UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01990491 1

TRANSFERRED

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

LE SAINT OFFICE

CONSIDÉRÉ

AU POINT DE VUE DE LA PIÉTÉ

PROPRIÉTÉ DE

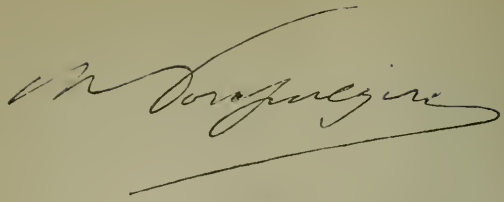

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Du divin Sacrifice et du prêtre qui le célèbre. In-12, 1889, p. XVI-462. Roger et Chernoviz.

Le saint Office, considéré au point de vue de la piété. 4e édition. In-18 jésus. Ch. Poussielgue. . . . . 3 »

The divine Office, edited by the Rev. Taunton, with a preface by the Card. Manning, Archbishop of Westminster. London, Burns and Oates.

L'Officio divino, reddito in compendio da an professore del Seminario di Vercelli. Torino, Corso Palestro, 14.

Manuel des vacances, à l'usage des Séminaires. 9e édition, Roger et Chernoviz.

The Seminarian's Manual for vacation, by a Director of a Seminary. Albany, United States.

Manual de las vacaciones, por un Director de Seminario. Paris, Roger et Chernoviz.

Saint François de Sales, modèle et guide du prêtre et du pasteur. In-12. Roger et Chernoviz.

Office de la sainte Vierge, avec introduction, notes et avis pratiques, à l'usage des Séminaires. Deuxième édition. In-32. Ch. Poussielgue. . . . . » 60

Du Sacerdoce et du saint Ministère, par les Pères de l'Église, avec une introduction et une notice pour préparer à la lecture des saints Pères. In-12. Vivès.

Des Ordinations et des saints Ordres. Instructions et Méditations à l'usage des Ordinands. Roger et Chernoviz.

Première partie : *Tonsure et Ordres mineurs.* Deux volumes in-32.

Seconde partie : *Ordres sacrés* (sous presse).

Jésus-Christ ou les saints Évangiles, IIIe vol. du *Manuel biblique.* Roger et Chernoviz, 1888. 6e édition.

Les Apôtres, Histoire, Doctrine, Prophétie. IVe vol. du *Manuel biblique.* 1889. 6e édition.

Questions sur l'Écriture sainte, ou programme détaillé pour servir de guide dans l'étude des saints Livres.

Première partie : *Introduction et Ancien Testament.* In-8°, 410 pages.

Seconde partie : *Nouveau Testament.* In-8°, 418 pages, Roger et Chernoviz.

Et audivi vocem de cœlo sicut citharœdorum citharizantium in citharis suis. (Apoc. xiv, 2.)

(P. 473.)

LE SAINT OFFICE

CONSIDÉRÉ

AU POINT DE VUE DE LA PIÉTÉ

PAR L. BACUEZ

DIRECTEUR AU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE

Vox de throno exivit, dicens : Laudem dicite Deo nostro, omnes servi ejus.
APOC. XIX, 5.

QUATRIÈME ÉDITION

A. F. Simard
6.12.99

EX LIBRIS
ST. BASIL'S SCHOLASTICATE
No. 1402 5/25/31

PARIS
LIBRAIRIE POUSSIELGUE FRÈRES
CH. POUSSIELGUE, SUCCESSEUR
RUE CASSETTE, 15

1889

Droits de traduction et de reproduction réservés.

FEB - 4 1957

2

AUX PRÊTRES

ET

AUX MINISTRES DES ORDRES SACRÉS

Ce livre s'adresse à vous, chers et vénérés confrères. Il sollicite votre attention et se recommande à votre piété par son objet aussi bien que par son but.

Une de vos obligations principales, celle que vous avez le plus fréquemment à remplir, c'est la récitation de l'Office divin : notre dessein est d'en faire sentir l'excellence, la sainteté et les avantages. Après avoir dit les fruits qu'elle doit produire et les dispositions qu'elle demande, nous indiquerons les défauts qui peuvent s'y glisser; nous en montrerons les causes, les effets, les remèdes. Puis, prenant pour exemple les prières les plus ordinaires, celles qui se récitent tous les jours, nous en ferons ressortir le sens et la beauté. Enfin nous signalerons

les exemples que les saints nous ont laissés à cet égard; nous recueillerons leurs maximes et leurs pratiques. Quel sujet plus digne de votre intérêt! Quelle étude plus importante au point de vue de votre sanctification et de votre ministère!

Nous avons tous, assurément, vénérés confrères, l'estime et l'amour du saint Office. La grâce met de bonne heure ce sentiment dans l'âme des ecclésiastiques, et l'éducation qu'ils reçoivent l'aide à se développer. Quel est le ministre sacré qui n'ait compté pour un jour heureux celui où l'Église lui a remis le saint bréviaire entre les mains? Quel est le prêtre qui ait cessé de trouver cette charge douce et ce fardeau léger? Cependant l'Office ne deviendrait-il pas plus cher encore, et n'y apporterait-on pas des dispositions plus parfaites, si l'on s'était fait une juste idée de son mérite, si l'on avait eu soin d'en étudier les beautés et d'en pénétrer les mystères, si l'on savait apprécier la part qu'il a dans le culte divin, et les motifs qui en ont inspiré l'institution à la sainte Église?

A cet égard, peut-être pourrait-on souhaiter quelque chose de plus dans la préparation ordinaire aux Ordres sacrés. Chaque année, nous voyons un grand nombre de jeunes gens, aussi instruits que

fervents, entrer dans nos rangs pour servir aux saints mystères, et s'obliger à payer au Seigneur le tribut de louanges et de supplications que réclame sa grandeur; mais de ces milliers de sous-diacres, si bien disposés qu'ils soient, en est-il beaucoup qui aient eu le temps, les moyens, la pensée d'étudier à l'avance la prière de l'Église dont ils deviennent les organes, qui peuvent se flatter d'en avoir l'intelligence, d'en posséder l'esprit? Non, assurément; c'est le fait d'un petit nombre. Or, si vous voulez y faire attention, vous trouverez qu'il en est moins encore qui savent suppléer, dans les loisirs du ministère, à ce que leurs premières études laissaient à désirer sous ce rapport. Si l'on ne méconnaît pas entièrement un défaut qu'on partage avec tant d'autres, on aime à penser que l'usage y remédiera bientôt, et qu'on ne saurait manquer d'acquérir suffisamment la science d'un emploi auquel on doit consacrer toute sa vie. Mais c'est une illusion. Comme le travail et l'application sont la condition essentielle de toute connaissance sûre et précise, et qu'une récitation morcelée et rapide ne peut laisser de traces durables dans la mémoire, ni de notions claires dans l'esprit, on continue presque toujours d'ignorer ce qu'on ignorait au début. Aussi, pour la plupart, de

longues années se passent, et souvent la vie s'écoule sans qu'on ait levé un seul voile, sans qu'on ait brisé un seul sceau de ce livre sacré qu'on a eu sans cesse entre les mains; qu'on a relu mille et mille fois, et dont on pourrait dire quelquefois, avec une exactitude étonnante, jusqu'aux moindres formules.

C'est cette considération qui nous a porté à composer cet écrit, et qui nous donne la confiance de le présenter au clergé. Nous ne savons si Dieu lui fera la grâce de produire quelque bien, en éclairant et en ranimant quelques âmes; mais nous avons travaillé dans cet espoir. Nous pouvons le dire aussi : l'estime et l'amour du saint Office, qui nous l'ont fait entreprendre, se sont accrus par ce travail, et notre vœu le plus ardent serait de communiquer à nos frères, aux moins âgés surtout, les bons désirs qu'il a plu à Dieu de nous donner.

Oui, jeunes lévites, vous qui venez de consacrer au Seigneur votre cœur et vos lèvres, et qui avez à le bénir plus longtemps ici-bas, c'est vous surtout que nous voudrions confirmer à jamais dans l'estime et l'amour du divin Office. Vous êtes pleins d'ardeur pour la prière, nous le savons : c'est un des fruits les plus visibles de l'ordination que vous avez reçue. Mais il faut songer à l'avenir, et assurer votre

persévérance. Ne dissipez pas le talent qui vous est confié; gardez-le, exercez-le, faites-le valoir comme le principe et le gage d'une infinité d'autres. Profitez de la paix et de la liberté dont vous jouissez encore, pour vous former de bonnes habitudes de religion et de ferveur. Ce qui est facile au début ne le serait pas également plus tard. L'âme du Prêtre est un métal précieux destiné à prendre les plus belles formes; mais il n'y a qu'un moment favorable pour lui donner ces formes : c'est celui où il sort de la fournaise, amolli et purifié par le feu du divin Esprit.

Pour vous, ministres du Seigneur, qui signalez de tant de manières votre zèle dans l'Église, prédicateurs, directeurs, pasteurs des âmes, c'est cet Esprit même qui vous exhorte par l'organe de l'Apôtre, en ses Épîtres à Timothée : Ne laissez pas votre piété se dissiper dans l'agitation et le tumulte des œuvres extérieures. Veillez sur l'intérieur, comme sur l'essentiel : *Corporalis exercitatio ad modicum utilis est : pietas autem ad omnia utilis est* [1]. Pour sanctifier les âmes, il ne suffit pas d'agir, il ne suffit pas d'exhorter : il faut encore prier [2]. « Les aver-

[1] I Tim. iv, 8.
[2] Manu quidem pugnantes, sed Dominum cordibus orantes, prostrave-

« tissements réveillent, dit saint Augustin, les ins-
« tructions éclairent; mais c'est la prière qui change
« les cœurs et qui convertit [1]. » En négliger le principal exercice, s'en acquitter avec froideur, c'est renoncer au moyen le plus efficace d'attirer sur ses travaux les grâces et les bénédictions du Ciel.

Mais nous tous, vénérés confrères, que Jésus-Christ a honorés de son sacerdoce, quelles que soient nos fonctions et nos devoirs particuliers, ne sentons-nous pas le besoin de réveiller en nous l'esprit de prière? Jamais l'Église n'a eu un plus grand besoin de l'assistance du Ciel. Elle a perdu, nous le voyons, tous les appuis qu'elle semblait avoir sur la terre. Méconnue et délaissée par une multitude aveugle, combattue dans sa doctrine, calomniée dans ses œuvres, outragée souvent dans ses pontifes et ses prêtres, dépouillée et opprimée dans son chef suprême, que lui reste-t-il que de lever les yeux au ciel? Et de quel secours lui seront ses ministres, s'ils ne savent pas invoquer pour elle, avec religion et ferveur, la divine miséricorde? *Deus noster,...*

runt non minùs triginta quinque millia, præsentiâ Dei magnificè delectati. II Mach. xv, 27.

[1] Ut advertant monemus, ut instruantur docemus, ut mutentur oremus. *De verbis apost., Serm.* cxxi, 10.

hoc solum habemus residui ut oculos nostros dirigamus ad te[1] *!*

O Dieu du ciel, comble de toute grandeur et source de toute grâce, vous savez quelles sont nos obligations envers vous, et ce qui nous manque pour les bien remplir. Daignez nous inspirer, ainsi qu'à tous vos ministres, les sentiments que nos fonctions supposent et que nos lèvres expriment. Mettez dans nos âmes la foi des patriarches, la confiance des prophètes, le zèle des apôtres, la ferveur de tous vos saints; ou plutôt unissez-nous comme eux au Saint des saints, votre divin Fils; donnez-nous une large part à son Esprit; faites qu'animés de sa vertu, éclairés de ses lumières, embrasés de sa charité, nous sachions vous bénir avec lui, vous prier par lui, vous glorifier en lui, de sorte qu'il soit en tous et toujours, dans cette vie comme dans l'autre, l'unique et parfait adorateur de votre Majesté suprême[2]. Ainsi soit-il.

[1] II Paral. xx, 12.

2 Deus, qui plenissimum religionis Spiritum Filio tuo dedisti, ut te perfectè in spiritu et veritate pro omnibus adoraret, concede, quæsumus, in nos ejus effundi Spiritum, ut in ipso et per ipsum, te in spiritu et veritate adoremus, sicque fiat Unigenitus ille tuæ Majestatis unicus et perfectus adorator. *Off. de l'Intérieur de N.-S.*

PREMIÈRE PARTIE

DU SAINT OFFICE CONSIDÉRÉ DANS SON ENSEMBLE

TITRE Ier

EXCELLENCE DU SAINT OFFICE : FRUITS QU'IL PRODUIT ET DISPOSITIONS QU'IL DEMANDE

CHAPITRE Ier

Idée du saint Office : son excellence.

La première condition pour s'acquitter dignement d'un emploi, c'est d'en bien apprécier l'importance. On est toujours près de négliger ce que l'on méprise. Les soins qu'on prend et les efforts qu'on fait se proportionnent d'eux-mêmes à la hauteur du but auquel on tend, et au désir qu'on a d'y parvenir. Commençons donc par nous faire une juste idée du saint Office; tâchons d'en apprécier la nature, les raisons et les principaux caractères.

Son importance est manifeste, même pour les esprits les moins religieux. Qu'on prenne un homme étranger à la foi. Il ne verra sans doute dans cet Office que ce qui s'y

montre au premier regard : une suite de lectures saintes pour l'usage du clergé, un résumé du dogme, de la morale et du culte chrétien, un extrait des livres sacrés, aliment de la ferveur et du zèle sacerdotal. Mais cette seule vue ne suffit-elle pas pour exciter l'attention et éveiller l'intérêt? Quoi de plus intéressant qu'un ouvrage qui renferme en abrégé l'histoire et la doctrine de la religion la plus antique, la plus répandue, la plus vivace qui soit au monde? Quelle étude plus digne de notre application que celle des rapports surnaturels du ciel avec la terre, c'est-à-dire des révélations faites à l'homme par Dieu et des hommages rendus à Dieu par l'homme, dans un de leurs monuments les plus authentiques et les plus respectés? Et si l'on entre dans l'examen des formes, dans l'appréciation du style, quoi de plus propre à charmer l'esprit et à satisfaire le goût? Où trouver une poésie plus sublime que celle des psaumes, une éloquence plus vive et plus entraînante que celle des prophètes, une histoire plus émouvante et plus variée que celle de l'ancien peuple, des récits plus suaves, plus consolants, plus célestes que les légendes de nos saints[1]?

Toutefois ces considérations profanes ou superficielles nous semblent peu dignes d'un objet aussi sacré. Ce qui fait à nos yeux l'excellence de cet Office, ce qui lui assure toute notre estime et tous nos respects, c'est qu'il nous est donné de Dieu pour nous mettre en communication avec Dieu, c'est qu'il est la formule sainte des entretiens que notre ministère nous autorise à avoir avec le ciel; c'est qu'il contient l'expression authentique et complète des louanges, des actions de grâces, des supplications que nous avons à lui offrir au nom de tous les fidèles; c'est, en un mot, qu'il justifie pleinement le titre d'Office *divin* et d'Office *ecclésiastique*, sous lesquels il est connu.

[1] Cf. Const. Apost. I, vi.

I

Divin d'abord : comment peut-il mériter un pareil titre ?

De plusieurs manières : par son objet, par son principe et par sa forme. Tout en lui vient de Dieu et se rapporte à Dieu.

L'Office, étant une prière, a naturellement Dieu pour objet. C'est à la majesté suprême qu'il s'adresse; c'est sa grandeur qu'il exalte; ce sont ses bienfaits qu'il célèbre, et ses grâces qu'il sollicite. On peut dire de l'Office comme de celui qui en a la charge : *Constituitur in iis quæ sunt ad Deum*[1]. Or cette considération suffit pour l'élever au-dessus de toute occupation profane ou simplement humaine. Car il en est des actes comme des vertus : leur dignité se mesure sur celle de leur objet. Plus un objet est grand et noble, et plus on s'élève en se portant vers lui; plus on s'ennoblit en s'attachant à lui. Lors donc qu'il est infiniment grand, infiniment sublime, lorsqu'il est Dieu même, on s'ennoblit, on s'élève infiniment; l'acte qu'on produit est un acte à part, auquel on ne saurait comparer aucun de ceux qui se terminent à la créature, si légitimes et si excellents qu'on les suppose.

Notre assertion pourra étonner certains esprits : elle n'en est pas moins incontestable, et il suffit d'y réfléchir pour en connaître la justesse. C'est le propre d'une grandeur infinie, non seulement d'effacer toute autre grandeur, mais encore d'agrandir et de relever infiniment tout ce qui lui appartient ou lui est uni. Par conséquent, prier Dieu, l'entretenir, s'attacher à lui par la pensée et par l'amour, honorer ses perfections, reconnaître ses bontés, c'est faire

[1] Hebr. v, 1. — Alia facimus pro Deo; in hoc autem assistimus Deo, et intendimus Deo, et alloquimur Deum. S. Bonav. *De sex alis seraph.*, viii.

un acte d'un ordre plus excellent et plus sublime que de gouverner les empires, de civiliser les peuples ou de créer des mondes. Et comme cet être souverain ne pourra jamais rien faire de plus grand, de plus parfait, de plus digne de lui, que de se contempler et de s'aimer, et que c'est dans la contemplation et l'amour de lui-même qu'il trouve le développement essentiel de sa vie, il est impossible qu'une créature formée à son image puisse aspirer à rien de plus grand ni de plus sublime qu'à considérer et à bénir son divin auteur. C'est dans l'exercice parfait et incessant de cette double opération que consistent essentiellement pour elle toute perfection et toute béatitude.

Ainsi, par cela seul qu'il fait prier, qu'il unit notre âme à Dieu, le saint Office s'élève à une hauteur incomparable; et quand il aurait pour unique principe nos lumières naturelles et nos facultés humaines, il faudrait déjà lui reconnaître un caractère tout divin, et le titre le plus légitime à notre respect.

Mais le saint Office n'est pas une œuvre purement humaine, un simple exercice de nos facultés personnelles. Tel que l'Église le propose et l'exige, c'est un acte surnaturel et par là même divin dans une certaine mesure. Dieu y concourt par son Esprit; il en est, avec nous et plus que nous, le principe. Quand un ministre sacré s'acquitte dignement de sa fonction, ce n'est pas seulement un être intelligent, un enfant d'Adam, qui pense à son créateur et qui l'invoque : c'est un enfant de Dieu, c'est un membre de son Fils incarné qui s'adresse à son père, avec les facultés et les droits que le sacrement de la régénération lui confère. Sa prière suppose entre l'Esprit de Dieu et lui une union d'état et d'action que l'Incarnation du Verbe a pu seule rendre possible, et qui est la plus étroite de toutes après l'union hypostatique. Il prie en Jésus-Christ, et Jésus-Christ prie par lui [1]. Ce n'est pas l'intelligence d'un homme

[1] Christus Jesus tanquam caput in membra et tanquam vitis in palmites virtutem influit. *Conc. Trid., sess. VI.* De justif. XVI.

seulement qui conçoit, ni sa volonté seule qui dirige, ni son action seule qui s'exerce; l'action du Fils de Dieu s'unit à son action, la volonté du Sauveur excite et soutient sa volonté, les lumières de l'Esprit-Saint se surajoutent à ses lumières; de sorte que les hommages offerts à Dieu procèdent d'un double principe: en même temps qu'ils appartiennent à son ministre, ils appartiennent aussi à l'Esprit de son Fils, au Saint-Esprit, sans lequel ils ne sauraient être produits, et de qui ils empruntent une valeur et une dignité toutes divines[1].

Si donc la moindre prière, par cela seul qu'elle nous élève à Dieu, est d'une nature plus noble, et révèle en nous plus de grandeur que toutes les productions du génie, que devons-nous penser de celles qui ont pour principe l'action de Notre-Seigneur autant que la nôtre, et dont son Esprit seul peut nous rendre capables? Évidemment, quelque distance qu'il y ait entre une occupation vulgaire et l'acte le plus sublime de nos facultés morales, il y en a davantage encore entre cet acte et la moindre des œuvres surnaturelles de Notre-Seigneur vivant en nous et agissant par nous[2].

Ce n'est pas tout. Divin dans son principe comme dans son terme, le saint Office l'est encore d'une manière visible, dans sa forme extérieure et dans son expression.

En effet, quand nous nous en acquittons, le Saint-Esprit ne se borne pas à agir sur nos âmes, et à nous inspirer ses sentiments et ses pensées : il nous dicte jusqu'à nos expressions; ou plutôt c'est en mettant sa parole sur nos lèvres, c'est en nous prêtant son langage, en nous traçant par son Église les expressions qui rendent le mieux les pensées et

[1] Qui adhæret Domino unus spiritus est. I Cor. vi, 17. — Ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus. Qui autem scrutatur corda, scit quid desideret Spiritus. Rom. viii, 27. Hominis opera quæ à Spiritu sancto aguntur, magis dicuntur esse opera Spiritûs sancti quàm ipsius hominis, 1ª 2ª, *a.* 6, *q.* 98, *ad* 1.

[2] Tous les corps, a dit Pascal, le firmament, les étoiles, la terre et les royaumes, ne valent pas le moindre des esprits. Et tous les corps et tous les esprits ensemble, avec toutes leurs productions, ne valent pas le moindre mouvement de charité; car la charité est d'un ordre infiniment plus relevé. *Pensées*, *II*, 10.

les sentiments dont il a rempli notre divin chef, qu'il nous unit à ses dispositions, qu'il nous associe à ses vues et à ses désirs, enfin qu'il fait naître en nos âmes ces pieux mouvements et ces saints gémissements auxquels la souveraine bonté ne saurait résister.

Ainsi, dans une fonction si auguste, rien n'est laissé au hasard, ni livré au caprice, et l'Esprit-Saint fait par lui-même tout ce qu'il lui est possible de faire. Il commence par remplir des louanges de Dieu le Père l'âme du Verbe incarné; il exprime ses pensées dans les écrits des prophètes, et ses sentiments dans leurs psaumes et leurs cantiques; puis, de ces écrits, de ces cantiques et de ces psaumes, il inspire à l'Église de former une prière et d'en imposer la récitation à ses ministres[1]. Lors donc qu'un ecclésiastique s'acquitte dignement du saint Office, c'est un autre Jésus-Christ, un autre Fils de Dieu, qui s'adresse à son Père, avec le même esprit et dans le même langage. C'est le Seigneur qui se loue sur la terre, comme il se loue au ciel, de la manière qui répond le mieux à sa grandeur infinie.

Il convenait assurément qu'il en fût ainsi. Dès le début de sa prédication, le divin maître avait appris à ses disciples une prière admirable, la plus divine des prières, et tout chrétien a encore la consolation de la redire chaque matin et de l'entendre répéter dans toute l'étendue du monde. N'était-il pas juste qu'il étendît cette grâce et qu'il la complétât en faveur de ses ministres? Puisqu'il imposait spécialement à ses représentants le devoir de la prière, puisqu'il les destinait à prier pour tous, et d'une manière plus parfaite, le divin Maître, ne leur devait-il pas des motifs de confiance particuliers? Et pouvait-il leur en donner un plus puissant que de mettre sur leurs lèvres ses propres paroles, et de les unir ainsi d'une manière sûre et constante à son divin Esprit?

[1] Ut benè ab hominibus laudetur Deus, laudavit se ipse Deus. S. Aug. *Tract.* VII *in Joan.*

Quoi qu'il en soit, c'est ce qu'il a fait, et ce que nous voyons réalisé dans l'Église. Partout ses ministres prient. Ils prient en commun, d'une manière uniforme. Et ce n'est pas un langage humain qu'ils profèrent; ce ne sont pas les cantiques des Anges qui s'échappent de leurs cœurs : ce sont des accents tout divins. Comment le Ciel pourrait-il y être insensible? Comment eux-mêmes pourraient-ils manquer d'estime, de respect, d'ardeur pour une œuvre si grande et si sainte?

II

Le saint Office est donc réellement divin; mais dans quel sens est-il ECCLÉSIASTIQUE? Quelle est la raison de cette appellation? Il est facile de le comprendre.

L'Église, formant une société, la société la plus parfaite après celle des bienheureux, doit à Dieu, plus qu'aucune autre, un hommage public, un tribut de louanges et de supplications. Elle y est d'autant plus obligée qu'elle dépend davantage du Ciel et qu'elle en reçoit de plus grandes faveurs. Or il n'est pas possible que les fidèles dont elle se compose prennent tous une égale part à l'accomplissement de ce devoir. La plupart sont incapables de s'en acquitter dignement, ou bien ils ont à remplir d'autres fonctions incompatibles avec celle-là. Il faut donc qu'elle se décharge de cette obligation sur quelques membres choisis et dévoués; et c'est ce qu'elle fait en consacrant ses plus dignes ministres au culte du Seigneur, en les astreignant à le bénir en son nom et à l'invoquer pour tous ses besoins.

Tel est le but et la nature de l'Office ecclésiastique. Celui qui s'en acquitte peut se tenir à l'écart et paraître isolé; mais c'est comme personne publique, comme ministre de l'Eglise, comme représentant des fidèles qu'il rend à Dieu cet hommage.

Ce sont bien ses lèvres qui prononcent les paroles saintes,

c'est bien son âme qui conçoit les pensées et les affections exprimées par ces paroles; mais toute sa prière, pensées, affections, paroles, lui est dictée et prescrite par l'Église. Quand il bénit, qu'il rend grâces, qu'il sollicite, c'est au nom de l'Église qu'il le fait; et on peut dire que c'est l'Église qui supplie, qui rend grâces et qui bénit par son organe [1].

Il n'est pas à craindre que le ministre détourne à son avantage personnel ce qui a pour fin l'utilité commune. Les vœux qu'il exprime s'étendent à tous, et l'esprit du Sauveur, qui anime ses paroles, qui leur donne ce qu'elles ont de valeur, ne souffre aucune exception. Prétendît-il, par une volonté formelle, restreindre à lui seul la médiation dont il est chargé, sa volonté serait impuissante. Dieu verrait toujours dans les paroles de l'Office, avec l'expression authentique des sentiments de son Fils, un témoignage certain des dispositions de son épouse, et il agréerait cette prière selon les intentions et les mérites de l'un et de l'autre; de même qu'il agrée toujours, dans une certaine mesure, l'oblation du saint sacrifice, selon les intentions de ceux qui le lui font offrir indépendamment des dispositions et des vues personnelles du prêtre qui le célèbre.

Ainsi le saint Office n'est pas la prière d'un simple particulier, un acte isolé et tout personnel : c'est une prière commune, qui a pour auteur principal ici-bas l'Église universelle, et dont tous ses membres doivent recueillir les fruits. Celui qui s'en acquitte est en rapport avec ses frères en même temps qu'avec Dieu : il défère à leur volonté; il devient leur interprète et leur organe [2].

[1] Officium dicitur ab *efficiendo* : quod est faciendum aut exequendum. Bened. xiv, *Instit.* xxiv, 2. — Definiri potest : *Certa ratio laudandi precandique Deum mente simul ac voce, auctoritate præsulum Ecclesiæ instituta.* Bellarm. *Controv.* iii, *de bon. Oper.; De Orat.* l. I, c. x. Solus autem S. Pontifex habet potestatem constituendi hoc ministerium deprecandi nomine totius Ecclesiæ, et illud committendi sacerdotibus et ministris. Suares. *De Hor. can.* c. i, n° 11. — En français, on appelle *Office* ou *saint Office* indifféremment la récitation du Bréviaire et le Bréviaire lui-même. On désigne particulièrement sous le nom d'*Office divin* les prières solennelles qui se font à l'église les dimanches et fêtes en présence des fidèles.

[2] Sacerdos, publica persona et totius Ecclesiæ os. S. Bern. Senen. *Serm.* xx.

Oh! que cette considération est imposante! Qu'elle est propre à élever l'âme d'un ecclésiastique, à lui faire estimer son ministère, à le remplir de zèle, de ferveur et de confiance! « Ce n'est pas en mon nom ni pour moi seul, doit-il se dire, c'est au nom de l'Église, c'est pour tous ses membres, que j'ai à louer Dieu, à l'invoquer, à lui rendre grâces! Et comme l'Église de Jésus-Christ est chargée de bénir Dieu pour toute créature, que c'est par elle que le Seigneur attend tout honneur et toute gloire, je dois le louer, le glorifier, le prier, non seulement pour les fidèles, mais pour tous les hommes, pour le monde entier, pour toute créature. Je suis donc comme le cœur, l'âme et la voix de la création, semblable à cet ange dont il est parlé dans l'Apocalypse, toujours debout devant l'autel du ciel, pour recueillir dans son encensoir d'or *l'encens de toutes les prières* et les faire fumer, comme un suave parfum, *au pied du trône de Dieu*[1]. Si le premier effet de cette pensée est d'effrayer ma faiblesse, elle doit me relever néanmoins et me donner confiance, en me rappelant que ce n'est pas moi seul que Dieu considère en ma personne; que la sainte Église m'acceptant comme son organe, c'est sur la foi et les mérites de son épouse plutôt que sur mes imperfections qu'il réglera sa conduite; et que, dans la récitation des Heures comme dans l'oblation du saint sacrifice, je suis autorisé à lui dire : *Domine, ne respicias peccata mea, sed fidem Ecclesiæ tuæ.* »

Que si le saint Office, envisagé à ce point de vue, prend un tel caractère de grandeur et d'élévation, combien paraît-il s'agrandir et s'élever davantage quand on considère la multitude, la sainteté, la ferveur de ceux qui en font leur occupation et y dévouent leur vie! Quel beau spectacle, en effet, et quel concert magnifique! Ce n'est pas seulement un monastère dont les religieux se succèdent pour ne pas laisser s'interrompre le chant des divines louanges; ce ne sont pas quelques cités, comme celles de la Thé-

[1] Data sunt illi incensa multa ut daret de orationibus Sanctorum omnium super altare aureum, quod est ante thronum Dei. Apoc. VIII, 3. — Cf. I Par. XXXIII et II Par. XXXI.

baïde, qui retentissent de psaumes et de cantiques : c'est le monde entier qui se montre à nous comme un temple, où des voix sans nombre répètent unanimement, sans jamais se lasser, les mêmes accents d'adoration, de reconnaissance et de supplication. *Secundum nomen tuum Domine, sic et laus tua in fines terræ* [1]. C'est le jour, c'est la nuit, c'est de chaque point de l'espace comme de chaque instant de la durée [2], que cette prière s'élève vers le trône de Dieu : *Dies diei eructat verbum, et nox nocti indicat scientiam* [3]. Depuis les premiers âges où il a plu au Ciel de donner à l'Église cette inspiration sublime, il ne s'est pas écoulé un jour, il ne s'est pas passé une heure, où cette union de tant d'âmes, où cet accord de tant de cœurs, où ce mouvement de tant de lèvres consacrées au Seigneur aient été suspendus, où le sacrifice de louanges ait cessé de se joindre au sacrifice eucharistique, pour célébrer les bienfaits et les perfections de la majesté infinie. Image imparfaite sans doute, mais déjà ravissante de la cité céleste, où l'on entend une voix, sortant du trône de la Divinité, c'est-à-dire de l'humanité du Sauveur, demander aux Anges et aux Saints des hymnes

[1] Ps. XLVII, 11. — Un grand nombre de fondateurs d'ordres ou de monastères eurent à cœur d'établir sur la terre une psalmodie perpétuelle, image de celle du ciel : *Laus perennis*. C'est ce que se proposèrent le bienheureux Alexandre en Orient (*m.* 443, *Acta Sanct.* 15 *jan.*), Sigismond à Agaune (*m.* 523, *Act. Sanct.* 1 *maii*), le roi Gontran à Saint-Bénigne de Dijon (*m.* 592, *Ann. Sanct.* 28 *mart.*), S. Colomban à Luxeuil (*m.* 615. Voir S. Bern., *Elog. de S. Malach.*), S. Alchard ou Achard à Jumièges (*m.* 687, *Acta Sanct.* 15 *sept.*), S. Boniface à Fulde (*m.* 754). Dans ce dernier monastère, comme en ceux de Messein en Saxe, et d'Ethal en Bavière, on eut la consolation de voir la psalmodie durer sans interruption pendant plus de trois siècles. Les religieux, distribués en diverses séries, se succédaient au chœur de manière à chanter continuellement les louanges de Dieu, la nuit comme le jour. Toutefois l'accomplissement parfait de ce beau dessein était réservé à l'Église catholique, et devait faire le partage et l'honneur de son clergé. Réunissant dans son sein, comme le ciel dont elle est l'image, toutes les variétés du temps, elle célèbre à la fois sans relâche et sans confusion, toutes les Heures du saint Office ; et il n'est pas un jour ni un instant du jour où elle ne fasse monter vers la majesté divine tous les accents de la prière publique dans un harmonieux concert. — Cf. GRANCOLAS, *de l'Office divin, Laus perennis.* — D. CALMET, *Comment. sur la règle de Saint-Benoît.* — FRÉNICLE, *Explic. des cérém. et des Offic.*, t. I ; *De la constance et succession des Offices.*

[2] Voir, à la fin du volume, la note Ire, *Antiquité du saint Office.*

[3] PSALM. XVIII, 3.

et des cantiques, et une autre voix forte comme le tonnerre et aussi vaste que celle des fleuves et des mers lui répondre par un cantique sans fin [1].

En illa sedes cœlitum
Semper resultat laudibus;
Illi canentes jungimur
Almæ Sionis æmuli [2].

Les ministres sacrés sont donc comme les Anges de Dieu sur la terre; et quand ils s'acquittent du divin Office, ils s'unissent aux esprits du ciel dans leur fonction la plus sublime. Aussi l'Église ne confie-t-elle pas à toutes sortes de personnes indifféremment un si saint emploi. Comme il s'agit d'offrir à Dieu une hostie de louanges, un sacrifice quotidien auquel le corps et l'âme doivent prendre part, elle a soin de choisir, entre ses ministres mêmes, ceux que leur vertu rend dignes de servir au saint autel; et elle ne les agrée pour ses organes qu'après en avoir reçu une promesse solennelle de persévérer jusqu'à la mort dans un état de pureté assez parfait pour donner à l'âme toute sa liberté et à la prière toute sa ferveur : *Quod facultatem præbeat sine impedimento Dominum obsecrandi* [3].

Heureux donc ceux qui se rendent dignes d'un tel ministère! Heureux ceux que le Seigneur place dans son sanctuaire pour le bénir et l'invoquer jusqu'à la fin de leurs jours! Tandis que les mondains travaillent à s'établir sur

[1] *Apoc.* XIX, 6. Requiem non habebant die ac nocte, dicentia : Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus omnipotens, qui erat, et qui est, et qui venturus est. IV, 8.

[2] Hymn. de la Dédicace.

[3] I COR. VIII, 35. — Admirable accord de la doctrine révélée et de la pratique de l'Église, confirmé d'une manière frappante par l'histoire des sectes hérétiques! Qu'est devenu ce saint Office entre les mains des ministres de la réforme sécularisés par le mariage? Ils l'ont rejeté partout en même temps que le célibat : et, selon la parole de saint Paul, Dieu a perdu toutes les affections qu'on a données à la créature : *Qui sine uxore est, sollicitus est quæ Domini sunt; qui autem cum uxore est, sollicitus est quæ sunt mundi.* I COR. VII, 32. Les hommes de prière ne se trouvent que dans la tribu des vierges; et ceux-là seuls peuvent chanter les cantiques de l'Agneau, qui participent à sa pureté : *Nemo poterat dicere canticum nisi... qui empti sunt de terra : virgines enim sunt.* APOC. XIV, 4. — Sur les objections des protestants contre le Bréviaire, voir Bellarmin, *Controv.* III, *de bonis Operibus, de Orat.* l. I, c. IX.

cette terre mouvante, qu'ils se disputent ici-bas quelque bien apparent ou quelque honneur frivole, qu'ils se tourmentent et s'épuisent pour contenter des maîtres capricieux, aussi vains et aussi indigents qu'eux-mêmes, ces amis privilégiés du Seigneur, vivant déjà de la vie du ciel, n'auront à louer et à glorifier, comme les Anges, que le Roi du ciel et ses perfections infinies. *Erunt sicut Angeli Dei in cœlis*[1]. Leur prière se prolongera ici-bas autant que leur vie. Commencée au jour de leur consécration, elle ne cessera qu'à leur dernière heure, alors qu'apercevant dans sa lumière celui qu'ils auront célébré si longtemps dans la foi, ils commenceront à chanter avec les élus le cantique de Moïse et de l'Agneau, qui est celui du triomphe suprême. *Beati qui habitant in domo tuâ, Domine : in sæcula sæculorum laudabunt te*[2]!

[1] Marc. xii, 25.

2 Ps. lxxxiii, 5. — Un grand nombre d'ecclésiastiques ont regardé comme une grâce du ciel de pouvoir s'acquitter constamment du saint Office jusqu'à leur dernier jour. Le docteur Navarre, oncle de S. François Xavier, se félicite de n'y avoir manqué qu'une fois ou deux dans sa vie, quoiqu'il fût dans sa soixante-dixième année et qu'il eût été cinq fois en danger de mort. *Enchirid. confes.*, xxv, *n°* 100, et xi, *n°* 35. S. Grégoire de Tours, dans l'Histoire qu'il nous a laissée de son oncle S. Gal, évêque de Clermont, rapporte que ce pieux pontife y consacra jusqu'à ses derniers instants. Sentant ses forces défaillir, il fit un effort, dit-il, pour réciter encore les matines du jour; mais ce fut sa dernière action : *Consummavit Officium totum matutini temporis. Quo jam extremo defunctus officio, ait : Valedicimus vobis, fratres. Et hæc dicens, extensis membris, spiritum Deo intentum præmisit ad Dominum.* Vita Patr. vi. Act. Sanct. 1 *jul.* Les histoires de S. Paulin, de S. Benoît d'Aniane, de S. Bruno, de S. Oswald d'York, de S. Jacques de Venise, de S. Joseph de Calasancte, etc., offrent des traits du même genre. La vie plus récente du card. Stanislas Hosius se termine ainsi : *Primam, Tertiam et Sextam cum assistente devotissimè recitavit. Cum autem ad Nonam ventum esset : Sufficit, inquit; jam non dicemus Nonam, nisi fortè cum Angelis in cœlo.* Romæ. 1587.

CHAPITRE II

Des fruits du saint Office.

I

Si quelque chose peut encore accroître notre estime pour le saint Office, c'est la pensée des avantages que nous devons en attendre pour l'Eglise et pour nous-mêmes.

Outre les besoins individuels de chacun de ses membres, l'Église, considérée dans son ensemble comme le corps mystique du Sauveur, a des besoins d'une importance capitale, soit pour la gravité des intérêts qu'ils affectent, soit pour l'étendue des secours qu'ils réclament. Bornons-nous à signaler ici les plus apparents. Ils suffisent pour faire sentir dans quelle dépendance elle est à l'égard du Ciel, et combien le secours de la grâce lui est indispensable.

Avant tout, l'Église a besoin de pasteurs et de ministres. Le souverain pontife, les évêques, les prêtres sont à son égard ce que la tête et les principaux organes sont au corps. C'est par eux qu'elle reçoit la vie et le mouvement. C'est à eux de l'éclairer, de la conduire, de la défendre. De leur vertu, de leurs lumières, de leur accord, dépendent sa force et jusqu'à un certain point son existence. Or, quel autre que Dieu pourrait lui donner ces pasteurs et ces

ministres? Quel autre serait capable de les former, de les sanctifier et de les rendre dignes de leur ministère[1]?

En second lieu, elle a besoin de saints, c'est-à-dire d'âmes ferventes et généreuses, uniquement dévouées, chacune en son état, à la pratique de la perfection chrétienne.

En effet, si la vie de l'Église est dans sa hiérarchie, sa prospérité et sa gloire ne sont-elles pas dans ses saints? Ce sont eux qui complètent l'enseignement des pasteurs et qui le rendent efficace. Ils ne se contentent pas de faire connaître les vertus chrétiennes, l'humilité, la mortification, la pénitence, le sacrifice : il les font aimer en les pratiquant. Les vocations héroïques sont leur partage, aussi bien que les dons miraculeux. C'est parmi eux qu'on trouve les prédicateurs de l'Évangile, les missionnaires dévoués, les religieux austères, les athlètes et les martyrs de la foi. C'est par eux que la piété se ranime, que les conversions s'opèrent, que les institutions se fondent ou se relèvent et que les prodiges du premier âge se renouvellent. Mais est-ce la nature qui les produit, est-ce le monde qui peut les former? Le monde n'est pas même capable de les comprendre. C'est Dieu seul, c'est son Esprit qui les suscite pour le salut de leurs frères et pour la gloire de son nom : *In monte Sion erit salvatio et erit sanctus*[2], dit un prophète.

Une autre condition nécessaire au bien de l'Église, c'est l'union entre ses membres, et la paix avec les puissances du siècle. Comme elle ne subsiste que par l'identité des croyances et par l'unité du gouvernement, l'accord des esprits et des cœurs à l'intérieur est pour elle une nécessité absolue. Sans subordination et sans concorde, elle ne pourrait que se dissoudre et tomber en ruines. Quant aux puissances du dehors et aux gouvernements temporels, leur faveur ne lui est pas nécessaire, sans doute. L'expérience a montré qu'elle peut résister à leurs coups et triompher de leur hostilité. Néanmoins, dans l'intérêt du monde lui-même, elle désire être en paix avec ses princes. Elle a besoin

[1] I Cor. xii, 28. II Cor. iii, 6.
[2] Abd. 17. Dan. ii. 20. I Cor. xii.

de la liberté que le divin Maître lui a donnée, pour enseigner sa doctrine, pour exercer son culte, pour vivre de sa vie; et elle demande qu'on la respecte si on ne la protège pas. Mais c'est au Ciel surtout qu'elle fait cette demande[1]. Elle sait bien que la paix et l'union ne sont pas le fruit des passions humaines, que Dieu seul est capable de retenir dans l'unité tant de forces divergentes, et d'imposer à la puissance le respect de la vérité et de la vertu.

Voilà donc trois choses, d'une importance capitale, que l'Église doit attendre du Ciel. Quand sa prospérité ne dépendrait d'aucune autre condition, ne serait-ce pas assez pour la mettre, à chaque instant et de mille manières, à la disposition de la divine providence?

Ces besoins ne sont pas seulement constants : ils sont immenses. Chacun d'eux se complique d'une foule de difficultés particulières, et réclame une multitude innombrable de grâces. Or c'est une maxime et une loi générale, dans le christianisme, que toute créature est tenue d'invoquer le secours de Dieu à proportion des besoins qu'elle éprouve et dont elle a conscience. Notre-Seigneur consent à nous donner tout ce qui nous est nécessaire; il a même promis de ne nous refuser aucun des moyens qui peuvent nous aider à atteindre notre fin; mais il veut qu'on les lui demande, et il tient tellement à nous voir implorer son secours, qu'il a soin de mesurer ses dons à la durée et à l'ardeur de nos instances[2]. L'Église elle-même est soumise à cette règle qu'elle inculque aux fidèles, et elle est obligée de leur donner l'exemple en s'y conformant la première.

[1] Obsecro primum omnium fieri obsecrationes, orationes pro omnibus hominibus, pro regibus et omnibus qui in sublimitate sunt, ut quietam et tranquillam vitam agamus in omni pietate et castitate. I Tim. ii, 1, 2. L'Église est restée fidèle à cette recommandation de l'Apôtre. Elle prie à l'Office comme à la Messe : « Ut hostium sublatâ formidine, tempora sint divinâ protectione tranquilla. » *Pro pace.* « Ut destructis adversitatibus et erroribus universis, Ecclesia securâ Deo serviat libertate. » *Orat. comm.* « Ut et mundi cursus pacifice dirigatur, et Ecclesia tranquillâ devotione lætetur. » *IV Dom. post Pent.*

[2] Petite, et dabitur vobis. Luc. xi, 9. — Non habetis, propter quod non postulatis. Jacob. iv, 2. — *Conc. Trid., Sess. VI,* xi.

C'est pour cela qu'elle est en prière depuis son origine, et qu'elle ne cesse de faire prier ses ministres. Elle les charge de louer Dieu en son nom : c'est son premier soin au saint Office, comme ç'a été celui de Notre-Seigneur dans l'oraison qu'il nous a apprise. Mais à l'exemple du même maître, elle veut aussi qu'ils l'invoquent après l'avoir glorifié, qu'ils sollicitent pour elle l'assistance du Ciel. Elle est convaincue que leurs prières exercent une grande influence sur la conduite de la Providence à son égard, et que les grâces lui arrivent plus abondantes et plus signalées à proportion qu'ils les demandent avec plus de religion et de ferveur. *Super muros tuos, Jerusalem, constitui custodes : totâ die et totâ nocte non tacebunt*[1].

Qu'on ne lui impute pas de mépriser les vœux des simples fidèles : elle en reconnaît, elle en proclame la valeur[2]. Mais ces prières particulières ne sont pas le fondement principal de sa confiance. Elle sait bien qu'elles sont souvent ferventes, comme tout ce qui est personnel et spontané; mais elle sait aussi qu'elles sont rares et hors de proportion avec ses besoins. Elle sait surtout que, dépendant d'inspirations variables et de coopérations incertaines, elles ne peuvent réunir les conditions spéciales qui caractérisent la prière de ses ministres, et qui donnent à leur intercession une efficacité souveraine.

Ce qui distingue la prière du saint Office, ce qui en fait surtout la valeur, c'est qu'elle est catholique comme l'Église d'où elle émane, c'est-à-dire qu'elle joint l'unité la plus parfaite à la plus grande diffusion dans l'espace et dans le temps : *Vox sermonum ejus ut vox multitudinis*[3]. C'est aussi ce qui la recommande davantage auprès de Dieu et ce qui en assure le succès. Car s'il y a dans les livres saints des promesses générales pour ceux qui prient, on y trouve de plus des assurances particulières en faveur de ceux qui prient en commun et qui sont assidus dans l'exercice de la prière.

[1] Isaiæ lxvii, 6.
[2] Matth. vii, 7.
[3] Dan. x, 6.

« Quoi que vous demandiez à mon Père, dit le Sauveur, si vous vous accordez ensemble et que vous le demandiez de concert, vous l'obtiendrez; car je suis toujours avec ceux qui sont réunis en mon nom [1]. » S'il suffit que deux ou trois de ses disciples soient réunis en son nom, et demandent ensemble une grâce à son Père, pour qu'il se joigne à eux et qu'il donne à leur prière une efficacité irrésistible, comment pourrait-il délaisser ses ministres, lorsqu'il en voit tant de milliers s'unir de la manière la plus étroite et se succéder sans interruption, pour implorer d'un même cœur et d'une même voix les divines miséricordes sur ses plus chères créatures [2]?

Il est difficile, dit encore un apôtre, que Dieu n'exauce pas la prière d'un juste, lorsqu'elle est assidue : *Multum valet deprecatio justi assidua* [3]. Mais si l'assiduité dans la prière peut donner aux désirs d'une seule âme une telle puissance, qu'elle devienne forte contre Dieu même, qu'est-ce donc qui résisterait à la prière de l'Église, à cette prière de tous les jours et de toutes les heures, qui depuis tant de siècles exprime au Ciel les mêmes vœux, et lui répète les mêmes supplications? *Domine, quas tuorum preces exaudis, si has non exaudis* [4]?

[1] Si duo ex vobis consenserint, de omni re quacumque petierint, fiet illis à Patre meo : ubi enim sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum. MATTH. XVIII, 19.

[2] Multi animi, dum congregantur unanimes, fiunt magni, et multorum preces impossibile est contemni. S. AMB. *de Prec.* — Coimus in cætum, ut ad Deum, quasi manu facta precationibus ambiamus. Hæc vis Deo grata. *Apol.* 39.

[3] JAC. V, 16.

[4] S. AUG. *De Civ. Dei.*, XXII, 8.

S. Chrysostome, parlant de la prière publique, cite comme preuve de son efficacité saint Pierre tiré de la prison d'Hérode, et fait remarquer la raison que donne saint Luc de cette délivrance miraculeuse : *Oratio fiebat sine intermissione ab Ecclesiâ ad Deum pro eo.* ACT. XII, 5. Si la prière d'un ou de deux fidèles a tant de pouvoir sur Notre-Seigneur, combien plus, dit saint Ignace, celle de l'Évêque et de toute son Église? *Ad Ephes.*, 5.

II

Ainsi l'Office de l'Église profite à l'Église entière, et il n'est aucun de ses membres qui n'en recueille quelque fruit. Mais le prêtre qui le récite n'a-t-il pas dans ces fruits une part spéciale et privilégiée ? Assurément. Le caractère d'homme public, qu'il revêt dans l'accomplissement de cette fonction, ne le dépouille pas de la propriété de ses actes. Les sentiments de religion, de confiance, de charité avec lesquelles il s'en acquitte sont autant de titres à l'amitié de Dieu dans le présent, autant de gages de ses récompenses dans l'avenir. De plus, qui l'empêche de joindre des intentions personnelles à la récitation de l'Office, comme à la célébration du saint sacrifice, et par là d'appliquer cette prière à ses besoins particuliers ou à ceux des âmes qui lui sont chères ? Ainsi, comme le dit l'Apôtre, celui qui sème des bénédictions est assuré de récolter abondamment la bénédiction [1].

« Que de mérites on peut acquérir, dit saint Liguori, dans la récitation du saint Office ! Un seul psaume bien récité met en mouvement toutes les puissances de l'âme, et fait produire cent actes de vertu. Une Heure dite avec dévotion suppose au fond du cœur mille bons désirs, mille pieuses affections [2]. » Quel trésor n'amassera donc pas pour l'autre vie un ministre sacré, qui produit intérieurement, dans le fond de son cœur, tous les actes de piété que ses lèvres profèrent, qui s'approprie, en les répétant, les louanges, les supplications, les actions de grâce dont l'Église veut qu'il soit l'organe. Peu importe, du reste, que, dans cette fonction, il pense à ses intérêts ou qu'il ne s'occupe que de ceux des autres. Le mérite résulte de l'œuvre même. Il

[1] Qui seminat in benedictionibus, de benedictionibus et metet. I Cor. IX, 6. Quoniam debet in spe qui arat arare, et qui triturat in spe fructus percipiendi. 10.

[2] *Les Psaumes, à l'usage de ceux qui sont obligés au saint Office*, Introd.

n'est pas besoin de le chercher pour l'acquérir; ou plutôt on ne mérite jamais plus, dit saint Grégoire, que lorsqu'on s'oublie entièrement par charité pour ses frères [1].

Quant aux intentions particulières qu'on peut avoir, quant aux recommandations spéciales qu'on peut faire dans l'Office, ces intentions, ces recommandations sont de véritables prières, d'autant plus efficaces qu'on plaît à Dieu davantage et qu'on est animé de dispositions plus parfaites. Or, quels intercesseurs doivent être plus agréables à Dieu que ceux de ses ministres qui sont chargés de le bénir à toute heure, au nom de son Église, et qui s'acquittent religieusement de leur saint emploi? Et quand seront-ils animés de sentiments plus parfaits, quand auront-ils des vues plus pures, des désirs plus fervents, une confiance plus vive, qu'au moment où ils remplissent leurs fonctions de médiateurs devant la Majesté divine, et où l'Esprit-Saint leur donne un secours tout particulier pour bien prier?

Nous avons, au livre des Actes, un exemple frappant du pouvoir que les ministres de Dieu peuvent exercer sur son cœur, en faveur de leurs frères. C'est dans le voyage que fit saint Paul, de Césarée à Rome, pour se présenter au tribunal de César. Le vaisseau qui le portait fut battu pendant quinze jours par une tempête si furieuse, qu'on se voyait à tout moment sur le point d'être submergé. La prière de l'Apôtre fut le salut de tous. Tandis qu'il veillait au fond du navire et qu'il implorait la miséricorde du Ciel, il lui fut révélé, non seulement qu'il échapperait à la mort, mais encore qu'en sa considération tous ses compagnons, jusqu'à ses gardes, seraient sauvés du naufrage : *Astitit angelus Domini, dicens : Ne timeas, Paule; ecce donavit tibi Deus omnes qui navigant tecum* [2].

N'insistons pas sur cet avantage commun à toutes les prières et généralement apprécié. Il en est un autre propre au saint Office, qu'il importe de signaler : c'est d'entretenir

[1] Plus enim pro se valere preces suas efficit qui has et pro aliis impendit. S. Greg. M. *Moral.*, l. XXV; *in Job* XLII, 21 : *Dominus conversus est cùm oraret Job pro amicis suis.*

[2] Act. XXVII, 23, 24.

en nous l'esprit de notre état, c'est d'être un gage de persévérance et de progrès dans la vie sacerdotale[1].

Un des écueils les plus dangereux du saint ministère, c'est la dissipation. Les exercices extérieurs auxquels on est forcé de se livrer tendent plus ou moins à faire perdre le recueillement et la piété. Il est si difficile de s'occuper des créatures sans oublier Dieu, et de se mêler au monde sans perdre le ciel de vue ! Or le meilleur préservatif qu'aient les ecclésiastiques contre cette dissipation, n'est-ce pas le saint Office? Plusieurs fois le jour, le prêtre s'éloigne du commerce des hommes; il se retire à l'écart, dans le calme et le silence; puis, pour peu qu'il ait d'estime de son emploi et de désir de s'en bien acquitter, il se recueille, il rappelle à lui toutes ses puissances, il les tient fixées durant un certain temps sur les grands objets que l'Église propose à sa vénération : Dieu et ses perfections, Jésus-Christ et ses mystères, les Saints et leurs vertus : *Cogitatio illius apud Altissimum*[2]. Grâce à cette pratique, la foi s'exerce et se développe, les grandes images du monde invisible se conservent ou se ravivent, et par ce moyen l'âme répare incessamment les pertes qu'elle ne cesse de faire dans ses relations avec le monde.

Un autre mal, non moins à craindre pour les ecclésiastiques, et qui accompagne toujours la dissipation, c'est d'entrer dans les sentiments des hommes imparfaits avec lesquels ils vivent, et de se laisser gagner par leurs exemples. Comme les objets matériels tendent sans cesse, par une communication mutuelle, à se mettre dans un même état de température, et que cette égalité s'établit d'autant plus rapidement qu'ils ont entre eux plus de contact, ainsi les âmes tendent à se communiquer leurs qualités et leurs défauts; et l'influence qu'elles exercent ou qu'elles subissent est d'autant plus grande, que ces âmes ont entre elles des rapports plus fréquents et plus intimes. Obligé de vivre au milieu du monde, qu'il doit éclairer et purifier, ayant con-

[1] Verbum Dei habitet in vobis abundanter, docentes et admonentes vosmetipsos, in gratia cantantes in cordibus vestris Deo. Col. III. 16.
[2] Sap. v, 16.

tinuellement sous les yeux l'image de tous les désordres et de toutes les misères, le prêtre court un double péril, celui de perdre les sentiments surnaturels qu'il doit inspirer aux autres, l'horreur du péché, l'estime des vertus, l'amour de la perfection; et celui de contracter l'esprit corrompu du siècle, les passions, les préjugés et les vices des mondains; péril d'autant plus redoutable, scandale d'autant plus pernicieux, qu'il est inévitable et qu'il agit sur l'âme d'une manière lente et insensible, semblable à un air infect et malsain, qu'on ne peut s'empêcher de respirer et dont on subit à son insu l'influence délétère.

Quel moyen d'échapper à ce danger? Un des plus puissants que la Providence nous offre, c'est encore la digne et fervente récitation du saint Office. Qui ne voit combien cette pratique est propre à nous préserver des influences corruptrices du siècle? A chaque heure du jour, ce saint Office nous enlève à ce milieu séducteur où nous vivons, et de cette atmosphère viciée du monde il nous transporte dans une région toute pure et toute céleste. Là notre âme respire en liberté l'air qui lui convient, l'esprit de foi, de religion, de zèle, de charité; elle entre en rapport avec Dieu, avec Notre-Seigneur, avec les saints. Elle converse avec eux [1]. Là elle est comme sur un Thabor, bien au-dessus du monde, assez près du ciel pour entendre les oracles du Père éternel, et pour contempler, avec le divin Sauveur, la loi et les prophètes, dans une clarté que le commun des hommes ne saurait porter. Là elle se rappelle les divins préceptes; elle entend les conseils de la perfection évangélique; elle honore les vertus des saints; bien plus, elle entre dans leurs sentiments et dans leurs pensées; elle s'unit à leurs prières comme à leurs actions de grâces. Ainsi se nourrit l'esprit sacerdotal; ainsi le spectacle édifiant de la cité de Dieu fait

[1] Sacrificium laudis honorificabit me, et illic iter quo ostendam illi salutare Dei. Ps. XLIX, 23. — Ideo ab omnibus curis atque negotiis certis horis mentem revocamus, verbis orationis nosmetipsos admonentes, ne quod tepescere cœperat omnino frigescat. S. AUG. *Epist.* CXXX, 18. — In quantum homo per divinam laudem ascendit in Deum, in tantum per hoc retrahitur ab his quæ sunt contra Deum, secundum illud Isaiæ : *Laude meâ infrænabo te, ne intereas.* S. THOM. 2ª 2ᵃᵉ, *q.* 91, *a.* 1.

contrepoids aux scandales de la cité du monde; ainsi peut s'accomplir la recommandation de l'Apôtre : *In medio nationis pravæ et perversæ lucetis sicut luminaria in mundo, verbum vitæ continentes*[1].

Il est rapporté dans la vie de saint Joseph de Cupertino, cet humble religieux du dix-septième siècle que Dieu s'est plu à combler des dons les plus merveilleux, qu'étant un jour consulté par un évêque d'Italie, récemment élu, sur les moyens à prendre pour réformer son clergé et le maintenir dans l'esprit de sa vocation, il se contenta de lui répondre : « Monseigneur, si vous voulez sanctifier vos prêtres, tâchez d'en obtenir deux choses : qu'ils récitent l'Office avec piété et qu'ils disent la messe avec ferveur. Il n'en faut pas davantage pour assurer leur salut. » C'est à ces deux pratiques que ce saint religieux rapportait lui-même toutes ses journées. C'est à cette double source qu'il puisait toute sa piété. Il ne connaissait pas de livre spirituel comparable au Bréviaire. Ses délices étaient d'en réciter les prières et d'en méditer les paroles. Il y trouvait, disait-il, la lumière de son esprit et la nourriture de son âme[2].

Nous pouvons citer un exemple tout contraire, mais non moins frappant.

Il y avait naguère encore parmi nous un ecclésiastique que tous admiraient pour son génie et dont un grand nombre vénéraient la vertu. Sans autre rang dans la hiérarchie que celui qu'il tenait du caractère sacerdotal, il s'élevait au-dessus de tous par son zèle comme par son talent, et il semblait destiné à faire triompher l'Église de son ennemie la plus terrible : l'indifférence religieuse. Comment l'espoir qu'on avait en lui fut-il déçu, et pourquoi cette carrière, qui devait être si glorieuse et si sainte, eut-elle une issue si fatale? Dieu seul pourrait dire par quels degrés la chute s'accomplit à l'intérieur, et quelle en fut la première cause; mais de graves esprits ont cru en saisir la

[1] PHILIP. I, 15.

[2] Vie du Saint, par D. Bernini, ch. XII. Rome, 1722. Il ne craignait pas de rappeler l'obligation du Bréviaire à ceux qu'il savait y avoir manqué, et plus d'une fois il dit à un prêtre dont Dieu lui faisait connaître les infidélités : *Breviarium clamat ad te de terra.*

trace, lorsqu'ils ont appris que ce prêtre ne priait pas comme ses frères, et que, regardant l'Office comme une entrave à son ministère, il avait obtenu, pour mieux servir l'Église, d'être exempté du tribut quotidien auquel tout ministre sacré est tenu envers Dieu. Quoi qu'il en soit, il y a une chose qu'on peut affirmer avec certitude : c'est qu'en laissant le Bréviaire, ce prêtre s'est privé d'un grand secours, d'une grâce d'état que l'Église a cru devoir assurer à ses ministres; c'est que, s'il avait employé, comme tant d'illustres et saints ecclésiastiques, quelques-unes de ses heures à prier dans le secret, au lieu de faire admirer au monde ses lumières et ses talents, il aurait acquis d'autant plus de mérites et obtenu d'autant plus de grâces qu'il eût pratiqué plus l'humilité; c'est enfin qu'une telle chute est, pour tout ecclésiastique sage, une raison de plus d'aimer son Office, et de bénir l'Église d'avoir fait au clergé une obligation rigoureuse d'un préservatif si puissant et d'un exercice si salutaire[1].

Ici s'applique une réflexion de saint Augustin sur le joug du divin Maître. « Il y a, dit ce Père, des fardeaux d'une nature si légère qu'ils allègent tout le reste, qu'ils soulèvent même ceux qui les portent. Telles sont les ailes de l'oiseau. Sans elles, il tombe à terre, et se traîne dans la poussière; avec elles, il s'élève, il vole, il se joue dans les airs. Ainsi en est-il des charges qu'impose le Sauveur[2]. » Ainsi en est-il du saint Office en particulier. C'est une charge sans doute, mais une charge qui soutient et qui relève ceux qui la portent[3]. S'en affranchir, c'est diminuer ses forces, c'est s'appesantir; l'accepter de bon cœur et la porter avec

[1] A une demande de même genre, un autre pape avait répondu : *Maledictum studium propter quod relinquitur officium.* Rituel de Toulon.

[2] Alia sarcina pondus habet : sarcina Christi pennas habet. Nonne et avi si alas detrahas, quasi onus tollis; et quo magis onus abstulisti, eo magis in terrâ remanebit. Non volat quia tulisti onus; redeat onus et volat. Talis est sarcina Christi. Portent illam homines, non sint pigri; et invenient quam sit levis, quam suavis, quam jucunda, quam rapiens in cœlum et a terrenis erripiens. S. Aug. *In Ps.* lix. 8.

[3] Num verè leve est quod portantem non gravat sed levat? S. Bern. *Epist.* lxxii, 2.

amour, c'est se soustraire aux influences de la terre, planer au-dessus de ce monde et s'élever vers le ciel [1].

Nous avons donc dans notre Office un moyen puissant, non seulement de persévérer dans la vertu, mais encore d'avancer dans la perfection de notre état, c'est-à-dire de nous rendre conformes à Notre-Seigneur, et de devenir intérieurement d'autres lui-même.

En effet, l'Office n'a été composé, il n'est établi qu'afin d'exprimer, aussi dignement que possible, les dispositions religieuses de l'Église, ou, ce qui est la même chose, la religion dont son divin chef est la source et qu'il veut bien communiquer à ses membres. L'esprit que le Bréviaire respire, c'est celui de Jésus-Christ souverain prêtre. Les dispositions qu'il exprime, ce sont les sentiments du Sauveur avec ceux de l'Église. Chaque office est comme un tableau de son intérieur : non un tableau mort et inanimé, mais un tableau vivant, où l'on voit son esprit agir, penser, sentir; où ses sentiments sont exprimés avec une fidélité d'autant plus grande, que c'est cet esprit même qui en a dicté presque toutes les expressions. Ainsi son respect pour la majesté de son Père, son horreur du péché, sa charité pour les hommes, son ardeur pour les biens célestes, son mépris pour les vanités de la terre, son aversion pour le plaisir et les jouissances sensibles, son zèle pour toutes les vertus, l'humilité, la douceur, la pénitence, le sacrifice, s'y montrent tour à tour sous les couleurs les plus vives et dans les proportions les plus parfaites.

Mais lorsqu'au saint Office nous exprimons à Dieu les sentiments du Sauveur, lorsque nous répétons ses maximes, nous les adoptons pour nous-mêmes, nous les proférons comme si elles étaient les nôtres, comme si nous ne faisions

[1] Portant illas et portantur. Portant illas in terrâ, portantur ab illis in cœlo. S. Aug. *Serm.* ccxiv, 7. — Une ancienne tradition rapporte que, dans la solitude de la Sainte-Baume, sainte Madeleine était ravie au ciel sept fois le jour, qu'il lui était donné d'entendre les cantiques des Anges et de s'unir à leurs concerts. 22 *juillet*, v^e *leç.* N'est-ce pas là, sous une image brillante, la faveur que l'Église procure à ses ministres, en les appelant sept fois le jour à célébrer les louanges de Dieu avec les paroles de l'Esprit-Saint, dans la société des bienheureux?

avec lui qu'une seule personne. Or c'est là le secret, le grand moyen pour graver en nous ces dispositions et nous en pénétrer, en d'autres termes, pour nous unir à Jésus-Christ et nous identifier avec lui.

S'il suffit, en effet, de fréquenter les saints, pour se remplir de leur esprit et participer à leur sainteté, comment n'acquerrions-nous pas l'esprit du Sauveur, comment n'entrerions-nous pas dans ses sentiments, par l'union si étroite, si complète, si assidue, que le saint Office établit entre lui et nous [1]? Car nous ne nous bornons pas à nous approcher de lui, à considérer ses œuvres, à échanger avec lui quelques paroles : en nous acquittant de ce devoir, nous pénétrons au plus intime de son cœur, nous en contemplons les dispositions les plus cachées, nous y conformons les nôtres, ou plutôt c'est lui-même qui vient en nous, qui s'établit au centre de notre âme. Il communique sa lumière à notre intelligence, il nous échauffe de son amour, et nous pouvons dire avec vérité, comme l'Apôtre, que *ce n'est plus nous qui vivons, mais Jésus-Christ qui vit, qui parle et qui prie en nous* [2].

Il ne s'agit pas ici d'un rapprochement purement extérieur ou d'un simple contact : il s'agit d'une union bien plus intime, fondée sur l'identité du principe divin, qui agit en notre chef, le Fils de Dieu fait homme, et en chacun de nous comme dans ses membres; d'où résultent d'abord une identité d'action, cette force divine agissant partout de la même manière, et ultérieurement une identité d'état, d'habitudes, de dispositions à l'égard de toutes choses.

Ainsi, quand ce saint Office est dignement rempli, c'est comme une communion de toutes les heures à l'intérieur du Verbe incarné [3], et par là même un complément admirable de la communion eucharistique. A l'autel, il est vrai, nous recevons Notre-Seigneur tout entier; nous le

[1] Si, qui cum spiritualibus viris colloqui solent, brevi sic commutantur ut illorum prudentiam referant, quid dicere convenit de his qui cum Domino colloquia miscent? S. Chrys., *De Orando Deo*, lib. II.

[2] Hæc omnia operatur unus atque idem Spiritus, dividens singulis prout vult. I Cor. xii, 11.

[3] Galat. ii, 20.

recevons avec toutes ses dispositions, et notre âme s'unit à son âme comme notre chair s'unit à sa chair. Mais nous ne voyons rien de particulier qui nous indique en détail ses sentiments et ses pensées, qui les rapproche des nôtres, qui agisse sur nos penchants et sur nos jugements pour les conformer aux siens [1]. Le saint Office nous offre cet avantage. Il distribue en nous, pour ainsi dire, ce divin trésor; il en déploie à nos yeux toutes les richesses; il nous force à les considérer l'une après l'autre, et à nous les approprier. Chaque pensée, chaque affection, chaque maxime du Sauveur devient une de nos pensées, une de nos affections, une de nos maximes. Par ce moyen, une œuvre d'assimilation s'accomplit; un nouvel esprit s'insinue dans notre âme et lui communique peu à peu une nouvelle vie: *In venas mentis ac vires animæ succus Verbi descendit æterni* [2]. Ainsi se forme l'homme nouveau, la nouvelle créature, établie selon Dieu dans la justice et dans la sainteté [3]. Ainsi croît en nous un autre que nous, bien supérieur à nous, Jésus-Christ, le prêtre parfait, l'unique prêtre digne de la majesté divine. Il devient tout en tous. Ceux qui nous écoutent l'entendent, et ceux qui le connaissent admirent en nous un autre lui-même : *Sacerdos alter Christus.*

III

Voilà donc quel a été le dessein de l'Église en instituant le saint Office, et en l'imposant à ses ministres. Elle n'a pas voulu seulement pourvoir au culte divin et faire rendre

[1] Quis mihi det te fratrem meum, sugentem ubera matris meæ, ut sanguis tuus sanguinem meum tangat et tergat; ut fons aquæ tuæ de scaturigine recti cordis, per venas boni operis in finem æternæ felicitatis exiliat? *Offic. Sep. Dolor. B. M. V.* Resp. VI.

[2] S. Ambr. *in Psalm.* I, n° 33. — Hoc poculum bibe de quo dixit Propheta : *Et poculum tuum inebrians quam præclarum est!* Psalm. XXII, 5. Utrumque poculum bibe Veteris et Novi Testamenti, quia in utroque Christum bibis. Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo Dei. Hoc verbum bibe, etc. S. Ambr. *ibid.*

[3] In Christo nova creatura. II. Cor. VI, 17. Galat. VI, 15. Ephes. IV, 24.

au Seigneur, sur la terre comme dans le ciel, des hommages non interrompus. Elle ne s'est pas seulement proposé de multiplier ses prières à l'égal de ses besoins, afin que Dieu multipliât ses grâces dans la même proportion. Elle a eu surtout en vue de pourvoir à notre persévérance et à notre sanctification, de nous pénétrer des pensées et des dispositions de notre divin chef, et de nous unir tous ensemble avec lui, dans un même esprit et dans un même cœur.

Tel est le fruit que retirent de l'Office tous les ecclésiastiques qui s'en acquittent avec une vive foi et une sincère religion. Les sentiments du Sauveur, l'esprit du sacerdoce, l'estime des choses saintes, le mépris du monde, l'amour des vertus, le désir du ciel, voilà ce qu'ils y puisent peu à peu; et c'est la conviction du profit qu'ils en tirent, qui leur inspire tant d'estime et de zèle pour leur sainte fonction. Ils s'y attachent d'autant plus qu'ils ont plus à cœur leur sanctification, et qu'ils sentent davantage le besoin de s'unir à Dieu et de se remplir de ses grâces [1].

Je ne m'étonne pas de lire, dans les Mémoires des prêtres déportés, ces actes de martyrs ajoutés par la révolution française à l'histoire de l'Église [2], qu'un des amusements les plus cruels de leurs féroces gardiens, c'était d'enlever aux prêtres condamnés leur livre de prière et de les mettre dans l'impossibilité de s'acquitter du saint Office. On eût voulu, pour désoler leur patience, leur ôter la

[1] Mgr Bruté, d'abord directeur au séminaire de Baltimore, puis premier évêque de Vincennes aux États-Unis (m. 1846), notait chaque soir les choses principales qu'il avait faites ou qui lui étaient arrivées dans le jour. Entre autres indications édifiantes, je distingue celle-ci, éloquente dans sa brièveté : *A quatre heures, j'ai dit mon Bréviaire. Oh! les merveilles de cet Office du Saint-Sacrement!...* — Ce peu de mots font connaître à la fois le cœur du missionnaire, l'estime qu'il faisait du saint Office, et les joies qu'il y goûtait.

[2] *Relation des peines et des dangers encourus par les prêtres du diocèse de Tours, déportés en* 1793, par M. Leproust, déporté. — *Récit abrégé des souffrances de près de huit cents ecclésiastiques... aux environs de Rochefort*, par un curé du diocèse de Paris. — *Relation de l'abbé Maugras.— Mémoire de Mgr de Beauregard*, t. II, p. 294. — *Relation de ce qu'ont souffert les prêtres français détenus, en* 1794 *et* 1795, *à bord des vaisseaux* les Deux-Associés *et* le Washington, *dans la rade de l'île d'Aix.* Paris 1801.

pensée du ciel et le souvenir de Dieu : on leur enlevait du moins ce qui servait à entretenir l'une et l'autre. C'était une de leurs plus pénibles privations. Aussi gardaient-ils comme un trésor les rares exemplaires qu'ils avaient pu sauver[1]. Lorsqu'ils étaient un certain nombre dans un même cachot, ils se rassemblaient par groupes auprès des lucarnes pour suivre la lecture que l'un d'eux en faisait à haute voix. Quelquefois un gardien impitoyable, apercevant ce livre consolateur, le leur arrachait des mains et en jetait les pages au vent. On les voyait alors ramasser avec empressement ces feuilles éparses, en rapprocher les lambeaux et tâcher de suppléer de mémoire à ce qu'ils n'avaient pu recouvrer. Tant ils trouvaient de douceur dans ces saintes paroles, qui avaient servi si longtemps d'aliment à leur âme! Tant ils étaient heureux, dans leur isolement, de s'unir encore en esprit à leurs frères, d'entrer avec eux dans le cœur du divin Maître, et, suivant une parole de saint Cyprien, de prier Dieu dans le langage de Dieu!

Voici comment l'un d'entre eux, M. Dumonet, ancien principal du collège de Mâcon, prêtre d'une grande foi et d'une rare énergie, exprimait ses sentiments en une pièce de vers latins, écrits dans les derniers jours de sa vie pour

[1] Au mois de juillet 1792, deux mois avant le massacre des Carmes, six ecclésiastiques d'Avignon ayant été condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire de cette ville, pour refus de serment à la constitution schismatique du clergé, on les conduisit au lieu des exécutions pour y subir leur sentence. Le plus âgé se montra le plus intrépide. C'était M. Bravard, vieillard de soixante et onze ans, depuis longtemps directeur du séminaire de Saint-Charles. Entouré de furieux qui l'injuriaient et le menaçaient de leurs armes, il ouvre son Bréviaire, dont il n'avait pas voulu se séparer, et commence à le réciter en marchant au supplice. Un des bourreaux, outré de ce sang-froid, lui fait tomber le livre des mains et le fait rouler à terre par dérision. Le digne prêtre le relève tranquillement en disant : « Laissez-moi donc me disposer à la mort; vous voyez que je n'ai personne pour m'y préparer. » Puis il se remet à prier. Au moment de l'exécution, les bourreaux se font un jeu de le faire souffrir; ils le frappent longtemps de leurs sabres avant de lui donner le dernier coup. Enfin ils l'avertissent qu'ils vont l'achever. « Quand vous voudrez, » répond-il. Et il présente la tête, vérifiant par sa fermeté cette parole de saint Cyprien : *Sacerdos, Evangelium Christi tenens, occidi potest, vinci non potest.* (*Vie de M. Emery*, t. I, p. 463.)

faire diversion à ses peines et trouvés après sa mort à bord du *Washington :*

Sacra volumina si saltem solatio haberent!
Sollicitudinibus pressos quàm sacra levarent
Cantica! Quàm dulces haurirent fonte perenni
Lætitiæ sensus! Solatia tanta negantur.
Tot gladios inter pietas gemebunda silescit.
. . . . . .
Hæc ego scribebam dum me Neptunus haberet
Perfidus et diris agitaret fluctibus ægrum [1].

Héritiers du même sacerdoce, en possession du même trésor, félicitons-nous de notre partage et sachons nous en montrer dignes. Disons avec le Psalmiste, dans le même sentiment que lui : *Bonum est confiteri Domino, et psallere nomini tuo, Altissime* [2]. Respectons notre saint Office jusque dans sa forme extérieure, dans ce *Bréviaire* que nous avons sans cesse entre les mains [3]. Ne craignons pas de témoigner l'es-

[1] Ajoutons encore cet exemple, plus ancien, mais non moins frappant, rapporté par Ern. Muller dans sa *Théologie morale* (1879). « Beatus Joannes Sarcander, parochus Holleschoviensis in Moravia, martyr (17 Mart. 1620), in carcere inclusus, per totum corpus adustus, dirissimis cruciatus doloribus, quamdiu in vivis erat, Horas canonicas dicere numquam destitit, Cumque manibus per tormenta distortis folia Breviarii vertere non valeret lingua sua eum in finem usus est. Tribus Carthusianis, qui cum ipso in carcere erant detenti, amice monentibus ut viribus fractus ab Officio divino persolvendo se temperaret, protinus reposuit : « Psallam Deo meo, quamdiu fuero : educet animam meam de lacu miseriæ. Lingua mea tota die meditabitur justitiam ejus, et non tacebit laudem ejus. Amantissimi Patres, magnificate Dominum mecum et exaltemus nomen ejus in idipsum. »

[2] Psalm. xci, 2.

[3] C'est un sentiment que l'Esprit de Dieu inspire à toutes les âmes religieuses. Un jour, dit Mgr Dabert, évêque de Périgueux, quelqu'un avait posé par mégarde un chandelier sur le Bréviaire de M. Vernet. « Mon ami, dit aussitôt ce digne Supérieur, ôtez ce chandelier. Ce livre est un Bréviaire; il contient la parole de Dieu : il ne convient pas de rien poser dessus. » *Vie de M. Vernet, supérieur du séminaire de Viviers*, liv. IV. — On lit un trait semblable dans la *Vie de M. Hurtevent, fondateur du séminaire de Lyon.* — Sainte Catherine de Bologne (1463) avait une telle estime du saint Office, qu'elle voulut écrire tout son Bréviaire de sa propre main et l'orner avec tout le soin possible. Ce n'était pas pour elle une occupation commune, ni une simple œuvre d'art; c'était un exercice de foi et de piété. Elle n'employait à ce travail que les jours de dimanche et de fête; et elle se pénétrait tellement des choses qu'elle transcrivait, que souvent, les larmes s'échappant de ses yeux, il fallait lui enlever les pages qu'elle avait peintes, de peur qu'elle n'en ternît la beauté. On garde encore aujourd'hui, comme une relique précieuse, ce Bréviaire écrit en entier de sa main, et orné d'images coloriées de Notre-Seigneur et des saints. Il nous a été donné de le vénérer, avec le corps de la sainte, miraculeusement conservé dans sa cellule, changée en chapelle. Acta SS. 9 *Mart.*

time que nous en faisons. J'aime, je l'avoue, ce pieux lévite épris d'une telle affection pour son livre d'Office qu'il ne s'en séparait jamais, ni le jour ni la nuit. Il faisait pour lui ce que faisait Alexandre pour le chef-d'œuvre d'Homère, ce que faisait saint Yves pour le Livre des livres[1]. Parfois, avant de l'ouvrir ou après l'avoir fermé, il le baisait avec amour. Comme saint François de Sales, il ne pensait pas qu'il y eût un plus beau livre après l'Évangile. Souvent il lui appliquait les paroles de saint Augustin sur le Psautier : *Psalterium meum, gaudium meum*[2]; ou celles de l'Esprit-Saint faisant l'éloge de la Sagesse : *Si justitiam quis diligit, prudentiam docet et virtutes... Proposui ergo hanc adducere mihi ad convivendum, sciens quoniam mecum communicabit de bonis, et erit allocutio cogitationis et tædii mei. Non enim habet amaritudinem conversatio ejus, nec tædium convictus illius, sed lætitiam et gaudium*[3].

Cependant, ô mon Dieu! ce que j'admire, ce que j'envie par-dessus tout, c'est le bonheur de ceux qui conservent jusqu'à la mort l'esprit de religion et de prière que vous leur donnez avec ce saint Office; qui, loin de mettre obstacle par leur relâchement aux fruits que leur prière doit produire, y apportent chaque jour une plus grande ferveur et des dispositions plus parfaites. De tous les éloges qui peuvent orner la tombe d'un ecclésiastique, je n'en vois pas de plus beau, de plus désirable que celui que l'Esprit-Saint a fait du divin Psalmiste, et que nous répétons si souvent en l'honneur des saints pontifes : *Ecce verus Dei cultor... De omni corde suo laudavit Dominum, et dedit in celebrationibus decus, et dilexit Deum qui fecit illum*[4].

[1] Bibliorum codicem capiti instar pulvinis supponebat. Brév. rom., 19 *mai*, lect. v.

[2] *In Psalm.* CXXXVII, n° 3.

[3] SAP. VIII, 9 et seq.

[4] ECCLI. XLVII, 12. — Un pieux et savant ecclésiastique de Tours, R. Ouvrard, chanoine de Saint-Gatien, auteur de la *Défense de l'ancienne tradition des Églises de France* (1678), voulut qu'on gravât sur sa tombe ces deux vers, où l'on trouve l'expression de ses sentiments et l'abrégé de sa vie :

Dum vixi, divina mihi laus unica cura.
Post obitum, sit laus divina mihi unica merces!...

CHAPITRE III

Des défauts à éviter.

I

Dans la récitation du saint Office, un ecclésiastique a deux dangers principaux à éviter : les préoccupations qui troublent, et la routine qui ôte la sensibilité, qui fait même perdre quelquefois la conscience de ce qu'on fait. Nous nous bornerons à indiquer ce double écueil avec les motifs que nous avons de nous en garantir.

Comment l'âme serait-elle libre de s'élever à Dieu et de s'entretenir avec lui, si l'esprit est préoccupé de pensées terrestres, si le cœur est agité par des sentiments profanes? En vain fera-t-elle effort pour échapper aux idées qui l'obsèdent et aux affections qui la troublent : la force de l'habitude l'emportera presque toujours sur le désir de la volonté. Il n'est personne qui n'en ait fait l'expérience. La prière demande du calme; et, pour bien prier habituellement, il faut commencer par se faire une sainte habitude du recueillement et de la paix intérieure [1].

[1] Factus est in pace locus ejus et habitatio ejus in Sion. Ps. LXXV, 3.

L'âme du prêtre devrait donc être, comme la maison de Dieu, toujours tranquille, silencieuse, vide de toute image profane, uniquement remplie par la majesté divine : *Domus orationis*. Mais trop souvent, hélas! il en est de ce temple comme de celui de Jérusalem : au lieu d'un sanctuaire inaccessible au tumulte et aux occupations du monde, c'est comme une place publique ouverte de tous côtés, où les objets les moins religieux pénètrent librement, où tous les bruits du monde ne cessent de retentir [1].

Dans les premières années du saint ministère, il semble plus facile de tenir son âme dans la paix. On a moins d'occupations alors, moins de rapports avec le monde, moins de responsabilité; mais on est si ardent, si inquiet, si impatient! A défaut de causes extérieures, l'âme trouve en elle-même une source intarissable d'agitation et de soucis. C'est tour à tour une étude qui absorbe, un projet qui enchante, un désir ou une espérance qui transportent. Bientôt, d'ailleurs, les occupations se multiplient et s'aggravent. On sent qu'on se doit aux bonnes œuvres, et on s'y livre sans réserve, au point de perdre l'empire de ses pensées et de soi-même. Dès lors les journées deviennent une suite non interrompue d'impressions, de sentiments, d'actes irréfléchis ou purement naturels; et la prière est comme une distraction perdue au milieu de mille autres. On ne vit plus que hors de soi et loin de Dieu [2]. Pendant quelque temps on s'inquiète de ce désordre, on se flatte d'y remédier; mais peu à peu on s'y accoutume, on s'y résigne. Marthe cesse de porter envie à Marie; elle finit même par se faire un honneur et un besoin du partage qu'elle s'est

[1] Pleni rimarum, effluimus undique. S. Bern. *Serm. in Dom. in Oct. Assumpt.* 11.

[2] Olim erat mihi cor cereum quod liquesceret; horrebam audire, quanto magis verbo proferre, quidquid non provocabat ad Christum; omnes nugas verborum sæcularium velut morsus serpentium deputabam... Nunc autem durus et saxeus, dum negotiis jugiter exterioribus atteror, proh dolor! tanquam alter Samson, effossis oculis non frontis sed cordis, curarum sæcularium molam volvo. S. Petr. Dam. Opusc. XIX, *De abdic. episc.* v.

fait[1]. Rien n'est moins rare, dit saint Grégoire le Grand, que de trouver des prêtres qui mettent, comme les gens du monde, leur mérite et leur bonheur dans une activité sans mesure, qui les ravit au recueillement et à eux-mêmes. Continuellement empressés, agités, haletants, oubliant ce qu'ils font pour songer à ce qu'ils vont faire, ils semblent incapables de fixer leur esprit à quoi que ce soit[2]. Les entretiens silencieux que l'Église les oblige d'avoir avec Dieu, leur semblent fades, en comparaison de ceux auxquels ils sont habitués avec les créatures; et, loin de se décharger, comme les apôtres, des occupations extérieures pour vaquer plus librement à la prière, ils se décharge-raient volontiers de l'obligation de prier, pour avoir plus de temps à donner à leurs relations avec le monde et aux affaires même les plus vulgaires.

Tel est donc le premier défaut auquel on est exposé dans le saint ministère : l'excès de l'activité, l'empressement, la préoccupation. Si l'on manque de vigilance pour s'en préserver, ou de courage pour en combattre le progrès, il en amène un autre, plus dangereux encore et plus tyrannique : la négligence habituelle ou la routine.

En effet, tandis que l'âme, absorbée par ses préoccupations, s'accoutume à ne pas se contraindre et à parler à Dieu sans cesser de penser au monde, elle se familiarise avec les formules saintes. A force de prononcer sans réflexion les mêmes paroles, l'esprit distrait et le cœur indifférent, on acquiert la malheureuse facilité de les répéter machinalement, d'une manière instinctive et comme à son insu. Rien de plus funeste que cette disposition. Comme elle a pour effet de substituer à l'action libre et réfléchie de la volonté un principe aveugle et fatal, elle enlève à l'âme l'empire qu'elle doit avoir sur ses actes, et par conséquent elle tend à détruire tout le mérite de ses œuvres. Une fois sous l'empire de ce défaut, la volonté n'agit plus : la routine la remplace; les organes seuls s'exercent. On

[1] Felix domus, et beata congregatio, ubi de Mariâ Martha conqueritur! S. Bern. *Serm.* III *de Assumpt.* 2.

[2] S. Greg. M. *De curâ past.* II, VII.

récite toujours les paroles prescrites; on fait les signes d'usage; mais ce ne sont plus que des mouvements extérieurs dont on n'a guère conscience. L'esprit et le cœur n'y sont pour rien. On prie comme on marche, comme on entend, comme on voit, comme on fait la plupart des actes de la vie ordinaire, sans y penser, sans se rendre compte de son action, de ses motifs, de son but. C'est à peine si l'on songe quelquefois qu'on s'adresse à Dieu, qu'on est en sa présence, en rapport immédiat avec lui[1].

Il n'est pas une pratique de piété où l'on ne soit exposé à tomber dans ce défaut. Même au pied des autels, même dans les fonctions les plus solennelles, dans l'administration des sacrements, dans la célébration des divins mystères, on en subit l'influence; mais nulle part on n'a autant de raison de le craindre ni moins de secours pour s'en défendre que dans la récitation du saint Office.

Qu'on y songe, en effet. Il ne s'agit pas de faire en passant un acte religieux d'une durée plus ou moins considérable; il s'agit d'un exercice de tous les jours et de tous les moments du jour, d'un exercice non moins long que monotone, qui se réduit extérieurement à lire des yeux et à prononcer des lèvres certaines formules qui, à quelques variantes près, reviennent sans cesse aux mêmes heures et dans le même ordre. Ce n'est pas à l'autel que cette fonction s'accomplit, dans les heures les plus tranquilles, quand l'attention est excitée par l'appareil des cérémonies, par la multitude des assistants, par les regards des fidèles :

[1] Le trait suivant, attesté par un prélat vénérable, montre jusqu'où peuvent aller les funestes effets de la routine : « Un jour, le prédicateur d'une Retraite pastorale ayant parlé avec force contre ce défaut, un grand nombre d'ecclésiastiques se reconnurent aux tableaux qu'il en traça, et plusieurs convinrent qu'ils avaient passé des journées entières sans faire aucun acte véritable de foi, d'espérance et de charité. Mais ce qui frappa le plus, ce fut l'aveu, presque public, que fit l'un d'entre eux d'avoir passé des mois entiers sans aucun retour intérieur vers Dieu. Vainement on lui représenta que ce fait était incroyable; qu'ayant rempli ses fonctions avec une certaine exactitude, il était impossible qu'il n'eût pas eu de temps en temps de bonnes pensées et quelque pieux mouvement. Il continua d'affirmer que tel avait été son état : et sur un témoignage aussi précis, on convint qu'il avait manqué grièvement au premier précepte du décalogue et vécu dans le péché. » Devie, *Mémorial du clergé.*

c'est, ordinairement du moins, dans les moments et dans les lieux qui portent le moins à la prière, au sortir d'un long entretien, d'une étude laborieuse, d'une récréation dissipante; c'est en présence d'un travail commencé, sur le théâtre d'agréables distractions; ou bien c'est à l'écart, mais dans un isolement où l'on n'a que Dieu pour témoin et où la bienséance ne peut venir au secours de la religion et de la ferveur[1]. Oh! qu'il faut de foi, d'esprit de prière, de fidélité à la grâce, pour réveiller sans cesse une vigilance que tout tend à assoupir, et pour ne pas s'abandonner les yeux fermés à l'attrait si puissant et si doux de l'apathie et de la nonchalance!

Aussi qu'arrive-t-il le plus souvent, et comment s'accomplit en trop d'endroits ce grand ministère de la prière publique? Sans doute il n'y a que Dieu qui voie le fond des cœurs, et lui seul pourrait dire avec certitude combien il compte parmi ses ministres de zélés et fervents adorateurs[2]. Mais si l'on s'en rapporte aux apparences, si l'on juge, par le dehors, des dispositions intérieures, n'a-t-on pas lieu de craindre qu'il ne reçoive souvent l'hommage des lèvres plutôt que celui du cœur, et que cette multitude d'hommes occupés sur la terre à célébrer son nom n'offrent à ses regards un spectacle bien différent de celui des bienheureux absorbés dans une même adoration et enflammés d'un même amour[3]?

Un pieux auteur rapporte qu'une nuit, comme les prêtres d'une célèbre collégiale, réunis pour chanter matines, achevaient le dernier nocturne de la fête du lendemain, une voix du ciel se fit entendre dans l'église et prononça distinctement ces mots, qui jetèrent l'effroi dans toutes les âmes : *Il n'y a qu'un seul homme ici qui m'ait vraiment glorifié*[4]. Or ces prêtres ne semblent pas avoir passé pour dé-

[1] Privatam et solitariam psalmodiam acedia oppugnat. S. Joan. Clim. *Grad.* xxviii.

[2] Qui scrutatur corda Deus scit quid desideret Spiritus. Rom. viii.

[3] Quàm multi sonant voce, et corde muti sunt! S. Aug. *in Joan. tract.* xxv et *in Ps.* cxix. — Multi in novitate suæ conversionis ferventer orant, posteà languidè, posteà frigide, posteà negligenter. S. Aug. *in Ps.* lxv.

[4] Thom. Catempr. *Miraculorum mirabilium liber*, II, xl, 10.

réglés ou avoir été moins fervents que beaucoup d'autres. Que verrait-on donc s'il plaisait à Dieu de désigner ainsi à la fin de chaque jour les ecclésiastiques qui se sont acquittés dignement de leur saint Office? Ne serait-on pas surpris et effrayé à la fois du petit nombre de ministres fidèles et de la multitude de ceux qui ne remplissent qu'extérieurement ou sans dévotion un ministère si important et si sublime?

II

Du reste, le relâchement fût-il rare en cette fonction, il suffit qu'il soit possible pour qu'on le signale et que chacun veille à s'en préserver; car quoi de plus contraire à nos intérêts spirituels, au bien de l'Église et à la gloire même de Dieu?

Je n'examine point en quel cas la dissipation et l'habitude de la négligence iront jusqu'à violer d'une manière grave la loi ecclésiastique qui fait du saint Office une dette de justice pour les ministres sacrés. Je réserve aux théologiens la décision de cette question. Mais quand on n'aurait pas à craindre ce péril, quand on serait sûr d'accomplir l'essentiel de l'obligation en récitant la lettre, n'est-il pas du moins incontestable que toute négligence à cet égard sera, pour celui qui s'en rendra coupable, la cause du préjudice le plus regrettable?

Elle lui enlèvera d'abord ses plus douces consolations. Le Bréviaire, avons-nous dit, est une source de jouissances pour le prêtre; c'est son délassement dans ses fatigues et sa consolation dans ses ennuis. *Quam dulcia faucibus meis eloquia tua*[1]! peut-il dire au Seigneur avec le Psalmiste: *exultabunt labia mea cum cantavero tibi*[2]! Mais c'est à condition de chanter comme lui de toute son âme, de s'unir à Dieu en le priant, de savourer sa parole. Quel charme

[1] Psalm. cxviii, 103.
[2] Psalm. lxx, 23.

peut-on trouver à la récitation du saint Office, si l'on y apporte un esprit dissipé et un cœur indifférent? En vain les lèvres prononcent les plus belles formules, si la pensée est absente, si le sentiment fait défaut. C'est l'esprit qui vivifie [1]; c'est la moelle, non l'écorce, qui nourrit l'âme. Loin de réjouir et de fortifier, une prière purement extérieure rebute et fatigue. On sent que c'est un exercice stérile, une tâche ingrate, un labeur sans raison et sans fruit : *Cogitationes meæ dissipatæ sunt, torquentes cor meum : ubi est nunc præstolatio mea* [2]?

Avec les consolations de la prière, un prêtre dissipé perd la plus grande partie de ses mérites.

L'Office bien récité a certainement une grande valeur devant Dieu. C'est une suite d'actes de religion, de reconnaissance, d'amour, de componction, de louanges, des plus excellents et des plus méritoires. Croyez-le bien, dit saint Cyrille de Jérusalem, aucun de ces actes n'est sans fruit; aucun n'est perdu devant Dieu. Vous ne faites pas une invocation, vous ne récitez pas un psaume, soit en particulier, soit en public, dont le Seigneur ne tienne compte et qu'il n'inscrive au livre de vie [3].

O quantis nobis, aliisque, profectibus essent
  Verba precum, sapidè si recitata forent!
Essent scripta Dei, psalmi, solatia nostra,
  Inque fide edoctis quâm pia sensa darent!
Actibus in lectis heroum christicolarum
  Dum peteremus idem cor, sequeremur eos,
Sanctorumque Patrum sermones instruerent nos.
  Immemores horum, repere nonne pudet [4]?

Aussi, un saint ecclésiastique qu'on exhortait à la confiance sur son lit de mort demandait-il qu'on lui mît son

[1] II Cor. III, 6.

[2] Job XVII, 15. — Misceri non possunt vera vanis, æterna caducis, spiritualia corporalibus, summa imis; ut pariter sapias quæ sursum sunt et quæ super terram... Hinc ista sterilitas animæ et devotionis inopia. Non sapit psalmus; non legere libet; non orare delectat. Ideo ad opus piger, ad vigilias somnolentus. S. Bern. *In Cant.* LIV, 8.

[3] Confide; operare; nihil enim eorum perdetur. Inscripta est omnis oratio tua et psalmodia. S. Cyrill. Hier. *Catech.* XV.

[4] Sartelon.

Bréviaire entre les mains. « C'est là ce qui m'encourage le plus, disait-il. Après avoir béni et prié Dieu si longtemps sur la terre, ne puis-je pas espérer d'être admis à le prier et à le bénir éternellement au ciel! » Le prêtre qui parlait ainsi était un homme de foi, de charité et de recueillement. Il ne s'était pas contenté de réciter extérieurement et servilement les paroles sacrées, il les avait *méditées* durant le jour, comme le Psalmiste [1]; il s'en était entretenu *en lui-même,* suivant l'avis de saint Paul; *il les avait chantées continuellement au fond de son cœur* [2]. Mais si c'eût été un prêtre négligent et dissipé, aurait-il eu la même confiance? S'il n'avait prié que des lèvres, sa prière eût-elle duré plus d'un demi-siècle, de quoi son Office lui aurait-il servi au tribunal de Dieu? *Quid prodest psalmus nisi devotio comitetur? Psallere sine devotione est quasi os sonans et cymbalum tinniens* [3].

Hélas! combien de ministres sacrés à qui Dieu dira au moment de la mort qu'ils ont perdu leurs prières et leur peine [4]! Combien d'ecclésiastiques pour qui il vaudrait mieux n'avoir jamais exercé ce saint ministère, ou n'y avoir consacré que les premières années de leur vie sacerdotale! *Le Bréviaire,* disait le père Eudes aux membres de sa société, *le Bréviaire à réciter, quel compte à rendre au dernier jour! Je ne doute pas qu'un grand nombre ne soient retenus longtemps dans le purgatoire pour leur tiédeur à s'acquitter de ce devoir!*

[1] Exultabunt labia mea, sed et lingua mea totâ die meditabitur justitiam tuam. PSALM. LXX, 26. — Os justi meditabitur sapientiam. PSALM. XXXVI, 20.

[2] EPHES. V, 9.

[3] S. HIER. Can. *Non mediocr.* 23. *De Consec.* dist. 5.

[4] Seminastis multum, et intulistis parum; comedistis, et non estis saturati. AGG. I, 6. — Sic nos tu visitas, sicut te colimus, disait souvent un fervent religieux.

[5] *Vie du P. J. Eudes, par le P. de Montigny,* l. X. — Un des ecclésiastiques les plus pieux du dix-septième siècle, Ant. Roussier, avait pour le saint Office une grande dévotion. Il ne négligeait aucune occasion d'inspirer l'estime et l'amour du Bréviaire. Quelques moments avant de mourir, priant à haute voix pour le clergé, il disait : *Seigneur, faites à tous vos prêtres la grâce de bien dire l'Office.* P. HANART, *Recueil de vies de bons prêtres.* 1665.

Réciter l'Office avec négligence, sans attention et sans ferveur, ce n'est donc pas seulement changer une pratique consolante et méritoire en un travail rebutant et stérile : c'est encore se rendre coupable envers Dieu, et abuser positivement d'une de ses grâces les plus précieuses [1].

Heureux les ecclésiastiques à qui la conscience ne reproche rien à cet égard, qui sont habitués à méditer les paroles qu'ils prononcent, et qui nourrissent leur âme en glorifiant le Seigneur! Comme un arbre planté sur le courant des eaux et rempli d'une sève vigoureuse, ils donneront dans la saison un fruit abondant et savoureux. Mais malheur aux prêtres dont la pensée n'aime pas à se fixer sur le divin Maître, dont le cœur désavoue les paroles qu'ils lui adressent, qui récitent des prières sans rien désirer, sans rien ressentir, sans rien demander! C'est en vain que leurs lèvres se fatiguent [2]. Au lieu d'être pour eux une source de grâces, leur prière fera leur condamnation [3]; et loin de leur concilier l'indulgence du souverain Juge, leur piété purement apparente attirera sur leur tête un châtiment plus rigoureux : *Simulantes longam orationem, hi accipient damnationem majorem* [4].

Encore s'ils ne compromettaient qu'eux-mêmes; mais une telle négligence nuit essentiellement au bien de l'Église et aux intérêts de Dieu.

Il existe, avons-nous dit, entre l'Église et Dieu une sorte de pacte, d'engagement réciproque, qui oblige l'une à demander et à remercier sans cesse, l'autre à accorder sans mesure. En même temps il y a entre l'Église et ses mi-

[1] Quæ segnitia est alienari et capi cogitationibus ineptis et profanis, cùm Dominum precaris, quasi sit aliud quod debeas magis cogitare quàm quod cum Deo loqueris? Hoc est, quando oras Dominum, majestatem Dei negligentiâ orationis offendere. S. Cypr. *de Orat. Dom.*

[2] On trouva dans le Bréviaire du savant Hortius, curé de Cologne (m. en 1644), cette maxime écrite de sa main : *Si cor non orat, in vanum lingua laborat.* C'est la même que celle de S. Isidore de Séville : *Oratio cordis est, non labiorum.*

[3] Labor labiorum ipsorum operiet eos. Psalm. cxxxix, 10. Ore suo benedicebant et corde suo maledicebant. Psalm. lxi, 5.

[4] Luc. xx, 47. Voir Acta Sanct., 16 juin. — *Vie de sainte Lutgarde*, III, 11.

nistres sacrés un autre contrat, en vertu duquel ceux-ci sont tenus de prier Dieu pour elle; et de lui offrir, au nom de tous ses membres, un tribut de louanges et de supplications [1]. Cet engagement lie de la manière la plus étroite le sacerdoce et le peuple chrétien; et même, à l'égard des pasteurs, il prend un caractère de justice encore plus rigoureux, puisqu'ils n'entrent en possession de leur dignité et qu'ils ne peuvent en revendiquer les avantages qu'à condition d'en accepter la charge et d'en remplir les obligations [2]. Exemple admirable d'une pieuse et touchante solidarité! Obligés de vaquer aux soins matériels de la vie, la plupart des chrétiens ne pouvaient satisfaire convenablement par eux-mêmes au précepte de la prière [3]; l'Église, leur mère commune, choisit parmi eux ceux qu'elle juge les plus dignes de ce ministère, et les consacre corps et âme au culte du Seigneur; elle statue qu'à l'avenir ils auront à louer Dieu et à l'invoquer en faveur du peuple : *fungi sacerdotio et habere laudem in nomine ejus* [4]; et en même temps elle déclare que le peuple, fournissant à leur subsistance, aura part à leur mérite et sera déchargé de sa dette à l'égard de Dieu. Par ce moyen, tous les intérêts se concilient, tous les besoins sont satisfaits, tous les biens deviennent communs; et chaque fidèle contribue à rendre au Seigneur l'hommage incessant que sa grandeur réclame [5].

[1] Presbyteri officium in orando Deum pro totius Ecclesiæ prosperitate situm est; ideòque proventus et beneficia sacerdotibus conferuntur ut ipsi pro populo precibus ac votis insistere, ejusque debeant peccata portare. S. Petr. Dam. *Epist.* xiv, lib. IV.

[2] C. *Presbyter mane*, dist. 91. — C. *Si quis sacerdotum*; et C. *Eos etiam*. dist. 81. — Omnibus dictum est : *Petite, et accipietis*; his vero ut semper petant, nec pro semetipsis tantùm sed et pro totâ Ecclesiâ Dei, ut vincat populus qui sub ipsis est hostes illos invisibiles; ut stent sicut Moyses, levatis semper interioribus animi manibus in cœlum, in confractione, in conspectu Dei, ad avertendam iram ejus, ne disperdat populum suum assiduè precantem. *Conc. Colon.*, p. II, c. iv, 1536.

[3] Solliciti sunt quæ sunt mundi, et divisi sunt. I Cor. vii, 33.

[4] Eccli. xlv, 19.

[5] Sicut in uno corpore multa membra habemus, omnia autem membra non eumdem actum habent, ita multi unum corpus sumus in Christo, singuli autem alter alterius membra, habentes autem donationes secundùm gratiam quæ data est nobis differentes. Rom. xii, 4, 5.

Mais que s'ensuit-il, par rapport aux ministres sacrés? C'est qu'ils n'ont pas d'obligation plus stricte que le saint Office, et qu'ils ne sauraient mettre trop de soin à s'en bien acquitter; c'est qu'ils doivent s'appliquer à eux-mêmes l'avis que le roi Ézéchias adressait aux prêtres et aux lévites de l'ancienne loi : *Filii mei, nolite negligere : vos elegit Deus ut ministretis ei colatisque eum*[1]. D'un côté, il est de foi que nul ne peut acquérir par lui-même aucun mérite, que la grâce est nécessaire pour la persévérance des justes comme pour la conversion des pécheurs, et qu'une multitude d'âmes se trouvent à chaque instant en suspens entre le ciel et l'enfer, de sorte que leur sort éternel dépend des secours plus ou moins puissants qu'ils reçoivent d'en haut. D'autre part il est incontestable que la prière est la condition ordinaire pour attirer les dons de Dieu, et que la prière publique, surtout celle de l'Église, exerce une influence directe et considérable sur la part de grâces faite à chacun de ses membres. S'en acquitter avec négligence, sans attention et sans piété, c'est donc mettre obstacle à l'effusion de ces grâces; c'est en réduire la mesure, c'est diminuer d'autant les chances de salut ou de sanctification d'un certain nombre de fidèles. Comment affronter sans frayeur une telle responsabilité? Comment ne pas se reprocher la perte de ceux qu'on devrait sauver? Moïse eût-il donc été innocent de la défaite de son peuple, s'il avait négligé de lever les mains en sa faveur, ou s'il les eût laissées tomber avant la fin du combat? Ou bien serait-ce seulement lorsqu'il s'agit de la vie temporelle et des biens d'ici-bas qu'on tiendrait pour indubitable la maxime des saints docteurs : *Si non pavisti, occidisti?* C'est être homicide que de ne pas sauver celui qu'on peut soustraire à la mort.

III

Oh! si l'on réfléchissait à ces vérités, si l'on s'en pénétrait, qu'on changerait bientôt de conduite et de langage!

[1] II Paral. xxix, ii.

Il est rare de se trouver dans une réunion d'ecclésiastiques sans entendre d'amers gémissements sur l'état de l'Église. Chacun déplore les progrès du libertinage et de l'incrédulité. On s'afflige du refroidissement de la piété; on se fait part des scandales dont on est témoin; on s'écrierait volontiers comme un prophète : *La vertu n'est plus sur la terre, et il faut désespérer de l'y ramener* [1]. Quel est le pasteur qui n'ait à se plaindre des dispositions de son troupeau? L'enfance est peu docile, la jeunesse déréglée, l'âge mûr insensible et indifférent. En vain s'efforce-t-on de préserver l'innocence et de ramener les pécheurs. La prédication n'est pas écoutée ou n'est reçue qu'avec défiance. La table sainte est abandonnée. Le sacrifice ne s'accomplit plus que dans la solitude. On semble faire une grâce au Seigneur en consentant à recevoir son pardon... Ces maux ne sont que trop réels, assurément; mais tandis qu'on en gémit, songe-t-on assez à se demander si l'on fait tout ce qu'on doit pour en arrêter les progrès? N'oublie-t-on pas que la prière est l'arme la plus puissante contre les ennemis du salut [2], que le saint Office surtout est le bouclier des forts [3], que Notre-Seigneur et les apôtres ont plus fait pour la conversion du monde en priant qu'en travaillant, que saint Pierre était en prière au moment où il reçut les envoyés de l'officier Corneille [4]; enfin, qu'il n'y a que le Seigneur qui puisse changer les cœurs, donner l'efficacité à notre ministère et soutenir l'édifice qu'il a fondé : *Ego Dominus qui dico Jerusalem : Ædificaberis; et templo : Fundaberis* [5]?

On ne veut pas dire sans doute que tous les péchés du peuple sont imputables aux prêtres, et que les ecclésiastiques répondront seuls du dérèglement des fidèles. On ne

[1] Væ mihi! periit sanctus de terrâ, et rectus in hominibus non est. MICH. VII, 2. Curavimus Babylonem, et non est sanata : derelinquamus eam. JEREM. LI, 9.

[2] Agendum voto et precibus, si corrigi objurgationibus non potest. S. AUG. *contr. Epist. Parm.* III, II.

[3] II REG. I, 21.

[4] Ascendit ad superiora, circa horam sextam. ACT. X, 9, 17.

[5] ISAIÆ XLIX, 28.

prétend pas qu'une prière bien faite suffise pour changer une paroisse; mais on dit que tout pasteur doit prier de cœur et d'âme pour l'amendement de son troupeau; que, s'il prie bien, ses prières ne resteront pas stériles, et que pour l'ordinaire il tardera peu d'en recueillir les fruits : *Quoniam vos estis presbyteri in populo Dei, ex vobis pendet anima illorum*[1].

Elie était un homme comme nous, aussi faible que nous; mais par sa prière il ouvrait et fermait le ciel à son gré, suivant que l'intérêt de Dieu l'inspirait à son zèle[2]. Onias n'avait à offrir au Seigneur qu'un sacrifice figuratif; il semble que sa prière devait avoir moins de crédit que la nôtre; néanmoins sa piété était pour Jérusalem et pour tout son peuple une source de bénédictions[3]. Pourquoi, avec le même moyen, ne pourrait-on plus produire les mêmes effets? Pourquoi demanderions-nous sans fruit des grâces bien plus nécessaires et plus conformes aux desseins ordinaires de la Providence? *Rogante pro eis sacerdote*, dit l'Esprit-Saint, *propitius erit eis Dominus*[4]. Oh! combien de pasteurs, qui prétendent avoir tout fait inutilement pour le salut de leurs ouailles, s'apercevront un jour qu'ils ont négligé l'instrument de conversion le plus essentiel et le plus efficace! Combien se réservent pour l'avenir de douloureuses déceptions! Aujourd'hui ce sont eux qui se plaignent des âmes qui leur sont confiées. Ils les accusent de

[1] Judith. viii, 21. — Quemadmodum cùm videris arborem pallentibus foliis, intelligis quia aliquam culpam habet circam radicem, ita cùm videris populum indisciplinatum et irreligiosum, cognosce quia in sacerdotibus culpa est. Sicut de templo omne bonum egreditur, sic et de templo omne malum procedit. S. Chrys. *de Precatione.* — Credite nobis, fratres, omnium quæ nos exercent malorum, totius istius quam, non obstantibus laboribus et studiis nostris, ager dominicus exhibet, sterilitatis causa in eo præcipuè cubat, quod laus Domini multum attenuata est in populis, sed in primis ore sacerdotum. Non satis curant sacerdotes ligna manè subjicere altari. *Card. Ep. Zagrabiensis Epist. past.* 1857.

[2] Jacob. v, 17.

[3] Sancta civitas habitabatur in omni pace, propter Oniæ pontificis pietatem. II. Mac. iii, 1. In vitâ suâ suffulsit domum et in diebus suis corroboravit templum. Quasi stella matutina in medio nebulæ et quasi thus redolens in diebus æstatis. In ascensu altaris sancti gloriam dedit sanctitatis amictum. Eccli. l, 1-12.

[4] Levit. iv, 20.

dureté, d'indolence, d'insensibilité ; mais plus tard, lorsque ces âmes, éclairées de la lumière divine, verront dans le passé les périls où elles se sont trouvées, les ennemis qui les ont combattues et les précipices dans lesquels elles sont tombées, ne se demanderont-elles pas ce qu'ont fait pour les sauver ceux qu'on leur avait donnés pour guides et pour gardiens? Et quand elles s'apercevront que, malgré leurs efforts apparents et leur zèle prétendu, ces pasteurs mercenaires ont été assez indifférents à leur salut pour ne faire que des lèvres et comme à regret les prières auxquelles ce salut était attaché, de quels reproches ne les accableront-elles pas? avec quelle indignation ne dénonceront-elles pas au tribunal de Dieu cette négligence comme une injustice et une trahison?

Aux plaintes des âmes tristement délaissées, s'ajoutera l'indignation du Seigneur pour sa gloire avilie et son nom méprisé.

Il est beau, il est glorieux pour le souverain Maître d'avoir ici-bas des ministres qui louent ses perfections par toute la terre, tandis que les esprits bienheureux les célèbrent au ciel ; mais c'est à condition que ces louanges soient sincères et qu'elles sortent du cœur. Si les paroles qu'on lui adresse n'étaient qu'un vain son, un exercice des lèvres, une simple formule, comment pourrait-il s'y complaire? Les hommes se contentent des apparences, parce que l'extérieur les trompe et qu'ils ne peuvent voir au dedans; mais Dieu, qui pénètre les cœurs, considère les dispositions [1]. Il exige le tribut des affections et des pensées [2], et il rejette comme dérisoire, comme indigne de lui, tout hommage qui n'a pas au fond de notre âme son principe et sa réalité [3] : *Hypocritæ, bene prophetavit de vobis*

[1] Dominus posuit oculum super corda. Eccli. xvii, 7. Qui autem scrutatur corda Deus scit quid desideret spiritus. Rom. viii, 7.

[2] Fide plurimam hostiam Abel quam Cain obtulit Deo. Hebr. xi, 4. Non Abel ex operibus, sed ex fide Abel munera oblata placuerunt. S. Greg. Magn. *Moral.* XXII, xxi.

[3] C'est se moquer de Dieu, disait saint Vincent Ferrier, c'est lui faire une offrande dérisoire que de se borner à réciter la lettre de l'Office : *Quando cor non reputat quæ dicuntur ore, fit encœnium Deo de ovis va-*

Isaias[1] *dicens : Populus hic labiis me honorat : cor autem eorum longe est a me*[2] *!*

Rien de plus terrible que les reproches adressés sur ce sujet aux ministres de l'ancien culte par un des derniers prophètes[3]. Quoiqu'ils soient pleins d'instruction pour nous, c'est à peine si nous osons les répéter ici : « Écoutez mes paroles, leur disait-il, prêtres infidèles et aveugles; c'est à vous qu'elles s'adressent : *Ad vos, o sacerdotes, qui despicitis nomen meum et dixistis : In quo despeximus?* J'avais fait un pacte avec Lévi votre père : je lui donnais la vie et tous les biens qu'il pouvait désirer; et lui, de son côté, m'honorait et me respectait : *Pactum meum cum Levi, vitæ et pacis, et dedi ei timorem, et timuit me.* Il fut fidèle à sa parole; moi, je le fus à la mienne : il jouit de toutes les bénédictions que je lui avais promises : *Lex veritatis fuit in ore ejus : in pace et in æquitate ambulavit mecum, et multos avertit ab iniquitate.* Maintenant, vous ne voulez plus marcher dans cette voie; vous foulez aux pieds ce pacte. Au lieu d'édifier vos frères en leur apprenant à vénérer ma souveraine majesté, vous les scandalisez par votre irrévérence et vos profanations. Préparez-vous à subir les arrêts de ma justice. Malheur à ceux qui connaissent ma grandeur, et qui ne m'honorent pas selon ma grandeur! Malheur à celui qui m'a voué une offrande précieuse et qui y substitue une hostie sans valeur! *Maledictus dolosus qui votum faciens immolat debile Domino!* J'ai promis de glorifier au ciel ceux qui m'auront glorifié sur la terre; mais quiconque m'aura méprisé, je le livrerai au mépris dès cette vie. Donc, ô prêtres, écoutez encore ce dernier oracle : *Et nunc, ad vos, o Sacerdotes!* Si vous ne vous hâtez de rentrer en vous-mêmes et de rendre à mon nom le respect que

cuis, et reputat se delusum. — « Mes frères, disait un fervent religieux à quelques ecclésiastiques qui paraissaient peu recueillis, nous ne nous acquitterons pas envers Dieu, si nous ne le payons en bonne monnaie. » (*Vie du P. Gaspard de Bono, Minime.*)

[1] Isaiæ xix, 13.

[2] Matth. xv, 8. Longè est : Inde discere possumus quomodo aliquis appropinquet Deo. S. Hier. *in hoc verb*

[3] Malach. i.

vous lui devez, ma prédilection pour vous se changera en dégoût; je répondrai par des anathèmes à vos bénédictions dérisoires; je repousserai votre encens comme une exhalaison infecte : *Si nolueritis ponere super cor ut detis gloriam nomini meo, maledicam benedictionibus vestris, et disperdam super vultum vestrum stercus solemnitatum vestrarum...* Eh! ne voyez-vous pas que déjà cet arrêt commence à s'accomplir, et que vous subissez vous-mêmes les premiers le mépris que vous provoquez contre moi? *Propter quod et ego dedi vos contemptibiles omnibus populis*[1]. *Qui contemnunt me erunt ignobiles*[2]. »

[1] MALACH. II, 9.
[2] I REG. II, 30. — Voir à la fin la Note II, *Sur les distractions.*

CHAPITRE IV

Des dispositions de foi, d'espérance et de charité, nécessaires pour bien prier.

S'il est des défauts à craindre au saint Office, il y a aussi des dispositions nécessaires pour s'en acquitter dignement.

Plusieurs regardent cette fonction comme très facile à remplir. Veiller sur soi pour écarter les distractions, observer certaines pratiques pour combattre la routine, s'animer de bonnes intentions : voilà tout ce qu'il faut, selon eux, pour l'accomplir parfaitement. Mais il s'en faut qu'on ait à ce prix la perfection de la prière publique.

Sans doute la volonté est puissante, et c'est beaucoup que de commencer un exercice avec la résolution de le bien faire; mais si elle est en opposition avec les habitudes ou les inclinations naturelles de l'âme, cette volonté ne saurait subsister longtemps ni produire de grands effets. On n'est pas libre d'arrêter subitement le cours de ses idées, de changer tout d'un coup la tendance de ses affections, de s'animer de tels ou tels sentiments; et ce prodige fût-il possible, on ne saurait se promettre de le renouveler à son gré ni de le prolonger longtemps. Ce qui exige tant d'efforts ne dure pas, dit l'adage. Quant aux pratiques et aux méthodes, il faut bien avouer qu'elles sont peu efficaces par elles-mêmes, qu'elles n'empêchent ni les divagations de la pensée ni l'aridité du cœur, et que, loin de

suppléer à l'esprit intérieur, elles l'exigent et le supposent. La prière ne saurait être communiquée ni venir du dehors; c'est un produit spontané de l'âme : *comme la fille du Roi, elle tire du dedans toute sa dignité et tout son prix*[1].

Pour s'acquitter dignement de la prière publique, un ecclésiastique doit donc avoir certaines qualités intérieures, certaines dispositions habituelles, un esprit particulier, surnaturel. *Sicut sine spiritu fidei non est quisquam recte crediturus*, dit saint Augustin, *ita sine spiritu orationis non est quisquam salubriter oraturus*. Or cet esprit, que l'Écriture elle-même nomme esprit de prière, suppose à un haut degré les vertus chrétiennes et demande pour se soutenir les exercices d'une vie pieuse et sacerdotale. *Fides, spes, caritas ad Deum perducunt orantem*, dit encore le même Docteur. *Ora in spe, ora fideliter et amanter. Tanto quippe sumemus capacius, quanto et fidelius credimus, et speramus firmius, et desideramus ardentius*[2].

I

En premier lieu, il suppose une grande foi, une foi vive et profonde sur les principaux objets de la religion, sur Dieu et ses grandeurs, sur Jésus-Christ et ses mystères, sur le salut et sa nécessité : *Credere enim oportet accedentem ad Deum*[3]. C'est la foi qui fait toute la vie du juste, selon saint Paul[4] : elle fait surtout sa prière; elle l'inspire, elle l'anime, elle la vivifie[5].

Qu'est-ce, en effet, que la prière considérée en elle-même, dans son essence intime? C'est le cri du cœur, c'est l'élan de l'âme vers Dieu; c'est le témoignage religieux de notre admiration, de notre confiance, de notre amour;

[1] Psalm. xliv, 14. — De Maistre, *Soirées*.
[2] Epist. ad Prob. *De orando Deo* cxxx, 17; 24. — *Cf.* Serm. cxxi; Enchir. *De fide, spe et caritate*, iii.
[3] Hebr. xi, 6.
[4] *Ibid.*, x, 38 et seq.
[5] Si fides deficit, oratio perit. S. Aug., Serm. cxvi.

c'est l'expression humble et sincère de nos désirs et de nos regrets, de nos espérances et de nos craintes, de nos vœux et de nos supplications. Là où l'âme sommeille, où le cœur est insensible, il ne saurait y avoir de prière véritable. *Vera postulatio non in oris est vocibus, sed in cogitationibus cordis*[1]. Mais qu'est-ce qui peut faire naître en nous ces sentiments, *ces pensées du cœur?* Qu'est-ce qui peut ainsi nous toucher et nous porter vers Dieu, si ce n'est la foi avec ses enseignements sublimes, avec ses pénétrantes clartés, avec ses ardentes convictions? Pour aimer véritablement le Seigneur, pour l'admirer, pour l'invoquer, il faut le bien connaître; il faut avoir devant les yeux ses divines perfections et en être pénétré.

D'où vient qu'un si grand nombre d'hommes ne prient pas ou prient mal? De ces trois causes : ou ils rejettent les vérités chrétiennes, ou ils les oublient, ou ils négligent de s'en pénétrer par une méditation sérieuse et profonde. Réduits aux seules lumières naturelles, ceux que le flambeau de la révélation n'éclaire pas n'ont sur les perfections divines que des notions incomplètes et fort vagues; ils ne connaissent guère de Dieu que son existence et son incompréhensibilité. Cela ne suffit pas pour toucher le cœur et exciter les affections[2]. De même en est-il à peu près des chrétiens qui se bornent à croire aux vérités de la foi sans en faire jamais l'objet de leurs réflexions. La plupart du temps ils agissent, ils jugent, ils vivent comme s'ils ne croyaient pas. Le flambeau céleste est dans leur âme; mais il y est comme étouffé sous le boisseau; il produit peu d'impression sur leur esprit et sur leur cœur. Vigilants et pleins d'ardeur pour les choses sensibles, ils sont, par rapport aux vérités surnaturelles, comme des hommes assoupis ou distraits. Ils voient sans discerner; ils entendent sans comprendre; ils savent sans avoir conscience de ce

[1] S. Greg. Magn. *Moral.* XXI, xviii.

[2] Fides est oculus cordis. Videt qui credit. S. Aug. Serm. cxx, 3, et Serm. De eo quod dictum est per Isaïam : *Nisi credideritis, non intelligetis,* Isaiæ vii, 9, *juxta Sept.* Intellectus est merces fidei. *In Joan.* xxix, 6. Credo ut intelligam. S. Anselm. *Cur Deus homo?* 2.

qu'ils savent et sans en tirer aucun profit. Dieu, le ciel, l'enfer, la rédemption, l'Église, tous ces grands objets leur sont connus; mais cette connaissance n'est qu'un simple souvenir qui orne leur mémoire sans éclairer leur intelligence ni toucher leur cœur. Ce qu'elle leur met devant les yeux, c'est moins l'objet lui-même que son image, une image froide et presque incolore, un pâle reflet, une sorte d'ombre, comme celles qu'on aperçoit aux approches de la nuit ou dans les jours brumeux de l'hiver. L'obscurité, effaçant les formes des objets, ne leur laisse plus qu'une apparence douteuse et vague que l'imagination transforme à son gré. *Video homines velut arbores,* disait l'aveugle de Bethsaïde, au moment où ses yeux commençaient à s'ouvrir[1]. Comment de telles notions suffiraient-elles pour exciter et pour entretenir l'esprit de la prière? Elles pourront bien, dans une circonstance favorable, produire un bon mouvement, élever la pensée à Dieu; mais ce ne sera qu'un élan momentané; la prière passera bientôt comme le rayon échappé de la nuée, et, avec l'obscurité ordinaire de l'esprit, reviendront l'insensibilité du cœur et l'engourdissement de l'âme[2].

Quelle est donc la foi nécessaire pour bien prier, pour prier avec constance et avec ferveur? C'est une foi vive, active, énergique, qui ne sommeille pas, qui ne s'engourdit pas, qui ne se borne pas à végéter dans l'âme, mais qui agit en liberté et qui domine en souveraine. On n'imagine pas l'influence qu'exerce une telle foi et le changement qu'elle opère dans l'esprit et dans le cœur. Quand ce divin flambeau a triomphé de toutes les ténèbres et qu'aucun nuage n'altère la pureté de sa lumière, un jour nouveau inonde et réjouit toutes les puissances de l'âme. Il semble qu'on passe des ombres du crépuscule aux pleines clartés du midi. Une foule d'objets qu'on ne soupçonnait

[1] Marc., viii, 24.

[2] « J'ai vu un des plus grands docteurs du monde, même un religieux, ne pas savoir faire d'actes de foi à l'heure de la mort, pour s'être trop exercé à la science et peu à la foi. Il en avait fait si peu d'estime, que Dieu alors prenait plaisir à lui montrer, à lui et à tous ses confrères, de quoi sert la science à l'heure de la mort. » Olier, *Opinions nouvelles.*

point se dévoilent et semblent surgir à nos regards; une foule d'autres dont on n'apercevait ni la grandeur ni les rapports se révèlent dans toutes leurs proportions. Ce qui paraissait perdu dans l'éloignement du temps ou de l'espace devient actuel et présent; ce qui était imperceptible étonne par ses dimensions. C'est comme un monde nouveau qui se dégage de l'obscurité : l'horizon s'agrandit; les nuages s'éclaircissent et se colorent; le côté divin des choses devient visible et éclatant : *Quoniam Deus qui de tenebris dixit lucem splendescere, ipse illuxit in cordibus nostris*[1]. Alors tous les objets religieux frappent, saisissent, transportent : les mots qui ne disaient rien au cœur, transfigurés, pour ainsi dire, avec les images qu'ils évoquent, sont des traits de feu qui embrasent. Dieu n'est plus cet être lointain, presque inconnu, qu'on atteignait à peine dans les nuages de sa grandeur : on l'a devant les yeux; on le voit, on le sent en soi-même, mille fois plus grand et plus parfait qu'on ne se le figurait au ciel : *Deus e vicino, et non de longe*[2]. Alors l'action divine ne semble plus comme autrefois se borner aux grands ressorts de l'univers. On la voit s'exercer partout, tout diriger, tout régler; mille fois plus sensible et plus admirable dans les faits les plus vulgaires qu'elle ne paraissait dans les grands événements du monde[3]. La création cesse d'être une simple collection d'objets remarquables par leur variété et par leur harmonie : c'est une manifestation vivante et convaincante de l'être infini qui en est l'auteur[4]. Le ciel et l'enfer ne sont plus deux mots vagues qui donnent l'idée d'une alternative éloignée et peu connue : c'est l'infini en félicité ou en tourments qui se découvre à l'âme, près de devenir pour jamais son partage. Enfin Jésus-Christ ne paraît plus

[1] II Cor. iv, 6.

[2] Putasne Deus è vicino ego sum, et non de longe? Jerem. xxiii, 23. Ecce omnes gentes quasi stilla situlæ et quasi momentum stateræ reputatæ sunt. Isaiæ xl, 15.

[3] Numquid erit malum in civitate, quod Dominus non fecerit? Amos iii, 6.

[4] O Israel, quàm magna est domus Domini et ingens locus possessionis ejus! Baruch iii, 24.

simplement ce qu'il semble aux sens et à la raison incrédule, un personnage merveilleux, sans égal parmi les hommes, d'une influence incomparable dans l'histoire des peuples : c'est la grande réalité du monde, le principe, le centre et la fin de toutes choses, le fondement sur lequel tout repose, le pivot autour duquel tout se meut et se coordonne[1] : c'est Dieu lui-même devenu homme sans cesser d'être Dieu, abaissant tout devant sa grandeur, dominant tout par sa puissance, absorbant tout dans son immensité, réduisant tout au silence par ses oracles, prêt à tout régler pour l'éternité par un jugement sans appel.

Ainsi, pour une âme docile, la foi change l'aspect des choses, et en les montrant du côté du ciel, elle fait resplendir à ses regards comme un monde nouveau : *Est argumentum non apparentium*[2]. Par une conséquence nécessaire, elle ouvre en même temps dans le cœur une source nouvelle de sentiments et d'affections[3] : affections surnaturelles, sentiments tout divins, qui, rejaillissant vers leur principe, forment comme un hymne continuel à la gloire du Très-Haut et une supplication incessante en faveur de notre indigence : *Tunc repletum est gaudio os nostrum, et lingua nostra exultatione*[4]. Alors la prière n'a pas besoin d'être commandée, dictée, formulée ; elle s'élève spontanément des profondeurs de l'âme : *Credidi; propter quod locutus sum*[5]. Elle ne demande qu'à s'épancher au dehors, et quand elle trouve une expression digne d'elle, ce lui est un bonheur de s'en revêtir et de l'animer. Alors, éclairée des lumières du Psalmiste et remplie du même esprit, l'âme s'écrie : « Je vous louerai, Seigneur, tous les jours de ma vie ; il faut que je bénisse votre nom dans l'assemblée des saints ; mon cœur et mon âme s'élancent d'eux-mêmes vers le Dieu vivant[6]. » Alors elle s'adresse à tous les êtres de la création ; et les voyant comme elle comblés

[1] Coloss. I, 17.
[2] Hebr. XI, 1.
[3] Credentes exultabitis lætitiâ inenarrabili et glorificatâ. I Petr. I, 8.
[4] Psalm. CXXV, 2.
[5] Psalm. CXV, 10.
[6] Psalm. CXLV, XXXIV, LXXXIII.

des dons de Dieu, elle les invite à chanter avec elle les louanges de leur commun Créateur : « Chantons ensemble la gloire du Très-Haut. Œuvres du Seigneur, célébrez le Seigneur avec moi[1]. » Alors, voyant d'un côté les jugements de Dieu profonds comme des abîmes, et ses arrêts écrasants comme des montagnes; d'autre part, considérant ce monde comme une mer parsemée d'écueils et bouleversée par la tempête, elle multiplie ses cris de détresse et fait monter jusqu'au ciel les invocations les plus pressantes[2] : « Tirez-moi de l'abîme, Seigneur, et préservez-moi du naufrage. Toutes les vagues de la mer sont déchaînées contre moi : vous êtes ma seule ressource, ô Dieu, principe de ma vie et protecteur de mes jours ! »

II

Si nous attribuons à la foi tous les accents de la prière, ce n'est pas que l'espérance et la charité y demeurent étrangères : c'est que ces vertus elles-mêmes se développent pour l'ordinaire à l'égal de la foi, et qu'elles agissent d'autant plus sur l'âme que nous saisissons mieux leurs raisons et leurs motifs[3].

Les démons croient, et cependant ils ne prient pas, parce qu'ils n'ont ni espérance ni charité. Connaissant Dieu sans espoir d'en jouir, ils ne peuvent que le révérer et le craindre : *Credunt et contremiscunt*[4]. Mais pour nous, qui sommes appelés à le posséder, qui jouissons déjà de son amour et qui devons participer bientôt à sa gloire, à sa puissance, à sa félicité, tout ce qui nous le fait connaître

[1] Psalm. xcix et cxcxiv.

[2] Psalm. lxviii, xli, etc. — Fides fundit orationem : fusa oratio etiam psi fidei impetrat firmitatem. S. Aug. *Serm.* cxv, 1.

[3] Pia fides sine spe et caritate esse non vult. S. Aug. *Ep.* cxx *ad Consent.* — Quia credidisti, sperasti; quia sperasti, dilexisti. *In Psalm.* cxiv, 2. — Fides credit : spes et caritas orant, sed sine fide esse non possunt; ac per hoc et fides orat. *Enchirid.* vii.

[4] Jac. ii, 19.

et admirer nous le fait en même temps désirer et aimer. Il attire à la fois vers lui les pensées de notre esprit et les aspirations de notre cœur.

C'est l'espérance qui est la source principale de la demande, de l'invocation, de la prière proprement dite. Une âme dominée par cette vertu se tient dans un état de supplication continuelle devant le trône de Dieu ; et comment exprimer l'ardeur de ses vœux? Le Seigneur est sa force, son recours, son refuge, sa joie et son tout[1]. Elle peut dire chaque matin qu'il est le premier objet de ses désirs, qu'elle soupire après lui comme le cerf altéré après l'eau des fontaines[2]. Elle écoute avec avidité tout ce qui lui parle du ciel; et ce qu'elle voit de plus magnifique et de plus attrayant sur la terre, n'est à ses yeux qu'un présage de l'avenir fortuné qu'elle attend. Elle aspire, avec le prophète, vers les douceurs de la patrie, et sous le voile des images saintes elle ne cesse de considérer la réalité des choses futures[3]. Jérusalem, terre des vivants, cité glorieuse et permanente, montagne de Sion, tabernacles sacrés, maison de Dieu, saint des saints, vous n'êtes pas pour elle des termes vides et sans valeur ou de froides ruines ensevelies dans la poussière du passé. Vous parlez à son cœur comme les objets les plus chers du foyer paternel; vous lui rappelez les souvenirs les plus émouvants et les plus intimes[4]. Anges du ciel, saints apôtres, glo-

[1] Dominus virtus mea, fortitudo mea, refugium meum, etc. PSALM. CXXXIX, 8; XVII, 2, 3; XXXI, 7, etc.

[2] PSALM. XLI, 2.

[3] On peut voir dans l'*Esprit de S. François de Sales, II*, 3, et dans la *Vie de S. Vincent de Paul, par Abelly, p. I*, l'impression que produisaient sur ces deux saints les désirs ardents du Psalmiste : *Heu mihi, quia incolatus meus prolongatus est!* PSALM. CXIX, 5, et *Super flumina Babylonis illic sedimus.* PSALM. CXXXVI, 1.

[4] Voici un trait que nous détachons de la Vie d'un saint religieux du XVIIe siècle, Michel des Saints (1591-1625), canonisé récemment. Une nuit, veille de Saint-Martin, il avait à chanter au chœur la VIIIe leçon de matines, où se trouvent ces mots : *Illa autem Jerusalem quæ in cœlo est, in quam militat fides nostra.* A peine eut-il prononcé ces paroles, que, frappé subitement d'une clarté céleste, il poussa un gémissement amoureux, puis resta absorbé et ravi, semblable à un séraphin, les yeux élevés vers le ciel, les bras en croix, le visage rayonnant d'une beauté céleste, comme s'il eût déjà revêtu les qualités des corps glorieux. On essaya de

rieux martyrs, dignes pontifes, confesseurs, vierges de tous les temps et de tous les rangs, dont elle célèbre la mémoire et réclame la protection, vous n'êtes pas à ses yeux des étrangers ou des inconnus; elle voit en vous autant de protecteurs, de modèles, de concitoyens futurs, dans la société desquels elle espère vivre et louer Dieu pendant la durée des siècles. Ainsi toute sa vie ici-bas n'est qu'un désir du ciel; et plus ce désir s'accroît, plus ses prières s'embrasent et se multiplient[1].

Malheureusement il est un trop grand nombre d'âmes dont l'espérance languit aussi bien que la foi, qui, sans renoncer au ciel, sans cesser d'y aspirer, n'y pensent presque jamais; qui semblent même redouter le moment qui doit leur en ouvrir l'entrée. De quelles prières de telles âmes sont-elles capables? Que peuvent-elles demander à Dieu, quand elles désirent si peu la seule chose que Dieu estime et qu'il tienne à leur donner? Avec quelle ardeur, avec quelle sincérité peuvent-elles gémir sur la longueur d'un exil qu'elles ne voudraient pas quitter, sur des tentations dont elles n'apprécient pas le danger, sur les misères et la perversité d'un monde qui a toutes leurs affections?

Ministres du Seigneur, n'imitez pas les enfants du siècle. Ne laissez pas votre cœur s'appesantir et vos affections s'égarer à la poursuite de la vanité et du mensonge. Prenez les ailes de la colombe[2]; élevez-vous au-dessus de cette terre corrompue et coupable, et que votre âme tende vers Dieu par un désir soutenu et une prière incessante : *Quærite Dominum et confirmamini; quærite faciem ejus semper*[3].

le tirer de son extase; mais ce fut en vain. Un autre religieux lut la leçon; et la communauté, qui avait déjà l'expérience de tels prodiges, continua l'Office. On chanta le *Te Deum*; on dit Laudes; et l'on terminait, lorsque le Frère, revenant à lui et s'apercevant de l'attention dont il était l'objet, s'empressa de se dérober à tous les regards. *Vie du saint*, II : *Son espérance*.

[1] Tota vita christiani desiderium est... Quantò quisque est sanctior et desiderii sancti plenior, tantò est ejus in orando fletus uberior. S. Aug. *In Epist. I. Joan.*, tract. IV, 6. *De Civitate Dei*, XX, XVII.

[2] Psalm. LIV, 7.

[3] Psalm. CIV, 4.

III

Toutefois, quelque essor que l'espérance donne à l'âme il reste un moyen plus puissant pour nous porter vers Dieu et nous mettre en communication avec lui : c'est l'amour pur ou la charité.

La charité est l'affection principale du cœur. Elle éveille, inspire ou dirige toutes les autres. Elle retient ou meut à son gré toutes les facultés. *Amor meus pondus meum,* dit saint Augustin; *quocumque feror, amore feror*[1]. L'amour fait dans les âmes ce que la pesanteur et l'attraction opèrent dans les corps. De même que chaque corps et chaque partie de ce corps ont une tendance continuelle vers l'objet qui les attire et qui est le centre de leur mouvement, ainsi l'âme et toutes les puissances de l'âme, toutes ses affections, toutes ses pensées tendent continuellement vers l'être qui les charme et auquel elles tendent à s'unir. Lors donc qu'on aime Dieu plus que toutes choses, on aspire à lui, on s'attache à lui plus qu'à tout le reste. Lorsqu'on aime Dieu uniquement et purement, on s'occupe uniquement de lui; on ne désire, on n'espère plus rien que lui seul ou pour lui. Enfin plus on a d'amour de Dieu, plus on trouve en lui de douceurs et d'attraits; plus on se plaît à le contempler, à le bénir, à l'admirer; plus on estime ce qu'il estime, plus on redoute ce qu'il défend, plus on recherche ce qu'il désire; et plus par conséquent la prière, l'application affectueuse et surnaturelle de l'âme à Dieu et aux choses de Dieu devient douce, pure et persévérante à la fois[2].

Oui, pour une âme que l'amour de Dieu possède, la prière n'est plus l'exercice d'une vertu laborieuse : c'est

[1] Conf. XIII, IX. — *De Civitate Dei* XI, XXVIII.

[2] Qui diligit me, manifestabo ei meipsum. JOAN. XIV, 21. — Cùm diligitur id quod ex quantacumque parte cognoscitur, ipsa dilectione efficitur ut melius et perfectiùs cognoscatur. S. AUG. *Serm.* XCVI *in Joan.* 4.

une jouissance, c'est un besoin, c'est bientôt toute sa vie [1]. Comme un malheureux plongé dans la tristesse gémit continuellement, à son insu et même contre son gré, ainsi cette âme est sans cesse en bénédictions et en prière. Elle prie sans y songer; elle prierait malgré elle si elle pouvait former le dessein de ne pas prier. Tout devient pour elle occasion et objet de prière [2]. Le nom de Dieu, celui de Jésus, ceux qui rappellent spécialement les vertus ou les grâces du Sauveur ne frappent jamais son oreille sans faire tressaillir son cœur : elle y répond aussitôt par un sentiment de pieuse vénération [3]. Si elle prononce ces noms, ce n'est pas comme des termes ordinaires : on s'aperçoit à l'accent de sa voix, aux traits même de son visage, qu'elle a fait un acte religieux; elle y met toute son intelligence comme toutes ses affections. Lit-elle la parole de Dieu dans les Écritures, elle y trouve un attrait, un goût, une saveur toute spéciale [4]. Les maximes que les lèvres du Sauveur ont proférées ont pour elle une harmonie délicieuse et céleste [5]. Du reste, aimant l'Église de Jésus-Christ du même amour que Jésus-Christ lui-même, cette âme s'intéresse à tout ce qui la concerne; elle entre dans tous ses sentiments; elle se réjouit de toutes ses joies; elle s'afflige de toutes ses peines. Ce n'est pas elle qui écouterait avec indifférence ou avec une froide curiosité les persécutions auxquelles ses frères sont en butte, les scandales qui les désolent, les périls auxquels ils sont exposés. Chaque coup porté à la religion la frappe à l'endroit le plus sensible; elle considère que Dieu lui-même en est blessé; elle sent le besoin de lui offrir des réparations dignes de sa justice. Chaque

[1] Non jam est labor, sed sapor. S. Bern. *In Cant. Serm.* LXXXV, 8.

[2] Cantare amantis est. Vox hujus cantoris fervor est sancti amoris. S. Aug. *Serm.* CCCXXXVI, 1.

[3] Omnia ossa mea dicent : Domine, quis similis tibi? Psalm. XXXIV. Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum. Psalm. LXXXIII, 3.

[4] Unctio, seu quidam roseus liquor qui per totam animam se diffundit. S. Bonav. *de sept. Grad. contempt.*

[5] Litteras de melle cœli melleas et de lumine Dei luminosas. S. Aug. *Conf.* lib. IX, c. IV. — Sonet vox tua in auribus meis: vox enim tua dulcis, et eloquia tua jucunda. Cant. II, 14. — Qui habet sponsam sponsus est; amicus autem sponsi qui stat et audit eum, gaudio gaudet propter vocem sponsi. Joan. III, 29.

triomphe remporté par la grâce excite son allégresse ; et, comme le sort de l'Église est de passer sans cesse, dans toutes ses parties, de l'épreuve au succès et de la prospérité à la tribulation, cette âme porte toujours au fond d'elle-même les accents les plus vrais de la supplication et de l'allégresse, de l'affliction et de la reconnaissance [1]. Enfin, estimant uniquement ce que le divin Maître estime, aimant sans mesure tout ce qu'il aime, elle soupire continuellement après toutes ses vertus ; elle vénère tous ses amis, tous ceux qui lui appartiennent, tous ceux qu'il associe à sa gloire ; elle brûle de voir son nom sanctifié dans tous les cœurs, et son règne s'étendre dans tous les lieux comme dans tous les siècles : *Exaltare super cœlos, Deus, et super omnem terram gloria tua* [2]*! Benedictus Dominus Deus in æternum: fiat, fiat* [3]. Avec de tels sentiments, comment ne serait-ce pas à ses yeux un honneur et une félicité incomparables de participer dès cette vie à l'emploi des bienheureux, et de préluder sur la terre au cantique du ciel : *Sedenti in throno et Agno, benedictio et honor, et gloria, et potestas in sæcula sæculorum* [4]*?*

Ainsi la foi élève l'âme et lui inspire des sentiments de respect, de louange, d'admiration pour la majesté divine ; l'espérance la fait soupirer vers les biens célestes par des vœux intéressés, mais justes et sincères ; la charité, l'unissant à Dieu et à ses dispositions, met en elle des désirs ardents et purs autant qu'immenses et insatiables ; et l'union de ces trois vertus, élevées à une certaine puissance dans un recueillement qui en facilite l'exercice habituel, forme la disposition la plus désirable pour bien prier, par conséquent pour s'acquitter dignement et fructueusement du saint Office ecclésiastique : *In ipsâ ergo fide, spe et caritate, continuato desiderio semper oramus* [5].

[1] Dominicis gaudens lucris et mœrens damnis. — Timet ne pereant homines Christo, contristatur cum perit aliquis Christo : concupiscit acquirere homines Christo. S. Aug. *Tract.* lx *in Joan.* 3.

[2] Psalm. lxvii, 12.

[3] Psalm. xl, 14.

[4] Apoc. v, 13.

[5] S. Aug. *Epist. ad Prob.* cxxx, 18. — Domus Dei credendo fundatur, orando erigitur, amando perficitur. *Serm.* xxvii, 1.

IV

L'esprit de prière ainsi entendu n'est pas seulement l'esprit du sacerdoce : c'est celui de la sainteté; c'est celui de Jésus-Christ même, source première de toutes les louanges, de toutes les supplications, de toutes les actions de grâces, de tous les hommages surnaturels rendus à la majesté divine au ciel comme sur la terre; de sorte que l'obligation de l'Office suffirait pour mettre un prêtre, qui tient à s'en acquitter parfaitement, dans la nécessité de devenir saint, et que la sainteté, dans un ecclésiastique, garantit l'accomplissement parfait de ce devoir, aussi bien que des autres fonctions sacerdotales.

En effet, quand on a l'esprit de Jésus-Christ dans la mesure des saints, ne doit-ce pas être une joie et comme un besoin de prier comme eux, et de communiquer avec eux? *Seigneur,* dit le Psalmiste, figure du Sauveur, *je suis uni avec tous ceux qui vous honorent; et j'entre en partage des honneurs qu'ils vous rendent*[1]. Tous ceux qui honorent Dieu véritablement, peuvent de même se dire associés à l'esprit de son Fils, en union de sentiment et d'esprit avec lui[2]. Venant de la même source, leurs dispositions doivent tendre vers le même but. Aussi s'adaptent-elles à son langage et trouvent-elles dans les cantiques inspirés une expression si exacte qu'elles semblent prendre cette forme d'elles-mêmes et couler naturellement dans ce lit. Ce langage est comme un vêtement divin que l'Esprit-Saint s'est fait selon son gré : il convient également à toutes ses aspirations, dans quelque âme qu'elles se produisent. On dirait même qu'elles se perfectionnent, qu'elles se complètent, qu'elles deviennent encore plus saintes, plus magnifiques,

[1] Psalm. cxxiii, 63.
[2] De plenitudine ejus nos omnes accepimus et gratiam pro gratia. Joan. i, 16.

plus divines, en prenant, pour se manifester, cette formule digne d'elles et préparée pour elles [1].

« Quelle n'était pas ma consolation, dit saint Augustin, lorsque, à l'époque de mon baptême, je lisais et méditais dans la retraite les chants du divin Psalmiste! Quelle ferveur allumaient dans mon âme ces sacrés cantiques, si pleins de foi et de charité, et si propres à guérir de la malheureuse enflure de l'orgueil! Combien j'aurais souhaité de les faire retentir par toute la terre, afin de confondre la superbe des enfants d'Adam et de les arracher à la vanité et au mensonge! A mesure que ces paroles divines frappaient mes oreilles, les vérités qu'elles contiennent s'insinuaient dans mon cœur, et l'ardeur qu'elles excitaient faisait couler de mes yeux des larmes délicieuses, l'une des plus douces joies de ma vie [2]. »

Heureux le prêtre qui a dans le cœur la même ferveur, la même vivacité de foi, d'espérance et d'amour! Il goûte au saint Office quelque chose de ces consolations et de ces douceurs. Mais s'il était dans une disposition toute contraire, s'il n'avait que des sentiments humains, si, au lieu de l'esprit de Jésus-Christ, c'était l'esprit du monde qui l'animât, quel charme pourrait-il trouver dans les prières qu'il récite? Comment se plairait-il à parler à Dieu le langage de ses amis et de ses saints? Il prononcerait de belles paroles, sans doute : mais pourrait-il croire qu'il prie en les prononçant? Quelle confiance peut-on avoir dans des paroles froides, et vides des affections mêmes qu'elles expriment?

Il est bien vrai que les cœurs sont naturellement sympa-

[1] Cibus in ore, psalmus in corde sapit. Si cum apostolo psallas spiritu, psallas et mente, cognosces et tu de illius veritate sermonis quem dixit Jesus : *Verba quæ locutus sum vobis spiritus et vita sunt.* S. Bern. *Serm. in Cant.* VII, 5.

[2] Quas tibi, Deus meus, voces dedi, cùm legerem psalmos David, cantica fidelia et sonos pietatis; excludentes turgidum spiritum! Quas tibi voces dabam in psalmis illis, et quomodo in te inflammabar ex eis, et accendebar eos recitare, si possem, toto orbe terrarum, adversùs typhum generis humani!... Quantùm flevi in hymnis et canticis tuis! Voces illæ influebant auribus meis, et eliquabatur veritas in cor meum : et exæstuabat inde affectus pietatis, et currebant lacrymæ, et benè mihi erat cum eis. S. Aug. *Conf.* IX, IV et VI.

thiques, et que l'énoncé d'un sentiment tend par lui-même à faire naître un sentiment semblable. L'expérience même atteste que les prières de l'Église ont une vertu particulière pour émouvoir et pour toucher [1]; mais il ne faut pas en exagérer la puissance. Généralement elles demandent pour produire leur effet une certaine harmonie d'états et de dispositions. Il ne suffit pas à un avare de prononcer des paroles d'abnégation, pour se détacher de ses richesses; à un vindicatif de lire de beaux sentiments de charité et d'indulgence, pour pardonner à ses ennemis. Si donc, au lieu de l'esprit de Jésus-Christ et de la vie de la foi, on n'a en soi que l'esprit du monde et la vie des sens, c'est en vain qu'on récitera de bouche les formules les plus magnifiques; c'est en vain qu'on prononcera les plus beaux éloges de la majesté divine, qu'on exprimera au Seigneur les désirs les plus ardents de sa grâce et de ses vertus : en réalité on priera fort peu; et, Dieu n'agréant que les hommages du cœur, on sera forcé de se dire dans un autre sens et avec plus de regret que le Psalmiste : *Tacui, dum clamarem tota die* [2].

V

Un ecclésiastique qui manque de ferveur n'entendra même pas, bien souvent, les paroles que ses lèvres proféreront. C'est un principe, qu'on ne peut comprendre un sentiment sans en avoir l'expérience. Il faut souffrir ou avoir souffert pour connaître la douleur et pour y compatir. Il faut s'être vu dans le besoin pour bien concevoir le désir, la prière, la reconnaissance. Il faut aimer pour entendre le langage de l'amour. *Numquid intelligis David,* dit saint Bernard [3], *donec ipsos psalmorum affectus non induueris?* Dans

[1] Verba significantia aliquid ad devotionem pertinens excitant mentes, præcipuè minus devotas. S. Thom. 2ª 2ᵃᵉ, *q.* 83, *a.* 12.

[2] Si ore petimus, nec tamen corde desideramus, clamantes tacemus. S. Greg. *In hunc Ps.* xxxi, 3. Si quædam anima fidei ipsa dilectio est, quid erit fides quæ non operatur ex devotione, nisi cadaver exanime? S. Bern. *Serm.* xxiv *in Cant.* 7.

[3] *De Vitâ solitariâ, ad fratres de Monte Dei.* Apocr. — Item Cassian. *Collat.* X, x.

un ouvrage que l'amour a dicté, c'est au cœur d'éclairer l'esprit : *Quantum quisque diligit, tantum intelligit* [1]. On peut donc appliquer aux psaumes et à tout l'Office de l'Église ces belles paroles de saint Augustin : « Donnez-moi un cœur qui aime Dieu, et le sentiment lui donnera l'intelligence de mon langage; donnez-moi un cœur qui brûle du désir du ciel, qui se regarde comme étranger dans le désert de ce monde, qui soit altéré des délices éternelles, et qui ne cesse de soupirer après la vraie patrie, et son sentiment lui manifestera ma pensée [2]. Mais si je parle à un cœur froid, à un homme indifférent, il n'entendra pas mes paroles. Jamais une âme glacée n'a compris un langage de feu : *Da amantem, et sentit quod dico... Si autem frigido loquor, nescit quod loquor* [3]... »

Peut-être se flattera-t-on de comprendre, parce qu'on attache un certain sens à chaque terme et qu'on saisit la liaison du discours; mais on comprendra d'autant moins qu'on ne se doutera pas même de ce qui échappe à l'esprit. En réalité, il en sera comme d'un enfant qui lit un chef-d'œuvre de littérature ou une suite de raisonnements au-dessus de sa portée. Chaque mot lui donne aussi quelque notion; il voit les rapports des mots les uns avec les autres; néanmoins l'ensemble ne le fait pas entrer dans l'esprit de l'auteur, il n'ouvre pas à son regard le même horizon, il n'éveille pas les mêmes souvenirs, il est loin de lui faire goûter les mêmes charmes. Bien plus, les mots, même isolés, n'excitent pas en tous les mêmes idées, et, ne donnant pas à tous la même lumière, ils sont loin de produire les mêmes impressions. Tandis qu'ils enflamment ceux-ci, ils laissent ceux-là dans l'indifférence [3]. Il est des

[1] S. Bern. *Serm.* VIII *in Cant.* 9. — Quoniam omninò non potest capere ignitum eloquium frigidum pectus. Quomodo enim græcè loquentem non intelligit qui græcum non novit, nec latinè loquentem qui latinus non est, sic lingua amoris, et qui non amat, barbara erit sicut æs sonans aut cymbalum tinniens. *Id Serm.* LXXIX, 1.

[2] Tunc ad singula verba lacrymæ profluunt; tunc psalmus cantatur et sentit cor quod in psalmo cantatur. *In Ps.* CXIX, 9.

[3] S. Aug. *In Joan.* XXVI, 5. Brev., *Feriâ IV post Pent., lect.* II.

[4] Les mots n'ont pas la même signification pour tous ceux qui les pro-

saints que le mot de Dieu, de ciel, d'incarnation, ravissait, tant était vive et brillante l'image qu'il réveillait dans leur âme[1]. Combien d'hommes, au contraire, pour qui ces termes semblent couverts d'un voile épais, *verba abscondita*[2], et qui ne leur trouvent qu'une signification obscure et vulgaire, soit qu'ils ne les aient jamais médités avec attention, soit que leur cœur terrestre soit incapable de s'élever jusqu'à la région sereine des idées et des sentiments divins! *Animalis homo non percipit ea quæ sunt Spiritus Dei*[3]. *Diligite Dominum, et illuminabuntur corda vestra*[4].

Aussi, il faut l'avouer, il est bien des ecclésiastiques qui n'ont guère l'intelligence de la partie même quotidienne de leur Office. En comprissent-ils du reste la signification, ils seraient loin d'avoir tout ce qui est nécessaire pour s'en bien acquitter.

La prière, comme nous l'avons dit, est moins une vue de l'esprit qu'une affection du cœur et un exercice de la volonté. Elle a surtout pour but d'honorer Dieu, de lui rendre grâces, de satisfaire à sa justice, d'attirer ses bénédictions. Or, si l'on n'a pas l'habitude de pareils actes, non seulement on aura peine à les produire aussi rapidement

noncent; par exemple: *Beatus vir qui non abiit in concilio impiorum... Beati immaculati in viâ.* En les répétant, nous n'avons du bonheur qu'une idée confuse, qui ne nous émeut pas; mais dans la bouche de David, c'était une idée qui lui enlevait le cœur. NICOLE, *Prière.* MABILLON, *Traité des études monastiques*, II, II, 4. Cassiodore cite en exemple cette autre parole de l'Exode: *Qui est misit me.* III, 13. Præf. in Psalm. XV.

[1] *Qui ex Deo est verba Dei audit.* JOAN. VIII, 47. — « Dieu, dit le P. Lallemant, donne quelquefois à certaines âmes de si admirables connaissances et de tels sentiments de quelques-uns des objets de la foi, qu'ensuite le seul souvenir, la seule pensée, le seul nom de ces objets est capable de leur causer des ravissements. C'est ce qui arrivait au B. Gilles d'Assise, quand il entendait prononcer le nom du paradis. C'est ce qui arriva à beaucoup d'autres saints. » — On connaît ce mot de sainte Thérèse, qui avait été ravie en extase avec saint Jean de la Croix, lorsqu'ils s'entretenaient ensemble du mystère de la Trinité. « Il ne faut parler de Dieu au P. Jean de la Croix qu'avec beaucoup de discrétion; car non seulement il entre en extase, mais il y fait entrer les autres. » Pour ce qui la regarde, elle témoigne qu'elle n'entendait jamais sans un transport de joie surnaturel ces paroles du Credo: *Cujus regni non erit finis*, et celles-ci du Ps. LXXXVIII: *Misericordias Domini in æternum cantabo.*

[2] LUC. XVIII, 34.

[3] I COR. II, 14.

[4] ECCLI. II, 10.

qu'on les exprime, mais encore il est à craindre qu'on ne démente trop souvent, au fond du cœur, par des dispositions toutes contraires, les pieux sentiments dont on est l'interprète. Dès lors, que devient la récitation du saint Office? Ce n'est plus qu'un langage menteur, en opposition avec la réalité, contre lequel proteste la conscience même de celui qui le profère [1]. On dit à Dieu qu'on ne veut que lui pour partage, et l'on n'a d'estime et d'attrait que pour les biens du monde. On lui répète qu'on a soif de sa présence, qu'on ne goûte de repos que dans son sanctuaire, qu'on ne veut d'autre règle que son adorable volonté: et l'on se présente à regret devant lui, on ne demeure dans ses tabernacles qu'autant qu'un ministère impérieux l'exige, on ne craint pas de transgresser ses préceptes les plus formels. Chaque jour on proclame heureux ceux qui craignent le Seigneur, qui méditent sa loi, qui chantent ses louanges: et l'on ne porte son joug que de mauvaise grâce, on fuit la méditation comme un tourment, on n'éprouve en commençant le saint Office d'autre désir que celui de l'avoir bientôt achevé [2]. Dieu pardonnerait sans doute ces sentiments charnels, s'ils n'étaient que les mouvements involontaires d'une concupiscence rebelle; et, quelles que fussent les révoltes de notre nature, il ne laisserait pas d'agréer les gémissements que l'Esprit-Saint inspirerait à notre âme [3] : mais si telles sont les dispositions mêmes de notre volonté, ses dispositions habituelles et consenties, comment pourrait-il se plaire dans nos louanges prétendues et accepter comme un hommage des protestations auxquelles nous refusons de souscrire? C'est aux cœurs droits qu'il appartient de louer le Seigneur; c'est pour eux qu'il réserve ses complaisances et ses faveurs [4] : *Rectos*

[1] A minimo ad maximum, à prophetâ usque ad sacerdotem, cuncti faciunt mendacium. JEREM. VIII, 10.

[2] Dilexerunt eum in ore suo, et linguâ suâ mentiti sunt ei: cor autem eorum non erat rectum cum eo. PSALM. LXXVII, 36, 37. — Qui rogat itaque, semper roget; et si non semper precatur, paratum semper habeat precantis affectum. S. AMBR. *in Psalm.* CXVIII; *Octon.* 19.

[3] Ipse cognovit figmentum nostrum; recordatus est quoniam pulvis sumus. PSALM. CII, 13.

[4] Quemadmodum pedi obtorto atque obliquo calceus rectus non admo-

decet collaudatio. Quam bonus Israel Deus his qui recto sunt corde [1] *!*

Il est rapporté dans la vie de la vénérable Victoria, fondatrice de l'ordre des Annonciades célestes [2], qu'un jour, tandis qu'elle était en oraison, Notre-Seigneur lui apparut et l'appela plusieurs fois par son nom, comme pour lui confier un secret ou pour lui donner un ordre. *Que voulez-vous de moi, Seigneur?* lui dit cette sainte âme. Le Sauveur lui répondit : *J'ai des séraphins au ciel : je voudrais en avoir sur la terre!* Puis il disparut, lui laissant à méditer le désir dont il brûle de voir la majesté de son Père honorée dans l'Église, et la pureté, la charité, la ferveur qu'il faudrait à ses ministres, pour exercer dignement une fonction qu'ils partagent avec les esprits du ciel [3].

Être pur, être fervent, être saint : voilà donc à quoi un prêtre est appelé et à quoi il doit tendre. N'eût-il pas d'autre ministère à remplir que celui de la prière publique, ce serait un devoir pour lui d'aspirer à cet état, par conséquent d'employer les moyens nécessaires pour y parvenir : la méditation, les pieuses lectures, les retours fréquents vers Dieu, en un mot, toutes les pratiques d'une vie intérieure et sacerdotale.

Nous n'avons pas à établir ici l'importance de ces exercices dans la vie ecclésiastique. Il nous suffit de remarquer en passant qu'ils sont une condition essentielle pour s'acquitter pieusement et fervemment du divin Office [4].

C'est un grand abus de déprécier la méditation pour relever la prière publique, et une illusion de négliger l'oraison quotidienne sous prétexte qu'on doit passer une partie

dùm probè aptatur, sic obtortis cordibus divina laus minimè convenit. Quoniam itaque recta est Dei laus, recto opus est corde ut ei laus Dei congrnat, atque conveniat. Quod si nemo Dominum Jesnm nisi in Spiritu sancto dicere valet, quomodò laudem referes, Spiritum in tuis visceribus rectum renovatumque non habens? S. Basil. *in Psalm.* xxxii.

[1] Psalm. xxii. 1 ; lxxii, 1.

[2] Vita della ven. serva di Dio Madre Maria Vittoria, fondatrice dell' ordine dell' Annontiata. P. Spinola, *in Genova*, 1649, II, ii.

[3] Spiritus est Deus ; et eos qui adorant eum, in spiritu et veritate oportet adorare. Joan. iv, 24.

[4] Voir Thomassin, *Traité de l'Office divin*, partie I : *De sa liaison avec l'oraison mentale.*

du jour à réciter les louanges de Dieu. Est-ce que les prêtres fervents se sont jamais fait de la sainteté de leurs fonctions une raison pour négliger les moyens ordinaires de sanctification qu'ils recommandaient aux fidèles? Leur conduite ne témoigne-t-elle pas des sentiments tout opposés? Sans doute le saint Office bien récité suffirait pour s'acquitter pleinement du devoir de la prière; mais la difficulté est de le réciter ainsi. Jacob n'est devenu fort contre Dieu qu'après l'avoir contemplé face à face[1]; et l'expérience apprend, suivant la remarque d'un pieux auteur[2], que ceux qui ne feraient d'autre prière que celles de l'Office, prieraient fort peu en réalité, parce qu'ils prieraient fort mal.

L'oraison et le Bréviaire, loin de s'exclure, s'appellent mutuellement et doivent s'entr'aider. Le Bréviaire offre pour l'oraison les sujets de réflexion les plus affectueux et les plus utiles[3]; mais c'est à l'oraison de faire entrer dans l'esprit de l'Office, en remplissant l'âme des sentiments et des pensées dont le Bréviaire est l'expression. Pour pouvoir dire, comme l'Apôtre, qu'on chante les louanges de Dieu intérieurement, *spiritu et mente*[4], il faut commencer par se recueillir, attirer en soi l'esprit du Seigneur et méditer sa parole : *Os meum aperui et attraxi spiritum*[5]. *Os justi meditabitur justitiam, et lingua ejus loquetur judi-*

[1] Orig. *Hom.* II *in Joan.*

[2] Tronson. *Méditations.* — Falluntur qui volunt semper vel legere, vel orare vocaliter. Prosunt hæc vel non sufficiunt. Consuescat homo orare spiritu, orare et mente, dum etiam vocis strepitus aut libri deerit inutitus. Unde, proh dolor! tanta raritas contemplantium, etiam apud litteratos ecclesiasticos, imò theologos, nisi quod vix sustinet aliquis secum solus esse, secum solus meditari? Gerson. *de mystic. Theol. indust.* II, *alph.* 66, *litt.* O.

[3] Il est peu de sujets de méditation plus convenables pour un prêtre que ceux qu'il trouve au saint Office, soit dans les prières communes qui abondent en pensées et en sentiments admirables, soit dans les fêtes des saints, soit surtout dans les mystères du Sauveur, tels qu'ils sont expliqués et célébrés par l'Eglise. Toute fête, tout mystère surtout, est une source d'instruction et de grâces. Un pasteur ne saurait mettre trop d'application à les méditer et à les prêcher aux fidèles, les jours où l'Eglise en fait l'objet spécial de son culte.

[4] I Cor. XIV, 15.

[5] Psalm. CXVIII, 131.

cium[1]. N'est-ce pas ce que faisait le Psalmiste, dont nous répétons les cantiques? « Mon cœur s'est embrasé dans la méditation; un feu divin s'est emparé de mon âme, et les paroles se sont échappées de mes lèvres[2]. Chaque matin, Seigneur, mes regards se sont élevés vers vous; j'ai médité vos oracles et considéré vos grandeurs[3]. Avant de vous exprimer mon admiration et ma reconnaissance, j'ai invoqué votre secours, j'ai considéré vos bienfaits[4], et mon âme débordant d'amour et d'allégresse, il a fallu que ma langue lui prêtât ses accents[5]. Mes chants résonnent sur mes lèvres; mais ils sortent de mon cœur[6]. Ma prière est tout entière au dedans de moi[7]. »

Voilà ce que doit dire un ecclésiastique; voilà ce qu'il doit faire. Pénétrons-nous donc chaque matin, comme David, de l'idée de Dieu, de ses grandeurs, de ses bienfaits, rappelons-nous les grandes vérités de la religion : la brièveté de la vie, la vanité du monde, l'éternité du siècle à venir; tâchons de ranimer notre foi, notre espérance, notre charité, dans une oraison fervente : le Seigneur nous enverra son esprit pour aider notre faiblesse; lui-même ouvrira nos lèvres, et notre bouche annoncera ses louanges. Chantant ces louanges volontiers, selon l'inspiration de notre cœur[8], nous croirons chanter chaque jour un cantique nouveau[9]. Ainsi l'oraison sera une préparation au saint Office, et l'Office sera comme l'écho de l'oraison; et ces deux exercices réunis feront de notre vie un concert et

[1] Psalm. xxxvi, 20.

[2] Concaluit cor meum intra me, et in meditatione meâ exardescet ignis. Psalm. xxxviii, 4.

[3] Prævenerunt oculi mei ad te diluculò, ut meditarer eloquia tua. Psalm. cxviii, 148.

[4] Repleatur os meum laude, ut cantem gloriam tuam, totâ die magnitudinem tuam. Psalm. lxx, 8.

[5] Tunc repletum est gaudio os nostrum et lingua nostra exultatione. Psalm. cxxv, 2.

[6] Eructavit cor meum verbum bonum. Psalm. xliv, 2.

[7] Apud me oratio Deo vitæ meæ. Psalm. xli, 9.

[8] Voluntariè sacrificabo tibi et confitebor nomini tuo. Psalm. liii, 8. — Quarè *voluntariè?* dit là-dessus saint Augustin. Quia amo quod laudo.

[9] Cantabant quasi canticum novum. Apoc. xiv, 3. — Cantantes et psallentes in cordibus. Ephes. v, 19. — Audiant hoc, dit S. Jérôme, quibus psallendi in Ecclesiâ officium est. *In hunc loc.*

une fête continuelle : *Cogitatio hominis confitebitur tibi, et reliquiæ cogitationis diem festum agent tibi*[1].

VI

Finissons ce chapitre par un trait qui en confirme la doctrine et en indique nettement les conséquences pratiques. Il est rapporté par un évêque d'une grande sagesse et d'une éminente vertu, dans un ouvrage qu'il composa, la cinquantième année de son sacerdoce, afin de se ranimer, dit-il, dans sa première ferveur.

Un jeune prêtre se plaignait à un de ses supérieurs de la difficulté qu'il trouvait à se recueillir dans la prière, en particulier durant le saint Office. Profitant de cette ouverture, celui-ci fait à son jeune confrère quelques questions sur la manière dont il emploie son temps, chaque semaine et chaque jour; puis il lui dit avec une douce gravité : « Si vous voulez bien prier, avec facilité et consolation, voici ce que je vous conseille. Voyez un peu moins ces confrères qui aiment tant les jeux, les courses et les conversations frivoles. Ayez plutôt un ami de cœur, avec qui vous parliez de piété de temps en temps, et qui vous avertisse de vos défauts. Ne vous livrez pas sans réserve aux œuvres extérieures, et, quelque pressantes que soient vos occupations, ne négligez pas l'oraison. Consacrez-y fidèlement, chaque matin, vos premiers moments libres. Faites-la, au besoin, par les rues, dans les chemins, en allant voir vos malades; mais faites-la toujours[2]. Si recueilli que vous soyez habituellement, recueillez-vous encore, avant de commencer l'Office; et, pendant que vous le récitez, donnez une attention particulière à certains versets plus touchants. Ne manquez pas de rentrer en vous-même à l'entrée de l'église, à la vue d'une croix, d'une image de

[1] Psalm. lxxv, 11.

[2] Meditatio parit scientiam, scientia devotionem, devotio verò perficit orationem. S. Aug. *de Spiritu et animâ*, L. Apocr.

la sainte Vierge, ou d'un objet de dévotion... C'est par ces petits moyens et quelques industries semblables qu'on parvient à conserver le feu sacré de la ferveur, et l'esprit si précieux de la prière. » Cet ecclésiastique, ajoute le vénérable auteur, goûta d'autant mieux ce conseil, qu'il se souvint d'en avoir lui-même donné plusieurs fois de semblables aux personnes pieuses qu'il dirigeait; et après l'avoir pratiqué quelque temps, il eut la consolation de recouvrer son ancien attrait pour le saint Office, avec toutes les douceurs dont il était privé [1].

[1] Devie, évêque de Belley, *Mémorial du clergé, ou Méditations et prières pour le temps des retraites*, 1844.

TITRE II

DES MOYENS LES PLUS PROPRES A ENTRETENIR L'ATTENTION ET LA PIÉTÉ DANS LA RÉCITATION DU SAINT OFFICE [1]

CHAPITRE Ier

Première pratique : commencer par se recueillir, et demander la grâce de bien prier.

Nulle méthode, si excellente qu'elle soit, ne saurait suppléer à l'esprit de prière; mais il est des pratiques qui peuvent servir à réveiller cet esprit et à l'entretenir dans l'âme. Pour ne rien négliger dans un sujet si important, nous signalerons ici, avec quelques développements, celles

[1] Cf. Oliv. Bonartius, *de Institutione, obligatione et religione Horarum libri tres;* 1624, in-8°. — Anacl. Siccus, *de ecclesiasticâ Hymmodiâ libri tres;* in-8°, 1634. — Rossi, *S. J. Echo in terris ex harmoniâ Beatorum in cœlis;* 1724. — Stengel, *Thuribulum aureum... id est de septem Horis canonicis;* 1622. — P. A. Persicus, *De primo ac præcipuo sacerdotis Officio;* 1643, in-4°. — Horstius, *Enchiridion divini Officii;* 1623, in-12. — M. Mazowiecki, *S. J. Sacerdos orans, seu de Horis ritè recitandis;* 1657, in-12. — Mazzæi, *Methodus sacerdotalis circa Missam et divinum Officium;* 1702. — J. Marchantius, *Virga Aaronis florens, hoc est directio vitæ sacerdotalis ex SS. Patribus,* etc.; in-f°. — Alvarès de Paz, *Opera spiritualia,* t. III. — L. Dupont, *De perfectione christianâ,* t. IV, tit. 3; 1616.— Albergoiti, *Della divinia salmonia;* 1818.

que les saints prêtres ont affectionnées davantage, et qui nous semblent à la fois les plus efficaces et les plus faciles.

Nous commencerons par celles qui demandent à être observées les premières. *Qui timet Dominum, nihil negligit* [1].

Une des règles les plus importantes pour la conduite de l'esprit, c'est d'appliquer toutes ses puissances à l'occupation du moment : *Age quod agis* [2]. Pour l'ordinaire, on songe peu à ce qu'on fait, parce qu'on est préoccupé de mille choses différentes, surtout de celles qu'on vient de faire, bien qu'il ne serve plus d'y penser. Cela tient à la nature de l'âme, que tout exercice trouble, où chaque pensée laisse un sillon, et dont les émotions ne se calment que lentement. Aussi est-il essentiel, avant de commencer une œuvre importante, qui demande une attention soutenue, comme le saint Office, de prendre quelques instants pour rappeler à soi toutes ses facultés, détacher son esprit des objets qui l'occupent et s'établir dans un religieux recueillement [3].

C'est ce que fait entendre l'Esprit-Saint, lorsqu'il nous recommande de préparer notre âme avant la prière, et de ne pas interpeller le Seigneur inconsidérément, sans respect pour sa grandeur : *Ante orationem præpara animam tuam, et noli esse quasi homo qui tentat Deum* [4]. *Custodi pedem tuum ingrediens domum Dei* [5]. *Ne sit cor tuum velox ad proferendum sermonem coram Deo : Deus enim est in cœlo, et tu super terram* [6].

Saint Charles était si pénétré de ce sentiment, il attachait une telle importance à s'acquitter parfaitement du saint Office, qu'il ne le commençait jamais qu'après un quart d'heure de recueillement et d'oraison. Le vénérable

[1] Eccle. vii, 19.

[2] Imit. iii, xlvii.

[3] Juxta multos, quando Dominus dicit Moysi : Ne appropies huc : solve calceamentum de pedibus tuis : locus enim in quo stas terra sancta est ; nihil aliud significavit nisi ut sollicitudines sæculares abjiceret huic mortali vitæ adhærentes ; nam pelles unde conficiuntur calceamenta, mortuorum animalium sunt. Theodoret. *Quæst.* vii *in Exod.*

[4] Eccli. xviii, 23.

[5] Eccli. iv, 17.

[6] Eccli. v, 1.

Jean d'Avila avait une pratique semblable, et il savait la faire goûter à ses disciples. Nous en trouvons un bel exemple dans son histoire écrite par le P. Louis de Grenade.

« Un jour, dit ce pieux et savant auteur, je me rencontrai avec un père de la société de Jésus, que le serviteur de Dieu avait converti et gagné à la vie religieuse. Ce Père me demanda s'il me serait agréable de réciter l'Office avec lui; puis, sur le désir que je lui en témoignai, il se mit à genoux, en prononçant ces paroles que je n'ai jamais oubliées : « Il en est qui parlent de réciter l'Office comme « d'une bagatelle : Allons, disent-ils, disons bien vite nos « Heures. Et voilà qu'ils commencent... C'est trop peu « apprécier une si sainte œuvre : elle mérite bien quel- « ques instants de préparation. » Nous demeurâmes donc un moment en silence à recueillir nos pensés, et à nous mettre en la présence de Dieu; puis nous récitâmes nos Heures fort posément et dévotement. Plût à Dieu, ajoute avec raison le pieux biographe, que tous les ecclésiastiques apportassent à la récitation du saint Office les mêmes dispositions! les âmes en retireraient un tout autre profit. »

Un grand docteur, saint Bonaventure, faisait la même réflexion, en donnant à ses novices un semblable avis. « On ne devrait jamais, dit-il, commencer à réciter l'Office sans s'y être disposé par le recueillement et la prière. Souvent c'est pour avoir omis cette préparation qu'on est si lâche et si négligent dans cet exercice. Comme on y entre sans ferveur, il est naturel qu'on en sorte plus froid encore, et aussi dissipé qu'auparavant[1]. »

Au recueillement il convient de joindre une prière courte et vive. C'est une grâce, en effet, de bien dire le saint Office. Il n'y a que Dieu qui puisse donner ces yeux éclairés dont l'âme a besoin pour contempler ses grandeurs et pénétrer ses mystères[2]. Il n'y a que l'Agneau qui puisse

[1] Studeant oratione devotâ et recollectione animi internâ divinum præventre Officium. *Spec. discip.* II, XII. — Ideò tam desides et tepidi sumus in divino Officio, quia antè non sumus in aliquâ devotione excitati, et ita, sicut intravimus frigidi, eximus corde dissipati. *Institut. novit.*

[2] Sensum autem tuum quis sciet, nisi tu dederis sapientiam et miseris Spiritum sanctum tuum de altissimis? SAP. IX, 17. — Deus Domini nostri

ouvrir et expliquer le livre de ses pensées [1]. Il n'y a que l'Esprit-Saint, auteur des paroles inspirées, qui en communique l'intelligence et le sentiment : *Ipse dat sapientiam sapientibus et scientiam intelligentibus disciplinam* [2]. Loin d'être superflue, la prière par laquelle nous demandons la grâce de bien prier est la plus fructueuse de toutes, puisqu'elle contribue à donner aux autres leur mérite et leur efficacité.

Aussi trouve-t-on, en tête du Bréviaire, une formule de prière, destinée à rappeler aux ministres de l'Église les dispositions où ils doivent être, et à leur obtenir les secours nécessaires pour s'acquitter parfaitement de ce devoir. Nous pensons qu'on n'en saurait trouver de plus convenable et qu'il est peu d'ecclésiastiques qui négligent de la réciter [3]. Cependant, comme elle n'est pas obligatoire, rien n'empêche, si l'on craint la routine, de la remplacer par une autre de temps en temps. Saint François Xavier semble avoir dit de préférence le *Veni, creator Spiritus.* « Il prononçait ces paroles avec une telle ardeur, dit un de ses historiens, que sa poitrine semblait sur le point de se rompre. » Un religieux aimait à réciter avant Vêpres la prière qu'on dit à la Messe avant l'Évangile : *Munda cor meum...* ou bien le *Suscipe, sancta Trinitas,* qui précède le

Jesu Christi, Pater gloriæ, det vobis spiritum sapientiæ et illuminatos oculos cordis. EPHES. I. 18.

[1] Supplicandum Domino ut veulat Agnus ex tribu Juda, et ipse librum signatum dignetur aperire. Ipse est enim qui Scripturas adaperiens, accendet corda discipulorum, ita ut dicant : Nonne cor nostrum ardens erat intra nos, cùm aperiret nobis Scripturas? ORIG. *Hom.* XII *in Exp. super velum Moys.*

[2] DAN. II, 21. — Un jour que S. Romuald récitait à l'Office ce verset du Psaume XXXI : *Intellectum tibi dabo est instruam te; firmabo super te oculos meos,* il fut tout à coup éclairé d'une lumière surnaturelle, et il reçut l'intelligence de l'Écriture sainte avec le don des larmes pour toute sa vie. Depuis ce jour, il était souvent ravi en Dieu et tout embrasé de son amour.

[3] Dans son *Traité de l'Office divin,* Grancolas censure avec aigreur cette prière, surtout les dernières paroles : *Domine Jesu...* Il craint qu'en accumulant prière sur prière, on ne finisse par faire une préparation aussi longue que l'Office même. Il oublie que cette formule ne fait pas partie du Bréviaire, que l'Église ne la prescrit à personne, et que, s'il est injuste de lui imputer des actes qu'elle n'a pas faits, il est en outre ridicule de se plaindre à l'avance de torts imaginaires dont on a seul la pensée. Ce qu'il dit sur les Antiennes à la sainte Vierge qui terminent l'Office, est encore plus inconvenant.

Canon. Un autre affectionnait particulièrement la belle Collecte : *Deus, cui omne cor patet*[1]. Un troisième avait pour règle, lorsqu'il récitait plusieurs Heures de suite, de répéter avant chacune les dernières paroles de l'*Aperi : O Domine Jesu, in unione...*, ou cette strophe de l'ancienne Hymne des apôtres au Temps pascal :

Jesu, Rex clementissime,
Tu nostra corda posside,
Ut tibi laudes debitas,
Solvamus omni tempore[2].

Enfin on pourrait quelquefois, durant la retraite, par exemple, lire utilement le second chapitre du troisième livre de l'Imitation, qui semble écrit à cette fin. Du reste, quelque pratique qu'on adopte comme préparation, soit qu'on prie ou qu'on médite, on doit agir avec calme et suavité, dans le seul but de s'établir dans le recueillement, la liberté d'esprit et la ferveur nécessaires pour bien prier.

[1] S. Philippe de Néri goûtait beaucoup cette Oraison, et la disait à la Messe toutes les fois que la rubrique le permettait.

[2] *Hymn. Laud. ant. reform.* Strophe que répétait souvent S. Louis Bertrand. *Vie* par J.-B. Feuillet, II, v.

CHAPITRE II

Seconde pratique : s'exciter par de pieuses considérations à bien réciter l'Office[1].

Il importe que les premières paroles de l'Office soient récitées avec dévotion ; car l'œuvre se ressent toujours des dispositions qu'on y apporte ; et s'il est difficile de ne pas se relâcher, même après le début le plus fervent, que serait-ce si l'on commençait par la négligence et la dissipation ?

Rien donc de plus fâcheux que d'ouvrir le Bréviaire avec chagrin, comme à regret : *Ex tristitiâ aut ex necessitate*[2]. Il faut le prendre avec une sainte joie : *Bono animo,* comme le veut l'Esprit-Saint[3] ; il faut s'y mettre tout entier, selon le mot de saint Augustin : *Deum toti laudate*[4] ; il faut appeler à soi toutes les puissances de son âme, à l'exemple de David : *Benedic, anima mea, Domino, et omnia quæ intra me sunt*[5] ; et dire avec la même sincérité et la même ardeur

[1] Dignior enim sequetur effectus quem ferventior præcedit affectus. S. Aug. *Ep. ad Prob.* cxxx, 18.

[2] II Cor. ix, 7.

[3] Bono animo gloriam redde Deo et non minuas primitias manuum tuarum. Eccli. xxxv, 10. — Gaudeamus in Domino, diem festum celebrantes. *Miss. Introit.*

[4] *In Psalm.* cxlviii.

[5] Psalm. ciii, 1.

que ce saint roi : Je vais chanter les louanges de Dieu : je les chanterai de tout mon cœur : *In toto corde meo* [1].

Sainte Colette, la réformatrice des Clarisses au quinzième siècle, fut toute sa vie un modèle admirable de cette pieuse ferveur. « Sa joie éclatait, dit son historien [2], dès qu'elle entendait le signal de l'Office. Quelque peine qu'elle eût auparavant, son esprit reprenait son calme et sa sérénité. Jamais elle n'était plus heureuse que lorsqu'on était longtemps au chœur. L'allégresse qui réjouissait son âme rejaillissait dans ses traits, et donnait à son visage un éclat radieux. »

Mais comment s'exciter à la dévotion au début du saint Office? Par quelque considération sur l'excellence de l'acte qu'on accomplit, sur la présence de Dieu à qui l'on s'adresse, sur la multitude et l'ardeur des saints qui prient avec nous au ciel et sur la terre [3] !

1° Rien de plus efficace que de considérer l'excellence du ministère que l'on remplit. Il faut songer qu'on va se présenter à Dieu comme l'organe de Jésus-Christ et le représentant de l'Église; qu'à ce double titre on est chargé de traiter des objets les plus sublimes et des intérêts les plus chers; qu'on a mission et autorité pour réparer toutes les offenses dont la Majesté souveraine est l'objet, et pour obtenir de sa bonté toutes les grâces de conversion, de sanctification, de persévérance dont les hommes ont besoin. Cette vue est si frappante, qu'il suffit d'un regard pour en ressentir une impression profonde.

[1] David exprime souvent ce saint désir, et il en donne à chaque fois un nouveau motif : 1° les merveilles de la puissance divine : *Confitebor tibi in toto corde meo : narrabo omnia mirabilia tua.* PSALM. XCXII ; 2° la bonté du Seigneur à son égard : *Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo, quoniam audisti verba oris mei.* PSALM. CXXXVII ; 3° la vue des saints, qui l'excitent par leur exemple : *Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo, in consilio justorum et congregatione.* PSALM. CX ; 4° les perfections infinies de Dieu : *Voluntariè sacrificabo tibi, et confitebor nomini tuo, quoniam bonum est.* PSALM. LIII.

[2] STEPH. JULIACUS, *Acta Sanctorum.*, 6 *mart.*, c. XXIII.

[3] Nous avions indiqué ici le *Traité de la prière publique* de Duguet, en avertissant de l'esprit janséniste de l'auteur : nous devons ajouter qu'il a été condamné et mis au rang des livres prohibés. Voir plutôt Molina : *Instruction des prêtres. Addition au IIIe Traité.*

Saint Jean Climaque parle d'un religieux qui ne pouvait penser, sans être ravi, à l'honneur qu'il avait de célébrer les louanges de Dieu[1]. Quand l'heure était venue, dit le saint, il réveillait toutes ses facultés, et, faisant appel à tous ses sens, il s'écriait : « Venez, et adorons le Seigneur; soyons heureux de chanter ses louanges; prosternons-nous devant celui qui nous a faits : *Venite, exultemus Domino*[2]. » N'est-ce point ce que nous devons dire nous-mêmes : « O mon esprit, ô mon cœur, nous avons une grande œuvre à faire; il n'en est pas de plus importante ni de plus sublime. Laissons donc les souvenirs et les distractions du monde. Vous n'avez pas trop d'intelligence ni trop d'amour pour louer et bénir le Seigneur au nom de toute créature. Élevez-vous seuls comme Abraham sur la montagne de la vision, où vous devez offrir votre sacrifice, et demeurez seuls avec Dieu seul. Vous ne redescendrez que trop tôt aux vains soucis et aux vaines affections de la terre[3]. »

2° Une autre pensée dont il importe de se pénétrer, c'est celle de la présence de Dieu et de sa grandeur. Heureux l'homme qui a un grand sentiment de la Majesté infinie et qui n'en perd jamais le souvenir! Heureux aussi celui qui est fidèle à en réveiller la pensée chaque fois qu'il a quelque hommage à lui offrir! *Beatus vir qui in sapientiâ morabitur et in sensu cogitabit circumspectionem Dei*[4]! Si l'on n'y manquait jamais, dit saint Jean Chrysostome, si l'on avait soin d'élever d'abord ses regards, comme Isaïe, vers le trône du souverain Maître, de considérer qu'on est devant ses yeux et sous sa main, pourrait-on se laisser aller à tant d'idées étranges, à tant de folles imaginations? Ne serait-on pas dans une sorte de nécessité de s'occuper de lui et d'honorer sa grandeur[5]? Mais souvent c'est à peine si l'on

[1] *Scala paradisi; gradus* XVIII, 9.

[2] PSALM. XCXIV, 1

[3] C'était aussi une pratique de saint Adhélard ou Allard, parent de Charlemagne et abbé de Corbie. *Vie*, par Paschase Ratbert, XIX; ACT. SANCT. 2 *janv.*

[4] ECCLI. XIV, 22.

[5] Quòd si omnis oraturus hanc sibi proponeret majestatem, orationes

en a une légère idée. Son nom est comme un de ces noms abstraits qui ne présentent à l'esprit qu'un objet vague, éloigné, presque indifférent. On est devant Dieu, on s'adresse à Dieu, et rien ne semble moins présent que Dieu : *Mecum eras, et tecum non eram*, peut-on dire comme saint Augustin[1]. *Videor et non video*[2].

3° En ranimant en soi l'idée de Dieu et de sa grandeur, il convient aussi de penser qu'on n'est pas seul à le louer, qu'il est une multitude de créatures occupées à cet emploi, au ciel et sur la terre.

Concentum cœli quis dormire faciet? dit Job[3]. Rien de plus imposant que le spectacle de tant d'esprits bienheureux qui entourent le trône de Dieu, et qui célèbrent la nuit et le jour ses perfections infinies. Il en est, au témoignage de Daniel, des légions innombrables, des milliers de millions : *Millia millium ministrabant ei, et decies centena millia assistebant ei*[4]. « Je les ai vus, je les ai entendus moi-même, dit saint Jean : ils n'avaient qu'une voix pour célébrer l'Agneau, ses mérites et ses vertus : *Et vidi et audivi*[5]. C'est un concert immense, sans relâche comme sans fin : *Clamabant voce magnâ, dicentes : Salus Deo nostro*[6]. A ces chants du ciel répondent sur la terre des hymnes de louanges et des bénédictions incessantes. L'Église commençant dans le temps ce qui fera son occupation dans l'éternité, partout où se trouvent des créatures raisonnables et saintes, la majesté suprême reçoit à tout instant un tribut d'hommages et de supplications : *Et omnem creaturam quæ in cœlo est et super terram, omnes audivi dicentes :*

suas attentiùs, ferventiùs, et rectiùs funderet. Quis enim tam audax et temerarius Deum præsentem cogitationis oculis prospiciens, alias cogitationes admitteret quàm bonas et opportunas? S. Chrys. *super verba Isaiæ : Vidi Dominum sedentem super solium excelsum, et plena erat omnis terra majestate ejus.* VI, 1. — *Item* S. Bern., *De quatuor modis orandi.*

[1] *Conf.* X, 27.
[2] S. Bern, *Cant. Serm.* XXXI.
[3] Job XXXVIII, 7.
[4] Dan. VII, 10. Voir S. Bern. *Epist.* LXXVIII, 6.
[5] Apoc. V, 11.
[6] Apoc. VII, 10.

Sedenti in throno et Agno, benedictio, et honor, et gloria, et potestas in sæcula sæculorum[1]. »

Orant dum socii, precibus dum cuncta resultant,
Fac tua vox, fac ne taceat, vel dissonet una.

Ce n'est pas seulement une jouissance pour l'âme fidèle de voir son Dieu béni et glorifié par tout l'univers, c'est encore un encouragement et un soutien. Si elle se trouvait seule, en face de ce Dieu infini, chargée d'offrir à sa grandeur les hommages qu'il mérite, elle serait comme accablée par ce fardeau et absorbée par son néant. Son isolement la découragerait. Mais la vue de tant d'âmes saintes, de tant d'esprits célestes, appliquant toutes leurs puissances à cet auguste emploi, anime sa confiance et soutient ses efforts[2]. « Il est vrai, dit-elle, que je ne suis rien devant vous, ô mon Dieu; je suis indigne de fixer vos regards, ne sachant pas prononcer comme il faut votre saint nom. Mais ma prière n'est pas seule; elle s'unit aux hommages de toutes vos créatures, aux louanges que vous offrent tous les membres de votre Église : *Apud te laus mea in Ecclesiâ magnâ*[3]. Ce n'est qu'une voix, mais c'est une voix de plus dans un concert immense; ce n'est qu'un flot, mais qui se joint à des flots sans nombre dans *ce large et puissant fleuve qui réjouit votre cité*[4]. Uni de toute mon âme à la multitude de vos enfants et de vos serviteurs fidèles, j'ai la confiance d'obtenir une part à leurs mérites, et de vous voir étendre jusqu'à moi la faveur dont vous les honorez : *Confiteantur tibi omnia opera tua, Domine*[5]... *Particeps ego sum omnium timentium te*[6].

[1] Apoc. v, 13.

[2] Oratio quæ non est comprecatores nacta multò est seipsâ languidior atque debilior. S. Basil. *Ep.* lxviii.

[3] Psalm. xxi, 26. Pour s'animer à chanter les louanges de Dieu, le Psalmiste aime à se représenter au milieu de l'Église, au sein d'un peuple nombreux, dans une immense assemblée dont il est l'âme : *Confitebor tibi in Ecclesiâ magnâ.* Psalm. xxxix, 10. *In Ecclesiâ sanctorum.* Psalm. lxxxviii et cxlix. Tel est aussi le spectacle que l'Église met sous les yeux du prêtre au moment où il commence à l'autel les prières du Canon: *Et ideò cum angelis et archangelis,* etc.

[4] Psalm. xlv, 5.

[5] Psalm. cxliv, 10.

[6] Psalm. cxviii, 63.

Il est naturel d'entrer dans ces sentiments, lorsqu'on récite l'Office en chœur. Nous avons connu un pieux fidèle, voisin de religieux fervents, qui, les entendant la nuit chanter les louanges de Dieu, ne pouvait s'empêcher de se lever pour unir sa prière à la leur; et saint François de Sales témoigne que c'était une de ses plus douces consolations d'aller réciter l'Office dans les communautés où Dieu lui semblait dignement honoré [1]. Mais, fût-on dans la solitude, il suffit de rapprocher par la pensée ceux que la distance sépare, pour que l'imagination supplée dans une certaine mesure à la réalité [2]. La forme dialoguée des prières ecclésiastiques suggère naturellement cette pratique; et c'est sans doute pour cette raison que l'Église n'en modifie pas les paroles pour la récitation privée. Loin de s'en étonner, comme on l'a fait quelquefois, il y a lieu plutôt d'admirer sa sagesse; et il convient d'entrer dans ses intentions, en bénissant le Seigneur dans un esprit d'union, de charité et de sainte ferveur [3].

[1] HAMON, *Vie de S. François de Sales*, I, III.

[2] Attende Carthusienses, Cistercienses et diversæ religionis monachos et moniales, qualiter omni nocte ad psallendum Domino assurgunt. Ideò turpe esset in tam sancto opere pigritare ubi tanta multitudo religiosorum incipit Deo jubilare. IMIT. I, XXV.

[3] Voir plus au long les motifs de bien dire l'Office, dans NAVARRE, *de Oratione*, XCVIII, XCIX, C.

CHAPITRE III

Troisième pratique : nous unir à Notre-Seigneur comme à notre chef[1].

Tous les chrétiens sont unis à Jésus-Christ, en vertu du saint baptême, qui les rend ses membres et les associe à sa vie et à son esprit. Là est pour eux la source de toute grâce, de tout mérite et de tout bien surnaturels[2]. Mais comme ils ont toujours l'usage de leur liberté, il dépend d'eux de renoncer à cette union, comme aussi de la resserrer et de la rendre féconde par une adhésion volontaire et réfléchie.

C'est par ce motif que les auteurs spirituels nous recommandent si souvent de nous unir à Notre-Seigneur dans chacune de nos œuvres, c'est-à-dire de renoncer de cœur à notre propre action, à nos vues purement personnelles, à nos inclinations naturelles ou déréglées, pour nous laisser

[1] On fera bien de consulter à ce sujet le *Catéchisme chrétien* de M. Olier. On trouvera dans la première partie, *Leç. XX* à *XXV*, et dans la seconde, sur les mystères du Sauveur et sur la prière, des principes qui jettent un grand jour sur l'esprit qui a présidé à la rédaction de l'Office et qui doit animer ceux qui le récitent.

[2] Ego sum vitis, vos palmites. Manete in me, et ego in vobis. Qui manet in me, et ego in eo, hic fert fructum multum; quia sine me nihil potestis facere. Si manseritis in me, et verba mea in vobis manserint, quodcumque volueritis, petetis, et fiet vobis. Joan. xv, 4, 5.

éclairer, guider, mouvoir par l'esprit de Jésus-Christ, notre divin chef [1]. Or jamais cette union ne nous est plus nécessaire, et jamais nous n'avons plus d'avantages à en attendre, que lorsque nous paraissons devant son Père, pour y remplir, en son nom et au nom de son Église, la grande fonction, la fonction surnaturelle de la prière publique.

En effet, il ne s'agit pas simplement de faire un acte de vertu transitoire ou de demander une grâce pour nous et pour nos frères : il s'agit de perpétuer ici-bas le culte que Jésus-Christ a rendu à la Majesté suprême; il s'agit d'offrir à Dieu les mêmes hommages, les mêmes adorations, les mêmes actions de grâces que son Fils lui a offerts; d'entrer dans ses dispositions, et de répéter, dans un langage inspiré par l'Esprit-Saint, l'expression de ses sentiments à l'égard de toutes choses. Qui ne sent que, pour remplir dignement un pareil ministère, il faut un autre esprit que notre esprit propre, d'autres lumières que nos idées imparfaites et bornées? Et puisque l'Esprit-Saint réside en notre âme comme en l'âme du Sauveur [2], puisqu'il y est, dans une moindre mesure sans doute, mais avec la même réalité, avec la même vertu et les mêmes aspirations [3], qui ne voit que notre devoir est de nous soumettre à lui, de nous laisser conduire, éclairer, diriger par lui; et que plus nous le ferons régner sur nous, plus les hommages que nous rendrons à Dieu seront purs, saints, conformes aux vœux de l'Église et aux témoignages extérieurs que nous en donnons?

S'il est nécessaire de nous unir à Notre-Seigneur pour rendre à Dieu de dignes hommages, il n'est pas moins essentiel de tenir notre esprit attentif à cette union pour avoir l'intelligence des prières que l'Église nous prescrit.

[1] Hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu. PHILIP. II, 5. Si quis Spiritum Christi non habet, hic non est ejus. ROM. VIII, 9.

[2] Quod est spiritus noster, id est anima nostra, ad membra nostra, hoc est Spiritus sanctus ad membra Christi, ad corpus Christi, quod est Ecclesia. S. AUG. *Serm.* CCLXXVII, 4.

[3] Quoniam estis filii, misit Deus Spiritum Filii sui in corda vestra clamantem : Abba, Pater. GAL. IV, 6. Participes enim Christi effecti sumus, si tamen initium substantiæ ejus in nobis usque in finem firmum retineamus. HEBR. III, 14.

Comme nous l'avons dit, Jésus-Christ est le grand adorateur, et, selon l'expression de M. Olier, l'unique religieux de son Père. Lui seul a la perfection nécessaire pour glorifier la grandeur de Dieu, pour désarmer sa justice, pour mériter ses bienfaits. Lui seul l'honore et le loue parfaitement[1]. Ce divin Chef résume donc en son cœur les hommages et les vœux de tous ses membres. Il n'est pas une prière véritable, pas un seul sentiment d'une valeur réelle, qu'il n'ait conçu le premier, qu'il ne porte encore actuellement dans son âme et qu'il ne contribue par son Esprit à former en ses membres; de sorte que tous les hommes régénérés en Jésus-Christ n'ont en lui qu'une même vie surnaturelle, comme ils ne forment qu'un même corps; et l'on doit dire du Sauveur dans l'ordre de la grâce ce que l'Apôtre a dit de son Père dans l'ordre de la nature : *In ipso vivimus et movemur et sumus*[2].

Tous les membres ayant part à l'esprit du chef, l'action de l'Homme-Dieu devient universelle : il en est de même de sa prière. Jésus-Christ ne prie pas pour lui seul et en lui seul : il prie en tous ses membres et pour tous ses membres : *Ego pro eis rogo,* dit-il. *Rogo pro iis qui credituri sunt in me*[3]. S'il prie pour lui-même et en lui-même, c'est comme uni à eux, dans un même intérêt et un même sentiment avec eux. Or la prière de l'Église, le saint Office, est l'expression sensible de la prière de Notre-Seigneur en lui-même et en ses membres. On doit donc y retrouver ce caractère d'universalité et de diversité qui convient à ses sentiments. On y doit entendre tous les accents à la fois : des cris de détresse et de repentir pour les pécheurs dont il a pris sur lui les iniquités, des chants de triomphe pour les justes que sa grâce a tirés de la servitude et associés à son règne, des allusions aux peines, aux travaux, aux diverses phases de son existence terrestre, des révélations de sa grandeur et de sa gloire dans le ciel. Ici il doit

[1] Nemo ascendit in cœlum, nisi qui descendit de cœlo Filius hominis qui est in cœlo. JOAN. III, 13.
[2] ACT. XVII, 28.
[3] JOAN. XVII, 9, 20.

s'humilier sous le mépris et accepter l'opprobre ; là il doit protester de son innocence, demander justice, faire craindre à ses ennemis la rigueur de ses vengeances ; ailleurs il doit rendre grâces à Dieu, tressaillir de joie, chanter des hymnes d'allégresse.

Ainsi la variété des sentiments et les apparentes contradictions, qui font le caractère le plus saillant des psaumes, s'expliquent sans peine, lorsqu'on est au vrai point de vue ; lorsqu'on se représente Jésus-Christ dans toute son extension, dans son unité personnelle et sa multiplicité morale ; lorsqu'on voit son esprit se répandre et agir en tous ses membres, et tous ses membres se réunir et s'identifier en lui. On en saisit la raison ; on en comprend la nécessité : *Non dicit quasi in uno, sed quasi in multis, qui est Christus* [1]. Mais ce qui est juste et naturel de la part du Sauveur serait inexplicable en tout autre que lui. Une grande partie des prières que l'Église met sur les lèvres de ses ministres. seraient un non-sens ou une impiété, si elles ne devaient s'entendre que d'eux-mêmes, s'ils ne les prononçaient qu'en leur nom, s'ils n'étaient devant Dieu les échos d'une voix plus élevée, les organes de Celui qui est homme et Dieu tout ensemble, et, comme tel, non seulement adorateur d'une dignité sans égale et médiateur nécessaire entre la terre et le ciel, mais encore représentant de l'humanité régénérée, interprète et pontife suprême de la création tout entière : *Catholicus Patris sacerdos* [2].

[1] Gal. iii, 16. — Vos estis corpus Christi et membra de membro. Sicut corpus unum est et membra habet multa, ita et Christus. Etenim in uno Spiritu omnes nos in unum corpus baptizati sumus et omnes in eodem Spiritu potati sumus. I Cor. xiv. — Saint Augustin, dans ses Homélies sur les Psaumes, rappelle à chaque instant ce principe de notre incorporation en Jésus-Christ, et c'est par là qu'il concilie dans sa personne les passages qui semblent les plus opposés. « Souvenons-nous toujours, dit-il, que Jésus-Christ est notre chef, et que nous sommes ses membres. Ne formant ensemble qu'un même corps, n'est-il pas naturel que nous ayons un même cœur, une même voix, et que le sentiment et le cri d'un seul soit le cri et le sentiment de tous. *Sic clamat unus tanquam omnes, quia omnes in uno unus sunt.* In Psalm. lxix, 61. — Ainsi, de cette union spirituelle du Sauveur avec ses membres résulte une sorte de communication d'idiomes analogue à celle qui est fondée sur l'union hypostatique du Verbe avec la nature humaine dans l'Incarnation. Cf. *Principes sur l'intelligence des prophéties*, chap. ix. 1763.

[2] Tert. *Contr. Marc.* IV, ix.

Voilà donc le rôle du prêtre dans la récitation du divin Office. C'est un autre Jésus-Christ, qui, par la vertu de l'Esprit-Saint, dont il devient l'organe, reproduit et perpétue, dans un langage autorisé par l'Église et souvent inspiré de Dieu, l'hommage de respect, de louange, de supplication, d'action de grâces que le Sauveur a rendu à son Père dans le cours de sa vie mortelle, et qu'il continue de lui rendre au ciel et dans le Sacrement de l'autel. Une pareille fonction, pour être bien remplie, demande évidemment entre l'Homme-Dieu et son ministre l'union la plus intime, ou plutôt une certaine identité d'esprit, de pensées, d'affections, qui permette à celui-ci de dire, après l'Apôtre : « Je prie; mais en réalité ce n'est pas moi-même qui prie, c'est Jésus-Christ qui prie en moi; c'est son esprit, c'est sa vertu, c'est sa grâce qui fait toute la valeur et tout le mérite de ma prière. »

On lit, dans la *Vie de la bienheureuse Agnès de Jésus*[1], que souvent, en prenant ses Heures pour réciter l'Office, elle disait amoureusement à Notre-Seigneur : « Commencez, s'il vous plaît, mon Époux; » et aussitôt elle entendait une voix qui disait le premier verset[2]. Le prodige et la faveur dont cette sainte âme était honorée, c'était d'entendre et de discerner la voix du Sauveur; car pour ce qui est de prier avec lui, de s'unir à ses sentiments et à ses hommages, c'est un avantage que nous partageons avec elle, et dont tous les chrétiens peuvent jouir à chaque instant. Avant que nous commencions le Bréviaire, l'Oraison dominicale et nos autres prières, nous sommes assurés que Notre-Seigneur les dit déjà intérieurement pour nous, qu'il les dit à sa manière, d'une manière ineffable et incessante. Saint Paul nous apprend que dès le premier moment de son Incarnation, l'Homme-Dieu avait déjà dans son cœur les dispositions du Psalmiste, et qu'il les offrait

[1] Liv. II, ch. x.

[2] On trouve des traits analogues dans l'histoire de plusieurs saints: saint Pierre Célestin, sainte Catherine de Jésus, etc. Rien de plus propre à les faire entrer dans la pratique que nous recommandons ici.

comme des prières à son Père [1]. Il est vrai qu'il n'en cite qu'un exemple, qu'un fait particulier; mais nous apprenons ailleurs que l'esprit de prière fut dès lors en lui en plénitude, et qu'il devint à la fois le grand adorateur de son Père et le médiateur universel de son Église. Or ce qu'il était dès le sein de sa mère, il n'a jamais cessé de l'être durant sa vie, à la droite de son Père et dans son divin sacrement. Et ce qu'il a fait dès lors en personne, il l'a fait aussi, et il continue de le faire par ses membres vivants, auxquels il communique son esprit; de sorte que, non content de nous devancer et de nous donner l'exemple dans les prières que nous offrons à Dieu et dans les devoirs que nous avons à lui rendre, il nous y excite encore par ses inspirations intérieures, et il met toutes ses grâces à notre disposition pour nous en bien acquitter [2].

Ainsi Jésus-Christ est notre louange et notre prière, comme il est notre vie [3]. Non seulement il prie avec nous et pour nous, comme notre Pontife, il prie encore en nous comme notre chef, et, nous pénétrant de ses sentiments, il associe nos cœurs à tous les hommages qu'il rend à son Père. Comme une flamme, s'attachant à la mèche d'un flambeau, en consume tous les fils dans une même lumière et dans un même feu, ainsi l'esprit du Sauveur, répandu dans l'Église, éclaire les âmes des splendeurs d'une même foi et embrase les cœurs des ardeurs d'une même charité : *Facit ministros suos flammam ignis* [4].

On doit comprendre maintenant les raisons et l'importance de la pratique que nous recommandons : il n'en est pas de plus efficace, ni de plus conforme à l'esprit de la sainte Église.

L'Église ne fait pas à Dieu une seule demande sans s'unir à Notre-Seigneur, sans protester qu'elle compte sur son appui, et qu'elle espère en sa médiation : *Per Christum Do-*

[1] Impediens mundum dicit : Hostium et oblationem noluisti... Tunc dixi : Ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam. Heb. x, 5.

[2] Ut cuncta nostra oratio ab ipso semper incipiat et ab ipso finiatur. Orat. Eccl.

[3] Laus mea tu es. Jerem. xvii, 14. — Christus vita vestra. Col. iii, 3.

[4] Psalm. cii, 4; Hebr. i, 7.

minum nostrum. Et comme c'est par Jésus-Christ qu'elle présente ses supplications, c'est par Jésus-Christ aussi qu'elle offre ses louanges et ses actions de grâces. C'est par lui, dit-elle, que les anges et les saints adorent : *Per quem laudant angeli.* C'est par lui, avec lui et en lui, *per ipsum, cum ipso et in ipso,* que tout honneur et toute gloire doivent être rendus à la Majesté suprême; et il faut lui appliquer à la lettre les paroles du Psalmiste : *Adorabunt de ipso semper; totâ die benedicent ei* [1].

Saint Bernard, formé à cette pratique par l'Esprit-Saint, en connaissait toutes les douceurs. « David, dit-il, se réjouissait autrefois d'avoir trouvé son cœur, pour prier son Maître et son Dieu : *Invenit servus tuus cor suum ut oraret te oratione hac* [2]. Moi, j'ai trouvé, pour prier, le cœur de mon Roi, de mon frère, de mon doux Sauveur : ne prierai-je donc pas aussi? Oui, certes; je suis trop heureux d'avoir, sinon le cœur de Jésus à la place du mien, du moins le mien uni à celui de Jésus : *Ego cum Jesu cor meum habeo* [3]. »

« L'esprit de Notre-Seigneur, dit M. Olier, est comme un fleuve qui s'abîme dans le sein immense de son Père, et qui entraîne tout ce qu'il rencontre dans la rapidité de son cours. Il suffit de nous donner à lui et d'adhérer à ses mouvements par les désirs de notre cœur : il nous emportera avec lui dans le sein de la Divinité pour y être engloutis à jamais. »

Donc, dirons-nous avec l'Apôtre, que ce soit toujours dans l'union du Sauveur, par lui, avec lui et en lui, que nous rendions au Père éternel l'hommage du saint Office, ce sacrifice de louanges dont nous sommes les ministres : *Per Ipsum ergo offeramus hostiam laudis semper Deo, id est fructum labiorum confitentium nomini ejus* [4]. Que cette union

[1] Psalm. lxxi, 15; *De Ipso* pour *per Ipsum,* selon les interprètes, qui rapportent ce mot à Notre-Seigneur. — Oremus ergo ad illum et per illum et in illo; et dicimus cum illo et dicit nobiscum; et dicimus in illo et dicit in nobis. S. Aug. *In Ps.* lxxxv, 1. — Voir Bossuet, *Dern. méd. sur l'Évangile.*

[2] II Reg. vii, 27.

[3] Inter Opp. *Vitis mystica,* iii, 9. — Offic. SS. Cordis D. N. J. C. lect. v.

[4] Hebr. xii, 15.

ne soit pas seulement implicite et habituelle; qu'elle soit, autant que possible, actuelle, volontaire, effective. Pour animer notre confiance, aimons à nous représenter, à l'exemple de sainte Thérèse, Notre-Seigneur [1] nous disant, ainsi qu'à ses Apôtres : « Voici comment vous devez prier: *Sic orabitis Patrem...* [2], » puis prononçant le premier les paroles que nous avons à réciter. Dans ces paroles, ne voyons que l'expression de ses sentiments, et disons-nous après lui : *Verba quæ ego loquor, a meipso non loquor* [3]. Oublions David et les circonstances accidentelles qui l'ont porté à écrire ses cantiques sacrés. Il convenait de s'occuper du symbole, quand on n'avait pas la réalité. C'était un soulagement pour les Juifs de voir dans l'histoire de leurs ancêtres quelque image de Celui qui leur était promis; mais pour nous, qui avons sous les yeux ce divin exemplaire, qui connaissons sa vie et ses mystères plus clairement que ses figures et ses emblèmes, à quoi bon nous embarrasser dans la recherche de toutes ces ombres? Il faut laisser l'énigme quand la vérité se dévoile : *Cum venerit quod perfectum est, evacuabitur quod ex parte est* [4]. Considérons plutôt le Fils de Dieu sur l'autel du ciel où le vit saint Jean, ou devant le trône de son Père, comme il se montra à saint Étienne, ou dans nos tabernacles, qui le contiennent aussi réellement que le ciel, offrant incessamment à la Majesté suprême les mêmes hommages qu'il lui a offerts au moment de son Incarnation, et en même temps qu'il les lui offre dans l'intérieur de son âme, les lui rendant également par les cœurs de tant d'élus qui lui sont unis pour jamais, et par les lèvres d'une infinité de saints prêtres priant sous l'influence directe et incessante de son divin Esprit... Songeons que, malgré notre indignité, notre voix participe à ce divin concert, et que Dieu écoute notre prière comme celle de tous ses enfants, parce que, dans ces accents en apparence si divers, il reconnaît une seule voix,

[1] *Le Chemin de la perfection*, chap. XXV.
[2] MATTH. VI, 9.
[3] JOAN. XIV, 10.
[4] I COR. XIII, 10.

la voix du Fils unique en qui il a mis toutes ses complaisances, et qui a essentiellement le droit de l'invoquer comme son Père : *Spiritum Filii sui clamantem : Abba, Pater*[1].

Ainsi, en nous unissant à Notre-Seigneur, nous participerons à toutes ses prières : nous nous enrichirons aussi de toutes ses vertus. *Rectè novit vivere,* dit saint Augustin, *qui rectè novit orare.* Il n'y a pas de meilleur gage d'une vie chrétienne que cette habitude de prier dans le renoncement à nous-même et l'abandon à l'esprit du Sauveur. Quand on peut dire avec vérité : « Je prie, mais ce n'est pas moi qui prie, c'est Jésus-Christ qui prie en moi; » on n'est pas loin de pouvoir dire : « Je vis, mais ce n'est pas moi qui vis; c'est Jésus-Christ qui vit en moi; c'est lui qui est le principe de toutes mes pensées, de tous mes desseins et de toutes mes œuvres[2]. »

« Que celui dont la vertu opère en nous à son gré, et peut faire bien plus que nous ne pouvons souhaiter et concevoir, soit glorifié dans l'Église par Jésus-Christ pendant toute l'étendue des siècles[3]. »

[1] Rom. VIII, 15.
[2] Gal. II, 20; Philip. I, 20.
[3] Ephes. III, 20, 21.

CHAPITRE IV

Quatrième pratique : se proposer une intention particulière.

En s'unissant à Notre-Seigneur, en se livrant à son esprit, on s'associe nécessairement à toutes ses intentions. Il est donc impossible qu'un Office récité en son nom ne profite pas à tous ses membres. Mais quelque part qui revienne à l'Église des prières de ses ministres, il reste toujours pour ceux-ci, outre un mérite personnel, tout à fait incommunicable, certains fruits d'impétration et de satisfaction dont ils peuvent disposer, et qu'il leur est loisible d'offrir à Dieu, comme tout autre suffrage[1]. De là ces intentions particulières qui, en précisant dans l'esprit les effets de grâces qu'on voudrait obtenir, surexcitent l'attention et accroissent la ferveur. Les auteurs spirituels recommandent de ne pas négliger ce secours, et même d'y recourir habituellement, lorsqu'il s'agit de prières longues et fréquentes, comme le Bréviaire, où l'on est toujours exposé à se relâcher[2].

[1] Le concile de Constance et le pape Martin V (1418) ont condamné la proposition suivante, de Jean Huss : *Speciales orationes, applicatæ uni personæ per prælatos vel religiosos, non plus prosunt eidem quàm generales, cæteris paribus.* Prop. XIX.

[2] « Causam laboris cogitate in labore, » disait S. Bernard à ses religieux. S. Bonaventure disait de même aux prêtres : « Apponite diligentiam magnam in signis, majorem in verbis, maximam in intentione. » *De Præp. ad Missam.*

Quelles sont donc les fins particulières auxquelles il convient d'appliquer le fruit de l'Office?

Un pasteur fervent et zélé n'a guère besoin qu'on lui en suggère : il n'en trouve que trop dans les occupations délicates et embarrassantes que son ministère lui fait rencontrer à chaque instant. Tantôt c'est une conversion difficile qu'il est urgent d'obtenir du Ciel. On dit à Dieu comme cet enfant d'Israël : *Si tibi placet, dona mihi animam pro quâ rogo, et populum meum pro quo obsecro* [1]. Tantôt c'est une instruction importante dont il s'agit d'assurer le fruit. On sent, comme saint Augustin, qu'il faut parler au maître des cœurs avant de s'adresser aux hommes [2], *magis pro illis ad Deum, quam illis multa de Deo dicendum,* et qu'on a besoin d'obtenir à ses auditeurs les résolutions qu'on veut leur demander : *Quod peto à vobis, rogo det vobis* [3]. Quelquefois c'est une question difficile à décider ou un parti hasardeux à prendre. On se rappelle l'exemple de saint Pierre, éclairé du ciel sur la vocation des gentils au moment où il offrait à Dieu le tribut de ses prières, *dum oraret circa horam sextam* [4]. En d'autres circonstances, on est effrayé de certains scandales; on est touché du péril que courent les âmes dont on est chargé; et l'on se dit comme Job : *Ne fortè peccaverint filii mei in cordibus suis* [5]. Ou bien encore, on apprend qu'une grande calamité, qu'une persécution, par exemple, dévaste une portion plus ou moins considérable du royaume de Dieu; et, songeant au grand prêtre de l'ancienne loi, qui n'entrait jamais dans le sanctuaire sans avoir sur le cœur et sous les yeux les noms des douze tribus d'Israël [6], on se sent obligé d'observer cet avis

[1] Esth. vii, 3. — Quis scit si fortè donet eum mihi Dominus et vivat infans? II Reg. xii, 22.

[2] S. Aug. *De Catec. rud.* xiii. — Pietate magis orationum quam oratorum facultate indiget, ut orando pro te et pro aliis quos est allocuturus, sit orator antequam dictor. *De Doct. christ.* IV. 32.

[3] *Tract.* xxxii *in Joan.* — Novit ipse qui scrutatur corda quoties in corde meo propriæ sollicitudini præponderat sollicitudo vestra. S. Bern. *Serm.* v *in Quadrag.*

[4] Act. x. — D'où S. Augustin tire cette conséquence, que l'expérience confirme : *Oratione meliùs solvuntur dubia quàm inquisitione aliâ.*

[5] Job. i, 5.

[6] Exod. xxviii, 29.

de l'Apôtre aux premiers fidèles : *Mementote vinctorum, tanquam simul vincti*[1]. Ces fins particulières, ces intentions toutes spontanées que les circonstances font naître, ou plutôt que le souffle de Dieu inspire en passant à ses ministres fervents, sont toujours les meilleures et les plus efficaces : d'une source de distractions, elles font un moyen de recueillement et un secours pour bien prier.

Il convient donc de leur donner la première place, à l'Office comme à la Messe. Mais pour suppléer à leur défaut, il n'est pas sans utilité d'avoir un certain nombre d'intentions prévues et disposées de manière à rappeler, suivant les jours et les heures, les principaux objets auxquels on doit s'intéresser.

Il y a des prêtres qui se font une loi de rapporter au saint sacrifice toutes leurs pratiques de piété, le Bréviaire en particulier. Ainsi ils diront Matines et Laudes dans la vue de se disposer à la Messe et d'obtenir de la bien célébrer; les petites Heures, pour s'unir à la divine victime et se consacrer comme elle à la volonté de Dieu; Vêpres et Complies, pour remercier Notre-Seigneur de l'honneur qu'il leur a fait, et pour lui demander de ne pas s'en rendre indignes. D'autres, regardant les prières du saint Office comme l'expression des sentiments dont Jésus-Christ est animé sur l'autel, offrent ces prières à Dieu pour les quatre fins essentielles du sacrifice eucharistique, et ils s'unissent aux actes d'adoration, de reconnaissance, de réparation et de demande, par lesquels ce divin Sauveur remplit ses fonctions de pontife et d'hostie.

Un grand nombre aiment à mettre leurs intentions d'accord avec l'objet de leur oraison. Ainsi, aux fêtes de Notre-Seigneur, après avoir médité sur le mystère qu'on célèbre, ils demandent à Dieu, dans le Bréviaire, la grâce attachée à ce mystère, et ils font une attention particulière aux paroles qui y ont rapport. De même aux fêtes des saints : ils s'unissent au saint qui en est l'objet, ou plutôt à l'Esprit de Dieu vivant en lui, pour louer le Père céleste ; ils tâchent

[1] Hebr. xiii, 3.

d'entrer dans ses sentiments; ils demandent pour eux et pour leurs frères les vertus dont il leur offre le modèle [1].

Plusieurs ont des tableaux qui assignent à chacune des Heures canoniales ou à chacun des jours de la semaine une faveur spéciale à solliciter [2]. Ce sont :

1° Les sept dons du Saint-Esprit : les dons de sagesse, d'intelligence, de science et de conseil, si importants pour instruire le prochain et diriger les âmes; puis les dons de piété, de force, de crainte de Dieu, nécessaires pour ne pas se perdre en travaillant à sauver les autres.

[1] Olier, *Catéchisme chrétien pour la vie intérieure*, I, xx. — Ce jour de de S. Benoît, 21 mars 1743, je voyais que ce saint patriarche avait été donné à l'Église pour renouveler en elle l'esprit de religion, et je me sentais obligé de le prier qu'il lui plût de répandre cet esprit dans le clergé comme dans les monastères. Je vois toujours ce grand saint à genoux, le Psautier à la main, comme il était sur la terre. C'était son occupation ordinaire. Et à ce sujet j'ai entendu le psaume I, *Beatus vir*, par application à lui : *Hæc est via quâ dilectus Domini Benedictus in cœlum ascendit.* Lect. VI. Olier, *Mémoires*, t. III, 572.

[2] En voici un, recueilli dans les écrits d'un jeune sous-diacre :

« Sauf dérogation expresse, je dirai mon Office, chaque jour de la semaine, aux intentions qui suivent :

« I. Le Dimanche, je remercierai Dieu de tout ce qu'il a fait pour le salut des hommes, et je lui demanderai le triomphe de sa grâce en toutes les âmes, dans la mienne en particulier.

« II. Le Lundi, je lui recommanderai spécialement tous ceux pour qui j'ai obligation personnelle de prier : mes parents, mes bienfaiteurs, ceux qui sont chargés de ma conduite, les personnes qui se sont recommandées à moi, les âmes dont je serai un jour chargé.

« III. Le Mardi, je prierai pour les missionnaires et pour la propagation de la foi dans les pays infidèles.

« IV. Le Mercredi, pour la conversion des pécheurs, c'est-à-dire des apostats, des hérétiques, des schismatiques et des catholiques en état de péché.

« V. Le Jeudi, je demanderai à Dieu d'augmenter le nombre des saints prêtres, et de donner à tous les ministres de l'Église une grande dévotion pour le saint Sacrement.

« VI. Le Vendredi, j'offrirai mon office pour les membres souffrants du Sauveur, spécialement pour les fidèles persécutés, pour les malades en danger de mort, et pour les âmes du purgatoire.

« VII. Le Samedi, je m'unirai en esprit à la très sainte Vierge pour remercier le Seigneur des grâces dont il l'a comblée, et je demanderai que sa dévotion se propage de plus en plus dans l'Église.

« J'aurai soin de me rappeler chaque matin devant Dieu l'intention dans laquelle je dois réciter l'Office de la journée. »

Nous ne voulons pas exagérer l'importance de ces tableaux. Ce ne sont que des plans, des projets éloignés. Ils ne sauraient suppléer à l'esprit de prière; mais ils le supposent et ils l'entretiennent. Cela suffit pour en recommander l'usage.

2° Les fruits de grâce attachés par Notre-Seigneur aux sept sacrements institués pour la sanctification des fidèles.

3° Les trois vertus théologales : la foi, l'espérance, la charité, jointes aux quatre grandes vertus morales, de prudence, de justice, de force et de tempérance.

4° La victoire sur les sept vices capitaux, source de toutes nos fautes et de tous nos malheurs.

Ils demandent ces grâces pour eux-mêmes, pour les âmes confiées à leurs soins et pour tous les membres de l'Église.

Voilà déjà un certain nombre d'intentions assez importantes pour ranimer la langueur, et assez variées pour prévenir la routine. A ces vues particulières, d'un intérêt plus restreint, un ecclésiastique qui a l'esprit de sa vocation ne manquera pas d'en joindre d'autres en faveur de l'Église et de tout ce qui lui est cher : son chef, ses ministres, ses institutions, toutes les œuvres qu'elle protège, tous les ordres qu'elle renferme.

C'est une observation qu'on a faite dans la vie du vénérable Holzhauser, fondateur de l'institut des clercs réguliers en Allemagne au dix-septième siècle. « Ce saint ecclésiastique portait l'univers entier devant Dieu dans ses prières, comme il l'embrassait par la charité dans son cœur. En jetant les yeux sur le *Recueil des exercices de piété et des prières* qu'il a établis dans sa société, on voit qu'il n'y avait pas de jour où, indépendamment de leurs intentions personnelles, lui et ses prêtres ne priassent pour l'Église entière, pour le Souverain Pontife, pour les évêques, pour l'Ordinaire du lieu, pour tout le clergé; pour la conversion des infidèles, des hérétiqnes et des pécheurs; pour la jeunesse chrétienne et pour tous les états; pour les princes et les magistrats séculiers; pour la paix entre les puissances; pour les âmes du purgatoire, etc.[1]. »

Rien n'est plus sacerdotal que ces pratiques. Il n'est pas essentiel sans doute que le zèle s'exerce sur tout ce qui en

[1] M. Gaduel, *Vie du Vén. Barthélemy Holzhauser*, X, VII.

peut être l'objet; néanmoins plus il est ardent, plus il tend à s'étendre[1].

On trouvera toujours, dans le clergé, de ces âmes généreuses que l'amour de l'Église consume, qui compatissent à toutes ses souffrances, qui s'émeuvent de tous ses périls, et qui, ne pouvant voler à son secours, comme saint Paul, partout où elle est en danger, désireraient au moins pouvoir dire, comme cet apôtre, que leur esprit est dans tous les lieux à la fois, qu'il n'y a pas un seul de leurs frères au salut duquel ils ne s'efforcent de contribuer[2]. Un moyen de satisfaire leur charité et de l'exercer dans une certaine mesure, c'est de prier tour à tour pour les diverses contrées du monde chrétien. On les répartit en sept classes, et l'on prend, à chaque heure de la journée ou à chaque jour de la semaine, une de ces divisions pour objet particulier de ses intentions. Ces divisions sont indiquées dans plusieurs livres de piété, avec les considérations les plus propres à en recommander l'usage. Beaucoup d'ecclésiastiques ont à se féliciter du parti qu'ils en ont tiré[3].

Si l'on ne veut pas s'assujettir à cette pratique, ne pourrait-on pas, du moins, prendre l'habitude de recommander à Dieu spécialement les besoins spirituels de certains pays, de certaines sociétés, de certaines œuvres, les jours où se fait l'Office des saints qui en ont été les apôtres,

[1] Portabit Aaron nomina filiorum Israel coram Domino, super pectus suum, quando ingredietur sanctuarium. Exod. xxviii, 29. — Est Aaron Christi figura et illius sacerdotii. S. Cyr. Alex. *De ador. in spir.* II.

[2] Ego oro pro totâ Ecclesiâ catholicâ, ab oriente usque ad occidentem diffusâ. Tu si vis ut pro te orem, noli recedere ab eâ pro quâ oro. S. Aug. *Serm.* cclxxiii, 2.

[3] Sur un milliard au moins d'hommes qui couvrent la terre, il y en a plus de sept cents millions à qui Jésus-Christ est inconnu; et sur les trois cent cinquante millions qui ne l'ignorent pas entièrement, il en est près de la moitié qui sont en dehors de la véritable Église, et ne peuvent avoir qu'une faible part à ses grâces. Comment penser à cet état de choses sans en être touché, sans s'efforcer d'y remédier, au moins par la prière? *Qui viderit fratrem suum necessitatem habere et clauserit viscera sua ab eo, quomodo caritas Dei manet in eo?* I Joan. iii, 17. Afin d'y songer sans cesse et de prier avec plus de ferveur pour la propagation de la foi, une pieuse personne tenait une mappemonde toujours étendue sous ses yeux, aux pieds de son crucifix. Voir P. Ramière, *l'Apostolat de la prière;* — Vie de la mère Anne de Xaintonge, par le P. Grosez, iv, 2.

les patrons, les fondateurs, ou les membres les plus illustres? Ainsi aux fêtes des souverains pontifes, on prierait pour le siége apostolique et l'Église romaine; à celle des saints propres au diocèse, pour l'Ordinaire du lieu et pour les paroisses où ces saints ont passé leur vie. On prierait pour la France, aux fêtes de saint Michel archange, de saint Louis roi, de sainte Clotilde, etc.; pour l'Angleterre, à celles de saint Grégoire pape, de saint Augustin de Cantorbéry, de saint Édouard, de saint Thomas, martyr, etc.; pour l'Allemagne, à celles de saint Boniface et de saint Henri; pour l'Espagne et le Portugal, à celles de saint Ferdinand et de sainte Élisabeth; pour l'Irlande, la Pologne, la Hongrie, la Bohême, la Suède, aux fêtes de saint Patrice, de saint Casimir, de saint Étienne, de saint Venceslas, de sainte Brigitte. On prierait pour l'Afrique, aux fêtes de saint Augustin, de saint Cyprien, etc.; pour l'Orient, à celles de saint Chrysostome, de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze, etc.; pour toutes les missions, à celles de saint François Xavier, de saint Pierre Claver, etc. En même temps, on invoquerait les grâces du ciel sur chacun des ordres ou des instituts religieux, bénédictins, prêcheurs, franciscains, jésuites, clercs réguliers, somasques, clarisses, carmélites, sœurs de Charité, etc., en récitant l'Office de leurs patrons ou de leurs fondateurs, saint Benoît, saint Dominique, saint François d'Assise, saint Ignace, saint Jérôme Emiliani, sainte Claire, sainte Thérèse, saint Vincent de Paul, etc. On demanderait à Dieu de maintenir les vertus de ces saints dans leur société; et ainsi, en s'unissant à leur esprit, on s'associerait à leur œuvre et on participerait à leur mérite.

Enfin nous signalerons une dernière pratique, familière, nous le savons, à beaucoup de prêtres, que la pensée des fins dernières préoccupe spécialement.

Les uns pensent surtout aux défunts. Ils ne se lassent pas d'offrir à Dieu leurs prières pour les âmes du purgatoire; pour certaines âmes en particulier : celles de leurs parents, de leurs bienfaiteurs, de leurs paroissiens, de leurs pénitents, celles pour lesquelles ils sont

chargés de prier, ou qu'ils auraient trop peu aidées sur la terre.

Les autres sont plus touchés encore des besoins des mourants. Ils pensent qu'à chaque seconde une âme quitte ce monde pour comparaître au tribunal de Dieu, et que son salut dépend souvent d'une seule grâce, d'une bonne pensée, d'un bon mouvement reçu au dernier instant. Ils ne voient rien de plus pressant à demander que le don d'une bonne mort pour les fidèles agonisants.

Entre tant d'intentions, chacun peut choisir librement selon son attrait : mais il semble que les plus étendues sont celles qui s'accordent le mieux avec les inspirations du zèle sacerdotal et la destination du divin Office[1]. Plus on demande à Dieu, plus on obtient; comme aussi plus le zèle étend son action, plus il grandit dans l'âme et produit de fruits au dehors.

On lit dans les actes de saint Étienne le jeune, abbé du mont Saint-Auxence près Chalcédoine, au VIIIe siècle, qu'ayant été chassé de son siège par Constantin Copronyme et relégué dans une île de la Propontide, il ne se crut pas pour cela dispensé de rendre service à ses frères, et que du fond de sa retraite il ne cessait d'intercéder en leur faveur auprès de Dieu. Environné de tous côtés par les flots de la mer, il était surtout ému à la vue du danger que couraient les matelots dans les jours de tempête. Lorsqu'il entendait gronder l'orage : « O mon Dieu, s'écriait-il, que d'hommes aux prises avec la mort, tandis que nous sommes tranquilles ici! » Et, tombant à genoux, il conjurait le maître des vents et des flots de sauver du naufrage les

[1] Credamus, fratres : quantùm quisque amat Ecclesiam Christi, tantùm habet Spiritûs sancti. S. Aug. *Tract. in Joan.* xxxii, 8. — O prêtre! disait M. Olier, si ta vocation est apostolique, elle regarde l'univers entier. Comme pasteur, tes obligations sont restreintes; comme prêtre, elles n'ont pas de limites. Tu es ministre de l'Église universelle, tu dois embrasser tous ses intérêts, être sensible à tous ses périls, prier pour tous ses besoins. O âme du prêtre! où trouver une étendue de zèle, une dilatation de charité égale à celle que tu dois avoir!... Oh! qu'il y a peu de prêtres! et que je suis confus d'écrire ce que j'écris, étant si misérable, et si éloigné de l'état où je vois que le divin sacerdoce m'appelle! *Mémoires,* t. IV, p. 420.

malheureux exposés à périr. Or Dieu se plut à montrer de la manière la plus touchante combien cet exercice de charité lui étoit agréable, et quelle puissance ces prières exerçaient sur son cœur. « Souvent, après la tourmente, dit l'auteur de ses actes [1], le saint patriarche eut la joie de voir des navigateurs descendre dans son île, comme par un instinct miraculeux, le remercier comme leur ange tutélaire, et affirmer qu'ils l'avaient vu pendant la tempête tenir en main le gouvernail et diriger leur vaisseau vers le port. »

Image sensible des services qu'un ecclésiastique rend aux âmes de ses frères en remplissant avec ferveur son office de prière et de supplication! Tôt ou tard, lui aussi aura le bonheur de reconnaître qu'il n'a pas prié en vain [2]. A son entrée au ciel, il recueillera le fruit de ses bénédictions, et, voyant venir à sa rencontre toutes les âmes auxquelles il aura été utile sur la terre, il entendra les élus dire de lui comme de cet ancien prophète : *Hic est fratrum amator et populi; multum orans pro populo et universa sancta civitate* [3].

[1] Écrits par Étienne, diacre de Constantinople. Voir *Vie des Saints* du P. Giry, 28 novembre. — Cf. Vie d'Ethelwold, solitaire de l'île Farne, dans l'*Histoire ecclésiastique d'Angleterre* du Vén. Bède, V, 1 ; et de Catherine de Cortone, dans *les Fondations* de Ste Thérèse.

[2] Orantes tanquam seminantes non deficiamus : tempore enim proprio metemus. S. Aug. *Tract. in Joan.* LXXIII, 4. — Cf. Act. XXVII, 23.

[3] II Macc. XV, 13.

CHAPITRE V

Cinquième pratique : s'appliquer d'esprit et de cœur aux paroles qu'on prononce.

Pour s'acquitter du saint Office, il n'est pas nécessaire d'avoir dans l'esprit le sens précis des prières qu'on prononce. Les textes sont quelquefois difficiles à entendre, et l'attention n'est pas toujours au pouvoir de la volonté. L'esprit peut d'ailleurs s'exercer sur d'autres objets très convenables et très salutaires. Néanmoins, à parler en général, on ne saurait trop s'appliquer au sens des paroles. *Qui legit intelligat*[1]. Cette occupation est la plus naturelle; elle est aussi la plus conforme à l'esprit de l'Église et aux exemples des saints.

Quand on s'adresse à Dieu pour le bénir, quand on profère devant lui des formules de prières, quoi de plus naturel que d'être attentif aux paroles qu'on prononce, et de joindre à la lettre les pensées et les affections qu'elle exprime? Négliger cette source d'inspirations pour aller chercher ailleurs des sentiments et des idées, ne serait-ce pas faire violence à l'esprit, et lui imposer inutilement un double travail, en le mettant dans l'impossibilité de se

[1] MATTH. XXIV, 15. — Docet et admonet nos Spiritus sanctus ut psallamus *intelligenter*, ne quæramus sonum auris sed lumen cordis. S. AUG. *In verba : Psallite sapienter*. PSALM. XLVI, 8.

bien acquitter de l'un et de l'autre? Ce serait d'ailleurs méconnaître la destination et la dignité du saint Office. Car évidemment l'Église n'a pu rédiger cette prière, et elle ne la place sur nos lèvres qu'avec le désir de mettre ses pensées dans notre esprit et ses sentiments dans notre cœur.

On peut citer ici l'exemple de tous les saints ecclésiastiques. Quelque éclairés qu'ils fussent, quelque attrait qu'ils eussent pour l'oraison et la contemplation, ils se faisaient une loi de ne parler à Dieu qu'*avec intelligence*, ils n'admettaient guère de milieu entre l'application aux paroles de l'Office et les évagations de l'esprit. On pourrait citer également la pratique des religieux les plus fervents. « Quand vous récitez l'Office divin, disait saint Bernard aux moines de Clairvaux, songez à ce que vous dites à Dieu. Ne vous occupez d'aucune autre chose [1]. » — « Autant que vous pourrez, dit saint Bonaventure, ne prononcez pas une parole sans y faire attention et sans la comprendre [2]. » Aux conseils, ces saints religieux joignaient l'exemple. Saint François d'Assise se punissait avec rigueur des distractions les moins volontaires. Saint Joseph de Copertino, à qui ses ravissements et ses dons extraordinaires ont donné tant de ressemblance avec le fondateur de son Ordre, savait captiver sa pensée et l'appliquer à la lettre du saint Office. Il ne se pardonnait pas d'en dire un mot sans attention : et s'il s'apercevait qu'il commençât à se négliger, il reprenait sans hésiter le verset qu'il avait récité trop légèrement [3]. Aussi avouait-il que le Bréviaire

[1] Nihil aliud dùm psallitis quàm quod psallitis cogitetis. Nec illa quidem profecto recipere tunc consueverim quæ fortè paulo ante in claustro sedentes in cœlicibus legeratis, qualia et nunc me vivâ voce disserente ex hoc auditorio Spiritûs sancti recentia reportatis. Salubria sunt, sed minimè illa salubriter inter psallendum revolvitis. *In Cant.* XLVII.

[2] *Reg. nov. de Off. c.* I. — Sainte Thérèse faisait à ses religieuses les mêmes recommandations : « Quand je récite le *Credo*, je dois, ce me semble, savoir ce que je crois; de même, quand je dis *Notre Père*, l'amour exige de moi que je sache quel est ce Père, etc. » *Chem. de la perf.*, XXV.

[3] Nous ne rapportons pas cet exemple pour autoriser les scrupules de certains ecclésiastiques qui se croient sans cesse obligés de reprendre leur Office, et qui ne peuvent parvenir à s'en acquitter à leur gré. Pour les scrupuleux, nous tenons à la règle : *Ne iteres verbum in oratione tuâ.* ECCLI. XVIII, 15. Mais ce n'est pas ici le cas; et nous sommes forcés d'admirer

était pour lui une source de lumières et de consolations inexprimables.

Cependant ce n'est pas l'intelligence seule qui doit agir. On comprend que, pour être bien récité, l'Office demande autre chose qu'une lecture attentive et sérieuse [1]. Dans la partie affective surtout, dans les psaumes, par exemple, et dans tout ce qui constitue une prière proprement dite, il faut joindre aux considérations de l'esprit les sentiments du cœur. *Tibi dixit cor meum,* disait David [2]. Les mêmes signes qui mettent notre voix d'accord avec celle du Psalmiste, doivent nous faire entrer dans ses affections et dans ses pensées, de sorte que nos paroles expriment réellement ce que nous ressentons, et soient aussi vraies sur nos lèvres que sur les siennes.

Tel est encore l'enseignement des docteurs. « C'est le cœur que Dieu regarde, nous disent-ils ; c'est le cœur qu'il écoute. Entrez donc intérieurement dans toutes les dispositions du Psalmiste. S'il prie, priez avec lui; s'il gémit, gémissez; réjouissez-vous lorsqu'il est dans la joie; espérez quand il espère; tremblez quand il s'effraye [3]. Réciter des psaumes sans sentiment intérieur, c'est être comme l'airain qui sonne ou comme la cymbale qui retentit [4]. »

Qu'on n'objecte pas que les paroles de l'Office ne sont pas les nôtres, que les psaumes n'ont pas été composés pour nous, qu'ils supposent des pensées, des circonstances, des dispositions qui nous sont étrangères. Car l'Office a

cette énergie de volonté qui finit par plier à l'obéissance la faculté la plus indocile : *In captivitatem redigens intellectum in obsequium Christi.* II Cor. x, 5. — Voir à la fin la Note II *sur les Distractions.*

[1] Non tam quæras scientiam quam saporem. S. Bern. *in Spec. mon.* — Une lecture peut se faire en trois manières : légèrement, sérieusement, saintement. Or celle de l'Office ne doit jamais se faire légèrement; et non seulement elle doit toujours être sérieuse, comme d'une chose grave, mais encore elle doit se faire saintement, en esprit d'oraison, comme un acte de piété. Voir P. Surin. *Cat. spirit. p. IV.*

[2] Psalm. xxvi, 8. — In me sunt, Deus, vota tua, quæ reddam, laudationes tibi. Psalm. lv, 12.

[3] Si orat psalmus, orate; et si gemit, gemite; et si gratuletur, gaudete; et si sperat, sperate; et si timet, timete. Omnia enim quæ hic scripta sunt speculum nostrum sunt. S. Aug. *Enarr. III in Psalm.* xxx, 1.

[4] Pet. Bles. Serm. syn. lvi. *Supra,* p. 39.

été rédigé pour nous; et quant aux psaumes en particulier, nous établirons bientôt ce principe, qu'ils ont pour premier et principal objet Notre-Seigneur et non le Psalmiste. Par conséquent, ce qu'ils expriment, ce n'est pas l'esprit d'un homme en particulier, mais l'esprit de tous les chrétiens, considérés dans le chef qui les unit et qui les résume; ce sont toutes les dispositions que la grâce de Dieu opère, d'abord en Jésus-Christ, la source et la plénitude de toute vie surnaturelle, puis, après lui et par lui, en tous ceux qu'il s'est incorporés comme ses membres par le saint baptême; ce sont donc les nôtres aussi bien que celles de David et de tous les justes. Ainsi c'est pour nous que les psaumes eux-mêmes ont été écrits; c'est nous que l'Esprit avait en vue à l'origine, lorsqu'il les a inspirés. C'est de nos périls qu'il y parle; ce sont nos combats qu'il y dépeint; c'est de nos fautes qu'il y gémit; c'est notre repentir, notre espérance, notre zèle, nos actions de grâces, notre amour qu'il y fait parler en termes si touchants et si vrais. Ils nous appartiennent donc réellement, et l'on chercherait en vain dans la religion à quoi s'applique plus littéralement la parole de saint Paul : *Omnia vestra sunt; vos autem Christi; Christus autem Dei*[1]!

C'est le lieu de rappeler encore une fois le grand mystère de l'unité chrétienne, proclamé par saint Paul. Tous les fidèles ne forment ensemble qu'un même corps, et Jésus-Christ, qui en est le chef, communiquant à tous ses membres un même esprit et une même vie, il y a nécessairement entre tous communauté de sentiments et identité de prières : *In commune orant, in commune laborant*[2]; de

[1] Cor. III, 22. — Sicut olim manna habuit omne delectamentum et omnem saporem suavitatis, ita nunc psalmi habent effectum omnium orationum et sensum cujuslibet intentionis. In ore justi sunt verba gratias agentis, in ore peccatoris verba veniam deprecantis, pro defunctis verba animæ de supplicio ad Deum clamantis; et quocumque se intentio canentis converterit, illuc se sensus psalmorum affectui canentis conformabit... Dum cogitas psalmos, Christus in mente tuâ est; dum ore psalmos decantas, Christus in ore tuo est. Psalmorum radices non in terrâ sed in cœlo fixæ sunt, quia ibi est Christus, qui omnium psalmorum materia est, et intentio; ibi est conversatio Ecclesiæ quæ est corpus Christi. Radulph. *de Can. observ. c.* IX.

[2] S. Amb. *de Offic.* I, XXIX, 142. — Pas de doctrine plus fortement incul-

sorte que, ce que l'un demande, non seulement Jésus-Christ le demande avec lui, mais encore tous les chrétiens doivent être disposés à le demander comme lui.

Ce que nous venons de dire se rapporte spécialement à la partie affective du Bréviaire. Il n'en faut pas conclure que le reste de l'Office, les leçons, les capitules, etc., demandent moins d'attention de notre part. Si nous devons appliquer notre esprit aux paroles que nous adressons au Seigneur pour ne rien dire que nous ne pensions réellement, il faut bien l'écouter aussi et tâcher de profiter de ses avis : *Suscipite insitum verbum quod potest salvare animas vestras*[1].

Les instructions qu'offre le saint Office sont de deux sortes : les unes qui se lisent tous les jours invariablement[2]; les autres qui ne reviennent que de loin en loin, à certains moments déterminés. Il faudrait considérer les premières comme les fondements de notre vie, comme les règles essentielles de notre conduite; et regarder les secondes comme autant de révélations ou d'avis particuliers dont nous avons besoin dans les circonstances transi-

quée par l'Apôtre, ni plus souvent développée par les Pères et les auteurs spirituels. Cf. Pour S. Paul : Rom. xii, 5; I Cor. xii, 11, etc.; Eph. i, 22; ii, 20; iv, 13; v, 23. Col. i, 18; ii, 19. Pour la tradition, S. Augustin dans ses commentaires sur les Psaumes v. g. *In Psalm.* xlii, 1 : « Esurit Ecclesia, esurit homo ille ubique diffusus cujus caput sursùm est, membra deorsùm. Ejus vocem in omnibus psalmis, vel psallentem, vel gementem, vel lætantem in spe, vel suspirantem in re, notissimam jam et familiarissimam, habere debemus tanquam nostram. Non ergo diù immorandum est ut insinuemus vobis quis loquatur. Sit unusquisque in Christi corpore et loquetur hic. » Entre les auteurs spirituels, M. Olier, *Catéchisme chrétien;* Bossuet, Lettres de piété, ive *Lettre à une demoiselle de Metz sur le Mystère de l'unité de l'Église,* n°s 4, 5 et 15 à 21; et Sermon sur la Trinité, *fin du premier point.*

[1] Jac. i, 21. — Ce n'est pas que les psaumes eux-mêmes n'offrent souvent matière à d'utiles réflexions. On en voit un exemple dans la Vie du P. Brydaine. « Un jour, dans l'intervalle de ses prédications, il récitait son Office avec quelques-uns de ses confrères. Tout à coup il s'arrête, fondant en larmes et suffoqué par les sanglots. On en était à ce verset du psaume xlix : *Quare tu enarras justitiam meam?* etc. On lui demande la cause de sa douleur : « Eh! ne voyez-vous pas, répond-il, que je prononce ma propre condamnation? Que fais-je autre chose que de prêcher la loi de Dieu et de la violer sans cesse? » — S. Epiphane rapporte un fait semblable d'Origène pénitent. *Hæres.* 64.

[2] Par exemple : *Venite, exultemus... Regi sæculorum... Sobrii estote,* etc.

toires que nous traversons. Que de profit on tirerait de ces instructions, de quelles lumières et de quelles consolations elles seraient la source, si on les lisait toujours dans cet esprit et avec ces dispositions [1] !

En résumé, le meilleur avis pour la récitation des Heures, c'est de s'appliquer, autant qu'on peut, aux paroles qu'on prononce, et d'y joindre intérieurement les pensées et les sentiments qu'on exprime. Nous ne nierons pas qu'il n'y ait lieu à quelques exceptions. Dans certains états d'union avec Dieu, l'âme est quelquefois saisie de pensées et de mouvements dont il ne lui est ni avantageux ni facile de se distraire. Habituellement même, les personnes les plus profondément recueillies sont moins attentives aux paroles qu'elles prononcent qu'à Celui à qui elles s'adressent ou aux grâces qu'elles désirent obtenir [2]. Nous ne les engageons pas à faire violence à leur attrait. Mais les âmes contemplatives sont assez rares. Pour l'ordinaire, ce n'est pas l'Esprit de Dieu qui empêche d'être attentif à la lettre de l'Office, et l'on ne peut que gagner à en suivre le sens avec une douce ferveur et une application soutenue [3].

[1] Il serait facile de citer beaucoup d'exemples. Je me borne à un seul, tiré des *Mémoires du cardinal Pacca*. Après avoir décrit l'enlèvement du pape Pie VII et les incidents de la première journée de marche au sortir de Rome, il fait cette réflexion : « Par une disposition de la Providence, les prières de l'Église pour ce jour-là, au saint Office comme à la Messe, semblaient annoncer ce que nous avions sous les yeux. Tout y respirait la confiance, le courage, la consolation. On lisait à Matines le passage de S. Matthieu où il est parlé de la barque de Pierre, image de l'Église. Elle portait les Apôtres sur le lac de Génésareth et était battue par la tempête : *Navicula in medio mari jactabatur fluctibus*, dit l'Évangéliste ; *erat enim contrarius ventus*. Mais bientôt le Seigneur apparaît sur les flots agités. Il entre dans la barque, et le calme se rétablit : *Et cessavit ventus*. Le soir, au second Nocturne, nous lûmes les éloquentes paroles par lesquelles S. Chrysostome loue et félicite S. Pierre et S. Paul de leur constance, et se réjouit avec eux des tourments qu'ils ont soufferts... Je fis remarquer cette coïncidence au Saint-Père. » *Tome I, part. II*, c. I.

[2] Semper in psalmis meditemur atque Voce concordi, Domino canamu Dulciter hymnos. *Hymn. matut. post. Trinit.*

[3] Oratio frequens quamdam operatur disciplinam orandi, qua ipse usus docibiles Dei facit, indociles autem negligentia. S. Ambr. *De Caïn et Abel.*

CHAPITRE VI

Sixième pratique : se tenir dans une attitude religieuse.

Dans la célébration des divins Offices, tout commande le respect, et oblige à veiller sur soi. La sainteté du lieu, le sentiment de la Majesté divine qui y est présente, les regards auxquels on est exposé, suffisent pour écarter tout péril de légèreté et toute apparence de dissipation. Il n'en est pas de même lorsqu'on récite l'Office en particulier. Le regard de Dieu fait toujours moins d'impression quand il n'est pas soutenu par celui des hommes[1]. Puis la nature est habile à trouver des prétextes pour excuser sa lâcheté. On craint de fatiguer l'esprit en incommodant le corps; on désire ménager son application et ses forces pour un autre usage qu'on croit plus important; on se dit que Dieu est esprit et qu'il ne regarde que les dispositions du cœur. Ainsi l'on s'accorde sans scrupule bien des licences secrètes, et l'on contracte enfin des habitudes d'immortification aussi funestes à l'esprit de prière que contraires à la gloire de Dieu et à l'édification du prochain.

Sans doute, c'est l'intérieur seul que Dieu considère en nous; mais cet intérieur ne dépend-il pas essentiellement

[1] Difficile est Deo tantùm judice esse contentum. S. Hieron., *Dial. adv. Lucif.* xv.

de l'attitude et de la composition extérieures? Dieu n'a pas donné le corps à l'âme seulement pour en faire le siège de son action et l'instrument de sa volonté : il a voulu qu'elle l'associât à sa vie et à toutes ses œuvres; ou plutôt, en faisant de ces deux substances une seule et même personne, il a mis entre elles une telle union, une correspondance si exacte, une solidarité si complète, que toute influence, toute disposition, toute manière d'être se communique nécessairement de l'une à l'autre[1], et que rien de ce qui affecte celle-ci ne peut rester étranger à celle-là. C'est sur ce fondement qu'on établit la nécessité d'un culte extérieur et public. C'est par ce motif qu'on recommande aux fidèles les pratiques extérieures, qu'on les exhorte à une attitude respectueuse et modeste durant les saints mystères. *Sancta sanctè*, leur dit-on. De quel droit prétendrait-on ici décliner l'autorité de ces maximes, et refuserait-on de se soumettre à ces règles? A moins de se contredire, on doit avouer qu'on ne saurait réciter dignement l'Office divin, et avoir dans le cœur les sentiments religieux qu'il demande, sans que ces sentiments se traduisent de quelque manière au dehors, et il en faut conclure qu'un ecclésiastique dont l'attitude manquerait de respect durant cette fonction, qui donnerait à ses sens la même liberté que s'il s'agissait de délassement ou de lecture profane, ne saurait être animé d'une dévotion véritable, et que ce défaut, s'il devenait habituel, ne tarderait pas à étouffer jusqu'aux derniers germes de la piété dans son âme.

Aussi quels exemples trouvons-nous sous ce rapport dans la vie de Notre-Seigneur et des saints prêtres, nos modèles? Sans doute le Sauveur priait partout, dans les circonstances même les plus dissipantes, parce que son esprit était, comme son cœur, indissolublement attaché à son Père; mais son extérieur n'était-il pas toujours grave et religieux? Et quand il s'appliquait exclusivement à prier,

[1] Nescio quomodò cùm hi motus corporis fieri nisi motu animi præcedente non possint, eisdem exteriùs rursùs visibiliter factis, ille interior invisibilis qui eos fecit, augetur, ac per hoc cordis affectus, qui ut fierent ista præcessit, quia facta sunt crescit. S. Aug. *De Curâ pro mort.*, v.

quand il voulait donner à ses disciples l'exemple de la prière, avec quelle humilité ne s'abaissait-il pas devant la Majesté suprême! Il levait les yeux au ciel : *Sublevatis oculis in cœlum*[1]. Il pliait les genoux comme un suppliant : *Procidit super terram*[2]. *Et positis genibus orabat*[3]. Quelquefois il s'inclinait profondément et se tenait prosterné, la face contre terre : *Procidit in faciem suam orans*[4]. Les apôtres et les premiers fidèles priaient de même : *Ejectis omnibus, Petrus ponens genua oravit*[5]. *Et positis genibus suis, oravit Paulus cum omnibus illis*[6]. A leur imitation, un grand nombre de saints prêtres se sont fait une loi de réciter l'Office à genoux, autant que les circonstances le leur permettaient. Cette pratique était commune dans les temps où les vertus de mortification et de pénitence n'étaient pas regardées comme le partage exclusif des cloîtres[7]. C'était celle de saint Vincent Ferrier, de saint Charles, du vénérable Bellarmin, de saint Vincent de Paul, de saint François de Sales, de saint François de Hieronymo, et, de nos jours encore, de l'admirable curé d'Ars. Que si, à côté de ces saints prêtres, il en est d'autres aussi respectables qui n'ont pas cru devoir s'assujettir à une règle si pénible, s'ils ont cru cette mortification au-dessus des forces ordinaires, au moins n'y en a-t-il aucun qui ne se soit astreint à une contenance recueillie et modeste, et dont l'extérieur n'ait témoigné constamment de la religion, de l'humilité et de la ferveur que lui inspirait cet auguste ministère[8].

[1] Joan. xvii, 1.
[2] Marc. xiv, 35.
[3] Luc. xxii, 41.
[4] Matth. xxvi, 39.
[5] Act. ix, 40.
[6] Act. xx, 36. — Saint Jérôme dit de saint Jacques, évêque de Jérusalem : « Pro populo flexis genibus deprecabatur, in tantum ut camelorum duritiem traxisse ejus genua crederentur. » *De viris illustribus*. — Et Sulpice-Sévère de S. Martin : « Eum in ecclesiâ nemo unquam sedere conspexit. *Vita*, xi.
[7] Pour ce qui est de s'asseoir, saint Pierre Damien ne le permettait pas même durant les longs offices du chœur. Ayant appris que cet usage était introduit dans l'Église de Besançon, il écrivit pour le combattre son Opuscule xxxixe : *Contra sedentes tempore Officii*.
[8] Le bienheureux Pierre de Luxembourg, mort à dix-huit ans, cardinal-évêque de Metz, s'était fait une loi de réciter l'Office à genoux et tête

Qui n'a eu l'occasion d'admirer, dans un saint ecclésiastique, la manière grave et religieuse dont il remplissait cette fonction? Qui n'en a éprouvé une salutaire impression? Qui n'en conserve en sa mémoire une douce et précieuse image?... A la modestie sévère de son attitude, à la retenue de son regard, à l'expression de respect, d'humilité, de vénération profonde qu'on voyait dans ses traits, on était pénétré soi-même de recueillement et de respect. On croyait voir Dieu devant lui : tant la grandeur et la sainteté divines lui apparaissaient présentes! On pensait à ces anges de l'Apocalypse que saint Jean vit prosternés devant le trône de l'Agneau [1]. Oh! quel beau spectacle qu'un saint prêtre ainsi absorbé par la prière! Si son corps ne prie pas de la même manière que son âme, du moins il s'unit à sa prière, il l'exprime, il la complète; du moins il fait prier, il répand autour de lui l'estime et la vénération de la Majesté suprême; et par là il glorifie Dieu, bien mieux que ces astres lumineux dont le Psalmiste dit qu'ils célèbrent au ciel la gloire du Très-Haut [2]. Mais quoi de plus triste, quoi de plus affligeant que de voir des ecclésiastiques s'acquitter avec légèreté d'un tel ministère, prononcer les paroles saintes d'un air dissipé et profane, interpeller sans respect Celui dont la vue fait trembler les anges, réciter avec une froide indifférence les prières les plus touchantes, exprimant par leurs paroles les sentiments les plus humbles, la componction la plus profonde, l'amour le plus ardent, et ne montrant dans leur attitude que vanité, curiosité, immortification; réunissant en leur personne les choses les plus opposées, la voix de Jacob et les mains d'Ésaü [3], le langage de Jésus-Christ et l'extérieur mondain des enfants du siècle? Qui ne serait choqué d'une telle contradiction? Qui ne croirait entendre le Père céleste

nue. Trouvant un jour un simple clerc qui le disait fort cavalièrement, assis et couvert : « Pensez-vous bien, lui dit-il, que c'est à Dieu que vous parlez? Prendriez-vous ainsi vos aises, si vous vous adressiez à un cardinal ou à un évêque? » *Sa vie*, p. 182.

[1] Apoc. v, 11.

[2] Psalm. xviii, 1.

[3] Gen. xxvii, 22.

hésiter à recevoir ces hommages équivoques et se plaindre de cette duplicité? *Quare tu enarras justitiam tuam et assumis testamentum meum per os tuum*[1]?

Ainsi, pour un ecclésiastique qui veut glorifier Dieu et honorer son ministère au saint Office, ce n'est pas assez de veiller sur ses sentiments et sur ses pensées : il doit veiller aussi sur son extérieur, et écarter avec soin tout ce qui l'exposerait à se distraire ou à mal édifier. Comme il ne saurait être attentif à la fois aux objets du dehors et aux pensées du dedans, il retiendra doucement ses regards[2]. Son visage respirera la modestie et le recueillement. Il évitera avec soin toute contenance molle, nonchalante, peu respectueuse. S'il ne se tient pas à deux genoux, dans la posture de l'adoration la plus profonde, comme Salomon, à la dédicace du temple, il ne s'assiéra qu'à regret, restant prosterné de cœur, et comme témoignant toujours par sa retenue d'un certain respect : *Flectens genu cordis*[3]. Il aura, autant que possible, la tête découverte, par respect pour la présence de Dieu[4]. Dans le cours de l'Office, il aimera à se conformer aux règles prescrites

[1] Psalm. xlix, 16.

[2] Quando oras, claude ostium tuum, ne tentator ingrediatur. S. Aug. *in Psalm.* cxli.

[3] Et nunc flecto genu cordis mei, precans a te bonitatem. *Orat. Man.*

[4] Le vén. Paul de la Croix, instituteur des clercs déchaussés de la Sainte-Croix, 1694-1775, ne récitait jamais son Office que la tête découverte, dans la contenance la plus édifiante; et quand il voyait un ecclésiastique s'en acquitter autrement, il ne manquait pas d'en témoigner sa peine. Rien ne pouvait le déterminer à changer de conduite à cet égard. Dans ses voyages, au temps même de ses plus grandes incommodités, on le voyait prier par les chemins, la tête nue, malgré le froid le plus piquant. Le frère qui le soigna dans ses dernières années, voyant les infirmités dont il était accablé, chercha souvent à le faire renoncer à cette pratique, lui représentant que la prudence le demandait, et que Dieu ne le trouverait pas mauvais. Alors ce vénérable Père, dont la douceur ne savait résister à personne, faisait son possible pour se soumettre. Il se couvrait pour quelque temps, mais bientôt se découvrant de nouveau : « Décidément, disait-il, je ne puis ainsi réciter mon Office. » Puis il ajoutait : « Il faut bien songer à ce qu'on dit, et considérer à qui l'on parle. » *Vita del ven. servo di Dio P. Paolo della Croce. Roma,* in-4°, 1786. — L'abbé de Rancé attachait une telle importance au respect extérieur, en particulier à ce qu'on eût la tête découverte au chœur, qu'il ne permettait qu'aux infirmes, et pour l'Office de la nuit, de s'en dispenser à moitié. Il faisait même difficulté de recevoir au noviciat ceux qui ne croyaient pouvoir s'assujettir à cette règle. *Vie par Dom Pierre le Nain,* t. II, l. VI, ch. vi.

pour la célébration publique. Il se prosternera au commencement, pour se pénétrer des sentiments que cette action demande, et à la fin, pour s'humilier de ses fautes et gagner l'indulgence du *Sacrosanctæ*[1]. Il se tiendra debout aux endroits les plus touchants, soit pour témoigner de sa religion, soit pour prévenir le relâchement qui naît de la continuité[2]. Enfin, il tâchera de montrer toujours une telle modestie, une telle religion, qu'à son seul aspect chacun se dise sans hésiter : « Voilà un homme qui prie Dieu[3]; » et que lui-même puisse dire à tout instant sans rougir, comme ce monarque à qui le Seigneur avait révélé sa grandeur : « Je loue et j'honore le Roi du ciel : *Ego laudo et glorifico Regem cœli*[4]. »

[1] Mgr de Bernex, l'un des successeurs et des plus parfaits imitateurs de S. François de Sales, ne se contentait pas de réciter tout son Office à genoux : il se prosternait et baisait la terre à la fin, par religion et humilité. *Vie de M. de Roussillon de Bernex.*

[2] C'est l'avis que saint Bonaventure donnait à ses novices : « Si quandò ad sedendum debilitas evidens vel nimia lassitudo compellat, saltem ad inceptionem Officii, ad Invitatorium, Hymnos, ad Orationem dominicam, etc., surgere non omittant. » *Specul novit.* Cela s'entend, si l'on est chez soi, ou seul, ou avec d'autres ecclésiastiques; car en public ou devant des laïques, il est souvent mieux d'omettre ces démonstrations extérieures : *Signa exterius non debent fieri in omni loco,* dit saint Thomas; *quia homo non debet singularis apparere in exterioribus.* In Ep. ad Tit. II. lec. II.

[3] La prière n'est nulle part messéante, dit avec raison saint Augustin. On voit des saints prier à table; on en voit même prier au lit : *Elias edendo, publicanus sedendo, David cubando orarunt.* Ad Simpl. l. II, c. IV. Job priait sur son fumier, et Jonas dans le ventre de la baleine. Mais s'il est louable de prier partout, et si l'on peut toujours prier parfaitement, il est pourtant certaines attitudes trop peu respectueuses pour qu'il soit permis de les prendre sans nécessité dans une prière obligatoire, comme le saint Office. C'est ce que fait remarquer saint Pierre Damien, en s'appuyant d'un exemple assez frappant. Un abbé, qu'il connaissait très bien, croyant pouvoir se dispenser, pour sa mauvaise santé, de réciter Complies avec ses religieux, avait pris l'habitude de les dire, comme sa dernière prière, en se mettant au lit; excellent abbé du reste, qui avait une réputation de sainteté. Dieu daigna lui ouvrir les yeux et le guérir de sa lâcheté. Un jour qu'on lui amena un possédé pour qu'il lui imposât les mains, il n'eut pas plus tôt commencé l'exorcisme, que le démon, élevant la voix : « Eh quoi! dit-il, c'est toi qui prétends te mesurer avec moi? Toi qui n'as pas le courage de te tenir debout pour prier Dieu, tu espères me faire peur et m'enlever de vive force cet esclave que je possède? *Tunc ille es qui sub cotto quotidiè Completorium insusurras?* » Le religieux, étonné et confondu, remercia Dieu de la leçon qu'il recevait, et, confessant sa faute, il promit de n'y plus retomber. *Opusc. XXXIV,* c. VI.

[4] Dan. IV, 34.

CHAPITRE VII

Septième pratique : choisir le temps, le lieu et les circonstances les plus favorables à la prière.

S'il est une attitude qui convient à la prière, il y a aussi des moments, des lieux, des conditions extérieures qui la favorisent particulièrement. Un ecclésiastique fervent, qui estime son Office et qui tient à s'en bien acquitter, saura discerner ces circonstances et aura à cœur d'en profiter.

Le temps propre pour prier n'est pas celui où l'on sort d'un amusement dissipant ou d'une occupation appliquante; moins encore le moment où l'on est troublé par une émotion ou harassé par la fatigue. On serait alors trop exposé aux distractions ou à la négligence.

Les heures de la matinée qui précèdent et qui suivent immédiatement la Messe, et celles du soir les plus éloignées des repas et des visites, sont, au contraire, les plus favorables, parce qu'alors pour l'ordinaire l'âme est plus recueillie et les sens mettent moins d'obstacle à son action [1].

[1] Navarre fait remarquer qu'il est difficile, au sortir du repas, de soutenir longtemps son attention : *Nocturnum et Laudes sunt tanta pars interdùm quantam quis cœnatus uno contexu satis attentè et devotè non potest facilè dicere.* De Orat. III, 28. Choisir pour la prière les moments dont l'étude s'accommoderait peu, ce ne serait pas imiter Abel, qui consacrait à Dieu ce qu'il avait de meilleur.

Toutefois on n'entend rien prescrire ni recommander d'une manière absolue. En signalant ici ce que l'esprit de prière a coutume de suggérer, on avoue sans difficulté qu'un ecclésiastique n'est pas toujours libre de suivre sa dévotion, qu'il a souvent à tenir compte de bien des nécessités, et que, dans l'impossibilité de réunir tous les avantages, il est juste de s'arrêter au parti qui offre les moindres inconvénients.

La même observation s'applique au choix du lieu et des circonstances. Sans être comme saint Bernard, qui trouvait partout une égale facilité pour l'oraison [1], on doit savoir, dans la nécessité, rendre à Dieu partout de dignes hommages. L'Apôtre voulait que les chrétiens sussent prier en tout lieu, en public comme en particulier : *Volo viros orare in omni loco* [2]. Lui-même priait avec une égale religion dans les prisons, sur les rivages de la mer, parmi les cris des matelots [3]. Pourquoi un ecclésiastique hésiterait-il, dans l'occasion, à louer Dieu sous les regards du monde, et à mettre son devoir au-dessus de certaines convenances qu'exagère le respect humain? Nous avons connu un saint prêtre qui goûtait une consolation particulière à porter la pensée de Dieu là où elle est ordinairement absente, et à glorifier sa grandeur dans les endroits où elle est le plus méconnue [4]. Il lui semblait purifier par sa prière ce que le péché avait souillé, et comme s'il eût restitué à la Majesté divine une portion de son empire, il répétait avec allégresse les paroles du Psalmiste : *Domini est terra et plenitudo ejus* [5]. *In omni loco dominationis ejus, benedic, anima mea, Domino* [6] !

[1] Illi ad meditandum omnis hora brevis, omnis locus congruus erat. *Vita S. Bern.*, III, I. Ce saint docteur loue dans S. Malachie un égal don de recueillement : *Hoc habebat Malachias quòd in turbis erat sine perturbatione.* C'est un privilège qui n'est pas commun, et un exemple dont il ne faut pas abuser.

[2] I Tim. II.

[3] Act. XVI, 13, 25 ; XXI, 5 ; XXVII, 24.

[4] Cf. *Vie de M. de Renty, par le P. Saint-Jure*, p. I.

[5] Psalm. XXIII, 1.

[6] Psalm. CII, 22. Ibi non benedicatur, ubi non dominatur. S. Aug. *in hunc loc.*

Ce n'est pas qu'on doive choisir de préférence les places publiques ou les assemblées profanes pour y réciter l'Office. Agir ainsi sans nécessité, de plein gré, ce serait s'exposer à un double inconvénient : à prier mal, et à faire mépriser le ministère qu'on remplit. En général, c'est à l'écart, loin du bruit et du mouvement, qu'il convient de prier Dieu et qu'on peut espérer de le faire avec fruit. Telle est la doctrine du divin Maître : *Non eritis sicut hypocritæ, qui amant in angulis platearum stantes orare. Tu autem, intra in cubiculum tuum, et clauso ostio, ora Patrem tuum*[1]. Telle fut sa pratique ordinaire. Partout il pensait à son Père et il l'honorait dans son cœur; mais voulait-il le prier visiblement durant un temps plus ou moins long, s'il ne pouvait aller au temple, il s'éloignait de la foule[2], il se retirait dans la solitude[3], il gagnait quelque hauteur où le silence et la vue du ciel élevaient l'esprit à Dieu[4]. Quelquefois il quittait jusqu'à la société de ses disciples, de ceux mêmes qui lui étaient le plus unis[5]. Ses Apôtres n'eurent pas d'autres principes, et le livre des Actes atteste leur fidélité à se conformer, autant qu'ils pouvaient, à ces exemples et à ces avis[6].

Si l'on consulte la vie des saints prêtres et des religieux d'une certaine époque, on trouvera qu'un grand nombre se seraient fait scrupule de réciter l'Office en marchant[7], et qu'ils avaient coutume de s'arrêter dans leurs voyages, pour remplir ce devoir. Il ne paraît pas cependant qu'on

[1] MATTH. VI, 5.

[2] Dimissâ turbâ ascendit solus orare. MATTH. XIV, 13.

[3] Egressus abiit in desertum locum, ibique orabat. MARC. I. 35. Item LUC. V, 16.

[4] Abiit in montem orare. MARC. VI, 46. Item MATTH. XVII, 1, etc.

[5] Sedete hic donec vadam illuc et orem. MATTH. XXVI, 69. — Cf. S. BERN. *Serm.* XL, *in Cant.* 4.

[6] ACT. III, 1; XII, 12; XXII, 17. — S. Pierre se retirait, comme Judith (VIII, 5), dans le lieu le plus élevé de la maison, pour y prier avec plus de tranquillité. S. Charles et S. Ignace de Loyola avaient la même pratique. On sait que S. Ignace mettait une grande importance au choix du lieu. Il disait que toutes les fois qu'il avait négligé cette précaution, son esprit avait été assailli de distractions.

[7] Un concile particulier du XVIe siècle le défend encore ; et on remarque dans la vie du P. Balth. Alvarès qu'il ne se le permit jamais.

ait jamais regardé la pratique contraire comme absolument incompatible avec le respect dû à Dieu dans la prière; car on en trouve aussi, dans tous les âges, des exemples autorisés [1]. Quoi qu'il en soit, elle est admise depuis longtemps par les plus réguliers.

On voit même des ecclésiastiques qui ne sont pas taxés de relâchement, réciter habituellement l'Office, comme il est écrit qu'Isaac méditait [2], en se promenant dans la campagne. Cette habitude peut aussi se concilier avec toutes les exigences d'une excellente prière. Cependant il faut que ce soulagement accordé à la nature soit compensé par une plus grande modestie, que la démarche soit grave et lente [3], qu'on évite les chemins difficiles ou fréquentés, et qu'on ait soin de ne pas arrêter ou interrompre hors de propos la récitation [4]. A ces conditions, il nous semble qu'on n'a pas à craindre de mal édifier, et que l'Office peut être récité en voyage ou en promenade avec autant d'attention et autant de fruit qu'au fond d'une solitude ou dans le silence d'un oratoire [5].

[1] Fortunat, évêque de Poitiers, dit de S. Germain, évêque de Paris au VIe siècle, qu'il récitait son Office, dans ses voyages, avec une attention et un respect imperturbables, malgré les contretemps les plus fâcheux : « Equitans in itinere, semper de Deo aliquid aut verbo contulit, aut cantavit, Cursum nudo capite dicens, etsi nix aut imber urgeret. ACT. SANCT. 28 *Mart. Vita, cap.* LXXVIII. — Guillaume de Malmesbury rapporte les mêmes faits de S. Wulstan, évêque de Wolcester, 1008-1095. THOMASSIN. *Ancienne et nouvelle Discipline,* t. I, l. II, LXXXII.

[2] Deambulabat Isaac et egressus fuerat ad meditandum in agro, inclinatâ jam die. GEN. XXIV, 63. — Inter querulas aves psalmi dulciùs cantantur, dit S. Jérôme.

[3] Ce serait un phénomène qu'un homme marchant avec précipitation prît posément, avec calme et réflexion. Alain de Solminiac, évêque de Cahors, 1593-1659, remarqua un jour, la veille d'une ordination, de jeunes ordinands qui se promenaient ainsi dans une allée, en disant Vêpres fort lestement. Il les appela, dit l'auteur de sa vie, leur fit une réprimande sévère et les renvoya pour les Ordres aux quatre-temps suivants. VIE, *par le P. Léon Chassenet.*

[4] C'est le moment de se rappeler l'exemple de ce saint prêtre, qui disait : « Opus grande facio, et non possum descendere. » ESDR. VI, 3; et la règle de S. Bonaventure : « Interruptiones non fiant nisi urgente necessitate. » *Spec. discipl.* I, XVI.

[5] Notons pourtant, à propos d'édification, cette observation d'un homme du monde, esprit distingué et très savant du XVIIe siècle. « Le Père Sirmon, l'ornement de la société (de Jésus), possédait la vertu au même degré que la science. Comme je le voyais souvent, je remarquai qu'il disait tou-

Est-il avantageux de s'unir à quelques confrères pour dire le Bréviaire à haute voix, alternativement? Nous croyons qu'il est bon d'user de temps en temps de cette pratique : c'est un moyen de réagir contre la routine, et de se ranimer dans la ferveur. Pourvu qu'on y apporte de part et d'autre une vraie piété, on s'excite et on s'édifie mutuellement, comme les Séraphins dont parle Isaïe; et l'on a d'autant moins de peine à entrer dans l'esprit de l'Office qu'on se conforme davantage aux règles du chœur[1]. Saint Charles s'était astreint à dire ainsi toutes ses Heures. Il savait, dit l'auteur de sa vie[2], que Notre-Seigneur a promis d'assister spécialement de sa présence ceux qui sont réunis en son nom; et il avait appris, par l'expérience, qu'en public la prière se fait d'ordinaire avec plus d'attention et de ferveur. Il faut cependant ajouter que cette pratique perdrait ses avantages, si l'on n'était pas libre d'y mettre toutes les conditions de piété, de modestie et de gravité désirables. Nous lisons même dans l'histoire de plusieurs saints prêtres, à qui Dieu avait inspiré une dévotion particulière pour le saint Office, qu'ils se trouvaient mieux de le dire seuls, parce qu'ils pouvaient accorder davantage à leur ferveur et goûter plus pleinement les consolations du ciel[3].

jours son Bréviaire à genoux dans sa chambre. Que cela est édifiant! et encore dans un âge si avancé!... Messieurs nos bénificiers en agissent d'une bien autre manière aujourd'hui! J'en vois qui vont en carrosse au Cours dire leur Office...» DE VALOIS, *Valesiana*.

[1] « Les anges s'excitent mutuellement aux louanges de Dieu. L'Écriture nous les montre se débattant des ailes les uns au-dessus des autres, s'animant, s'échauffant, et disant : *Saint, Saint, Saint, trois fois Saint! Dieu est Saint dans le Père, Dieu est Saint dans le Fils, Dieu est Saint dans le Saint-Esprit*; *Dieu est Saint en lui-même!* Ainsi les anges se répondent les uns aux autres. Chacune des trois hiérarchies rend tour à tour cet hommage à Dieu de l'appeler Saint. Et Dieu, charmé de ce concert, excite les prêtres, ses anges visibles, à s'associer également pour le louer; et il leur fait dire aussi les uns aux autres : *Venite, exultemus Domino; jubilemus Deo salutari nostro.* OLIER, *Mémoires*, t. V, 304. — Selon l'historien Socrate, c'est à la suite d'une vision, dans laquelle les anges lui avaient été montrés chantant ainsi à deux chœurs les louanges de Dieu, que S. Ignace, deuxième successeur de S. Pierre comme évêque d'Antioche, établit dans son église l'usage de la psalmodie.

[2] *Vie*, par GIUSSANO, VIII, II.

[3] DUPONT, *Vie de Balth. Alvarès.*

Mais de quelque manière qu'on le récite, seul ou en communauté, le lieu le plus convenable, quand on a toute liberté à cet égard, celui où le recueillement est le plus facile, où l'on se pénètre plus aisément du ministère que l'on remplit, c'est l'église, et le pied du saint autel [1]. L'église est proprement la maison de la prière, parce qu'elle est la maison de Dieu sur la terre : *Domus mea domus orationis vocabitur* [2]. C'est là que le Seigneur appelle ses enfants, qu'il les invite à lui offrir leurs vœux [3], qu'il leur promet une attention et une bienveillance toutes particulières. Là rien ne distrait l'esprit : tout porte au recueillement et à la ferveur. Dans les moments surtout où se célèbrent avec solennité les saints offices et les divins mystères, ne semble-t-il pas que la majesté de Dieu se manifeste sensiblement et qu'on est transporté au ciel au milieu des bienheureux et des anges [4] ? *Dominus in templo sancto suo : Dominus in cœlo sedes ejus* [5]. Quelle consolation, alors, de redire avec le peuple chrétien, devant l'Agneau immolé pour le salut des hommes, ces divins cantiques que David a chantés dans le temple de Sion, mais que l'Esprit-Saint lui dictait, comme un écho des concerts célestes, et qu'il destinait à retentir jusqu'à la fin du temps dans tous les sanctuaires du vrai Dieu [6] ! Et dans l'intervalle même des saints Offices, quand l'église est vide et silencieuse, quelle joie n'est-ce pas pour le cœur d'un bon prêtre, de venir se placer au pied du divin tabernacle, comme le représentant de son peuple, de penser qu'il est délégué auprès de Dieu

[1] Te decet hymnus, Deus, in Sion... Replebimur in bonis domûs tuæ, sanctum est templum tuum ; mirabile in æquitate. PSALM. LXIV, 2, 5.

[2] MATTH. XXI, 13.

[3] In templo ejus omnes dicent gloriam. PSALM. XXVIII, 9. — Cf. S. THOM. 2ª 2ᵃᵉ, q. 84, art. 3.

[4] Cf. S. CHRYS. *de Sacerd.* l. III, c. III. Dum conspicis Dominum immolatum et illic situm, etiamne te inter mortales versari atque in terrâ consistere censes ? etc.

[5] PSALM. X, 4 ; HAB. II, 20.

[6] Benè mari comparatur Ecclesia, quæ primo ingredientis populi agmine totis vestibulis undas vomit, deindè in oratione totius plebis tanquam undis refluentibus stridet, cum responsoriis psalmorum cantus virorum, mulierum, virginum, parvulorum, consonus undarum fragor resultat. S. AMB. *Hexam.* III, v. — Cf. S. AUG. *Conf.* IX, IV, et VI, VI.

par l'Église universelle, et de s'unir, au nom de tous ses frères, aux hommages infinis qui s'élèvent de cet autel vers le trône du Père éternel, aussi réellement et aussi incessamment que de l'autel sublime du ciel! Quelle consolation de lire, dans la parole sainte, l'expression authentique des sentiments dont l'Homme-Dieu est embrasé, comme un perpétuel holocauste, en son adorable sacrement! Quelle jouissance de lui prêter son cœur et ses lèvres, pour étendre, multiplier et produire au dehors les affections qui surabondent dans son âme! C'est alors qu'on psalmodie, comme David, au milieu des anges [1], qu'on s'unit sensiblement, comme les élus du ciel, aux adorations de l'Agneau [2], qu'on voudrait s'associer toutes les créatures, afin d'offrir ensemble au Maître souverain des hommages que la dignité du Sauveur élève à une dignité infinie : *Venite, exultemus Domino, jubilemus Deo salutari nostro* [3]!

Il serait superflu de citer des exemples à l'appui de nos paroles. Bornons-nous à rappeler encore une fois ce vénérable curé d'Ars, suscité de Dieu pour nous montrer de quoi la sainteté rend capable, et à quel prix elle mérite d'être achetée. Il ne récitait ses Heures que devant l'autel, d'où il ne s'éloignait du reste presque jamais. Dans les premières années de son ministère, lorsqu'il était encore inconnu et son église peu fréquentée, il disait toujours son Office à genoux, sur le pavé du chœur, sans aucun appui. Ses paroissiens aimaient à venir à ce moment pour être témoins de sa ferveur. « Souvent, dit un témoin oculaire, il faisait des pauses en priant : il regardait le tabernacle avec des yeux où se peignait une foi si vive qu'on aurait dit que Notre-Seigneur était visible à ses regards. Plus tard, son église étant continuellement remplie d'une foule attentive à ses moindres mouvements, il avait soin d'éviter tout ce qui était de nature à exciter l'admiration. Néanmoins on pou-

[1] Psalm. cxxxvii, 1.
[2] Omnes angeli stabant in conspectu throni, et adoraverunt Deum dicentes : Amen. Apoc. vii, 11.
[3] Psalm. xcxiv, 1.

vait encore le voir fréquemment, après une journée entière passée au saint tribunal, réciter à genoux toutes ses Heures, soit dans la sacristie, soit dans un coin du chœur, à quelques pas de l'autel : tant était vif l'attrait qui le portait à unir sa prière à celle de Notre-Seigneur! tant étaient grands l'amour et le respect que lui inspiraient la présence du divin Maître, et sa Majesté infinie[1] !

[1] *Vie de M. Vianney,* par M. Monnin, t. I, l. II, c. I, et t. II, l. V, c. IV. — S. Jérôme signale cet amour de la maison de Dieu comme la marque la plus certaine de l'esprit sacerdotal : « Si quis vult Pontifex non tam vocabulo esse quàm merito, imitetur Moysen, imitetur Aaron, de quibus dicitur quod non discedunt de domo Domini. » Vid. *Corpus juris.* Dist. 36, 3 ; Can. *Si quis vult.* Il aurait pu dire : « Imitetur apostolos. » Voir Luc. XXIV, 53. Act. III, 1 ; XXII, 17.

CHAPITRE VIII

Huitième pratique : se garder de tout empressement.

Rien de plus difficile à éviter dans la prière vocale que la précipitation, parce que ce défaut est la suite naturelle de presque tous les autres. La dissipation, la routine, le désir de la liberté, les préoccupations, et surtout cette activité inquiète qui nous fait aspirer sans cesse vers un objet nouveau, tout conspire à rendre cette fonction importune, à en faire abréger la durée. Aussi est-ce une disposition très commune, et y a-t-il peu d'ecclésiastiques qui n'y tombent fréquemment [1].

S'il n'est pas de défaut plus facile à contracter dans la récitation de l'Office, il n'en est pas non plus qui en fasse perdre plus sûrement les fruits. « L'empressement est la perte de la dévotion, » dit saint François de Sales. Pour peu qu'on s'y habitue, il tarit l'esprit intérieur, source de tous les mérites. A l'emploi le plus sublime de notre intelligence et de notre cœur, il substitue un simple exercice

[1] C'est l'objet de la première recommandation qui leur est faite dans les vers latins si souvent cités sur la manière de dire l'Office :

Clerice, pausando dic Horas, non properando ;
Dirige cor sursum ; bene profer ; respice sensum, etc. (P. GABR.).

On peut voir la suite dans POUGET, *Institutiones catholicæ*, t. VI, c. v; Note.

des lèvres; il remplace les saintes pensées, les nobles sentiments, les pieuses émotions de l'âme, par une routine aveugle et toute machinale. Une fois asservi à ce défaut, c'est en vain qu'un ecclésiastique multiplie les formules. Plus de retours salutaires, plus d'applications personnelles, plus de sentiments affectueux ni de pieux mouvements. Les paroles qui se pressent sur ses lèvres ne disent rien à son cœur, et ne laissent pas d'empreinte en son âme : elles ne sont plus qu'un verbiage inutile, semblable à celui que Notre-Seigneur reprochait aux païens, et dont il signalait la vanité à ses disciples : *Orantes nolite multùm loqui, sicut ethnici : putant enim quod in multiloquio suo exaudiantur* [1].

Et comment Dieu agréerait-il des prières qui scandalisent ou qui contristent ceux qui les entendent? On lit dans la vie d'un laïque fervent, d'un de ces gentilshommes chrétiens, si nombreux encore au dix-septième siècle, qu'il ne pouvait voir sans une peine extrême des ministres de l'Église s'acquitter de leur Office avec précipitation, et qu'il déplorait souvent la généralité et l'excès de ce désordre. *Où est la foi?* disait-il avec un douloureux étonnement; *où donc est la foi* [2]*?* Il n'est pas douteux qu'à la vue du même abus, un grand nombre de fidèles ne fassent encore la même remarque. « Est-ce donc ainsi, se demandent-ils,

[1] MATTH. VI, 7.

[2] *Vie du baron de Renty,* par le P. SAINT-JURE, IV, VI. — S. David Ier, roi d'Écosse, étant sur son lit de mort (29 mai 1153), remarqua que « les clercs réunis pour l'administration des derniers sacrements récitaient les psaumes avec quelque précipitation. Il leur fit signe de les dire plus posément. Il en suivait lui-même les versets avec attention, et répondait à toutes les oraisons. » *Le B. Ethelred, abbé de Riéval, à Henri, duc de Norm.* — La vénérable Marie-Clotilde, reine de Sardaigne, morte en odeur de sainteté (1802), avait l'habitude de réciter l'Office divin tous les jours. Quand elle était indisposée, elle le disait avec son confesseur; ou bien celui-ci le récitait tout haut, et elle s'y unissait de cœur, mais toujours avec beaucoup d'attention et de recueillement. Elle n'en avait pas seulement étudié la lettre, elle en connaissait aussi les règles; et quand elle s'apercevait de quelque manquement, elle avait soin d'avertir, avec les égards convenables. « Elle avait peine à souffrir, dit son historien, les ecclésiastiques qui s'acquittaient de leur fonction précipitamment, ou dont l'extérieur témoignait peu de religion. » *Vita della Ven. serva del Dio Maria Clotilde, da L. Bostiglio postulatore,* p. I, c. IV, et p. II, c. II. — Cf. Eliz. SETON, par *Mme de Barberey*, p. 433; et VIE, par *M. Babad*. p. 440.

qu'il convient de parler à Dieu et de méditer sa loi? Que diraient ces ecclésiastiques, s'ils nous voyaient faire avec tant de hâte les prières qu'ils nous prescrivent au saint tribunal, ou que nous nous imposons à nous-mêmes? Quelle raison ont-ils de se permettre ce qu'ils nous reprocheraient comme une irrévérence? »

Une des choses qui affligeaient davantage sainte Madeleine de Pazzi, c'était de voir que, dans son monastère même, on ne savait pas se garder de ce défaut. Un jour qu'on récitait les Matines au chœur avec un empressement inaccoutumé, elle ne put se contenir, et, quittant sa place, elle vint se jeter aux pieds de la prieure : « Ma mère, lui dit-elle avec autant de zèle que d'humilité, d'où vient donc que nous nous pressons de la sorte? Avons-nous à faire pour la gloire de Dieu quelque chose de mieux que ce que nous faisons? » La Prieure, qui n'avait pas remarqué ce désordre, fit signe d'aller plus doucement. Mais comme on ne laissa pas depuis de retomber dans ce défaut, la sainte religieuse, à qui cette faute était insupportable, demanda la permission de sortir du chœur ou d'avertir celles qui se presseraient trop. « Ma mère, dit-elle une fois à l'une d'elles, qui semblait impatiente de finir, puisque vous êtes si pressée, que ne sortez-vous sans retard? » A la fin, comme elle était chérie et respectée de toutes, elle vint à bout d'inspirer les mêmes sentiments à toutes ses sœurs, et l'abus qui l'affligeait tant disparut tout à fait [1].

Voilà ce qu'inspire l'esprit de prière. Si le jugement des saints paraît sévère, celui des mondains l'est davantage encore. Ils ne s'affligent pas, sans doute, de ces prières machinales et précipitées, mais ils s'en raillent, et, non contents d'en faire l'objet de leurs censures, ils s'en servent comme de prétexte pour autoriser leur indévotion. « Il vaut mieux, disent-ils, ne pas prier, que de le faire d'une manière irrespectueuse et dérisoire [2]. »

[1] Act. Sanct., 25 mai. — Sa Vie, par le *P. Cepari, son confesseur.*

[2] Un ecclésiastique s'était fait une sorte de réputation par la promptitude avec laquelle il expédiait son Office. On prétendit que sa précipitation lui faisait souvent confondre les mots, et qu'au lieu de dire : *Domine, ad adju-*

Et, de fait, n'est-il pas à craindre qu'au lieu d'être une source de mérites, ces prières précipitées, purement extérieures, ne deviennent un sujet de reproches et de condamnation? Non, ce n'est pas ainsi que Dieu veut être honoré. Ce n'est pas de cette manière que nous devons être les interprètes de l'Église auprès de la Majesté suprême. Réduire à un exercice purement machinal la fonction la plus sublime, faire tourner au détriment de la piété et de la prière ce qui est destiné à entretenir et à développer l'une et l'autre, ce ne peut être une conduite indifférente, irréprochable; et ceux qui en assument la responsabilité, vérifiant en eux-mêmes cette terrible imprécation : *Oratio ejus fiat in peccatum* [1], ne sauraient échapper au châtiment prédit par le Psalmiste : *Labor labiorum ipsorum operiet eos : cadent super eos carbones* [2].

D'où vient donc qu'on renonce si aisément aux mérites et aux fruits attachés à la récitation du saint Office. Quel avantage peut-on trouver à mal édifier les fidèles et à provoquer l'indignation de Dieu par une telle indévotion? En vain chercherait-on à cette conduite un motif raisonnable. Même au point de vue le moins élevé, à ne considérer que l'intérêt, elle est inexplicable : c'est une perte immense et sans compensation.

On veut gagner du temps, je le suppose. Mais en réalité, que gagne-t-on? que peut-on gagner par un empressement si inconvenant? Quelques courts instants sur une heure ou deux; dix minutes au plus sur l'Office d'une journée. Est-ce là un dédommagement appréciable, je ne dis pas pour la faute qu'on commet, pour les mérites dont on se prive, pour le scandale que l'on cause, pour les châtiments qu'on encourt, mais seulement pour la peine que l'on prend, et pour la contention que l'on met dans un exercice si conso-

vandum me festina, il disait habituellement : *Domine, ad festinandum me adjuva...* Un jeune homme lui ayant demandé combien de temps prenait chaque jour la récitation de l'Office : « Cela dépend, répondit-il, de la volubilité de la langue. — Je croyais, répliqua spirituellement le jeune homme, que cela dépendait surtout de la dévotion du cœur. »

[1] Psalm. cviii, 7.

[2] Psalm. cxxxix, 11.

lant et si doux? Peut-on bien, pour un gain si futile, tarir en soi l'une des principales sources de la grâce, et rendre non seulement stériles, mais ennuyeuses et pénibles, les heures les plus précieuses de la vie [1]?

On veut gagner du temps... Serait-ce donc le perdre, pour un prêtre, que de l'employer à louer Dieu, ou à prier pour l'Église? Supposons qu'on ne puisse suffire à ses occupations, qu'il y ait nécessité de ménager quelques instants : est-ce sur les moments consacrés à la prière qu'il convient d'épargner? Telle n'a pas été la pratique des saints. Saint Liguori avait fait vœu de ne pas perdre un seul de ses moments : on ne voit pas néanmoins qu'il ait jamais donné l'exemple de la précipitation dans la prière; au contraire, personne ne recommande plus instamment de s'y appliquer avec calme, attention et respect. Saint François Xavier avait devant lui tout un monde à convertir; il ne suffisait pas à instruire et à baptiser tous ses néophytes; cependant, au lieu d'abréger son Office, selon la faculté qu'on lui en avait donnée, il y ajoutait de nouvelles prières pour obtenir la grâce de le bien réciter. Si c'est au préjudice de Dieu qu'on veut ménager le temps, si l'on est décidé à réduire les prières qu'on lui adresse, pourquoi ne pas abréger plutôt celles qu'on dit librement et qu'on peut omettre sans péché? Il faut tâcher d'être constant dans ses exercices de piété, sans aucun doute; il ne faut ni omettre ni abréger sans nécessité l'oraison, la lecture spirituelle, le chapelet : mais enfin, la raison ne dit-elle pas que ce qui est obligatoire doit passer avant tout le reste? Et, comme l'enseigne saint Bonaventure [3], ne serait-ce pas une illusion, de prétendre compenser par des prières facul-

[1] *Beati,* inquit, *qui scrutantur testimonia ejus!* Scrutinio quid opus est? Non solùm ut eruantur mystica, sed ut sugantur moralia. Ideòque vos qui perambulatis hortos Scripturarum, nolite negligere et otiosè transvolare; sed scrutantes singula, sicut apes sedulæ, mel de floribus, spiritum de sermonibus colligite. Guerric., abb. *in Cantic.* VIII, 13.

[2] Vie, par le *P. Bouhours,* l. VI.

[3] *Specul. discipul.* — S. Liguori dit de même, après un religieux de grande vertu, qu'il vaudrait mieux abréger l'oraison que précipiter l'Office. — Spiritus sanctus non recipit quidquid aliud quam quod debes obtuleris, neglecto eo quod debes. *Reg. Carthus.* 6.

tatives les défauts volontaires de celles que l'Église nous impose comme un devoir rigoureux?

D'ailleurs, qu'est-ce qui presse tant? quel usage espère-t-on faire de ces moments dont on est si avide? Considérez la vie de ces hommes si impatients : vous verrez que le manque de loisir n'est pour eux qu'un prétexte [1], et que s'ils mettent tant d'ardeur à gagner quelques instants, c'est moins souvent pour en faire un emploi utile que pour les dissiper et les perdre [2]. Ils se hâtent, afin de jouir en toute liberté d'un loisir dont ils ne savent que faire; afin de se livrer sans réserve à la paresse ou à la futilité; afin de commencer plus tôt un délassement, une conversation, une lecture curieuse, dont ils ne tarderont pas à se fatiguer; et ainsi ils sacrifient à une vaine satisfaction, à un plaisir souvent imaginaire, un temps qui, laissé à sa légitime destination, eût été pour leur âme une source des joies les plus douces et des plus précieux mérites.

Mgr Devie, évêque de Belley, parlant de la beauté des psaumes, rapporte, d'après Barruel, de quelle manière Laharpe fut conduit à les étudier, après avoir partagé si longtemps à leur égard le mépris de son maître Voltaire. Devenu suspect à la Révolution, malgré les gages qu'il lui avait donnés, jeté en prison comme tant d'autres, il avait pour compagnon de captivité un prêtre habitué à réciter son Office à demi-voix, sans s'inquiéter du désagrément qu'il causait à ses voisins. Un jour, fatigué de ce murmure continuel qui lui ôtait, sans lui rien apprendre, la liberté de réfléchir à son gré, le littérateur prend, pour s'en délivrer, le seul parti qui se présente à sa pensée. Il demande à son compagnon s'il ne voudrait pas lire un peu plus lentement, et d'une voix distincte, de manière à être entendu

[1] Producitur somnus, producitur mensa, producuntur confabulationes, lusus, nugæ nugarum : solius supremæ Majestatis cultus summâ quâ potest celeritate deproperatur. Kugler. *de Spirit. ecclesiastic.*

[2] Sainte Brigitte rapporte, dans ses *Révélations*, que Notre-Seigneur se plaignit un jour à elle de ce qu'une multitude de prêtres perdaient leur temps à se divertir avec leurs amis, tandis qu'ils se hâtaient tellement à l'Office, que leur prière était pour lui une offense plutôt qu'un hommage.

et compris. L'ecclésiastique y consent volontiers. Laharpe écoute, avec indifférence d'abord, puis avec curiosité; bientôt il se sent touché; il est ravi d'admiration. Les beautés incomparables qu'il découvre excitent ses transports. Il veut étudier les psaumes; il les médite. Enfin il fait plus : il se laisse gagner par les sentiments religieux dont l'expression le charme; et la grâce achevant ce que la nature a commencé, il se réconcilie avec Dieu par une conversion sincère et solide. Telle est l'origine de la traduction du Psautier qu'il publia plus tard, et des convictions profondes dont il s'est plu à consigner dans ce livre le généreux témoignage[1].

Ce n'est donc pas aggraver la charge du Bréviaire, de demander qu'on s'en acquitte posément. Au contraire : jamais l'Office ne paraît plus court, jamais il n'a plus de douceurs, que lorsqu'on le récite avec une dévotion respectueuse et calme : *devotione tranquillâ.* Et nous ne connaissons pas de moyen plus sûr de le trouver long et ennuyeux que de se précipiter pour en finir. *Spes quæ differtur, affligit animam,* dit le Proverbe[2]. Rien de plus pénible qu'un désir impatient qu'on entretient et qu'on combat à la fois.

Il ne s'agit pas, au reste, de prolonger l'Office démesurément, ni de méditer sur chaque verset, ni d'observer scrupuleusement toutes les pauses marquées pour la célébration publique; mais il est essentiel d'éviter tout ce qui sentirait l'empressement, tout ce qui produirait la confusion et ôterait à l'Esprit de Dieu la liberté d'agir sur notre âme. Par conséquent, il faut renoncer dès le début à cette impatience, à cette ardeur inquiétante, à tout désir d'une autre occupation, quelle qu'elle soit[3]. Si durant la récitation on se sent emporté, soit subitement par quelque idée imprévue, soit peu à peu par l'activité naturelle, il faut réprimer ce mouvement, reprendre sa

[1] Devie, *Mémorial du clergé.*

[2] Prov. xiii, 12.

[3] Operam detis ut quieti sitis. I Thess. iv, 11. Nonne duodecim sunt horæ diei ? Joan. xi, 9.

première disposition, et se dire à soi-même : « Qu'est-ce qui me presse[1] ? Si je n'ai pas en vue la volonté de Dieu, je m'égare et je dois rentrer dans la vraie voie. Si c'est elle que je cherche, ne l'accomplis-je pas en ce moment ? Dieu me demande-t-il à la fois deux choses inconciliables, et puis-je mieux faire que de m'appliquer tout entier à ce que je fais[2] ? » Dans le cas où les préoccupations deviendraient trop vives et l'ardeur intempérante, il serait bon de faire une pause, et de dire à la nature, à l'exemple de M. Boudon : « Pour te punir et te mortifier, j'irai plus lentement; je mettrai aujourd'hui à mon Office un peu plus de temps qu'à l'ordinaire[3]. »

Une autre pratique pour écarter le péril de la précipitation, c'est de ne réciter par cœur aucune partie de l'Office, et de lire toujours verset par verset les prières mêmes qu'on sait le mieux. Saint Charles, saint Philippe de Néri, saint Vincent de Paul s'en étaient fait une loi. Par ce moyen, les paroles, frappant la vue et l'ouïe tout à la fois, sont moins exposées à passer inaperçues, et le soin qu'on prend de chercher du regard les mots qu'on prononce est un obstacle de plus à l'entraînement de la routine. Cependant pour plusieurs personnes cet avantage ne serait pas sans compensation. Le père Giry, par exemple, croyait réciter avec plus de recueillement ce qu'il tirait de sa mémoire, parce qu'il reportait sur les pensées toute l'attention que la lecture des mots lui eût demandée. Aussi avait-il appris par cœur son Bréviaire tout entier, pendant son noviciat[4].

[1] Sis dominus actionum tuarum et rector, non servus aut emptitius. Imit. III, 38. — Quicumque Spiritu Dei aguntur, hi sunt filii Dei. Rom. VIII, 13.

[2] Age quod agis. Imit., lib. III, c. XLVII, nº 2. — Caveat Martha ne turbetur circa plurima, memor sororis meliorem esse partem. S. Basil. *in Reg.* XX.

[3] *Vie de M. Boudon, archidiacre d'Évreux.*

[4] *Vie du P. Giry, Minime*, c. IV. — S. Jérôme dit de S. Hilarion : Scripturas sacras memoriter tenens post orationes et psalmos quasi Deo præsente recitabat. *Vita.* — Même remarque sur S. Pierre d'Alcantara. — Dans les premiers temps de la vie monastique, les religieux étaient tenus d'apprendre par cœur tout le Psautier : Discatur Psalterium ad verbum. S. Hieron. *Epist.* CXXV, 11. — Omnis qui sibi nomen monachi vult vindi-

Un dernier avis, sujet à moins d'exceptions, c'est de ne jamais commencer la récitation d'une Heure, qu'on n'ait à sa disposition un temps bien suffisant pour l'achever; comme aussi de ne pas réciter de suite une partie trop considérable de l'Office. D'un côté, la crainte de ne pas finir à temps, de l'autre, la fatigue d'une application trop prolongée, amèneraient presque infailliblement l'inquiétude et la précipitation. Nous aurons occasion de revenir sur cet avis.

care, totos Psalmos memoriter teneat. S. FERREOL. *Reg.* XI, sæc. VI. S. Césaire fait la même prescription, et Ste Césarine l'étend aux religieuses. — « Les Chartreux, dit Mabillon, ont conservé cet usage jusqu'à ces derniers temps. » *Traité des études monast.*, p. II, ch. II, § 1. — Plusieurs anciens conciles en firent pareillement une règle pour les ecclésiastiques; et nous voyons en divers endroits des œuvres de S. Grégoire le Grand qu'il n'aurait pas admis au sacerdoce un clerc en défaut à cet égard. Voir THOMASSIN, *Ancienne et nouvelle Discipline*, t. I, l. II, c. LXXXII; nos 1, 11.

CHAPITRE IX

Neuvième pratique : avoir certains moments déterminés pour réveiller son attention et ranimer sa piété.

Quelque soin qu'on prenne, en commençant, pour se recueillir et s'exciter à la ferveur, il est toujours à craindre que l'attention et la piété ne se relâchent peu à peu, et ne cèdent l'empire à la routine. C'est pour éloigner ce danger que l'Église a mis tant de variété dans la composition de son Office, qu'elle fait succéder les antiennes aux psaumes, les instructions aux prières, les répons aux hymnes, les exhortations aux exemples et aux récits. Dans la célébration solennelle, elle a des moments de silence, des prières secrètes; elle prend soin de varier les voix, le chant, l'attitude; et par le spectacle de ses cérémonies, elle frappe les regards et rappelle à chaque instant les pensées à Dieu. Malheureusement on perd une partie de ces secours dans la récitation privée; et, à cause de l'isolement où l'on se trouve, on ne peut se conformer que fort imparfaitement aux usages du chœur. Que faire pour suppléer à ce défaut? Ce que font un grand nombre de saints prêtres: se fixer d'avance certains moments pour se recueillir et rompre l'entraînement naturel; déterminer comme points d'arrêt certains passages, certains versets, certains mots plus frappants; s'y appliquer de telle sorte qu'ils ne passent jamais inaperçus, et qu'ils soient comme

autant de signaux pour rappeler l'âme à elle-même et la renouveler dans ses dispositions premières.

Un des versets qui peuvent servir à cette fin, c'est celui par lequel s'ouvrent toutes les Heures : *Deus, in adjutorium meum.* La place qu'il occupe, sa signification, la solennité avec laquelle il se chante à l'église, tout contribue à le signaler à l'esprit. Il convient donc de s'habituer à le prononcer avec attention et ferveur. C'est une excellente pratique, quand on est seul, de se lever pour le réciter et de faire alors sur soi, avec gravité et religion, le signe de la croix, comme si on était au chœur. En même temps qu'on invoque les grâces du ciel, on ferme par là son âme aux pensées profanes et aux suggestions malignes. Sainte Catherine de Sienne avait une grande confiance dans la vertu de cette prière, et la répétait en toute occasion. Sainte Lutgarde assurait avoir vu souvent les démons fuir avec précipitation, dès qu'on commençait à réclamer ainsi l'assistance divine[1].

Quant au sens de ces paroles, M. Olier[2] conseille d'adresser d'abord au Père la première invocation : *Deus, in adjutorium meum intende,* disant du fond du cœur : O Dieu, jetez les yeux sur *Celui qui m'assiste ;* ne me regardez pas moi-même, mais considérez votre Fils qui veut bien se faire devant vous mon aide et mon supplément, *adjutorium meum.* On dirait ensuite à Jésus-Christ : Seigneur, hâtez-vous de me secourir. Assistez-moi de votre Esprit, afin que je glorifie votre Père : *Domine, ad adjuvandum me festina.* Mais rien n'oblige à diviser ainsi le sens de ce verset. On peut regarder les deux invocations comme une double expression d'un même vœu : celui d'obtenir de Notre-Seigneur l'esprit de prière, dont il possède la plénitude et dont il est l'unique source.

Un autre verset, non moins propre à ranimer la piété et qu'on répète plus de soixante fois à chaque Office, c'est

[1] Thomas de Cantimpré, *Acta Sanct.*, 16 juin.
[2] *Catéchisme chrétien pour la vie intérieure*, II, xiv.

la doxologie par laquelle se terminent tous les psaumes, toutes les hymnes, tous les cantiques : *Gloria Patri*[1]... Bien que ces paroles ne soient pas tirées de l'Écriture, l'Église ne les prononce jamais sans un témoignage de profonde religion, et il en est peu, dans l'Office, qui doivent nous être plus chères pour leur antiquité et leur signification.

Quelques auteurs en font honneur à saint Jérôme. Ils disent que c'est le pape saint Damase qui, sur le conseil de ce docteur et pour opposer à l'hérésie arienne une profession de foi plus solennelle, a établi l'usage de terminer ainsi le chant des psaumes; mais il est certain que cette doxologie remonte bien plus haut. Comme la coutume des premiers fidèles était de commencer chacune de leurs actions par l'invocation expresse des trois personnes divines, au nom desquelles ils avaient été régénérés, c'était également la pratique des plus anciens évêques, surtout en Orient, de terminer leurs instructions par un témoignage de vénération ou de reconnaissance envers l'adorable Trinité, principe et fin de toutes choses. D'après saint Basile, la formule même de notre doxologie remonterait aux temps apostoliques[2].

Ce n'est pas saint Damase qui l'a composée ni introduite dans l'Office; mais il en a généralisé et sanctionné l'usage, en sorte qu'elle a été, dès cette époque surtout, l'hymne de prédilection de l'Église entière[3]. Du reste, nul cantique plus sublime, ou qui réponde mieux à sa destination[4]. Les premières paroles rappellent le chant des

[1] Sur l'origine de cette doxologie, voir Azevedo, *Exercit. liturg.* xxi; sur son excellence et sa signification, un opuscule intitulé : *Seraphim choralis ad alterum clamans et dicens gloria sanctissimæ Trinitati, ab Van der Donck., frat. Min.;* et un autre sous ce titre : *Breviarium gloriæ sanctissimæ Trinitatis;* 1644, et Bourdaloue, *Serm. pour la Trinité*, 2e point.

[2] S. Basil. *de Spiritu sancto*, xxvii, 68.

[3] Hoc Ecclesia intelligit, hoc synagoga non credit, hoc philosophia non sapit. S. Hilar. Dict. De Trin. viii, 52.

[4] On lit dans la VIe leçon de la fête de saint Damase : « Statuit ut, quod pluribus jam locis erat in usu, psalmi per omnes ecclesias die noctuque ab alternis canerentur, et in fine cujusque psalmi diceretur : *Gloria Patri, et Filio, et Spiritui sancto.* » Et dans une Épître qu'on a crue longtemps de saint Jérôme à ce pape : « Istud carmen laudis conjungi præcipias cum psalmo, ut fides trecentorum decem et octo Episcoporum Nicæni Concilii

anges à la naissance du Sauveur : *Gloria in altissimis Deo*[1], et celui que saint Jean entendit au ciel : *Sedenti in throno et Agno, benedictio, et honor, et gloria*[2]. Quoi de plus propre à élever l'âme au-dessus de ce monde?... Les noms des trois personnes divines : *Patri, et Filio, et Spiritui sancto,* traduction authentique, exposition précise du triple *Sanctus* dont Isaïe avait recueilli l'écho[3], nous mettent en présence de la Majesté infinie elle-même, telle que la foi nous la révèle et que les bienheureux la contemplent. Quoi de plus puissant pour fortifier la foi, animer l'espérance, enflammer la charité? La conclusion : *Sicut erat,* exprime parfaitement, d'une part l'éternité de Dieu et sa souveraine indépendance, de l'autre l'immutabilité de notre foi et la perpétuité de notre religion. Enfin, dans son ensemble, la doxologie énonce avec une majestueuse simplicité le sentiment le plus sublime que nous puissions concevoir, l'affection la plus parfaite dont Notre-Seigneur lui-même soit capable envers son Père. Si la noblesse du langage résulte de l'élévation des pensées, quoi de plus magnifique que ce peu de mots, où la majesté suprême trouve la seule offrande qui convienne à sa grandeur et que sa souveraineté exige essentiellement de toute créature[4]!

pari ore declaretur. » Suivant le Card. Bona, le verset *Sicut erat* pourrait avoir été ajouté, à la suite du concile de Nicée, comme une protestation contre l'hérésie arienne. Quoi qu'il en soit, l'usage de cette doxologie distinguait nettement le culte chrétien du culte juif. « On chantait les psaumes dans la synagogue comme dans l'église, dit M. Olier ; mais aux psaumes les chrétiens ajoutèrent le *Gloria Patri,* pour montrer que leur loi ajoute à celle de Moïse la religion et le culte exprès des trois personnes divines, que l'on distinguait assez peu jusque-là. » *Mystères de N.-S.*

[1] Luc. II, 14.

[2] Apoc. V, 13.

[3] Isaiæ. VI, 3.

[4] Un fait singulier rapporté par Voigt, historien protestant, dans l'histoire de S. Grégoire VII, autorise à penser que ce saint pape ne prononçait jamais ces paroles qu'avec foi et respect. Envoyé comme légat en France sous Victor II, il tint, pour la réformation du clergé, un concile auquel l'archevêque d'Embrun fut déféré comme coupable de simonie. Ce prélat, informé de l'accusation, se hâta d'acheter à prix d'or le silence de ceux qui pouvaient le convaincre ; puis, se présentant au concile : « Où sont mes accusateurs? » dit-il d'un air assuré. Mais Hildebrand, qui avait des raisons de le croire coupable, se tournant vers lui, lui dit : « Archevêque, croyez-vous que le Saint-Esprit est Dieu comme le Père et le Fils? — Je le

Saint François de Sales, entrant dans la pensée de l'Église, s'attache à faire comprendre quelle est cette gloire qu'elle souhaite à Dieu pour l'éternité. « Ce n'est pas seulement, dit-il, celle que Jésus-Christ lui rend dans son humanité et dans ses saints : c'est une gloire incomparablement plus parfaite. Les actions humaines du Sauveur, bien qu'infinies en valeur et en mérites, à raison de la personne qui les produit, ne sont pourtant pas d'une essence infinie, parce que le Verbe incarné les fait selon sa nature et substance humaine, qui est finie. La louange donc qui part de Jésus-Christ en tant qu'homme n'étant pas de tout point infinie, force nous est de reconnaître que la Divinité est encore infiniment plus louable qu'elle ne peut être louée, même par l'humanité du Verbe; et finalement nous voyons que Dieu ne peut être glorifié selon son mérite que par lui-même, lui seul pouvant égaler sa souveraine bonté par une souveraine louange. Dans cette vue nous nous écrions : *Gloire soit au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit.* Et afin qu'on sache que ce n'est pas la gloire des louanges créées que nous souhaitons à Dieu par ces paroles, mais bien la gloire essentielle et éternelle qu'il a en lui, qui vient de lui, et qui est lui-même, nous ajoutons : *Ainsi qu'il l'avait au commencement, etc.* Et nous ajoutons ce verset à chaque psaume, pour protester que toutes les louanges, humaines et angéliques, sont peu de chose pour Dieu, et que pour être dignement loué il faut qu'il soit lui-même sa gloire, sa louange et sa bénédiction [1]. »

Ainsi, quel que soit l'objet particulier du psaume, cette doxologie en résume et en complète toujours le sens principal : c'est l'expression abrégée des sentiments les plus

crois, répondit-il. — Eh bien, reprit le légat, récitez le *Gloria Patri.* » Le simoniaque prononça sans difficulté : *Gloria Patri, et Filio,* mais il lui fut impossible de rien ajouter; l'Esprit-Saint, dont il avait acheté les dons, ne permettant pas qu'il prononçât son nom. Ainsi convaincu, le prélat se jeta aux pieds du légat et renonça à son évêché, puis il prononça sans difficulté les mots indiqués. Saint Pierre Damien et Didier, abbé du Mont-Cassin, qui rapportent ce miracle, en avaient entendu le récit de la bouche du légat lui-même, devenu alors Grégoire VII. *Vie,* l. Ier.

[1] *Traité de l'amour de Dieu,* V, XII.

purs, les plus généreux et les plus sublimes que l'amour divin puisse inspirer.

Un religieux de l'ordre de Saint-François, après avoir beaucoup médité ces paroles, avait mis par écrit ce qu'elles lui semblaient exprimer de pieux devoirs et de saintes affections envers l'adorable Trinité. Puis il avait fait avec lui-même un pacte qu'il avait prié Dieu de bénir : c'est qu'il ne prononcerait jamais cette formule qu'avec la disposition d'offrir aux trois divines personnes tous les vœux, tous les hommages, tous les devoirs dont il avait reconnu qu'elle était l'expression. Chaque fois donc qu'il répétait le *Gloria Patri*, voici quelles étaient ses intentions :

1° D'offrir à Dieu toute la gloire que son Fils rend à sa grandeur infinie; soit dans l'éternité, comme son image parfaite et incréée, soit dans le temps, comme l'exemplaire et la source de toute vraie religion;

2° D'adhérer à tous les hommages que lui rendent en son Fils la bienheureuse Vierge, les anges et tous les saints du ciel et de la terre;

3° De souhaiter que Dieu soit connu et servi par tous ceux qui le méconnaissent et l'offensent, que les infidèles et les hérétiques se soumettent à la foi et que les pécheurs qui déshonorent l'Église se convertissent;

4° De demander que les ecclésiastiques et toutes les âmes saintes avancent dans la perfection, et glorifient Dieu de plus en plus;

5° De réparer, autant qu'il est possible, tant de blasphèmes et de péchés de tout genre par lesquels le nom de Dieu est continuellement offensé;

6° Enfin de s'offrir sans réserve à la divine Trinité, pour l'honorer et pour la servir partout où il lui plairait.

Ces intentions ne se représentaient pas habituellement à son esprit d'une manière distincte; mais il se souvenait de l'offrande qu'il en avait faite. D'ailleurs il les relisait de temps en temps, et sans se contraindre ni contrarier les inspirations particulières que les occurrences pouvaient lui fournir, il tâchait d'en avoir toujours quelqu'une pour occuper sa pensée et pour exciter sa ferveur.

Rien n'empêche de suivre cet exemple[1]. Quand on n'y gagnerait que d'être plus attentif, de prononcer ces paroles avec plus d'intelligence et de dévotion, ne serait-ce pas déjà un assez grand avantage? On lit dans la vie de Barthélemy des Martyrs, cet illustre et pieux évêque, l'une des lumières du concile de Trente[2], que chaque fois qu'il chantait ou récitait le *Gloria Patri*, il ressentait dans son âme une telle ferveur et il éprouvait une joie si vive que ces sentiments paraissaient au dehors, jusque sur sa figure et dans le son de sa voix. On a fait la même remarque à l'égard du P. Serrarius, religieux de la société de Jésus, homme d'un grand savoir et d'une piété éminente. « On ne saurait dire avec quelle ardente dévotion, avec quels élans de cœur et d'esprit il disait ou écoutait ces belles paroles. Aux jours de fête surtout, quand il les entendait chanter avec plus de solennité qu'à l'ordinaire, il ne se possédait plus : l'allégresse de son âme éclatait malgré lui et l'emportait en de pieux excès[3]. »

Une autre pratique non moins louable, c'est d'incliner la tête en prononçant ces paroles, selon la rubrique du chœur. Saint François de Hiéronymo n'y manquait jamais. En réveillant l'attention, cette marque de religion aide à entrer dans les sentiments de respect et d'humilité dont elle est l'expression; et ainsi, par notre attitude comme par nos paroles, nous imitons les anges et les bienheureux : *Cùm darent gloriam sedenti super thronum, procidebant et adorabant viventem in sæcula sæculorum. Ceciderunt in conspectu throni dicentes : Benedictio et claritas... Deo nostro in sæcula sæculorum. Amen*[4].

[1] Certains docteurs, portés par caractère et par esprit de parti à signaler les travers des personnes pieuses, ont parlé avec beaucoup de mépris de ces sortes de conventions. Il est possible qu'un esprit peu éclairé s'en exagère le mérite et l'efficacité; mais elles n'en procurent pas moins pour l'ordinaire deux avantages très considérables: d'un côté, elles sont d'un grand mérite devant Dieu, puisqu'elles témoignent un ardent amour envers lui ; de l'autre, elles disposent prochainement l'âme à produire dans l'occasion beaucoup de saintes aspirations et d'actes de vertu réels. Cf. Lessius, *de Perfectionibus divinis*, XII, xix, n° 168.

[2] *Vie*, IV, xxiii et xxiv.

[3] P. Saint-Jure, *L'homme spirituel*, II, v.

[4] Apoc. iv, 9 ; viii, 11.

A cette signification générale, essentielle à ce signe, on est libre d'en joindre une autre plus particulière et plus précise. Un jour que sainte Madeleine de Pazzi s'inclinait ainsi avec une application plus sensible qu'à l'ordinaire, une de ses sœurs lui demanda la raison de cette observance. « C'est, répondit-elle, une pratique que je tiens de mon confesseur, d'offrir ma vie à la sainte Trinité, en inclinant la tête au *Gloria Patri*, comme si je la présentais au bourreau, pour subir le martyre[1]. » Par la même inclination, un pieux ecclésiastique se proposait d'honorer l'abaissement du Fils de Dieu, descendant du ciel pour restituer à son Père la gloire que l'orgueil de l'homme lui avait ravie; et il s'unissait ainsi à tous les hommages que le Verbe incarné a offerts à la Majesté divine. Un autre, plus porté à la componction, se mettait dans la disposition d'un serviteur inutile et coupable, qui s'offre à la divine justice pour subir la peine de sa négligence et de ses fautes.

Le bienheureux Jourdain, successeur de saint Dominique dons le gouvernement de son ordre, avait l'habitude d'implorer, en ce moment, la bénédiction de l'auguste Trinité. Un jour, veille de la Purification, Dieu le récompensa par une faveur extraordinaire. Comme on chantait au chœur l'invitatoire : *Ecce venit ad templum sanctum suum*, il vit la très sainte Vierge descendre du ciel et s'asseoir avec Notre-Seigneur sur un trône que les anges leur avaient préparé. L'un et l'autre se mirent à regarder avec bonté chacun des religieux; puis quand ceux-ci, ayant achevé le *Venite, exultemus...*, s'inclinèrent en chantant le *Gloria Patri*, Jourdain vit la Mère de Dieu prendre la main de son fils, et les bénir doucement en traçant sur eux le signe de la croix[2].

[1] Acta Sanct., 25 mai. *Vie, par le P. Cepari*, son confesseur.

[2] Acta SS., 15 *fév.* — Le Vén. Bède, *l'homme de prière*, selon son nom, aimait beaucoup cette doxologie. Il mourut en la répétant, la veille de l'Ascension, 26 mai 735, après les premières Vêpres, suivant le récit de son disciple Cuthbert : « Verè fateor quia neminem unquam oculis meis vidi, nec auribus audivi tam diligenter gratias Deo vivo referre. O verè beatus vir! Canebat antiphonas..., quarum una est : *O Rex gloriæ, Domine vir-*

Après le *Deus in adjutorium* et le *Gloria Patri*, ce qui se recommande le plus à notre piété, ce sont les oraisons, ou demandes particulières que l'on fait à l'occasion de la fête ou de l'Office qu'on célèbre. Comme elles terminent les Heures, elles doivent en assurer le fruit. Aussi l'Église les signale-t-elle d'une manière particulière à notre dévotion.

D'abord elle annonce cette prière comme un acte important. Elle nous invite à ranimer en nous le désir des grâces célestes : *Oremus*. Puis, si l'Office se fait au chœur, tous étant debout dans une attitude religieuse, elle en fait prononcer les paroles à haute voix par celui qui préside. Et comme il tient dans l'église la place du Sauveur priant pour ses membres, elle l'oblige à faire un acte exprès de renoncement à lui-même et d'union au Fils de Dieu : *Per Dominum...*, reconnaissant qu'il parle au nom de ce divin chef, qu'il s'appuie sur ses mérites et qu'il n'a d'espoir que dans sa médiation.

Il est d'une extrême conséquence d'entrer dans cet esprit, et de s'habituer à dire toutes ces paroles, en particulier comme en public, avec un profond sentiment intérieur; et non pas, comme il arrive quelquefois, avec précipitation et négligence, comme si c'était une formule banale, une sorte de transition entre l'Office et des occupations plus pressantes. Si l'on ne se met pas à genoux pour réciter l'oraison, on fera bien de se tenir au moins

tutum, qui triumphator hodiè super omnes cœlos ascendisti, ne derelinquas nos orphanos!... Et cùm venisset ad illud : *Ne derelinquas nos...*, prorupit in lacrymas, multùmque flevit; et post horam cœpit repetere quæ inchoaverat. Feriâ quartâ ante Ascensionem, præcepit diligenter scribi quæ ceperamus. Ad vesperam, puer Wilbert dixit : *Modò sententia descripta est.* Ille autem : *Benè*, ait; *consummatum est.* Et sic, in pavimento suæ casulæ decantans : *Gloria Patri, et Filio, et Spiritui sancto*, cum Spiritum sanctum nominasset, spiritum exhalavit ultimum, atque, ut sine dubio credendum est, pro eo quòd hic semper devotissimus in Dei laudibus laboraverat, ad gaudia desideriorum cœlestium migravit. » Act. SS., 27 *mai*. Item Oswald, *Ep. Ebor.*, 992; 18 oct. — Alcuin, qui termina sa vie le jour de la Pentecôte, 804, ne cessait de répéter, dans ses derniers moments, cette antienne du temps de l'Avent : *O Clavis David, qui aperis et nemo claudit, claudis et nemo aperit, veni et educ vinctum de domo carceris et sedentem in tenebris et umbra mortis.*

debout. On ne saurait être trop soigneux non plus à prononcer avec affection ce premier mot : *Oremus*, se l'adressant à soi-même comme une exhortation, et songeant qu'on n'a pas à prier seul, dans un intérêt particulier, mais avec Jésus-Christ et pour toute l'Église : *Quoniam per Jesum habemus accessum in uno Spiritu ad Patrem*[1].

Pour ne rien omettre de ce qui peut avoir quelque utilité, observons encore qu'il est bon de s'habituer à prononcer avec une dévotion particulière certains mots et certains versets. Saint Liguori signale à cet effet les expressions les plus remarquables de confiance, d'humilité, d'amour, etc., qui se présentent dans les psaumes[2]. Nous nous abstenons de rapporter ces passages, parce que l'impression qu'ils produisent n'est pas la même sur tous, et que le choix de chacun doit dépendre de ses dispositions et de ses remarques. Mais il y a des mots que tous doivent s'appliquer à prononcer avec attention : ceux qui rappellent les principaux objets dont nous devons être occupés : Dieu, Notre-Seigneur et nous-mêmes[3]. Il ne faudrait jamais invoquer Dieu sans une religion profonde, ni nommer Jésus-Christ sans une vive reconnaissance, ni parler de *nous* sans un sincère sentiment d'humilité et de charité fraternelle.

Nous savons que les sentiments sont variables, et qu'il n'est pas possible d'être toujours ému d'une même manière par un même objet. Aussi ne demandons-nous que l'attention de l'esprit. Mais elle doit s'étendre à tout ce qui est propre à élever l'âme et à toucher le cœur. Quelquefois

[1] Ephes. II, 18; Rom. V, 1.

[2] Voir son opuscule *sur l'Office divin*. On trouve un exposé semblable des divers sentiments exprimés par le Psalmiste dans Alvarez de Paz, *De Studio orationis*, et dans Bellecius, *De la solide Piété*.

[3] S. Charles ne prononçait jamais le nom de Dieu sans se découvrir. — On rapporte d'un saint ecclésiastique du siècle dernier qu'il avait un tel respect pour ce nom adorable, que c'était pour lui une sorte de tourment de l'entendre donner aux idoles du paganisme. « On ne devrait jamais, disait-il, prononcer ce mot sans une profonde religion. C'est un blasphème de donner le nom du Tout-Puissant à des personnages fabuleux que les crimes et les passions ont voulu diviniser. » *Vie de M. Delalande, curé de Grigny*, par M. Ameline; 1773.

on se sent touché au moment où l'on y pensait le moins. Un verset qu'on a dit mille fois avec indifférence fait jaillir une étincelle qui éclaire et qui embrase. C'est une vérité dont on n'avait pas encore senti l'importance, ou bien c'est une application frappante qu'on entrevoit pour la première fois [1]. A quelque moment que l'Esprit-Saint nous parle, il demande d'être écouté [2]. Il faut ouvrir les yeux quand sa lumière brille; il faut non seulement recevoir, mais savourer ses faveurs : *Mel invenisti : comede quod sufficit* [3]. *Jucunda ruminatio psalmorum* [4], dit saint Bernard. Les moments qu'on passe à écouter la voix de Dieu ne sont pas seulement les plus consolants; ce sont encore, sans comparaison, les plus salutaires et les plus fructueux : *Magister intùs est* [5]*!... Beata anima quæ Dominum in se loquentem audit! Beatæ planè aures quæ venas divini susurri suscipiunt* [6]*!*

[1] Les paroles de l'Écriture, dit M. Olier, agissent sur l'âme par la vertu de l'Esprit-Saint. Ce n'est point la suite des idées ni le raisonnement qui produisent ces effets surnaturels, mais bien le Saint-Esprit, qui se sert des moindres mots pour le bien de l'Église. » *Mémoires*, t. II. p. 393. *In evangelicis sermonibus semper litteræ junctus est Spiritus, et quidquid primo frigere videtur aspectu, si tetigeris, calet.* S. Hieron., *In Matth.* xiv, 14. Il ne fallut qu'un verset de S. Paul pour convertir S. Augustin, comme il suffit d'un regard de Notre-Seigneur pour relever S. Pierre. Une parole de l'Évangile, entendue par S. Paulin : *Adhuc unum tibi deest...*, fit d'un sénateur et d'un consulaire un pauvre de Jésus-Christ. S. Greg. Tur. *de Gloriâ Confess.*, c. cvii. Une maxime de saint Jean : *Nolite diligere mundum...*, arracha au monde S. Nicolas de Tolentino et l'ensevelit dans le cloître. Act. SS. 10 *sept.* « Un jour, un jeune homme du monde, entendant lire, dans une leçon de l'Office, le chapitre vie de la Genèse, où sont rapportées la longue vie et la mort des patriarches, fut frappé de la répétition invariable de la même formule : *Factum est tempus quod vixit Adam nonginti triginta anni, et mortuus est. Facti sunt dies Seth nonginti et duodecim anni, et mortuus est. Facti sunt dies Enoch nonginti quinque anni, et mortuus est...* Il dit en lui-même : Et nous, dont la vie est si courte en comparaison, que deviendrons-nous donc ? Puis, s'étant mis à réfléchir sur cette pensée, il résolut de quitter le monde et d'entrer dans l'ordre de Saint-Dominique. » *Vie des Fr. Dominicains*, IV, x. *Vie de F. Guerric.*

[2] Qui habet aures audiendi, audiat. Apoc, ii, 7. — Quidquid boni cogitaverit homo subitò corde percussus, sciat quia hospes illi venit de cœlo. S. Aug. *in Luc.* xi, *Serm.* lxxxv, 4. Apoc.

[3] Prov. xxv, 16.

[4] *Serm. in Festo omnium Sanctorum.*

[5] S. Aug. *Tract.* iii *in I Joan*, c. ii.

[6] Imit. III, 1. Lectio in cortice, meditatio in adipe. S. Bern. *De modo orandi.*

Tels étaient les sentiments du pieux Gallemant, le premier supérieur des carmélites en France, l'ami de saint François de Sales et de saint Vincent de Paul. Il récitait son Office avec l'attention et le respect d'un ange, dit son historien; et il y recevait de l'Esprit de Dieu des attraits si puissants, que, pour n'y pas résister, il était parfois obligé de faire des pauses d'une heure entière [1]. Telle était aussi la pratique d'un pieux prélat de la même époque, Jean-Baptiste Gault, évêque de Marseille, qui mourut en réputation de sainteté. Lorsqu'un verset des psaumes le touchait particulièrement, qu'il éveillait en lui un vif sentiment de confiance, d'admiration ou d'amour pour Dieu, au lieu de rester debout, les bras croisés, comme il se tenait ordinairement dans la prière, il se jetait à genoux pour produire ces actes avec plus de respect et pour méditer ce que l'Esprit de Dieu lui mettait au cœur; de sorte qu'il employait quelquefois jusqu'à trois heures à la récitation du Bréviaire, et qu'il en sortait avec des consolations et des lumières admirables. « Lorsqu'on récite l'Office en particulier, disait-il, ce n'est pas s'interrompre ni se distraire, que de s'arrêter ainsi à une affection ou à une pensée de piété; c'est suivre l'avis du Psalmiste, qui conseille de méditer nuit et jour la parole de Dieu et d'y chercher toutes les lumières dont on a besoin. » Il ajoutait qu'il tenait cette pratique du cardinal de Bérulle et du P. de Condren [2].

[1] *La Vie du vénérable prêtre de Jésus-Christ, M. Gallemant*, p. II, c. I, sect. 4. « Il y avait de telles oraisons, en particulier, auxquelles il prenait tant de goût, qu'il ne se lassait pas de les répéter dans la journée; comme celle du dimanche en l'octave du Saint-Sacrement : *Sancti tui nominis, Domine, timorem pariter et amorem fac nos habere perpetuum...* »

[2] *Vie de Mgr J.-B. Gault, par fr. Marchetti, III*, XIX. — Guillaume de Malmesbury dit de saint Vulstan, évêque de Worcester : « Equo quoque vadens, Psalterium frequentabat, orationales versus qui occurrebant ad fastidium concantantis crebrò repetens. » *De Gestis Pontificum Anglorum, lib. IV.* — Dans la vie de la B. Marie de l'Incarnation, on lit que la veille de la Toussaint, 1616, elle fut si remplie de dévotion et de joie spirituelle, que, parlant à une des sœurs, elle répéta deux ou trois fois, dans un saint transport, cette antienne de Laudes : *Vidi turbam magnam quam dinumerare nemo poterat*, etc. Puis elle ajoute : *O quelle sainte assemblée! O bienheureuse éternité! O lieu saint où l'on chante incessamment* Sanctus! *Et ce grand Alleluia!...* III, IV.

Nous terminons ici l'exposé des pratiques les plus familières aux saints prêtres dans l'Office divin. Elles ne demandent, pour produire leur effet, qu'à être employées avec une fidélité soutenue. La seule recommandation qui nous reste à faire, c'est de ne pas se borner à s'y exercer dans les commencements ou durant un temps plus ou moins long, mais d'y persévérer toute la vie. Ayant toujours les mêmes difficultés à vaincre, on aura toujours les mêmes moyens à employer et les mêmes précautions à prendre.

C'est là, suivant nous, un sujet d'examen des plus importants pour un ecclésiastique. Il ne doit pas seulement se demander à la fin de chaque Heure comment il s'en est acquitté : de temps en temps, dans ses retraites du mois, dans celle de l'année surtout, il convient qu'il considère quelle est à cet égard sa conduite habituelle, quels sont ses progrès ou ses défauts, sa négligence ou sa ferveur [1]. Et s'il se reconnaît coupable d'infidélité, s'il a abandonné une pratique ou manqué à quelque résolution, loin de se résigner au relâchement, il faut qu'il en demande pardon à Dieu, qu'il reprenne ses habitudes avec une nouvelle ardeur [2]. Ces soins sont pénibles sans doute, ils demandent du courage, de la bonne volonté, mais il ne faut pas oublier l'importance du résultat. L'esprit de prière est si précieux qu'on ne peut l'acheter trop cher, et la charge du saint Office est si grave pour un ecclésiastique, qu'il ne saurait trop faire pour s'en bien acquitter.

[1] Ingemisce et dole quod sis adhuc tam negligens in Horis persolvendis, tam rarò plenè tibi collectus, tam festinus ad finem. IMIT. IV, 7.

[2] Volo vos non parcere vobis, sed accusare vosmetipsos, quotiès fortè in vobis vel ad modicum torpere gratiam, virtutemque languescere videtur; sicut ego pro hujusmodi meipsum accuso. S. BERN. *in Cant.* LIV, 9.

TITRE III

DE L'ÉTUDE DU SAINT OFFICE ET DES ÉLÉMENTS DONT IL SE COMPOSE

CHAPITRE Ier

Qu'il importe d'avoir l'intelligence du saint Office.

On sait que pour s'acquitter envers l'Église et faire une œuvre méritoire en récitant le saint Office, il n'est pas nécessaire d'en pouvoir expliquer le texte, ni d'avoir présent à l'esprit le sens des paroles qu'on prononce : la pensée de Dieu et le désir sincère de l'honorer sont les seules conditions essentielles [1]. Néanmoins il est certain qu'en

[1] Quand je n'entends pas les prières que je récite, disait un solitaire à S. Antoine, sont-elles pour cela sans effet? — Non, mon enfant, répondait le Saint : Dieu les entend, et il vient à vous; le démon les entend, et il s'enfuit. Dans les moments où l'âme prie le mieux, elle n'a guère conscience de ce qu'elle dit : témoin S. Pierre au Thabor : *Non enim sciebat quid diceret.* MARC. IX, 5. CASSIAN. *Coll.* IX, 31. — Les moindres hommages des âmes humbles sont plus agréables à Notre-Seigneur que les spéculations des plus grands esprits. *Audis quid isti dicunt?* disent les pharisiens mécontents. *Utique,* répond le Sauveur ; *nunquam legistis : Quia ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem?* MATTH. XXI, 16. Cette parole explique l'estime que fait l'Église des prières récitées par les personnes les moins instruites, et répond suffisamment aux censures d'indiscrets critiques : *Noverint non esse vocem ad aures Dei nisi animi affectum. Ita enim non irridebunt si aliquos fortè animadveterint vel cum barbarismis et solœcismis Deum invocare, vel eadem verba quæ pronuntiant non intelligere, perturbatèque distinguere. Ista corrigenda : sed*

général on récite avec peu de dévotion ce qu'on n'entend pas ou qu'on n'entend qu'à demi [1]. Aussi est-ce un besoin, pour un ecclésiastique qui estime autant qu'il doit la prière publique, et qui tient à s'en acquitter dignement, d'étudier ce saint Office, dans ses détails comme dans son ensemble, et de ne rien négliger pour en saisir le sens et en pénétrer les mystères.

Quel est, en effet, le dessein de l'Église en mettant le Bréviaire [2] entre les mains de ses ministres et en leur en prescrivant la récitation? Ce ne peut être de leur imposer une pratique tout extérieure, d'exercer leurs lèvres par la répétition quotidienne d'un certain nombre de formules. Ce n'est pas non plus simplement de les dérober aux études ou aux occupations profanes et de les mettre dans la nécessité de penser à Dieu durant certains moments, tout en les abandonnant sur ce sujet à leur attrait et à leurs inspirations personnelles. Évidemment l'Église a d'autres vues, des vues plus élevées et plus saintes. Elle veut agir sur l'âme de ses ministres, exciter leur piété, diriger leur dévotion, leur faire honorer chaque jour en esprit et en vérité un des objets de sa religion, Dieu, le Sauveur, un mystère ou un saint, par des hommages unanimes et par

tamen piè toleranda sunt ab his qui dedicerint ut sono in foro sic voto in Ecclesiâ benedici. S. Aug. *de Catech. rud.* c. ix. — Cf. d'Argentré : *Collectio judiciorum*, t. II, p. 75, an. 1526 ; *Prop. V, Præf. in Matth. d'Erasme.* Censure et observations remarquables.

[1] Nemo sapienter facit quod non intelligit. Gloss., Super *Psallite sapienter.*

[2] Le mot Bréviaire se trouve dans le Micrologue : *Micrologus de ecclesiasticis observationibus*, du xie siècle, et Benoît XIV cite un manuscrit du mont Cassin portant ce titre avec la date 1100. C'est de cette époque que date l'œuvre elle-même. Cf. Fleury. *Hist. Ecclés.*, LXIV. *Breviarium, id est orarium breviatum ex copiosiori formatum ; seu compendium sacræ Scripturæ et SS. Patrum ad orandum Deum.* Jusque-là, le Psautier, l'Hymnaire, le Responsorial, l'Antiphonaire étaient autant de livres distincts auxquels il fallait recourir à chaque Office. On lisait l'Écriture dans la Bible, les leçons des Pères dans leurs Œuvres ou dans les Lectionnaires et les Homiliaires, et les Actes des Saints dans les Passionnaux. On eut alors l'idée de réunir en un seul volume tous ces extraits, en faveur de ceux qui ne pouvaient assister au chœur, et on les disposa dans l'ordre où nous les voyons, pour les divers Offices. Il mérite qu'on lui applique les vers suivants, cités par Ducange, à propos du Lectionnaire :

Te longinqua petens comitem sibi ferre sacerdos
Ne dubitet : parvo pondere multa vehis.

une religion commune [1]. Voilà ce qu'elle se propose. Son intention est donc que leurs cœurs et leurs esprits s'unissent dans les mêmes affections et les mêmes pensées, comme leurs lèvres dans les mêmes expressions : *Ut omnes unanimes uno ore honorificent Deum* [2]. Dans ses vues, le concert extérieur n'est qu'un moyen : il perdrait son caractère et une grande partie de son importance, s'il n'avait pour complément l'accord des esprits et l'union des cœurs.

Mais comment arriverait-elle à son but, comment le résultat qu'elle a en vue pourrait-il être atteint, si ceux qui récitent son Office n'entendaient pas son langage? *Si nesciero virtutem vocis, ero ei cui loquor barbarus, et qui loquitur mihi barbarus* [3]. Ils s'entretiendraient toujours, je le veux, de pieuses pensées, d'aspirations saintes; mais ces sentiments et ces pensées, étant tout spontanés et manquant d'une direction commune, seraient aussi divers que les caractères et les dispositions. L'objet même de leur occupation n'étant plus déterminé, se multiplierait à l'infini. Dès lors, quelles que fussent les apparences, il n'y aurait plus d'unité possible dans ce qui fait le fond de la prière, ou plutôt dans la prière elle-même, puisqu'elle est de sa nature toute spirituelle et tout intérieure [4].

Ainsi, à proportion que le saint Office est moins compris par ceux qui le récitent, à proportion s'affaiblit et se dissipe ce concert de louanges, d'actions de grâces, de supplications par lequel les ministres de l'Église doivent accompagner ici-bas les cantiques des anges, et reproduire, comme autant d'échos fidèles, les accents divins du Verbe fait chair. Au lieu d'être commune, *unanime*, comme le dit l'Apôtre, cette prière redevient individuelle,

[1] Quare dicta sunt, nisi ut sciantur ? Quare sonuerent, nisi ut audiantur? Quare audita sunt, nisi ut intelligantur. S. Aug. *In Joan.* xxxi. « Cette Ecriture est trop divine pour n'avoir d'autre usage que d'exercer les poumons et de plaire aux oreilles. » Montaigne, cité par saint François de Sales, *Controv.* xxvi.

[2] Rom. xv, 6. Deus det vobis idipsum sapere, ut unanimes uno ore honorificetis Deum.

[3] I Cor. xiv, 11.

[4] Oratio, cordis et non labiorum. S. Bern. *de Intern. dom.* xviii.

elle se diversifie indéfiniment dans son objet et dans sa forme. Ajoutez qu'elle perd nécessairement de sa ferveur, et qu'on ne peut la défendre qu'à grand'peine contre la routine et la dissipation.

Il est des moments où la prière sort du cœur sans effort, et s'écoule d'elle-même avec abondance. Alors elle ne demande ni d'être excitée, ni d'être soutenue. Mais ces moments sont rares, et l'on ne peut espérer de les voir durer longtemps : *Rara hora; parva mora*[1]. Le plus souvent l'âme éprouve une vraie difficulté à prolonger sa prière. L'attention se relâche, le cœur se dessèche, l'imagination s'échappe, *spiritus vadens et non rediens*[2]. On sent le besoin d'être aidé, soutenu, dirigé. On voudrait entendre Dieu autant que lui parler, savoir au moins ce qu'on doit lui dire, quelle grâce lui demander, pour qui s'intéresser.

On trouve tout cela dans l'Office de l'Église, quand on sait le comprendre. On y entend l'Esprit de Dieu, ses avis, ses exhortations; on voit ce que l'on doit lui répondre. C'est une réunion des pensées les plus élevées et des sentiments les plus purs. C'est une succession variée de louanges, de bénédictions, de demandes, exprimées de la manière la plus touchante et la plus admirable. Rien de plus propre à rendre la prière facile, à élever l'esprit, à échauffer le cœur, à écarter les distractions, à prévenir la négligence[3]. Mais puisque c'est un langage et que ce langage s'adresse à l'âme, ne faut-il pas que l'âme le comprenne, afin d'en profiter? N'est-il pas juste qu'elle l'étu-

[1] S. Bern. *Serm.* xxiii *in Cant.* — Mens humana diù stare in alto non potest. Et ideo contingit quòd cùm mens orantis ascendit in Deum per contemplationem, subitò evagetur. S. Th. 2ª 2ª, q. 83, a. 13, ad 2; — q. 180, a. 8, ad. 2; — q. 187, a. 4, ad 3.

[2] Ps. lxxvii, 39. — Cf. 32e prop. de Molinos : *Verbis et linguâ gratias agere Deo non est pro animabus internis,* condamnée par Innocent XI.

[3] Oratio vocalis incendit animi studium, et religionem orantis inflammat, quod ad Probam scribit Augustinus hoc modo : *Nonnunquam verbis et aliis signis ad augendum desiderium sanctum nos ipsi acriùs excitamus* Catech. Conc. Trid., p. IV, *de Modo orandi*, 4. — Sic cùm spiritus prophetiæ Elisæo deesset, psaltem fecit applicari, ut prophetiæ ad hunc spiritus per laudem psalmodiæ descenderet, atque ejus animam repleret. S. Greg. M. *in Ezech.* I hom. I.

die? *Ubi auditus non est, ne effundas sermonem,* dit le Sage[1]. Si ces paroles ne pénétraient pas dans l'esprit, elles résonneraient en vain à l'oreille; et si on les entendait mal, au lieu d'aider à bien prier, ne deviendraient-elles pas quelquefois un sujet de distraction et une source d'ennui?

D'ailleurs le saint Office ne nous fournit pas seulement les formules les plus parfaites pour prier Dieu et lui rendre nos devoirs : il nous offre en même temps des conseils, des exhortations et des exemples. Il n'est pas une Leçon où l'on ne trouve des trésors précieux de sagesse et d'édification. Si l'on ne comprend pas ces instructions, si l'on n'en saisit pas le sens, à quoi servira d'en réciter la lettre? quel avantage l'âme pourra-t-elle retirer de toutes ces richesses? *Sapientia enim absconsa et thesaurus absconditus, quæ utilitas in utrisque*[2]?

On dira peut-être : Quel est l'ecclésiastique qui n'entende suffisamment l'Office? Pour le comprendre, il suffit d'être attentif. Si l'on s'en acquitte souvent d'une manière machinale, inintelligente, ce n'est pas à cause des obscurités qu'il présente, mais faute d'application et de bonne volonté.

Nous sommes loin de partager ce sentiment. Si l'on se borne souvent à réciter d'une manière machinale la lettre du Bréviaire, ce n'est pas seulement, suivant nous, parce qu'on manque d'application et de fidélité : c'est encore et surtout parce que le plus grand nombre ne trouvent pas dans l'Office assez de lumières; parce qu'ils n'y découvrent pas un sens assez clair, des idées assez élevées, des pen-

[1] Eccli. xxxii, 6. — Et quare dicta sunt, nisi ut sciantur? quare sonuerunt, nisi ut audiantur? quare audita sunt, nisi ut intelligantur? Saint Aug. *tr.* xxxi *in Joan.* Nobis verba necessaria sunt, quibus commoneamur et inspiciamus quid petamus. Nisi quibus Dominum seu docendum, seu flectendum esse credamus. *Epist.* cxxx, 21.

[2] Eccli. xli, 18; xx, 32. — S. Thomas, expliquant ce verset : *Si orem linguâ, spiritus meus orat, mens autem mea sine fructu est.* I Cor. xiv, 14, dit positivement : Constat quod plus lucratur qui orat et intelligit, quàm qui tantùm linguâ orat. Nam ille qui intelligit reficitur quantùm ad intellectum et quantùm ad affectum; sed mens ejus qui non intelligit est sine fructu refectionis. — Cf. d'Argentré, *Collectio judiciorum,* t. II, p. 67 : censure motivée de quatre propositions d'Érasme sur le même verset de l'Apôtre. *Ann.* 1526.

sées assez précises, un dessein assez suivi. Le pieux et savant auteur qui a publié récemment un *Essai sur les raisons intrinsèques et la constitution intime de l'Office divin,* exprime avec plus d'énergie la même conviction. « La raison principale, dit-il, pour laquelle le clergé n'estime ni ne récite, comme il conviendrait, les Heures canoniales, c'est qu'il pénètre peu la signification de ces prières, et qu'il a encore moins l'intelligence de l'ordre raisonné qui les enchaîne et en fait un seul tout[1]. » Eh! qui ne sent quelle différence il doit y avoir entre l'impression produite sur l'esprit par la lecture de passages détachés, souvent vagues ou obscurs, tels que paraissent au premier regard les éléments du saint Office, et celle que ferait éprouver cette magnifique composition, aussi savamment combinée que parfaitement suivie, si l'on en possédait les secrets à l'avance, si l'on pouvait en saisir jusqu'aux intentions les plus délicates et aux allusions les plus ingénieuses?

On ne prétend pas nier qu'un ecclésiastique intelligent, qui applique vivement sa pensée aux paroles qu'il récite, puisse toujours trouver dans son Office des idées capables de frapper son esprit et de toucher son cœur; mais on croit pouvoir avancer comme incontestables et décisifs les deux principes suivants : premièrement, que l'attention de l'esprit se proportionne naturellement à la clarté, à la beauté, à l'abondance des objets qui lui sont présentés; secondement, qu'à moins d'une étude sérieuse du Bréviaire, une bonne partie, la principale peut-être, et tout au moins la plus intéressante et la plus pieuse, des beautés qu'il renferme, demeurera toujours inconnue et ne sera pas même soupçonnée.

Si quelqu'un révoquait en doute cette dernière assertion, ce serait pour nous une preuve qu'il est peu versé

[1] *Des Motifs intrinsèques des Heures canoniales,* par le Dr J. Allioll, prévôt de la cathédrale d'Augsbourg. Trad. de l'abbé Dodille, in-18, 1865. — Quamvis devotio magis se habeat ad affectum quàm ad intellectum, profectò tamen non est devotio sine lumine intellectûs. S. Bonav. Opusc. ; *De Processu relig.*

dans les études liturgiques. Nous le prierions de vouloir bien jeter un coup d'œil sur l'un des commentaires les plus autorisés du saint Office. Quelque habitué qu'il fût à la récitation des Heures, il s'étonnerait, nous en sommes convaincu, d'apercevoir pour la première fois une foule de merveilles; et il serait forcé d'étendre au Bréviaire entier ce que Bellarmin disait du Psautier au pape Paul V : « Il n'est pas de livre dont l'usage soit plus familier aux ecclésiastiques et dont le sens leur soit moins connu[1]. »

On ne peut donc qu'applaudir à la pensée qui a fait établir dans un grand nombre de Séminaires, comme dans les noviciats d'ordres religieux, des cours de liturgie, où, après avoir exposé aux jeunes ecclésiastiques les règles extérieures du saint Office, les *Rubriques*, on cherche à faire comprendre et apprécier le saint Office lui-même, sa nature, son but, l'origine, la raison et le sens de ses diverses parties. Rien de plus conforme à l'esprit de l'Église; rien de plus important au double point de vue de l'instruction et de la piété sacerdotales. Car, sans vouloir déprécier en aucune manière l'étude du chant et des cérémonies, pour lesquels on semble avoir repris une nouvelle ardeur, nous osons dire qu'il serait peu raisonnable de se laisser absorber par les formes sensibles et de négliger ce qui fait le fond même de la liturgie, ce dont les cérémonies et le chant ne sont qu'un accessoire[2]. Nous ajouterons encore que les explications données dans ces cours élémentaires sont nécessairement fort

[1] Liber psalmorum quem ecclesiastici omnes legunt, et pauci admodum intelligunt. BELLARM. *Comment. psalm. Dedicat.*

[2] Un docteur du moyen âge, aussi hardi dans son langage que dans sa pensée, exprime ainsi ce sentiment : *Miramur ut nulla de intelligendis Scripturis sint studia, sed de cantu tantùm, vel de verbis tantummodò formandis, non intelligendis : quasi ovium balatus plus utilitatis habeat quàm pastus.* ABAILARD, *Epist.* VIII, *sub. fin.* S. Augustin avait dit avec plus de convenance : *David docet ut psallamus intelligenter. Non quæramus sonitum auris, sed lumen cordis.* (*In Psalm.* XLVI, 9.) Et S. Thomas : *Nobilior modus est provocandi homines ad devotionem per doctrinam quàm per cantum, et ideò Prælati quibus compelit per prædicationem et doctrinam animas hominum provocare in Deum, non debent cantibus insistere, ne per hoc à majoribus retrahantur.* 2ª 2ᵃᵉ, *quæst.* 91, *art.* 2. — Cfr OLIER. Lett. XCIII, *sur le Chant.*

brèves, que, même en supposant qu'on les saisît et qu'on les retînt parfaitement, il resterait encore beaucoup à faire pour les compléter, et qu'enfin elles ne sauraient dispenser les ecclésiastiques d'études particulières sur ce sujet.

On peut distinguer, dans l'Office, trois objets d'étude différents : 1° les textes inspirés ou les passages empruntés à l'Écriture sainte; 2° les paroles dont l'Esprit-Saint n'est pas l'auteur, mais que l'Église a jugé à propos d'insérer dans son Office et qui tirent leur autorité de l'usage qu'elle en fait : telles que les Homélies des Pères, les Légendes des saints, les Hymnes, les Répons et les Antiennes; 3° la réunion, l'ordre, la combinaison de ces divers passages, d'où résultent précisément le caractère de l'Office, sa physionomie, le sens et la portée de ses diverses parties.

Chacun de ces objets mériterait une étude approfondie et demanderait de longues réflexions. Ce n'est pas le lieu d'entreprendre ce travail. Nous essayerons seulement d'établir quelques principes propres à éclairer la voie et à diriger les premiers efforts.

CHAPITRE II

Du Psautier : idée qu'on doit en avoir et étude qu'il faut en faire.

I

L'élément primitif du saint Office, ce qui en fait encore le fond, ce qui lui fournit presque toutes ses invocations, toutes ses prières proprement dites, c'est le Psautier[1]. Des autres livres de l'Écriture, le Bréviaire a emprunté certains fragments qu'il fait lire à de longs intervalles, souvent une seule fois l'année : celui-ci s'y trouve tout entier ; il est distribué de manière à pouvoir être récité chaque semaine ; et si quelques parties sont omises dans la récitation, d'autres les remplacent et reviennent à des époques d'autant plus rapprochées. Il n'est donc pas de livre dont il importe davantage de bien posséder le sens, et l'on ne doit pas s'étonner que les saints Docteurs l'aient si souvent commenté, et lui aient donné tant d'éloges[2].

Or la première condition pour entendre les psaumes, ce n'est pas d'en scruter les détails, d'en approfondir les difficultés : c'est de se faire du livre une idée exacte,

[1] C'est pour cette raison que le Bréviaire a été appelé d'abord *Psautier*, et la récitation de l'Office, *Psalmodie*. On a désigné aussi le Bréviaire par le nom de *Cursus*, de *Canon*, de *Horæ*.

[2] Le P. Lelong, dans sa *Bibliothèque sacrée* de 1723, fait connaître 1213 auteurs qui ont écrit sur les Psaumes.

celle que s'en fait l'Église, lorsqu'elle le donne à ses ministres comme l'expression authentique de ses sentiments envers Dieu et de ceux dont ils doivent être eux-mêmes animés.

Pour un homme qui ne croit pas à la révélation, et même pour beaucoup de chrétiens peu instruits, les psaumes ne sont guère autre chose qu'une belle poésie, de sublimes cantiques, des élans vers Dieu, fruits d'un génie sublime et d'une inspiration merveilleuse, sans autre objet proprement dit que les circonstances où l'auteur s'est trouvé et les impressions qu'elles lui ont fait ressentir[1]. Quel qu'en soit le mérite, ce n'est pourtant qu'une production humaine, d'une portée limitée; et si chaque fidèle est autorisé à s'en approprier les paroles, et à les adapter à sa position, ce ne peut être que par une analogie naturelle et une rencontre fortuite.

L'idée que l'Église a des psaumes, le sentiment qu'en donnent les Pères et les Docteurs est tout autre. Dans leur conviction, c'est l'Esprit de Dieu avant tout autre qui en est l'auteur, et ce qu'il a voulu peindre par l'organe du Psalmiste, ce n'est pas le cœur du Roi-Prophète seulement, ce ne sont pas seulement les sentiments personnels que lui ont inspirés les diverses péripéties de sa vie : c'est un objet infiniment plus intéressant et plus vaste; c'est le cœur même de l'Homme-Dieu; ce sont les pensées et les affections qui ont animé ce divin Sauveur, et dont il prétend animer tous ses membres. Le Psautier leur apparaît comme la traduction infaillible, dans un langage di-

[1] Cf. II Reg. xxiii, 1; II Par. vii, 6; I Esd. iii, 10; II Macc. ii, 13; Luc, xx, 42. — David est comme la personnification du Psautier, dans l'Écriture, dans la Tradition et dans l'Église. S'il n'en a pas composé toutes les parties, il y a pris du moins la principale part. Les modernes admettent qu'on a joint à ses compositions quelques pièces plus anciennes, par exemple *Ps.* 89, 101, 134, 135, et qu'on a mêlé au recueil de ses Psaumes plusieurs cantiques composés depuis à son imitation par des auteurs inspirés; *Ps.* 14, 73, 78, 82, 84, 85, 125, 129, 136, etc. Rien n'empêche de suivre ce sentiment. Mais il faut se garder d'admettre le principe rationaliste que tout ce qui a trait à des événements postérieurs à l'époque de David ne saurait être son ouvrage; autrement on devrait lui refuser le titre de prophète, et nier le caractère messianique qu'on a toujours reconnu à une bonne partie du Psautier.

vin et humain à la fois, de cette prière suprême et universelle dont le Verbe fait chair est le principe, et qu'il propage, par une mystérieuse communication, dans les âmes qui lui sont unies[1]. Ce qu'il contient, par conséquent, ce qu'on y voit exprimé, ce sont toutes les prières chrétiennes à la fois, ce sont toutes les adorations, toutes les louanges, toutes les actions de grâces dont l'âme du Sauveur est le foyer, et qui sont répandues dans tous ses membres; c'est la flamme visible du feu intérieur dont le Sauveur désire consumer avec lui tous les cœurs; c'est l'écho terrestre du sublime concert qu'il fait incessamment retentir au ciel devant le trône de la Majesté souveraine : *Per quem laudant Angeli, adorant Dominationes*[2]. *Ut in omnibus honorificetur Deus per Jesum Christum*[3].

Ce n'est pas à dire, sans doute, que les Psaumes n'aient pas une origine humaine, ou qu'on ne trouve dans leur composition aucun indice de cette origine, aucun reflet des circonstances où ils ont été conçus. Tout le monde reconnaît que le Psalmiste a concouru à cette œuvre, qu'il s'y est appliqué volontairement et librement comme cause seconde. Mais, à côté de ce fait, il y a des principes, des vérités dogmatiques indubitables qu'il ne faut pas perdre de vue. La foi ne nous apprend-elle pas que le principal auteur de ce livre, comme de tous les livres inspirés, c'est l'Esprit-Saint[4]; que devant Dieu tous les temps comme tous les lieux sont constamment présents; que l'objet de toutes ses pensées, le but de tous ses desseins[5] depuis le commencement du monde, c'est Jésus-Christ, le Verbe

[1] Per ipsum et cum ipso et in ipso est tibi Deo Patri omnipotenti, in unitate Spiritus sancti, omnis honor et gloria. *In Miss.*

[2] In Miss.

[3] Petr. iv, 1.

[4] Dixit David filius Isaï; dixit vir cui constitutum est de Christo Dei Jacob, egregius psaltes Israel : Spiritus Domini locutus est per me et sermo ejus per linguam meam. II Reg. xxiii, 1, 2. — Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis. Psalm. xliv, 2.

[5] Ab initio et ante sæcula creata sum. Eccli. xxiv, 14. — Quoniam in ipso condita sunt universa in cœlis et in terra... et ipse est ante omnes et omnia in ipso constant. Et ipse est caput corporis Ecclesiæ qui est principium, primogenitus ex mortuis, ut sit in omnibus ipse primatum tenens. Col. I, 16-18.

incarné; que ce divin Fils a toujours été, aux yeux de son Père, le chef des prédestinés, le modèle des élus, le seul saint par essence, l'unique principe de grâce, de lumière, de charité, de salut, au sein de l'humanité? Ne savons-nous pas enfin que les justes de tous les siècles ont avec le Sauveur un rapport intime et essentiel, tous les saints se résumant, s'identifiant, pour ainsi dire, en sa personne, et ne formant avec lui qu'un même corps animé d'un même esprit et vivifié par un même principe? *Quia in ipso complacuit omnem plenitudinem inhabitare* [1].

Que conclure de ces vérités? C'est que le Psalmiste n'a pas été seulement la figure de l'Homme-Dieu, mais qu'il en a été de plus l'organe le plus intime et l'interprète le plus complet. Tandis qu'il représentait aux yeux de l'ancien peuple le Messie futur, il participait d'avance, dans une égale proportion, à sa vie intérieure, à son esprit, à ses vues, à ses sentiments sur toutes choses. Les dispositions qui l'animaient étaient tout à la fois les siennes, celles du Sauveur et celles de tous les saints: les siennes, puisqu'elles étaient dans son âme et ressortaient de ses puissances; celles du Sauveur, puisqu'elles n'étaient en lui que par imitation et avec dépendance de ce divin chef; celles de tous les saints, puisque Jésus-Christ daigne également se communiquer à tous, et qu'il reste partout identique à lui-même [2]. N'ayant avec Jésus-Christ et ses

[1] Col. I, 19. — Materia Psalmorum est universalis... quia est Christus et membra ejus. S. Thom. *Præf. in Psalm.*

[2] Le Saint-Esprit, qui savait de toute éternité les louanges que Jésus-Christ rendrait à Dieu et qu'il lui ferait rendre quand il serait au monde, a commencé à les exprimer par avance dans l'intérieur de David, père de Jésus-Christ selon la chair, et figure selon l'esprit. Dans ce cœur bien disposé, il a pris plaisir à produire les mêmes sentiments qu'en Jésus; non en toute leur perfection pourtant, ni approchant de leur étendue, mais autant qu'il fallait pour l'entretien et la nourriture de l'Église, laquelle ne se lasse jamais de les lire, et y trouve son aliment dans son pèlerinage. Car en attendant la possession entière de son bien-aimé, qui est son unique bien, toute sa consolation est d'entendre la voix de son Époux : *Sonet vox tua in auribus meis,* dit-elle; *vox enim tua dulcis.* Cant. II, 11. Et elle l'entend en entendant les accents de ce Prophète, qui *a été trouvé selon le cœur de Dieu,* Act. XIII, 22, et qui, ayant passé par les mêmes états que l'Homme Dieu, a pu participer à toutes ses dispositions. Olier, *Saints-Ordres*, III, III; *Mémoires*, I, 424.

membres vivants qu'un même esprit et un même cœur, David ne pouvait avoir avec eux qu'un même langage. Dès lors on conçoit que l'Esprit-Saint, qui lui inspirait ses cantiques comme il lui donnait ses sentiments, ne bornait pas ses vues à la personne du Psalmiste, mais qu'il portait en premier lieu ses regards sur Celui dont David était une si parfaite image, et que, les étendant ensuite sur tous ceux qui participeraient plus ou moins, comme ce saint roi, aux effusions de cette divine source, il se proposait de donner, par cet organe, à tous les enfants de Dieu, à tous les membres de Jésus-Christ, le moyen de s'unir, avec leur divin chef, dans un même concert de louanges, d'actions de grâces et de supplications. *Scribantur hæc in generatione alterâ*, disait-il, *et populus qui creabitur laudabit Dominum*[1].

Ainsi s'explique ce qu'enseignent les saints Docteurs : que les psaumes sont remplis de Jésus-Christ, qu'ils sont comme son instrument, sa voix, son langage : langage des membres aussi bien que du chef, voix unique et multiple tout à la fois, dans lequel s'expriment et se confondent toutes les bénédictions du ciel et de la terre, tous les vœux de la charité, tous les accents de la gratitude, toutes les supplications de l'indigence[2]. Ainsi s'entend ce que Notre-Seigneur affirme expressément : qu'il est l'objet des

[1] Psalm. ci, 19. — Saint Paul cite comme du Sauveur lui-même les paroles de David : « Propter quam causam non confunditur fratres suos vocare dicens : *Nuntiabo nomen tuum fratibus meis : in medio Ecclesiæ laudabo te.* » Hebr. ii, 13. — Les Prophètes vont jusqu'à donner au Messie le nom de David, de manière à identifier, en quelque sorte, le Psalmiste et le Sauveur. *Servient Deo suo et David regi suo, quem suscitabo eis.* Jer. xxx, 9 : *Suscitabo pastorem unum, servum meum David... Ego ero eis in Deum et servus meus David princeps in medio eorum.* Ezech., xxxiv, 23, 24. Cf. Isai. ix, 7; Jer. xxiii, 9; Ezech. xxiii, 5; xxxvii, 24.

[2] Les Pères sont ici unanimes; mais saint Augustin est celui qui inculque le plus fortement cette vérité. « Commendamus sæpius, dit-il, nec nos piget iterare quod vobis utile est retinere, Dominum nostrum Jesum Christum plerumque loqui ex se, id est ex personâ suâ, quod est caput nostrum; plerumque ex personâ corporis sui, quod sumus nos et Ecclesia ejus; sed ita quasi ex unius hominis ore sonare verba, ut intelligamus caput et corpus in unitate integritatis consistere nec separari ab invicem : tanquam conjugium illud de quo dictum est : *Erunt duo in carne unâ.* Si ergo agnoscimus duos in carne unâ, agnoscamus duos in voce unâ. » *In Psalm.* xl. Item *in Psalm.* xviii; *in Psalm.* xxx, etc.; *De Civit. Dei,* XVII, xv, etc.

psaumes, et que les psaumes parlent de lui[1]. Ainsi se justifie l'usage qu'il en a fait, en diverses circonstances, sur la croix en particulier, où il s'en approprie les paroles[2]. Ainsi se voit la raison providentielle de l'étonnante destinée qui a été faite à ces cantiques sacrés : éclos sans bruit chez une nation obscure et reculée, dans une antiquité inculte, formulés dans des termes qui peuvent être compris et goûtés dans toutes les contrées et dans tous les âges, puis répandus par tout l'univers, et formant encore aujourd'hui, après trois mille ans, presque l'unique langage des peuples chrétiens, de l'humanité éclairée et sanctifiée, dans ses communications avec Dieu; enfin l'admiration, les délices de tout ce qu'il y a ici-bas d'esprits élevés et purs; l'aliment de toutes les âmes qui ont reçu du Ciel le zèle des hautes vertus et le sentiment des choses divines!

Car c'est là un fait incontestable et qui, sur l'objet qui nous occupe, équivaut à une démonstration. Il est certain que, dès son origine, l'Église chrétienne, rendant hommage à l'unité des deux Testaments, a adopté et employé partout les psaumes comme l'expression la plus parfaite de sa religion envers Dieu. Elle continue à les chanter dans ses temples par la voix des prêtres et des fidèles; elle en impose la récitation à ses ministres; elle la recommande à tous ses membres; en sorte que nulle production ni divine ni humaine n'a jamais eu un tel retentissement, ni joui d'une telle popularité. Ce qu'ont écrit les saints Docteurs, il y a quatorze et quinze siècles : « que David était en possession de chanter les louanges du Seigneur dans toutes les contrées du monde[3], » nous le voyons

[1] Luc. xxiv, 44.

[2] Matth. xxvii, 47 : Deus meus, Deus meus, utquid dereliquisti me? Luc. xxiii, 46; Pater, in manus tuas commendo spiritum meum. Joan. xv, 25 : Odio habuerunt me gratis.

[3] In omnibus urbibus, pagis, agris, terminis, montibus et collibus, terrâ marique, inque omni regione, David per piorum linguas Deum laudando celebrat. Theod. *in Psalm.* xxxiv, 19. Et toto orbe canuntur, et non est qui se abscondat à calore. S. Aug. *Conf.* IX, iv. Psalmus benedictio populi est, vox Ecclesiæ, fidei canora confessio. Diei ortus psalmum resultat, psalmum resonat occasus. Hic omni dulcis ætati, hic utrique aptus est

nous-mêmes de nos yeux, et nous pouvons le proclamer avec plus de raison qu'eux. « Les accents enflammés du Psalmiste résonnent dans toutes les parties de l'univers. Le soleil ne cesse d'éclairer quelques temples dont les voûtes retentissent de ces hymnes sacrés. On les chante à Rome, à Genève, à Madrid, à Londres, à Québec, à Quito, à Moscou, à Pékin, à Botany-Bay; on les murmure au Japon[1]. » Comment donc admettre que l'Esprit-Saint, qui voit l'avenir comme le présent, qui ne pouvait ignorer cette destinée exceptionnelle, qui l'a annoncée lui-même de la manière la plus expresse[2], n'en aurait pas tenu compte dans leur inspiration, qu'il eût négligé d'adapter le moyen à la fin, et qu'au lieu de vouloir faire de ces chants ce qu'ils devaient être en réalité, l'expression des sentiments de toute l'Église envers Dieu, il eût rétréci ses desseins et borné ses vues à rendre avec fidélité les dispositions accidentelles et transitoires d'une existence d'un moment? Non; ce n'est pas ainsi qu'il faut entendre l'action d'un Dieu. Il n'est pas raisonnable de supposer dans ses desseins moins d'élévation, de sagesse, de perfection qu'il n'y en a dans les effets qu'il a produits. Quand il ne se serait pas expliqué à cet égard, quand la tradition ne parlerait pas si hautement, il suffirait à ceux qui croient à la divine sagesse et qui ont médité ses œuvres, de voir ce que sont devenus les chants du Psalmiste, pour comprendre ce qu'ils furent dès leur origine dans l'acte divin qui leur a donné le jour.

On voit ici le but, l'objet, la raison divine des psaumes. On en tient par conséquent la clef. On a en main le flam-

sexui. Cantatur ab imperatoribus, jubilatur à populis. Certant clamare singuli quod omnibus proficit. S. Ambr. *Præf. in Psalm.*

[1] De Maistre. *Soirées*, Entret. viii.

[2] Le Psalmiste annonce, en effet, à plusieurs reprises qu'il chantera les louanges de Dieu, *au milieu du monde, dans l'assemblée des peuples, parmi les gentils, jusqu'à la fin des siècles : Confitebor tibi in nationibus, Domine.* Psalm. xvii, 50. *Confitebor tibi in populis, Domine, et psalmum dicam tibi in gentibus.* Psalm. lvi, 10. *Confitebor tibi in Ecclesiâ magnâ : in populo gravi laudabo te.* Psalm. xxxiv, 18. *In Ecclesiis benedicam te, Domine.* Psalm. xxv, 12. *Narrabo nomen tuum fratribus meis. In medio Ecclesiæ laudabo te.* Psalm. xxi, 23. *Psalmum dicam nomini tuo in sæculum sæculi, ut reddam vota mea de die in diem.* Psalm. lx, 8.

beau qui doit en éclairer tous les mystères. On sait à quel point de vue il faut se placer pour en découvrir la profondeur, pour en mesurer l'étendue, pour en comprendre la variété, l'harmonie, la signification générale.

C'est toujours Jésus-Christ, le médiateur, le pontife suprême, le seul digne adorateur de son Père, qui est en présence de la majesté divine. C'est toujours lui qui prie, toujours lui qui parle, en quelque manière qu'il le fasse : *Sermo ejus per linguam meam* [1]. Parfois c'est en son propre nom, exclusivement, comme Fils unique de Dieu. Alors ses paroles ne conviennent littéralement qu'à lui seul; ses membres ne peuvent se les approprier qu'autant que l'union qu'ils ont avec leur chef les fait participer à sa grandeur et à ses destinées. Ainsi s'explique-t-il sur sa génération éternelle, sur sa naissance dans le temps, sur son sacerdoce, sur sa royauté et sur ses divers mystères [2]. Plus souvent, c'est au nom de l'Église et de tous ses enfants, comme le chef et l'organe d'un corps dont les membres, multipliés à l'infini, passant par mille vicissitudes, éprouvant toutes sortes de besoins, se trouvent à la fois dans les états et les sentiments les plus divers [3]. Sa pensée s'étend alors; elle se généralise à proportion que son langage se tempère et se rapproche du nôtre. En certains moments, on pourrait croire qu'il borne ses vues à un peuple, à une circonstance, à un événement; mais non, ses idées vont plus loin que ses expressions : ce qui semble l'objet de ses

[1] II. Reg. xxii, 2. — Tribus modis, psalmi loquuntur de personâ Christi : 1° Per id quod ad humanitatem ejus noscitur pertinere; v. g. Ps. ii, 2. 2° Quod æqualis et cœternus ostenditur Patri. Ps. ii, 7. 3° A membris Ecclesiæ, cujus ipse dux et caput est Christus. Ps. xxi, 2. Hoc si animo recondimus, nullâ confusione turbamur. Cassiod. *Præf. in Psalm.* xiii.

[2] Par exemple, les psaumes ii, xv, xxi, lxxi, cix. — In psalmis itaque nobis non solùm nascitur Jesus, sed etiam salutarem illam suscipit corporis passionem, quiescit, resurgit, ascendit ad cœlum, sedet ad dexteram Patris. S. Ambr. *Præf. in Psalm.* i.

[3] Vox sermonum ejus ut vox multitudinis. Dan. x, 6. — Ego sum; unus sum; mecum omnes in unitate unum sunt. S. Aug. *Serm.* cxxxviii. Noluit loqui separatim quia noluit esse separatus, dicens : Ecce ego vobiscum sum usque in sæculum sæculi. Si nobiscum est, loquitur in nobis, loquitur de nobis, loquitur per nos, quia et loquimur in illo. *In Ps.* lvi, 1. — Materia Psalmorum est universalis. S. Thom. *Prolog. in Psalm.*

pensées n'en est qu'une image, un emblème, un symbole; ou bien c'est un type où se résume le genre tout entier. Israël est le peuple fidèle, objet de la prédilection du Ciel; la Judée, c'est la région privilégiée où le vrai Dieu est connu et adoré; Jérusalem, c'est la cité sainte, assise sur la montagne et élevée sur un fondement inébranlable; Sion, le tabernacle, le saint des saints, c'est le sanctuaire éternel où le Seigneur habite et où il veut exaucer nos vœux [1]. Mais ce sont surtout les affections et les prières de son Église qu'il se plaît à exprimer. Pour adapter son langage à toutes celles que son Esprit doit inspirer à ses membres, ce divin chef diversifie sa voix à l'infini; il se place dans toutes les situations, il prend tous les accents. Ici il s'humilie devant la majesté divine, il gémit, il demande grâce; c'est le pénitent universel, accablé sous le poids de tous les péchés, brisé par tous les repentirs [2]. Là, considérant les bienfaits de Dieu, dont la miséricorde remplit le monde, il fait entendre le cri de l'allégresse et de la reconnaissance; il multiplie les actions de grâces, et invite toute créature à se réjouir avec lui. Ailleurs, songeant à la faiblesse humaine, reconnaissant son indigence, ne voyant de toutes parts, sur la terre, que besoins et périls, il invoque avec larmes le secours d'en haut, il presse son Père d'écouter sa voix, il lui rappelle tous les motifs qui le sollicitent d'exaucer nos vœux. Enfin chacun de ses chants est un tableau vivant des opérations de son esprit en lui-même et dans son corps mystique [3].

[1] *Aperiam in parabolis os meum*, dit le Psalmiste. Ps. LXXVII, 2; MATTH. XIII; 35. — Sic Judæa et Jerusalem, Babylon et Philisthiim, et Moab et Ægyptus, Idumea et Tyrus intelligenda sunt ut cuncta quæramus in sensu. S. HIERON. *Proem. in Is.* — « Les odes de Pindare sont des espèces de cadavres dont l'esprit s'est retiré pour toujours. Il n'y a plus d'Olympie, plus d'Élide, plus d'Alphée... David, au contraire, brave le temps et l'espace, parce qu'il n'a rien accordé au temps ni aux circonstances. Il n'a chanté que Dieu, et la vérité immortelle comme lui. Jérusalem n'a point disparu pour nous. Elle est toute où nous sommes, et c'est David qui nous la rend présente. » DE MAISTRE, *Soirées*. ENTRET. VIII.

[2] Compassione clamat, non attritione : quomodo solet lingua dicere, calcato pede : Calcas me. S. AUG. *in Psalm.* LXXXVI, 5.

[3] Inde enim fit ut qui Psalmos piè recitaverit, Psalmorum spiritu penetretur, imo ut animi diversis affectibus veluti chordis intensis et in per-

II

Si l'idée que nous avons cherché à donner des Psaumes paraît élevée, elle n'en est pas moins solide ni moins pratique. Quiconque ne peut atteindre jusque-là, n'entend encore rien au Psautier. Quiconque a bien saisi cette doctrine est en état de lire les Psaumes et d'en profiter. Pour en acquérir une pleine intelligence, il ne lui reste qu'à les considérer souvent à ce point de vue avec humilité et simplicité. A force de les lire et de les méditer : *Legendo et inhiando,* il en prendra l'esprit et en pénétrera les secrets [1].

« Il en est des livres, dit saint Grégoire le Grand, comme des écrivains qui les ont composés. Si nous nous mettons en relation avec un auteur, nous n'apercevrons au premier coup d'œil que son extérieur, les traits de son visage; mais si nous le fréquentons quelque temps, si nous entrons en société avec lui, la familiarité de nos rapports nous fera bientôt connaître avec certitude ses dispositions les plus intimes. De même, continue ce saint Docteur, au premier abord nous ne voyons dans son ouvrage que ce qu'il a de plus apparent, d'extérieur, de littéral; mais à mesure que nous y revenons, et que nous insistons davantage,

fectum concentum temperatis, homo iste sub Dei manu sit organum musicum in quo nihil invenlatur dissonum ac discordans, utque omnibus intelligentiæ ac voluntatis viribus rectè ordinatis invenlatur, sicut David, vir secundum cor Dei, qui faclat omnes voluntates ejus. S. Athan., *Epist.* ad Marcell., 28. — Cf. *Traité du Sacrifice de louanges, établi par David sous la loi, sanctifié et continué par Jésus-Christ sous l'Évangile*, par le P. Pacifique, de Calais 1740; — *Les Règles de S. Augustin pour l'intelligence des Psaumes;* petit in-12. — La Préface de la Bible de Vence *sur les Psaumes*, par Rondet, art. iii, nos 3, 4, 5.

[1] Ama legere, et legendo et ruminando, si etiam, purè Dominum depreceris omnia quæ cognitione digna sunt, vel certè plurima, ipso magis inspirante quàm hominum aliquo commonente perdisces. S. Aug. *Epist.* cxl. — Qui a Christo didicerunt mites esse et humiles corde, plus cogitando et orando proficiunt quàm legendo et audiendo. S. Aug. *Epist.* cxlvii, 1.

nous pénétrons plus avant dans ses idées. Nous découvrons les sens cachés et les allusions qu'il renferme[1]. »

Quand nous parlons ainsi, après S. Grégoire, quand nous mettons l'intelligence des Psaumes bien au-dessus de leur explication grammaticale, ce n'est pas que nous fassions peu d'estime du sens littéral, ou que nous voulions détourner personne d'aplanir par l'étude les difficultés qu'il présente. Loin de là, nous apprécions l'utilité de ce travail, et nous reconnaissons qu'il doit, autant que possible, précéder tous les autres[2]. Il importe d'acquérir d'abord une certaine connaissance des expressions et des tournures propres à la Vulgate, au psautier surtout[3]; de savoir l'occasion, l'argument, le plan de chaque psaume, du moins de ceux qu'on répète plus fréquemment; d'avoir éclairci l'obscurité de certains versets. Mais nous ne voudrions pas donner à cette étude de détail une importance excessive. Il y a mieux à faire, croyons-nous, que de s'arrêter à approfondir des difficultés grammaticales, à discuter le sens de quelques titres, à expliquer des phrases incidentes, à rectifier les écarts ou à relever les variantes des traductions[4]. Au point de vue de la piété, qui est le principal

[1] MORAL. *In Job.* IV, I. — In Scripturâ, tantum distat studium à lectione quantum amicitia ab hospitio, socialis affectio a fortuitâ salutatione. Opp. S. BERN. *De vita solit.*

[2] Nequaquam nobis ut psittacis merulisque vernandum est. In Psalterio legitur : Beatus populus qui intelligit jubilationem. CASSIOD. *Expos. Psalm. Prolog.* — Interpretationem psalmorum studio assequantur, unde mens animusque ad salutarem effectum accendatur. *Conc. Mediol.* IV. — Ne serait-ce pas une honte, dit Collet dans son *Traité du divin Office*, I, VII, nº 18, pour un ecclésiastique qui récite l'Office depuis longues années, de rester sans réponse devant un jeune étudiant qui s'aviserait de lui demander le sens de *Tecum principium?...* C'est bien à lui que s'appliqueraient les reproches de saint Chrysostome aux fidèles de son église : *Vos qui ab infantiâ ad extremam usque senectutem, psalmum hunc meditantes, nihil aliud quàm verba perpetuo tenetis, quid aliud facitis nisi quod et absconso thesauro assidetis, et obsignatam crumenam circumfertis; et nec curiositate incitati estis ut diceretis : Quid est quod dicitur?* In Psalm. CXL, nº 202.

[3] Scriptura sacra quomodo loquitur, sic intelligenda est. Habet linguam suam ; quicumque hanc linguam nescit, turbatur. S. AUG. *Tract.* X. *in Joan.*, 2.

[4] Ecclesia dissonantes versiones adeo indifferenter habet ut cùm psalmo XCIV. Vulgata legat : Quadraginta annis *offensus* fui, nos contra in psalmo CXXXVIII : *proximus*, diversissimo sensu, sed utrobique sano. BOSS. *Dissert. in Psalm.* V, 26.

quand il s'agit d'une prière, qu'importe de savoir et de se rappeler toutes les différences de la Vulgate et de l'hébreu[1] ? L'essentiel n'est pas de pouvoir rendre compte de telle expression ou de telle période, mais de se pénétrer des sentiments que l'Église nous veut suggérer, de se mettre d'esprit et de cœur à l'unisson avec elle. Quel inconvénient y a-t-il à négliger le sens particulier d'un terme ou d'un verset, à hasarder une interprétation moins conforme aux règles du langage, mais mieux en rapport avec la circonstance du temps ou avec nos dispositions[2] ? La piété, qui est ingénieuse à sa manière, et multiple comme la divine grâce[3], demande une certaine liberté.

Au reste, si l'on a des psaumes l'idée que nous avons tâché d'en donner, si l'on connaît l'objet spécial de celui qu'on récite, si l'on a pris soin de remarquer à l'avance les sens moraux, les vues pieuses, les sentiments édifiants qui y sont contenus, on ne manquera pas de lumières ni d'occupation en le récitant. Un verset qui échappe donne à l'esprit le temps de méditer le verset précédent, comme un repos dans un concert ménage à l'oreille le loisir de goûter tout le charme de la mélodie finale[4]. N'eût-on saisi que le nom de Dieu si fréquemment répété, le seul souvenir de sa grandeur et de nos obligations à son égard ne serait-il pas pour l'âme un sujet de réflexion aussi fécond que salutaire[5] ?

[1] Non delectabit psalmus per singulos versiculos anxiè excussus ac velut articulatim incisus, ajoute Bossuet. *Dissert. in Psalm.* VII, 36. Le cœur se fatigue aussi bien que la tête quand on lui donne trop à faire. C'est lui qui a peine à s'assujettir à la méthode. Il ne faut que lui montrer son objet, et puis le laisser agir : autrement on le gêne, on le dégoûte, on le rebute. Le P. LAMI, *Réflex. sur le Traité de la prière publique.*

[2] Qui talem sententiam duxerit, ita fallitur ac si quisquam, errore deserens viam, eò tamen per agrum pergat quò etiam via illa perducit. S. AUG. *de Doct. christian.*, XXXV.

[3] Multiformis gratia Dei. I. PETR. IV, 10.

[4] Souvent, dit encore le P. Lami, quand on est vivement touché par quelque verset, le meilleur parti est de fermer les yeux de l'esprit aux versets suivants, afin de goûter plus longtemps cette salutaire impression. *Réflex. sur le Traité de la prière publique.*

[5] On peut mettre à profit les obscurités mêmes que l'on rencontre; car, selon la remarque de Bossuet (*Explication de la prophétie d'Isaïe, Difficultés. Lett. III*), il n'est pas moins beau ni moins méritoire de vouloir

Tel était le sentiment d'un ecclésiastique de grand mérite, dont on a cru devoir publier après sa mort le Règlement de vie et les réflexions intimes. « Je me suis convaincu par mon expérience, dit-il, que pour ce qui est de bien réciter les psaumes, une longue étude des commentateurs sert peu. Je m'y suis fort appliqué sans grand profit. Les souvenirs qui me restaient de mes études me distrayaient plutôt qu'ils ne m'aidaient à prier. Enfin, sur le conseil de mon directeur, je me suis borné à chercher, à l'aide du P. Berthier et de Bellarmin, quelques pensées touchantes sur chaque psaume et sur un certain nombre de versets : j'en ai fait un recueil, et j'ai tâché de m'en pénétrer [1]. A la longue, ces pensées me sont devenues familières. Maintenant elles s'offrent d'elles-mêmes à mon esprit et nourrissent suavement mon âme durant le saint Office [2]. C'est la meilleure méthode, à mon avis [3]. »

C'est le conseil que nous donnerions nous-même. Pour

bien ignorer ce que Dieu veut nous cacher, que de croire et de confesser ce qu'il lui plaît de nous faire comprendre. Il a réuni à dessein dans sa parole l'ombre et la lumière, comme dans *la nuée lumineuse* qui conduisait les Israélites. L'une et l'autre servent à ses vues. Sicut tenebræ ejus, ita et lumen ejus. PSALM. CXXXVIII, 12. Locis apertis fami, obscuris fastidio occurritur. S. AUG. *de Doct. christ.* II, VI. Stude intelligere ea quæ dicis, dit S. Bonaventure; si vero non potes intelligere, reverere, quia, sicut dicit Sapiens, ECCLI. XIV, 9 : Per reverentiam accedet tibi bona gratia. *Regul. novit.*

[1] On trouva, en effet, après sa mort, un Bréviaire in-4° tout chargé de notes, où était résumé d'une manière nette le fruit de ses lectures et de ses réflexions sur l'Office divin. Il nous semble qu'on ferait bien de suivre cet exemple. Un exemplaire du Bréviaire en grand format coûterait peu et rendrait un grand service. On noterait brièvement sur les marges l'idée principale de chaque psaume, son rapport avec la fête, le sens le plus naturel de quelques versets obscurs, la traduction de certains noms d'hommes, de pays, de villes; l'auteur et la date des livres et des hymnes, la source des répons, des versets, des antiennes. On se servirait de ce Bréviaire chez soi ou à l'église. On en retirait les notes de temps en temps, et l'on y adjoindrait, à mesure qu'elles s'offriraient, toutes les remarques qu'on trouverait lumineuses et édifiantes. La chronique de Cluny a gardé la mémoire d'un saint religieux qui s'était fait une loi de toutes ces pratiques : *Psallerium glossatum semper circumferebat, quoniam Psalmos non perfunctoriè, ut quibusdam moris est, sed summâ cum attentione et devotione canebat. Ubi si quid quod non intelligeret offendisset, ad glossas statim oculos convertebat.* BIBL. CLUN., p. 599.

[2] Labores manuum tuarum quia manducabis, beatus es et benè tibi erit. PSALM. CXXVII, 2. Bibe aquam de cisternâ tuâ. PROV. V, 15.

[3] DEVIE, *Mémorial du clergé.*

éclaircir les passages difficiles, un jeune ecclésiastique en cherchera d'abord le sens littéral dans quelque commentateur : mais qu'il choisisse de préférence un des plus courts et des plus clairs : Bellarmin, par exemple, si riche et si pieux dans sa sobriété [1]. Il pourrait même se borner sans inconvénient aux notes de Menochius ou de Bossuet [2]. Mais après ce travail sur la lettre, s'il veut goûter les psaumes et en tirer profit, il devra entrer davantage dans son sujet, approfondir les détails, en chercher les sens secrets, *quod intrinsecùs latet* [3]. Il aura soin de remarquer les considérations pieuses, les réflexions touchantes, les applications morales, les souvenirs édifiants que chaque verset est propre à réveiller en l'âme, et qui peuvent en faire l'aliment de sa foi et de sa religion.

Quant aux guides à suivre dans cette recherche, la difficulté du choix viendrait ici de l'abondance. Disons seulement pour ceux qui ont à leur disposition les ouvrages

[1] C'est celui que Mabillon recommande aux religieux peu versés dans la connaissance des langues. *Traité des études monastiques*, p. II, c. II. On en a publié un excellent abrégé pour les jeunes ecclésiastiques, sous ce titre : *Psalterium Davidis, brevi ac succinctâ paraphrasi explicatum, ex Bellarmino depromptum*, réimprimé encore récemment : Turin, Marietti, 1867, 2 v. in-12. Lesêtre, les *Psaumes commentés*, 1880. On a composé aussi, dans ces derniers temps, plusieurs commentaires du Psautier, au point de vue liturgique, pour l'usage des ministres sacrés, v. g. Valent. THALHOFER, *Erklærung der Psalmen mit besonder Rücksicht in deren liturgischen Gebrauch im Brevier.* 5e édition. ENGELN, *Psalterium cum Canticis.* Munster, 1858. CARTIER, *Psalmodia sacra*, réédité par le P. Schneider. Ratisbonne, 1871 ; P. EMMANUEL, *Nouvel Essai sur les Psaumes au point de vue de la lettre, de l'esprit et des applications liturgiques.* 1871. LE HIR, *les Psaumes*, 1874.

[2] Bossuet, qui aimait tant la sainte Écriture, estimait particulièrement les psaumes. Étant chanoine de Metz, il les avait étudiés et médités ; il s'était même essayé, dit le card. de Bausset, à les traduire en vers. Devenu évêque de Meaux, il dédia au chapitre et au clergé de ce diocèse une courte *Explication du Psautier*, où sont résolues par des notes brèves, précises et claires les principales difficultés de la Vulgate. On peut profiter de ce travail, surtout de l'excellente *Dissertation* qui le précède. Bossuet y a résumé tout ce que ses lectures, son génie et sa foi lui fournissaient d'utiles avis et de remarques édifiantes. Les détails les plus pratiques s'y joignent aux considérations les plus élevées. — *Voir Manuel Biblique*, t. I. idiotismes des Psaumes.

[3] CANT. IV, 1, 3. — Si enim hoc tantùm volumus intelligere quod sonat in litterâ, aut parvam aut prope nullam ædificationem de divinis lectionibus capiemus. S. AUG. *Serm.* XXXII. BREV. *lect.* IV *Dom. IX post. Pentec.* Littera occidit, si absque spiritûs condimento glutieris. S. GREG. M. *Epist.* l. XII, ep. 6.

des saints Pères, que ce seront toujours nos meilleurs maîtres. On a marché sur leurs traces; on a profité de leurs travaux; on a tâché de prendre leur méthode et de s'inspirer de leur esprit : néanmoins aucun commentaire ne peut remplacer les écrits de saint Augustin, de saint Athanase, de saint Basile, d'Origène, sur le Psautier; nul ne donne des psaumes une si haute estime; nul n'en fait aussi bien sentir l'excellence, les beautés, les richesses. C'est donc à ces sources qu'il faut puiser, autant que possible. Si l'on ne peut y atteindre, qu'on choisisse entre les ruisseaux ceux qui en ont recueilli, avec plus d'abondance et de pureté, les eaux vives et salutaires!

Ce que nous avons dit des psaumes s'applique également à tous les fragments de l'Écriture sainte insérés dans le Bréviaire, comme Leçons, Capitules, Antiennes. Serait-il raisonnable de répéter durant des années, et jusqu'à la mort, des paroles qu'on tient pour divines, qui expriment les vérités les plus capitales, des vérités révélées, sans jamais prendre le temps de s'assurer qu'on les entend bien, sans pouvoir se dire avec certitude de quel livre elles sont extraites, à quelle antiquité elles remontent, par quel auteur elles ont été écrites, à quel sujet elles se rapportent, et pour quelle raison elles sont insérées dans l'Office du jour?

CHAPITRE III

Extraits des Pères : style de ces écrits et sens mystiques.

La Tradition accompagne partout l'Écriture au saint Office, soit comme complément, soit comme commentaire [1]. Tous les évangiles en particulier sont suivis d'homélies, empruntées aux saints Pères, comme pour nous apprendre où se trouve le vrai sens de la parole de Dieu et dans quels auteurs nous devons en chercher l'explication. Il serait avantageux d'étudier ces extraits dans les œuvres mêmes d'où ils sont tirés. Si cela n'est pas possible, on devrait au moins acquérir quelque notion sur la vie et les ouvrages des saints Docteurs; puis éclaircir par l'étude et la réflexion les difficultés que pourraient laisser dans l'esprit les passages qui reviennent le plus fréquemment [2].

[1] In orationibus privatis non semper necesse est loqui Scripturæ sacræ verbis, sed interdùm proprîis et prudenter excogitatis ab ipso orante : ergo et in orationibus publicis potest uti Ecclesia ab ipsâ inventis seu à suis doctoribus desumptis et publicâ auctoritate approbatis. SUARES. *De Hor. Can.*, II, 21.

[2] Ces extraits, dont l'usage remonte à S. Césaire d'Arles, 500, sont encore cités sous le nom des Pères auxquels on les attribuait à l'époque où ils furent insérés au Bréviaire. Mais l'authenticité d'un certain nombre est devenue douteuse, et même peu probable : v. g. SS. Innocents. *Serm.* 10 *de Sanctis* de S. Augustin; Octave de l'Ascension, et lendemain de l'Octave, *Serm.* CLXXVI du même Père; le jour de la Dédicace, *Serm.* CCLII; le 9 sept., *Serm.* XVIII, *De Sanctis*, etc... Toutefois, ce défaut n'enlève rien à leur valeur comme instruction, comme exhortation, et comme monument liturgique. — Voir, à la fin du volume, les notes III et VIII.

Deux choses étonnent souvent les jeunes ecclésiastiques lorsqu'ils comparent ces extraits des Pères que l'Église leur fait lire avec ceux des auteurs classiques qu'ils ont admirés dans leurs études littéraires, c'est la simplicité de style qu'ils y remarquent et les interprétations mystiques dont ils les voient remplis. Pour se rendre compte de ces particularités et pour les apprécier, il importe de réfléchir et de se placer au vrai point de vue.

I

Les saints Pères n'étaient pas des rhéteurs ni des écrivains de profession, appliqués à soigner leur parole et à polir leur style : c'étaient des pasteurs de l'Église et des hommes de Dieu. Lorsqu'ils parlaient où qu'ils écrivaient, ils étaient loin de songer à faire admirer leur talent ou à flatter le goût des esprits cultivés; ils n'avaient dans l'esprit que la multitude des âmes auxquelles ils s'adressaient, la nécessité de les conduire au salut, les vérités dont ils devaient les convaincre, les vertus qu'il fallait leur faire embrasser. Si ces âmes avaient la foi, ils s'attachaient à leur en faire comprendre, apprécier, pratiquer les maximes. Si elles étaient étrangères à nos croyances, ils s'efforçaient de leur en montrer la beauté et la solidité. Ils continuaient l'œuvre des apôtres à la manière des apôtres, plus attentifs à suivre l'exemple du divin Maître et les mouvements de sa grâce qu'à se conformer aux règles de l'éloquence, jugeant avec raison que pour avoir droit de demander à leur auditoire toute son application pour la doctrine qu'ils lui enseignaient, ils devaient montrer qu'ils l'estimaient assez eux-mêmes pour en faire l'unique objet de leurs préoccupations.

A ce sujet, saint Augustin fait sur saint Cyprien une remarque qui peut s'appliquer à lui-même et à bien d'autres. « Ce saint évêque, dit-il, avait été professeur de littérature avant sa conversion. Il ne tenait qu'à lui d'écrire

avec autant de pompe, d'éclat, d'élégance que les maîtres qu'il avait suivis et les disciples qu'il avait formés; et il semble même avoir voulu montrer, je ne sais pourquoi, ce qu'il pouvait faire en ce genre, dans son Épître à Donat; mais il s'est abstenu de cette manière d'écrire dans tous ses autres ouvrages, par la conviction où il était qu'un style ambitieux, recherché, trop brillant, convient mal à la gravité du christianisme et à la modestie d'un ministre de l'Église[1]. »

Ce n'est pas à dire qu'on ne trouve dans les écrits des saints Docteurs, aussi bien que dans les Écritures, des morceaux admirables pour la forme comme pour le fond, et même bien supérieurs à ce que les auteurs profanes ont de plus achevé. « Il y a, dit encore saint Augustin, une beauté de forme, une noblesse de langage, une sublimité d'éloquence qui naissent d'elles-mêmes, pour ainsi dire, qui résultent naturellement de la grandeur des idées, de la force des convictions, de la vivacité des sentiments. Les Pères s'y élèvent souvent, sans y prétendre, sans s'y complaire et comme à leur insu. » Mais ce qui fait leur caractère, ce qui les distingue de tous les écrivains profanes et même d'un grand nombre d'auteurs ecclésiastiques venus après eux, c'est le fond de leur doctrine; c'est son caractère religieux et tout céleste; c'est la gravité de leurs pensées et la beauté de leurs sentiments; c'est la charité, la modestie, la sincérité que toutes leurs paroles respirent; c'est la lumière et la chaleur qu'elles répandent; c'est l'onction qui les pénètre et qu'elles insinuent dans les âmes.

Voilà le grand mérite des Pères et ce qui règle le choix de l'Église dans l'usage qu'elle fait de leurs écrits en son Office. N'est-ce pas aussi ce que nous devrions considérer en premier lieu? Nous avons à prier Dieu, à célébrer ses grandeurs, à entrer dans ses desseins, à nous concilier son amour, à mériter ses bénédictions. Est-ce le moment d'apprécier le génie des saints Docteurs, d'admirer leur littérature, d'apprendre d'eux à parler ou à écrire? Ce qui

[1] Iste vir sanctus et posse se ostendit sic dicere, quia dixit alicubi; et nolle, quia postmodum nusquam. S. Aug. *De Doct. christ.*, IV, xiv, 31.

doit faire l'objet de notre attention et de nos désirs, ce que nous devons tâcher de nous assimiler, n'est-ce pas plutôt ce qu'ils ont de surnaturel, les lumières qu'ils ont reçues du ciel et les vertus qu'ils ont possédées, leur foi, leur religion, leur humilité, leur sagesse, leur zèle, leur charité?

Ces considérations devraient suffire pour nous tenir en garde contre certaines critiques plus ou moins inconsidérées dont cette partie de l'Office est quelquefois l'objet.

Pourquoi, dit-on, répéter si souvent les mêmes homélies, celles du Commun par exemple? Que n'a-t-on choisi pour ces leçons un style plus élégant, des pensées plus relevées, une éloquence de meilleur goût?

Ceux qui font ces plaintes et qui expriment ces regrets ne sont pas d'ordinaire les ecclésiastiques les plus pieux, les plus affectionnés à la prière, les plus unis à Dieu, les plus zélés pour leur perfection. Ce sont des esprits délicats peut-être, intelligents, mais immortifiés et curieux, *prurientes auribus*, comme dit l'Apôtre, plus soucieux de s'instruire que de se sanctifier, qui portent dans la prière les préoccupations de l'étude, qui songent toujours à orner leur mémoire et à perfectionner leur intelligence, jamais ou presque jamais à humilier leur vanité, à se détacher du monde, à connaître leurs défauts, à gémir de leurs fautes. Qu'ils renoncent à leurs dispositions, qu'ils prennent l'esprit dont ils devraient être animés, qu'ils ne se proposent dans l'Office que ce que l'Église a en vue : *Quærant inveniendum* [1]. Au lieu de murmurer contre elle, ils lui sauront gré de leur apprendre à préférer l'utilité à l'agrément, la simplicité à l'élévation, l'humilité du cœur à l'enflure de l'esprit [2]. Ils se rappelleront le langage que Jésus-Christ, la sagesse même, a voulu parler sur la terre,

[1] S. Aug. *In Joan*, Tract. LXIII, 1.

[2] Bonorum ingeniorum insignis est indoles in verbis verum amare, non verba. Quid enim prodest clavis aurea, si aperire quod volumus non potest; aut quid obest lignea, si hoc potest, quando nihil quærimus nisi patere quod clausum est? S. Aug. *De Doct. christ.* IV, XI. Maxime in ecclesiasticis rebus non quærantur verba, sed sensus : panibus enim vita sustentanda, non siliquis. S. Jer. *Ep. ad Damas*, XXI, 13.

omnibus accessibilis, quamvis paucissimis penetrabilis[1], et ils trouveront juste que dans ses livres religieux, composés, comme l'Évangile, pour tous les lieux et pour tous les temps, et destinés aux plus humbles esprits comme aux intelligences les plus sublimes, l'Épouse du Sauveur ait recherché l'onction plus que les ornements de la littérature, qu'elle ait fait plus d'emprunts à la sagesse de saint Grégoire qu'à l'érudition de saint Jérôme, et qu'elle ait préféré certaines homélies familières de saint Augustin aux passages les plus magnifiques de saint Hilaire, de saint Léon, ou même de saint Jean Chrysostome[2].

On agit comme l'Eglise, quand on a les mêmes vues que l'Église. Si l'on ne cherche qu'à s'édifier, qu'à prier, quels sont les livres que l'on choisit? Ne préfère-t-on pas les plus sages et les plus pieux aux plus sublimes? Ne laisse-t-on pas Bossuet pour l'*Imitation?* De même dans la prédication : nous voyons tous les jours combien le soin excessif de la forme nuit à l'onction et à la vertu des paroles. On porte en chaire, au jugement d'un grand nombre, trop d'art

[1] S. Aug. *Ep.* cxviii, *ad Volus.*— Axioma est summæ auctoritatis docere simplici nudâque veritate, non vanis humanæ sapientiæ verbis. Plane enim conveniebat sermonem inspiratorum et veritatem Dei proponentium floscculis destitui : docent enim auctoritate ipsâ divinâ. Hinc quò humilior eorum sermo apparet, eo altiùs sertositate et elevatione sermonem humanum transcendit. S. Aug. *De Doct. christ.* l. IV, c. vi. — Est in verbis simplicibus semper divinarum rerum sensus augustior. S. Jer. *contr. Jov.* I.

[2] *Voir, à la fin du livre, la Note* IX. — Rien de plus simple que les homélies de S. Grégoire pape; mais aussi quoi de plus pieux, de plus sage et de plus pratique? On peut citer comme exemples les homélies qu'on répète si souvent à l'Office des Confesseurs, Pontifes et non Pontifes : *Homo peregrè*, et : *Sint lumbi*. Toutes deux nous offrent les instructions les plus solides et les plus frappantes. Toutes deux nous mettent en la présence du souverain Juge : elles nous rappellent qu'il peut à chaque instant nous demander compte de notre vie, et qu'il nous importe infiniment de ne pas nous laisser surprendre. L'homélie des Pontifes explique aux ecclésiastiques que les bonnes œuvres doivent être proportionnées aux grâces reçues; que, s'il y a diverses positions et divers emplois sur la terre, il n'y a au ciel qu'une seule règle de justice; que tous doivent travailler pour Dieu dans le temps, et que tous peuvent également jouir de Dieu dans l'éternité. Si l'on réfléchissait à ces vérités, ne les trouverait-on pas aussi profondes que solides, et se plaindrait-on que l'Église les inculque avec tant d'insistance ? *Nunquam nimis dicitur quod nunquam satis discitur.*

profane et de sagesse humaine, pas assez de pureté de vue, de prière et d'humilité. Voilà pourquoi on recueille si peu de fruit. Les saints ont une manière de parler et de prêcher qui vient du cœur, sans éclat, sans emportement. Elle est calme, affectueuse, pleine d'onction. Elle fait entrer les auditeurs dans les dispositions de celui qui parle et imprime fortement ses paroles dans les âmes. Ses effets sont bien plus puissants que les grands discours auxquels on met beaucoup de temps et d'étude.

II

C'est pour la parole de Dieu que les saints Pères réservent tous leurs soins, toute leur application, toutes leurs études. Ils sont convaincus qu'elle est, comme le ciel, d'une profondeur sans limites. Aussi ne se lassent-ils pas d'approfondir les saintes Écritures. Ils ne se contentent pas d'en entendre les mots, ils veulent comprendre les choses. Ils voient du symbole et des mystères partout : non seulement dans les cérémonies de l'ancien culte, que Dieu a lui-même réglées, qu'il a dû mettre en harmonie avec les prédictions de ses prophètes et avec la religion définitive qu'il se proposait de fonder [1], mais jusque dans les événements historiques, où la multitude et l'opposition des agents excluent de leur part toute possibilité d'un dessein commun et d'une intention prophétique [2]. Que

[1] Sous ce rapport, en effet, et pour ce qui est des rites et des cérémonies, on admettrait facilement, je le suppose, que la loi ancienne était figurative. « Si toute l'ancienne alliance, disait, en 1832, un professeur de théologie protestante, très opposé aux sens mystiques, si l'existence et l'organisation de la nation juive tendaient à conserver le théisme, à amener le Messie et son règne parmi nous, pourquoi, parmi les institutions et les lois données à ce peuple, n'y en aurait-il pas eu de nature à l'accoutumer, à le préparer aux idées nouvelles que le Christ devait lui apporter un jour ? Pourquoi, par exemple, la fête des Expiations et l'Agneau pascal n'auraient-ils pas dû préparer son esprit à adopter plus facilement les idées de la Rédemption par le sang de Jésus-Christ ? » CELLERIER, *Introduction à la lecture des livres saints*, III, II.

[2] C'est ce que supposent tous les Pères, et S. Augustin l'affirme de la

faut-il penser de ces recherches et de ces préoccupations? Est-ce une illusion d'une époque enthousiaste et amie du merveilleux? Ou bien ont-elles un fondement réel dans le texte inspiré?

Nul ne prétend que toutes ces interprétations des Pères soient incontestables ou suffisamment établies[1]. Pris iso-

manière la plus expresse : « Vetus Testamentum nihil aliud est quàm imago novi populi et novi Testamenti. *De verâ Relig.* c. XXVII. Universus ille apparatus veteris Testamenti, in generationibus, factis, dictis, sacrificiis, observationibus, festivitatibus, omnibusque eloquiorum præconiis et rebus gestis et rerum figuris parturiebat Christum venturum. *Contr. Faust.* XIX, XXXI. Dico illorum non tantum linguam, verùm etiam vitam fuisse propheticam, totumque illud regnum gentis Hebræorum magnum quemdam, quia et magni cujusdam, fuisse Prophetam. *Ibid.*, XXII, XXIV. » — Voir Migne, *Cursus completus S. Scripturæ*, t. II; BECAN, *Analogia Veteris Novique Test.*; ACOSTA, *De Christo in Scripturis revelato;* Patrologia latina, *Indices allegoriarum et figurarum.* Voir aussi le *Clavis*, ou Dictionnaire des Symboles, attribué à Méliton, qui fait remonter aux premiers siècles, non seulement l'usage des sens spirituels en général, mais des interprétations des docteurs les plus mystiques.

[1] Cette réserve s'applique spécialement aux détails des interprétations, même les mieux fondées. Sous ce rapport, il en est des allégories comme des paraboles. Le fond d'une parabole est souvent très clair, sans que les détails et les accessoires le soient également. Par exemple : dans la parabole des talents, il est certain que le prince qui les distribue à ses serviteurs et qui en demande compte à chacun, représente Notre-Seigneur, le maître et le juge futur des vivants et des morts; et il résulte bien de ce récit qu'il proportionnera ses récompenses aux mérites de ses serviteurs. Mais que signifient précisément les dix, les cinq, les deux talents? Par cette distinction de nombres, Notre-Seigneur représente-t-il tels ou tels dons en particulier, ou bien indique-t-il seulement d'une manière générale la variété que Dieu a mise dans la distribution de ses grâces? On ne croit pas qu'on puisse faire là-dessus autre chose que des conjectures plus ou moins probables; et comme il y aurait de la présomption à vouloir trancher absolument ces questions, il y aurait de la petitesse à contester longuement telle ou telle interprétation, tel ou tel exemple proposé par un Père. Cf. Tertull. *De pudicit*, 9. Il faut dire la même chose des allégories. On est souvent assuré du sujet sans l'être des circonstances. On saura bien, par exemple, que Melchisédech est la figure de Jésus-Christ, pontife suprême : *Assimilatus Filio Dei;* mais on ne connaîtra pas aussi clairement jusqu'où s'étend l'assimilation, où commencent les différences... On ne peut douter que l'arche de Noé ne figure l'Église; mais faut-il appliquer à l'Église tout ce qui est dit de l'arche, et de quelle manière faut-il l'interpréter?... Ève a été la figure de Marie, comme Adam l'a été du Sauveur; mais elle n'en pouvait être qu'une figure partielle : en quoi la *mère des vivants* ressemble-t-elle à la *mère des croyants?* par où en diffère-t-elle? Évidemment il faut laisser ici un certain champ aux interprètes, et ne pas s'étonner qu'à défaut de certitude ils proposent des vraisemblances. « Hæc indagamus ut possumus, dit S. Augustin; alius alio magis minusve congruenter, verumtamen

lément, chaque Docteur peut se tromper, à plus forte raison émettre des assertions hasardées ou simplement probables. Mais on doit reconnaître qu'en général les explications spirituelles qu'ils ont données de l'Écriture sont fondées en raison : elles sont autorisées par l'exemple de Notre-Seigneur et des apôtres, et l'on ne saurait sans témérité en réprouver l'usage ni en restreindre l'objet.

Nous ne nous arrêterons pas à démontrer ces propositions que la théologie établit : nous essayerons seulement d'indiquer, en passant, quelques principes propres à les justifier à l'égard des esprits les plus positifs et même des plus prévenus.

III

Parce que la parole, articulée ou écrite, est le moyen ordinaire d'exprimer la pensée, on suppose assez souvent qu'il n'y en a pas d'autre. C'est une erreur. Il est un autre langage, pour Dieu aussi bien que pour nous.

L'homme a le geste, qui se fixe par la peinture. S'il est moins précis que la parole, il est aussi plus rapide et plus frappant : il convient surtout lorsqu'on s'adresse à la multitude et qu'on veut produire sur elle une vive impression[1]. Pourquoi Dieu n'aurait-il pas le même langage ou un langage semblable?

fideliter; certum tenentes non ea sine aliquâ præfiguratione futurorum gesta atque conscripta, neque nisi ad Christum et ejus Ecclesiam esse referenda. » *De Civ. Dei*, XVI, II; XVII, XV. « Nec respui debet, dit S. Grégoire le Grand, quidquid sanæ fidei non resistit. Sicut enim ex uno auro alii murenulas, alii annulos, alii dextralia ad ornamentum faciunt, ita ex unâ sanctæ Scripturæ intelligentiâ expositores quique per innumeros intellectus quasi varia ornamenta componunt, quæ tamen omnia ad decorem cœlestis sponsæ proficiunt. » *Epist.* III, LVII.

[1] Le langage symbolique n'est pas propre aux prophètes, ni exclusivement en usage chez les Orientaux. On en trouve des exemples chez tous les peuples et à toutes les époques. Quand Tarquin abattait devant son messager les plus hautes tiges de son jardin, quand Napoléon prenait de ses mains la couronne impériale sur l'autel de Notre-Dame, ces actes disaient plus que bien des paroles, et ils étaient mieux compris. Ce qui est particulier aux écrivains sacrés, ce n'est donc pas que les faits rapportés

Il le possède et il en use. Soit qu'ils accompagnent sa parole ou qu'ils la suppléent, ses actes extérieurs sont éminemment expressifs, et les effets qu'ils produisent demeurent sous les yeux des générations, comme un témoignage de ses desseins en même temps que comme un monument de sa grandeur [1].

Aussi, toutes les créatures nous parlent de Dieu, de même que les Écritures. Pour le philosophe comme pour le fidèle, l'univers est un grand livre où le Créateur a écrit ses idées, un vaste tableau où il a crayonné l'esquisse de ses perfections, un ensemble d'images et de symboles destinés à couvrir et à révéler tout à la fois ce qu'il y a de plus secret dans ses pensées et dans son être [2].

Mais ce n'est pas tout. Si Dieu a ainsi parlé dans le premier de ses actes, comment serait-il muet dans ceux qui l'ont suivi? Pourquoi les œuvres de la Providence n'exprimeraient-elles pas ses desseins comme celles de la création? Pourquoi chaque fait n'aurait-il pas sa signification aussi bien que chaque créature?

Les événements n'arrivent pas au hasard, et notre liberté n'est pas de l'indépendance. Il est certain que nos mouvements les plus spontanés, nos pensées même les plus intimes, sont entre les mains du souverain maître; que la divine sagesse sait plier nos desseins à ses vues, et que, sans contraindre notre volonté, elle nous fait servir à ses desseins aussi facilement que la nature inintelligente. Dieu régit le monde moral comme la nature matérielle; il agit constamment par l'humanité. Mais s'il agit, il se

par eux soient significatifs : c'est que cette signification ait l'avenir pour objet, et qu'elle existe indépendamment de l'intention des hommes; en d'autres termes, c'est que ces faits sont l'annonce en même temps que la représentation d'événements futurs. Cf. MATTH. XXI, 19; MARC. XI, 13, 14.

[1] Aliquando verbis, aliquando rebus loquitur; aliquando aliud verbis atque aliud rebus; aliquando autem hoc rebus quod verbis. S. GREG. Magn. *Hom. in Ev.* XXI et XL, 1. Dum narratur gestum, prodit mysterium. *Moral. in Job.* XXV. — Cf. S. THOM. *p. I, q.* I, *art.* 10. Utrum S. Scriptura sub unâ litterâ habeat plures sensus? *Quodlibet* VII, *art.* VIX, etc.

[2] Invisibilia enim ipsius per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur. ROM. I, 20.

manifeste, il s'exprime nécessairement. L'histoire des peuples est donc, comme l'univers, un tableau animé où les perfections de Dieu se reflètent, où ses desseins se révèlent, où ses idées se réalisent. Tout y est l'effet, l'indice, l'expression d'une sagesse infinie; tout y est plein par conséquent d'enseignement, de symbole et de mystère. Dès lors, comment s'étonner des explications des Pères et rejeter comme imaginaires leurs allégories et leurs figures? Que prétendent-ils, en les proposant, sinon d'ajouter aux révélations expresses que Dieu a faites par sa parole, celles qu'il a insinuées par son action, ou de nous faire apprécier toute la portée des événements dont son Esprit est devenu l'historien, après en avoir été l'arbitre et l'agent principal?

IV

Que si l'on reconnaît l'action de la Providence dans les événements humains, si l'on admet le sens divin de l'histoire, doit-on s'étonner du rapport constant que les Pères croient voir entre les faits qu'ils exposent et la venue du Rédempteur? Ce rapport n'est-il pas naturel, au contraire, et de la plus haute vraisemblance, surtout dans l'histoire du peuple de Dieu, lorsqu'il s'agit de faits retracés par l'Esprit-Saint pour l'instruction et l'édification de l'Église chrétienne? Bien des raisons autorisent à le penser.

D'abord la conduite de Dieu dans l'ordre de la nature [1]. A ce point de vue, l'homme est le chef-d'œuvre de la puissance créatrice; c'est le couronnement du monde et le roi de l'univers. Aussi tout ce qui a été fait avant lui sur la terre se rapporte à lui et le fait pressentir. Une suite d'ébauches plus ou moins imparfaites le figurent et l'an-

[1] Cùm Deus magna quædam apparaturus est, ex multo anteà tempore prænuntiat, aures præparans ad illa excipienda; ideò non tantùm dixerunt prophetæ, sed et scripserunt; nec scripserunt tantùm, sed et per facta figuraverunt. S. Chrys. *Hom.* I *in Ep. ad Rom.* I.

noncent. Quand il paraît, il trouve tout disposé pour le recevoir. Ce monde est comme un palais bâti en son honneur et pour son usage. Partout il aperçoit des traces de la sollicitude paternelle à son égard ; il découvre les signes de sa grandeur, les emblèmes de sa puissance, les indices de sa haute dignité. Pourquoi la divine bonté eût-elle été moins prévoyante en faveur du Verbe incarné, de l'homme céleste, du second Adam, comme le nomme l'Apôtre[1] ? Il venait ici-bas pour être le chef d'un nouveau peuple, pour fonder un nouvel empire, aussi élevé au-dessus de celui du premier homme que le ciel l'est au-dessus de la terre. Sa venue n'était pas seulement le terme et le comble des œuvres de Dieu sur la terre : c'en devait être la déification. Comment n'eût-elle pas été préparée d'une manière visible par la providence la plus empressée et la plus constante? Comment ne verrait-on pas dans les siècles antérieurs les marques des préoccupations dont le divin envoyé était l'objet? Comment enfin n'aurions-nous pas la joie de découvrir, dans les événements et les personnages qui l'ont précédé, les préparatifs de son règne, les présages de ses œuvres, les gages de ses vertus; en un mot, une image anticipée, une sorte de prophétie en actes de ses incomparables destinées[2] ?

[1] Rom. v, 14; II Cor. xv, 45, etc. — On ne saurait nier la corrélation étroite des deux Testaments, sans détruire ce qu'il y a d'harmonique dans les œuvres de la Providence. Dès lors, pourquoi ne pas admettre que le christianisme se soit préexisté dans le mosaïsme comme dans son germe; qu'il y ait vécu, pour ainsi dire, d'une vie figurative et prophétique, et que Dieu se soit plu à dessiner par avance, dans une ébauche imparfaite, quelques traits de cette grande histoire qui allait devenir celle du monde? N'est-ce pas la marche régulière de la Providence, même dans l'ordre physique, où nous voyons les petites choses préluder aux grandes, et ce qu'il y a de moins parfait laisser pressentir et deviner la perfection? Mgr Freppel, *Les Pères Apost.*, ve leç. *L'Esprit et la Lettre.* — Voir Thomassin, *Dogm. theol.* t. III, l. V, *de adv. Christ.*, c. vii et suiv.

[2] C'est ainsi que, dans la pensée de S. Augustin, tout l'Ancien Testament se rapporte au Sauveur. « Omnia quæ illis continentur libris, vel de Ipso dicta sunt, vel propter Ipsum.» *Cont. Faust.* XII, vii. En certains endroits il est décrit positivement : ce sont des prédictions et des figures. « Ibi spectatur imago ubi Imperator præsens non est. Imagines ergo præferebantur antequam veniret Imperator noster Dominus Jesus Christus. Imaginibus sublatis, fulget præsentia Imperatoris.» Ailleurs, le rapport est moins direct; mais il n'est pas moins réel. Si l'Esprit-Saint ne parle pas

Ainsi, à considérer la conduite de Dieu dans le monde, on doit juger qu'il a préparé et figuré à l'avance l'avènement de son Fils : il en est de même, si l'on étudie la manière d'agir de Notre-Seigneur sur la terre.

Au lieu d'accomplir son œuvre dans un moment, il a voulu y consacrer un certain temps, et nous donner, comme son Père, l'exemple du progrès dans le bien. Tout ce qu'il se proposait d'établir d'une manière permanente, il a eu soin de l'annoncer par quelque figure. Il a montré l'image avant de donner la réalité, et il ne s'est élevé que graduellement, par divers essais, à la perfection de ce qu'il avait conçu. Ainsi, avant de s'immoler au Calvaire, il s'est offert, comme une hostie, au temple de Jérusalem. Avant l'institution de l'eucharistie, il a changé l'eau en vin à Cana et multiplié les pains dans le désert. Avant de remettre les péchés et de donner aux âmes la liberté des enfants de Dieu, ses apôtres avaient guéri les malades et chassé le démon des corps. Avant d'être placé à la tête de l'Église et d'établir à Rome le siége d'une autorité infaillible et permanente, saint Pierre avait proclamé, au nom de tous, la divinité du Sauveur, marché à sa suite sur les eaux, et dirigé la barque d'où la Vérité même rendait ses oracles. Dans toutes ces circonstances, le Sauveur agissait en prévision de l'avenir : *In parabolam*

du Messie, il ne laisse pas de penser à lui et de préparer à sa venue. « Non omnia quæ gesta narrantur, aliquid significare putanda sunt : sed propter illa quæ aliquid significant etiam ea quæ nihil significant attexuntur. » S. Aug. *De Civ. Dei*, XVI, ii, 3. Ainsi, dans la construction d'un palais et dans la distribution de ses diverses parties, un habile architecte porte continuellement ses vues sur le Prince qui le doit occuper. Il rapporte tout à l'utilité, à la commodité, à la sûreté de sa personne, aux bienséances de son rang, à la facilité, à la nécessité, à la décence de son service. Quoique le Prince ne loge pas dans toutes les parties de ce grand édifice, toutes néanmoins sont à lui et pour lui; elles ne sont admises dans sa structure qu'à cause de lui, et aucune n'y aurait de place sans lui. « Sicut in citharis, non quidem omnia quæ tanguntur canorum aliquid resonant, sed tantùm chordæ : cætera tamen ideò fabricata sunt ut esset ubi vincerentur, unde et quo tenderentur illæ quas ad cantilenæ suavitatem modulaturus et percussurus est artifex; ita in propheticis narrationibus quæ deliguntur aut aliquid jam sonant significatione futurorum aut si nihil tale significant, ad hoc interponuntur ut sit unde illa significantia tanquam sonantia connectantur. » S. Aug. *Cont Faust.*, xxii, 94.

temporis instantis [1]. Il suivait la voie que son Père lui avait préparée. Il faisait comme le sculpteur, qui commence par esquisser sur une matière commune le chef-d'œuvre qu'il se propose de réaliser sur le marbre ou sur l'airain.

Un autre fait non moins remarquable, c'est le soin que le divin maître a pris, dans l'Évangile, de mettre en scène, sous forme de paraboles ou d'allégories, les principaux points de sa doctrine et tout ce qui devait devenir une règle de foi ou de conduite pour ses disciples. Qu'on se rappelle l'histoire des ouvriers de la vigne, des invités au festin, des dix vierges, du grain de sénevé, de la brebis perdue, etc. Tous ces récits n'ont-ils pas une signification évidente, souvent relative à l'avenir? Ne montrent-ils pas en Notre-Seigneur un dessein suivi de donner aux croyances de son Église une expression sensible et symbolique [2]? Or, si telle fut la méthode du Sauveur en ce monde, n'est-il pas à croire que telle a été pareillement, dès l'origine, le dessein et le plan de son Père? Et puisque Dieu n'a besoin d'aucun effort pour réaliser ses allégories, puisqu'il dispose des événements et des hommes avec plus de facilité que nous ne disposons des mots et des caractères, peut-on douter qu'il n'ait usé de ce pouvoir, au moins dans les faits qu'il a pris soin de nous retracer lui-même par la main des auteurs inspirés [3]?

Mais il y a plus. On doit reconnaître que la vie du Sauveur est une allégorie continuelle de la destinée de l'Église, par conséquent qu'il n'y a pas moins de symboles, de significations mystiques, dans les récits de l'Évangile, qu'on n'en peut trouver dans les passages les plus mysté-

[1] Her. ix, 9; xi, 19. — Omnia ista innuunt aliquid; indicare volunt aliquid; intentos nos faciunt; ut pulsemus hortantur. S. Aug. *Tract. in Joan.* xv, 6.

[2] Si nec folium de arbore sine causâ, nec unus ex passeribus sine Patre cœlesti cadit super terram, putem ego de ore sancti Evangelistæ superfluum diffluere verbum, præsertim in historiâ Verbi? Non puto. Plena quippe sunt omnia supernis mysteriis ac cœlesti singula dulcedine redundantia, si tamen diligentem habeant inspectorem, qui noverit mel sugere de petrâ. S. Bern. *Hom. I supra Missus est.*

[3] Sicut humana consuetudo verbis, ita divina potentia factis loquitur. S. Aug. *Epist.* cii, 33.

rieux de l'Ancien Testament. Qui ne sait, en effet, que le Sauveur est le type de tous les prédestinés, que chacun de ses mystères doit se reproduire spirituellement en chacun de nous, que nous devons tous, comme lui, porter notre croix, être immolés, être ensevelis, ressusciter, et nous élever au ciel? Y a-t-il rien de plus exprès, de plus souvent répété dans les écrits de saint Paul et des autres apôtres? D'un autre côté, qui ne reconnaîtra dans tous les miracles qu'il a opérés, dans ces guérisons d'aveugles et de paralytiques, dans ces résurrections de morts, dans ces délivrances de possédés, dans cet apaisement des tempêtes, l'image des effets de grâces qu'il allait bientôt produire dans les âmes[1]? Ces observations suffiraient pour mettre hors de doute les figures de la loi et pour justifier toutes les interprétations spirituelles de nos saints docteurs[2]. Si la multiplication des pains annonçait l'eucharistie, comment la manne ne l'aurait-elle pas présagée? Si la pêche miraculeuse figurait la conversion des gentils,

[1] Interrogemus ipsa miracula : habent enim, si intelligantur, linguam suam. Nam factum etiam Verbi verbum nobis est. S. Aug. xxiv *in Joan.* 2; *Dom.* iv. *Quadr.* Et opera et verba sunt, opera quia facta sunt, verba quia signa sunt. *In Joan.* xliv, 1; *Fer.* iv *hebd.* iv *Quadrag.* Quotidiè aperiuntur oculi cæcorum, etc. *In psalm.* cxxxiv, 25. Cf. Brev. rom., *Hom. Dom. Quinq.*, lect. VIII; *Principes généraux pour l'intelligence des Prophéties*, ch. x, etc. Paris, 1763.

[2] On peut voir, dans les *Mélanges* du Card. Wiseman, un travail étendu et très intéressant sur les Paraboles et les Miracles du Nouveau Testament. Le savant auteur fait voir que les paraboles et les miracles de Notre-Seigneur suffiraient pour établir d'une manière certaine les points principaux de sa doctrine et de sa morale. « Les paraboles, dit-il, contiennent le germe de tous les dogmes du christianisme, comme l'histoire d'Israël et de Juda, du Christ et de son règne, se trouvent dans les Prophètes... Et il y a une analogie évidente entre une parabole proposée en paroles, et une parabole mise en actions... Un miracle qui, indépendamment de son objet immédiat et palpable, renferme une leçon destinée à fructifier ultérieurement, n'est-il pas, sous tous les rapports, une vraie parabole, une allégorie plus frappante que les actions symboliques d'Osée et d'Ezéchiel? » — Comparez, par exemple, la parabole de l'arbre stérile, Luc. xiii, 6, avec le miracle du figuier maudit, Matth. xxi, 18. — Ajoutez encore que Notre-Seigneur a clairement indiqué la signification de plusieurs de ses miracles. Ainsi, après avoir multiplié les pains au désert, il déclare qu'il est le Pain vivant et qu'il veut être la nourriture des âmes. Joan. vi. Après avoir rendu la vue à l'aveugle-né, il se proclame la lumière du monde. Joan. ix. Après s'être dit la résurrection et la vie, il rappelle Lazare du tombeau. Id., xi, etc. « Talia sunt omnia; sed oculos quærunt. » S. Aug. *De Ord.* ii.

pourquoi la sortie d'Égypte n'eût-elle pas figuré la rédemption du monde et l'affranchissement du genre humain? Si la résurrection du Sauveur est le gage et le modèle de la nôtre, pourquoi Jonas, sortant après trois jours du ventre d'un monstre marin, ne serait-il pas le modèle et le gage providentiel de la résurrection du Sauveur?

V

On le voit, loin d'être étrange et contraire aux règles, la méthode des Pères est fondée sur des analogies incontestables et présente la vraisemblance la plus frappante. On peut ajouter qu'elle est de nature à donner une haute estime des livres saints, à en graver la doctrine dans l'esprit des fidèles, et à lui concilier, de la part de tous, le respect et la soumission.

Sans doute, quand il ne faudrait voir que la lettre, la parole inspirée mériterait toujours notre vénération : cependant elle serait moins riche, moins féconde, moins sublime. Pour moi, je l'avoue, elle ravirait moins mon esprit et mon cœur. J'aime à entendre Dieu parler notre langage par condescendance pour notre faiblesse; mais j'aime aussi à l'entendre parler en Dieu et user du langage humain d'une manière surhumaine [1]. Quand on me montre dans toute l'Écriture deux ordres de vérités, consignées à la fois sous les mêmes expressions, quand les tableaux qu'elle trace m'offrent partout les images de l'avenir réunies aux souvenirs du passé, quand elle me fait voir les événements de tous les temps, dirigés par une même main, marchant vers un même but et convergeant à un même centre, elle revêt à mes yeux un caractère nouveau plus auguste et plus sacré [2].

[1] « Numquam sic locutus est homo sicut homo ille, » disait-on, après avoir entendu la parole du Sauveur, Joan. vii, 46. — Intellige ibi Christum, dit S. Augustin en parlant de l'Ancien Testament; non solum sapit quod legis, sed inebriat. S. Aug. *In Joan.*, Tract. ix, 3.

[2] Quid hâc historiâ vel illustrius inveniri potest, quæ universum orbem tanto apice auctoritates obtinuit, vel fidelius in quâ ita narrantur præterita ut futura etiam prædicentur, quorum multa videmus impleta, ex quibus ea

Les deux Testaments s'éclairent et se complètent. L'Ancien, par ses figures et ses prophéties, rend témoignage aux mystères du Nouveau ; les mystères du Nouveau vérifient les figures de l'Ancien et en prouvent le caractère prophétique. L'un et l'autre rappellent les deux chérubins de l'Arche, faits sur le même modèle et tournés également vers le propitiatoire ; ou ces chœurs angéliques qu'Isaïe entendit, s'appelant et se répondant sans cesse ; de chaque côté du trône de Dieu [1]. Le premier entonne le chant divin, le second le reprend d'une voix plus distincte, et tous deux disent un mot qui résume tout : *Utriusque canticum Christus* [2]. Par ce seul mot, toutes les énigmes se résolvent, les faits les plus singuliers s'expliquent et s'harmonisent. Le monde cesse d'apparaître comme un mélange confus de passions aveugles, de résultats imprévus, de desseins avortés. L'Homme-Dieu se montre au sommet de l'histoire, à la place et avec les attributs qu'exige sa grandeur : *In omnibus ipse primatum tenens* [3]. Il étend de tous côtés sa présence et son action. Il domine tout, il dirige tout, il

quæ restant sine dubio speramus implenda? S. Aug. *de Civit. Dei*, XVI, II, 3. Omnes doctrinas ipso etiam locutionis suæ more transcendit, quia uno eodemque sermone, dum narrat textum, prodit mystorium, et sic scit præterita dicere ut eo ipso noverit futura prædicere. S. Greg. *Moral.* XX, 1. — Hoc ad dignitatem divinæ Scripturæ pertinet, ut sub unâ litterâ multos sensus contineat. S. Thom. *Op. de Potent. q.* 1, *a* 1. — Et alioquin omnia quæ ostendunturper aliquod velamentum, majorem et augustiorem exhibent veritatem, sicut fructus qui in aquâ pellucent, et formæ quæ per tegumenta concedunt aliquam suî evidentiam. Clem. Alex. *Strom.* V, IX.

[1] Nonne tanquam duo Seraphim clamant ad invicem concinentiam laudis Altissimo : *Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus sabaoth*, ita ego Testamenta fideliter concordantia sacratam concinunt veritatem Deo ? S. Aug. *Ep. ad Januarium.* Illæ sunt duæ tibiæ, quasi diversè sonantes, sed idem spiritus ambas inflat. *Ibid.* Tanquam si nomen Domini et auro et atramento scribatur. *Hom.* XXVII.

[2] Les deux Testaments regardent Jésus-Christ : l'Ancien comme son attente, le Nouveau comme son modèle, tous deux comme leur centre. Pascal. *Pensées. Des Figures.*

[3] Col. I, 18. — On a beau monter dans l'antiquité, ou redescendre aux âges nouveaux, rien n'apparaît avec le caractère des Écritures, ni rien avec la majesté de Jésus-Christ. Lacordaire, *IIe Lett. sur la piété.* — La seule Église catholique remplit tous les siècles. La loi vient au-devant de l'Évangile. Être attendu, venir, être reconnu par une postérité qui dure autant que le monde, c'est le caractère du Messie en qui nous croyons. Jésus-Christ est aujourd'hui, il était hier, et il est aux siècles des siècles. Bossuet, *Disc. sur l'Hist. univ.*, p. II, c. XXXI.

anime tout ; semblable au soleil qui s'assimile par sa clarté tous les astres errants, qui les vivifie par sa chaleur et qui les emporte dans son mouvement.

Saint Grégoire le Grand, se plaçant à notre point de vue, et usant de cette méthode, voit dans l'entrée triomphale du Sauveur à Jérusalem une figure de son passage à travers les siècles ; et il admire la place que Dieu a faite à son Fils dans l'histoire du monde [1]. Lorsqu'il montait à la ville sainte, dit l'évangéliste, une troupe de peuple le précédait, une autre le suivait, toutes deux chantant ses louanges et bénissant sa venue avec une égale ardeur : *Et qui præibant et qui sequebantur clamabant : Hosanna* [2] ! « N'est-ce pas ainsi, reprend le saint Docteur, que l'Homme-Dieu a passé sur la terre et qu'il est allé prendre possession de sa gloire dans la cité permanente ? La multitude des Saints lui forme un double cortège. Les élus de l'ancien peuple marchent en avant et annoncent sa venue ; ceux du peuple chrétien ferment la marche. Lui se tient entre les uns et les autres, comme l'unique Sauveur et le médiateur commun : et tous, proclamant sa venue et chantant Hosanna d'une même voix, confessent sa grandeur et s'attachent à lui par les liens de la foi, de l'espérance et de l'amour. »

Ainsi, loin d'exposer l'Écriture au mépris en essayant d'en dévoiler les mystères, nos saints Docteurs ravissaient les esprits les plus élevés. En même temps ils éclairaient les simples et se conciliaient les plus prévenus.

VI

Comme nous l'avons dit, il faut des signes sensibles à la plupart des hommes pour s'appliquer aux vérités célestes. Ce qui ne frappe pas les sens ou l'imagination, ne fera jamais une vive impression dans l'âme. C'est pour

[1] Marc. xi, 9.

[2] Hosanna *salva nos* dicitur. Ab Ipso enim salutem et priores quæsierunt et præsentes quærunt ; quoniam una spes est et una fides præcedentium et sequentium populorum. S. Greg. *in Ezech.* II, *Hom.* v, 2.

cette raison que le Fils de Dieu s'est rendu visible[1]. C'est pour cela qu'après s'être incarné dans notre nature, il a voulu en quelque sorte incarner aussi sa doctrine, ses maximes, ses vertus; les rendre visibles dans des faits extérieurs et frappants, dans ses mystères et dans les exemples de ses saints[2]. Mais pourquoi voudrait-on que la divine sagesse n'eût pas fait pour l'ancien peuple ce que le divin maître devait faire en faveur de ses disciples? Pour faire entendre et retenir à ce peuple charnel les prédictions des prophètes, y avait-il un moyen plus efficace que de placer sous ses yeux une image, une figure, une esquisse de leur accomplissement[3]? Et ce mélange d'histoire et de prophétie, ce caractère figuratif de la vie des patriarches pouvait-il ne pas rendre leur postérité plus soigneuse encore d'en conserver le souvenir? Ainsi il convenait que Dieu suivît cette méthode pour l'instruction de son peuple; et les docteurs de l'Église ne pouvaient en négliger les avantages, lorsqu'ils avaient à enseigner la religion et à affermir les chrétiens dans leur croyance[4].

En même temps qu'ils fortifiaient, par leurs remarques, la foi des chrétiens, ils lui conciliaient l'estime et le respect des infidèles eux-mêmes.

[1] Ut dum visibiliter Deum cognoscimus, per hunc in invisibilium amorem raplamur. *Præf. Miss. Epiph.*

[2] Vult Scriptura non solum auribus doceri populum, sed et oculis. Magis enim retinetur quod visu quàm quod auditu ad animum pervenit. S. Hieron., *in Jerem.* XIX.

[3] Umbra futurorum. Coloss. II, 17. Exemplaria verorum. Hebr. IX, 24.

[4] On trouve à cet égard de bonnes observations dans un écrit apologétique de Nicole sur les avantages et le fondement des interprétations spirituelles, placé à la tête du Traité de Hamon intitulé : *Tableau des qualités et des devoirs des pasteurs, dans ce qui est dit par le Sage de la femme forte.* — Mais il ne faut pas confondre les conclusions morales, les applications édifiantes, les réflexions pieuses, inspirées aux saints docteurs par la parole révélée, avec les significations spirituelles proprement dites. Une parole n'est pas seulement l'expression d'une idée, elle est souvent la révélation d'une âme; elle porte le cachet de son auteur, on peut y reconnaître ses dispositions. Elle apporte avec elle une lumière d'autant plus grande, qu'elle sort d'une intelligence plus éclairée et plus sublime. Donc, dans une parole de Dieu, l'objet fût-il unique, il y a infiniment de remarques à faire et de profit à tirer. *Cor Dei in verbis Dei*, dit S. Grégoire le Grand. Quand il se glisserait un peu de conjecture dans ces études, quand toutes les déductions ne seraient pas rigoureuses, qu'importe? L'objet ne laisserait pas d'être divin et le résultat excellent. — Cf. S. Aug. *de Doct. christ.* I, XXI.

L'antiquité a toujours un aspect vénérable et sacré. Naturellement on respecte ce qu'on a vu respecter, ce qu'on a trouvé en possession d'une autorité immémoriale. Il était donc à souhaiter que le christianisme ne fût pas dépourvu de ce caractère, et l'on ne doit pas s'étonner que ses docteurs aient fait remonter aussi haut que possible ses premières origines. Quoi de plus propre à désarmer les païens et à calmer la fureur des Juifs, que de montrer aux uns et aux autres, dans cette religion qu'ils dénonçaient comme une nouveauté, une institution aussi ancienne que le monde, et de les convaincre que ce crucifié, à qui l'on reprochait de détruire l'œuvre de Moïse et des prophètes, avait été, non seulement prédit, mais figuré par David, par Moïse, par Abraham, par Noé, par tous ceux qu'on vénérait depuis tant de siècles, dans les contrées les plus reculées de l'Orient[1]?

Et qu'on ne dise point que ces figures sont contestables, et que des preuves douteuses ébranlent la vérité au lieu de l'affermir. Nous répondrons qu'un certain nombre, attestées par l'Esprit-Saint ou d'une évidence irrésistible, ne peuvent être révoquées en doute[2], et que celles qui présentent moins de caractères de certitude, étant rappro-

[1] Aussi les apologistes comme les prédicateurs des premiers temps insistent beaucoup sur cette considération. Ils exploitent d'autant plus volontiers l'histoire symbolique du christianisme, que son histoire réelle ne faisait que de commencer. *O Christum et in novis veterem!* s'écriait Tertullien. *Cont. Marcion.* IV, XXI. *O res gestas, sed propheticè gestas, per homines sed divinitùs*, dit S. Augustin. *De Doct. christ.* III, XIII. Cf. BOSSUET, Serm. II, *sur la Visitation.* — Les monuments primitifs de l'art chrétien, tels qu'ils se révèlent chaque jour dans les catacombes, attestent également l'importance qu'avaient aux yeux des premiers chrétiens les figures prophétiques de l'Ancien Testament, et l'attrait qui les portait à remonter aux premiers rudiments de leur religion. Voir MARTIGNY, *Dict. d'antiq. chrétiennes;* in-4°, 1865; art. *Figures.*

[2] MATTH. XII, 39. Cf. GAL. IV, 24. *Quæ sunt per allegoriam dicta.* I COR. X; VI, 11. *Hæc autem in figurâ facta sunt nostrî.* HEBR. IX, 9. *Quæ parabola est temporis instantis*, etc. La loi n'avait que des ombres, dit S. Paul: *Umbram habens lex futurorum bonorum*, mais c'étaient des ombres véritables. HEBR. X, I. Comme les objets éclairés par les premiers rayons du soleil projettent au loin une lueur qui les devance et les dessine, ainsi, sous les rayons du soleil éternel, Jésus-Christ et son Église jetaient d'avance dans l'histoire du peuple choisi une image d'eux-mêmes qui annonçait leur approche et présageait leur grandeur.

chées des premières, ne laissent pas de mériter considération et d'avoir une grande valeur, au jugement des esprits sages. Les tribunaux ont-ils jamais pris pour maxime de regarder comme nuls les témoignages qui ne sont pas absolument décisifs ? Loin de là; leur règle est de tenir compte de tout, de confronter toutes les dépositions, de recueillir les moindres indices, de réunir toutes les vraisemblances, et de prononcer ensuite sur l'ensemble. Souvent aucune preuve en particulier n'entraînerait la conviction; mais toutes les probabilités réunies équivalent à une démonstration. Il en doit être de même en cette matière. Ces allégories, ces allusions, ces figures, prises chacune à part, laisseraient l'esprit en suspens; mais réunies, rapprochées les unes des autres, expliquées et commentées par tant d'hommes judicieux et désintéressés, elles sont du plus grand poids, et ce serait une témérité de les traiter indistinctement de rêveries et de chimères[1].

VII

Maintenant, s'il faut tirer de ces considérations une maxime générale, nous n'irons pas jusqu'à dire qu'il devait y avoir dans nos livres saints des allégories et des figures, que les Saints de l'Ancien Testament devaient représenter Notre-Seigneur aussi bien que ceux du Nouveau, que l'histoire de la Religion est nécessairement corps et âme, esprit et chair, comme l'humanité[2], que la nature de Dieu et les besoins de l'homme l'exigent; mais nous affirmerons avec confiance que ce genre de langage, cette sorte de révélations, s'accorde parfaitement avec nos idées sur l'un et sur l'autre; qu'au lieu d'être surpris que l'Esprit-

[1] Ita conjungunt in contestatione Christi voces suas ut cujusvis obtusi surditas erubescat. S. Aug. *Contr. Faust.* XII, vii.

[2] Sicut Verbum Dei genitum habet naturam divinam invisibilem et humanam visibilem, ita verbum Dei scriptum habet sensum externum et internum. Origen. *De Princip.* IV. — Item S. Cyrill. Alex. *De Levit.* I.

Saint en ait fait usage, nous serions étonnés de n'en pas trouver de traces dans nos monuments sacrés. Nous ajouterons que, loin de nous égarer, les saints docteurs nous ont rendu, par l'application de leurs principes, un service inappréciable, en nous révélant les plus précieux trésors de l'Écriture, en nous donnant la clef de ses mystères, en nous apprenant à soulever des voiles que nous n'aurions pas soupçonnés ou que nous eussions crus impénétrables [1].

Telle est bien la pensée de l'Église. Non seulement les interprétations spirituelles des Pères ne l'ont pas empêchée de nous les proposer pour maîtres, en nous faisant lire presque chaque jour leurs écrits au saint Office, immédiatement après ceux des auteurs inspirés; mais encore on peut remarquer qu'elle a choisi ses Leçons, de préférence, dans les endroits de leurs ouvrages où ils nous révèlent les sens les plus sublimes et les plus cachés. Et comment aurait-elle un sentiment différent, lorsque elle-même, éclairée par l'Esprit qui a dicté les Écritures, aime tant à se servir de signes et de figures pour instruire et pour exhorter [2]? Parlant sans cesse aux yeux par ses cérémo-

[1] Combien nous sommes édifiés tous les jours, dit Bossuet, lorsque nous découvrons dans la sainte Écriture tant de preuves de la prescience de Dieu! Ces preuves *inartificielles*, qui viennent sans art, et qui résultent sans qu'on y pense des conjectures des choses, font des effets admirables. On y voit le doigt de Dieu, on y adore la profondeur de sa conduite, on s'y fortifie dans la foi de ses promesses; elles font voir dans l'Écriture des richesses inépuisables, elles nous donnent l'idée de l'infinité de Dieu et de cette essence adorable qui peut jusqu'à l'infini découvrir toujours en elle-même de nouvelles choses aux créatures intelligentes. C'est une des consolations de notre pèlerinage. *Préface de l'Apocalypse.* — Inutile de rappeler que ce livre n'est qu'une suite de symboles, ou de prédictions exprimées d'une manière emblématique, comme dans les anciens prophètes.

[2] On peut voir, dans le Rituel comme dans le Pontifical, aux cérémonies de l'ordination en particulier, avec quel art l'Église emploie le langage des symboles, et quelle importance elle attache à le faire comprendre à ses ministres. — Mais, de plus, on ne peut nier qu'elle ne donne fréquemment aux faits bibliques qu'elle rapporte un sens spirituel et mystique. Ainsi, dans la fête de sainte Monique, elle fait lire l'histoire de la résurrection du jeune homme de Naïm, comme figure de la résurrection des pécheurs à qui Notre-Seigneur rend la vie de la grâce, à la sollicitation de l'Église, leur mère. A l'Assomption, elle lit l'évangile de Marthe et de Marie, parce qu'elle voit dans Marthe la figure de l'Église militante, qui a reçu le Sauveur chez elle, mais qui est forcée de le laisser pour se livrer à un travail

nies et par ses temples, par tout l'appareil de son culte; ne communiquant souvent avec la multitude que par cette langue universelle des allégories et des symboles, comment ne trouverait-elle pas naturel que Dieu ait parlé aux hommes de la même manière, d'abord dans le grand temple de l'univers, puis dans le sanctuaire bien autrement divin des livres inspirés? Comment ne se réjouirait-elle pas de voir que ses docteurs ont reçu l'intelligence pour comprendre ce langage, et une parole exacte pour en révéler les mystères [1]?

Tel est pareillement le sentiment des saints. Pour la plupart, l'Écriture est comme un Thabor. Moïse et Élie s'y montrent sans voile; la loi et les prophètes y parlent du Calvaire; et ce qu'il y est donné de voir et d'entendre ne laisse à l'âme d'autre souvenir que celui de l'Homme-Dieu, d'autre impression que celle de sa grandeur souveraine et de son incomparable éclat [2]!

Il n'y a donc à s'étonner de ce langage, à le mépriser du moins, que ceux qui n'ont pas le sens du christianisme, qui considèrent nos livres comme des ouvrages ordinaires, composés à la manière des livres profanes, écrits dans la même obscurité, soumis aux mêmes règles d'interprétation. Instruits peut-être dans les sciences humaines, ces hommes n'en sont que plus aveugles dans les choses di-

pénible; et dans Marie, la figure de l'Église triomphante, surtout de Celle qui en est la Reine, et qui, réunie au Sauveur pour ne plus le quitter, possède en lui la meilleure part dans le repos et la joie du ciel. A la Dédicace, l'hospitalité de Zachée envers Notre-Seigneur et la récompense qu'il en reçoit sont présentées comme un indice des biens que nous promet sa demeure parmi nous. Enfin, au saint Sacrement, on rappelle les paroles de Notre-Seigneur sur la manne du désert et les sacrifices de la Loi ancienne, et l'on chante les paroles du Docteur angélique : *In figuris præsignatur : Cum Isaac immolatur, Agnus Paschæ deputatur, Datur manna patribus.*

[1] Annuntiaverunt opera Dei, et facta ejus intellexerunt. — Répons plusieurs fois répétés dans l'Office.

[2] Duxit illos in montem excelsum seorsùm et transfiguratus est ante illos. Et ecce apparuerunt illis Moyses et Elias cum eo loquentes. Respondens autem Petrus dixit : Si vis, faciamus hic tria tabernacula... Levantes autem oculos suos, neminem viderunt nisi solum Jesum. MATTH. XVII. I, 8. — Erras, Petre, et sicut alius Evangelista testatur, nescis quod dicis. Noli tria tabernacula quærere, cum unum sit tabernaculum Evangelii in quo lex et Prophetæ recapitulanda sunt. S. HIERON., *in Matth.* XVII.

vines. Quand ils protestent contre le sentiment de l'Église, quand ils ferment l'oreille aux explications de ses docteurs et de ses saints, on peut les comparer à des enfants qui trouvent incroyable tout ce qu'ils n'ont pas vu et qu'ils ne peuvent comprendre; ou bien à ces hommes voués au calcul des chiffres et au maniement des affaires, qui traiteront de rêveur l'esprit le plus solide, parce qu'il prétendra juger, sur quelques paroles, du génie d'un orateur, ou lorsqu'il saisira dans quelques lignes d'un homme d'État, dans une allusion, dans un mot, le secret de l'avenir, avec toute une trame sourdement ourdie et soigneusement dissimulée.

CHAPITRE IV

Vies des saints dans l'Office.

I

Quand on fait l'Office d'un Saint, les Leçons des Pères au second Nocturne sont ordinairement remplacées par un récit abrégé de sa vie[1].

Pour bien entendre ces récits et pour entrer parfaitement dans l'esprit de chaque Office, il ne serait pas inutile d'avoir lu et étudié ces Vies dans une histoire plus étendue. On saisirait alors une foule de traits ou d'allusions qui passent inaperçus; on comprendrait sans peine les termes peu usités devant lesquels l'esprit reste incertain : les noms propres par exemple, soit de lieu, soit de nation[2]. On suppléerait aux omissions par les souvenirs. Les conséquences à tirer de certains faits, la solution des difficultés qu'ils soulèvent, la manière de justifier certaines assertions se présenteraient d'elles-mêmes. L'Office fût-il du

[1] Quelquefois cependant, pour les saints les plus anciens, au lieu du récit de leur vie, on lit un extrait de leur éloge par quelque Docteur. Ainsi, pour les Machabées, on lit S. Grégoire de Nazianze; pour S. Joachim, S. Jean Damascène; pour S. Joseph, S. Bernard; pour la Nativité de S. Jean-Baptiste, S. Augustin; S. Léon pour les apôtres Pierre et Paul, et pour S. Laurent, diacre; S. Jérôme pour S. Jean à la porte Latine, pour S. Marc, pour S. Luc et pour S. Ignace; S. Grégoire le Grand pour Ste Marie-Magdeleine; S. Ambroise pour Ste Agnès, etc.

[2] Cf. *Catalogus Sanctorum*, etc., *auctore Simone de Peyronnet*. Tolosæ, 1706; in-4°.

Commun, la connaissance du Saint lui ferait appliquer d'une manière spéciale un certain nombre de passages qui frapperaient par leur convenance. Les prières qu'on lui adresse deviendraient plus touchantes. On s'y intéresserait davantage, et l'on en goûterait mieux les diverses parties [1].

Mais c'est surtout quand il s'agit d'un office entièrement propre, comme celui de saint Martin, par exemple, de saint Laurent, de saint Clément, de sainte Agnès, de sainte Agathe, de sainte Cécile, de sainte Luce, etc., qu'il importe d'en bien connaître la légende. Sans cette connaissance, il y a beaucoup de détails qu'on n'entendra qu'à demi : les répons, les versets, les antiennes paraîtront incomplets et sans précision; ils exciteront l'étonnement plus qu'ils ne nourriront la piété. Au contraire, si l'on a dans l'esprit l'histoire entière, tous les traits qui s'y rapportent touchent et émeuvent. Chaque mot rappelle une vertu, une épreuve, un triomphe. On est, pour ainsi dire, transporté sur la scène. On recueille l'instruction du saint pontife; on applaudit à la fermeté du lévite; on admire la présence d'esprit et l'intrépidité des vierges; on croit entendre les menaces des persécuteurs et les réponses des martyrs.

Ainsi l'esprit s'éclaire et l'âme s'édifie [2]. Nous ferons

[1] *Voir la Note V à la fin.*

[2] Tels sont les fruits que produisent naturellement les Vies des saints. « Utinam liceret aliquem nauciscl qui historiam nobis traderet apostolorum, non dico de ils rebus quas scripserunt et dixerunt, sed etiam reliquam ipsorum vitæ consuetudinem, et quid comederint et quando comederint, quando sederint, quò iverint et quid singulis diebus egerint, in quibus partibus fuerint et in quam domum introierint, atque accuratè omnia enarraret; adeo omnia illorum facta multâ utilitate referta sunt. » S. Chrys. *In Epist. ad Philem. Præf.* « Si enim vestis exigua particula, vel modicus resoluti corporis pulvis, de sanctorum memoriis comparatus, ineffabile fidelibus patrocinium creditur, quis dignè vel explicare vel cogitare valeat eorum vita virtutesque quantam salutis materiam conferant devotis mentibus cum replicantur? Inde namque fides firmatur, pietas nutritur, mundi contemptus pascitur, desiderium supernorum generatur. » PASCHAS. RATBERT. *In Pass. SS. Rufini et Valerici. Præf.* Aussi ont-elles fait dans tous les temps la lecture de prédilection des âmes ferventes. Parmi ceux qui en ont témoigné le plus d'estime on cite S. Grégoire le Grand, S. Grégoire de Tours, le Vén. Bède, S. Boniface, archevêque de Mayence, qui en envoyait recueillir jusqu'au fond de l'Angleterre; S. Sigiran, apôtre d'Allemagne, qui en portait toujours avec lui

seulement une observation au sujet des hagiographes : c'est qu'il faut les bien choisir, et ne pas aller chercher l'esprit de l'Église chez ceux qui se sont fait un mérite de contredire ses sentiments, qui prétendent réformer sur leurs idées son histoire et son culte. On doit se défier de ces esprits prévenus, qui, sous prétexte de prudence et de sage critique, taxent d'indiscrétion toutes les pratiques dont ils ne sont pas capables, contestent tous les faits qui ne s'accordent pas avec leurs systèmes, et ne voudraient voir que de l'imagination et de fausses légendes dans tous les miracles qui ne sont pas absolument de foi.

II

A une époque qui n'est pas encore bien éloignée, on regardait comme la marque d'un bon esprit de ne pas trop se fier aux sentiments de l'Église, en ce qui concerne son histoire et celle de ses Saints. On se faisait un mérite de trouver sa critique en défaut; et ses ministres mêmes n'hésitaient pas à confesser ses erreurs, en demandant grâce pour sa bonne foi. « A la suite des jansénistes, certains gallicans rédigèrent l'histoire d'après un système préconçu, et l'on aurait peine à croire quelles énormes faussetés ces préoccupations amoncelèrent sous la plume d'écrivains ecclésiastiques. Tout n'est pas encore dit sur les assertions erronées et gravement partiales des Fleury, des Baillet, des Tillemont, des Launoy. On serait étonné de la longue liste des causes indignement jugées et des procès qui restent à réviser [1]. »

dans ses courses évangéliques; S. Céran, évêque de Paris; S. François d'Assise, S. Etienne de Grammont, S. Thomas, S. Antonin, S. Philippe de Néri. Ce dernier voulut encore en entendre quelque chose un instant avant de mourir : il choisit la vie de S. Bernardin de Sienne. Ensuite il commença son Office avec ses frères, et peu après il rendit son âme à Dieu. Voir Dom Pitra, *Études sur les collections des Actes des saints*, in-8°, 1850.

[1] Darboy, *Œuvres de S. Denys. Introd.*, p. 80; in-8°, 1843. — Sur cette matière, on consultera utilement : *Les Réflexions sur les règles et sur*

Nous sommes bien éloignés de prétendre qu'un fait soit soustrait à la discussion par cela seul qu'on en trouve le récit dans les livres liturgiques. Telle n'est pas l'intention de l'Église. Loin de violenter les consciences à cet égard, elle reconnaît que son infaillibilité ne s'étend pas à ces matières [1], et les changements réitérés qu'elle a faits dans le Martyrologe et dans l'Office attestent qu'elle n'a pas une foi aveugle à tous les détails qu'ils contiennent [2].

Ce qui est essentiel à ses yeux, et ce qu'elle garantit par rapport aux saints qu'elle nous fait honorer, c'est leur sainteté et leur glorification au ciel. Quant à leurs actions, elle se borne à choisir, entre les récits qu'on en possède, les plus autorisés et les plus pieux; et le résumé qu'elle adopte, elle oblige à le lire, non comme un objet de foi, mais comme un document respectable et un exemple édifiant. On reste donc libre d'appliquer à ces récits les règles

l'usage de la critique touchant l'histoire de l'Église, etc., du P. Honoré de Sainte-Marie; 3 vol. in-4°, 1713, 1717, Paris; surtout la IIe partie, et dans la IIIe, liv. I, Dissert. II, § 3, etc.; D. Guéranger, *Sainte Cécile et la société romaine*, XXIII, XXIV.

[1] Judicium Dei veritati semper innititur; judicium autem Ecclesiæ nonnunquam opinionem sequitur, quam et fallere sæpe contingit et falli. *In cap.* 38. A nobis. *Decretal.* 30, *de Sent. excom.* — Approbatio quâ S. Rituum Congregatio declarat Officium aliquod legi posse vel debere, non hoc ipso imponit præceptum credendi singula quæ in eo continentur. Sic confessarius imponere potest pœnitenti lectionem libri spiritualis vel historici sacri, vel audiendam concionem sacram, licet non hoc ipso imponat ei præceptum credendi singula quæ in libro continentur vel dicuntur in concione. *Acta SS. vindicata.* Exhib. error. a. III, 8, 12. Cf. Suares. *De relig.* De Horis, cap. II, 22.

[2] Le saint-siège a fait examiner et corriger à plusieurs reprises le Martyrologe romain. Le résultat de ces travaux a été publié sous Grégoire XIII (1584), sous Urbain VIII (1630), sous Clément X (1675), sous Benoît XIV (1749). Ce dernier pontife ne laisse pas de dire : « Omnia quæ in martyrologium inserta sunt inconcussæ veritatis non sunt, ut ex repetitis illius correctionibus constat. » *De Canon. SS.* l. IV, p. II, et c. XVII, n. 14 et 16. Pour le Bréviaire, les légendes en ont été pareillement revues et corrigées avec soin, d'abord en 1568 par les ordres de Pie V, puis en 1602 sous Clément VIII, avec la coopération des cardinaux Baronius et Bellarmin ; en 1631 sous Urbain VIII, et enfin tout récemment sous Léon XIII. Voir Leçons de S. Marcellin, 16 *janvier;* S. Sylvère, 20 *juin;* SS. Clet et Marcellin, 26 *avril;* S. Pie Ier, 11 *juillet;* SS. Prote et Hyacintho, 11 *septembre;* et S. Sylvestre, 31 *décembre.* Cf. Bened. XIV, *De Canonis. Sanct.*, l. IV, part. II, c. 12 et 17.

de la critique, et rien n'empêche de discerner, s'il y a lieu, ce qui est incontestable de ce qui serait douteux, ou contraire à une rigoureuse exactitude.

Benoît XIV constate formellement cette faculté; il indique même certains points sur lesquels elle peut s'exercer sans rien craindre. Toutefois il fait remarquer dans quelle modestie et dans quelle réserve il convient de se tenir [1]. On ne peut nier, en effet, que les récits adoptés par l'Église n'acquièrent par là même beaucoup d'autorité, et qu'ils ne méritent une grande déférence. S'ils n'ont pas été écrits par l'Esprit-Saint, ni recueillis par un organe infaillible, ils ont été choisis par des hommes compétents, éclairés, impartiaux, attentifs jusqu'au scrupule, intéressés seulement à se garder de toute témérité. Ce choix s'est fait généralement à l'époque et dans les conditions les plus favorables pour reconnaître la vérité; il a été contrôlé, dans les moindres détails, par plusieurs examens de l'autorité ecclésiastique, et par le jugement des savants à l'appréciation desquels il est nécessairement livré [2]. Toutes les présomptions sont donc en sa faveur, et, à parler en général, on ne saurait mettre trop de circonspection et de réserve à le censurer : *Unusquisque memor sit conditionis suæ* [3].

[1] Bened. XIV, *De Canon SS.* l. IV, p. II, c. XIII, n. 8. — On ne corrige pas tous les dix ans un livre à l'usage du monde entier. Il suffit de savoir qu'on reste libre de soumettre à l'examen de la critique tout ce qui est humain et discutable. Au lecteur, s'il en est capable, de peser et de juger. D. Guéranger, *Rép. au P. Gratry.*

[2] « Ceux qui entreprendraient de montrer qu'il y a dans l'Office public de l'Église des leçons fabuleuses, s'y trouveront fort empêchés. » Du Perron dans sa *Réplique au roi d'Angleterre,* V, VI. Même pour un bon nombre des saints les plus anciens nous avons des témoignages très précis et très certains, par exemple ceux de S. Eucher pour S. Maurice, de S. Ambroise pour Ste Agnès, de S. Paulin pour S. Félix de Noles, de S. Augustin et de Prudence pour S. Vincent, diacre, etc.

[3] Pontific. *In ordin. presb.* — Un étudiant de l'Université de Paris ayant avancé dans sa Sorbonique, en 1484, *qu'on n'est pas plus obligé de croire aux légendes des Saints qu'aux chroniques des Gaules,* cette proposition fut déférée à la Faculté de Théologie et condamnée solennellement par elle, le 5 juin 1486, avec cette qualification : *Falsa est, piarum aurium offensiva, auctoritati Ecclesiæ derogans; et si intelligatur universaliter, est hæretica. Ideo revocanda.* Duplessis-d'Argentré, *Collectio judiciorum*

L'expérience vient encore à l'appui de ces présomptions. A toutes les époques, certains esprits ont prétendu trouver dans les légendes de l'Église des inexactitudes et même des erreurs manifestes. Mais le plus souvent il a été constaté qu'eux-mêmes se laissaient tromper par des préjugés et de fausses apparences. Des études plus complètes ont résolu leurs difficultés, et, après quelques hésitations, on a été forcé de convenir que ce qui leur avait paru erroné ou fabuleux, était encore ce que l'histoire fournissait de plus vraisemblable et de mieux fondé [1].

III

Les faits qui provoquaient surtout les critiques et les préventions, au dernier siècle, c'étaient les miracles, les dons surnaturels, les visions, les prophéties, les traits héroïques et singuliers. Sans trop en peser les preuves, sans en nier absolument la réalité, on se plaisait à dire que le merveilleux n'est pas essentiel à la sainteté, que tant de prodiges choque la vraisemblance et rebute le lecteur; qu'après tout, ce qu'il importe de remarquer, c'est ce qu'on doit imiter, les pratiques ordinaires et les vertus communes [2].

t. I, p. 2. — En 1548, l'Université censura avec non moins de sévérité une édition du Bréviaire romain faite pour l'usage du diocèse d'Orléans, dans laquelle on avait supprimé un certain nombre de faits miraculeux et de leçons de Saints : *Videtur ista mutatio imprudens, temeraria et scandalosa, neque carens suspicione favendi hæreticis.* Ibid., t. II, p. 160, 1er mars. — Voir une Réponse de la Congrégation des Rites, *ad Epist. Bergam.*, 20 août 1870.

[1] On peut voir, par exemple, dans la Vie de Ste Cécile par D. Guéranger, ch. xxxiii, xxxiv, comment la Providence a vengé, jusque dans ces derniers temps, la mémoire de cette sainte des doutes injurieux soulevés contre ses actes par des historiens sceptiques. Déjà le card. Baronius, qui avait assisté à l'ouverture de son tombeau par Clément VIII en 1599, s'écriait dans ses Annales : « Vidimus, cognovimus et adoravimus. Audiant mansueti et lætentur; confundantur omnes qui oderunt Sion. » *Anno* 821, n° 17. — Qu'on se rappelle encore sainte Marie de Béthanie identifiée avec saint Marius dans les liturgies réformées du xviiie siècle. 19 *janv.*

[2] Si l'on compare le langage de plusieurs de ces critiques, de Baillet, par exemple, sur les miracles des saints, avec celui que tiennent certains ratio-

Il faut se garder de ces préventions, si l'on veut réciter l'Office avec goût et avec fruit, comme le désire l'Église.

Sans doute les miracles ne sont pas nécessaires pour devenir saint, c'est-à-dire pour mettre à profit la grâce de Dieu et arriver au salut; mais pour accomplir les grandes œuvres que Dieu réserve à ses amis privilégiés, pour être mis authentiquement au rang des saints, pour justifier le culte que l'Église rend aux bienheureux, ne doit-on pas dire qu'ils sont indispensables dans l'ordre actuel de la Providence? N'est-ce pas par ce moyen que Notre-Seigneur

nalistes de nos jours sur les miracles de Notre-Seigneur et des apôtres, on trouvera peu de différence. C'est de part et d'autre la même prévention, le même parti pris, la même légèreté suffisante et railleuse. On ne veut rien admettre qui ne soit naturel; et pour arriver là, toute raison semble bonne, toute explication est assez fondée. On ne nie pas précisément la possibilité des faits: mais on allègue l'invraisemblance; on écarte les témoignages par des fins de non-recevoir. « La foule est si crédule! Il y avait tant d'ignorance dans les siècles de foi! Chaque ordre tenait tant à faire admirer ses saints! Quoi de plus simple d'ailleurs que de poétiser les belles actions? S. Maur se jette à l'eau sur l'ordre de son supérieur afin de sauver son compagnon: n'est-il pas naturel de dire qu'il a fait comme S. Pierre et marché sur les flots à la voix de son maître? S. François de Sales a converti des pécheurs et des hérétiques obstinés : n'était-ce pas chasser les démons, faire entendre les sourds et ressusciter les morts? Beaucoup de solitaires, de vierges, de religieux, s'adonnaient au jeûne et prolongeaient leurs veilles : pouvaient-ils ne pas avoir de visions?... Plus les saints ont de science, moins ils font de miracles; moins ils reçoivent de dons surnaturels. Néanmoins on attribue à S. Thomas des ravissements et des extases; mais n'était-il pas sujet à des accidents nerveux? » Ainsi on se paye des moindres prétextes, et il n'est rien qu'on ne croie, pour se dispenser de croire ce qu'on ne veut pas admettre. On arrive à déconsidérer à tel point les Vies des saints, les leçons même de l'Office ou les légendes, *legenda*, que les incrédules n'ont plus qu'à donner aux récits de l'Évangile le nom de *légendes*, pour les transformer en mythes ou en fictions fabuleuses qui ne peuvent être prises à la lettre. Nous savons bien que les miracles des saints ne reposent que sur des témoignages humains, qu'ils ne sont pas attestés comme ceux de l'Écriture par l'autorité de Dieu et le témoignage de l'Église; mais nous n'en tenons pas moins pour établi qu'un grand nombre de ces miracles sont indubitables, et qu'on n'a pas plus de droit de les contester qu'on n'en aurait de nier les faits les mieux fondés et les plus universellement reconnus de l'histoire profane. Enfin, il nous semble évident qu'un homme qui a passé sa vie à étudier l'histoire des saints, leurs œuvres, leurs vertus, et qui en parle de cette manière, avec ce ton de dérision et de dédain, montre assez qu'il lui manque un sens pour les apprécier, et qu'il est incapable de les faire connaître et apprécier aux autres... — Cf. BAILLET, *Vies des Saints*, passim; Recueil de lettres sur les Vies des Saints de Baillet; DE LA TOUR, *Mémoires; Du culte des Saints.*

s'est révélé au monde[1]? N'a-t-il pas promis que ceux qui lui seraient fidèles opéreraient comme lui des prodiges, pour preuve de leur foi et de leur vertu[2]? D'ailleurs est-il une vie de saint qui renferme des miracles plus nombreux et plus extraordinaires que ceux qu'on lit dans les Actes de ses apôtres[3]? Et qu'y a-t-il de plus naturel que de voir l'Église se soutenir par les moyens qui ont servi à la fonder, et de retrouver dans toutes les grandes œuvres du christianisme, dans la fondation des sociétés religieuses en particulier, une image des origines merveilleuses de la société chrétienne?

Sans doute les dons extraordinaires et les traits héroïques sont un objet d'admiration, non d'imitation. Mais qui ne voit combien est étroit le lien qui unit ces deux choses? Quoi de plus naturel que d'imiter ceux qu'on vénère; et l'ardeur qu'on a pour la vertu ne s'accroît-elle pas à proportion de l'admiration qu'elle inspire? D'ailleurs, n'est-ce pas une erreur manifeste de réduire le culte des Saints à l'étude de leurs vertus, et le fruit qu'il doit produire à l'imitation de leurs exemples[4]? Est-ce que l'Église ne se propose pas avant tout la gloire du souverain Maître dans les hommages qu'elle rend à ses serviteurs; et le meilleur moyen qu'elle ait de le glorifier, n'est-ce pas de faire connaître les trésors dont il les a enrichis et les merveilles qu'il a opérées par leur ministère[5]? N'a-t-elle

[1] Il n'y a plus de religion, dit Fleury, si on ne lui donne pour fondement la croyance des faits surnaturels; et ces preuves sensibles de la puissance divine ont converti le monde idolâtre bien plus que les raisonnements et la dispute. *Premier disc. sur l'Hist. de l'Église*, § 5.

[2] Signa autem eos qui crediderint hæc sequentur : linguis loquentur novis, serpentes tollent, et si mortiferum quid biberint, non eis nocebit; super ægros manus imponent, et benè habebunt. MARC. XV, 17. Cf. Act. II, 17, 18.

[3] Comparez, par exemple, la translation de S. Lazare, à Marseille, avec celle de S. Philippe, à Azot, ACT. VIII, 39, 40. Voir Muzzarelli, *Du Nombre et de la qualité des miracles.*

[4] « Il y a des Vies de Saints où se trouvent plus de sujets d'admiration que d'imitation, comme celles de sainte Marie Égyptienne, des deux saintes Catherine de Sienne et de Gênes, de sainte Angèle et autres telles, lesquelles ne laissent pas néanmoins de donner un grand goût général du saint amour de Dieu. » S. FRANÇ. DE SALES, *Vie dévote.*

[5] Cur amici Dei, qui hæredes Dei et cohæredes Christi, divinæque gloriæ et regni sunt socii, non etiam gloriæ quæ in terrâ est, participes sunt? *Non dico vos servos*, inquit Deus; *vos autem amici Dei estis.* S. JOAN. Damasc. *De Imag.*

pas elle-même intérêt à ce qu'on sache toute l'abondance, toute la sublimité des grâces que Dieu répand dans son sein? Si ces faveurs extraordinaires attestent la vertu des Saints et la prédilection dont ils sont l'objet, ne rendent-ils pas témoignage de la pureté de leur croyance, par conséquent de la foi de l'Église dont ils ont été les disciples [1]?

Ainsi, on aurait tort de se défier des faits miraculeux qu'on lit aux fêtes des Saints, ou de s'imaginer qu'il vaudrait mieux les passer sous silence. « Ces sortes d'histoires, dit le docte Thomassin [2], ne sont pas de foi; mais elles ne doivent pas pour cela être rejetées par des personnes éclairées et sages. La lecture de saint Cyprien, de saint Augustin, de saint Ambroise, de saint Jérôme, de saint Basile, de saint Athanase, ne permet pas de douter que les Pères n'aient été faciles à admettre des faits de ce genre. Saint Augustin en rapporte de bien moins croyables [3]. N'est-il pas à craindre que de s'élever au-dessus des Jérôme, des Grégoire [4] et des plus savants docteurs de l'Église, ce ne soit l'effet d'un orgueil très dangereux?... On ne se trompe guère quand on suit les opinions de l'Église, tout en confessant qu'elles sont seulement très probables, et non pas démontrées ni absolument infaillibles [5]. »

[1] Cf. S. Franç. de Sales, *Controverses. Disc.* LII, etc. — Bellarmin, *Concio de gloriâ miraculorum et de dono prophetiæ.* — Ste Thérèse, *Château de l'âme.*

[2] *Traité des Fêtes,* II, XXI, n° 16; et II, 20. — Cf. *Dogm. theol.* t. II, XII, IV.

[3] Non crederemus, dit S. Augustin, si fides Christianorum cachinnum metueret. — Pour connaître son sentiment à cet égard, voir ce qu'il dit de l'histoire de Jonas, *Ep.* CII, 6, des prodiges opérés de son temps par les reliques de S. Étienne, *Serm.* XCIV, XCVI, CCLXXXVI, CCCXIX, CCCXX, CCCXXIII, CCCXXIV, et *De Civit. Dei,* XXII, VIII, X; des visions, *Ep.* CLIX *ad Evod.* et *Retract.,* I, XIII, 7, etc. — A l'égard de S. Athanase, voir la Vie de S. Antoine, etc.

[4] Cf. S. Greg. M. *Dial.* l. II, c. XXXV, et l. IV, c. VII. — Rapprocher de ce passage la préface placée par les Bénédictins à la tête de ce livre des Dialogues, le Prologue de Théodoret à son Histoire religieuse des Pères, et la note que Baronius a mise à son Martyrologe, le 23 décembre, pour reprocher à Melchior Canus la témérité avec laquelle il révoque en doute les miracles mentionnés par saint Grégoire.

[5] Precor te, candide lector, dit Bollandus, citant J. Molanus, *de Martyrologiis,* c. XXIII; *Appendix ad Martyrologium Usuardi,* ut in historiis sanctorum legendis, tardus esse velis et modestus in reprehendendo. Procul absis ab hæreticorum ingenio, qui testibus Petro et Judâ apostolis, quæ-

IV

Après les faits surnaturels, ce qui excitait le plus la défiance dans les leçons de l'Office, c'étaient les Actes des Saints les plus anciens, de ceux qui ont dû succéder aux Apôtres dans la prédication de l'Évangile et compléter leur œuvre dans les diverses contrées du monde. On n'admettait pas que l'antiquité de leur culte et la persuasion des fidèles fussent à cet égard une garantie suffisante. On demandait des témoignages d'auteurs contemporains ou du moins des premiers siècles. Dans notre pays surtout, il n'y eût guère d'église qui ne se vît contester son Apôtre ou son Patron. On eût dit que, loin de se faire honneur d'avoir reçu la foi des disciples du Sauveur, on regardait comme un avantage de n'avoir été éclairés qu'assez tard des lumières de l'Évangile.

Grâce à Dieu, ces préventions ont disparu; elles ont fait place à une plus juste appréciation des choses. On a compris quelle déférence méritent les traditions et la pratique immémoriales d'une église sur un sujet qui intéresse si vivement la foi et la piété; et plus on a pénétré dans l'antiquité ecclésiastique, plus on a trouvé de raisons à l'appui des anciennes croyances. Tout le monde convient aujourd'hui que la prophétie du Sauveur sur la rapide propagation de l'Évangile s'est accomplie à la lettre, de la manière la plus merveilleuse [1]. On avoue que l'établisse-

cumque ignorant blasphemant. Esto hæc aut illa facta non sint fortassis : at fieri majora potuêre à Deo et facta allàs. Cave igitur ideò neges facta quia fieri non potuerint vel debuerint. Quæris undè mihi constat fecisse Deum quidquam quod memoratur : undè tibi constat non fecisse? Nulla fuit, inquis, patrandi miraculi causa... Undè id nôsti? Scrutatus es nempe omnia Dei consilia? Nescis, ah! nescis quæ ejus bonitas sit et munificentia... Neque hic periculosus est error ut nesciam ortum sancti alicujus aut quodpiam ejus factum quorum quædam etiam sacra Scriptura occuluit. Occiderit S. Georgius draconem verum an metaphoricum, quid interest?... Act. SS. *Præf. gen.* c. III, t, I.

[1] Matth. XXIV, 14; XXVIII, 19; Marc. XIII, 10; Luc. XXIV, 47; Joan. XII, 23-25, 32; Act. I, 8. Cf. Maceda, *De celeri prepag. evang. in universo mundo.* In-4°, 1790.

ment du christianisme dans nos pays remonte aux premiers siècles[1], et l'on commence à comprendre que partout où se formèrent des communautés chrétiennes il dut y avoir aussitôt un évêque et une hiérarchie de ministres sacrés. Si la fondation de beaucoup d'églises particulières est encore enveloppée de quelques ténèbres, il faut reconnaître que l'on a mis hors de doute l'origine apostolique d'un certain nombre, et qu'on n'aurait plus de prétexte pour battre en brèche d'une manière générale toutes les traditions. N'est-ce pas assez pour invoquer avec confiance, dans chaque diocèse, les Apôtres et les Patrons que l'Église permet d'honorer, et pour s'édifier des vertus et des miracles que les plus anciens auteurs leur ont attribués[2] ?

[1] « Rome était dans un rapport trop immédiat, trop continuel avec les Gaules, pour que les prêtres et les confesseurs chrétiens n'eussent pas fréquemment passé dans cette contrée dès le premier et le second siècle. Supposez que le christianisme, qui avait déjà envahi la Germanie et l'Espagne, n'eût pas alors assez de retentissement pour que le bruit en arrivât dans les Gaules, c'est aller contre le sentiment de Sénèque, de Pline, de Tacite ; c'est fermer les yeux à la lumière de l'histoire. » PAULIN PARIS, *Hist. litt. de la France,* t. I, p. 441.

[2] Tel fut toujours le sentiment des plus savants et des plus sages. « L'Église naissante, dit Bossuet, remplissait déjà toute la terre, et non seulement l'Orient, mais encore l'Occident; outre l'Italie, la province d'Espagne, *les diverses nations des Gaules* (Tert. *Adv. Jud.* VII), la Germanie, la Grande-Bretagne, etc. » (*Hist. univ., Ire p., Xe époq.*) « A la suite de Rome et par elle, tout l'Occident est venu à Jésus-Christ, et nous y sommes venus des premiers... Saint Pierre et ses successeurs nous envoyèrent dès les premiers temps les évêques qui ont fondé nos églises. » *Disc. sur l'unité.*—Cf. Baronius, *Martyrol.,* 9 nov.; De Saussay, *Martyrol. gallic.;* Mgr FREPPEL, *S. Irénée*, lect. III, IV, V; D. Chamard, *les Églises du monde romain,* 1877; Études des PP. Jésuites, 1877, sept. et octob; Polybiblion, 1875, p. 285, 378, 553.

CHAPITRE V

Des Hymnes.

I

S'il est utile de lire à l'avance les leçons du Bréviaire, il est presque nécessaire d'en étudier les Hymnes. La plupart étonnent et déconcertent les meilleurs humanistes par l'étrangeté du style, aussi éloigné de l'aisance de la prose que de la pompe et de l'éclat de la poésie classique. Des expressions singulières, des tours inusités, des comparaisons inattendues leur donnent une physionomie à part, forte et austère à la fois. C'est le caractère du sujet et celui de l'auteur. Saint Ambroise [1], qui en a composé une bonne partie, celle qui a servi de modèle pour la plupart des autres [2],

[1] Ambrosius Doctor, signis insignis et hymnis.

[2] Hymnorum meorum carminibus deceptum populum ferunt. Planè nec hoc abnuo. Grande carmen istud est quo nihil potentius. Quid enim potentius quam confessio Trinitatis quæ quotidie totius populi ore celebratur. Facti sunt igitur omnes magistri qui vix poterant esse discipuli. S. Ambr. *Serm. De non tradendis Basilicis*, 34. Cf. Epist. xx, *ad Marcell. soror*, et S. Aug. *Conf.* IX, vii, xii, et *De beatâ Vitâ*, in fine. Ex Ambrosii nomine hymni Ambrosiani vocati sunt. S. Isid. *De Off. Eccl.*, I, vi. — Si l'on veut avoir les Hymnes de saint Ambroise telles qu'il les a composées, on fera bien de consulter l'édition nouvelle qu'en a donnée en 1862, à Milan, M. Luigi Biraghi, avec l'Introduction qu'il y a jointe. L'éditeur restitue au saint les Hymnes qu'on lui a enlevées, écarte les vers apocryphes, rétablit ceux qui ont été interpolés et les éclaircit par un grand nombre de notes philologiques, archéologiques, etc. Il ressort de ses explications que saint Ambroise connaissait fort bien les classiques grecs

avait pour principe qu'on doit moins considérer les termes que les pensées[1]. Néanmoins un peu d'étude suffit pour en donner l'intelligence et en aplanir les difficultés. Ce qu'elles ont de plus obscur, ce qui peut sembler bizarre, s'explique d'ordinaire par un passage analogue des livres saints; car l'Écriture est l'âme de ces compositions. C'est elle qui les a inspirées : c'est elle aussi qui en fait entendre le sens. Quand on la connaît bien, qu'on est familiarisé avec son style, avec ses idées, avec ses images, on ne tarde pas à s'accommoder de ces Hymnes et même à s'y affectionner très sincèrement.

Du reste, cette partie de l'Office a été l'objet d'excellents commentaires. On fera bien d'y recourir pour les endroits qui pourraient embarrasser[2]. Il sera bon aussi d'apprendre quelle est l'origine de chacune et à quelle époque elle remonte. Bien qu'il suffise, pour estimer une prière, de la voir adoptée par l'Église, on aime à connaître par quel auteur elle a été composée, et depuis combien de temps elle est consacrée au culte divin. On s'y affectionne plus vivement, ce semble, lorsqu'on sait qu'elle est sortie du cœur d'un Saint et qu'elle a servi depuis des siècles à unir tous les ministres de Jésus-Christ dans une même pensée et un même amour[3].

et latins; que s'il ne s'est pas appliqué à les imiter, c'est qu'il n'a pas cru devoir le faire, et qu'il est l'auteur de ce nouveau genre de poèmes composés d'Ïambiques quaternaires qui a été adopté par l'Église et consacré par l'usage. — BAUNARD, *Vie de S. Ambroise*, V, II; 1871.

[1] IN LUC. II, 42.

[2] *Clichtovei Judoci Elucidatorium ecclesiasticum, ad Officium divinum pertinentia planius exponens.* In-fol. souvent réimprimé. Rien de plus net et de plus complet au point de vue de la grammaire et de la versification; mais les réflexions pieuses y sont rares, bien que l'auteur indique les passages de l'Écriture auxquels il est fait allusion. Sous ce rapport, on peut préférer d'autres commentaires : v. g. *In Hymnos ecclesiasticos fermè omnes... Timothei Gratiensis brevis elucidatio;* 1582; — *Explanatio illustriss. Joan. Paul. Palanterii in Hymnos ecclesiasticos;* 1606, etc.

[3] L'Église révère jusqu'aux cendres des Saints. Elle recueille toutes leurs paroles, et se croit plus parée de leur style négligé que de la pompe des poètes. DE LA TOUR, *Mémoires. Du Brév.* — *Voir à la fin les Notes* V et VI.

II

Un autre avis, qui a son importance, c'est de ne pas s'en laisser imposer par le dédain qu'affectent à l'égard de ces hymnes certains esprits, dont elles choquent, prétendent-ils, la délicatesse et le bon goût. Quelle que soit l'autorité de ces critiques en pareille matière, il en est une autre qui la domine de beaucoup : c'est celle de l'Église.

On ne peut douter que l'Église ne connaisse les Hymnes de son Office. Elle connaît aussi celles qu'on leur oppose : elle a poussé la condescendance jusqu'à en faire l'essai. Que lui manque-t-il pour les bien apprécier et quel intérêt aurait-elle à se faire illusion sur le mérite des unes ou des autres? Quand elle ne pourrait compter sur l'esprit de Dieu dans un choix qui intéresse le culte divin, n'a-t-elle pas dans son sein assez d'hommes intelligents et sages pour éclairer son jugement[1]?

Ce que les littérateurs recherchent avant tout, c'est la correction et l'élégance. La poésie est pour eux un moyen de flatter l'oreille, de charmer l'imagination, de procurer à l'esprit de nobles et douces jouissances. Loin d'en négliger la forme, ils ne croient jamais prendre trop de soin pour la rendre agréable au lecteur. De là l'estime qu'ils font des œuvres classiques, seuls types de perfection à leur avis.

[1] En Italie, comme en France, on a publié, à diverses époques, des pièces de poésie sacrée très correctes et très élégantes, destinées, dans la pensée des auteurs, à remplacer les Hymnes anciennes. On connaît en particulier celles que L. Ferreri, évêque de la Guarda, publia en 1525, sous ce titre : *Zaccariæ Ferreri Hymni novi ecclesiastici in lucem proditi*, in-8°. Dans sa dédicace à Clément VII, l'auteur dit que Léon X, après lui avoir donné l'idée de ce travail, en a surveillé l'exécution et approuvé toutes les parties. Clément VII lui-même permit d'en faire usage à l'Office. Néanmoins elles furent bientôt abandonnées. Quel que fût leur mérite au point de vue littéraire, il ne put compenser le parfum d'antiquité et de piété qu'on était habitué à respirer dans cette partie de l'Office; et l'on dut se dire, comme saint Augustin comparant les livres profanes aux divines Écritures : *Non habent illæ paginæ vultum pietatis, lacrymas confessionis, spiritum contribulatum, cor contritum et humiliatum.* Conf. VII, XXI.

Telle n'est pas précisément la pensée de l'Église. Ce qu'elle veut dans son Office, c'est surtout des prières, des sentiments de religion et de piété, un moyen de s'élever à Dieu, de le glorifier, de l'invoquer, d'attirer ses grâces. Peu lui importe de caresser l'oreille et de contenter le goût : *Quid paleis ad triticum? dicit Dominus*[1]. La recherche des mots, la pompe des expressions, l'éclat des images, l'élégance des tournures lui semblent même peu séantes en pareil sujet. Il lui faut des supplications, des témoignages d'humilité, des paroles qui aient l'accent de la foi, qui excitent la componction, qui animent la ferveur; des pensées qui détachent du monde et des jouissances mondaines, non par orgueil, mais par amour et par générosité; enfin, un langage qui ait le caractère des mystères qu'elle célèbre, des Saints qu'elle honore et des vertus qu'elle veut inspirer. *Negligere verba debemus*, dit-elle comme saint Ambroise, *pensare mysteria*[2].

C'est ce qu'on trouve dans son Hymnaire, dans ce recueil de chants sacrés que son esprit a fait éclore dans le cours des siècles et dont elle a parsemé le saint Office. Si l'on considère ces hymnes isolément, elles n'ont pas toutes assurément un égal mérite. On ne peut pas dire que toutes joignent la beauté de l'expression au mérite de la pensée; cependant un grand nombre sont remarquables sous tous les rapports, et, à les prendre dans leur totalité, elles forment un monument liturgique de la plus grande valeur, qui s'harmonise parfaitement avec les autres parties de l'Office, et qui reflète comme elles, d'une manière

[1] Jer. XXIII, 28.

[2] *In Luc.* II, 42.—Cette maxime est celle de tous les Pères, et elle a présidé à la rédaction de tout l'Office.— « Hymnum composui, écrivait S. Bernard au sujet d'une hymne qu'on lui demandait pour S. Victor, metri negligens ut sensui non deessem. Sensus verborum non debet cedere versui, sed versus sensui, ut sensum littera non evacuet sed fœcundet. » *Epist.* CCCXCVIII, 8. — *Metri negligens*... En effet, sauf les deux dernières syllabes de chaque vers, nos hymnographes ne s'astreignirent guère à la quantité; de sorte que leurs Hymnes eurent à subir des corrections plus ou moins pénibles lorsqu'on crut devoir réformer, sous Urbain VIII, tout ce qui dérogeait aux règles de la prosodie classique. On corrigea, dit Gavantus, plus de neuf cents syllabes; mais à cette occasion on dit que la prosodie n'avait gagné qu'aux dépens de la piété et de l'harmonie : *Accessit latinitas, recessit pietas.* Voir au bout du volume la Note V. *Fin.*

admirable, les principaux caractères de l'Église, sa catholicité, son antiquité, son esprit de religion, de charité et de prière.

Il est impossible, en lisant l'Office, de ne pas reconnaître dans le Bréviaire l'œuvre de l'Église catholique. Toutes les nations et tous les siècles y sont représentés, non seulement par la multitude des Saints dont on y fait mémoire, non seulement par la variété des auteurs inspirés dont les écrits s'y succèdent, de semaine en semaine, depuis Moïse jusqu'à saint Jean, mais encore par un grand nombre d'écrivains ecclésiastiques qui y apparaissent tour à tour dans le cours de l'année. Rien ne contribue davantage à donner à ce livre son caractère grandiose et monumental. Telle est aussi la première qualité qu'on est forcé de reconnaître dans l'Hymnaire. Qu'il y ait disparité de style entre les éléments dont il se compose, que chaque production porte l'empreinte de l'époque et du pays d'où elle est sortie, que la latinité du moyen âge s'y montre fort différente de celle du siècle d'Auguste, quel inconvénient y trouve-t-on? N'avons-nous pas lieu, au contraire, de nous en féliciter, d'en estimer davantage notre saint Office? Trouverait-on raisonnables les nouveaux venus d'Amérique, qui s'étonnent de voir sur notre continent des édifices religieux de date et de style si divers, qui se choquent de l'air de vétusté attaché à nos cathédrales et qui proposeraient volontiers d'abattre ce qui reste de nos monuments, de nos chapelles gothiques, de nos pèlerinages, afin de les remplacer par des constructions neuves, élégantes, commodes et à peu près uniformes, comme celles du nouveau monde?

Si, parmi nos hymnes, il s'en rencontre un certain nombre qui paraissent négligées au point de vue du style et de la prosodie, on doit remarquer que ce sont les plus anciennes, celles qui ont servi de modèles aux autres et qui s'harmonisent le mieux avec l'Écriture et les Pères. Ces hymnes ont été composées du IVe au XIe siècle. On ne parlait plus à cette époque le latin du siècle d'Auguste. La poésie de Virgile, plus encore que la prose de Cicéron, avait

dégénéré. Les oreilles des barbares étaient insensibles à la mélodie de l'hexamètre, du pentamètre et de l'asclépiade. Force fut d'innover, d'inventer un nouveau mètre, de se contenter d'une harmonie moins savante et plus populaire. C'est alors que ces hymnes furent insérées dans l'Office de l'Église. Dès ce moment, les ministres sacrés n'ont cessé de les réciter d'un bout du monde à l'autre. Or un tel avantage n'est-il pas de nature à en compenser bien d'autres, et même à faire pardonner certains défauts, s'il y a lieu? L'antiquité n'est-elle plus parmi nous un titre au respect, une marque de noblesse? et pouvons-nous être humiliés de louer Dieu dans un langage que la plupart des hérésies n'ont pas connu? N'est-ce pas pour ce motif que saint Pie V, imposant à toute l'Église le Bréviaire réformé suivant le vœu du Concile de Trente, crut devoir exempter de tout changement les ordres religieux et les diocèses qui pourraient alléguer en faveur de leurs rites une possession de plus de deux cents ans?

De cette antiquité résulte en faveur de ces hymnes un autre avantage : elles ont perdu dans l'estimation commune tout caractère personnel; elles sont passées entièrement dans le domaine de l'Église à qui elles doivent leur célébrité. Il en est bien, à la vérité, dont on sait l'origine, mais cette connaissance n'est pas une distraction pour l'esprit; parce qu'elle ne rappelle que des souvenirs de sainteté et d'édification, parce qu'on a l'assurance que les auteurs qui les ont composées chantaient les louanges de Dieu dans la simplicité de leur cœur, et que leur vertu comme leur doctrine les rendait dignes du rôle qu'ils ont rempli[1]. Qui ne voit qu'il en serait autrement si l'on savait que ces pièces de poésie sont l'ouvrage d'un latiniste moderne dont le cœur n'était pas tout à Dieu, et *qui louait les saints sans s'astreindre à les imiter?*

Ces considérations n'ont pour objet que l'extérieur de l'œuvre; mais à ces qualités, les hymnes de l'Office en joignent d'autres plus intimes : elles sont chrétiennes dans l'expression comme dans la pensée; elles élèvent l'âme; elles prient et font prier.

[1] Sane altitudo negotii non amicum desiderat sed eruditum, sed dignum cujus auctoritas potior, vita sanctior, stylus maturior et opusillustret et consonet sanctitati. S. Bern. *Epist.* CCCXCVIII, 1.

IV

Ce n'est pas aux compositions profanes, aux poésies de Pindare et d'Horace, etc., qu'il convient de composer nos hymnes sacrées. Il doit y avoir entre les unes et les autres une trop grande différence [1]. S'il est un type qu'elles ont dû prendre pour modèle, c'est dans les psaumes, dans les prières inspirées qu'il se trouve. Or, n'est-ce pas avec les psaumes précisément qu'elles ont le plus de conformité? N'est-ce pas à cette source qu'elles puisent leurs sentiments, leurs idées et leurs images? N'est-ce pas de là qu'elles tirent leurs aspirations, leurs louanges, leur grandeur sans enflure, souvent leurs expressions et leurs tournures les plus inusitées?

Les rapports qui existent entre les hymnes du Bréviaire et les chants bibliques, les psaumes en particulier, sont si frappants et si nombreux, que ceux à qui notre poésie liturgique déplaît ne sauraient goûter nos saints livres, et qu'aucun de ceux qui aiment la sainte Écriture et savent en apprécier les solides beautés ne songe à reprocher à l'Église le langage dans lequel elle offre à Dieu ses louanges et ses bénédictions [2].

[1] Fussent-elles pleines de piété et d'onction, les Hymnes faites sur ces modèles feraient dans le Bréviaire le même effet que des monuments grecs dans nos cathédrales. Par leur style, elles contrasteraient de la manière la plus choquante avec le reste de l'Office : les psaumes, les leçons, les versets, etc. — David Simonides noster, Pindarus et Alceus, Flaccus quoque, Catullus atque Serenus, Christum lyrâ personat. S. Hieron. *Epist.* LIII, 8. — Quid facit cum Psalterio Horatius, cum Evangelio Maro, cum Apostolis Cicero? *Epist.* XXII, 29.

[2] Quoi de plus simple, disait le chapitre de Lyon en 1776, que l'Oraison dominicale, dont Jésus-Christ est l'auteur? que les divines Écritures inspirées par l'Esprit-Saint? Et après ces grands modèles, quoi de plus simple que le Canon de la messe, qui remonte aux temps apostoliques? *Mémoire contre la liturgie nouvelle.* — Aussi ce P. Maffei, qui avait cru devoir demander au Pape dispense de l'Office, de peur d'altérer, en le récitant, sa belle latinité, a-t-il été trop réservé. Il aurait dû demander également dispense de la Messe et du *Pater;* à moins qu'on ne les mît, pour son usage, en beaux distiques ou en périodes cicéroniennes.

Mais il ne suffit pas d'avoir de l'instruction et du talent pour comprendre et goûter les livres saints. On rencontre à tout instant des hommes fort savants qui n'ont à leur égard qu'un respect apparent ou de convenance. Tel fut d'abord saint Augustin, même après sa conversion. Ne trouvant pas dans l'Écriture l'élégance des auteurs profanes, il ne s'y appliquait qu'avec peine; et, malgré sa pénétration, il y découvrait peu de chose [1]. Aussi différa-t-il longtemps la lecture d'Isaïe, que lui conseillait saint Ambroise [2]. Il en fut de même de saint Jérôme. Passionné pour Cicéron, Plaute et les chefs-d'œuvre des lettres latines, il ne pouvait goûter le style des prophètes; leur langage lui paraissait inculte et âpre; et comme ses yeux malades ne lui donnaient aucune lumière, il attribuait au soleil l'obscurité où il restait plongé [3]. Mais les préventions de l'un et de l'autre se dissipèrent enfin. L'Esprit de Dieu ayant remplacé en eux l'esprit du monde, ces saints Docteurs cessèrent d'estimer les frivolités qui les avaient séduits, et dès lors sa parole devint l'objet de leur admiration et de leur amour. Ils s'étonnèrent d'y découvrir tant de beautés et de n'y plus rien voir des défauts qui les rebutaient.

« L'étude des divines Écritures, dit saint Jérôme à l'évêque de Nole, son ami, c'est le paradis sur la terre [4]. » « En vérité, écrivait Augustin, devenu le Docteur d'Hippone, je n'ai pas de plus grand bonheur que de les méditer; je n'aspire pas à de plus douces joies [5]. On demande si le style de ces livres répond à leur doctrine? Pour ce

[1] Non enim sicut modo loquor ita sensi, cùm attendi ad illam Scripturam, sed visa est mihi indigna quam Tullianæ dignitati compararem. Tumor enim meus refugiebat modum ejus et acies mea non penetrabat interiora ejus. S. Aug. *Conf.* III, v.

[2] S. Aug. *Conf.* IX, v. Cf. *Serm.* LI, 6.

[3] Si quando prophetas legere cepissem, sermo horrebat incultus, quia lumen cæcis oculis non videbam. S. Hieron. *Apol. adv. Ruff.*

[4] S. Hieron. *Epist. ad Paulin.* LIII, etc.

[5] Sint castæ deliciæ meæ Scripturæ tuæ. S. Aug. *Conf.* XI, II. — Neque enim novimus alios libros ita destruentes superbiam... Non novi, Domine, non novi alia tam casta eloquia, quæ mihi sic persuaderent confessionem et tenerent cervicem meum jugo tuo et invitarent colere te gratis. *Ibid.*, XIII, XV.

qui me regarde, je n'éprouve aucune hésitation. Tout ce que j'en comprends me semble parfait, non seulement pour le fond, mais encore pour la forme; et quiconque aura l'intelligence des choses dont ils traitent, reconnaîtra que ces écrivains ont donné à leurs idées l'expression qui convient. Il est un langage qui sied au jeune âge, un autre qui sied à la vieillesse; et le discours perd tout son mérite dès qu'il cesse d'être en rapport avec les qualités des personnes. De même il y a un langage qui convient à des hommes divins, revêtus d'une mission céleste. C'est celui que nos auteurs ont tenu. Nul autre ne leur convient, comme il ne convient pas à d'autres. Il répond à leur grandeur; et plus il semble s'abaisser, plus il s'élève, non par une vaine enflure, mais par les qualités les plus imposantes et les plus solides [1]. »

Ce que saint Augustin dit ici des Ecritures s'applique admirablement au saint Office. On ne peut nier qu'il ne soit aussi, comme elles, un sujet de contradiction. Tant qu'on a l'esprit mondain et frivole, tant qu'on n'estime que les formes extérieures, qu'on ne cherche qu'à orner sa mémoire ou à se former le goût, qu'on met l'élégance au-dessus de la solidité, qu'on préfère à tout les agréments et la délicatesse du style, on n'y est content de rien, car on ne trouve nulle part ce que l'on cherche. Pour être satisfait, il faut changer de sentiments et de vues, concevoir une haute idée de Dieu et des choses divines, mépriser les frivolités profanes, prendre pour règle de son estime et de ses jugements l'estime et le jugement de Dieu même, tourner tous ses désirs et toute son admiration vers la pratique des vraies vertus, l'humilité, la componction, la charité, enfin aspirer au ciel, à la sainteté,

[1] *De Doct. Christ.*, IV, VI, VII. Permitte Christo linguam suam : linguam suam permitte Paulo. Utraque enim calamus est scribæ velociter scribentis, non ad singula verba et apices elaborantis. MELCH. CANUS, *De locis theol.*, II, 15. Il en est du langage comme du vêtement : il faut qu'il s'accorde avec le caractère de la personne. Un prophète serait ridicule s'il se parait comme un courtisan ou s'il affectait la propreté d'un homme du monde. Saint Paul voulait de la simplicité dans tous les chrétiens, même dans la parure des femmes : *Non in tortis crinibus.* I TIM. II, 6. « Il faut aussi que l'extérieur de l'Église annonce son caractère. » DE MAISTRE, *du Pape*, I, XX. Cf. BOSSUET, *Panég. de S. Paul*, part. I.

et voir dans la prière le grand moyen d'arriver à ce but. Alors les choses prendront un autre aspect. Regardant l'Office du vrai point de vue, on cessera d'y trouver les défauts qu'on croyait y voir, et l'on sera forcé d'admirer une perfection qu'on ne soupçonnait pas. Dans les Hymnes comme dans les psaumes, on reconnaîtra le langage d'une âme chrétienne, l'accent céleste de la piété, l'expression digne et simple des sentiments les plus élevés et les plus purs. On saura gré aux auteurs de les avoir écrites dans un langage populaire, plutôt mesuré que scandé, pour le commun des fidèles plutôt que pour la classe privilégiée des littérateurs et des savants [1]. On sera ravi de ne saisir nulle part le moindre vestige d'amour-propre, rien qui sente la recherche et l'affectation, qui fasse paraître l'homme à la place de Dieu. Sous chaque terme, si simple qu'il soit, on découvrira des merveilles : *Quæcumque sunt vera, quæcumque pudica, quæcumque sancta, quæcumque amabilia* [2]. Alors ce qu'on avait pris pour une imperfection, semblera un mérite et deviendra une jouissance. On appréciera peu à peu ce latin liturgique, qui n'est plus celui de Cicéron et d'Horace, mais qui s'est moins altéré que transfiguré à la lumière de la foi, sous l'action du christianisme [3]. On finira par goûter ce langage nouveau, inculte et agreste si l'on veut, mais touchant dans sa simplicité, sublime dans sa rudesse, riche dans son apparente pauvreté; qui a pris sa source, comme l'Église, au

[1] S. Augustin, voulant composer un psaume pour le faire apprendre et chanter au peuple, dit qu'il n'a pas cru devoir s'astreindre aux règles de la versification : « Non aliquo carminis genere id fieri volui, ideo ne me necessitas metrica ad aliqua verba vulgo minus usitata compelleret. » *Retract.* I, xx.

[2] Philip. iv, 8.

[3] La version italique, faite littéralement sur les Septante dès la fin du Ier siècle, exerça de bonne heure une profonde influence sur le langage des chrétiens de Rome et des provinces. L'étude continuelle de cette version et les citations fréquentes qu'on en faisait, accoutumèrent aux tournures et aux expressions bibliques. Elles firent passer en usage des images, des symboles, des tournures jusqu'alors inconnus. Bientôt le renouvellement du langage attesta la nouveauté des idées. — Voir Ozanam, *la Civilisation chrétienne au* Ve *siècle*, XVe leçon. *Comment la langue latine devint chrétienne.* L. Gautier, *Adam de S.-Victor*, et *De la Poésie chrétienne au moyen âge.*

sein du peuple de Dieu, et où brille toujours quelque reflet des livres inspirés. On aimera cette poésie primitive, franche dans son allure comme la poésie hébraïque, ces strophes courtes et détachées comme les versets des psaumes, ces vers mal scandés, qui cherchent dans la cadence, le nombre régulier des syllabes et la rime, un supplément au mètre; ces négligences même, ces locutions étranges, ces archaïsmes qui attestent à la fois l'antiquité de l'œuvre et l'esprit des auteurs, plus préoccupés de la gloire de Dieu que des règles de l'art. Sans mépriser les productions du génie, on se félicitera de pouvoir prier Dieu avec les paroles des saints, *per os sanctorum*[1]. Ces termes durs, mais pieux, ces accents rudes, mais simples et vrais, ces chants austères des premiers âges que tant de siècles ont répétés, sur lesquels tant de générations sacerdotales ont laissé l'empreinte de leur foi, deviendront doux aux lèvres comme au cœur. On les trouvera pleins de charme et d'inspiration aussi bien que de souvenirs. Je n'en veux pour garant que l'expérience des plus saints prêtres, et ce sentiment universel qui fait préférer, pour prier, un pauvre autel dans la grotte de Bethléhem ou sous la voûte des catacombes, aux plus vastes basiliques, fussent-elles ornées de toutes les merveilles du goût et de tous les chefs-d'œuvre de l'art.

V

Un ecclésiastique qu'on ne soupçonnera pas de faiblesse pour la liturgie romaine, écrivait au plus célèbre des hymnographes modernes : « Vous faites fumer l'encens : mais c'est un feu étranger qui brûle dans l'encensoir. La vanité fait en vous ce que la charité devrait faire[2]. » Il ne vient pas d'idée semblable en lisant les anciennes hymnes : rien là qui annonce la prétention ou la vanité; rien qui dénote le versificateur de profession, l'émule de Pindare

[1] Luc. 1, 70.
[2] Lettre de Letourneux à Santeul.

ou d'Horace. C'est l'accent d'un homme de Dieu, nourri de sa parole et respirant sa gloire; c'est la parole du prêtre, habitué à exhorter ses frères et à servir d'organe aux fidèles; c'est le langage d'une âme, ouverte à l'Esprit-Saint, qui ne s'amuse pas à limer son style, mais qui s'épanche en pieuses pensées et en touchantes affections [1]. Pour être mesuré, son langage ne laisse pas d'être simple, populaire, onctueux. Il a des obscurités, mais ce n'est guère que pour les profanes. Le chrétien instruit, qui connaît sa religion, qui a étudié les livres saints, qui s'est rendu familières ses expressions, ses images et ses tournures, y trouvera, non seulement des idées nettes et justes, mais encore une élévation de vues, une abondance de pensées, une pureté de sentiments admirables.

En effet, la piété et l'humilité sont loin d'exclure les grandes pensées et les beaux sentiments; et, sous ce rapport, nos hymnes n'ont à redouter aucune comparaison.

Qu'on prenne au hasard une hymne de saint Ambroise, de Prudence, de Fortunat, qu'on l'étudie dans un des beaux commentaires que nous en avons, et qu'on la compare avec les pièces les mieux réussies de nos derniers poètes, on verra quelle différence! De ce côté on aura, nous le voulons bien, l'élégance, la facilité, l'éclat; mais aussi la froideur et le vide. D'autre part, des négligences, des mots durs et choquants : mais quelle profondeur! quelle plénitude! et quelle portée! Chaque mot est une allusion, retrace une image, ouvre un horizon; les sens abondent, se multiplient, se superposent, comme dans l'Écriture; l'esprit trouve, en les lisant, non seulement de quoi occuper sa pensée, mais de quoi choisir et varier sa nourriture et ses délices [2].

[1] Que de fois le fidèle qui prie ne se surprend-il pas répétant l'*Ave, maris stella,* ou le *Veni, creator!* Qui donc, en dehors de la récitation officielle, s'est servi dans la prière des hymnes de Santeul et de Coffin ? Cette observation est décisive. P. Mortrouzier.

[2] Sur l'antiquité, la mesure et le mérite des hymnes du Bréviaire, voir en première ligne l'Introduction à l'ouvrage de M. l'abbé Pimont : *Les Hymnes du Bréviaire romain*, in-8°, 1874. Nous n'aurions pas indiqué d'autres commentaires, si ce beau travail s'étendait à tout l'Hymnaire.

CHAPITRE VI

Antiennes, Capitules, Répons.

1° Il y aurait une étude intéressante à faire sur ce sujet. Quoique les Capitules, les Antiennes et les Répons ne tiennent pas dans l'Office une place considérable, ils y remplissent un rôle important. Les Antiennes sont peut-être ce qui contribue le plus à lui donner son caractère, à l'approprier au temps où l'on se trouve, à l'adapter au mystère ou au saint dont on fait la fête.

La première condition pour bien entendre ces Antiennes, c'est d'en connaître la source et de savoir de quel livre elles sont tirées. Elles n'ont pas toutes la même origine : les unes sont empruntées aux livres saints, au moins quant au sens; les autres sont tirées des écrits des Pères, des Actes des martyrs, des Vies des Saints, ou de discours prononcés en leur honneur.

2° Celles du temps sont presque toujours prises de l'Écriture, souvent des Leçons mêmes qu'on récite ou des livres d'où ces leçons sont tirées. Elles en relèvent les principaux passages, et en montrent le rapport avec la saison liturgique. Il faudrait les étudier à ce double point de vue, voir le sens qu'elles ont dans le texte sacré et celui que l'Église leur attribue dans l'Office. Nous n'en citerons que deux comme exemple : l'une qui ouvre le temps de l'Avent : *Ecce venit de longinquo et claritas ejus replet orbem terrarum*[1] ;

[1] Isaï. xxx, 27. Pour l'Avent, toutes les Antiennes méritent d'être étudiées, particulièrement celles de l'Octave avant Noël, et surtout les *grandes* Antiennes de Magnificat : *ô Sapientia*, etc. C'est comme le résumé du livre d'Isaie. D. Guéranger, *Ann. liturg.*, 17 Déc.

l'autre qui termine l'Office au premier dimanche de Carême : *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis. Exhibeamus nos tanquam Dei ministros in multâ patientiâ, in jejuniis, in vigiliis, et in caritate non fictâ*[1].

La même remarque s'applique aux Capitules, qui sont toujours pris de l'Écriture sainte.

3° Aux fêtes de Notre-Seigneur, les Antiennes sont presque toujours tirées du Nouveau Testament. Celles qu'on dit à Laudes et à Vêpres tracent d'ordinaire un tableau du mystère qu'on célèbre; quelquefois elles forment une sorte de drame où les personnages les plus augustes, le Père éternel, le Verbe divin, les Anges, les saints du ciel ou de la terre font tour à tour entendre leur voix.

S'il fallait indiquer ici les plus remarquables, nous aurions peine à faire un choix, tant nous trouvons partout de foi, de religion, de simplicité, de poésie magnifique et touchante. Lisez les Antiennes de Noël, de l'Épiphanie, de la Résurrection, de l'Ascension, de la Pentecôte, de la Transfiguration : ne semble-t-il pas qu'elles ont été toutes écrites à la vue du mystère, ou recueillies des lèvres de ceux qui venaient d'en être les témoins? En les récitant, on croit être soi-même sur les lieux, au pied de la crèche, devant la pierre du sépulcre, sur le mont des Oliviers, ou parmi les Apôtres, animés de l'Esprit de Dieu. Il y a telle d'entre elles que des Saints n'ont pu prononcer sans un ravissement d'admiration et d'amour[2].

4° L'Office des Saints est commun ou propre. S'il est commun, les Antiennes n'ont pour but que de faire ressortir dans celui qu'on honore sa qualité particulière d'Apôtre, de Martyr, de Confesseur, de Vierge; mais on doit les étudier avec d'autant plus d'attention qu'elles se représentent plus souvent. Il faut savoir discerner les paroles divines des paroles humaines, le sens textuel du sens dérivé ou accommodatice. Sans cela, une foule d'idées accessoires, d'allusions, d'insinuations, échappent à l'es-

[1] II Cor. VI, 2, 5, 6.

[2] Voir p. 2, tit. III, ch. I. S. Thomas de Villeneuve.

prit, et le passage perd de sa signification, de sa convenance et de sa beauté.

Prenons pour exemple les Antiennes des Confesseurs pontifes et celles des Vierges, à Laudes et à Vêpres.

Les premières, lues simplement dans l'Office ou à l'épître de la messe *Statuit*, pourraient laisser de l'obscurité dans l'esprit, ne lui rappeler que l'objet de la fête, et l'aider seulement à y rapporter les psaumes; mais si l'on remonte à la source et qu'on les rapproche l'une de l'autre, on verra qu'elles forment un magnifique tableau de la sainteté sacerdotale, et l'on saisira la pensée de l'Eglise, qu'un Pontife doit réunir en sa personne toutes les vertus des saints les plus parfaits.

L'Antienne *Ecce sacerdos* est le commencement du Capitule. Les premiers mots : *in diebus suis placuit Deo,* empruntés à l'éloge d'Hénoch, joints aux derniers, *in tempore iracundiæ factus est reconciliatio,* tirés de celui de Noé, témoignent que le sacerdoce de la Loi nouvelle exige de ceux qui en sont revêtus l'innocence du premier de ces patriarches avec la foi et la constance du second. Les deux parties réunies font entendre qu'un prêtre doit approcher par sa pureté des Esprits du ciel, et être par sa fermeté le soutien de la religion contre les débordements du vice.

Les suivantes : *Non est inventus... Ideo...,* tirées de l'éloge d'Abraham, nous enseignent que la docilité d'un ministre du Seigneur ne devrait pas être inférieure à celle de ce patriarche, sans égal sur la terre. Elle insinue que si nous prenons comme lui les intérêts de Dieu, Dieu aura soin des nôtres, et qu'en récompense de notre générosité, il bénira nos efforts, et accroîtra, par notre ministère, le nombre de ses enfants [1]. Si simples qu'elles soient, ces réflexions ne laisseront pas de toucher le cœur et d'animer la piété.

On aurait tort de croire que l'Église applique proprement ces paroles au saint du jour. On les dit également quand on honore plusieurs Pontifes à la fois. C'est donc un simple rapprochement, un parallèle qu'elle a intention de faire.

[1] Cf. Eccli. XLIV, 15, 17, 20, LI, 1. Cf. Guyet. *Heorologia,* III, XIII, 7. S. François de Sales, *Amour de Dieu,* II, 7.

Il en est des Antiennes des Vierges comme de celles des Pontifes. Plusieurs étonneraient, et l'on pourrait les entendre mal si l'on ignorait le sens qu'elles ont dans le livre inspiré: *Nigra sum... Revertere... Trahe me... Dum esset Rex... Specie tua... Læva ejus...* Mais quand on sait que ce sont des extraits du cantique de Salomon ou du psaume XLIV, que dans l'un comme dans l'autre, l'Esprit-Saint célèbre l'union personnelle du Verbe avec notre nature par son Incarnation, et avec l'Église par sa grâce, quand on considère que cette Eglise est pour le Sauveur ce qu'Ève était pour Adam, non seulement son image, un autre lui-même, animé de son esprit et vivant de sa vie, mais encore son épouse, l'aide dont il a besoin pour donner à Dieu des enfants sur la terre, on n'a pas de peine à saisir le sens pur et élevé de toutes ces paroles. Et l'on comprend aisément que comme elles conviennent à l'Eglise entière ou à la société des âmes qui la composent, elles s'appliquent aussi à chacune d'elles, à proportion de sa sainteté, le même esprit qui anime et sanctifie le corps ne pouvant manquer d'animer et de sanctifier les membres.

Si l'Office du saint est propre, comme aux fêtes de saint Joseph, de saint Jean-Baptiste, de saint André, de saint Clément, de saint Martin, de saint Laurent, de saint Pierre et saint Paul, de sainte Agnès, de sainte Agathe, de sainte Luce, de sainte Cécile, les Antiennes et les Répons rappellent les principaux traits des actes ou de l'histoire de ce saint.

Ces morceaux n'offrent pas moins d'attraits que ceux qui sont tirés des livres inspirés. Sans être littérateur ni artiste, le théologien Collet admire sans réserve les Antiennes de saint Martin, empruntées presque toutes à Sulpice Sévère, contemporain du thaumaturge. « Quelle force dans les pensées, dit-il, et quelle énergie dans les sentiments! Il n'en est pas une qui ne puisse fournir de quoi méditer utilement pendant une année[1] ! » Le cardinal Wiseman ne témoigne pas moins d'estime de celles de sainte Agnès, ni Dom Guéranger de celles de sainte Cécile[2].

[1] *Traité de l'Office divin.* — [2] *Fabiola* et *Hist. de sainte Cécile.*

5° Les Antiennes de l'Office de la sainte Vierge diffèrent peu de celles du Commun des Vierges, sauf à Laudes et à Vêpres, où elles sont propres dans les principales fêtes, l'Immaculée Conception, la Nativité, l'Annonciation, la Visitation. Celles qui se disent aux premières Vêpres de la Purification sont les mêmes qu'au jour de la Circoncision. Elles paraissent remonter jusqu'à l'origine du nestorianisme, et montrent quelle idée on avait dès lors de la maternité de Marie et de sa parfaite pureté. Rien de plus magnifique ou qui fasse surgir dans l'esprit de plus hautes idées que les images et les expressions figurées par lesquelles est partout désignée cette auguste créature : *Stella ex Jacob..., Flos de radice Jesse.., Rubum incombustum*[1], etc.

6° Parmi ces Antiennes, il en est un bon nombre qui respirent un saint enthousiasme et qui ont un accent lyrique très prononcé. Outre celles de l'Avent, qui tirent ce caractère du livre d'Isaïe d'où elles sont extraites, on en voit des exemples pris dans tous les genres d'offices : *Quem vidistis pastores, dicite, annuntiate nobis ; in terris quis apparuit*[2]*?— Lapides torrentis ipsi dulces fuerunt : ipsum sequuntur omnes animæ justæ*[3].— *Stephanus vidit cœlos apertos ; vidit et introivit : beatus homo cui cœli patebunt*[4]. — *Sub throno Dei omnes sancti clamant : Vindica sanguinem nostrum, Deus noster*[5]. — *Venit lumen tuum, Jerusalem, et gloria Domini super te orta est*[6].—*Elisabeth Zachariæ magnum virum genuit Joannem Baptistam, præcursorem Domini*[7]. — *Adhæsit anima mea post te, quia caro mea igne cremata est pro te*[8]. — *Columna es immobilis, Lucia, sponsa Christi, quia omnis plebs te exspectat ut accipias coronam vitæ*[9]. — *Cujus pulchritudinem sol et luna mirantur, ipsi soli servo fidem*[10].— *Ipsi soli servo fidem ; ipsi me tota devotione committo*[11]. — *Cæcilia Domino decantabat : Fiat cor meum immaculatum, ut non confundar*[12], etc. Il est bon d'étudier d'avance ces Antiennes et de s'en pénétrer à loisir. Quand on les récite avec intelligence, elles réveillent l'esprit et donnent à l'âme un nouvel élan.

[1] In Fest. Purific. — [2] In Nativ. Dom. — [3] 26 Decemb. — [4] *Ibid.* — [5] 28 Decemb. — [6] In fest. Epiph. — [7] 24 Jun. — [8] 10 Aug. — [9] 13 Decemb.— [10] 21 Jan. — [11] *Ibid.* — [12] 23 Novemb.

Le même accent domine dans tout l'office des Apôtres et des Martyrs, au temps pascal.

7° Il y aurait à faire aussi beaucoup d'observations pratiques sur les rapports des Antiennes avec les Psaumes qu'elles précèdent, et avec les Capitules qui les suivent.

On remarquera que la quatrième Antienne des Laudes et des Vêpres, celle qui annonce le cantique *Benedicite,* et le psaume *Laudate pueri,* est presque toujours une exhortation à louer le Seigneur : *Sacerdotes Dei..., Spiritus et animæ justorum..., Martyres Domini, Dominum benedicite in æternum.* Au moins rappelle-t-elle l'idée du ciel et excite-t-elle à s'unir aux cantiques des Saints : *Beati pacifici... Beatus ille servus... Veni, electa mea...* Souvent elle se termine par l'*Alleluia,* le chant des saints du ciel, auquel l'Église prélude au jour de ses triomphes. La cinquième antienne, qui annonce le *Laudate Dominum de cœlis,* exprime aussi pour l'ordinaire un sentiment analogue. Les Capitules des Petites Heures, quoique tirés de l'Épître du jour, se lient trop heureusement dans beaucoup d'Offices avec les Antiennes qui les précèdent, pour que ce rapport soit tout à fait fortuit. Souvent il semble qu'on les a rapprochés pour exprimer une même idée. Ainsi à l'Office des Confesseurs Pontifes, à None : *Serve bone, intra in gaudium Domini tui; Fungi sacerdotio*[1], etc., exprime parfaitement la glorieuse vocation du Pontife sur la terre et dans le Ciel. Quelquefois le Capitule n'est que le développement de l'Antienne. Par exemple, à Sexte du même Office, l'antienne *Ideo...* n'exprime qu'à moitié cette idée que la dignité du saint a été la récompense de sa vertu; le Capitule l'énonce tout à fait et l'inculque avec force : *Non est inventus, ideo*[2]... Pour l'ordinaire, le rapport est moins frappant, mais il reste visible. Ainsi, dans l'Office des Apôtres, à None : *In patientiâ vestrâ...* Capitule : *Ibant Apostoli gaudentes;* dans l'Office des Vierges et des saintes Femmes, Antienne : *Ista est speciosa...* Capitule : *O quam pulchra est!* Ou bien :

[1] Id est ad fungendum officio laudandi Deum. Hugo Card.
[2] Cf. Saint François de Sales, *Amour de Dieu,* II, 7.

Multæ filiæ congregaverunt divitias... Fallax gratia... Dans celui des Martyrs, même accord à toutes les Heures.

8° On serait heureux d'avoir sous la main un commentaire détaillé du Bréviaire où l'on trouvât cette étude faite et toutes ces indications réunies. S'il n'en existe pas qui réponde à ce désir, c'est à chaque ecclésiastique d'en composer un pour son usage particulier, selon ses moyens et ses loisirs [1], en commençant par le Commun, et en s'attachant de préférence à ce qui revient le plus souvent [2].

Personne ne contestera l'utilité de ce travail. Personne non plus n'y verra une obligation rigoureuse. Nous nous bornons donc à proposer ce que peuvent inspirer l'importance du saint Office, l'honneur de Dieu et l'intérêt de notre âme. Cependant, après les moments consacrés à l'accomplissement des devoirs essentiels, nous n'en voyons guère de mieux employés que ceux qu'on passerait à s'instruire sur l'Office divin et à s'en bien acquitter : car, que peut-on faire de mieux que de louer Dieu au nom de l'Eglise et dans l'esprit de Notre-Seigneur ? Quoi de plus important que de remplir saintement une fonction si sainte [3] ? D'ailleurs il nous semble qu'un ecclésias-

[1] C'est le parti le plus pénible, mais aussi le plus fructueux : *Labores manuum tuarum quia manducabis, beatus es et benè tibi erit.* Ps. CXXVIII, 2. — On pourrait consulter MART. SEBALDUS, *Novum Romanum Breviarium, in quo Psalterium una cum Hymnis paraphrasibus succinctissimis distincto caractere insertis est adornatum;* Moguntiæ, 1622. — TH. DECLO, *Dichiarazioni di tutto ciò' chè vi ha o difficile di intendersi o interessante in ogni parte del' Breviario;* Anconæ, 3 vol. in-4°; 1771, 1772. — Nous avons vu aussi, à la Bibliothèque de Chaumont (Haute-Marne), un manuscrit intitulé : *Expositio seu Postillæ super Horas,* à J. LHULLIER. Ce commentaire très succinct, consistant en véritables apostilles ou notes à la marge, ne va pas au delà du Ps. *Confitemini,* de prime. L'auteur paraît être un ancien évêque de Meaux, confesseur de Louis XI, et docteur de l'Université. Nous trouvons également cité parmi les manuscrits un autre ouvrage du même genre : *Psalterium, Hymni et Cantica cum glossis,* provenant de l'abbaye de Jumièges, XIIIe siècle. Biblioth. de Rouen. n. 347.

[2] Le Commun des saints, auquel on recourt presque chaque jour, est précisément la partie du Bréviaire la moins commentée. Cela vient de ce qu'au moyen âge il y avait très peu de fêtes de saints. — *Voir à la fin la note VII.*

[3] Utinam hæc saperent et intelligerent plurimi de clero, qui sui statûs prorsus immemores, alienis totl studiis, proprla negligunt, suum pessumdant Officium, et in divinorum legibus quas ex munere scire manent adstricti, rudes penitùs inveuiri non erubescunt! CAVALLERIUS, *Commentaria in authentica Sacræ Congregationis Rituum decreta;* Romæ, 1757. — Ut di-

tique pourrait mettre en pratique la plupart des avis que nous avons donnés, sans rien ajouter à son travail et à ses exercices ordinaires. Puisqu'il se fait une règle de lire et de méditer chaque matin la parole de Dieu, qui l'empêche de commencer par étudier dans l'Office les fragments que l'Eglise lui en fait réciter? Ne sont-ce pas les morceaux les plus intéressants, les plus utiles à connaître? Qui s'oppose même à ce qu'il prenne pour sujet de ses méditations les plus belles prières du Bréviaire, celles du Commun des saints, par exemple? Voilà le moyen d'étudier et d'approfondir en peu de temps la partie inspirée de l'Office. Et pourquoi n'appliquerait-on pas la même méthode à la partie traditionnelle ou d'origine ecclésiastique, aux homélies, aux légendes? Pourquoi n'en ferait-on pas quelquefois sa lecture spirituelle? N'est-ce pas pour nous instruire et nous édifier que l'Eglise a fait ce recueil, et pense-t-on qu'elle n'ait pas su choisir ce qui convient aux besoins de ses ministres? Qu'on en fasse donc l'essai, et l'on verra qu'au lieu de perdre un temps précieux, on aura trouvé, dans l'étude de l'Office, le secret de rendre utile et fructueux celui qu'on emploie à le réciter. Les prières, mieux comprises, se feront avec plus d'attention et plus de goût. En même temps qu'on s'enrichira de mérites, on acquerra une foule de connaissances aussi agréables que salutaires. Les plus beaux passages de l'Ecriture, les maximes des Pères, les traits frappants de l'histoire de l'Eglise et de la Vie des saints se graveront dans la mémoire et pénétreront l'âme. Ainsi, tandis que l'étude de l'Office disposera à prier, la prière entretiendra les connaissances acquises par l'étude, et l'esprit et le cœur tireront de cette pratique un égal profit[1].

On pourra avec la même facilité acquérir quelques notions générales sur la composition de l'Office, objet principal de la science liturgique.

vinas laudes Sion non tantùm ore murmurent, sed et corde persolvant, nunquam a manibus eorum sacra Biblia deponatur. Nam ut quæ legunt et canunt, discant intelligere, tota vita vix suffecerit, si tamen quid est in litteris sacris quod totum humanus intellectus assequi possit, aliis subindè divitiarum fonticulis ex eodem fonte semper scaturientibus. Conc. Colon., 1536, p. II, v.

[1] *Voir à la fin du volume la Note VII.*

CHAPITRE VII

Du plan et de la structure du saint Office.

Ce n'est pas tout d'avoir étudié isolément les diverses parties du Bréviaire et de comprendre chacun des passages qui sont entrés dans sa rédaction. Cette rédaction même est l'exécution d'un plan et le fruit d'une idée. Les éléments de l'Office n'ont pas été réunis au hasard : on les a disposés d'après certains principes, coordonnés dans un certain but, assortis selon certains desseins. C'est ce qui en fait une œuvre d'intelligence, et ce qui donne lieu aux études liturgiques. Tant qu'on ne possède pas ces principes, tant qu'on n'a pas saisi ce dessein, tant qu'on reste étranger à ce plan, on peut connaître les détails de l'Office, mais l'Office lui-même, on ne le connaît pas; de même qu'on ne saurait avoir la connaissance de l'homme physique, la science de son organisation, tant qu'on se borne à étudier chaque membre en particulier, sans considérer les rapports des membres entre eux et le rôle que chacun joue dans l'économie du corps humain [1].

[1] A la première vue, cette succession, cette sorte de mélange de Psaumes, d'Antiennes, de Versets, de Bénédictions, etc., paraît bizarre et inexplicable. Néanmoins tout cela est fondé sur des raisons intrinsèques, dans lesquelles se reflètent admirablement l'esprit et la sagesse de l'Église catholique. Un observateur sérieux et impartial reconnaîtra que cet Office forme un tout parfaitement ordonné et solidement motivé jusque dans ses moindres détails. Plus on l'étudiera, plus on en concevra d'estime. ALLIOLI, *Motifs intrinsèques des Heures canoniales.*

Où trouver cette science de rapport, cette vue d'ensemble à laquelle les études précédentes ne peuvent que préparer? On la trouve, à un degré très élevé, dans les grands liturgistes, qui ont apporté à leur travail l'esprit de foi et de piété que le sujet réclame[1]. On la trouve en particulier dans leurs ouvrages les plus anciens, dans ces monuments de savoir et de religion, composés à une époque où l'on avait, bien plus qu'aujourd'hui, l'intelligence et l'amour du culte divin; où l'on regardait l'Office comme la digne expression des sentiments de Notre-Seigneur en son Église; où l'on était convaincu que, dans une œuvre si sainte, tout doit être réglé par les principes les plus sages et les vues les plus sublimes; où l'on croyait ne pouvoir mieux employer sa vie qu'à découvrir ces principes, à exposer ces vues, à faire comprendre et apprécier cette œuvre. Qui a mieux entendu les symboles de la langue sacrée, qui en a plus pénétré les mystères, qui en peut parler avec plus d'autorité que ces savants et pieux docteurs, dont la vie s'est passée loin des distractions du monde, dans le silence des cloîtres ou des basiliques, appliquée tout entière à la méditation des idées chrétiennes et à la célébration du culte divin[2]?

Est-ce à dire que la science liturgique fût dès lors parfaite, que les ouvrages de cette époque ne laissent rien à désirer? Non, sans doute; l'éclat de leur mérite n'exclut pas toute tache. Négligeant trop la forme dans leurs écrits,

[1] Voir les *Tables de la Patrologie latine*, t. I, p. 958; *Opera Patrum liturgica usque ad Inn. III* (1215); ZACCARIA, *Bibliotheca ritualis*, t. II; et *Appendix*, t. III; ROSKOVANY, *Cœlibatus et Breviarium*, t. V : *Monumenta et litteratura*. — Les ouvrages liturgiques les plus anciens ont été réunis et publiés plusieurs fois en un seul volume in-fol., sous ce titre : *De divinis Ecclesiæ Officiis ac ministeriis varii vetustorum Patrum ac scriptorum libri, videlicet B. Isidori, Alcuini, Amalarii, Rabani Mauri, Walafridi Strabonis, B. Yvonis, Radulphi de Rivo, a M. Historpio repurgati.*

[2] On peut leur appliquer le mot d'Isaïe : *Prudentes eloquii mystici.* III, 3. Suivant S. Grégoire le Grand, la parole de Dieu est comme la lampe du sanctuaire; la lettre en est le vase, le sens spirituel en est la flamme. L'amour des choses saintes, qui est dans le cœur du prêtre qui médite cette divine parole, est l'huile qui lui donne son éclat et sa chaleur. *In* I REG. I, 4,

ils s'exposent à rebuter par la sécheresse ou par la diffusion. On peut trouver qu'ils exagèrent la portée de leurs principes. Ils donnent parfois leurs imaginations pour des réalités et leurs conjectures pour des démonstrations. En outre, ils se placent toujours à un point de vue qui ne peut plus être le nôtre. Pour expliquer le saint Office, ils commencent par le décrire tel qu'il se montre à eux dans les églises des monastères ou dans les cathédrales, avec l'appareil des cérémonies, la variété des personnages, la solennité du chant et les diverses évolutions du chœur. La lecture de ces auteurs ne dispense donc pas de réfléchir et de discerner[1].

Mais à côté de ces défauts, dont les premiers d'entre eux, Amalaire de Metz[2], Rupert de Duitz[3], et même Durand de Mende[4], le plus excellent de tous, ne sont pas exempts, on ne peut s'empêcher de reconnaître des qualités capitales qu'on chercherait vainement ailleurs : la vraie méthode qui convient au sujet, une connaissance approfondie de la religion, de l'Écriture et des Pères, une intel-

[1] Il conviendrait d'ailleurs de s'initier à l'intelligence de ces ouvrages par la lecture de quelque livre plus élémentaire composé sous leur inspiration; par exemple : *Exposition littérale et mystique des rubriques du Bréviaire, faite pour l'usage des séminaires,* par Raymond Bonal, in-12, Lyon, 1679; *Les Raisons de l'Office et des cérémonies,* par Claude Villette, in-4°, 1611 ; *Le Manuel du Bréviaire romain, où sont exposées clairement et méthodiquement les raisons historiques et mystiques des Heures canoniales,* par De Peyronnet; 4 in-12, 1667. Le premier de ces ouvrages est fort élémentaire, mais précis, solide et pieux; le second abonde en aperçus, mais souvent personnels et arbitraires; le troisième a des longueurs, mais il est clair, judicieux, et fondé en autorités. Nous joindrons à ces auteurs M. Olier, dont les écrits, *le Catéchisme chrétien pour la vie intérieure,* en particulier, sont très propres à faire entrer dans l'esprit des mystères de Notre-Seigneur, par conséquent des fêtes de l'Église et de son Office.

[2] *De divinis Officiis, lib. IV;* composé en 820 et dédié à Louis le Débonnaire, qui avait ouvert à l'auteur sa bibliothèque.

[3] *De divinis Officiis, lib. XCIII;* 1135. L'auteur parcourt tous les Offices de l'année, et s'étend sur les Leçons et les Oraisons.

[4] Son *Rationale divinorum Officiorum* (1286) est comme la somme ou le code complet de la liturgie catholique. On a dit de cet ouvrage : *Cæteri utiles, iste necessarius.* Au jugement de Dom Guéranger, c'est *le dernier mot du moyen âge sur la mystique du culte divin.* Ce fut le premier livre imprimé avec des caractères métalliques. On en trouve un grand nombre d'éditions.

ligence parfaite des principes et des procédés liturgiques, un sentiment délicat des choses de la foi et de la piété, enfin des vues élevées et fécondes, qui éclairent et qui vivifient tout à la fois, qui inspirent la vénération pour l'Église et pour son culte, qui surnaturalisent jusqu'aux moindres pratiques et qui découvrent des instructions sublimes là où l'on n'eût aperçu souvent que des observances arbitraires et sans portée [1].

Initié par de tels maîtres, éclairé par ses méditations, l'esprit s'ouvre à l'intelligence des mystères liturgiques. Peu à peu les voiles se lèvent, les idées se dégagent. On commence à concevoir le plan du saint Office; on en perçoit l'harmonie; on en saisit l'unité. Le sentiment confus qu'on en avait d'abord se précise et se développe. Bientôt tout prend un nouvel aspect : les fêtes, les cérémonies, les prières paraissent remplies de significations admirables. Mille emblèmes divins se dévoilent à l'âme, et les explications qu'on trouvait les plus étranges frappent par leur justesse. On n'a encore que des ombres, mais ces ombres parlent et révèlent des choses sublimes. Il semble qu'on ait acquis un nouveau sens, ou qu'on entende un nouveau langage. On s'étonne d'avoir pu si longtemps rester sourd à ce concert et ne rien apercevoir dans ce tableau; et, comme saint Augustin parlant des Écritures, on compare l'état où l'on a vécu jusque-là, à celui d'un enfant, ou d'un homme sans étude, qui dans le manuscrit d'un chef-d'œuvre littéraire ne saurait admirer que la main du co-

[1] Nous n'étendons pas cet éloge aux liturgistes du XVIIIe siècle, ni à ceux du siècle précédent : ils négligent trop le sens des rubriques et des cérémonies; ils ne songent qu'à en exposer les origines historiques et les règles matérielles. A ce point de vue, il est vrai, plusieurs ont un grand mérite : THOMASSIN, *Traités historiques et dogmatiques sur l'Office divin et les fêtes de l'Église;* GRANCOLAS, *Traité de l'Office divin et de ses diverses parties,* et *Commentaire historique de l'Office divin.* On regrette de voir l'érudition de ces derniers ouvrages déparée par des critiques malveillantes et sans fondement. L'ouvrage du cardinal Bona : *De divinâ Psalmodiâ,* est exempt de ces défauts. Ce savant auteur a su ajouter à ce que ses devanciers avaient écrit de plus édifiant sur l'Office divin, ce que ses recherches lui avaient appris d'intéressant sur son histoire et ses variétés, tout en conservant la hauteur des vues et l'onction sainte des anciens commentateurs.

piste et la netteté du caractère, sans rien comprendre aux idées qu'il exprime [1].

Que ces jouissances ne soient pas données à tous dans ce degré, nous l'admettons sans peine. Pour être goûtées pleinement, des consolations si délicieuses et si pures supposent une aptitude particulière ou certains dons peu communs de nature et de grâce. Elles demandent une connaissance approfondie de la religion et des saints livres; l'amour de l'oraison, l'union avec Dieu, la sérénité de l'esprit, la pureté du cœur, l'oubli des choses matérielles et profanes. *Montes excelsi cervis* [2]. Mais quand on ne pourrait s'élever à cette hauteur, quand on devrait s'arrêter aux premières marches du sanctuaire et se borner à

[1] Quemadmodum qui videt litteras in codice optimè scripto et non novit legere, laudat quidem antiquarii manum, admirans apicum pulchritudinem, sed quid sibi velint, quid indicent illi apices nescit, et est oculis laudator, mente non cognitor; alius autem et laudat artificium et capit intellectum, ille utique qui non solum videre, quod commune est omnibus, potest, sed etiam legere. S. Aug. *Serm.* xcvii, 3. In Luc, vii. — Il n'est pas pour l'âme de plaisir plus doux que de découvrir ces sens secrets, cette sagesse céleste, ce Verbe divin caché sous le voile de la lettre ou dans l'obscurité du symbole. C'est une joie semblable à celle des Mages en présence du Sauveur revêtu de notre nature et enveloppé de langes : *Gavisi sunt gaudio magno valdè.* Matth. ii. 10.

[2] Psalm. ciii, 18. — Ce qui manque le plus souvent pour comprendre et goûter les mystères du saint Office, c'est la pureté du cœur : *Beati mundo corde!* Matth. v, 8. *Cor purum penetrat cœlum et infernum.* Imit. ii, 4. Il y a, dit Cassien, une infinité de langages de Dieu que les hommes n'entendent pas, parce que leurs passions forment comme des nuages qui empêchent cette parole d'arriver à eux avec sa force et sa clarté. *Confér.* xiv, 14. L'étude a son utilité assurément, et la réflexion aussi; cependant l'Esprit-Saint peut y suppléer par son onction intérieure; tandis que ni la réflexion ni l'étude ne peuvent suppléer à sa grâce : *Utilis lectio, utilis eruditio; sed magis unctio necessaria, quæ sola docet nos de omnibus.* S. Bern. La Vén. Mère Agnès de Jésus recevait souvent l'intelligence de la lettre même de l'Office, bien qu'elle n'en eût jamais appris la langue. Le jour de la Purification, 1626, Dieu versa dans son âme tant de lumière sur ce mystère, qu'elle entendit et comprit tout le sens des Psaumes et des Leçons. *Vie par M. de Lantage;* iii, v. Dieu accorda plusieurs fois la même grâce à sainte Lutgarde et à beaucoup d'autres. On lit dans la Vie du B. Gilles, compagnon de S. François, qu'il avait d'ordinaire, en récitant les Psaumes, une telle abondance de lumières, qu'un seul verset lui eût fourni cent vues et cent expositions différentes. *O si semel paululùm quid de adipe frumenti unde satiatur Jerusalem degustasses,* écrivait S. Bernard à un Religieux de ses amis, plus affectionné à l'étude qu'à la prière; *quàm libenter istas crustas rodendas litteratoribus Judæis relinqueres! Experto crede.* Epist. cvi.

recueillir quelques rayons des lumières communiquées à d'autres, n'y aurait-il pas déjà assez d'avantages, pour attirer de ce côté nos affections et nos recherches[1]? Il est si doux de voir la part qu'on a et la fonction qu'on exerce dans ce concert universel à la gloire du divin Maître! L'office dont on est chargé est si saint et si sublime, il répond si bien à son objet et à son principe, qu'on ne peut en considérer l'excellence et les mystères sans une admiration et un bonheur incomparables!

Qui ne serait ravi de voir le Verbe incarné glorifier incessamment son Père, sur la terre comme dans le ciel, remplir et consacrer par l'expression de ses louanges toute l'étendue du monde et toute la durée des temps, reproduire et développer sans fin ses divers mystères, afin d'en communiquer l'esprit à ses ministres et de le répandre par eux dans les cœurs des fidèles! Car tel est le spectacle qu'offre le saint Office, quand on le considère d'une certaine hauteur, ou dans les écrits de ceux qui en ont reçu l'intelligence : *Plena est omnis terra majestatis gloriæ ejus*[2]. *Dies diei eructat verbum, et nox nocti indicat scientiam*[3]. Au sommet de la création, infiniment au-dessus de toutes ses œuvres, Dieu se montre dans son immuable et féconde unité, objet essentiel de toute bénédiction et de toute espérance; devant lui, à ses pieds, mais à la tête de son Église, Jésus-Christ apparaît comme la vraie louange de son Père, comme sa louange unique, totale, parfaite. Afin de multiplier ses hommages et de satisfaire son zèle, l'Homme-Dieu s'associe, dans tous les lieux et dans tous les temps, les esprits les plus élevés, les cœurs les plus saints, les lèvres les plus pures, et il en fait ses organes. Toutes ces lèvres, tous ces esprits, tous ces cœurs louent Dieu avec lui et le glorifient par lui. Tandis que ses mi-

[1] Si nondum penetramus ad fontem, de rivo bibamus. S. Aug. *In Joan.* XXI.

[2] Vidi Dominum sedentem super solium excelsum et elevatum, et ea quæ sub ipso erant, replebant templum. Seraphim stabant et clamabant alter ad alterum : Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus exercituum. Plena est omnis terra gloriâ ejus. Isaiæ VI, 1, etc.

[3] Psalm. XVIII, 3.

nistres prononcent la formule de ses sentiments, le Verbe incarné offre à son Père ces sentiments mêmes au fond de son âme, et il les communique par sa grâce à ceux qui les expriment. Ainsi ce ne sont pas seulement des membres de Jésus-Christ qui prient, chacun à part, tandis que le Sauveur règne au ciel dans l'impassibilité de la béatitude; c'est Jésus-Christ lui-même, résidant en son Eglise, et priant par ses principaux membres; c'est le pontife suprême, le prêtre unique et éternel, vivant dans ses ministres, qui ne cesse, suivant sa promesse, d'honorer, de bénir, de louer son Père, dans la dilatation de son cœur et dans la société de ses saints : *In consilio justorum et congregatione* [1].

Non seulement on a cette consolation d'adorer et de bénir Dieu avec Jésus-Christ et par Jésus-Christ, dans l'union la plus étroite et la plus certaine, mais encore c'est en Jésus-Christ, dit saint Augustin [2], qu'on l'adore et qu'on le bénit. Car Dieu est dans son Fils pour s'unir et pour sanctifier le monde [3], et c'est dans ce tabernacle qu'il se présente aux hommages et aux bénédictions de l'Église : *Quia in ipso inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter* [4].

Aussi les mystères du Sauveur remplissent-ils le cercle de nos solennités. Manifestation constante de ses dispositions et de sa vie, le saint Office nous représente incessamment les divers états par lesquels il a passé : d'abord sa naissance, son apparition aux gentils, sa présentation au temple; puis sa prédication, ses souffrances, sa mort; enfin sa résurrection, son ascension, son triomphe au ciel dans sa personne et dans celle de ses saints. En tous ces mystères, le Verbe fait chair apparaît à la fois comme principe et comme terme des hommages de l'Église, adorant comme homme, adoré comme Dieu, et comprenant dans sa double nature, avec toutes les perfections et tous les mérites, le

[1] Psalm. cx, 1.

[2] Orat pro nobis ut Sacerdos, orat in nobis ut caput nostrum, oratur in nobis ut Deus noster. Agnoscamus ergò in illo voces nostras, et voces ejus in nobis. S. Aug. *In Psalm.* lxxxv, 1.

[3] II Cor. v, 19.

[4] Col. ii, 9.

culte du ciel et de la terre, la religion du temps et de l'éternité : *Totius mundi una vox Christus* [1].

Telle est l'idée du saint Office [2]. Cette vue, toute sommaire qu'elle est, peut faire concevoir les merveilles qu'il renferme; car l'exécution est à la hauteur du dessein, et les détails répondent à l'ensemble, autant que la gloire de Dieu et l'honneur de l'Église le demandent.

On peut dire, en effet, que si l'Esprit-Saint n'en a pas inspiré toutes les pensées, il a surveillé et dirigé ceux qui les ont écrites. Il a mis sur ce livre, comme sur son œuvre par excellence, le sceau de sa sagesse et de sa vertu : *Hunc Pater signavit Deus* [3]. Tout y est plein, non seulement d'instructions saintes et touchantes, mais encore d'art, de combinaisons, de beautés ineffables : *Mirabili altitudine et mirabili humilitate* [4]. Tout y est harmonie et mystère, dans le

[1] S. Jerem. *Epist. ad Heliod.* lx, 4.

[2] Nous en avons dans l'Apocalypse une image sensible : « Ecce in cœlo sedes posita et super sedem sedens. Et vidi in medio throni et quatuor animalium et in medio seniorum Agnum stantem tanquam occisum. Et cum aperuisset librum, quatuor seniores ceciderunt coram Agno, habentes singuli citharas et phialas aureas plenas odoramentorum quæ sunt orationes sanctorum. Et cantabant canticum novum. Et vidi et audivi vocem Angelorum multorum, et omnem creaturam quæ in cœlo est et super terram, et sub terrâ, et quæ sunt in mari, omnes audivi dicentes : *Sedenti in throno et Agno benedictio et honor et gloria et potestas in sæcula sæculorum.* Et quatuor animalia dicebant : *Amen.* Et viginti quatuor seniores ceciderunt in facies suas et adoraverunt in sæcula sæculorum. » Apoc. v, 2, etc.

[3] Joan. vi, 27. — « Aucun livre, après l'Écriture, n'est marqué d'un sceau plus divin que le Bréviaire romain. Depuis plus de treize cents ans il se dit d'un pôle à l'autre. C'est proprement le livre de l'Église, le seul qu'on puisse appeler livre catholique, composé par l'Église et pour l'Église... Son titre, à lui seul, me remplit de respect et de confiance : *Breviarium romanum ex decreto S. Concilii Tridentini restitutum, S. Pii V jussu editum, Clementis VIII et Urbani VIII auctoritate recognitum.* Ces mots me rappellent qu'en le disant je suis uni à l'Église catholique, apostolique et romaine, la seule véritable, et par elle à mon Dieu. Je parle, je pense, je prie comme elle. Ces idées agrandissent mon âme, me rassurent et m'encouragent. » De la Tour, *Mémoire II, De l'union avec Rome.* Sa forme, comme son fond, le distingue de tout ouvrage purement humain. On est forcé d'y reconnaître en particulier cette union merveilleuse de simplicité et de profondeur que S. Augustin ne se lassait pas d'admirer dans l'Écriture et qu'il donne comme un des caractères les plus visibles de l'esprit de Dieu : *Humillimo loquendi genere se præbens omnibus et exercens intentionem eorum qui non sunt leves corde.* Conf. VI, v. *Omnibus accessibilis, quamvis paucissimis penetrabilis.* Epist. cxxxvii.

[4] S. Aug. *de Doct. christ.*, iv.

fond des choses comme dans l'expression : *Intùs et foris* [1]. Les diverses parties des Heures, leur rapport avec notre existence, qui n'est que d'un jour sur la terre, mais qui doit se prolonger sans fin dans l'éternité, la succession variée des solennités et des offices, l'accord de chaque Office avec l'objet qu'il célèbre et la place qu'il occupe, tout révèle une pensée supérieure aux idées humaines; tout décèle l'action de Celui qui multiplie les merveilles sans effort et qui embrasse dans l'unité de son regard la variété infinie des personnes et des choses. Nulle part, en dehors des livres inspirés, la piété ne trouverait une occupation aussi délicieuse et aussi féconde. Aussi ne m'étonné-je pas d'entendre Bossuet signaler aux hommes du monde cet ouvrage comme un monument de la sagesse de l'Église [2], et saint François de Sales, cet esprit si judicieux et si discret, prononcer qu'il ne connaît pas d'œuvre plus excellente et plus admirable [3].

[1] Apoc. vi, 1. — Intùs per spiritalem intellectum, foris per sensum litteræ simplicem. S. Greg. *M., in Ezech. Hom.* ix. — Intùs et foris, quia et dictis occultioribus sublimioribusque satiantur fortes, et præceptis apertioribus nos parvuli nutrimur. *Ibid. Hom.* x. — Quæcumque in Officiis ecclesiasticis consistunt, divinis pleua sunt signis atque mysteriis; ac singula sunt cœlesti dulcedine redundantia, si tamen diligentem habeant inspectorem, qui novit mel de petrâ sugere, oleumque de saxo durissimo. Durand. *Rationale, in proœm.*

[2] Après la *Lettre* cxix, déclaration à M. de Bordes. Édit. de Versailles.

[3] *S. François de Sales modèle et guide du prêtre et du pasteur*, I, vii. A ces deux autres autorités, il serait facile d'en joindre d'autres. — Le cardinal d'Astros, archevêque de Toulouse, apprenait par son exemple à ses ecclésiastiques quel amour ils devaient avoir pour le Bréviaire et quelles consolations ils pouvaient y puiser. « État encore simple prêtre, dit-il, et vicaire capitulaire de Paris, je fus dénoncé à Napoléon comme ayant répandu dans le public un bref du pape contraire aux prétentions du cardinal Maury et aux vues de la politique impériale. On me conduisit à Vincennes et on me mit au secret le plus rigoureux. Je me vis enlever tous mes papiers, tous mes livres, jusqu'à mon Bréviaire. J'appris ainsi par la privation ce que je devais à mon Office de lumière, de douceurs et de force. Aussi mon Bréviaire fut-il ce que je réclamai avant tout. A force d'instances, et après de longs délais, j'obtins qu'il me fût rendu; et dès lors je me réconciliai à moitié avec ma prison. Je ne connus plus l'ennui. Je ne me bornai pas à réciter avec attention mon Office; je m'appliquai à le méditer, à l'étudier, à l'approfondir. J'annotai les psaumes, les prophètes, les épîtres. J'en fis des sujets d'oraison; j'en tirai des matières d'instruction pour l'avenir. Enfin ce fut pour moi le principe d'une intimité qui est devenue l'une des plus grandes grâces et des plus douces joies

Ce n'est pas le lieu d'entrer dans les détails : il serait trop long de montrer par des exemples tous les trésors qu'un esprit droit et un cœur pur peuvent découvrir sous la lettre des saints Offices. Mais si quelqu'un se défie de nos éloges et nous soupçonne d'exagération, nous le supplions d'aborder une étude qui le mettra en état de juger par lui-même, d'après sa propre expérience [1]. S'il est d'abord choqué, comme dans les livres saints, d'une certaine négligence et de quelque imperfection extérieure, son esprit ne tardera pas à s'élever au-dessus de ces considérations d'un ordre subalterne. Bientôt les formes superficielles disparaîtront à ses yeux [2]. Il trouvera naturel que dans une œuvre semblable, à laquelle tant d'auteurs différents ont dû mettre la main, chacun ait gravé l'empreinte de son pays comme de son époque. Loin de diminuer son admiration, ce reflet de la perpétuité et de la catholicité de l'Eglise sera pour son cœur un charme de

de ma vie. » *Sa Vie*, par le P. Caussette. — Ce fut le hasard, en apparence, dit le P. Newman, qui m'initia à la connaissance du Bréviaire, ce monument si admirable et si attrayant de la dévotion des Saints. A la mort d'Hurrel, en 1836, on me pria de choisir comme souvenir un de ses livres. Je parcourais, en hésitant, les rayons qui étaient devant moi, quand un ami intime qui se trouvait à mes côtés me dit : « Prenez donc ceci. » C'était le Bréviaire qu'Hurrel avait avec lui. Je le pris, je l'étudiai, et j'en tirai la substance de mon *Tract* sur le Bréviaire romain, dont l'apparition effraya mes propres amis. Depuis lors ce livre ne m'a pas quitté. Je l'ai toujours sur ma table, et je m'en sers journellement. » *Histoire de mes opinions religieuses*, p. III. Un nouveau converti, M. Evers, curé d'Orbach, en Allemagne, disait aussi il y a quelques années : « L'étoile qui m'a conduit au catholicisme, c'est l'étude du Bréviaire romain. » Cf. WISEMAN, *Dublin's Review*, t. XIII ; novemb. 1842, *sur la Poésie des prières liturgiques*.

[1] Quærite, et invenietis ; pulsate, et aperietur vobis. Quærite legendo, et invenietis meditando ; pulsate orando, et aperietur vobis contemplando. S. BERN. *de Modo orandi*. — Lecto evangelio, codex evangelicus apertus datur Sacerdoti osculandus, cæteris vero clausus, ac si dicatur ei : *Tibi datum est nosse mysterium regni Dei, cæteris verò in parabolis*. HILDEB. *Serm.* XCVI.

[2] On ne doit pas s'étonner si des hommes versés dans la littérature ou dans les sciences profanes ne goûtent pas d'abord les beautés de l'Office. Pour jouir de la lumière, ce n'est pas assez que le soleil brille : il faut une vue saine et capable d'en supporter l'éclat. Les goûts changent avec les dispositions. — Propterea, vide ut potes modò, et cùm plus poteris, plus videbis. S. BERN. *in Cant. Serm.* XLV, 5. — Olim mihi Tullius dulcescebat ; blandiebantur carmina poetarum ; Lex, Prophetæ, Evangelium et omnis gloria sententiarum Domini mei et servorum ejus aut parva videbantur aut nulla : nescio quomodò nunc dulciùs immurmurat filius Jesse, et omnes illos quos diligere consueveram, elingues reddit et mutos. PETR. DAM. *Serm. de Nativ. Christi*.

plus[1]. Enfin il rendra grâces à Dieu d'avoir placé dans le sanctuaire une source de vie si abondante et si pure; et il bénira l'Église d'avoir imposé à ses ministres l'obligation d'y puiser à tout instant l'esprit religieux qui les doit animer.

Tels sont, nous le savons, les sentiments de tous nos frères; tel est le témoignage que rendent par toute l'Église les voix sacerdotales les plus consciencieuses et les plus autorisées. Là même où dominaient récemment encore des préjugés contraires, on s'honore aujourd'hui de reconnaître et de proclamer le mérite du saint Office. C'est un bonheur pour nous d'en citer quelques preuves.

« Pour tout juge sérieux et impartial, dit le docteur d'Allioli, prévôt de la cathédrale d'Augsbourg[2], l'Office est loin d'être un mélange confus de prières prises au hasard. C'est, au contraire, une composition savante, un tout parfaitement ordonné et solidement motivé jusque dans les moindres parties; c'est un livre de prières éminemment pieux, éminemment sacerdotal. »

« Urbain VIII, écrit de son côté un savant professeur de l'Université de Tubingue[3], a mis la dernière main à la réformation du Bréviaire; et très heureusement il ne s'agit plus de réforme aujourd'hui. L'Office divin contient tant de choses instructives et édifiantes, qu'on se demande avec étonnement comment on a pu, à une certaine époque, le tourner en ridicule et le vouer au mépris. »

Enfin un pieux et savant ecclésiastique du diocèse de Soleure, M. J. Düret[4], termine ainsi une étude remarquable sur l'Office du Saint-Sacrement : « Ma conviction intime,

[1] Pour apprécier cette œuvre, il faut la voir d'ensemble, dans tous ses rapports avec l'antiquité, l'histoire, le droit canonique, la musique, la poésie : faute de cela, on ne la comprendra jamais. » D. Guéranger, *Défense des Inst. lit.*, p. 138.

[2] *Ueber die inneren Motive der Kanonischen Horen. Schlussbemerkung;* 1848.

[3] Dr Probst, *Brevier und Breviergebet.* Tubingen, 1868.

[4] *Zeitschrift für die gesammte Katholische Theologie,* Wien., 1854; VII; xi, *Die Schonheiten des Officiums in festo Corporis Christi.* — On pourrait ajouter beaucoup d'autres noms également significatifs, Amberger, Hefele, Nictel, Janner, etc.

que je voudrais pouvoir inculquer dans le cœur de tous les prêtres, c'est que la structure de l'Office n'est susceptible d'aucune modification notable, et qu'entreprendre de le réformer dans sa substance, ce serait gâter un chef-d'œuvre d'un dessein et d'une exécution également admirables. Si l'on trouve l'Office sans attrait, ce n'est pas au Bréviaire qu'il faut s'en prendre. La raison en est, hélas! en nous-mêmes : dans notre peu d'estime et d'affection pour la prière [1]. C'est de ce côté qu'il faut une réforme; c'est là qu'il faut porter la main. Que le divin Esprit daigne faire abonder sa grâce dans l'âme de tous les prêtres : tous goûteront le saint Office et sauront en profiter [2]! »

[1] Agendum prius est ut non oderis, deinde ut ames. S. Aug. *De util. cred.*, vi, 13.
[2] *Item*, Mabillon, *Disquisitio de Cursu gallicano*, n° 75.

DEUXIÈME PARTIE

DU SAINT OFFICE DANS SES PARTIES PRINCIPALES

TITRE Ier

DE LA DIVISION DU SAINT OFFICE

CHAPITRE Ier

Divisions générales du saint Office

Il y a dans l'Office une partie fixe qui en est comme le fond et qui se répète tous les jours; et une partie variable, qui se modifie suivant les temps, pour s'adapter aux mystères qu'on célèbre et aux saints qu'on honore. L'étude de la première rentrant seule dans notre plan, nous serons bref sur la seconde : nous nous bornerons à en donner une idée, et à dire quelques mots sur ses modifications.

I

Le saint Office a pour fin, comme la liturgie, la gloire de Dieu ou des trois divines personnes. Mais ce n'est pas l'auguste Trinité envisagée en elle-même, dans l'unité de

sa nature ou dans la distinction de ses personnes, qui doit faire habituellement l'objet direct de notre culte sur la terre. Nous ne sommes pas de purs esprits, comme les anges du ciel. Dieu ne nous dévoile pas, comme aux bienheureux, son essence adorable. Lorsque le jour en sera venu et qu'il nous sera donné de contempler la lumière incréée dans sa clarté même, la Majesté divine, se découvrant à nos yeux, fixera à jamais sur elle nos adorations et nos regards. Mais en attendant, ce n'est guère qu'en l'Homme-Dieu qu'il nous est donné de contempler et de bénir ses perfections adorables [1]. Ainsi le Verbe fait chair termine et résume en sa personne toute la religion d'ici-bas. Il en est l'objet principal et comme la première source; de sorte que ce n'est pas seulement avec lui et par lui, mais c'est encore en lui et dans sa personne comme terme, que tout honneur et toute gloire doivent être rendus par nous à l'adorable et indivisible Trinité : *Ut glorificetur Pater in Filio* [2]. *Per ipsum, cum ipso, et in ipso* [3].

Voilà pourquoi le calendrier de l'Église n'a qu'une seule fête consacrée à la Trinité [4], tandis que toutes les autres sont employées à honorer Jésus-Christ dans sa personne et dans ses membres. Voilà pourquoi le saint Office est sans cesse occupé à reproduire et à glorifier quelque scène de la vie de l'Homme-Dieu. Voilà pourquoi, enfin,

[1] Jésus-Christ s'est oublié lui-même pour honorer son Père : Dieu à son tour se met en oubli, comme s'il ne voulait d'hommages que dans son Fils. C'est ce que Notre-Seigneur a fait remarquer en disant qu'il ne cherchait pas sa gloire. *Est qui quærat,* ajoute-t-il. « C'est à mon Père de régler l'honneur qu'il veut que je reçoive; et un jour le monde sera jugé sur ce qu'il m'aura donné de mépris ou de gloire. » Olier, *Attributs divins,* ix. — Cf. Thomasius, *Cur non sit festum Patri dicatum;* et Frenicle, *Explication des cérémonies et offices de l'Église,* p. I, sect. I, ch. I et II.

[2] Joan. xiv, 13.

[3] Per Christum ad Christum venis : per Christum hominem ad Christum Deum; per Verbum carnem factum ad Verbum quod erat in principio Deus apud Deum. S. Aug. *Tr.* xiii, *in Joan.*

[4] Il est pourtant juste de dire que tous les dimanches, c'est-à-dire la septième partie des jours de l'année, sont consacrés directement au culte de Dieu, sans aucun rapport particulier à la seconde personne. De ces dimanches, quatre dans l'Avent et neuf de la Septuagésime à Pâques sont privilégiés et se placent par cela même au rang des fêtes de première ou de seconde classe.

toute l'histoire du Sauveur s'y reproduit et s'y déroule d'une manière continue, de sorte que nous en suivons constamment le fil et que le cours de l'année s'identifie pour nous avec celui de ses mystères [1].

II

En effet, on peut rapporter toute la vie terrestre du Sauveur à quatre faits principaux : sa naissance, sa mort sur la croix, sa résurrection, son triomphe au ciel et dans l'Église. Or ces quatre faits forment la division de l'Office et en caractérisent les diverses parties. Placés à une distance convenable les uns des autres, et entourés des faits secondaires qui s'y rapportent, ils se succèdent assez lentement pour que nous puissions nous pénétrer parfaitement de chacun, en méditer toutes les circonstances, en comprendre toutes les raisons, en recueillir toutes les grâces.

D'abord, c'est la naissance du Sauveur qui signale et consacre le commencement de l'année et celui de l'Office. Elle est précédée par le temps de l'Avent, c'est-à-dire par quatre semaines de préparation et d'attente, destinées à nous rappeler les quatre mille ans écoulés avant la venue du Rédempteur. Elle est suivie des fêtes qui se rattachent à l'enfance du Verbe fait chair : la Circoncision, l'Épiphanie, le saint Nom de Jésus, sa Présentation au temple, etc.

Après avoir honoré l'enfance du Sauveur et sa vie cachée, l'Église dirige nos regards vers sa passion et sa

[1] Ecclesia in toto anni curriculo repræsentare studet Christi actiones à primo adventu in carne usque ad secundum in fine mundi adventum. GAVANT. *Thesaurus sacrorum Rituum.* — *Repræsentat :* en effet, ce ne sont pas les anniversaires que l'Église entend célébrer, mais les faits mêmes que les anniversaires rappellent. Elle se les rend présents ; elle suppose qu'ils s'opèrent, qu'on les voit, qu'on les a sous les yeux. *Cras erit vobis salus*, dit-elle. *Hodiè natus est vobis Salvator.* C'est qu'étant toujours vivante et toujours la même depuis son institution, elle a droit de se placer à toutes les époques de son histoire, de remonter à son origine et de se donner pour témoin des faits qu'elle retrace ; d'autant plus que la substance de ces mystères persévère dans son sein, et qu'elle en perpétue les fruits en en renouvelant la mémoire. Cf. S. BERN. *In Vigil. Nativ.* VI, 6.

mort. Mais, pour nous faire apprécier le bienfait de la rédemption et nous pénétrer de l'esprit de sacrifice, elle commence par nous rappeler, durant deux mois entiers, le besoin que nous avions d'un Sauveur et les motifs qui nous pressent de faire pénitence; elle nous prépare aux souffrances de l'Homme-Dieu par le récit de ses tentations, et à son crucifiement par son jeûne de quarante jours, qu'elle nous propose à imiter.

La Résurrection, qui a inauguré pour nous une destinée nouvelle, toute glorieuse et toute céleste, ouvre dans l'Office une nouvelle période liturgique qui se distingue de la précédente par l'allégresse et la jubilation [1]. Cette période se prolonge naturellement jusqu'au retour du Fils de Dieu au ciel par l'Ascension, et même jusqu'à la descente visible de l'Esprit-Saint dans l'Église le jour de la Pentecôte.

Le reste du temps, de la Pentecôte à l'Avent, répond au règne du Sauveur dans le ciel et dans l'Église. Tout incomplet qu'il est, ce règne est déjà magnifique et incomparable, et il éclatera dans toute sa splendeur au jour du jugement universel, dont l'annonce termine l'année liturgique [2].

[1] Illud quod est ante Pascha significat tribulationem in quâ modò sumus, quod verò post Pascha beatitudinem in quâ erimus... Quid habituri sumus in illâ patriâ? Quid acturi sumus? *In sæcula sæculorum laudabunt te*, inquit : hoc erit totum negotium nostrum sine defectu Alleluia. S. Aug. *In Ps.* cxlviii. L'Alleluia qu'on reprend et qu'on répète si souvent au Temps pascal, est un chant du ciel. Il a été chanté pour la première fois ici-bas, par le prophète Aggée, à la vue du temple rebâti suivant la prédiction de Tobie : *Per vicos Jerusalem alleluia cantabitur.* Tob. xiii, 20; Apoc. xix. — In Septuagesimâ intermittitur, quia peccato hominis veteris a conventu angelicæ jubilationis expulsi in hujus miseræ vitæ Babylonem, super flumina ejus sedemus et flemus, dum recordamur illius Sion in quâ Deum decet hymnus. *C. Iii duo; De Consec. dist.* 1.

[2] Ecclesia sanctissimâ prudentiâ ita distribuit totius anni Officium ut non solùm nobis proponat omnem vitam Christi Domini, sed præterea ita temperat eum ordinem ut nobis proponat statum vitæ nostræ quò hic peregrinamur à Deo. *Liturgicon*, t. III, p. 585. Duaci, 1605.

III

Comme ces mystères, tableau vivant des dispositions du Sauveur, les livres de la sainte Écriture, autre expression de son esprit, remplissent le saint Office et se partagent le cours de l'année. Or il y a entre les uns et les autres un rapport trop sensible et une harmonie trop soutenue pour que cette correspondance puisse venir du hasard. Voici, du reste, dans quel ordre ces livres se succèdent, et à quelle époque ils se trouvent placés [1].

Durant l'Avent, c'est-à-dire dans l'attente de la Nativité, on lit les prophéties d'Isaïe, l'évangéliste anticipé du Verbe fait chair.

De Noël à la Septuagésime, alors qu'on doit commencer une vie nouvelle avec Jésus-Christ, on lit saint Paul, l'Apôtre par excellence du Dieu Sauveur, celui qui a prêché avec le plus de zèle sa venue en ce monde, et qui fait le mieux connaître les fruits qu'il doit produire dans les âmes.

A la Septuagésime, où s'annonce le temps de la pénitence, on prend la Genèse, pour se rappeler le péché du premier homme, cause de notre chute, et toutes les misères dont Notre-Seigneur nous a délivrés par sa mort.

Jérémie se lit entre la Passion et Pâques, parce qu'il a prédit et figuré, plus clairement qu'aucun autre, les souffrances du Sauveur.

Après Pâques viennent les Actes des apôtres, qui montrent les fruits de la résurrection du Sauveur et retracent les origines de l'Église, la ferveur des premiers fidèles [2]; puis l'Apocalypse, évangile du Sauveur triom-

[1] Cf. Dist. 15 c. *Sancta Romana Ecclesia* de S. Gélase. Voir la dernière partie, de S. Grégoire VII, relative à l'Office. — RUPERT. *De divinis Officiis* XII, XXIV et XXV.

[2] Usage déjà établi du temps de S. Augustin et mentionné par lui, *Serm.* CCCXXV, 1, et CCXLVII.

phant, révélation merveilleuse du royaume qu'il s'est acquis et de la gloire où il est entré par son Ascension; enfin les épîtres de saint Jacques, de saint Pierre, de saint Jean, de saint Jude, qui toutes rendent hommage au Sauveur ressuscité et à la puissance merveilleuse de sa grâce.

Aussitôt après la Pentecôte, on reprend la suite des livres historiques, interrompue au temps de la Passion [1].

Les ecclésiastiques, destinés à remplacer sur la terre le Pontife suprême, trouvent, dans les livres des Rois, des modèles en rapport avec leur vocation. C'est Samuël, ce lévite selon le cœur de Dieu, qui mérita, par son innocence et son dévouement, d'être substitué aux enfants d'Héli dans le gouvernement d'Israël; c'est Saül, choisi d'abord pour ses excellentes qualités, puis rejeté pour son orgueil et son ingratitude; c'est David, tour à tour pasteur de troupeaux et pasteur des peuples, persécuté et victorieux, pécheur et pénitent; c'est Salomon, si sage et si fidèle dans sa jeunesse, ensuite si aveugle et si coupable; enfin ce sont les prophètes Élie et Élisée, qui soutiennent, au péril de leur vie, le culte du vrai Dieu. Suivant Rupert, les deux premiers de ces livres, où l'on voit David, en butte à mille ennemis, sortir de toutes les épreuves et s'asseoir glorieux sur le trône, rappellent les combats que l'Église eut à soutenir aussitôt après la Pentecôte, et la victoire qu'elle finit par remporter sur ses persécuteurs. Les derniers, qui s'ouvrent par la séparation des deux royaumes et qui sont pleins des récits les plus affligeants, sont une allusion aux schismes et aux hérésies qui succédèrent aux persécutions, et qui enlevèrent plus d'enfants à l'Église que les tortures des plus cruels tyrans.

A la suite des hérésies et des persécutions, sont venus les grands docteurs, appelés de Dieu à éclairer l'Église et à faire estimer et respecter sa doctrine. Aussi les livres Sapientiaux, les Proverbes, l'Ecclésiaste, la Sagesse, l'Ecclésiastique, succèdent-ils aux Rois. On les lit dans le

[1] Voir Frenicle, *Explication des cérémonies et Offices*, t. III, p. II, sect. II, c. VII.

mois d'août pour fortifier la foi et animer la charité et la ferveur.

Dans les mois de septembre et d'octobre, les exemples viennent encore à l'appui des conseils. On voit dans les histoires de Job, des deux Tobies, de Judith, d'Esther, les plus beaux traits de force, de justice, de tempérance et de prudence. Chacune de ces vertus est mise à l'épreuve, et toutes sont récompensées suivant leur mérite. Les victoires des Machabées nous rappellent en outre que la vie présente est une lutte continuelle, que notre âme est entourée d'ennemis aussi bien que l'Église, et que, pour l'une comme pour l'autre, il n'y a de vrai soutien qu'en Dieu, et de repos qu'au ciel.

Enfin, dans le dernier mois, Ézéchiel, Daniel, et les autres prophètes, dont les oracles ont soutenu, animé, consolé l'ancien peuple jusqu'aux approches du Messie, viennent renouveler leurs exhortations et leurs promesses, et annoncent l'avènement prochain de Fils de Dieu [1].

Ainsi chaque livre, soit de l'Ancien Testament, soit du Nouveau, vient à son tour, au moment de l'année où l'on est le mieux disposé pour le comprendre et pour en profiter; et loin de distraire l'esprit du mystère que l'on célèbre, il offre un moyen de plus pour en saisir le sens et pour s'en pénétrer [2].

[1] Voir à la fin la Note VIII.

[2] Ce n'est pas un des moindres avantages de l'Office divin, dit un pieux évêque d'Augsbourg, Mgr Wittmann, d'obliger les ecclésiastiques à relire, au moins une fois chaque année, les passages les plus remarquables des livres sacrés : « Quot nostrûm nisi lege ecclesiasticâ ad Horas adstringeremur, singulis annis totam Scripturam percurreremus? Et si qui id fecerint, an cum orandi affectu facturi essent, nisi inter preces quotidiè singula loca legere deberent? » *De utilitate morali Horarum canon.* Augsb. 1801; § 86. — Le Vén. Odon, évêque de Cambrai, signale cet avantage comme la première raison de l'institution des Heures canoniales : « Ut assuescant divinis litteris quas scilicet imbibere statim ac diligenter debent, ut eas ad unguem teneant. » *Append. de Liturg.*

IV

Il en est de même des fêtes de la sainte Vierge. Distribuées dans l'année à des intervalles convenables, et se succédant dans l'ordre le plus parfait, elles complètent la série des fêtes du Sauveur, en y mêlant une agréable variété. Un certain nombre, comme l'Annonciation, la Purification, la Visitation, la Compassion, ont rapport à Notre-Seigneur autant qu'à sa mère. Quant aux autres fêtes, comme l'Immaculée Conception, la Nativité de Marie, la Présentation au temple..., on peut les regarder comme une préparation permanente aux mystères de l'Homme-Dieu, qui composent le fond de l'Office; car c'est au moment même où la vie du Sauveur, achevant de se dérouler, semble toucher à sa fin, que les premières scènes de celle de sa Mère, apparaissant au second plan, annoncent pour l'année qui s'approche le retour des mêmes mystères et des mêmes solennités [1].

V

Quant aux fêtes des saints, on chercherait en vain, dans leur succession, cette suite naturelle et ce rapport avec les mystères du temps. Elles s'y mêlent plutôt qu'elles ne s'enchaînent. Néanmoins elles n'entravent pas la marche générale de l'Office; et même leur mélange, leur multitude, leur variété, présentent à l'esprit un spectacle d'une haute signification. Quand on en considère l'ensemble d'un seul coup d'œil, ne semble-t-il pas voir cette foule d'élus de toute nation, de tout état, de tout âge, de tout sexe,

[1] La Mère de Dieu a, dans le Calendrier général, une fête de première classe : l'Assomption; cinq fêtes secondaires de deuxième classe, dont deux avec Octave : la Nativité et l'Immaculée Conception; et huit fêtes de troisième classe. Somme totale, quatorze fêtes.

que saint Jean vit au ciel, se presser autour du Sauveur, lui faire cortége, et recevoir, pour les lui offrir, notre admiration et notre culte : *Turbam magnam quam nemo dinumerare poterat, ex omni tribu, et lingua, et natione*[1]? Comme cette élite glorieuse des Saints honorés par l'Église représente bien ces milliers innombrables d'âmes pures, saintes, célestes, que le sang de Jésus-Christ a fait germer dans toute l'étendue du monde, que sa grâce a nourries, que son Esprit a fécondées et enrichies de fruits si précieux[2]! Comme sa sainteté rayonne dans la splendeur de leurs vertus! Comme ses trésors éclatent dans les dons qui les décorent! *Dominus in eis, in Sinâ, in sancto*[3]. N'est-ce point là le vêtement de pourpre et de lin que demande sa sainteté, la ceinture d'or dont il se pare, et l'auréole qu'il préfère à toutes les couronnes[4]? *Te gloriosus apostolorum chorus, Te prophetarum laudabilis numerus, Te martyrum candidatus laudat exercitus!*

On sait que l'Église ne consacre pas à tous les saints le même Office. Pour faire mieux ressortir les vertus de chacun et mettre dans un plus grand jour les richesses de la

[1] Apoc. vii, 9.

[2] Le Martyrologe romain ne porte que 4,600 noms; mais Stadler, dans son Lexique des saints, en donne plus de 20,000 authentiques. Les *Acta Sanctorum* ajoutent encore à ce nombre. Et qu'est-ce que cela auprès de la multitude des saints oubliés ou connus de Dieu seul? Quand on ne considérerait que les martyrs, ils sont innombrables, dit Eusèbe. *H. E.* VIII. iv. « Quis cœli stellas enumeret, » s'écrie S. Théodore Studite, « ac diffusam ad littus arenam? Tot sunt martyres. » *Serm.* x, *in Martyr.* « Totum mundum aspicite, » dit S. Grégoire le Grand, « Martyribus plenus est. Jam penè tot qui videamus non sumus, quot veritatis testes habemus. » *Hom.* xxvii *in Ev.* Le savant P. Florès, résumant les travaux des érudits sur ce sujet dans son grand ouvrage sur les martyrs *De inclyto agone martyrum*, estime qu'on ne peut pas réduire à moins de onze millions le nombre de ceux qu'on a immolés dans les trois premiers siècles, ni à moins de deux millions et demi ceux qui ont versé leur sang dans la seule ville de Rome. IV, iii, 1. Cf. Ferraris. *Biblioth.* Art. *Martyres.*

[3] Psalm. lxvii, 18.

[4] Vidi similem Filio hominis vestitum podere et præcinctum zonâ aureâ. Apoc. i, 13. Et datum est illi ut cooperiat se byssino splendenti et candido : byssinum autem justificationes sunt Sanctorum. xix, 8. Et iris erat in circuitu sedis, similis visioni smaragdinæ. iv, 3. — *Præcinctum zonâ aureâ*, id est Sanctorum catervâ quibus quasi vestimentis pretiosis circumdatur, ut ait Psalmista : *Dominus regnavit, decorem indutus est.* Pontificale. *Ordin. Subd.*

divine grâce, elle les a distribuées en sept ordres : les Apôtres, les Martyrs, les Pontifes, les Docteurs, les simples Confesseurs, les Vierges et les saintes Femmes. Ce sont comme les sept rayons du Soleil de justice qui éclaire la cité céleste, ou les sept dons du divin Esprit, source de toute sainteté. En y joignant la bienheureuse Vierge, on a l'ensemble des béatitudes, le concert de toutes les perfections, la variété des vertus.

Ces sept classes de saints fournissent à l'esprit autant de points de vue différents pour considérer les psaumes, et par les diverses applications qu'elles suggèrent, font ressortir la richesse des prières communes [1].

Ajoutons que, pour les apôtres et pour les martyrs, le Bréviaire a deux Offices. Outre l'Office des temps ordinaires, consacré à célébrer leurs combats, leurs vertus, leurs mérites, il a celui du temps pascal, où l'Église, tout entière à la pensée du ciel, s'applique à célébrer la gloire dont ils jouissent auprès du Sauveur ressuscité.

Enfin, pour la solennité de ces fêtes, on distingue trois degrés ou trois rites : le simple, le double et le semi-double; non que l'Église prétende graduer le mérite de ses Saints et le degré de gloire dont ils jouissent, mais parce qu'elle juge conforme aux vues de la Providence de proportionner ses actions de grâces aux services qu'elle en a reçus, et de mesurer les honneurs qu'elle rend à chacun d'eux sur l'éclat extérieur qu'il a plu à Dieu de donner à ses vertus [2].

[1] Psalmorum varietas aut pretiosissimo lapidi topazio aut pulcherrimo pavoni congruè forsitan comparatur, qui toties diversos reddunt colores corporis sui quoties in eis defixus fuerit oculus intendentis. CASSIOD. *In Psalm.*

[2] Ut ab Ecclesiâ tanto propensius honorari se sentiant quanto ipsam præ cæteris excellentius illustrarunt. BONIF. VIII. *Decret. circa cultum SS. Doctor* (1298). Voir pour le détail, D. GUÉRANGER, *Année liturgique.* Les Ecclésiastiques trouveront dans cet ouvrage, également pieux et savant, une mine précieuse pour leur édification et celle des fidèles.

VI

Nous n'avons pas parlé de la division de l'année en semaines : périodes de sept jours qui se succèdent et se reproduisent sans interruption. On sait, et les Hymnes propres à chaque jour le rappellent, que la semaine a été destinée dès l'origine à honorer l'action du Créateur dans les six premiers jours du monde, et le repos dans lequel il est entré au septième. Tout en gardant le souvenir de cette destination primitive, l'Église chrétienne la consacre avant tout à honorer l'œuvre surnaturelle de la régénération du monde, accomplie par le Verbe fait chair. Le dimanche, où notre semaine se renouvelle, est le jour où le Sauveur est sorti du tombeau [1], et où l'Esprit-Saint est descendu sur les apôtres. C'est celui dans lequel la rédemption a été achevée, et l'Église définitivement fondée. On peut le regarder comme la commémoraison de ces deux mystères : les jours qui le suivent, ou les féries, en seront comme l'octave ou la prolongation [2].

[1] Le P. Louis de Grenade fait mention d'un Docteur contemplatif, qui était si frappé chaque dimanche, à son réveil, de la pensée de la résurrection du Sauveur, qu'il lui semblait entendre toutes les créatures du ciel et de la terre s'écrier : *In resurrectione tuâ, Christe, cœli et terra lætentur.* Brev. *Off. pasc.*

[2] Le mot *férie* a une signification religieuse dans l'Ancien Testament : *Hæ sunt feriæ Domini quas vocabitis sanctas.* Lev. xxiii, 2. Le Bréviaire attribue à saint Sylvestre l'adoption officielle de ce terme pour la langue ecclésiastique, et il indique en même temps le sens qu'il y faut attacher : *Sabbati et Dominici diei nomine retento, reliquos hebdomadæ dies Feriarum nomine distinctos, ut jam antè in Ecclesiâ vocari cœperant, appellari voluit; quo significaretur quotidiè clericos, abjectâ cæterarum rerum curâ, uni Deo vacare debere.* 31 déc. *lect. VI.* Ainsi, dans la pensée de l'Église, il n'y a plus de jours profanes pour ses ministres : chacune de leurs journées est un jour d'allégresse et de saint repos, et l'année entière est comme une fête continuelle, symbole de la fête éternelle que les élus célèbrent au ciel. Saint Augustin, expliquant aux fidèles ces termes adoptés par l'Église, leur recommandait de les préférer aux mots en usage dans le paganisme : *Melius de ore christiano ritus loquendi ecclesiasticus procedit.* In Psalm. xciii, 3. Il eût voulu que les chrétiens parlassent toujours chrétiennement, et qu'au lieu de termes qui rappellent

Dès le quatrième siècle, tout le Psautier a été distribué entre ces sept jours[1], de sorte que chaque prêtre le réciterait en entier chaque semaine, si l'Office des féries n'avait pas à céder sa place à des Offices majeurs. Tel fut l'état des choses jusqu'à la fin du moyen âge. Aussi les anciens auteurs se sont-ils appliqués avec le plus grand soin à commenter ces offices de la férie et à rendre raison de tout ce qui les concerne. Les fêtes s'étant multipliées avec le temps, les féries sont devenues fort rares[2], et les observations dont elles sont l'objet ont perdu, au point de vue de la pratique, une grande partie de leur importance.

Nous nous bornerons à ces courtes notions sur la division générale de l'Office. Un plus long détail nous ferait sortir des limites que nous nous sommes tracées dans l'intérêt de nos lecteurs.

des souvenirs d'idolâtrie, on donnât aux jours de la semaine des noms qui nous avertissent que tous ces jours sont au Seigneur, et que nous devons les considérer comme autant de fêtes destinées avant tout à honorer sa sainteté. Cet usage s'est établi en effet dans certains pays, en Portugal, par exemple, ou l'hebdomadaire de l'Office est passé dans la langue. Cf. Ven. Beda, *lib. de tempore*, c. iv.

[1] La tradition rapporte à saint Damase et à saint Jérôme cette répartition. On la trouve dans l'Antiphonaire de saint Grégoire le Grand. Cf. S. Greg. M. lib. VIII. *Ep.* lxiii. Radulph. *De Canon. observ., Prop.* viii et Baronius, *Ann.* 60.

[2] Voir là-dessus Guyet, *Heortologia*, I, i, 20; et Gavantus, t. II, sect. iii, c. 6. — Depuis la réforme du Bréviaire, ordonnée par le Concile de Trente, les fêtes des saints se sont considérablement multipliées. Dans l'édition donnée par saint Pie V, elles n'allaient pas au delà de 110; cent ans plus tard elles montaient à 170; aujourd'hui, après trois siècles et près de cent canonisations nouvelles, elles sont au nombre de 210, la plupart doubles. Dans le même espace de temps, on a établi diverses fêtes en l'honneur de la sainte Vierge : la fête de la Présentation, celle des Sept Douleurs, celle de Notre-Dame du Carmel, celle de la Rédemption des Captifs, comme pour suppléer au petit Office et à l'Office *in Sabbato*, autrefois prescrits. Mais le peu de féries qui restent, à moins qu'elles ne soient privilégiées, doivent presque toutes céder leur place aux fêtes propres des diocèses.

CHAPITRE II

Division de l'Office quotidien.

Les louanges que les saints offrent à Dieu dans le ciel ne sont jamais interrompues. Il n'en est pas de même des hommages que nous lui rendons sur la terre. Les conditions de la vie présente et la multiplicité de nos devoirs ne nous permettent d'y consacrer qu'une portion assez restreinte de notre temps. Néanmoins l'Église a voulu que chacune de nos journées fût sanctifiée par la récitation du divin Office; et afin d'en étendre, autant que possible, l'influence à tous les moments de notre vie, elle a divisé l'Office quotidien en divers actes ou portions distinctes qu'elle a nommées Heures, parce qu'elle les destinait à être récitées à certaines heures déterminées par elle [1].

Ces Heures canoniales sont au nombre de sept; ce qui a fait comparer le saint Office, ce foyer divin de lumière et de ferveur, au soleil, dont les sept rayons éclairent, échauffent et vivifient tous les jours la nature entière [2] :

[1] Diversas orandi horas habere debemus, ut si fortè aliquo fuerimus opere detenti, ipsum nos ad officium tempus admoneat. S. Hieron. *ad Eustoch.* — Item S. Aug. *Ep. ad Prob.* cxxx, 18. — Item. S. Bonav. *de sex alis Seraphim.* 8. — Selon Baronius, les apôtres eux-mêmes établirent dans l'Église l'usage de prier à certaines heures et plusieurs fois le jour. *Ann.* 34, n° 71.

[2] Rupert, *de divinis Officiis.* I, 1.

1° L'Office de la nuit[1], qui comprend deux parties : l'une appelée MATINES, parce qu'elle commençait à minuit ou au premier moment du jour; l'autre nommée LAUDES, parce que les psaumes et les cantiques dont elle se compose ont particulièrement pour objet de louer les perfections et les œuvres de Dieu;

2° PRIME, qu'on devait réciter au lever du soleil, ou à la première heure, selon la manière de mesurer le temps, à l'origine de l'Église;

3° TIERCE, qui était pour la troisième Heure, également distante du lever du soleil et de son midi;

4° SEXTE, pour la sixième, ou le milieu du jour;

5° NONE, pour la neuvième, à égale distance du midi et du coucher du soleil;

6° VÊPRES, pour le coucher du soleil : *seras cùm protulit horas Vesperus.*

7° Enfin les COMPLIES, qui terminent l'Office, devaient se dire à la fin du jour, et préparer au repos de la nuit.

Les auteurs liturgiques, persuadés que l'Office est une œuvre d'un grand dessein et que tout y porte la marque d'une haute sagesse, se sont demandé pourquoi, dès les premiers temps[2], on l'a ainsi divisé en sept parties distinctes, de manière à en distribuer la récitation en sept moments différents du jour; et ils en ont donné diverses raisons.

Peut-être leurs explications paraîtront-elles d'abord recherchées et subtiles; mais il ne faut pas se hâter de les mépriser, soit parce que les docteurs qui les exposent méritent quelque estime, soit parce que les considérations

[1] Quand une fête est d'un rang assez élevé, l'Office se met en harmonie avec elle dès les Vêpres précédentes : on dit alors qu'elle a des premières Vêpres. Ces Vêpres ne sont pourtant qu'une introduction à l'Office proprement dit; et la raison est la même que pour les Vigiles et les Octaves. « Magnitudo festi à nobis exigit ut priùs illud incipiamus et tardiùs terminemus : prævenimus vigiliâ; prorogamus cùm ad octavum diem festum protendimus. » RADULF. *de Can. obs. Prop. XIX.*

[2] Sur l'origine, l'antiquité, les motifs de cette division, on peut voir Oliv. BONART. *De institutione, obligatione et religione Horarum canonicarum*, I; GRANCOLAS, *De la Messe et de l'Office divin*, p. II, et *Commentaire historique sur le Bréviaire.*

sur lesquelles ils s'appuient sont loin d'être sans valeur, soit enfin parce que les convenances qu'ils signalent offrent au moins d'heureux aperçus propres à fixer l'esprit en même temps qu'à élever l'âme et à réveiller la piété [1].

D'abord, il est certain que ce nombre de parties a été voulu et cherché. Loin qu'il s'imposât de lui-même ou qu'il fût dans l'essence de l'ouvrage, une division en deux ou en trois semblerait, à certains égards, plus naturelle; et même en supposant la distribution actuelle du Bréviaire, qui empêcherait de séparer Laudes de Matines, aussi bien que Complies de Vêpres, et par conséquent de compter huit heures plutôt que sept dans l'Office du jour? L'Église tient donc à ce nombre; elle l'a choisi librement; elle le conserve à dessein et le préfère à tout autre. Dès lors ne convient-il pas de se demander quelles sont ses raisons; et n'est-il pas important de les connaître, afin de s'animer de son esprit et de se pénétrer de ses intentions [2]?

Chez les Hébreux, et par suite chez les premiers chrétiens, le nombre sept était regardé comme un nombre plein et parfait. Sept formait un tout, une sorte d'unité collective, qu'on prenait pour base de numération. On comptait par septaines ou semaines, comme nous comptons aujourd'hui par dizaines; on avait des semaines d'années et de siècles, aussi bien que de jours; et l'usage de faire de sept un tout, une unité conventionnelle, entraînait celui de diviser par sept [3].

D'où venait originairement l'espèce de privilège attaché à ce nombre? D'une source toute religieuse et en quelque

[1] Numeri ratio contemnenda nequaquam est. Nec frustra in laudibus Dei dictum est: Omnia in mensurâ et numero et pondere disposuisti. S. Aug. *de Civ. Dei*, XI, 30, et *de Doct. Christ.* II. — Quam institutionem, non temerè, non inconsultò sancitam, secretiores causæ, symbolicæ rationes, ac solis sapientibus revelata mysteria consecrarunt. Bona, *De divinâ Psalmodiâ*, I, xi.

[2] Sic. Navarr. *Enchirid. de Horis canon.*, c. iii, n° 27. — S. Antoninus. — Hugo *a S° Vict.* — Rudulph. *Tungrensis*, etc.

[3] Cf. Tolles septena et septena. Gen. vii. 2. Septuplum ultio dabitur de Cain, de Lamech vero septuagies septies. iv, 24, etc. — Multa in divinis auctoritatibus reperiuntur, in quibus septenarius numerus pro cujusque rei universitate poni solet. S. Aug. *de Civ. Dei* XI, xxxi. Item S. Ambr. *de Noe et arcâ*, xii; S. Jer. *ad Amos*, v.

sorte divine. On savait que Dieu, ayant créé le monde en six jours, et s'étant reposé le septième, avait voulu que cette semaine servît de mesure au temps, et se reproduisît indéfiniment. Cette mesure était en usage chez tous les peuples [1]. Le nombre septenaire devait donc se présenter de lui-même quand il s'agissait de diviser les jours, comme lorsqu'il s'agissait de les compter [2].

Mais en outre, il y avait ici, pour l'Église, des raisons positives et des motifs spéciaux. David, dont les psaumes forment comme le fond du saint Office, voulant faire entendre que son occupation habituelle était de louer le Seigneur, dit, dans un de ses cantiques, que les louanges de Dieu sont sur ses lèvres sept fois le jour : *Septies in die laudem dixi tibi.* Élie avait prié sept fois, *septem vicibus,* avant que le ciel s'ouvrît pour laisser tomber la pluie. Rien ne devait plus sourire à la piété que d'imiter cet exemple, ou plutôt de vérifier à la lettre l'expression hyperbolique du Roi-Prophète [3]. D'ailleurs Notre-Seigneur nous ayant appris à faire sept demandes à son Père, ayant lui-même divisé en sept parties la prière qu'il a composée pour nous, n'était-il pas convenable que l'Église suivît cet exemple, et qu'elle fît aussi sept divisions dans la prière que ses ministres doivent réciter en son nom?

Ajoutez que ce nombre rappelle naturellement à l'esprit les principaux bienfaits de Dieu dans l'ordre naturel et surnaturel, la création du monde ou l'œuvre des six jours couronnée par le repos du septième, les sept sacrements de la loi nouvelle, les sept dons du Saint-Esprit, *sacrum septenarium,* les sept grandes vertus, théologales et cardinales. Ajoutez qu'il nous remet devant les yeux les ennemis invisibles que nous avons à combattre : les sept démons

[1] Clem. Alexand. — Theophil. Antioch. etc.

[2] Quia septem diebus omne tempus comprehenditur, rectè septenario numero figuratur. S. Greg. M. *Homil.* xxxiii *in Evang.* Item S. Aug. *Serm.* cxviii, 31.

[3] Septem synaxes omni die debemus sollicitè reddere Deo pro nobis et pro omni populo christiano, sicut Psalmita testatur dicens : Septies in die laudem dixi tibi. *De Excerptionibus Egberti, Eboracensis. Ep., circa ann.* 747. — *Dist.* xci, c. *Presbyter.*

qui cherchent à surprendre ceux qui ont recouvré la liberté des enfants de Dieu, et les sept vices capitaux vers lesquels la nature corrompue cherche sans cesse à nous entraîner [1]. Ajoutez enfin que la succession de ces sept Heures rend plus frappant encore le rapport qui fait assimiler constamment le cours de la journée à la durée de notre vie et à toute la suite des siècles.

Le cardinal Bona, dans son docte et pieux ouvrage sur la divine Psalmodie, s'est plu à faire ressortir particulièrement ce dernier rapport. Partant de ce principe, que le jour est l'élément de la vie, que devant Dieu la vie entière n'est pas plus qu'un jour : *de mane usque ad vesperam* [2], qu'ils ont l'un comme l'autre leur commencement, leur progrès, leur plénitude, leur déclin, il expose de la manière la plus sensible l'analogie des sept heures de la journée avec les sept âges de la vie humaine. Dans la nuit où nous reportent les Nocturnes de la première Heure, il montre l'image de ces ténèbres où nous étions plongés avant de venir au jour : obscurité profonde qui faisait de notre existence même un problème et un mystère. L'Heure de Laudes, qui répond à l'aurore, nous rappelle notre enfance et ces premières années pendant lesquelles, la raison commençant à nous éclairer de quelques lueurs, nous recevions si avidement et avec tant de confiance les notions élémentaires des choses. Prime, qui se récite aux premières clartés du jour, est comme l'adolescence, cette douce saison de la vie, où l'esprit commence à s'éclairer, et où le cœur est à la fois si calme et si sensible. Tierce, inondée des feux du soleil, c'est la jeunesse ardente et généreuse, croissant toujours, et pensant croître sans fin.

[1] *Septem nequitiæ sunt in corde.* PROV. XXVI. Hostis antiquus septem spiritus assumit nequiores se; adversùs quos prævalere non possumus nisi septiformi Spiritûs gratiâ adjuti. Itaque ad impetrandam septiformem gratiam, septies Deo sacrificium laudis offerri mandavit Ecclesia. S. HIER. *in Job.*

[2] ISAIÆ XXXVIII, 12. — Notre-Seigneur désigne aussi la vie tout entière par ce nom de jour : *Oportet operari donec dies est : venit enim nox quando nemo potest operari.* JOAN. IX, 4. De même l'Apôtre : *Donec hodie cognominatur.* HEBR. III, 13.

A Sexte, milieu du jour, où le soleil est à son apogée et brille de tout son éclat, correspond l'âge viril, où l'homme est en possession de toutes ses forces, où l'ardeur et la prudence se tempèrent par un juste équilibre. None, qui annonce le déclin du jour, est l'image de la première vieillesse, cet âge toujours trop hâtif, dont la nature voit le progrès avec peine. Le coucher du soleil, qui est l'heure de Vêpres, figure la décrépitude, cette arrière-saison froide et morne durant laquelle les forces tombent et la beauté s'efface. Enfin les Complies, qui se disent dans l'obscurité, donnent l'idée de la mort, et font penser au tombeau... Ainsi à chaque Heure répond un âge particulier, et la rapidité avec laquelle ces Heures se succèdent devrait nous rappeler sans cesse la brièveté de notre vie, la proximité de nos fins dernières et la nécessité d'appeler les bénédictions du ciel sur toute notre existence [1].

On s'étonnera peut-être de ne pas voir signalée au premier rang parmi les raisons de partager l'Office quotidien en sept Heures différentes, l'intention d'honorer les sept scènes principales de la Passion du Sauveur. C'est que cette intention ne paraît pas avoir, à l'origine, influé sur le partage. Assurément c'est une dévotion très ancienne dans l'Église d'honorer chaque jour la mort et les tourments de Notre-Seigneur aux heures où il les a endurés. On en trouve des traces dans les Constitutions apostoliques [2] et dans les ouvrages des premiers Pères [3]. On peut donc croire que cette considération a contribué à établir l'usage de prier à certains moments du jour; mais, si l'on allait plus loin, on se mettrait en contradiction avec l'histoire, et l'on prendrait l'effet pour la cause. Ce n'est point parce qu'on distinguait à l'origine sept scènes dans la Passion du Sauveur qu'on a été conduit à diviser l'Office en sept Heures; c'est plutôt le désir de rapporter chaque Heure de

[1] Ces rapprochements, qui s'offrent d'eux-mêmes à l'esprit, sont exprimés dans plusieurs hymnes, au commencement des Heures v. g. à Prime : *Ut cum dies abcesserit*, etc.; à None : *Largire lumen vespere*, etc., et à l'Office de la nuit des diverses féries.

[2] Const. Apost. VIII, 34.

[3] Vid. Cassian. *Instit.* III, III.

l'Office à quelque partie de la Passion, qui a fait distinguer dans les tourments de l'Homme-Dieu sept moments particuliers, ou sept souffrances principales.

Quoi qu'il en soit, cette division et cette pratique sont établies depuis longtemps, comme l'attestent ces vers mnémoniques, qu'on voit à la tête de plusieurs bréviaires et qui étaient autrefois dans toutes les mémoires :

Matutina ligat Christum qui crimina purgat;
Prima replet sputis; causam dat Tertia morti;
Sexta cruci affigit; latus ejus Nona bipartit;
Vespera deponit; tumulo Completa reponit:
Hæc sunt septenis propter quæ psallimus horis.

Cet usage, nous le répétons, est très pieux et très conforme à l'esprit de l'Église. Il ne convient pas seulement aux personnes religieuses qui, faute d'instruction, ne pourraient s'occuper du sens des paroles ou de l'objet propre de l'Office : un grand nombre d'ecclésiastiques le suivent, et plusieurs le recommandent vivement [1]. Toutefois nous pensons qu'on peut s'en écarter sans inconvénient, au moins en certains moments, dans certaines dispositions. En fait de pratiques, il ne convient pas d'être absolu. Outre qu'on doit respecter les attraits de chacun, il faut tenir grand compte de la circonstance du temps. Si l'on est porté à s'occuper des mystères douloureux du Sauveur aux jours qui leur sont consacrés, par exemple les vendredis, au temps de la Passion, du carême, etc., ne faudrait-il pas se faire violence pour continuer à s'y appliquer tandis qu'on célèbre des mystères tout différents, comme à la Nativité, à l'Ascension, à la Pentecôte? N'est-il pas alors plus naturel et plus avantageux de rapporter les prières qu'on récite à l'objet de la fête, dont on s'est

[1] C'était une des pratiques de M. Vianney, curé d'Ars. *Vie par M. Monnin*, l. V, c. IV. — On trouve en plusieurs auteurs des formules d'intention spéciales à réciter avant chaque Heure, pour se former à cette méthode. Voir HORSTIUS, *Veri et pii sacerdotis idea*, c. XX, 1645. LESSIUS, *de Quinquaginta nominibus Dei*, l. II, p. 116. J. MARCHANTIUS, *Virga Aaronis florens*, etc.

occupé à l'oraison et à la messe, et dont les paroles de l'Office renouvellent à chaque instant la mémoire?

Saint Bonaventure, qui recommande ce souvenir de la Passion aux ecclésiastiques, dans un opuscule composé pour leur instruction, modifie légèrement la méthode précédente. Il conseille de réciter l'Office de la nuit en l'honneur de la Nativité du Sauveur, Tierce en l'honneur du Saint-Esprit et en mémoire de sa descente sur les apôtres, Vêpres en action de grâces pour l'institution du divin Sacrement dans la dernière cène [1].

Quel que soit du reste le mystère qu'on rattache à chaque Heure, il importe de réciter ces Heures, non seulement dans l'ordre naturel, mais encore au moment de la journée qui leur convient [2]. Si l'on suppose tout un Office récité sans interruption, si les Laudes ou les Petites Heures sont dites dans la soirée, si les Vêpres le sont au matin ou vers minuit, il n'y a plus de synchronisme possible. Dès lors les rapports établis entre les Heures et les mystères n'étant plus qu'imaginaires, cessent de faire impression sur l'âme.

Sans doute, une exactitude ponctuelle n'est pas possible, et l'Église n'impose pas un tel assujettissement à ses ministres. Mais on doit avoir à cœur de ne s'en écarter que le moins possible. Un ecclésiastique appliquait à ce sujet ce que dit Salomon, dans les Proverbes, qu'une bonne parole dite en son temps est comme un fruit d'or sur un vase d'argent : *Mala aurea in lectis argenteis, qui loquitur verbum in tempore suo* [3].

[1] Officium divinum in ecclesiâ Spiritus sanctus ordinavit fieri, ut beneficiorum Dei memores certis horis gratias pro his laudando et orando ei jugiter referamus, qui natus in nocte ex Mariâ Virgine, manè judici passurus assistitur, diluculò resurrexit, horâ tertiâ flagellatur et postea Spiritum sanctum mittit apostolis, sextâ crucifixus, nonâ in cruce pro nobis mortuus, vespere cœnans corporis et sanguinis sui sacramenta condidit, et completorio sepultus est. *De sex alis Seraphim*, 8.

[2] *Omni negotio tempus est, et opportunitas.* Eccl. viii, 6.

[3] Prov. xxv. 11. — Quand la discipline de l'Église ne restreindrait pas la liberté à cet égard, les paroles mêmes du saint Office protesteraient contre un trop long retard. Bien qu'on ne prie pas pour soi seul, mais pour tous les hommes, est-il raisonnable de réserver pour la nuit ou pour la soirée des prières faites dans le but de bien passer le jour : *Deus, Deus meus, ad te de luce vigilo... Jam lucis orto sidere... Dirigere et sanctificare*

Tels sont les principes des meilleurs ecclésiastiques. Ils ne se font pas un devoir de réciter les sept Heures de l'Office à sept moments différents; mais, joignant ensemble, dans la récitation, les Heures qui ont entre elles une liaison naturelle, ils en font communément trois parts à peu près égales, qu'ils récitent à quelque intervalle les unes des autres dans les points principaux du jour : Matines et Laudes la veille dans la soirée, les Petites Heures le matin, Vêpres et Complies un peu après midi; et ainsi ils ont dans la journée, pour ainsi dire, trois Offices distincts et complets : celui de la nuit, celui du matin, et celui de l'après-midi.

Cette manière de distribuer les Heures et de s'acquitter du saint Office est autorisée depuis longtemps; et, tout en laissant une liberté suffisante pour les œuvres du ministère, elle répond au dessein de l'Église et elle étend à toute la durée du jour l'influence de la prière. Si l'on ne s'approprie pas dans un sens aussi rigoureux qu'autrefois la parole de David : *Septies in die laudem dixi tibi*[1], on peut toujours dire au Seigneur, avec lui, qu'on consacre à le bénir les moments de la journée les plus importants : le commencement, le milieu et la fin : *Vespere et mane et meridie, marrabo et annuntiabo, et exaudiet vocem meam*[2]. On suit l'exemple de Daniel, l'homme de désirs, qui se prosternait trois fois le jour devant l'adorable Trinité[3], et l'on peut penser qu'on a comme lui à représenter au Seigneur les besoins de l'Église, sa cité véritable, la Jérusalem des Prophètes et des Saints.

M. Olier caractérise chacune de ces parties avec son élévation et sa justesse ordinaires. Distinguant dans l'esprit

regere et gubernare dignare, Domine Deus, hodie corda et corpora nostra. — On sait que, d'après tous les théologiens, il y aurait une faute à renvoyer sans raison l'Office de la nuit après la Messe, ou celui du matin après midi. FERRARIS, *Bibliotheca Canon. De Horis,* art. IV, n° 15. — La justice ne demande pas seulement qu'on s'acquitte de sa dette, elle exige encore qu'on la paye en temps convenable : *Beatus vir... fructum suum dabit in tempore suo.* PSALM. I, 3.

[1] PSALM. CVIII, 64.

[2] PSALM. LIV, 18.

[3] S. CYPR. *de Orat.* 25.

du Sauveur deux dispositions principales, l'une de religion, par laquelle il loue son Père et rend hommage à ses perfections, l'autre d'amour pour l'Église, qui le porte à intercéder en sa faveur et à demander pour nous l'abondance de la vie divine, il fait remarquer que la première de ces dispositions se montre presque seule dans l'Office de la nuit, que la seconde domine dans l'Office du matin, et que l'une et l'autre s'unissent et s'expriment, en une mesure à peu près égale, dans celui du soir. Suivant lui donc, l'Office *de la nuit* est proprement le sacrifice de louange[1]. C'est une imitation, et comme un écho des bénédictions que les esprits célestes offrent à la Majesté divine, et que nous chanterons avec eux, lorsque la nature, après le cours des siècles, sera rentrée dans l'ombre et le silence. Il convient de se tenir en leur présence : *in conspectu angelorum*[2], et de s'associer à leurs sentiments : *ad societatem civium supernorum*[3]. L'Office *du matin* se rapporte directement à la vie présente, qui est comme l'aurore, le début de notre véritable existence. Aussi ne nous parle-t-il que des sentiments du Sauveur dans sa vie voyagère : *in viâ*[4], et des dispositions nécessaires à ses membres pour bien faire le trajet de cette vie. Les vœux dont il est rempli n'ont pour objet que la destruction du péché et l'accroissement de la vie chrétienne en nous. Quant à l'Office *du soir*, il offre à notre admiration la gloire dont Notre-Seigneur jouit au ciel avec une partie de ses membres, en attendant le jour du jugement qui mettra le comble à son triomphe et à leur félicité. Il nous invite à rendre grâces avec eux à la bonté divine; en même temps il doit exciter nos désirs et nous faire aspirer vivement à notre dernière fin[5]. Voilà, selon M. Olier, l'idée principale que suggère chacune de ces parties. Rien de plus juste, ce nous semble;

[1] In die mandavit Dominus misericordiam suam et nocte canticum ejus. PSALM. XLI.

[2] PSALM. CXXXVII.

[3] BENED. *ante lect. IX.*

[4] PSALM. CXVIII.

[5] *Mystères de N.-S. appliqués à la journée*, et *Divers Écrits sur la sainte Vierge.*

rien de plus conforme aux principes des auteurs liturgiques et au sens général de leurs explications.

De même dirons-nous, jusqu'à un certain point, des vues exposées par le docteur Allioli dans son opuscule : *Des Motifs intrinsèques des Heures canoniales*. Bien que présentées sous une forme propre à l'auteur, elles n'ont rien au fond qui ne soit conforme à l'enseignement des liturgistes et à la nature du saint Office.

On a toujours dit que le jour est une image et un abrégé de notre existence, et que la grâce tend à nous faire accomplir dans chacune de nos journées une œuvre analogue à celle qui doit occuper toute notre vie. Toujours aussi on a regardé les différentes Heures comme des parties d'un même tout, intimement liées entre elles, et destinées à se compléter en se succédant. Quant à l'assimilation faite par l'auteur de la vie surnaturelle, dont l'Office est la manifestation, à la vie naturelle telle qu'elle se montre dans les divers règnes de la nature, on peut dire qu'elle a son fondement dans la comparaison évangélique de la parole de Dieu avec le bon grain répandu sur la terre, et avec la semence qui croît et se multiplie. Or, ces principes posés, n'est-il pas juste de reconnaître avec lui une certaine harmonie entre le développement de la vie divine sous l'influence du saint Office, et celui de la vie naturelle, dans le règne végétal, par exemple? Comme tout acte, comme toute vie, naturelle ou surnaturelle, a un point de départ et tend à un terme suivant une certaine voie, on doit distinguer de part et d'autre trois moments ou trois phases successives. Il y aura donc, des deux côtés, pour suivre l'image adoptée par l'auteur et pour parler son langage, la période de la germination, celle de la croissance et celle de la fructification; et par suite on pourra retrouver dans les trois grandes divisions de l'Office les caractères de ces trois périodes : la régénération spirituelle se préparant dans l'Office de la nuit par l'enseignement, la méditation et la louange du Créateur; la vie de l'âme se sentant croître et fleurir à l'Office du jour par l'affection aux lois divines; et enfin le fruit de cette vie et de ces

actes recueilli et admiré pendant les vêpres et les Complies.

Ces idées, nous le répétons, ne sont pas simplement ingénieuses, elles sont exactes et bien fondées. Nous ne croyons pas cependant devoir insister plus longtemps, parce qu'elles nous semblent moins pratiques que spéculatives, en ce sens qu'elles ont plutôt pour effet de faire reconnaître la sagesse de l'Église dans cette œuvre profonde et simple tout à la fois, que de fournir à l'âme, dans le moment même de la prière, des affections pieuses et des pensées salutaires.

Nous réservons, du reste, pour les chapitres suivants, les réflexions qui ont rapport à chaque Heure en particulier.

TITRE II

DES DIVERSES PARTIES DE L'OFFICE QUOTIDIEN

SECTION I

DE L'OFFICE DE LA NUIT

CHAPITRE Ier

Des Matines.

§ I

Les Matines sont le commencement de l'Office quotidien et la principale partie de l'Office de la nuit. Chantées autrefois, dans toutes les églises, à l'heure où, le mouvement et la vie étant suspendus sur la terre, les ministres de Dieu veillaient seuls avec quelques âmes ferventes pour glorifier son nom, elles étaient comme un écho du concert des cieux dans le silence de la nature[1]. On peut encore

[1] Saint Grégoire de Tours atteste l'usage où étaient tous les prêtres de son temps (570) d'assister à cet office. Parlant d'un ecclésiastique qui s'était logé, dans un voyage, chez un hôte assez pauvre, il ajoute : « Juxta morem sacerdotum nocte a stratu suo consurrexit et orationi astitit. » *De gloriâ confess.*, XXXI. Lui-même, étant venu à Paris et demeurant près

juger, dans la nuit de Noël, des impressions que ces chants produisaient et des effets de grâces qu'ils devaient laisser dans les âmes [1].

Le défaut de ces circonstances demande à être compensé, dans la récitation privée, par une préparation plus soigneuse. Nous conseillons de réfléchir un instant sur le mystère, ou sur les vertus du saint qu'on doit honorer, de se proposer quelque grâce à obtenir pour soi ou pour d'autres, de s'exciter vivement à la dévotion et à la confiance, de s'unir en esprit à Notre-Seigneur, aux élus du ciel et à tous ceux qui remplissent avec nous la même fonction sur la terre, enfin d'être fidèles aux avis généraux que nous avons donnés sur la manière de se disposer au saint Office. Quand cette préparation prendrait quelques moments, il ne faudrait pas les regretter; car le fruit de l'Office, le mérite, les lumières et les bons mouvements qu'on peut s'en promettre, dépendent de cette condition.

Afin de réunir ici tout ce qui peut être de quelque secours, nous entrerons, pour cette Heure comme pour les suivantes, dans quelques détails. On saisira d'autant mieux l'esprit et les beautés de l'ensemble que l'on aura mieux compris la signification, la raison, la valeur de chacune des parties.

de l'église de Saint-Julien, se fit un devoir d'assister chaque nuit à Matines dans cette église : « Nos mediâ surgentes nocte ingressi sumus basilicam explere Cursum. » *Hist.*, IX, VI. Cf. VI, 18, 20. Au témoignage de Vincent de Beauvais, saint Edmond, archevêque de Cantorbéry, ne manquait pas non plus, étant professeur à l'Université de Paris (1210-1220), de se rendre chaque nuit à l'église de Saint-Médéric pour le chant de l'Office. Louis de Beaumont, archevêque de Paris (1492), assistait encore chaque nuit au chant de Matines. Saint Antonin, archevêque de Florence, n'allait pas à sa cathédrale; mais il ne manquait jamais de se lever pour réciter l'Office de la nuit avec ses clercs à la même heure que son chapitre le chantait. RAINALDI, *Ann. Eccl.* 1459, nº 33. Voir THOMASSIN, *Anc. et nouv. Discipl.*, t. I, l. II, c. LXXIV, LXXIX.

[1] Scio hominem, qui centies in Matutinis horis, et forte in quolibet versu, ad altissimum divinorum secretorum intelligentiam sursum fuit tractus, quamvis ipse tractui illi totis viribus resisteret. F. ROGER, *Ord. S. Franç.* Voir S. FRANÇ. DE SALES, *Traité de l'amour de Dieu*, VIII, X, et CÉSAR DE BUS, *Instruct. famil.*, t. I. *Sa Vie.*

I. — COMMENCEMENT DE L'OFFICE

Pater noster, Ave Maria, Credo.

L'Église pouvait-elle mieux témoigner son désir de nous voir réciter le saint Office en union avec Notre-Seigneur, dans ses intentions, dans son esprit, qu'en fixant nos regards, dès le début, sur ce divin Sauveur louant et invoquant son Père, et de nous obliger à répéter littéralement sa prière? Pour entrer dans ces vues, il faut se placer en esprit auprès du divin maître, puis se figurer, comme le conseille sainte Thérèse [1], qu'on est du nombre de ses premiers disciples, *divinâ institutione formati* [2], et qu'il nous dit, à nous en particulier : *Sic vos orabitis* [3]. Il faut ensuite recueillir de ses lèvres chaque demande, et la répéter comme ses apôtres, avec une entière confiance en ses lumières et en ses mérites. Si l'on se pénètre bien de ces dispositions, il sera facile de les conserver dans le reste de l'Office, d'autant plus que les sept demandes du *Pater,* exprimant en abrégé les dispositions de Notre-Seigneur envers son Père, résument aussi nécessairement tous les vœux de l'Église et toutes les prières que nous avons à offrir pour elle [4].

Au *Pater* succède l'*Ave Maria.* Dans la Mère du Sauveur, l'Église nous fait admirer un modèle parfait de l'union où nous devons être avec l'Homme-Dieu; elle semble nous dire comme saint Ambroise : Remplissez-vous de l'esprit de Marie : *Sit in singulis spiritus Mariæ ut magnificet Dominum* [5]. Il convient de la prendre pour avocate et pour supplément, comme les apôtres au cénacle.

[1] *Chemin de la perfection*, XXV.
[2] *In Missal.*
[3] MATTH. VI, 9.
[4] Quantùm substringitur verbis, tantùm diffunditur sensibus..., ut reverà in oratione breviarium totius Evangelii comprehendatur. TERT. *de Orat.*
[5] *In Luc.* II, XXVI.

Ces deux prières se récitent à genoux avant toutes les Heures, sauf Complies, où l'*Ave Maria* est remplacé par le *Confiteor*. A Matines et à Prime, c'est-à-dire au début de l'Office et au commencement du jour, on ajoute le Symbole des apôtres. La foi étant le principe de toute œuvre surnaturelle et de toute vertu chrétienne, il importe de la ranimer par un acte fervent lorsqu'on s'approche de Dieu pour le prier : *Credere enim oportet accedentem ad Deum* [1]. Il faut donc en récitant ce symbole se rappeler distinctement les dogmes qu'il énonce avec les bienfaits qu'il rappelle, et joindre à la profession extérieure l'adhésion de l'âme la plus vive et la plus complète : *Corde enim creditur ad justitiam, ore autem confessio fit ad salutem* [2].

Nous nous souvenons d'un ecclésiastique dont la modestie et la religion nous ont constamment édifié : nous ne saurions dire avec quel accent de conviction, de confiance, d'amour, il prononçait ces mots : *Credo in Deum... Et in Jesum Christum... Credo in Spiritum sanctum..., sanctam Ecclesiam catholicam...* On voyait que ce Symbole lui remettait devant les yeux, avec les principales vérités du christianisme, la multitude innombrable des fidèles auxquels il était uni. On sentait combien il était heureux de répéter après tant de saints, de confesseurs et de martyrs, la profession de foi formulée par les apôtres sur le berceau de l'Église [3].

Domine, labia mea aperies.

Ces prières préparatoires achevées, on se lève, et l'on invoque expressément la divine grâce. Le ministre de

[1] Hebr. xi, 6.
[2] Rom. x, 10.
[3] Lorsque S. Philippe de Néri récitait le *Credo* à voix haute, il semblait tonjours tressaillir à ces mots : *Et in Jesum Christum*, etc. — Le P. Alvarez, dont sainte Thérèse estimait tant la vertu, parle sans doute de lui-même quand il dit : « Novi ego quemdam servum Dei, qui cùm in sacrificio missæ Symbolum attentè dicebat et actus fidei interius subinde faciebat, mirâ quâdam suavitate mentisque serenitate replebatur ; quam etiam experietur et in rebus fidei amplius roborabitur qui illud cum hâc attentione protulerit. » *De Studio orationis*, lib. I, p. II, c. xiv.

l'Église reconnaît son indignité et son impuissance à louer le Seigneur. Il se souvient que Dieu reproche au pécheur de violer en pratique une loi qu'il célèbre en paroles; il songe que, pour annoncer les divins oracles, les lèvres d'Isaïe eurent besoin d'être purifiées par un charbon ardent; il considère que nul n'est capable, par ses seules forces, de concevoir une bonne pensée, ni d'invoquer comme il faut le nom du Sauveur [1]; et renonçant à son propre esprit pour se donner à l'Esprit-Saint qui veut bien être le supplément de notre impuissance, il adresse à Notre-Seigneur ces paroles d'humilité et de confiance, tirés du psaume de la pénitence : *Domine, labia mea,* etc. [2].

« Seigneur, qui m'êtes présent par votre Esprit, pour m'éclairer de vos lumières et m'échauffer de votre amour, daignez former en moi les sentiments que demande l'office que je vais remplir. Je ne puis m'élever à votre Père que par vous [3]. Sans votre grâce, mon âme resterait dans l'aridité, comme les rochers du désert : *Sicut terra sine aquâ* [4]; mes lèvres seraient comme un instrument sans intelligence et sans vie : *Sicut æs sonans et cymbalum tinniens* [5].

« Que l'impie prétende se suffire à lui-même; qu'il dise avec orgueil : *Labia nostra a nobis sunt* [6] : pour moi, Seigneur, je désire que vous régniez absolument sur moi et que vous donniez le mouvement à mes lèvres comme à mes mains : *Laus mea tu es* [7]. *Quoniam non est sermo in linguâ meâ* [8]. Ouvrez ma bouche à vos louanges en ouvrant à votre grâce mon esprit et mon cœur [9]. Alors ma langue chantera dignement vos grandeurs : *Exultabunt labia mea cùm can-*

[1] Psalm. xlix, 76; Is. vi, 6; II Cor. iii, 5; I Cor. xii, 5.
[2] Psalm. i, 17.
[3] Joan. xiv, 6.
[4] Psalm. cxlii, 6.
[5] I Cor. xiii, 1.
[6] Psalm. xi, 5.
[7] Jer. xvii, 14.
[8] Psalm. xxxviii, 4.
[9] Non te laudabunt labia mea, nisi me præcedat misericordia tua. Dono tuo te laudabo. Non enim ego possum laudare Deum, nisi mihi donet laudare se. S. Aug. *in Psalm.* lxii, 12.

tavero tibi; sed et lingua mea totâ die meditabitur justitiam tuam [1]. »

Ces premières paroles demandent à être dites avec humilité, confiance et ferveur. Autant le sentiment de notre misère est capable de nous confondre, autant nous devons nous relever par la pensée que l'Esprit-Saint est en nous, et qu'il veut se servir de nous pour reproduire et multiplier devant la Majesté divine les hommages qu'il lui offre incessamment dans la personne adorable du Sauveur.

La croix que le prêtre trace sur ses lèvres en disant : *Domine, labia mea,* doit lui rappeler le charbon de l'autel qui purifia les lèvres du Prophète. Par celle qu'il trace sur son cœur, il témoigne que son impuissance à louer Dieu est radicale, et que les grâces dont il a besoin doivent pénétrer à l'intérieur, jusqu'à la source des affections et des pensées : *Munda cor meum ac labia mea* [2].

Tout son espoir étant dans la grâce du Sauveur, le ministre sacré invoque hautement le secours dont il a besoin : *Deus, in adjutorium meum intende : Domine, ad adjuvandum me festina* [3]. Ces paroles s'adressent encore à Jésus-Christ, notre Dieu, notre Seigneur et notre Maître. Le *Gloria Patri* qui suit immédiatement indique la fin pour laquelle on veut réciter l'Office. Il peut être aussi regardé comme un cri de reconnaissance. Dieu ne pouvant fermer l'oreille à une telle prière, il est juste de le remercier sans délai de la grâce qu'il nous fait de l'invoquer en son Fils. Ainsi le Sauveur rend déjà grâces à son Père, au moment où il demande la résurrection de Lazare : *Pater, gratias ago tibi : ego enim sciebam quia semper me audis* [4].

On peut voir dans Cassien combien cette invocation : *Deus, in adjutorium,* était chère et habituelle aux premiers chrétiens. En développant le sens de ces paroles, il y fait voir la plus salutaire des prières, l'abrégé de toutes les

[1] Psalm. lxx, 24.
[2] Missale. *Ante Evang.* — Cor mundum crea in me, Deus. Psalm. l, 12.
[3] Psalm. lxix, 1, 2. La règle de S. Chrodegand († 766) ordonnait de dire en entier ce psaume au début de l'Office.
[4] Joan. xi, 42.

demandes qu'on peut faire au Ciel. Il l'appelle : *Formula pietatis, jugis oratio*[1].

Par le signe de croix qui l'accompagne, on reconnaît que toute grâce découle du sacrifice du Calvaire; on consacre à Dieu son intérieur; et fermant son âme à l'ennemi du salut, on semble dire comme ce vaillant soldat du Christ : *Ego signo crucis protectus, hostium cuneos penetrabo securus*[2].

Invitatoire, et *Venite, exultemus.*

Le but de l'invitatoire est d'animer en nous l'esprit de prière, en fixant nos pensées sur ce qui fait l'objet de nos adorations et de nos louanges. Il est à l'Office ce que le texte est au discours, ce qu'est à l'oraison l'adoration ou l'énoncé du mystère. C'est la pensée mère à laquelle toutes les autres se subordonnent, le centre auquel toutes les affections se rapportent, le but vers lequel tout doit tendre. On le répète plusieurs fois et à divers intervalles, afin de le bien comprendre, d'en saisir toute la portée et de s'en pénétrer profondément.

Il en est qui écoutent cet invitatoire comme la voix de l'envoyé divin appelant au banquet les amis de l'Époux, ou comme celle de l'Église du ciel, qui invite l'Église de la terre à s'unir à elle dans une adoration commune. Cette pensée doit éveiller la ferveur et l'allégresse : « Hier, écrivait saint François de Sales, le jour de saint Pierre ès liens, tandis qu'on chantait au Chœur l'invitatoire : *Vive le roi des Apôtres; venez, et adorons-le;* j'eus un si doux et si aimable sentiment que rien plus; et soudain je désirai qu'il s'épanchât sur tout mon cœur. O Dieu, Notre-Seigneur nous soit à jamais toutes choses[3] »

Le psaume XCIV, *Venite, exultemus,* est le développe-

[1] *Coll.* X, 9.
[2] *Officium S. Martini. Turon.* — OLIER, *Catéchisme chrétien pour la vie intérieure,* II, XIII.
[3] LETT. DCCXXIV.

ment de l'invitatoire, comme l'invitatoire est le refrain du psaume et son application à l'objet de la fête. Ce psaume mérite d'être étudié avec d'autant plus de soin qu'on le répète chaque jour [1], et que la manière dont on le récite a une grande influence sur la suite de l'Office.

C'est Jésus-Christ qu'on y entend. Il s'adresse à tous ses membres et il les invite à bénir avec lui le souverain Être, arbitre de leur vie et principe de tous les biens. Pour animer leur ardeur, il trace le tableau le plus frappant des œuvres de Dieu et de ses perfections, de sa grandeur, de sa puissance, de sa bonté et de sa justice, éveillant à la fois dans l'âme le respect et l'amour : deux dispositions qui semblent contraires, mais qui se soutiennent l'une l'autre et qui sont essentielles à l'esprit religieux. La première partie du psaume doit inspirer un grand désir de louer Dieu comme il le mérite; la seconde, une vive appréhension de s'acquitter de ce devoir avec indifférence et dissipation. Toutes deux sont de nature à donner une haute estime du ministère qu'on remplit, et de l'Être infini dont on va célébrer les grandeurs.

Dès les premières paroles : *Venite, adoremus,* il convient de se représenter par la pensée tous les bienheureux du ciel, tous les saints de la terre, et en particulier tant de dignes ecclésiastiques, occupés à louer comme nous la Majesté divine. Malgré la distance des lieux et des temps, on ne forme avec eux qu'un seul corps, et l'on doit être animé d'un même esprit. On s'unira donc à Jésus-Christ, chef de ce divin corps, et donnant à ses paroles toute l'extension qu'elles comportent, on invitera avec lui tous ses membres à redoubler de ferveur dans les hommages qu'ils rendent à son Père. On pourra penser aussi aux infidèles et aux pécheurs qui ne louent pas Dieu comme ils le devraient. On demandera que leurs illusions se dissipent, que leur dureté s'amollisse, qu'ils cessent de méconnaître la puissance, la justice, la bonté du souverain Maître. Rien de plus conforme à l'esprit de Notre-Seigneur,

[1] Sauf l'Épiphanie, où l'on est assez invité par le mystère même à venir à Jésus-Christ pour glorifier Dieu en lui et par lui.

qui est tout charité et par conséquent tout zèle : *Ignem veni mittere in terram, et quid volo, nisi ut accendatur*[1]?

Hymne.

L'hymne qui vient à la suite de l'invitatoire a encore pour but d'exciter l'attention de l'esprit et les affections du cœur par rapport à l'objet de la fête. Écrite dans un langage particulier, solennel, harmonieux, demandant naturellement l'accompagnement du chant, respirant l'allégresse et provoquant l'admiration, cette partie de l'Office est spécialement propre à élever les pensées au ciel : elle doit avoir pour effet de nous unir aux transports de l'Église triomphante[2].

Comme les hymnes varient suivant les offices, et que le nombre en est considérable, il serait difficile d'entrer ici dans le détail; mais nous croyons devoir rappeler le conseil que nous avons déjà donné, d'étudier ces hymnes à loisir, celles surtout qu'on récite le plus fréquemment. La poésie en est d'ordinaire assez simple; un esprit familiarisé avec le langage des Écritures et le sens des mystères en pénètre aisément les difficultés. Néanmoins il est bon de les lire d'abord en particulier, avec réflexion, et même de recourir sur certains points aux explications des auteurs. Par ce moyen, on s'épargnera des embarras dans la prière, et l'on échappera au danger d'hésiter sur le vrai sens de quelques termes inusités dans le latin classique.

[1] Luc. XII, 49.

[2] Hymni sunt cantus continentes laudem Dei. Si sit laus et non sit Dei, non est hymnus. Si sit laus Dei et non cantetur, non est hymnus. Oportet, ut sit hymnus, habeat hæc tria : et laudem, et Dei, et canticum. S. Aug. *In Psalm.* LXXII, 1. Les hymnes furent de bonne heure autorisées dans l'Église. *Hymni matutini et vespertini omnino decantentur,* dit le Concile d'Agde, c. XXX (506). Mais elles ne semblent pas avoir fait partie du Bréviaire avant le XIe siècle. Il n'y en a pas encore à présent pour le jour de Pâques.

II. — CORPS DES MATINES

Des Nocturnes et des Psaumes.

Aux féries et dans les Octaves de Pâques et de la Pentecôte, les Matines n'ont qu'un nocturne; mais généralement elles en ont trois, composés chacun de psaumes et de leçons. Les psaumes sont aussi d'ordinaire, pour chaque nocturne, au nombre de trois. Il faut excepter l'unique nocturne des féries et le premier des dimanches, qui en ont douze.

Ces nombres, trois, neuf et douze, au sentiment des liturgistes, sont symboliques, c'est-à-dire choisis à dessein pour suggérer des idées ou des souvenirs religieux, en rapport avec l'office.

Les trois nocturnes des fêtes, comme toutes les divisions par trois, rappellent en premier lieu les trois personnes divines, d'où découlent tous les dons et à qui toute gloire doit revenir. Ils doivent faire penser aussi aux trois vertus principales, de foi, d'espérance et de charité, qui sont comme l'essence du culte divin et la source des véritables mérites.

A cause de leur succession et de l'intervalle qui les séparait autrefois, ils pourraient rappeler les trois prières du Sauveur à Gethsémani, la veille de son sacrifice [1], ou les jours qu'il a passés dans le tombeau avant sa résurrection [2]; mais on les donne ordinairement comme représentant les trois âges du monde, par rapport à la religion : l'ère primitive, l'ère mosaïque et l'ère chrétienne; et l'on fait remarquer que les leçons deviennent de plus en plus claires, et se terminent par l'évangile [3] et le *Te Deum*.

Quant aux éléments qui composent les nocturnes, les

[1] Theod. Peltanus, *De Orat.* VIII.

[2] M. Olier, *Mystères de Notre-Seigneur.*

[3] Inter omnes divinas auctoritates Evangelium meritò excellit. Quod enim lex et prophetæ futurum prænuntiarunt, hoc redditum et completum in Evangelio demonstratur. S. Aug. *de Cons. evang.* I, I.

neuf psaumes, considérés dans leur totalité, représentent les neuf chœurs des anges, d'autant mieux qu'ils se répartissent comme eux en trois groupes, égaux en nombre et subordonnés. Ils nous invitent donc à nous unir aux Esprits célestes, comme les saints que nous honorons, et à glorifier avec eux l'adorable et éternelle Trinité. Les douze psaumes des jours fériaux font également penser au ciel. Leur nombre caractérise la cité permanente, qui compte douze tribus dans son sein, qui a douze portes à son enceinte, et qui s'appuie sur douze fondements qui sont les douze apôtres. M. Olier fait remarquer en outre que ces douze psaumes répondent aux douze heures de la nuit, comme les douze psaumes des Petites Heures répondent aux douze heures du jour. Suivant lui, l'Église témoigne par là le désir qu'elle aurait d'en consacrer tous les instants au culte de Dieu, et de lui chanter à chaque heure un cantique nouveau [1].

Ces observations paraîtront à certains esprits plus ingénieuses que pratiques. Mais une indication importante, dont personne ne contesterait l'utilité, c'est celle qui déterminerait l'objet propre de chaque Nocturne, et le point de vue auquel il convient de se placer pour bien entendre la récitation des psaumes.

Sans prétendre rien établir d'une manière absolue, et tout en nous défiant des exagérations auxquelles porte l'esprit de système, nous croyons devoir exposer ici ce que nous avons trouvé de plus satisfaisant à cet égard, par rapport aux offices du Commun des saints, offices qui occupent, comme on sait, les trois quarts de l'année.

Le premier but de l'Église, à Matines, est toujours de louer Dieu pour le saint qu'elle honore, d'admirer les voies de la Providence à son égard, de la remercier des grâces dont elle l'a comblé [2]. Jetant donc un coup d'œil sur la destinée de ce saint et la parcourant du regard, elle y distingue trois parties essentielles, le principe, le milieu,

[1] M. Olier, *Exercices du Séminaire*, p. 161.
[2] Olier, *supra*, p. 290.

la fin; et elle les honore l'une après l'autre. C'est là l'objet des trois nocturnes.

Dans le premier, l'Église contemple le saint *dans les idées de Dieu;* elle admire le type sur lequel le Seigneur veut le former; elle vénère l'excellence et le mérite de la vocation qu'il lui destine. Aussi les leçons sont-elles tirées des Écritures, et ont-elles pour objet, si elles sont propres, l'idéal de perfection dont le saint devait s'approcher, comme Apôtre, Martyr, Docteur, etc. Au second nocturne, le saint apparaît *dans sa vie terrestre.* On considère le profit qu'il a tiré de ses grâces et la manière dont il a répondu aux desseins du Seigneur. C'est pourquoi les leçons contiennent l'abrégé de sa vie au point de vue de la sainteté. Au troisième, l'Église contemple la récompense qu'il a reçue, et exalte *l'état glorieux dans lequel il est entré.* Ici, nulle autre leçon qu'un évangile relatif au royaume de Dieu, avec une explication des saints docteurs, suivie du cantique d'action de grâces.

Dans chacun de ces nocturnes, le point de vue est fixé par les leçons; mais les antiennes et les psaumes s'y adaptent sans peine, et souvent même avec bonheur. Il est vrai qu'en choisissant les psaumes, on n'avait pas, probablement, dans l'esprit un plan si précis. Il est vrai encore que l'ordre numéral, qu'on a voulu conserver assez souvent, a mis quelque entrave dans le choix. On l'a fait néanmoins suivant les convenances du sujet avec une liberté suffisante, puisqu'il a pu s'étendre, pour chaque office, du premier psaume au CVIII^e [1].

Ce que nous venons de dire suffirait pour diriger un esprit attentif dans l'intelligence des psaumes et dans leur application à l'Office. Toutefois, pour prévenir toute hésitation et rendre superflue toute recherche, nous ne laisserons pas d'indiquer d'une manière détaillée et précise l'idée principale de chaque psaume, telle qu'elle résulte de la

[1] Ainsi ces psaumes sont choisis entre tous ceux qui composent les Matines des sept jours de la semaine. On sait qu'ils vont du Ier au CVIII^e sans interruption, ceux des Laudes et de Prime exceptés.

place qu'il occupe dans le plan indiqué, et du sens de l'antienne qui l'accompagne.

Nous n'avons pas besoin de rappeler que ces psaumes sont toujours à nos yeux l'expression des sentiments du Sauveur, que Jésus-Christ est le modèle de tous les prédestinés, et qu'aucune disposition surnaturelle ne peut exister dans les membres de l'Église qu'elle n'ait été préalablement d'une certaine manière dans le chef.

COMMUN DES APOTRES

Ier Nocturne. — L'apostolat dans les idées de Dieu.

Ps. XVIII. *Cœli enarrant :* Mission donnée à l'apôtre pour évangéliser le monde.

XXXIII. *Benedicam Dominum :* Bénédictions assurées à ses travaux et à ses prières.

XLIV. *Eructavi :* Victoire définitive et triomphe qui l'attend.

IIe Noct. — L'apostolat réalisé dans la vie du saint.

XLVI. *Omnes gentes :* Soutenu par la divine grâce, l'apôtre parcourt le monde et soumet les nations au Dieu d'Abraham.

LX. *Exaudi... deprecationem :* Il rend à ses frères le droit qu'ils avaient perdu à l'héritage du ciel.

LXIII. *Exaudi... orationem :* Il surmonte tous les obstacles et fait cesser toutes les oppositions.

IIIe Noct. — L'apostolat glorifié dans la personne du saint.

LXXIV. *Confitebimur :* Sa grandeur au ciel est proportionnée à ses abaissements et à ses peines sur la terre.

XCVI. *Dominus regnavit; exultet :* Joie qu'il goûte en voyant son œuvre accomplie dans ce monde.

XCVIII. *Dominus regnavit; irascantur :* Part qu'il reçoit à

l'empire du Sauveur en récompense de son éminente justice.

On a remarqué que chacun des offices de la semaine est représenté dans celui-ci, et contribue pour sa part aux louanges des apôtres. Les applications les plus frappantes se présentent en foule à l'esprit : *In omnem terram exivit sonus eorum... Lex Domini convertens animas*[1]... *Magnificate Dominum mecum... Venite, filii, audite me : timorem Domini docebo vos*[2]... *Pro patribus tuis nati sunt tibi filii : constitues eos principes super omnem terram; propterea populi confitebuntur tibi in æternum*[3]... *Dixi iniquis : Nolite iniquè agere; et delinquentibus : Nolite exaltare cornu*[4]... *Dominus regnavit, irascantur populi... Confundantur omnes qui adorant sculptilia*[5]..., etc.

Au Temps pascal, ces psaumes restent les mêmes; mais le reste change. Le but de ce changement est de mettre en relief dans l'apôtre sa qualité de martyr, et de faire admirer la gloire dont ce titre le fait jouir auprès du Sauveur ressuscité. Il n'y a qu'une Antienne à chaque Nocturne. La première nous met devant les yeux le type du martyr selon les vues de Dieu; la seconde, les épreuves qu'il a dû subir avant d'être reçu au Ciel; la troisième, la gloire dont il jouit dans l'éternité. Les mêmes Antiennes servent durant ce temps pour les martyrs.

COMMUN D'UN MARTYR[6]

Ier Noct. — Le martyr dans les idées de Dieu.

Ps. I. *Beatus vir qui non abiit :* Fidélité à la loi de Dieu, source de toute bénédiction.

[1] Psalm. xviii, 5. Voir lec. IV et V des Apôtres, 1° *loco*. Cf. Rom. x, 15.
[2] Psalm. xxxiii, 4, 12.
[3] Psalm. xliv, 17.
[4] Psalm. lxxiv, 5.
[5] Psalm. xcvi, 7. — Les chrétiens chantaient ces paroles, dit Ruffin, aux oreilles de l'empereur Julien, dans la translation des reliques de S. Babylas. *Hist. eccl.*, II, xxxvi. — Cf. Théodoret, *Hist.* III, xvii; Sozomène, V, xvi et xix.
[6] Voir Dr F. Janner, *Das Officium unius Martyris in seinem Zusammenhange erklaert. Speyer.* 1867.

II. *Quare fremuerunt gentes?* Fermeté courageuse à confesser Jésus-Christ.

III. *Domine, quid?...* Mépris de la mort et triomphe sur tous les ennemis du salut par la vertu d'en haut.

IIe Noct. — Réalisation du martyre dans la vie du saint.

IV. *Cum invocarem :* Secours assurés au martyr et consolations dont il est rempli.

V. *Verba mea :* Sa joie et sa paix en Dieu, à la vie et à la mort.

VIII. *Domine, Dominus noster :* Sa félicité dans le sacrifice et son exaltation par le martyre.

IIIe Noct. — Glorification du martyr dans le ciel.

X. *In Domino :* Justice du Seigneur envers son témoin fidèle.

XIV. *Domine, quis?...* Entrée du martyr dans le séjour céleste.

XX. *Domine, in virtute :* Couronne de gloire décernée à ses vertus.

COMMUN DE PLUSIEURS MARTYRS

Ier Noct. — Idée du martyr.

Ps. I. *Beatus :* Celui qui est appelé au martyre n'a pour règle et pour appui que la volonté de Dieu.

II. *Quare?...* C'est une victime qui s'immole au Seigneur par les mains de ses ennemis et pour leur conversion.

III. *Domine, quid?...* Par la voie des souffrances il arrive à la félicité.

IIe Noct. — Réalisation du martyre.

XIV. *Domine, quis?...* Notre-Seigneur aime le courage de ses martyrs; il les soutient par la magnificence de ses promesses.

XV. *Conserva me :* Il assiste d'une manière admirable ceux qui lui rendent témoignage.

XXIII. *Domini est :* Il leur ouvre le ciel, et les y attire à sa suite.

III• Noct. — Glorification du martyr.

XXXII. *Exultate* : Joie des martyrs dans la possession de Dieu.

XXXIII. *Benedicam :* Leur couronnement et leur béatitude au ciel.

XLV. *Deus noster :* Part qu'ils prennent au triomphe de Jésus-Christ et à son règne dans l'Eglise.

Les applications ne sont pas moins frappantes ni moins nombreuses que dans l'Office des apôtres : *Quare fremuerunt gentes?... Adstiterunt reges terræ... Quid multiplicati sunt qui tribulant me?... In Domino confido : Quomodo dicitis animæ meæ : Transmigra in montem sicut passer?... Quoniam ecce peccatores intenderunt arcum... Ut sagittent in occulto rectos corde... Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus... Dirupisti vincula mea* [1], etc.

COMMUN D'UN CONFESSEUR

Ier Noct. — Type du Confesseur.

Ps. I. *Beatus :* Il connaît, médite et observe toute la loi du Seigneur.

II. *Quare?...* Il la confesse avec courage et la prêche avec fruit.

III. *Domine, quid?...* Dieu le soutient et le glorifie aux yeux de tous ses ennemis.

II• Noct. — Vie du confesseur.

IV. *Cum invocarem :* Sa vie sur la terre est une vie de prière.

V. *Verba mea :* Dieu bénit sa conduite et lui fait trouver dans ses œuvres une source de consolations.

[1] Psalm. II, 1, 2; X, 1; CXV, 5.

VIII. *Domine, Dominus noster* : Merveilles de grâce opérées en lui, pour lui et par lui.

III• Noct. — Gloire du confesseur.

XIV. *Domine, quis?...* Son repos en Dieu.
XX. *Domine, in virtute :* Sa couronne de gloire au ciel.
XXIII. *Domini est :* Son union avec le Sauveur et son crédit auprès de Dieu.

Les versets et les répons font toute la différence entre l'Office des Confesseurs Pontifes et celui des Confesseurs non Pontifes. D'un côté on fait ressortir la qualité de Pontife : *Juravit Dominus... Tu es Sacerdos in æternum... Elegit eum Dominus sacerdotem sibi... Omnis terra doctrina ejus repleta est,* etc. De l'autre, on insiste sur celle de Confesseur : *Os justi meditabitur... Lex Dei ejus in corde ipsius... Ecce homo sine querela,* etc.

Ici encore il suffit de rapporter au saint dont on fait l'office les Psaumes qu'on récite pour en voir certains versets resplendir d'un éclat tout nouveau : par exemple, à la fête de saint Vincent de Paul : *Jucundus homo qui miseretur,* etc. ; à celle de saint Louis de Gonzague : *Quis ascendet in montem Domini... Innocens manibus et mundo corde ;* à celle de saint François Xavier : *Confiteantur tibi populi Deus... Laudate Dominum omnes gentes,* etc.; à celle de saint Benoît : *Potens in terra erit semen ejus.*

COMMUN DES VIERGES [1]

Ier Noct. — La virginité dans les idées de Dieu.

Ps. VIII. *Domine, Dominus :* Estime dont jouit auprès de Dieu cette vertu angélique.
XVIII. *Cœli :* Eloges qu'elle mérite et influence qu'elle exerce.

[1] Sur cet Office appliqué à la sainte Vierge, on peut voir : *Le Petit Office à l'usage des séminaires.* Nouvelle édition ; Poussielgue, in-32.

XXIII. *Domini :* Gloire et bénédiction qui seront son partage.

IIe Noct. — La virginité sur la terre.

XLIV. *Eructavit :* L'âme virginale s'attache à son époux et le suit avec une généreuse ardeur.

XLV. *Deus noster :* Elle résiste aux épreuves, et persévère par la vertu du Sauveur.

XLVII. *Magnus Dominus :* Son amour la rend fidèle et constante jusqu'à la mort.

IIIe Noct. — La virginité au ciel.

XCV. *Cantate :* L'âme pure s'unit à son époux, et entre avec lui dans son glorieux repos.

XCVI. *Dominus regnavit :* Elle participe à son règne et jouit de son triomphe dans l'Église.

XCVII. *Cantate... quia :* Elle reçoit de sa main la couronne de gloire.

Les mêmes psaumes servent pour le Commun des saintes Femmes ; mais à l'idée de virginité se substitue, dans cet Office, l'idée du martyre, ou de l'innocence réparée. La seconde antienne, comme l'invitatoire, est changée dans ce dessein.

Quant aux Offices qui ont pour objet un mystère de Notre-Seigneur ou de la sainte Vierge, nous ne dirons pas qu'ils rentrent tous aussi naturellement dans ce cadre ; cependant ils ne s'en écartent pas autant qu'on pourrait le croire. On trouve toujours au premier nocturne des leçons de l'Écriture sainte, exprimant les desseins de Dieu relativement au mystère ; au second, un récit historique sur la solennité du jour ; au troisième, un évangile qui élève l'âme vers le royaume du ciel. Or n'y a-t-il pas avantage, pour l'esprit comme pour le cœur, à se placer successivement à ces divers points de vue dans la récitation même

des psaumes? N'est-ce pas un moyen de tenir l'attention en éveil et d'envisager la fête sous toutes ses faces [1]?

L'Office de la Dédicace, qui est presque du Commun, se prête lui-même à cette triplicité d'aspect. Il roule sur cette idée que nos églises sont la représentation matérielle d'un autre temple, d'un temple spirituel, où Dieu veut être adoré, soit sur la terre, soit au ciel.

Ier Noct. — Idée de la dédicace.

Ps. XXIII. *Domini est :* L'église est purifiée et bénie pour devenir le séjour du Seigneur.
XLV. *Deus noster :* Elle est sanctifiée pour être à jamais son domaine.
XLVII. *Magnus Dominus :* Elle est consacrée pour l'oblation du divin sacrifice.

IIe Noct. — Effets de cette dédicace.

LXXXIII. *Quàm dilecta :* Elle est la maison de Dieu.
LXXXVI. *Fundamenta :* C'est le domaine du Seigneur et la porte du ciel.
LXXXVII. *Domine Deus :* C'est un sanctuaire destiné à l'immolation du Sauveur et de ses membres.

IIIe Noct. — Mystère voilé sous cet emblème.

Ps. XC. *Qui habitat :* C'est le ciel où le Seigneur réside et d'où il exerce sa puissance.
XCV. *Cantate :* C'est le temple spirituel que le Seigneur élève à son Père, avec les âmes qu'il lui consacre.
XCVIII. *Dominus regnavit :* C'est la cité sainte où la Majesté divine révèle ses grandeurs et exauce nos vœux.

[1] Sur l'Office du saint Sacrement : *Die Schoenheiten des Officius in Festo Corporis Christi*, par le Dr Düret. Wien, 1854. — Sur le *Lauda Sion : Altchristliche Kirchenlieder*, par C. Smirock, Cologne, 1850. Cf. un article de M. Grange, *Revue du monde catholique*, 10 fév. 1869.

Par cet exposé on voit que, loin de détourner nos pensées de l'objet de l'Office, la récitation des psaumes est très propre à nous en pénétrer, et qu'aux jours de fêtes, au moins, il n'y a jamais lieu de s'écarter du point de vue auquel l'invitatoire et l'hymne ont placé dès le début : seulement on peut étendre plus ou moins le regard devant soi [1].

Rappelons ici un avis important de la première partie. Pour faire des psaumes de justes applications, il faut en entendre la lettre. Mais, dans l'intérêt de l'Office, nous recommandons de les étudier dans le Bréviaire même, à la place qu'ils occupent, et de ne pas se borner au sens littéral, à celui qu'ils offraient dans l'Ancien Testament : le sens chrétien, celui qu'ont mis en relief les mystères du Sauveur, le sens liturgique surtout, celui que l'Église se propose dans l'emploi qu'elle fait de chaque psaume en tel ou tel Office, est sans comparaison plus pieux et plus touchant.

Des Antiennes et des Versets.

Chaque psaume est d'ordinaire accompagné d'une antienne, excepté aux offices de la férie et du Temps pascal, où plusieurs psaumes sont réunis en groupe. Ces antiennes offrent l'avantage de mettre de la variété dans l'Office et de donner un peu de repos à l'esprit que pourrait lasser la continuité des mêmes pensées; mais leur destination principale est, dans les solennités, de tenir l'attention fixée sur l'objet qu'on célèbre, et, dans les fêtes de moindre rang ou dans les jours fériaux, de mettre en relief les passages des psaumes qui touchent plus directement l'Office, et qui sont comme la clef des autres versets [2]. De

[1] Cf. Sur la signification des psaumes de Matines, Amberger, *Pastoraltheologie*, t. II, 1868. — J. Fluck, *Katholische Liturgik*. Giessen, 1853. — Dr Thalhofer, *Erklaerung der Psalmen*, 3e édit. 1871. — Probst, *Brevier und Breviergebet*. 1868.

[2] Αντιφωνεῖν, *contra clamare*, faire écho. — Les Antiennes sont en grande partie de S. Grégoire le Grand. Ben. XIV, *De Canon*. IV, II, 10, n° 2.

plus, certaines antiennes ont pour objet, même au Commun, de signaler la qualité particulière du saint qu'on honore; par exemple, aux Vêpres des Confesseurs : *O Doctor!... Dum esset summus Pontifex.*

On voit par là qu'il y a connexion étroite et analogie de destination entre les antiennes et l'invitatoire. Celui-ci exprime l'idée capitale; c'est la clef de voûte à laquelle tout doit aboutir : les antiennes sont les idées secondaires, saillantes quoique subordonnées, au moyen desquelles on rapporte à la première toute la psalmodie. Ce sont comme les nervures qui relient ensemble les diverses parties de l'édifice.

Au-dessous du rite double, on se contente de dire les premiers mots de l'antienne avant le psaume. Celui qui les récite doit connaître assez le Bréviaire pour se rappeler en entier, sur cette simple indication, le sens de l'antienne annoncée.

Quant au verset et au répons qui suivent la dernière antienne de chaque nocturne, ils remplissent un rôle analogue à celui des antiennes. Pour l'ordinaire, c'est une élévation du cœur à Dieu sur le sujet de l'Office, une oraison jaculatoire faisant allusion à l'heure de la nuit ou du jour, ou une invitation à la louange, au remerciement, à l'admiration, à la demande, formant une transition naturelle entre la psalmodie et les leçons auxquelles on arrive [1]. On peut admirer particulièrement les versets de l'Office des Apôtres, et de celui des Martyrs.

Après le verset, on se recueille et l'on récite à voix basse le *Pater noster*. On considère la parole qu'on va lire comme un aliment surnaturel et comme une semence de grâce; et l'on demande à Notre-Seigneur qu'il dispose les cœurs à en profiter : *Non in solo pane vivit homo... Beati qui audiunt et custodiunt* [2]!...

[1] Amalaire explique ainsi à la fois l'étymologie et l'acception de ce mot : Versus est iter disponens de uno orationis affectu ad alterum. *De divin. Off.* Ut qui psallendo divina torpent *revertantur* ad cor, dit un autre liturgiste. — Les mêmes versets sont répétés plusieurs fois dans chaque Office. Ainsi les versets du Ier et du IIe nocturne reviennent après le capitule de Tierce. Après celui de Sexte, on répète ceux du IIe et du IIIe nocturne. Après celui de None, on reprend le verset du IIIe nocturne, et l'on y joint celui qui doit se dire à Vêpres.

[2]. Matth. iv, 4; Luc. xi, 28. — Rogare debemus Dominum messis ut

Des Absolutions, Bénédictions et Conclusions.

Les courtes formules qui suivent le *Pater*, l'absolution qu'un seul prononce en faveur de tous, la demande de la bénédiction, les bénédictions elles-mêmes avec la conclusion des leçons ont une raison d'être et une signification manifeste dans la célébration solennelle, où la distinction des personnes et la variété des fonctions font de l'Office une sorte de drame ou d'action dialoguée. Dans la récitation privée, on les trouve moins naturelles. Elles s'expliquent néanmoins par cette considération que cette récitation est à la fois un mémorial et un supplément; et que pour répondre aux désirs de l'Église, quand nous ne pouvons nous acquitter solennellement de notre Office au chœur, nous devons suppléer par l'imagination à la réalité, nous représentant la suite et le sens des cérémonies, et nous tenant unis d'esprit et de cœur à ceux de nos frères qui, plus heureux dans leur dévotion, ont la liberté de donner à leur prière toute son expression liturgique.

Du reste, la pensée qui a inspiré ces formules est la même à tous les nocturnes : c'est que, pour être digne d'entendre la parole de Dieu et pour en tirer profit, il faut avoir une âme pure et un cœur droit, et que la droiture du cœur et la pureté de l'âme sont des grâces qu'on ne saurait trop demander au ciel [1].

L'absolution a pour objet la rémission des péchés. Elle s'adresse au Sauveur. Son but est d'écarter tout obstacle au développement de la parole sainte. Un peu voilé au premier nocturne, ce sens se montre davantage au second, et se découvre entièrement au troisième. Les Bénédictions se rapportent à la sanctification de l'âme. Sauf au dernier nocturne, elles se donnent au nom de chaque personne de la sainte Tri-

mittat operarios in messem suam, ut aperiat cor nostrum in lege suâ, ne semen verbi Dei quod auditurl sumus, aut volucres comedant, aut spinæ suffocent, aut duritia petræ, frustratâ radice, supplantet. Rup. *De divin. Off.* I, xi.

[1] Revela oculos meos, et considerabo mirabilia de lege tua. Da mihi intellectum, et scrutabor legem tuam et custodiam illam. Psalm. cxviii, 18, 34.

nité et la fin de chacune rime avec le milieu. La conclusion des leçons, qui ne varie jamais, est un témoignage d'humilité, inspiré par le caractère divin des paroles qu'on vient de lire.

Toutes ces formules sont fort pieuses, et, quoique brèves, elles ont un sens très étendu et très profond. Dans la Vie d'un saint évêque, que nous avons déjà cité [1], on remarque qu'il ne les prononçait jamais sans une grande dévotion, et que souvent il s'arrêtait pour les méditer. Il affectionnait surtout la troisième bénédiction du IIe nocturne : *Ignem sui amoris*... M. Olier aimait aussi à les savourer : il y trouvait de grandes douceurs. « Un jour de saint Joseph, dit-il, comme je prononçais ces paroles de mon Office : *Benedictione perpetuâ...*, il me sembla que la main libérale de mon Dieu versait avec abondance sa grâce en mon cœur. J'en avais l'âme si remplie, j'étais si touché de tant d'amour, que pendant un quart d'heure je ne pus que répéter continuellement : O amour! ô amour! que ferai-je pour vous? O mon amour, pourquoi m'aimez-vous tant, et pourquoi tant de grâces [2]?... »

Des Leçons [3].

Les leçons qui viennent à la fin de chaque nocturne, suspendent la prière proprement dite, ou les aspirations vers Dieu, sans interrompre nos communications avec lui. Après lui avoir parlé, on l'écoute; après avoir demandé ses grâces, on reçoit ses avis, on médite sa parole. *Attende lectioni* [4], dit l'Apôtre à Timothée : *Lisez les Écritures avec attention*. Il est vrai que les psaumes sont la parole de Dieu aussi bien que les leçons, en ce sens qu'ils ont réellement

[1] J.-Bte Gault, évêque de Marseille. *Vie par Fr. Marchetti*, XIX.
[2] *Mémoires*, t. I, p. 261. Cf. t. V. p. 211.
[3] Dicuntur lectiones, quia leguntur, non cantantur. DURAND.
[4] TIM. IV, 13. — Scriptura sacra mentis oculis quasi speculum opponitur ut interna nostra facies in ipsâ videatur. Ibi enim fœda, ibi pulchra nostra cognoscimus : ibi sentimus quantùm proficimus, ibi à profectu quàm longè distamus. Narrat autem gesta sanctorum, et ad imitationem corda provocat infirmorum. Nonnumquam eorum etiam casus innotescit, ut et in victoriâ fortium quod imitando arripere, et rursùm videamus in lapsibus quid debeamus timere. S. GREG. *in Moral.* II, 1; Dom. Ia sept., lect. 4.

l'Esprit-Saint pour auteur : mais dans l'Office, l'âme s'approprie les paroles du Psalmiste et les adresse à Dieu comme l'expression de ses sentiments personnels, tandis qu'en lisant les leçons, elle se les adresse à elle-même comme l'expression des pensées et des volontés divines. C'est, du reste, un repos et une diversion très utiles dans la psalmodie. Tandis que les émotions se calment, l'esprit s'éclaire, et de nouvelles lumières disposent l'âme à des affections nouvelles : *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, dum loqueretur in viâ*[1]?

La matière des leçons est variée. A moins qu'il n'ait qu'un seul nocturne avec un évangile propre, ce qui arrive rarement, l'Office contient toujours trois leçons tirées de la sainte Écriture; et si l'on excepte les fêtes solennelles qui en ont de propres, ces leçons se succèdent de jour en jour dans l'ordre des livres et des chapitres. Sauf deux ou trois écrits peu considérables de l'Ancien Testament[2], et les Évangiles, dont les extraits se lisent à la Messe, surtout en Carême, et sont expliqués au troisième nocturne, tous les livres inspirés s'y succèdent dans une juste proportion; et, comme nous l'avons fait observer, chacun d'eux se présente au moment de l'année le plus favorable pour en tirer profit[3]. « Je trouve un goût merveilleux dans ces lectures, disait un saint religieux, Jérôme d'Étienne, frère mineur d'Aix. Je suis ravi de voir que c'est toujours Dieu qui parle, toujours Dieu qui agit, toujours Dieu qui commande, Dieu qui punit, Dieu qui pardonne, Dieu qui récompense, Dieu qui détruit, Dieu qui rétablit. Oh! que c'est bien là le livre de Dieu! »

[1] Luc. xxiv, 32. — Oratio fit ipsa pinguior, dùm mens recenti lectione saginata per divinarum rerum quas nuper audivit imagines currit. S. Isid. *de divin. Off.* l. I, c. x. — Sicut ignis, injecto adipe, in majores flammas erumpit, sic orationis fervor, meditationis atque lectionis saginâ impinguatus, in largissimos divini amoris æstus consurgit. Pet. Cell. *Epist.* l. I, ep. xx.

[2] Les juges, Ruth et Esdras seulement; car les Paralipomènes apparaissent à la fête de la Dédicace, et le Cantique des cantiques à l'Assomption, etc.

[3] Voir plus haut, part. II, ch. I, et la Note VIII, à la fin du volume.

Les leçons du IIe et du IIIe nocturne ne se lient pas ainsi à celles des jours qui précèdent et qui suivent. Elles ne sont pas déterminées par la saison, mais par la nature de l'Office. Au second nocturne, si c'est un dimanche, on lit un extrait de quelque Père sur le livre de l'Ecriture qui a fourni les premières leçons ou sur le caractère spécial du temps où l'on se trouve. Si c'est la fête d'un saint, on a un récit abrégé de sa vie, ou un extrait de quelqu'un de ses panégyriques. Si l'on solennise un mystère, c'est une exposition ou un éloge de ce mystère par quelque docteur. Les leçons du troisième nocturne, aux fêtes des saints comme aux jours qui ont un évangile propre, sont toujours tirées d'une Homélie des Pères sur l'Évangile [1]. Rien de plus édifiant, de plus instructif, de plus intéressant que toutes ces lectures.

Nous avons dit plus haut ce qu'il faut penser de ces critiques présomptueux et chagrins qui, sous prétexte de prudence, semblaient avoir pris à tâche, par ménagement pour l'esprit du siècle, de déconsidérer les récits que l'Église nous fait de la vie de ses saints [2]. On reconnaît aujourd'hui que la plupart des légendes, si témérairement réprouvées par eux, sont authentiques pour le fond et pleines de charmes pour la forme. Celles mêmes qu'on se permettait de traiter de fabuleuses, paraissent fondées, la plupart au moins, sur de fortes vraisemblances. Un grand nombre, écrites à l'époque même de la canonisation du saint, n'offrent pas seulement toutes les garanties d'exactitude désirables : elles semblent encore respirer l'esprit qui l'animait et retracent d'une manière sensible l'impression que produisaient sur ses contemporains le souvenir de ses vertus et la vue de son triomphe [3]. Quant aux faits

[1] Application de la doctrine de saint Pierre : Hoc primum intelligentes quòd omnis prophetia Scripturæ propriâ interpretatione non fit. II Petr. I, xx.

[2] Ils sont contents, disait Bossuet, pourvu qu'ils se montrent plus déliés observateurs que les autres hommes, et ils trouvent de meilleur sens de ne pas croire tant de merveilles. *Instruction sur la version de Trévoux*. Cf. Honoré de Sainte-Marie, t. II, l. I. Dissert. II, § 3.

[3] Citons en particulier celles de sainte Scholastique, 10 fév. ; de sainte

surnaturels qu'elles mentionnent, il faut se souvenir que, s'il y a du péril à se montrer crédule devant des allégations sans preuve, il n'y en a pas moins dans une opposition systématique à des faits que l'Église respecte et auxquels la gloire de Dieu et l'honneur de ses saints semblent intéressés. Ce que l'humilité demande en pareil sujet, ce que la sagesse inspire, ce n'est ni la défiance ni la censure : c'est une pieuse déférence et un acquiescement docile : *Ubi est humilitas, ibi est sapientia,* dit l'Esprit-Saint [1].

On apprécie aussi mieux qu'autrefois l'enseignement des Pères. Au lieu d'exalter uniquement l'Écriture, à l'exclusion de la tradition, on reconnaît que les saints docteurs sont les meilleurs interprètes de la parole divine, que leur doctrine a pour garantie non seulement leurs lumières et leur vertu, mais l'autorité de l'Église qui les vénère comme ses maîtres, et qu'il est également avantageux et intéressant d'apprendre chaque jour, de quelqu'un d'eux, ce qu'il a enseigné de plus remarquable sur l'objet actuel de nos méditations et de notre culte.

Ces réflexions suffisent pour montrer l'importance de cette partie de l'Office et les dispositions qu'elle demande. Dieu y parle constamment à l'âme pour l'instruire et la sanctifier. Les leçons de l'Écriture nous offrent sa parole dans toute son énergie et toute sa pureté. Dans les Homélies des Pères, nous en trouvons un développement authentique et une exposition infaillible. Dans les légendes des saints, nous voyons ses lois observées et ses conseils mis

Catherine de Sienne, 30 avril; de saint Jean Gualbert, 12 juillet; de sainte Rose de Lima, 30 août; de saint Jean Cantius, 20 octobre; de saint Martin, 11 novembre, etc. — Voir Guyet, *Heortologia*, III, iv, 3.

[1] Prov. xi, 2. — Locutus es in visione Sanctis tuis et dixisti : Exaltavi electum de plebe meâ. Psalm. lxxxviii, 20. Quibus autem apparuerit in visu, diligunt in visione et in agnitione magnalium suorum. Eccli. i, 15. — Cf. Prop. xx Mich. de Molinos, damnata 20 nov. 1687 : Deus numquam loquitur : ejus locutio est semper operatio. — Scio somnia ridicula et visiones ineptas quibusdam videri; sed utique illis qui malunt contra sacerdotes credere quàm sacerdoti. Quid mirum, quando de Joseph fratres sui dixerunt : *Ecce somniator venit?* etc. S. Cyp. *Epist.* lxix, n° 10. — Bolland. *Præf. Act. SS.*, c. iii, 32, etc.

en pratique : *Leges animatas* [1]. Toujours, par conséquent, nous devons nous rappeler et suivre ces maximes si sages et si chrétiennes : *Non te offendat auctoritas scribentis, utrùm parvæ vel magnæ litteraturæ fuerit. Lege humiliter, simpliciter et fideliter* [2]. *Si quid inconditè atque inculté dictum legeris, doctrinæ da operam, linguæ veniam* [3]. Ne chercher que la vérité et la chercher pour la mettre en pratique. Éviter la curiosité, qui dessèche le cœur et éloigne la grâce.

Des Répons.

Après chaque leçon vient un répons qui lui sert de complément. C'est un retour de l'âme ou une élévation à Dieu sur ce qu'on vient d'entendre, ou sur l'objet de la fête [4]. Le répons est à la leçon ce que l'antienne est au psaume; mais il a un but plus spécialement pratique : il tend à pénétrer l'âme de ce que l'Office offre de plus remarquable, et à suggérer à l'esprit des applications utiles [5]. Par sa destination, il rappelle une vérité importante : c'est qu'il ne suffit pas d'entendre la parole de Dieu et d'y penser un instant; qu'il faut la retenir, la méditer, l'approfondir [6]; et qu'après s'en être pénétré, il reste encore à la mettre en pratique : *Beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud! Si hoc scitis, beati eritis si feceritis ea* [7].

[1] S. Amb. *de Jos.* c. I. Les vies des saints sont à l'Évangile ce que la musique chantée est à la musique notée. S. Franç. de Sales, *Lett. à l'archev. de Bourges.* — Leges animatæ et norma vivendi. S. Amb. *de Jos.* I.

[2] Imit. l. I, v.

[3] S. Aug. *Ep. ad Consent.* ccv, 19.

[4] Responsoria : quia respondent lectionibus, læta lætis succinente choro. Rupert. *De Offic.* I, xv.

[5] Par exemple, ces répons des apôtres : *Isti sunt triumphatores et amici Dei... Isti sunt qui viventes in carne*, etc.

[6] Quæ audistis, cogitate; quæ manducastis, ruminate : sic eritis munda animalia. S. Aug. *in Psalm.* cm, *Conc.* 19. — Quid enim prodest lectione continuâ tempus occupare, Sanctorum gesta et scripta legendo transcurrere, nisi ea etiam masticando et ruminando usque ad cordis intima transmittamus, ut studeamus eorum opera agere quorum facta cupimus lectitare? Guig. *Schol. claust.* II *apud S. Bern.*

[7] Luc. xi, 28; Joan. xiii, 17. In cordis sinu verba oris Dei abscondimus quando mandata illius non transitoriè, sed impienda opere audimus. Hinc est quod de ipsâ matre virgine scriptum est : *Maria autem conser-*

Sauf quelques Offices propres, où l'on a fait le plus d'emprunts possible aux Actes du saint, les répons sont généralement tirés de l'Écriture; mais ils en sont extraits librement comme les antiennes; c'est-à-dire que souvent on trouve divers textes combinés ensemble, des mots supprimés, ou bien ajoutés pour éclaircir et compléter le sens. Un grand nombre de ces répons sont l'ouvrage de saint Grégoire [1]. Ils sont aisés à comprendre. Mais ce serait un travail aussi instructif qu'intéressant de faire la part de l'Écriture et celle de la tradition, et de comparer le sens primitif des paroles inspirées dans les saints livres avec le sens plus précis et plus restreint que l'Église leur donne [2].

III. — CONCLUSION DES NOCTURNES

Te Deum laudamus.

Presque toujours le répons de la neuvième leçon est remplacé par le *Te Deum*. Annoncé, ce semble, par la dernière bénédiction : *Ad societatem civium supernorum*, ce cantique termine parfaitement la première partie de l'Office; et il exprime d'une manière aussi touchante que solennelle les sentiments de religion, de louange, de gratitude, de pieuse allégresse, que les lectures précédentes ont dû laisser dans l'âme. Il a une grande analogie avec le cantique des anges : *Gloria in excelsis*, dont il ne se sépare presque jamais dans la liturgie.

Tout le monde sait que le *Te Deum* a été longtemps attribué à deux Pères de l'Église latine, aux grands docteurs de Milan et d'Hippone. Sur la foi d'une chronique

vabat omnia verba hæc, conferens in corde suo. S. Greg. *in Ezech.* Petamus orando, quæramus legendo, pulsemus operando. S. Greg. lib. VII, *Epist.* xxxvi.

[1] On attribue ceux de l'Office des défunts à Maurice de Sully, évêque de Paris, m. 1195, et ceux du dimanche de la Passion à S. François d'Assise.

[2] Voir J. Clichtow, *Elucidatorium.*

dite de saint Dace[1], on croyait qu'après le baptême d'Augustin, saint Ambroise et son néophyte, transportés d'un égal enthousiasme et inspirés à la fois par l'Esprit de Dieu, avaient exprimé leurs actions de grâces par cette suite d'invocations alternatives : *prout Spiritus sanctus dabat eloqui illis*[2]. Nous aimerions à trouver cette tradition solidement fondée, car l'hymne est de tout point digne du génie comme de la piété de ces deux grands docteurs, et un baptême aussi illustre méritait d'inspirer de pareils accents. Jamais la prière publique ne s'est exprimée en termes plus solennels ; jamais l'admiration, la louange, la reconnaissance n'ont inspiré des accents plus sublimes[3].

Malheureusement la chronique alléguée paraît d'une date trop récente, et le silence de saint Augustin sur cette circonstance dans le récit qu'il a laissé de son baptême[4] suffirait pour la rendre peu vraisemblable. Aussi dans ces derniers temps ce cantique a été quelquefois donné pour l'œuvre de saint Ambroise seul : *Hymnus Ambrosianus*[5]. On l'a même contesté à saint Ambroise comme à saint Augustin. Tout récemment encore, on le revendiquait au nom de saint Hilaire de Poitiers, sur le témoignage d'Abbon de Fleury, auteur du IXe siècle, et en raison des analogies qu'on remarque entre le langage de ce saint docteur et le ton général du *Te Deum*[6].

[1] *Chroniq.* l. I, c. x. — Saint Dace était archevêque de Milan en 540. Saint Grégoire pape en parle avec éloge. *Dial.* l. III, iv. Selon Mabillon, le récit qu'on lui attribue était communément admis de son temps ; mais ses *Chroniques* sont loin d'être authentiques. *De Azymo*, vi. — Cf. D. Calmet, *Comment. sur la règle de Saint-Benoît*, t. I, c. x.

[2] Mgr Cousseau, *Mémoires sur l'auteur du* Te Deum. Poitiers, in-8°.

[3] Il n'y a qu'une voix à cet égard. « Ce n'est pas une composition, dit J. de Maistre ; c'est une effusion ; c'est une poésie brûlante, affranchie de tout mètre ; c'est un dithyrambe divin, dû à l'enthousiasme, volant de ses propres ailes, méprisant toutes les ressources de l'art. Je doute que la foi, l'amour, la reconnaissance, aient parlé jamais de langage plus vrai et plus pénétrant. *Soirées*. Ent. vii. Cf. Wiseman, *Dublin Review*, nov. 1842, p. 449. — La beauté de cette prière l'a fait respecter même des protestants. Malgré ses invectives contre le Bréviaire, *De abrogandâ Missâ*, et quoiqu'il ne voulût plus que neuf psaumes pour l'Office, trois le matin, trois à midi, trois vers le soir, Luther fut obligé de faire grâce au *Te Deum*, comme au *Benedictus*, et même au Symbole de S. Athanase, si décrié aujourd'hui par les docteurs protestants.

[4] Act. ii, 4.

[5] *Conf.* ix, 6, etc.

[6] D. Calmet, *supra*.

Ce qui est certain, c'est que cette œuvre remonte jusqu'au IVe siècle, et qu'elle est digne du génie comme de la piété des plus grands docteurs.

On trouve dans la Vie des saints et dans l'histoire des ordres religieux un grand nombre de traits qui montrent la vertu de ce cantique pour exciter la ferveur et attirer les grâces du ciel.

Sainte Lutgarde, faisant part à un pieux et docte religieux, Thomas de Cantimpré, des faveurs dont Dieu l'avait comblée, lui dit qu'un jour, lorsqu'elle récitait avec ses sœurs ce verset : *Tu ad liberandum suscepturus hominem non horruisti Virginis uterum*, elle avait vu la très sainte Vierge lui sourire avec une paix et une douceur ineffables, et qu'elle avait compris alors quelle joie c'est pour cette divine Mère d'entendre exalter ainsi la miséricorde dont elle a été l'objet de la part de son Fils. En conséquence elle le supplia, par l'amour qu'il portait à cette auguste Reine, de ne jamais prononcer ce verset sans se souvenir de la grâce que Dieu avait faite à sa servante, et sans lui offrir avec elle un témoignage particulier de religion et de reconnaissance [1].

On rapporte dans la vie d'une religieuse cistercienne une apparition semblable. Cette religieuse dit à ses sœurs, sur son lit de mort, qu'une nuit, tandis que la communauté chantait ces paroles : *Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus*, elle avait été ravie au ciel au milieu des anges et des saints, et qu'elle avait entendu le chœur des élus chanter le même cantique devant le trône de Dieu. Elle leur révélait ce secret pour les engager à dire toujours ces paroles avec toute la ferveur possible, bien convaincue que leurs chants étaient les échos des concerts célestes, et que ce qu'elles bégayaient ici-bas, les bienheureux le proclament et le répètent éternellement à la gloire du Très-Haut.

Ici finissent les Matines, première partie de l'Office de

[1] Intellexit Lutgardis versum hunc Virgini Mariæ gratissimum esse. Atque hoc illa mihi tanquam dilecto filio revelans, admonuit ut quoties versum illum dicerem, toto me corpore ad laudem sacratissimæ Virginis inclinarem. Quod etiam diu feci, et ut idem faciant lectores meos adhortor. Act. Sanct., 16 *jun.*

la nuit. Avant d'aller plus loin, nous croyons à propos d'offrir aux ecclésiastiques un petit commentaire spirituel et moral sur les trois nocturnes du Commun des Confesseurs. Par ce moyen nous compléterons nos explications, et nous donnerons un exemple du travail que nous avons conseillé sur la partie la plus usuelle du Bréviaire. Nous ferons de même pour toutes les Heures de l'Office. Forcé de choisir entre les divers Offices communs, nous prenons celui qu'on répète le plus fréquemment et qui intéresse davantage la piété des ecclésiastiques.

§ II

AD MATUTINUM

In nomine Patris, etc.	La Ste Trinité est le principe et la fin de toute action et de toute vie chrétienne. — Se rappeler les avis de S. François de Sales sur le signe de la croix.
Dicitur secretò : Pater, Ave, Credo.	*Secretò...* Il s'agit de préparation à l'Office; et la principale chose à préparer, c'est l'intérieur : *Cum oraveris, intra in cubiculum tuum, et ora in abscondito.* MATTH. VI.
PATER NOSTER, qui es in cœlis,	Expression touchante de la charité envers Dieu et envers le prochain, à laquelle se réduit toute la loi. — *Pater noster :* Prononcer ces paroles en union avec Notre-Seigneur et avec tous ses membres : *Pater meus et Pater vester, Deus meus et Deus vester.* JOAN. XX, 17.
Sanctificetur nomen tuum, adveniat regnum tuum, fiat voluntas tua, sicut in cœlo et in terrâ,	Premiers vœux du cœur du Sauveur; première fin du saint Office; leçon de zèle pour les ministres sacrés : *Quærite primùm regnum Dei.* MATTH. VI.
Panem nostrum quotidianum da nobis hodiè, et dimitte nobis debita nostra..., etc.	Autre fin de l'Office. — *Panem :* l'aliment de l'âme comme du corps. — *Nobis :* à tous les membres du Sauveur, ou de l'Eglise, son corps mystique.
AVE, MARIA, gratiâ plena,	*Ave :* Parole de félicitation et

d'affectueux respect. S'unir à l'archange qui proféra le premier cette salutation.	Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus,
Paroles de Ste Elisabeth. — C'est par sa mère surtout que Notre-Seigneur est béni : s'unir à ces bénédictions.	Et benedictus fructus ventris tui, Jesus.
Invocation d'origine ecclésiastique, consacrée par le concile d'Ephèse. — *Ave, Maria... Sancta Maria :* répétition inspirée par la dévotion.	Sancta Maria, Mater Dei, ora pro nobis peccatoribus
Ajouté plus récemment.	Nunc et in horâ..., etc.
La foi est le fondement de tout culte, le principe de toute prière : *Credere enim oportet accedentem ad Deum.* Hebr. x. — Frappé à mort par les hérétiques, S. Pierre de Vérone écrivit avec son sang sur la terre ces trois mots : *Credo in Deum.* 29 avril.	Credo in Deum, etc.

DOMINE, LABIA MEA... DEUS, IN ADJUTORIUM

Du Ps. *Miserere.* — Venez ouvrir mes lèvres afin que je puisse chanter vos louanges. *Quoniam non est sermo in linguâ nostrâ.* Ps. cxxxviii. *Quia nemo potest dicere : Dominus Jesus, nisi in Spiritu sancto.* I Cor. xii.	℣. Domine, labia mea aperies. ℟. Et os meum annuntiabit laudem tuam.
Du Ps. lxix. Suite naturelle des versets précédents. — « Quand on dit à Dieu : *In adjutorium meum intende,* s'imaginer qu'il répond : Et vous, soyez attentif à ma présence et à ma parole. » S. Franç. de Sales.	℣. Deus, in adjutorium meum intende. ℟. Domine, ad adjuvandum me festina.
Résumé de tous les Psaumes. But essentiel et dernière fin du saint Office. *Afferte Domino gloriam : date Domino gloriam nomini ejus.* I Paral. xvi. Ranimer son intention chaque fois qu'on répète ces paroles.	Gloria Patri, et Filio, et Spiritui sancto,
Imitation du dernier verset de S. Jude. — Le temps et l'éternité doivent également glorifier l'auteur de toutes choses. — *Amen :* signe d'assentiment, ratification expresse, qui atteste que le cœur est d'accord avec les lèvres. *Dicet populus : Amen.* Deut. xxvii.	Sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in sæcula sæculorum. Amen.

Alleluia[1], *ou* Laus tibi, Domine.

Antiennes qui diffèrent peu l'une de l'autre. La première se rapporte à la sainte Trinité, elle exprime un sentiment plus vif; la seconde s'adresse à Notre-Seigneur, elle est propre aux temps d'affliction et de pénitence.

INVITATOIRE

Regem Confessorum Dominum, * Venite, adoremus.

Pour être saint, il faut être disposé à *confesser* sa foi au péril même de sa vie. Rom. x. C'est ce qu'a fait éminemment Notre-Seigneur; il est d'ailleurs le premier des saints, le principe, le modèle et le rémunérateur de toute sainteté.

PSAUME XCIV, SELON LE PSAUTIER ROMAIN[2]

Jésus-Christ exhorte tous ses membres et particulièrement ses ministres à louer Dieu avec lui.

Venite, exultemus Domino: jubilemus Deo salutari nostro; præoccupemus faciem ejus in confessione, et in psalmis jubilemus ei.

Venite: Adresser ces paroles à tous ceux qui doivent bénir le Seigneur avec nous; les adresser aussi à notre esprit et à notre cœur, si souvent éloignés de Dieu: *Intentiones, cogitationes, voluntates, affectiones, et omnia interiora mea, venite, ascendamus ad montem ubi Dominus videt et videtur.* S. Bern.— *Exultemus Domino:* Dieu veut être loué avec joie, parce qu'il veut l'être avec amour, avec complaisance en ses perfections. — *Salutari nostro: Jesu nostro*, selon S. Jérôme; comme la Ste Vierge:

[1] Parole d'origine céleste qui a passé du temple de Salomon dans l'Église chrétienne. — *Ut alleluia hic diceretur, de Hierosolymorum ecclesiâ, ex S. Hieronymi traditione, tempore beatæ memoriæ Damasi papæ traditur tractum.* S. Greg. Magn. *Ep.* l. VIII, 64. — Cf. Raban. Maur. *de inst. Cler.* l. xxxiii. — Dinouart, *Journal ecclésiastique*, ii, 17.

[2] C'est-à-dire selon la version italique, ou ancienne version latine, faite sur les Septante et légèrement modifiée par saint Jérôme. Les autres psaumes de l'Office se lisent selon le psautier gallican, inséré depuis longtemps dans la version Vulgate. Il ne diffère du romain que par un plus grand nombre de corrections, faites également par saint Jérôme. — *Histoire de l'Église catholique en France*, l. XL. — *Opera S. Hieronymi*, t. I, p. 1219.

In Deo salutari meo, en Dieu auteur de mon salut. — *Præoccupemus :* comme les vierges prudentes. — *In confessione :* dans l'aveu de sa grandeur et de notre néant.

On répète l'invitatoire. On le répétera encore six fois, en tout ou en partie, afin de le graver dans l'esprit, et de bien pénétrer l'âme de ce qui doit faire l'objet de ses pensées et de ses intentions durant l'Office.

Regem Confessorum Dominum,* Venite, adoremus.

Magnus : Quelque petit que Dieu se fasse, il est toujours infini, le seul grand; adorer sa grandeur et bénir sa miséricorde. — *In manu ejus :* Sa souveraineté est absolue comme sa grandeur. Nous sommes toujours en ses mains, soit dans la main de son amour, soit dans celle de sa justice.

Quoniam Deus magnus Dominus, et Rex magnus super omnes deos; quoniam non repellet Dominus plebem suam; quia in manu ejus sunt omnes fines terræ, et altitudines montium ipse conspicit.

S'abaisser profondément aux pieds du Dieu sauveur, dans la vue de sa puissance infinie. — *Procidamus :* Se souvenir que, dans le chœur, tous se prosternent à ce mot devant l'autel. — *Deus noster :* Il est tout nôtre par sa tendresse et par ses bienfaits. — *Nos autem populus ejus* : Donc soumission, amour, dévouement.

Venite, etc.

Quoniam ipsius est mare et ipse fecit illud, et aridam fundaverunt manus ejus. Venite, adoremus et procidamus ante Deum, ploremus coram Domino qui fecit nos, quia ipse est Dominus Deus noster, nos autem populus ejus et oves pascuæ ejus.

Regem, etc.

Passage cité par S. Paul pour recommander la soumission à l'Evangile. Hebr. iv. *Qui ex Deo est verba Dei audit.* Joan. viii. — *Hodie :* La vie passe comme un jour : *Adhortamini vosmetipsos donec hodiè cognominatur.* Hebr. iii. — *Nolite obdurare :* Craindre pardessus tout l'endurcissement du cœur et la résistance à l'Esprit de Dieu. S. Bern. *de Cons.* I, ii. — *Ubi tentaverunt : — Ne tentemus Christum, sicut quidam tentaverunt et perierunt. Hæc omnia in figura contingebant.... ad correptionem nostram.* I Cor. x.

Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra sicut in exacerbatione, secundùm diem tentationis in deserto, ubi tentaverunt me patres vestri, probaverunt et viderunt opera mea.

On devrait être de plus en plus docile à mesure qu'on avance dans la vie. — Le repos que Dieu devait donner à son peuple dans la Palestine était l'image de celui qu'il a promis à nos âmes au terme de

Venite, etc.

Quadraginta annis proximus fui generationi huic, et dixi : Semper hi errant corde; ipsi verò non cognoverunt vias meas; quibus juravi in viâ meâ, si in-

troibunt in requiem meam.

Regem... Gloria... Venite... Regem, etc.

notre pèlerinage : *Etenim et nobis nuntiatum est quemadmodum et illis. Festinemus ergo ingredi in illam requiem.* HEBR. IV.

HYMNE

Iste Confessor Domini [1], colentes
Quem pie laudant populi per orbem,
Hâc die lætus meruit beatas.
Scandere sedes [2].

Appliquer à cette hymne la règle de l'Imitation : *Eo spiritu debet legi quo facta est. Si vis profectum haurire, lege humiliter, simpliciter et fideliter.* « Le mérite le plus essentiel de toute prière, c'est la simplicité. Il n'y faut ni art ni esprit, et les plus simples y réussissent mieux que les plus habiles [3]. »

Qui pius, prudens, humilis, pudicus,
Sobriam duxit sine labe vitam,
Donec humanos animavit auræ
Spiritus artus.

Strophe peu élégante au point de vue classique, mais d'une beauté touchante pour une âme éprise des vertus chrétiennes, qui sait voir les choses au travers des mots : *In verbis verum amare, non verba.* S. AUG. — « Il n'y avait qu'à prononcer le mot de vierge ou de virginité devant Agnès pour mettre son cœur dans la joie. » *Vie de la Vén. Agnès de Jésus*, I, v.

Cujus ob præstans meritum, frequenter
Ægra quæ passim jacuere membra,
Viribus morbi domitis, saluti
Restituuntur, etc.

L'Eglise n'hésite pas à revendiquer pour ses saints l'honneur des miracles. Elle sait que la gloire de Dieu, comme la piété des fidèles, y est intéressée, et qu'on ne saurait offrir aux âmes simples de preuve plus sensible de la sainteté de sa morale et de la pureté de sa doctrine. *Signa autem eos qui crediderint hæc sequentur.* MARC. XVI. *Euntes renuntiate quia cæci vident, claudi ambulant, leprosi mundantur, surdi audiunt.* LUC. VII. — VID. S. AUG. *in Natali SS. Mart. Protasii et Gervasii*, et *Epist.* XLIX.

[1] On croit que cette Hymne a été composée en l'honneur de saint Martin de Tours, le premier ou l'un des premiers honoré par l'Église comme confesseur. C'est à cette nouveauté que fait allusion la dernière antienne de son Office : « O sanctissima anima, quam etsi gladius persecutoris non abstulit, palmam tamen martyrii non amisit. » Cf. Ben. XIV, *De Canoniz. SS.* I, 5.

[2] Quand la fête du saint ne se célèbre pas le jour de sa mort, *in die natali*, ces deux vers sont changés, afin qu'on soit averti de cette particularité dès le commencement de l'Office.

[3] *Mémoire du Chapitre de Lyon*, 1776.

PREMIER NOCTURNE [1]

PSAUME I

Ce psaume ouvre le Psautier, et sert de préface à tous les autres. Notre-Seigneur y exhorte tous ses membres à la sainteté, par cette considération que le vrai bonheur est dans la vertu, et que toutes les bénédictions du ciel sont assurées aux âmes justes. L'Église le place à la tête de l'Office, et le fait répéter presque chaque jour à ses ministres, afin de les bien pénétrer de l'instruction qu'il contient.

1. Ce verset énonce le sujet du psaume. Il s'applique excellemment à Notre-Seigneur, modèle des justes et source de toute justice. S. Aug.— *Beatus :* La vertu ne prépare pas seulement à la béatitude, elle rend heureux dès ici-bas. — *Non abiit; non stetit; non sedit.* Remarquer les progrès du vice : on se laisse corrompre, on s'habitue à la corruption, enfin on corrompt les autres. Boss.

1. Beatus vir qui non abiit in concilio impiorum et in viâ peccatorum non stetit, et in cathedrâ pestilentiæ non sedit.

2. *Deus meus volui,* disait Notre-Seigneur ; *et legem tuam in medio cordis mei.* Pour lui ressembler, s'affectionner à la loi de Dieu ; pour s'y affectionner, la bien méditer : *Non potest fieri ut habeat mala facta, qui bonas habet cogitationes.* S. Aug.

2. Sed in lege Domini voluntas ejus, et in lege ejus meditabitur die ac nocte.

3. *Arbor bona fructus bonos facit.* Matth. vii. Que de fruits de vertu a produits l'âme du Sauveur, unie comme elle l'était à la divinité! De même, à proportion, des saints, unis au Sauveur par la grâce : *Qui manet in me, hic fert fructum multum.* Joan. v. — *In*

3. Et erit tanquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum, quod fructum suum dabit in tempore suo [2].

[1] Nous n'indiquons pas les antiennes, parce qu'elles ne sont pas les mêmes pour les simples confesseurs et pour les pontifes. Les unes et les autres supposent ce principe que les saints ayant vécu de la vie du Sauveur, imité ses exemples et pratiqué ses vertus, on est fondé à leur attribuer ses sentiments et ils méritent d'avoir part à ses louanges. C'est une conséquence du principe énoncé dans l'invitatoire, que Jésus-Christ est le roi des confesseurs, en d'autres termes qu'il est le chef de l'Église et que les saints sont ses membres.

[2] Ruffin rapporte qu'un grand pécheur s'étant retiré dans le désert pour faire pénitence, passa un temps considérable à méditer ces trois premiers versets du Psautier, les seules paroles qu'il eût apprises de la sainte Écriture : « Quæ sibi sufficere dixit ad viam salutis et scientiam pietatis. » *De Vitis Patrum,* l. II, c. ix.

tempore suo : Le temps du juste, c'est le jour du jugement : *Tempus omnis rei tunc erit.* Eccle. iii.

Et folium ejus non defluet, et omnia quæcumque faciet prosperabuntur.

Non defluet : Le juste est toujours semblable à lui-même, dans l'épreuve comme dans la prospérité; pareil à ces arbres toujours verts qui ne perdent jamais leur feuillage : *Justus ut palma.* Psalm. xci.

4. Non sic impii, non sic; sed tanquam pulvis quem projicit ventus a facie terræ.

4. L'âme qui ne s'attache pas à Dieu n'a rien qui la retienne. Emportée par ses passions, comme la poussière par le vent, elle sera enfin enlevée par la mort et roulée dans l'abîme.

5. Ideo non resurgent impii in judicio, neque peccatores in consilio justorum.

5. Ce n'est pas revivre et avoir part à la résurrection que d'être chassé pour toujours de la société de Jésus et des saints.

6. Quoniam novit Dominus viam justorum, et iter impiorum peribit.

6. Dernière raison de tout ce qui précède : *Novit Dominus qui sunt ejus.* II Tim. ii. Heureux ceux que le Seigneur considère d'un œil favorable! Malheur à ceux qui le forcent à détourner d'eux ses regards!

PSAUME II

Notre-Seigneur glorifie son Père pour l'empire qu'il en a reçu sur toutes les puissances du monde. Ses élus participent à sa gloire et partagent sa reconnaissance.

1. Quare fremuerunt gentes, et populi meditati sunt inania?

1. Cité par S. Pierre aux Actes, iv. — Dieu, dans ses organes même les plus faibles, est plus fort que le monde : *Quod infirmum est Dei fortius est hominibus.* I Cor. i.

2. Astiterunt reges terræ et principes convenerunt in unum adversùs Dominum et adversùs Christum ejus.

2. *Reges terræ :* La puissance inspire l'orgueil, et l'orgueil veut dominer sur tout; mais les plus grands monarques n'ont de pouvoir que sur la terre. *Tu rex gloriæ, Christe!*

3 Dirumpamus vincula eorum, et projiciamus à nobis jugum ipsorum.

3. Langage effrayant; langage de tous les pécheurs : *Nolumus hunc regnare super nos!* Luc. xix. Mais vains désirs! ils peuvent secouer leur chaîne, non la briser : ils n'ont à choisir qu'entre le joug de la douceur et celui de la justice.

4. Qui habitat in cœlis irridebit eos, et Dominus subsannabit eos.

4. *Cœlum sursùm et terra deorsùm.* Prov. xxv. — Pour confondre ses ennemis, Dieu n'a pas d'effort à faire : il n'a qu'à les livrer à leur folie.

5. Un mot lui suffit pour abattre les plus hautains : *Vox Domini confringentis cedros.* PSALM. XXVIII.

5. Tunc loquetur ad eos in irâ suâ, et in furore suo conturbabit eos.

6. Mission et pouvoir du Sauveur dans l'Eglise. Il en fait part à qui il veut. *Nec quisquam sumit sibi.* HEBR. V. — Sion, c'est l'église, la montagne, la cité, le temple de Dieu : *Accessistis ad Sion montem et civitatem Dei viventis, ecclesiam primitivorum, et Testamenti novi mediatorem Jesum.* HEBR. XII.

6. Ego autem constitutus sum Rex ab eo super Sion montem sanctum ejus, prædicans præceptum ejus

7. Verset appliqué à Notre-Seigneur, Act. XIII, et Hebr. I. — La royauté de Jésus-Christ est fondée sur sa qualité de Fils.

7. Dominus dixit ad me : Filius meus es tu, ego hodie genui te.

8 Immensité de l'empire du Sauveur. Toutes les nations lui appartiennent : puissent-elles lui être soumises !

8. Postula a me, et dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ.

9. Il a la puissance pour punir, comme l'autorité pour commander. Quiconque se révolte sera brisé au jour de sa colère. *Tanquam vas.* Cf. Jud. VII.

9. Reges eos in virgâ ferreâ, et tanquam vas figuli confringes eos.

10. Combien d'hommes habiles dans les affaires du monde, et aveugles dans les choses de Dieu ! Que n'ouvrent-ils les yeux à la vérité !

10. Et nunc, reges, intelligite ; erudimini, qui judicatis terram.

11. Joie et tremblement, crainte et confiance : deux choses nécessaires et qu'il ne faut pas séparer dans le service de Dieu. *His duobus brachiis Deus comprehenditur.* S. BERN.

11. Servite Domino in timore, et exultate ei cum tremore.

12. *Disciplinam : doctrinam Christi quæ pœnitentiam suadet.* — *Nequando :* On est sans cesse exposé à se perdre. Craindre toujours, et toujours aspirer au ciel.

12. Apprehendite disciplinam, nequandò irascatur Dominus et pereatis de viâ justâ.

13. Toujours aussi on est fondé à se confier en Dieu ; mais cette confiance ne peut subsister sans la soumission et l'amour.

13. Cùm exarserit in brevi ira ejus : beati omnes qui confidunt in eo.

PSAUME III

Notre-Seigneur exprime à son Père la confiance qu'il a toujours eue en lui, dans ses tribulations et dans celles de ses membres. Il le bénit pour ses grâces en ce monde et pour sa gloire en l'autre.

1. Heureux celui à qui la vue du péril rappelle la pensée de Dieu.

1. Domine, quid multiplicati sunt qui tribulant

me? Multi insurgunt adversùm me.

2. Multi dicunt animæ meæ : Non est salus ipsi in Deo ejus.

3. Tu autem, Domine, susceptor meus es, gloria mea et exaltans caput meum.

4. Voce meâ ad Dominum clamavi, et exaudivit me de monte sancto suo.

5. Ego dormivi et soporatus sum, et exsurrexi quia Dominus suscepit me.

6. Non timebo millia populi circumdantis me; exurge, Domine, salvum me fac, Deus meus.

7. Quoniam tu percussisti omnes adversantes mihi sine causâ : dentes peccatorum contrivisti.

8. Domini est salus, et super populum tuum benedictio tua.

En multipliant leurs attaques, ses ennemis multiplient ses victoires.

2. L'espérance est le soutien du juste : *Quam sicut anchoram habemus.* Hebr. vi. C'est ce que le démon cherche surtout à lui enlever.

3. *Tu susceptor meus! Proximus gladio, proximus Deo.* S. Ignat. — Dieu relève et glorifie ses saints, comme il a relevé et glorifié son Fils.

4. Rien de plus doux pour l'âme que le souvenir d'une prière exaucée. Quelle joie quand nous verrons au ciel toutes les grâces que nous aurons obtenues!

5. Cela peut s'entendre du repos de la nuit et du repos de la mort. *J'ai dormi en paix, et j'ai repris mon travail sous la protection de Dieu.* Ou bien : *La mort n'a été pour moi qu'un sommeil; Dieu m'a retiré de la tombe;* paroles accomplies en Notre-Seigneur, et qui s'accompliront en nous.

6. Rien à craindre quand on a Dieu pour soi; mais on n'est sûr de son secours qu'autant qu'on le lui demande.

7. La prospérité des méchants n'a qu'un temps : le triomphe du juste est certain.

8. Les saints font hommage à Dieu de leurs mérites, et ils n'attendent que de lui leur couronne. — *Super populum tuum... : Nos autem populus ejus.* Psalm. xcxiv.

ABSOLUTION

Exaudi, Domine Jesu Christe, preces servorum tuorum et miserere nobis, qui cum Patre et Spiritu sancto, etc.

Prière qui a pour objet de purifier l'âme de toute souillure, de la délivrer de tout lien, et de la mettre en état de suivre sans résistance toutes les volontés de Dieu. Comme le *Munda cor* à la Messe.

BÉNÉDICTIONS

Benedicere : benedici.—Nemo nisi missus aut permissus officium prædicandi usurpare debet : quomodô enim prædicabunt nisi mittantur? Rup. I, xii. — Quelques-uns entendent : Commandez *qu'on dise de bonnes paroles, des paroles saintes*; ou : Qu'on les dise convenablement : *benè dicere*[3].

℣. Jube[1], Domne[2], benedicere.

1. *Pater æternus :* C'est Dieu qui doit bénir, non l'homme. — *Nos :* Nous avons tous un égal besoin de la grâce. — *Perpetuâ :* L'Eglise ne désire pour nous que les bénédictions éternelles.

1. Benedictione perpetuâ benedicat nos Pater æternus.

2. *Obsecrandum ut veniat Agnus ex tribu Juda, et ipse accipiens librum signatum, dignetur aperire. Ipse est enim qui Scripturas aperiens, accendit corda discipulorum ita ut dicant : Nonne cor nostrum erat ardens intra nos?* Orig. *de velo Moysis.*

2. Unigenitus Dei Filius nos benedicere et adjuvare dignetur.

3. La lumière de la grâce éclaire et vivifie tout à la fois. La demander en union avec les apôtres et les auteurs sacrés.

3. Spiritus sancti gratia illuminet sensus et corda nostra.

Sentiment d'humilité qu'inspire naturellement la vue d'une perfection dont on se reconnaît très éloigné : *Peccatori dixit Deus : Quare tu enarras justitiam meam?* Ps. xlix.

In fine lectionum : Tu autem, Domine, miserere nobis.

Témoignage de reconnaissa ce soit pour l'instruction qu'on a reçue, soit pour la grâce qu'on vient de demander et qu'on regarde comme obtenue. Rupert, I, 14.

Respondetur : Deo gratias.

[1] Cf. Matth. xiv, 28 : Jube me ad te venire.

[2] Diminutif de Dominus, comme *sieur* de Seigneur. Cœlestem *Dominum*, terrestrem dicito *Domnum.* — Usage de l'Église depuis le ve siècle. Baron. an. 416, n° 23. Lecturus, magnæ humilitatis gratiâ, non à Sacerdote sed ab eo cui sacerdos jusserit se postulat benedici. Sacerdos autem, ut tantæ humilitatis vicem reddat, non subjecto cuiquam benedicendi delegat officium, non per semetipsum benedictionem dare præsumit, sed potius ut a Deo qui super omnia benedictus prærogetur, exposcit. Petr. Dam.

[3] Cette formule était déjà usitée dans l'Eglise de Milan au temps de saint Ambroise. Le sommeil ayant surpris une fois dans l'Eglise ce saint évêque pendant le chant des leçons, on dut l'éveiller par ces mots : *Jubeat Dominus lectori lectionem legere.* S. Greg. Tur. *de Mirac. Mart.* i, 5.

SECOND NOCTURNE

PSAUME IV

Jésus-Christ se félicite avec ses saints d'avoir Dieu pour appui et pour partage.

1. Cum invocarem exaudivit me Deus justitiæ meæ; in tribulatione dilatasti mihi.

1. *Justitiæ meæ : cujus gratiâ justificatus sum.* — *Dilatasti,* sous-entendez *angusta.* — Telle est la vie des saints : *Clamaverunt, et Dominus exaudivit eos.* Ps. XXXIII.

2. Miserere mei et exaudi orationem meam.

2. Les grâces obtenues dans le passé n'empêchent pas notre indigence pour l'avenir : mais elles augmentent notre confiance.

3. Filii hominum, usquequò gravi corde? Ut quid diligitis vanitatem et quæritis mendacium?

3. La folie du monde est un mystère et un tourment pour ceux que Dieu éclaire. *Væ tibi, flumen moris humani!* s'écriait Augustin après sa conversion : *quousque non siccaberis?* — *Quæritis mendacium :* Généralement ceux qui sont trompés cherchent à l'être.

4. Et scitote quoniam mirificavit Dominus sanctum suum : Dominus exaudiet me cùm clamavero ad eum.

4. La puissance et la gloire de Jésus-Christ, le Saint des saints, ne sont-elles pas le fondement de toute notre confiance?

5. Irascimini et nolite peccare : quæ dicitis in cordibus vestris, in cubilibus vestris compungimini.

5. *Irascimini :* Savoir s'indigner contre le mal, afin de s'en préserver et d'en préserver les autres : *Melius est si irasceris et corrigis, quàm si, non irascendo, interire permittis.* S. Aug.

6. Sacrificate sacrificium justitiæ et sperate in Domino; multi dicunt : Quis ostendit nobis bona?

6. Offrir un sacrifice de justice, c'est payer à Dieu par la pénitence ce qu'on lui doit pour ses péchés. — *Quis ostendit?* Tous cherchent le bonheur; mais ceux-là seuls le trouvent qui le cherchent en Dieu. *Regnum Dei in se cæteri non vident.* S. Aug.

7. Signatum est super nos lumen vultûs tui, Domine; dedisti lætitiam in corde meo.

7. L'âme trouve sa paix dans l'union à Dieu par la connaissance et par l'amour : *Adimplebis me lætitiâ cum vultu tuo.* Psalm. XV.

8. A fructu frumenti, vini et olei sui, multiplicati sunt.

8. *Multiplicati sunt :* ajoutez *peccatores.* Ils mettent leur félicité dans les biens d'ici-bas, et Dieu les abandonne à leur cupidité. *Beatus populus cujus Dominus Deus ejus!* Ps. CXLIII.

9. *In idipsum, simul :* Dieu est l'unique repos des saints, à la vie et à la mort. — *Dormiam :* La mort n'est, pour le juste, que le sommeil d'un instant.

9. In pace in idipsum dormiam et requiescam.

10. Quand Dieu est le seul but de nos désirs, il devient l'objet de notre espérance et la source de notre paix.

10. Quoniam tu, Domine, singulariter in spe constituisti me.

PSAUME V

Notre-Seigneur demande à son Père le salut de tous ses membres; il nous apprend à quelles conditions nous pouvons entrer au ciel.

1. *Christus in diebus carnis suæ preces cum clamore valido et lacrymis offerens, exauditus est.* HEB. v. — *Apud Deum altè clamat humilitas. Oratio enim humiliantis se nubes penetrabit.* HUMB. *de Erud. relig. IV,* II.

1. Verba mea auribus percipe, Domine : intellige clamorem meum.

2. Nous demandons à Dieu de faire attention à nos prières : y sommes-nous attentifs? — *Rex :* Pour prier Dieu avec humilité, penser à sa grandeur et à notre néant.

2. Intende voci orationis meæ, Rex meus et Deus meus.

3. *Ad te :* C'est Dieu qu'il faut invoquer, non les hommes. — *Quoniam orabo, exaudies :* Le secours est dans la prière. — *Manè,* promptement, bientôt. Mille ans devant Dieu ne sont qu'un jour, et la vie de l'homme, une aurore.

3. Quoniam ad te orabo, Domine, manè exaudies vocem meam.

4. Le jour de l'éternité une fois levé, Dieu apparaîtra avec sa justice et sa sainteté.

4. Manè astabo tibi, et videbo quoniam non Deus volens iniquitatem tu es.

5. La lumière chasse les ténèbres, et l'innocence repousse le péché. — Respecter la sainteté de Dieu dans ses temples et en nous-mêmes.

5. Neque habitabit juxta te malignus, neque permanebunt injusti ante oculos tuos.

6. Imposture et iniquité : deux désordres également opposés à la nature de Dieu, mais presque inséparables en l'homme, l'une étant l'excuse ou la conséquence de l'autre. — *Qui loquuntur... :* ceux qui propagent les illusions et les préjugés du monde.

5. Odisti omnes qui operantur iniquitatem; perdes omnes qui loquuntur mendacium.

7. *Virum sanguinum :* l'homme terrestre et dépravé, l'homme de

7. Virum sanguinum et dolosum abominabitur Do-

minus : ego autem in multitudine misericordiæ tuæ,

chair et de sang, *ex sanguinibus,* tel qu'il naît d'Adam pécheur, avec ses penchants corrompus. — Les derniers mots se lient au verset suivant.

8. Introibo in domum tuam, adorabo ad templum sanctum tuum in timore tuo.

8. Paroles de S. Louis mourant. — Le vrai temple de Dieu, son sanctuaire indestructible, c'est le ciel, où ses saints le contemplent et l'adorent. Nos églises en sont les images : *Umbræ futurorum.* Heb. x.

9. Domine, deduc me in justitiâ tuâ ; propter inimicos meos dirige in conspectu tuo viam meam.

9. Il y a tant de voies mauvaises et trompeuses : heureux ceux que la lumière de Dieu éclaire et conduit !

10. Quoniam non est in ore eorum veritas ; cor eorum vanum est.

10. *Ex abundantiâ cordis os loquitur.* Matth. xii. — Les maximes des mondains ne sont pas moins fausses que leurs affections ne sont vaines.

11. Sepulcrum patens est guttur eorum ; linguis suis dolosè agebant : judica illos, Deus.

11. Un cœur pervers est un foyer de corruption : n'est-il pas à souhaiter que Dieu l'afflige pour le purifier et pour remédier au scandale ?

12. Decidant à cogitationibus suis ; secundum multitudinem impietatum eorum expelle eos, quoniam irritaverunt te, Domine.

12. Tôt ou tard les méchants seront déçus ; et Dieu, irrité de leurs péchés, les chassera de sa présence et les exclura de son royaume.

13. Et lætentur in te omnes qui sperant in te : in æternum exultabunt, et habitabis in eis.

13. Au contraire, l'espérance du juste s'accomplira : *Audivi vocem magnam de throno dicentem : Ecce tabernaculum Dei cum hominibus, et habitabit cum eis.* Hebr. xxi.

14. Et gloriabuntur in te omnes qui diligunt nomen tuum, quoniam tu benedices justo.

14. Le juste par excellence, c'est Jésus-Christ ; mais tous ceux qui participent à sa sainteté participent à ses bénédictions.

15. Domine, ut scuto bonæ voluntatis tuæ coronasti nos.

15. C'est à la grâce et au bon plaisir de Dieu que les saints font honneur de leur mérite et de leur récompense.

PSAUME VIII

Notre-Seigneur bénit son Père pour la gloire dont il le comble en sa personne et en ses saints.

1. Domine, Dominus noster, quàm admirabile est nomen tuum in universâ terrâ !

1. Tout parle de Dieu dans le monde ; mais bien peu entendent ce langage. La parabole de la création est une énigme pour le grand nombre S. Aug. *Conf.* X, vi.

2. Les cieux nous instruisent moins clairement que l'Evangile; il ne suit pas qu'ils soient muets, ou que nous devions fermer l'oreille à leur enseignement. *Levate in excelsum oculos vestros, et videte quis creavit hæc. Quantò his dominator eorum speciosior est!* Is. XL; Sap. XIII.

2. Quoniam elevata est magnificentia tua super cœlos.

3. Les hommes sont des enfants en comparaison des anges. — Comment Dieu met-il sa gloire à être loué par de si humbles créatures? *Confiteor tibi, Pater, quia abscondisti hæc à sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis!* Matth. XI.

3. Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem, propter inimicos tuos ut destruas inimicum et ultorem.

4. C'est ainsi qu'il faudrait considérer toutes choses : comme des ouvrages de Dieu. *Opera digitorum tuorum. — Videbo cœlos, lunam et stellas :* Tableau bien placé dans l'Office de la nuit.

4. Quoniam videbo cœlos tuos, opera digitorum tuorum, lunam et stellas quæ tu fundasti.

5. L'homme n'est qu'un atome dans cet univers; mais doué, dans son âme, de connaissance et d'amour, il a obtenu, entre toutes les créatures, le privilège de recevoir et de posséder son Dieu.

5. Quid est homo quòd memor es ejus, aut filius hominis quoniam visitas eum?

6. Inférieur aux anges par sa nature et placé au-dessous d'eux pendant quelque temps, dans la personne même de son chef divin, le genre humain a été élevé pour toujours au-dessus de toute créature par les mérites de ce Verbe incarné, qui daigne maintenant l'associer à toutes ses grandeurs.

6. Minuisti eum paulo minus ab angelis : gloriâ et honore coronasti eum, et constituisti eum super opera manuum tuarum.

7. En Jésus-Christ, le nouvel Adam, ces paroles sont vraies dans toute leur rigueur : pour ses membres ils n'ont aucun droit qui ne leur vienne de lui : *Omnia mihi tradita sunt a Patre meo.* Luc. X.

7. Omnia subjecisti sub pedibus ejus, oves et boves universas, insuper et pecora campi;

8. *Omnia vestra sunt, vos autem Christi, Christus autem Dei.* I. Cor. III. Soyons à Jésus-Christ : tout nous servira comme à lui-même pour nous élever à Dieu et procurer sa gloire.

8. Volucres cœli et pisces maris, qui perambulant semitas maris.

9. Plus on s'applique à connaître Dieu, et plus on l'admire; plus on le loue, et plus on le trouve au-dessus de toute louange. Eccli. XLIII.

9. Domine, Dominus noster, quàm admirabile est nomen tuum in universâ terrâ!

TROISIÈME NOCTURNE

PSAUME XIV

Notre-Seigneur proclame, à la gloire de son Père, à quelles conditions il est entré au ciel, et par quelle voie les saints y parviennent.

1. Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo, aut quis requiescet in monte sancto tuo?

1. Le ciel est notre but : sommes-nous sur le chemin ? — L'Eglise, le sanctuaire surtout, en sont les images : ressemblons-nous aux bienheureux et aux anges ?

2. Qui ingreditur sine macula et operatur justitiam.

2. C'est là toute la perfection : *Declina à malo et fac bonum.* Ps. XXXVI. — *Talis decebat ut nobis esset Pontifex.* HEBR. VII.

3. Qui loquitur veritatem in corde suo, qui non egit dolum in linguâ suâ.

3. *In corde :* Il ne suffit pas d'une vertu apparente : il faut pratiquer sincèrement et complètement le double précepte de la charité : *Non omnis qui dicit : Domine, Domine, sed qui facit voluntatem Patris.* MATTH. VII.

5. Nec fecit proximo suo malum, et opprobrium non accepit adversùs proximos suos.

4. Nécessité et étendue de la charité. — Ce n'est pas assez de ne pas médire; il faut fermer l'oreille à la médisance.

5. Ad nihilum deductus est in conspectu ejus malignus : timentes autem Dominum glorificat.

5. Combien peu qui n'accordent jamais leur estime qu'à la vertu, et qui proportionnent constamment leurs éloges au mérite !

6. Qui jurat proximo suo et non decipit, qui pecuniam suam non dedit ad usuram, et munera super innocentem non accepit.

6. Le Psalmiste promet le ciel aux seules œuvres de charité, comme Notre-Seigneur dans la sentence du jugement; mais on ne saurait aimer parfaitement le prochain sans aimer Dieu.

7. Qui facit hæc, non movebitur in æternum.

7. Au dernier jour, les méchants tomberont pour ne plus se relever : les justes seront confirmés à jamais dans la grâce et la vertu.

PSAUME XX

Notre-Seigneur et ses saints rendent grâces à Dieu pour la providence particulière dont ils ont été l'objet.

1. Domine, in virtute tuâ lætabitur Rex, et super salutare tuum exultabit vehementer.

1. *Rex : Tu Rex gloriæ, Christe!* — *Lætabitur :* Puissions-nous ne goûter comme lui que la joie du Seigneur, celle dont Dieu est le principe et qui a pour objet son triomphe dans les cœurs !

2. *Desiderium :* C'est le désir qui est l'âme de la prière : les lèvres ne sont exaucées qu'autant qu'elles expriment les sentiments du cœur.

2. Desiderium cordis ejus tribuisti ei, et voluntate labiorum ejus non fraudasti eum.

3. *Prævenisti :* Les mérites des saints viennent de la bonté de Dieu ; et, en les couronnant, c'est sa grâce qu'il couronne. Le Saint des saints lui-même ne possède rien comme homme qu'il ne l'ait reçu de son Père.

3. Quoniam prævenisti eum in benedictionibus dulcedinis : posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso.

4. *Vitam et longitudinem dierum :* Notre-Seigneur a demandé, pour lui-même comme pour ses membres, la vie éternelle ; ne demandons pas autre chose : *Unam petii a Domino, hanc requiram.* Psalm. xxvi.

4. Vitam petiit à te, et tribuisti ei longitudinem dierum in sæculum sæculi.

5. Remercier Dieu de la gloire dont il comble Jésus-Christ et ses élus. Peut-on acheter trop cher un pareil honneur?

5. Magna est gloria ejus in salutari tuo : gloriam et magnum decorem impones super eum.

6. *Dabis in benedictionem : facies ut benedicatur. — Lætificabis eum vultu tuo :* Toute béatitude procède de la claire vue de Dieu.

6. Quoniam dabis eum in benedictionem in sæculum sæculi ; lætificabis eum in gaudio cum vultu tuo.

7. Ceux qui s'appuient sur les promesses de Dieu et sur sa miséricorde sont inébranlables ; ils restent toujours semblables à eux-mêmes.

7. Quoniam Rex sperat in Domino, et in misericordiâ Altissimi non commovebitur.

8. Nul ne peut échapper à la main de Dieu. — C'est une grâce qu'il fait au pécheur de l'arrêter dans la voie de ses désordres.

8. Inveniatur manus tua omnibus inimicis tuis ; dextera tua inveniat omnes qui te oderunt.

9. *In tempore vultûs...In irâ suâ :* Alors le temps de la miséricorde sera passé. Oh ! si les pécheurs avaient quelque prévoyance ! *Descendant in infernum viventes, ne descendant morientes!* S. Bern.

9. Pones eos ut clibanum ignis in tempore vultûs tui ; Dominus in irâ suâ conturbabit eos, et devorabit eos ignis.

10. Que de châtiments visibles sur ceux qui ont bravé ouvertement la justice de Dieu !

10. Fructum eorum de terrâ perdes, et semen eorum a filiis hominum.

11. Les méchants ne peuvent nuire aux âmes véritablement fidèles. — Traité de S. Chrysostome : *Quod nemo cuiquam nocere possit nisi ipse.*

11. Quoniam declinaverunt in te mala, cogitaverunt consilia quæ non potuerunt stabilire.

12. Dieu résiste en face à ceux qui se font les ennemis de Jésus-Christ et de ses saints. — *In reliquiis tuis...* Un certain nombre survivront à vos coups ; mais vous les forcerez à prendre la fuite.

12. Quoniam pones eos dorsum : in reliquiis tuis præparabis vultum eorum.

13. Exaltare, Domine, in virtute tuâ : cantabimus et psallemus virtutes tuas.

13. Quand on aime le Seigneur, on se réjouit de ses perfections; et on ne l'a jamais assez loué.

PSAUME XXIII

Sentiments de Notre-Seigneur et de ses saints à leur entrée au ciel. On chante ce psaume dans l'ordination de la tonsure, parce que le sanctuaire est l'image du ciel et que les ecclésiastiques sont les élus d'ici-bas.

1. Domini est terra et plenitudo ejus, orbis terrarum et universi qui habitant in eo.

1. Le domaine de Dieu est infini et infiniment légitime. Tout lui est assujetti, parce qu'il a tout fait et qu'il soutient tout par sa parole.

2. Quia ipse super maria fundavit eum et super flumina præparavit eum.

2. Il a établi le monde sur le néant, la terre au-dessus des flots, et l'Eglise sur les oppositions du monde et de l'enfer. S. Chrys. *Hom. ant. exil.*

3. Quis ascendet in montem Domini, aut quis stabit in loco sancto ejus?

3. Le ciel, l'Eglise, le temple de Dieu sont comme au sommet d'une montagne : on ne peut y parvenir sans s'élever, ni s'élever sans faire effort.

4. Innocens manibus et mundo corde, qui non accepit in vano animam suam, nec juravit in dolo proximo suo.

4. *Innocens :* en d'autres termes, Jésus-Christ seul, et ceux de ses membres qui participent à sa sainteté, sujet de réflexion pour les ministres des autels. — *Qui non accepit in vano : ut vana pertractet.*

5. Hic accipiet benedictionem a Domino et misericordiam à Deo salutari suo.

5. Ne pouvant avoir qu'une innocence réparée, nous avons besoin de pardon en même temps que de grâces : le Sauveur nous a mérité l'un et l'autre.

6. Hæc est generatio quærentium Dominum, quærentium faciem Dei Jacob.

6. Heureux qui cherche le Seigneur, s'il le cherche sincèrement et purement! *Qui quærit, invenit.* Matth. vii. — *Hæc est generatio :* Les ecclésiastiques : *Qui non ex sanguinibus*, etc. Joan. i.

7. Attollite portas, principes, vestras, et elevamini, portæ æternales, et introibit rex gloriæ.

7. Jésus-Christ, roi de gloire par nature, méritait le ciel par un droit propre et non emprunté. Les saints y entrent comme ses membres en vertu des mérites qu'il leur communique : *Consedere facit.* Ephes. ii.

8. Quis est iste rex gloriæ? Dominus fortis et potens, Dominus potens in prælio.

8. C'est au prix de son sang que le Fils de Dieu est entré au ciel : *Per proprium sanguinem.* Hebr. ix. Voulons-nous y entrer par la lâcheté et la négligence?

9. Puisse-t-on voir beaucoup de chrétiens entrer au ciel à la suite de leur chef et partager sa félicité! — *Principes : Deo servire regnare est.*

9. Attollite portas, principes, vestras, et elevamini, portæ æternales, et introibit rex gloriæ.

10. O Sauveur, vous seul êtes le roi de gloire et le roi des vertus : *Tu rex gloriæ... Tu solus sanctus!* Vos saints n'ayant triomphé que par votre secours, c'est vous qui triomphez et qui régnez en eux.

10. Quis est iste rex gloriæ? Dominus virtutum ipse est rex gloriæ.

HYMNE FINALE : *Te Deum laudamus* [1].

Cette hymne se compose de deux parties à peu près égales : 1° La première s'adresse à la sainte Trinité, dont on loue d'abord les perfections essentielles, et dont on distingue ensuite les adorables personnes; 2° La seconde a pour objet Dieu le Fils. Après l'avoir adoré dans sa double nature, et avoir célébré ses principaux mystères, l'Incarnation, la Rédemption, le jugement futur, on le supplie de veiller sur son Église et de conduire au ciel les âmes qui croient en lui.

1. *Hæc calamo cordis scripta sunt, voce cordis recitentur. Cave ne mendacia proferas, dum ea recitas.* DEVIE. *Mémorial.*

Patrem : Sans distinction ni exclusion d'aucune personne, comme en l'Oraison dominicale : *Pater noster. — Omnis terra : Terra et plenitudo ejus.* Ps. XXIII. S'unir à l'Eglise toujours en adoration devant Dieu sur toute la face du monde.

1. Te Deum laudamus, te Dominum confitemur.

Te æternum Patrem omnis terra veneratur.

[1] Le *Te Deum* n'est pas en vers proprement dits : il est composé de versets sans mesure fixe. Mais s'il n'a point cette harmonie régulière de Virgile et d'Horace, il en a une autre plus large, qui consiste dans la convenance et le rapport exact des mots, de leur son et de leur mesure avec les idées qu'ils expriment. Qui pourrait méconnaître ce genre d'harmonie dans ces fins de versets si graves et si solennelles : *Omnis terra veneratur... Universæ Potestates?* Quel bel effet ne produit pas le mélange de l'iambe rapide avec le grave spondée dans cet admirable tableau des chœurs célestes, des apôtres, des prophètes, des martyrs, chantant de concert avec l'Église de la terre la gloire du Père éternel : *Te gloriosus apostolorum chorus : Te martyrum candidatus... Te per orbem terrarum!...* Et après cette magnifique énumération de tout ce qui rend hommage à la majesté de Dieu, ne voit-on pas paraître cette immense majesté elle-même dans ce verset de trois mots seulement, mais composé tout entier de syllabes longues : *Patrem immensæ majestatis?* Ce ne sont pas les formes régulières de la poésie latine : mais ce sont les formes plus libres de la poésie hébraïque, de cette poésie des David et des Isaïe, telle qu'elle éclate encore dans la version des Septante et jusque dans la Vulgate. Mgr COUSSEAU, *Mémoire sur le* Te Deum.

Tibi omnes Angeli, tibi Cœli et universæ Potestates,

Angeli. Les esprits bienheureux en général : *Decies millies centena millia.* DAN. VII. — *Cœli, Throni. Cœlum mihi sedes.* ACT. VII.

Tibi Cherubim et Seraphim incessabili voce proclamant :

Entre les hiérarchies, on cite les plus élevées en lumière et en charité. — Allusion à la vision d'Isaïe : *Vidi Dominum sedentem super solium. Seraphim clamabant alter ad alterum : Sanctus.* VI.

Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus Sabaoth[1].

Sabaoth, exercituum. Plus Dieu se manifeste, plus il inspire de respect et de sainte terreur. Entrer dans les sentiments des anges devant sa majesté infinie. APOC. IV.

Pleni sunt cœli et terra majestatis gloriæ tuæ.

Tout est plein de sa gloire : en ce sens que tout exprime ses perfections et les manifeste ; en ce sens aussi que sa majesté est vénérée ou du moins reconnue dans toutes les parties de la création.

Te gloriosus apostolorum chorus,

Après les anges, les hommes. D'abord les Saints, en premier lieu, les apôtres, qui ont communiqué aux autres la grâce du Sauveur : *Apostoli, gloria Christi.* II. COR. VIII. Cf. S. Cyp. *De Mortal.*

Te prophetarum laudabilis numerus.

Prophetarum : Prophètes dans le sens le plus étendu : tous ceux dont Dieu s'est servi pour éclairer leurs frères d'une manière surnaturelle.

Te martyrum candidatus laudat exercitus.

Les martyrs suivent les apôtres. Ils les précéderaient si ceux-ci n'étaient aussi martyrs, le témoignage du sang étant le plus glorieux de tous. — *Candidatus : Hi sunt qui venerunt de tribulatione magnâ et laverunt stolas suas in sanguine Agni.* APOC. VII.

Te per orbem terrarum sancta confitetur Ecclesia,

L'Eglise de la terre ne forme qu'une même société avec celle du ciel : toutes deux n'ont qu'un même esprit.

Patrem immensæ Majestatis,

Trois noms divins, les plus augustes qu'aucune langue puisse pro-

[1] « Quelles parole ! » s'écriait sainte Marie de l'Incarnation, en répétant ce verset devant ses sœurs : « Quelle profondeur ! Et dans le ravissement de son âme, elle ne se lassait pas de redire en elle-même : *Incessabili voce proclamant : Sanctus ! Sanctus ! Sanctus !* Mgr DUPANLOUP, *Vie de la sainte*, t. III, IV. — Le père de Condren apparaissant à M. Mester, le lendemain de sa mort, ne lui dit aussi que ces mots : *Sanctus, Sanctus, Sanctus : Que Dieu est saint ! Que Dieu est saint !...* M. OLIER, *Mémoires.*

férer : avec quelle majesté l'Eglise les offre à nos adorations!

Ici finit l'invocation à la très sainte Trinité.

II. Allusion au Ps. XXIII. *Quis est iste rex gloriæ?* — S. Thomas avait une particulière dévotion à ces paroles Il avait coutume de les répéter, avec les versets qui suivent, entre la consécration et la communion des messes qu'il entendait.

Suscepturus hominem seu naturam humanam individuam in unitate personæ, ad liberandum hominem seu genus humanum, coarctari non horruisti, etc. — S. Odilon ne manquait jamais de s'incliner ici profondément, dit S. Pierre Damien.

Mortem nostram moriendo destruxit et vitam resurgendo reparavit. Préf. de l'Asc. — Grâce à Notre-Seigneur, la mort nous élève au ciel, au lieu de nous jeter dans l'abîme.

Ps. CIX. *Dixit Dominus Domino meo: Sede a dextris meis.*

Ibid. *Judicabit in nationibus...* — Après le temps de la miséricorde, viendra celui de la justice.

Supplication après la louange, comme en l'Oraison dominicale : se souvenir qu'au chant on fléchit le genou en cet endroit. — *Quos redemisti.* Fondement de notre espérance. S. Camille de Lellis mourut en répétant ces paroles.

Sous-entendez *nos*, ou bien *famulos tuos.* — « Il est probable qu'à l'origine le cantique finissait ici. » Mgr COUSSEAU.

Si ces derniers versets empruntés à divers psaumes ont toujours fait partie du *Te Deum*, il faut dire que l'auteur en le composant le destinait à l'Office ecclésiastique. — *Eos* pour *famulos tuos;* syllepse.

Venerandum tuum verum et unicum Filium,

Sanctum quoque Paraclitum Spiritum.

II. Tu rex gloriæ, Christe.

Tu Patris sempiternus es Filius.

Tu ad liberandum suscepturus hominem, non horruisti Virginis uterum.

Tu devicto mortis acu eo aperuisti credentibus regna cœlorum.

Tu ad dexteram Dei sedes in gloria Patris.

Judex crederis esse venturus.

Te ergò, quæsumus, tuis famulis subveni, quos pretioso sanguine redemisti.

Æternâ fac cum Sanctis tuis in gloriâ numerari[1].

Salvum fac populum tuum, Domine, et benedic hæreditati tuæ. Et rege eos, et extolle illos usque in æternum.

[1] La Vie de saint Auschaire, archevêque de Hambourg, porte qu'étant sur son lit de mort, 3 fév. 865, il se fit chanter le *Te Deum*, pour remercier Dieu des grâces dont il avait été comblé, et que les versets auxquels il s'arrêta le plus longtemps furent ceux-ci : *Judex crederis... Te ergo... Æternâ fac.* etc.

Per singulos dies benedicimus te. Et laudamus nomen tuum in sæculum et in sæculum sæculi.

Dignare, Domine, die isto, sine peccato nos custodire.

Miserere nostri, Domine, miserere nostri.

Fiat misericordia tua, Domine, super nos, quemadmodum speravimus in te.

In te, Domine, speravi; non confundar in æternum[1].

Ps. CXLIV. — Tel est l'emploi qu'un prêtre doit faire de ses forces et de sa vie.

Fin du Psaume CXX. *Dominus custodit te*, etc. Première offrande du jour : la faire de tout son cœur.

Psaume CXXII. — Notre misère ne nous laisse d'autre ressource que la miséricorde de Dieu.

Conclusion du Ps. XXXII. Espérance et confiance, fruits de toute prière.

Ps. XXX. — *Quid timetis, modicæ fidei, ut peccata nolit remittere? Affixit ea cruci cum suis manibus.* S. BERN.

[1] Saint Michel-des-Saints reçut souvent, dans l'Office, des grâces extraordinaires à Matines. Une vive lumière, jaillissant de son visage, attestait alors la joie dont son cœur était inondé. Puis il entrait en ravissement et restait longtemps en extase, à la vue de tous. C'était ordinairement pendant le *Te Deum* que ces extases commençaient; comme si son âme, tout occupée des louanges de son Dieu, eût voulu s'unir au chœur des esprits célestes pour répéter avec eux l'éternel *Sanctus*. *Vie du Saint par Louis de Saint-Jacques, religieux du même ordre.* L. II, c. X, in-12.

CHAPITRE II

Des Laudes.

§ I

Les Matines et les Laudes ne forment ensemble qu'une seule Heure : elles se succèdent d'ordinaire sans intervalle, et se terminent par une même conclusion. Néanmoins le passage d'une de ces parties à l'autre est marqué par la répétition du : *Deus, in adjutorium.* C'est le moment de se renouveler dans la ferveur, et il convient de chercher, dans les prières mêmes et dans le moment du jour auquel elles se rapportent, un sujet de pieux sentiments et de saintes considérations.

Nous avons dit que le jour est l'image aussi bien que l'élément de la vie. Les Laudes, destinées à être récitées aussitôt après minuit, doivent rendre les sentiments d'une âme qui entrerait dans le monde avec la vue de Dieu et de ses perfections. Elles doivent exprimer, par conséquent, les dispositions du Sauveur dans sa nativité, ou au début de sa vie glorieuse par la résurrection. Aussi est-ce ce qu'on remarque, surtout dans les Laudes des dimanches et des fêtes, dont nous nous occuperons uniquement : toutes les parties dont elles se composent tendent vers ce but, et l'on ne doit pas le perdre de vue dans la récitation.

Qu'on envisage Notre-Seigneur au sortir du tombeau, après les trois jours de sa sépulture, ou quittant le sein de son Père, la différence importe peu. Dans l'un et dans l'autre de ces mystères, Jésus-Christ nous apparaît animé des mêmes sentiments envers la majesté divine : de reconnaissance pour sa bonté, d'admiration pour ses grandeurs, de zèle pour sa gloire, en un mot, de toutes les dispositions que nous voyons exprimées dans cette partie de l'Office. Peut-être, cependant, le souvenir de la résurrection convient-il plus spécialement à des ecclésiastiques, soit parce que ce mystère donne l'idée d'une vie toute spirituelle et toute céleste, telle que doit être la vie des prêtres ou des anges ici-bas, soit parce qu'il rappelle à l'esprit les grands faits qui ont signalé la fondation de l'Église : la mission des apôtres, la descente du Saint-Esprit et la régénération du monde.

Avec le cantique, les psaumes de Laudes atteignent le nombre de huit, nombre des béatitudes, symbole de la vie du ciel; mais plusieurs de ces psaumes s'unissant en deux groupes, la somme se réduit à cinq. Ce sont, disent les commentateurs, comme les cinq victimes dont Dieu demandait l'offrande, chaque jour, aux chefs de son peuple [1], et comme les cinq flambeaux des vierges sages, allumés pour la venue de l'Époux [2]. Ils peuvent rappeler aussi les cinq plaies du Sauveur, sources du fleuve de vie où nos sens doivent être purifiés, où notre âme a trouvé la grâce et le salut [3]. Considérons chacun d'eux en particulier, pour en bien voir l'objet et la signification.

Psaume XCXII. *Dominus regnavit.*

Le premier est un chant de louanges inspiré par la double merveille de la création et de la régénération du monde. En quelques traits aussi magnifiques que rapides, le Psalmiste retrace la grandeur du Dieu créateur et ré-

[1] Num. VII.
[2] Matth. XXV, 8.
[3] Is. XII, 3.

dempteur, l'origine du monde fondé, comme l'Église, sur le néant, et soutenu, comme elle, par une main toute-puissante, le Très-Haut triomphant de tous les obstacles et comblant tous les abîmes, l'œuvre divine, enfin, resplendissant de toutes les richesses et de toutes les perfections de son auteur. Naturellement on se représente Jésus-Christ, pontife suprême, entrant dans le monde comme dans son temple, et prêtant sa voix à la nature pour glorifier le Créateur; ou bien on le considère remontant au ciel après avoir fondé son Église, véritable et éternel sanctuaire de la majesté suprême, et laissant échapper de son cœur les plus vifs sentiments d'allégresse, d'admiration et de reconnaissance pour les merveilles qu'il vient d'accomplir à la gloire de son Père. Telles doivent être les dispositions de ses ministres, à la vue des prodiges, toujours subsistants et toujours nouveaux, de la puissance et de la charité divines. Quoi de plus doux pour un prêtre que d'offrir ainsi à Dieu, avec son divin chef, son admiration et ses actions de grâces dès la première heure du jour, alors que la nature, sortant des ombres de la nuit, semble créée tout de nouveau, et qu'on aperçoit au-dessus d'elle, toujours debout et toujours ferme, cet édifice spirituel de l'Église, qu'un Dieu seul a pu fonder, et qu'un Dieu seul peut soutenir!

Psaume XCIX. *Jubilate Deo.*

Le second psaume est une exhortation plus vive à l'allégresse et à la reconnaissance. Il est inspiré par un ardent désir de faire sentir aux hommes ce que Dieu a fait pour eux, et quel retour ils doivent à sa bonté. En le récitant, on peut penser au Sauveur ressuscité et à ses saints, dont on doit un jour partager la gloire.

Un pieux ecclésiastique, qu'un attrait surnaturel tenait habituellement uni à Notre-Seigneur, appliquait aux plaies de ce divin Sauveur ces mots du verset quatrième : *Introite portas ejus;* et les paroles suivantes : *Atria ejus in hymnis,* à l'ouverture de son cœur, ce sanctuaire sacré, source de tant d'amour et de tant de bénédictions.

Pss. LXII : *Deus, Deus meus;* et LXVI : *Deus misereatur nostri.*

C'est surtout dans le psaume LXII que Notre-Seigneur exprime d'une manière touchante l'ardeur dont il brûle pour son Père, son regret d'en être éloigné, son désir de rentrer dans sa gloire et de lui rester éternellement uni. Un ecclésiastique qui a pris le Seigneur pour partage et qui met le ciel au-dessus de tout, trouvera donc en ce psaume l'expression de ses sentiments les plus intimes. Par le péché il était séparé de Dieu comme tous ses frères : il s'est réconcilié avec lui par la grâce; il est entré dans les rangs de ses amis et de ses ministres. Il lui reste à s'unir parfaitement à lui, à se consommer en lui dans sa gloire. Ce doit être l'objet de tous ses vœux. En attendant, il doit se souvenir qu'il jouit plus parfaitement que personne de l'objet de son amour, dans un sanctuaire dont il est le ministre et dont le tabernacle juif n'était que l'ombre; et c'est vers l'Eucharistie et vers le ciel à la fois, que doivent se diriger ses affections et ses pensées.

Le psaume LXVI : *Deus, misereatur nostri,* que l'Église unit au précédent, est une prière pour demander à Dieu de répandre de plus en plus la lumière de la foi, et de faire connaître à tous les peuples celui qui, étant la voie, la vérité et la vie, peut seul les conduire à leur véritable fin : *Ut cognoscamus in terrâ viam tuam...* En effet, la terre ayant produit le fruit béni qui doit être son salut, l'ayant produit doublement, par sa naissance et par sa résurrection, que reste-t-il à souhaiter, sinon que tous les hommes connaissent la grâce qui leur est faite et jouissent de leur bonheur? Ainsi ce psaume ne fait que développer la première demande du Sauveur à son Père : *Sanctificetur nomen tuum.* Il doit répondre au premier vœu du prêtre, qui n'est sur la terre que pour continuer l'œuvre de Jésus-Christ, en faisant connaître et servir la majesté divine.

Le rapport de ce psaume, où respire un zèle si ardent du salut des âmes, avec le précédent, qui est un pur élan d'amour divin, et leur réunion sous une même doxologie,

rappellent une vérité importante : c'est que les deux charités doivent être réunies dans notre cœur comme en celui du Sauveur, et que si l'une ou l'autre venait à nous manquer, nous ne représenterions plus qu'imparfaitement le Verbe fait chair : *Misit illos binos ante faciem suam*[1].

Cantique *Benedicite, omnia opera Domini.*

Après les trois premiers psaumes, on trouve toujours à Laudes un cantique, c'est-à-dire un chant de joie, une hymne solennelle prise hors du Psautier, et composée pour rendre à Dieu des actions de grâces signalées[2]. Celui qu'on récite les dimanches et les jours de fête, est un des plus remarquables par l'événement qu'il rappelle et par les sentiments qu'il exprime.

On sait à quelle époque et à quel fait historique il se rattache[3]. C'est au milieu de Babylone, comme action de grâces du bienfait le plus prodigieux de la divine providence, en présence de Nabuchodonosor et de son peuple confondus, que fut chanté pour la première fois ce magnifique cantique. Les trois Israélites, livrés aux flammes pour leur fidélité au vrai Dieu, se voyant protégés miraculeusement dans la fournaise ardente, sont ravis d'admiration à la vue de la bonté et de la puissance du Seigneur. Dans l'enthousiasme qui les transporte, ils ne peuvent suffire à exprimer ni à ressentir toutes les émotions de leur cœur; ils s'adressent à leurs frères et à leurs pères dans la foi, à tous les esprits du ciel, à toutes les créatures sans exception, à tous ces êtres témoins de leur bonheur et dépendant comme eux du souverain Maître. Ils les appellent à leurs secours; ils les énumèrent en l'ordre indiqué par Moyse dans la création; ils voudraient leur donner à tous un esprit et un cœur, pour les associer à leur reconnaissance; ou plutôt, oubliant qu'ils n'ont ni sentiment ni volonté, et supposant que la bonté de Dieu est reconnue partout où elle mérite de l'être, ils les exhortent à s'unir

[1] Luc. x, 1.—*Pro Evangelistis.* Homll. S. Greg. lect. VII.—[2] In psalmo est sonoritas, in cantico lætitia. S. Aug. *In Ps.* lxvii, 1. — [3] Dom. III.

à eux pour louer de concert leur commun Créateur. Ils les en pressent avec une ardeur croissante, et ne se lassent pas de réitérer leurs instances. Monuments vivants de la puissance et de la bonté divines, ils sentent le besoin d'employer tout ce qu'ils ont de vie et de force à faire connaître, aimer et servir la Majesté suprême; ils regrettent de ne pouvoir faire au milieu du monde ce que les anges font dans la nature, ce que fait, dans un corps terrestre, une âme sainte et fervente : éclairer, pénétrer, sanctifier toutes choses par la pensée et l'amour de Dieu, principe, arbitre et fin de tout ce qui existe.

Tels furent, sans aucun doute, les sentiments du premier homme, lorsque, au sortir des mains du Créateur, en portant l'image encore intacte dans son âme, animé de sa vie, éclairé de sa lumière, embrasé de son amour, il contempla pour la première fois ce vaste univers comme un temple divin dont il devait être le prêtre. Il sentait que toutes les créatures, venant de Dieu aussi bien que lui, devaient vivre pour Dieu et lui rapporter l'usage de toutes leurs puissances. Il souhaitait que chacune d'elles répondît fidèlement aux vues de son auteur, que nulle ne fût détournée de sa fin par une affection déréglée, et que toutes s'aidant, se suppléant, s'excitant mutuellement, comme dans un concert harmonieux, chantassent d'une commune voix, à la gloire de l'Être souverain, ce cantique de bénédictions qui ne cesse de se faire entendre au ciel. Tels, à plus forte raison, durent être aussi les sentiments et les désirs du Fils de Dieu, le Saint des saints, le pontife suprême, soit lorsqu'il descendit ici-bas pour restaurer le culte divin et restituer à la Majesté souveraine la gloire qu'Adam prévaricateur lui avait ravie, soit lorsque, son sacrifice étant achevé et le monde sanctifié tout de nouveau par le sang adorable qui ne devait plus cesser d'y couler, cet Homme-Dieu remontait vers son Père, pour partager avec lui une gloire que leur devaient, à tant de titres, des créatures douées deux fois d'une vie sans fin, et rétablies dans tous leurs droits à l'héritage du ciel.

Aussi l'Église fait-elle de ce cantique le partage spécial

des prêtres, des représentants du Sauveur. Non contente de le remettre sur leurs lèvres presque chaque jour dans l'Heure de l'Office qui précède l'oblation de la sainte victime, elle veut qu'en descendant de l'autel ils en répètent encore les saintes aspirations. Par là, elle semble leur dire qu'en les choisissant pour ses ministres, en leur demandant de renoncer à tout pour le servir, Dieu ne leur a pas témoigné moins de prédilection qu'à ces Israélites destinés à glorifier son nom au milieu de Babylone; qu'en préservant leur âme de l'impiété et de la corruption du monde, il leur a fait une plus grande grâce qu'en dérobant leur corps à la fureur des flammes[1]; que l'ange du Seigneur qui descendit dans la fournaise et y répandit une rosée du ciel n'était que la figure de ce Fils de Dieu qui se met entre leurs mains et qui épanche en leur cœur son sang vivifiant; que par conséquent l'amour du Seigneur et le zèle de sa gloire ne doivent brûler nulle part avec plus d'ardeur que sur l'autel de leur âme; qu'appelés à étendre le règne de Dieu sur la terre, ils doivent aspirer à augmenter le nombre et la ferveur de ses adorateurs; que s'ils puisent, comme ils doivent, l'esprit sacerdotal dans le sang de l'Agneau, leur aliment et leur hostie, un de leurs principaux désirs doit être de s'insinuer dans les cœurs comme Jésus-Christ, de s'établir au fond des âmes, d'animer, pour ainsi dire, toute créature, afin que, toutes se portant vers Dieu d'un commun mouvement, ils glorifient Dieu avec elles d'une commune voix. Et pareillement, quand elle leur fait répéter ce même cantique à la première Heure du jour, elle leur donne à entendre que c'est en ce moment surtout et dans cette fonction qu'ils ont à louer Dieu pour tout l'univers; et, leur apprenant à se regarder comme le cœur et l'âme de toute créature, elle les exhorte à rendre, au nom de tous, à la Majesté infinie le devoir de l'adoration dont nul n'est dispensé, mais dont ils ont mieux que personne le sentiment et la conscience.

[1] S. Chrysost. *de Sacerd.* III, 14.

Qu'on ne s'étonne pas, après cela, de la vivacité du langage inspiré; qu'on ne demande pas comment on peut exhorter des êtres insensibles et muets à bénir le Seigneur. De telles paroles n'ont pas besoin d'être justifiées. On les goûte dès qu'on les comprend, et on les comprend à proportion qu'on participe au sentiment qui les a dictées. C'est le lieu de répéter les paroles de saint Augustin : *Da amantem, et sentit quod dico* [1]... Il n'est pas un cœur chrétien, vivement touché des bontés divines et convaincu de sa pauvreté, qui n'ait obéi cent fois au même mouvement, en souhaitant que tous les êtres lui vinssent en aide pour rendre grâces à l'auteur de tous les dons, et en regrettant de ne pouvoir étendre ses louanges aussi loin que s'étendent les divines miséricordes [2].

C'est le propre des grandes émotions de faire des vœux irréalisables. Un tyran altéré de sang eût souhaité, dit-on, que le genre humain n'eût qu'une tête, pour avoir le plaisir de la couper. Le bonheur des saints serait de multiplier sans fin les adorateurs de Dieu en donnant un cœur et une âme à tout ce qui existe; ou plutôt ce serait de prêter leur âme et leur cœur à tous les êtres, afin de louer, de remercier, d'aimer par chacun d'eux le Roi immortel des siècles; celui qui a tout fait et qui gouverne tout pour sa gloire : *Deum, cui omnes vivunt* [3].

On connaît les hymnes à la nature que l'amour divin inspirait à saint François d'Assise. Son âme séraphique semblait s'étendre à toute la création: une sorte de sympathie surnaturelle lui faisait ressentir ce que Dieu faisait pour tous les êtres, et il trouvait juste que chaque don du divin Maître eût un retentissement dans son cœur comme chaque créature un organe dans sa voix [4].

[1] *Tract. in Joan.* XXVI n° 5; *Feriâ IV, inf. octav. Pentec.* lect. II. — Sic S. THOM. In corporalibus priùs videtur, deindè gustatur : in spiritualibus priùs gustatur, postea autem videtur. *In Psalm.* XXXIII, 9. Super : *Gustate et videte.*

[2] Exemples : S. FRANÇ. de Sales, *Traité de l'amour de Dieu*, l. V, c. VII, etc. *Étendard de la croix*, Avant-propos, *initio.* — Ste THÉRÈSE, *Sa Vie par elle-même*, c. XVI, etc.

[3] LUC. XX, 38.

[4] *Annales fratrum minorum*, t. V.— OZANAM, *Les Poètes franciscains.*—

Il en fut de même de sainte Rose de Lima, cette merveille de grâce, ce prodige de sainteté qui décore le nouveau monde. Elle ne pouvait considérer le moindre objet, un insecte, une plante, une fleur, un brin d'herbe, sans ressentir pour Dieu les plus vives affections d'amour, de louanges et d'actions de grâces. Et ceci donna lieu à un miracle, étonnant dans l'histoire même des saints. Un jour qu'elle sortait de la maison de ses parents avant le lever du soleil et qu'elle traversait le jardin pour aller prier à l'écart, elle fut comme ravie par la pensée de Dieu, et se mit à s'écrier dans un saint transport : « Arbres et plantes, herbes et fleurs, productions de la terre, bénissez votre Créateur. » Aussitôt, Dieu voulant montrer à sa servante le plaisir qu'il prenait dans l'ardeur de sa charité, toutes ces créatures insensibles se mirent à s'agiter, comme pour suppléer, par le mouvement, à la voix qui leur manquait. « Vous eussiez vu en ce moment, dit le P. Haysen, son confesseur et son historien, les arbres battre leurs branches les unes contre les autres, et entrechoquer leurs rameaux et leurs feuilles comme s'ils eussent voulu en tirer des sons harmonieux; les herbes, les fleurs et les fruits formaient comme une danse joyeuse, et les arbustes courbaient leurs tiges jusqu'à terre, comme

Même ardeur de sentiments, même étendue de zèle, même élévation dans les *Mémoires* de M. Olier. « Hélas! mon Dieu, combien de fois m'avez-vous fait éprouver tous ces désirs! Combien de fois m'avez-vous donné ce zèle d'avoir cent mille et cent millions de cœurs pour y répandre le sentiment de votre amour! sentiment qui s'écoulait de votre cœur dans le mien, comme une goutte d'eau des abîmes de l'Océan... Mon grand souhait, Seigneur, c'est que vous soyez honoré, glorifié, révéré par toute créature; c'est de vous voir régner sur le monde entier, et qu'il n'y ait plus de sceptre ni de couronne, plus de prince ni de monarque, plus de puissance ni d'autorité sur la terre qui ne vous soit soumise. Je voudrais, ô mon Dieu, multiplier ma vie mille et mille fois pour votre honneur. Je meurs de langueur de ne pouvoir vous servir que si peu de temps et d'une si faible manière. Ah! s'il m'était donné de répandre ici-bas, durant des centaines de millions d'années, le zèle de votre gloire! Ce serait un brin de mon désir accompli. Je voudrais, ô mon tout, que toutes les créatures fussent converties en langues pour vous bénir et vous louer. Je voudrais avoir des bras capables d'embrasser le monde, pour vous le porter et le remplir d'amour. O amour, que ce soit à jamais que je vous aime et que je vous serve, sinon en moi, au moins dans les serviteurs que je vous laisserai après moi dans l'Église! » T. II, 163, 252, etc.

pour adorer leur Créateur [1]. » Ainsi Dieu témoignait d'une manière sensible ce qu'il révéla un jour à une autre de ses servantes, sainte Madeleine de Pazzi, qui lui demandait, en entendant chanter ce cantique, quelle gloire pouvaient lui procurer de telles exhortations faites à des êtres sans raison. « Quand on prononce ces paroles avec ferveur, lui dit ce divin Maître, et que du fond du cœur on appelle toutes les créatures pour me louer, c'est à mes yeux comme si elles s'unissaient réellement pour me bénir : la louange d'un seul équivaut devant moi à la louange de tous [2]. »

Il importe de s'habituer à réciter ce cantique avec une vive dévotion, et d'en prononcer tous les versets avec un sentiment sincère et profond. Pour entrer dans les dispositions qu'il exprime, on peut penser, en le récitant, à cette fournaise ardente où il fut chanté pour la première fois. On peut se représenter Nabuchodonosor et sa cour, obligés de reconnaître la puissance et la bonté de Dieu envers son peuple. Mais qu'on se représente surtout les flammes éternelles auxquelles on était condamné et dont Jésus-Christ nous a délivrés par la vertu de son sang; qu'on songe à l'aveuglement du monde dont on doit éclairer les ténèbres et qu'on ne peut espérer de gagner sans se tenir exempt de sa corruption, par conséquent sans un secours signalé de la protection divine. On n'aura pas de peine alors à s'animer de l'esprit de ce cantique; et loin de le trouver monotone, loin d'en précipiter la récitation, comme il arrive, hélas! quelquefois, on remerciera le Seigneur d'avoir conservé depuis tant de siècles un monument si glorieux de sa Providence et d'en remettre si souvent les paroles sur nos lèvres, après en avoir fait, sous la loi nouvelle comme sous la loi ancienne, l'expression de tant d'amour. On aimera à en méditer les beaux sentiments, comme ce pieux évêque qui n'avait pas trop d'une heure d'action de grâces après le saint sacrifice pour

[1] *Vie, par le P. Haysen.*
[2] *Vie, par le P. Cepari.* — Act. Sanct., 25 *maii.*

en achever la récitation [1]. On se fera même quelquefois un bonheur de le réciter par dévotion, comme le pieux et savant Mabillon, qui, sur son lit de mort, après quatre-vingts années d'étude et de prière, ne se rappelait rien de plus beau, rien de plus digne d'occuper les derniers moments de sa vie, ni de plus propre à lui assurer un miséricordieux accueil de la part du souverain Maître [2].

Ps. CXLVIII : *Laudate Dominum de cœlis...*; CXLIX : *Cantate Domino...*; CL : *Laudate Dominum in sanctis ejus...*

Nos considérations sur le cantique *Benedicite* s'appliquent pour la plupart aux psaumes qui le suivent.

Ces trois psaumes, réunis sous une même doxologie, figurent, selon les liturgistes, les trois Églises, militante, souffrante et triomphante, qui doivent, après la nuit des temps, à l'aurore du jour éternel, quand tous les membres vivants du Sauveur s'uniront à leur chef par une résurrection glorieuse, se confondre en une seule et unique société pour chanter ensemble à jamais les louanges de l'adorable Trinité.

Tous trois ont pour principe les mêmes sentiments d'admiration, de reconnaissance, d'amour, et sont comme le développement du cantique qui précède. Ils expriment les mêmes désirs de voir Dieu loué, béni, adoré, par toute créature; ou plutôt c'est un désir toujours croissant, une exhortation de plus en plus pressante. Toutes les œuvres du Créateur contribuent à sa gloire : celles du moins à qui il n'a pas donné le pouvoir de lui résister ou dont l'amour est fixé par la claire vue de sa perfection, rendent hommage à sa grandeur. Mais c'est peu, au gré du Psalmiste, au jugement de l'Esprit-Saint qui l'inspire. Il exhorte chacune d'elles à persévérer dans la fidélité et à redoubler,

[1] J.-B. Gault, de l'Oratoire, qui succéda à son frère sur le siège de Marseille, et dont le clergé de France demanda la canonisation, 1642. *Vie, par Segault;* in-8°.

[2] *Vie, par D. Ruinart.* — De même du B. Pierre Fourrier, 1640. — Alcuin mourut aussi en récitant le Ps. CII, *Benedic, anima mea, Domino.*

s'il se peut, de dévouement et d'ardeur. Le ciel et la terre, les êtres spirituels et les créatures sensibles, les princes et les peuples, tous les âges de la vie comme tous les ordres de la nature, tout ce qui existe, en un mot, doit s'unir dans un même concert, et s'exciter, par une sainte émulation, au service et aux louanges de la Majesté suprême. « Enfin, dit saint François de Sales [1], après avoir composé une multitude de psaumes avec cette inscription : *Louez Dieu,* et s'être adressé à toutes les créatures pour les exciter à bénir le Maître souverain, ce divin Psalmiste parcourt encore et énumère une grande variété de moyens et d'instruments propres à célébrer les louanges de cette éternelle bonté; puis, comme tombant en défaillance, il conclut toute sa psalmodie par cette suprême aspiration : *Que tout esprit loue le Seigneur* [2]*;* c'est-à-dire : Que tout ce qui a vie ne vive et ne respire que pour bénir son souverain auteur ! »

Ces trois chants, qui terminent le Psautier, sont les derniers de l'Office de la nuit, aux jours de férie comme aux fêtes de Notre-Seigneur et des saints; et c'est l'accent de jubilation qui les distingue, aussi bien que ces invitations si multipliées à louer le Seigneur, qui ont fait donner spécialement le nom de Laudes ou *louanges* à cette seconde partie.

Ce doit être une consolation pour des ecclésiastiques d'avoir à répéter chaque jour ces témoignages réitérés de zèle pour la gloire de Dieu ; mais c'est en même temps un encouragement et une leçon. En invitant toutes les créatures à bénir et à célébrer leur Maître commun, comment ne s'animeraient-ils pas eux-mêmes à l'honorer et à le servir? Sanctifiés doublement, et par les sacrements auxquels ils participent en qualité de fidèles, et par les Ordres qui les consacrent au service de l'autel, identifiés en quelque sorte à Notre-Seigneur pour glorifier son Père sur la terre comme les saints le glorifient au ciel, n'est-ce pas à eux comme aux élus et aux anges que s'adressent les

[1] *Traité de l'amour de Dieu*, VI, IX.
[2] PSALM. CL, 6.

premières et les plus vives exhortations du Psalmiste : *Laudate Dominum in sanctis ejus*[1]... *Laus ejus in ecclesiâ Sanctorum. Hymnus omnibus sanctis ejus, populo appropinquanti sibi*[2]?

Cantique : *Benedictus Dominus Deus.*

Les antiennes, le capitule et l'hymne varient suivant l'Office et en prennent le caractère; mais c'est toujours le même cantique qui termine les Laudes, qui en fait le couronnement. Emprunté au saint Évangile, ce *cantique nouveau* que David semble annoncer dans le psaume précédent[3], nous transporte tout à coup de la loi ancienne à la loi nouvelle, des promesses et des figures à l'Incarnation et à la présence réelle du Fils de Dieu sur la terre. L'un des derniers prêtres de l'ordre d'Aaron, le premier qui ait eu connaissance de l'avènement du Sauveur, célébrant dans un langage sublime les grâces que le Rédempteur apporte avec lui sur la terre, exalte en même temps, avec un saint enthousiasme, la vocation de son fils, suscité par un prodige pour servir de précurseur au Fils du Très-Haut. Quoi de plus propre à toucher le cœur d'un ecclésiastique, appelé, comme saint Jean-Baptiste, à annoncer le Verbe fait chair, à enseigner aux hommes la science du salut et à conduire les pécheurs à la rédemption par la voie de la pénitence?

On rapporte dans la vie de M. Vianney, curé d'Ars[4], que, revenant de l'ordination du sous-diaconat et chantant avec ses confrères ce cantique *Benedictus,* il prononçait ce verset : *Et tu, puer, propheta Altissimi vocaberis...,* avec un tel accent d'admiration, de reconnaissance et d'humilité, qu'il pénétrait de ses sentiments tous ceux qui l'entendaient. Nous avons connu aussi un ecclésias-

[1] Psalm. cxlix, 1.
[2] Psalm. cxlviii, 15. — Cf. Dubois, *Vie de M. de Rancé,* t. I, liv. VI, c. x, p. 663.
[3] Psalm. cxlix, 1.
[4] *Vie par M. Monnin,* t. I, l. 1, c. viii.

tique qui n'a jamais pu entendre ces paroles sans un tressaillement de cœur et sans un renouvellement sensible de la grâce de sa vocation : *In sanctitate et justitiâ*[1]. Mais quand est-ce qu'un prêtre doit mieux sentir la grandeur et la sainteté de cette vocation qu'au moment où, se disposant par la prière à monter à l'autel, il est près, non seulement de voir, comme Zacharie, le Dieu d'Israël se montrer à la terre et se dévouer pour son peuple, mais de produire lui-même ici-bas cet auguste Rédempteur, de l'offrir comme victime à son Père, de l'immoler pour le salut des hommes et de s'immoler avec lui par un même sacrifice et dans un même esprit?

Après l'antienne de *Benedictus*, on récite l'oraison ou la collecte. C'est comme la conclusion de l'Office; elle doit en résumer toutes les aspirations, et elle en contient tout le fruit. Elle se compose presque toujours de deux parties : l'une, très courte, où l'on rappelle incidemment le mystère ou le saint qu'on honore; l'autre, un peu moins brève, où l'on demande à Dieu une grâce spéciale, en rapport avec la solennité : *Ut ibi nostra fixa sint corda, ubi vera sunt gaudia*[2]. *Ut et quæ agenda sunt videant et adimplenda quæ viderint convalescant*[3]. *Ut esse mereamur, et inter prospera humiles, et inter adversa securi*[4]. *Ut quod humano ore dicitur, in tuis oculis esse valeamus*[5]. *Ut carne mortificati, facilius cœlestia capiamus,* etc... Communément on s'adresse au Père, parce qu'il est le principe de tout et que tout dérive de lui, même dans la Trinité; mais on ne l'invoque que par le Fils, selon la recommandation du Sauveur lui-même; et jamais

[1] Un religieux de Cîteaux vit un jour, pendant le chant de ce cantique, une sorte de flamme briller sur la tête d'un autre religieux nommé Jean, et il la montra à son prieur. Celui-ci ayant appelé Jean après l'Office : « A quoi pensiez-vous, lui dit-il, au moment où on a entonné le *Benedictus?* — Je pensais, répondit le religieux, que si j'étais au ciel, je ne cesserais de bénir ainsi Dieu avec les anges. — Et au verset : *Et tu, puer,* quelle était votre pensée? — En ce moment, mon Père, le souvenir de saint Jean-Baptiste m'a tellement embrasé le cœur, que je ne pouvais contenir ma joie. » Le prieur comprit alors ce que signifiait la flamme qu'il avait vue au-dessus de ce fervent religieux : *Feliciùs ardebat Joannes intùs.* — *Les Saints de l'Ordre de Cîteaux, par Ch. Henriquez.*

[2] *Dom. IV, post Pasch.*

[3] *Dom. intra Oct. Epiph.*

[4] *Hebd. I Quad. in sabb.*

[5] *Pro pastor.*

on n'invoque directement le Saint-Esprit, parce qu'on le considère comme habitant dans l'Eglise et priant par l'organe de ses ministres.

La plupart de ces Oraisons ont pour auteurs les papes saint Grégoire le Grand ou saint Gélase [1]. C'est une des parties les plus admirables de l'Office [2]. Elles sont inimitables, a-t-on dit avec raison, dans leur simplicité, leur brièveté, leur candeur et leur onction [3].

Ainsi l'on voit une parfaite unité régner par tout l'Office. La conclusion répond au début, la collecte à l'invitatoire : c'est la même idée qui domine tout, et c'est vers un même but que tout converge.

Nous ne dirons rien ici des suffrages et des antiennes à la sainte Vierge, qu'on répète à l'Office du soir. Mais qu'on nous permette, à la fin de ces réflexions pratiques sur l'Office de la nuit, d'insister sur l'avis que nous avons déjà donné, de n'en pas trop retarder la récitation. Nous savons que l'Eglise laisse à cet égard une assez grande latitude, et que pourvu qu'on s'en acquitte avant d'offrir le saint sacrifice, on ne manque à aucune de ses règles; mais l'amour de l'ordre et l'estime de la prière demandent quelque chose de plus que les lois actuelles de la discipline. A parler en général, pour réciter convenablement cet Office et ne pas s'exposer à nuire à d'autres devoirs, il importe de s'en acquitter dès la veille et d'y consacrer les premiers moments libres.

Ce n'est pas que nous conseillions de joindre habituellement les Matines et les Laudes du lendemain aux Vêpres et aux Complies du jour qui finit. Cette pratique aurait un inconvénient. La ferveur est d'autant plus difficile à soutenir qu'elle doit durer plus longtemps. On pourrait donc, en accumulant ainsi les prières, s'exposer à la fatigue, et par suite au dégoût, à la négligence et à la précipitation. D'ailleurs il n'est peut-être pas très facile de passer tout

[1] Wallaf. Strabon. *de Reb. eccles.* c. xxii.

[2] D. Guéranger, *Inst. lit.*

[3] Elucet veteris Ecclesiæ spiritus, elucet in rebus ipsis apostolica quædam gravitas, in sensu et in collocatione verborum grata quædam et perspicua concinnitas, adeo ut brevi compendio multa contineantur. C. Bona, *Rer. liturg.*, II, v, 4. S. François de Sales aimait à les redire et à les citer. *Amour de Dieu*, III, 2, 3, 5. Cf. Pichenot, *Collectes*, 1867.

d'un coup des idées qui conviennent à un Office à celles qui sont exprimées par un autre. Il faudrait pour cela, ce semble, quelques moments d'intervalle et de réflexion.

Mais ce qu'on doit éviter surtout, c'est de renvoyer sans nécessité l'Office au dernier moment : il y a, au moins, *periculum in morâ.* Si l'on donne au Bréviaire le temps que réclame le sommeil, ne sera-t-on pas exposé à le dire précipitamment, ou à abréger des exercices de piété auxquels on ne manque pas sans péril? Et si l'on attend au lendemain, ne se met-on pas dans une sorte de nécessité de célébrer la messe sans s'être acquitté de ce devoir, ou sans avoir donné à l'oraison un temps suffisant pour se disposer au divin sacrifice? Habitude déplorable, qui ne manque jamais d'avoir de funestes résultats[1].

Un directeur de séminaire, fort zélé pour la pratique de l'oraison, et qui avait une grande expérience du ministère, insistait beaucoup sur cet avis. Il voulait qu'on ne manquât pas de dire Matines et Laudes la veille, et qu'on les commençât aussitôt que l'heure et les convenances le permettaient. Exemplaire en tout, il était là-dessus d'une exactitude ponctuelle. Le moment venu, il disait comme le card. de Bérulle : *Venit hora,* et il rendait hommage à l'exactitude religieuse avec laquelle Notre-Seigneur s'est conformé aux moments fixés par son Père. Son principe était celui d'un ancien docteur : *Ante tempus orare est providentia, et in tempore constituto obedientia : tempus autem præterire est negligentia*[2].

[1] Sacerdos celebraturus missam, prævià sacramentali confessione quandò opus est, et saltem Matutino cum Laudibus absoluto, orationi aliquantulùm vacet, etc. *Rub. Missal.* I. — En ceci encore, le saint Office ressemble à la manne. Recueilli de bonne heure et pris à temps, cet aliment a tous les goûts et répond à tous les attraits; mais si on le néglige ou qu'on le prenne tard, on risque de le trouver altéré, sans saveur.

[2] Hug. a S. Vict. *Expos. Regul. S. Aug. cap.* III, *sub init.* — Yves de Chartres, dans une de ses Lettres, *à Guillaume, abbé de Fécamp,* gémit de l'impossibilité où il se trouvait, presque chaque jour, de réciter l'Office aux heures marquées. — Saint Pierre Damien, écrivant à l'abbé d'un monastère, *ad Desiderium Catinensem Abbatem,* rapporte, sur la foi d'un de ses amis, Allard, prieur de Brême, qu'un évêque de Cologne, mort en excellente réputation, était apparu à un ecclésiastique et lui avait révélé qu'il souffrait en purgatoire un châtiment rigoureux, à

§ II

AD LAUDES

Deus, in adjutorium...; Gloria Patri, etc

PSAUME XCII

Sentiments de Notre-Seigneur et des saints à la vue des merveilles accomplies dans la création du monde et dans la fondation de l'Église.

1. Comme Dieu le Père commandait au néant, aux premiers jours du monde, Dieu le Fils, sortant du tombeau par sa résurrection, se revêt de gloire et de puissance et entre dans l'exercice de sa royauté.

1. Dominus regnavit, decorem indutus est: indutus est Dominus fortitudinem, et præcinxit se.

2. Il soutient tout par sa parole : *Portans omnia verbo virtutis suæ.* Hebr. i. — Portée sur ce fondement, son Eglise sera à jamais l'appui du monde surnaturel et moral.

2. Etenim firmavit orbem terræ, qui non commovebitur.

3. C'est depuis lors, Seigneur, que vous avez un trône et un royaume sur la terre; mais votre puissance et votre grandeur n'ont pas plus commencé que votre propre existence.

3. Parata sedes tua ex tunc : a sæculo tu es.

4. Que les fleuves mugissent, et que les torrents précipitent leurs eaux : c'est un hommage de plus à la Toute-Puissance qui les a créés et qui les domine.

4. Elevaverunt flumina, Domine : elevaverunt flumina vocem suam.

5. Le monde peut se soulever et faire éclater sa colère : l'œuvre de Dieu est inébranlable : *Fundata est supra petram.* Matth. vii.

5. Elevaverunt flumina fluctus suos, à vocibus aquarum multarum.

6. Tout ce qui frappe l'âme doit l'élever à Dieu; mais rien ne fait mieux sentir la toute-puissance divine que l'impuissance des passions dans leur soulèvement contre son ouvrage.

6. Mirabiles elationes maris : mirabilis in altis Dominus.

7. Le ciel et la terre passeront;

7. Testimonia tua credi-

cause de l'habitude qu'il s'était faite, parmi les embarras de son ministère, de réciter en une seule fois, chaque matin, l'Office de toute la journée. — Voir Baron. *ann.* 1095, n° 83.

bilia facta sunt nimis: domum tuam decet sanctitudo, Domine, in longitudinem dierum[1].

mais vos paroles, Seigneur, ne passeront pas, et votre Eglise sera sainte et vénérée jusqu'à la fin des siècles.

PSAUME XCIX

Jésus-Christ et les saints nous exhortent à louer Dieu sur la terre, comme ils le louent au ciel.

1. Jubilate Deo, omnis terra, servite Domino in lætitiâ.

1. *Quid est jubilatio, nisi admiratio gaudii quæ verbis non potest explicari?* S. Aug. — *Omnis terra.* Le vrai Dieu est Dieu de tous les peuples. — *Servite: Veritas liberavit nos, sed caritas servos fecit; et qui servit ex caritate cum lætitiâ servit.* S. Aug.

2. Introite in conspectu ejus, in exultatione.

2. Quel bonheur, quand on aime Dieu, de se mettre en sa présence, et de savoir qu'on le verra un jour! *Nobis promittitur conspectus Dei, veri Dei, summi Dei!* S. Aug.

3. Scitote quoniam Dominus ipse est Deus; ipse fecit nos et non ipsi nos.

3. *Interrogavi terram, mare et abyssos; et responderunt: Non sumus Deus tuus: quære super nos. Interrogavi cœlum, solem, lunam, stellas: Neque nos sumus Deus quem quæris, inquiunt. Et dixi omnibus iis: Dixistis mihi de Deo meo quòd vos non estis: dicite mihi aliquid de illo. Et exclamaverunt: Ipse fecit nos.* S. Aug.

4. Populus ejus et oves pascuæ ejus, introite portas ejus in confessione, atria ejus in hymnis: confitemini illi.

4. *Populus ejus:* Le peuple de Dieu qui fréquente sa maison et qui chante ses louanges, ce sont les ecclésiastiques sur la terre: *In portis,* et les élus dans le ciel: *In atriis.* — *Beatus Laurentius orabat dicens: Gratias tibi ago, Domine, quia januas tuas ingredi merui.* 10 Aug.

5. Laudate nomen ejus,

5. Trois grandes raisons de louer

[1] A Laudes, les antiennes des Confesseurs Pontifes diffèrent de celles des simples Confesseurs, et les unes et les autres, au lieu d'être tirées des Psaumes, le sont de l'épître ou de l'évangile de la Messe du Commun. La raison en est qu'elles doivent servir également à toutes les Heures qui suivent. On fait exception pour la quatrième antienne, qui ne se répète pas aux Petites Heures, et qui convient aussi bien au psaume *Laudate pueri* qu'au cantique *Benedicite.*

Dieu : sa douceur, sa miséricorde et sa véracité.

quoniam suavis est Dominus : in æternum misericordia ejus, et usque in generationem et generationem veritas ejus.

PSAUMES LXII ET LXVI

1° Ardeurs de Notre-Seigneur pour son Père : ferveur de ses saints;
2° Transports de son zèle : modèle d'esprit sacerdotal.

I

1. *De luce :* Dès son premier mouvement, le cœur se porte vers son trésor : *Anima mea desideravit te in nocte, de manè vigilabo ad te.* Ps. XXXVI. — *Meus : O Deus, si ita dicere fas est, meus!* S. DION. *De div. Nom.*

1. Deus, Deus meus, ad te de luce vigilo.

2. *Sitivit!* Paroles chères à S. Jean Gualbert. 12 *juill., leç.* VI. — *Satiabor cùm apparuerit gloria tua !* Ps. XVI.

2. Sitivit in te anima mea : quàm multipliciter tibi caro mea !

3. *Sic* pour *sicut.* — Pour une âme religieuse et recueillie, le monde est à la fois un désert et un temple : elle n'y voit que Dieu, et elle le voit partout.

3. In terrâ desertâ et inviâ et inaquosâ, sic in sancto apparui tibi, ut viderem virtutem tuam et gloriam tuam.

4. *Super vitas:* Préférable à l'existence la plus fortunée. — La vie sans la grâce est une mort; la vie avec la grâce est le commencement de la béatitude.

4. Quoniam melior est misericordia tua super vitas : labia mea laudabunt te.

5. *Benedicam te:* C'est la vocation du prêtre de bénir Dieu toute sa vie. — *In nomine tuo : invocando* ou *jurando.*

5. Sic benedicam te in vitâ meâ, et in nomine tuo levabo manus meas.

6. La grâce est l'aliment de notre âme : *Unde pinguis esset, nisi à Domino saturaretur?* S. AUG. — Soyons-en reconnaissants.

6. Sicut adipe et pinguedine repleatur anima mea, et labiis exultationis laudabit os meum.

7. La nuit n'interrompt pas les bienfaits de Dieu envers nous : *Non dormitabit neque dormiet.* Ps. CXX. Qu'elle n'interrompe pas non plus notre reconnaissance.

7. Si memor fui tui super stratum meum, in matutinis meditabor in te, quia fuisti adjutor meus.

8. *Adhæsit : Videte, desiderantes; videte, sitientes, quomodo hæret Deo!* S. AUG. — Paroles de S. Etienne et de S. Laurent dans leur Office.

8. Et in velamento alarum tuarum exultabo : adhæsit anima mea post te; me suscepit dextera tua.

9. A la mort, les méchants de-

9. Ipsi verò in vanum

quæsierunt animam meam; introibunt in inferiora terræ; tradentur in manus gladii: partes vulpium erunt.

viendront la pâture des vers et la proie de l'enfer; tandis que l'âme fidèle, délivrée de ses ennemis, trouvera la béatitude dans la possession de Dieu. — *Repulerunt agnum, elegerunt vulpem: meritò partes vulpium facti sunt.* S. Aug.

10. Rex verò lætabitur in Deo: laudabuntur omnes qui jurant in eo, quia obstructum est os loquentium iniqua.

10. *Rex:* C'est Jésus-Christ, qui n'a eu de joie qu'en Dieu. — *Qui jurant in eo:* ses vrais serviteurs, qui n'invoquent que le vrai Dieu : calomniés en ce monde, ils seront couronnés en l'autre.

II

1. Deus misereatur nostrî et benedicat nobis: illuminet vultum suum super nos et misereatur nostrî;

1. Le gage de la miséricorde de Dieu envers nous c'est Jésus-Christ son Fils; c'est par lui que nous sommes guéris, éclairés, sanctifiés.

2. Ut cognoscamus in terrâ viam tuam, in omnibus gentibus salutare tuum.

2. *Viam tuam*: *Christum tuum.* S. Aug. Notre-Seigneur est pour tous la voie, la vérité et la vie. — *Salutare: Salvatorem.* Luc. I.

3. Confiteantur tibi populi, Deus, confiteantur tibi populi omnes.

3. *Qui non zelat non amat.* S. Aug. Qui aime Dieu désire sa gloire; qui aime le prochain doit désirer son salut.

4. Lætentur et exultent gentes, quoniam judicas populos in æquitate, et gentes in terrâ dirigis.

4. *Judicas: gubernas.* — Le règne de Dieu, c'est la justice même; la domination du démon est la tyrannie la plus injuste. — *Dirigis:* Dieu lui-même s'est fait notre guide. *Visitavit nos ex alto, ad dirigendos pedes nostros.* Luc. I.

5. Confiteantur tibi populi, Deus, confiteantur tibi populi omnes: terra dedit fructum suum.

5. Nouvelles instances, preuves de la vivacité des désirs: *Oravit tertiò eumdem sermonem dicens.* Mat. xxvi. — *Dedit fructum:* le vrai fruit de vie pour tous les peuples, c'est l'hostie du Calvaire et de l'autel.

6. Benedicat nos Deus, Deus noster, benedicat nos Deus, et metuant eum omnes fines terræ.

6. Triple répétition du nom de Dieu. triple invocation de la Divinité: allusion au mystère des trois personnes divines. — La seconde est spécialement nôtre: *Jesus, Deus noster,* dit l'Eglise.

CANTIQUE : BENEDICITE

Exhortation à louer le Seigneur, adressée à toute créature. Elle doit nous porter nous-mêmes à le bénir dans la vue de ses œuvres et dans l'usage de ses dons.

1. Exhortation générale d'abord. — *Benedicite : provocate ad benedicendum.* — Toutes les créatures tendent à glorifier le Créateur : puissent-elles atteindre cette fin !

1. Benedicite, omnia opera Domini, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula[1] !

2. Enumération. — *Angeli :* D'abord par les aînés de la création, les plus rapprochés de Dieu. *Cœlum quod oculis suspicimus non est valde pretiosum Deo. Cœlum Dei animæ sanctæ sunt. Dicit enim : Cœlum mihi sedes est.* S. Aug.

2. Benedicite, angeli Domini, Domino; benedicite, cœli, Domino.

3. Grandeur et sagesse de Dieu dans l'étendue, la variété, l'ordre de l'univers. — *Aquæ : Prædicatores nubes accipi possunt.* S. Aug. — *Virtutes Domini :* Les forces qui se révèlent dans la nature; ceux qui ont la puissance et qui doivent à Dieu plus d'honneur. Le P. Eudes entendait *les vertus du Sauveur.*

3. Benedicite, aquæ omnes quæ super cœlos sunt, Domino; benedicite, omnes virtutes Domini, Domino.

[1] Quel sens peuvent avoir ces paroles : *Benedicite... Laudate,* adressées à des êtres inanimés ou sans intelligence. Elles signifient deux choses : — 1° Qu'on voudrait leur voir atteindre la fin pour laquelle ils ont été créés, qui est de manifester aux hommes les perfections de Dieu et de les porter efficacement à louer, à bénir le souverain Seigneur. *Universus iste orbis sensibilis est quasi quidam liber scriptus digito Dei, et singulæ creaturæ sunt figuræ quædam divino arbitrio institutæ ad manifestandam Dei sapientiam et operum ejus alta et spiritualia mysteria.* Hug. a S. Vict., *In Spicileg. Solemn.* III, 436. *Ipsa quidem per se voce suâ et corde suo Deum non laudant, sed cum ab intelligentibus considerantur; per ipsa laudatur Deus, et cùm per ipsa laudatur Deus, quodammodo et ipsa laudant Deum.* S. Aug. *in Psalm.* cxlviii. C'est ainsi qu'un chef-d'œuvre fait l'éloge de son auteur ; c'est ainsi qu'il est dit de la femme forte : *Laudent eam in portis opera ejus.* Prov. xxxi, 31. — 2° Qu'on se sent incapable de louer Dieu comme il le mérite et comme on le désire, qu'on souhaiterait de se multiplier et de s'étendre à l'égal de ses œuvres, afin de le louer et de l'aimer partout où il est louable et aimable; sentiment très juste et très méritoire. *Nec est inutilis devotio,* dit un savant docteur, *si desideres v. g. ut universa natura tecum et propter te Deum laudet, gratias agat, benedicat. Sunt enim hujusmodi affectus, licet inefficaces, summi meriti et signa summi in Deum amoris et gratitudinis. Sicut enim summæ malitiæ esset tales affectus assumere in malum, ita maximæ est caritatis et meriti eosdem in bonum assumere.* Lessius, *de Perfect. divin.* XII, xix, 168.

4. Benedicite, sol et luna, Domino; benedicite, stellæ cœli, Domino[1].

4. *Sol : In sole posuit tabernaculum suum.* Ps. XVIII. Image de sa gloire et de sa fécondité inépuisable. — *Luna, stellæ :* figures des saints et des docteurs : *Quorum doctrinâ fulget Ecclesia, ut sole luna.* Off. Apost.

5. Benedicite, omnis imber et ros, Domino; benedicite, omnes spiritus Dei, Domino.

5. *Imber et ros :* Image de la grâce qui rafraîchit et fertilise les âmes. — *Spiritus,* les vents et les orages. — Ce qu'il y a de plus doux et ce qu'il y a de plus violent dans la nature doivent nous faire également admirer et bénir le Seigneur.

6. Benedicite, ignis et æstus, Domino; benedicite, frigus et æstus, Domino.

6. Se soumettre pour Dieu à toutes les influences des saisons, c'est proclamer sa sagesse et adorer sa souveraineté.

7. Benedicite, rores et pruina, Domino; benedicite, gelu et frigus, Domino.

7. Rosées et frimas, prospérités et tribulations, douceurs et épreuves, tout doit nous porter à Dieu et nous faire louer son nom : *Si bona suscepimus, mala quare non sustineamus?* Job. II.

8. Benedicite glacies et nives, Domino; benedicite, noctes et dies, Domino.

8. L'âme n'a-t-elle pas aussi ses pluies et ses orages, ses rosées et ses sécheresses, ses jours et ses nuits? Qu'elle ne cesse pas de bénir Dieu, si elle veut que tout tourne à son vrai bien.

9. Benedicite, lux et tenebræ, Domino; benedicite, fulgura et nubes, Domino.

9. Celui qui aime Dieu le bénit constamment, dans la privation comme dans la jouissance, dans les ténèbres comme dans la lumière : *Benedicam Dominum in omni tempore.* S. Theod. 8 oct.

10. Benedicat terra Dominum; laudet et superexaltet eum in sæcula.

10. Autour de nous comme au-dessus de nous, tout proclame les perfections divines : *Mirum est quòd homo semper Deum non laudat, quia quælibet creatura ad eum laudandum semper invitat.* S. Greg. M.

11. Benedicite, montes et colles, Domino; benedicite, universa germinantia n terrâ, Domino.

11. Dieu est partout admirable, au sommet des montagnes comme au fond des vallées : *Præparans montes in virtute tuâ... Exultatione colles accingentur, clamabunt, etenim hymnum dicent.* Ps. LXIV.

12. Benedicite, fontes,

12. *Mirabiles elationes maris,*

[1] Voir les *Études de Mgr de la Bouillerie sur le symbolisme de la nature.* L'auteur suit dans son ouvrage l'ordre tracé dans ce cantique.

mirabilis in altis Dominus. Ps. XCII. — Ceux qui aiment le Seigneur ne se lassent pas de répéter son nom.

Domino; benedicite, maria et flumina, Domino.

13. Poissons de la mer et oiseaux du ciel, montrez à l'homme, par votre multitude et votre variété, combien la puissance et la sagesse de Dieu sont admirables, et quelles sont les richesses de l'empire qu'il nous a donné. GEN. I.

13. Benedicite, cete et omnia quæ moventur in aquis, Domino; benedicite, omnes volucres cœli, Domino.

14. Les bêtes féroces elles-mêmes louent le Seigneur en faisant sa volonté. Nous seuls sommes capables de l'offenser! S. CHRYS. *in die ordin.*

14. Benedicite, omnes bestiæ et pecora, Domino; benedicite, filii hominum, Domino.

15. C'est par l'homme fidèle, par Jésus-Christ et ses membres vivants, que le monde atteint sa fin et glorifie son auteur.

15. Benedicat Israel Dominum; laudet et superexaltet eum in sæcula.

16. Gradation remarquable: après les enfants des hommes, le peuple du Seigneur; après le peuple choisi, les prêtres et les ministres de Dieu; après les prêtres, les saints et les humbles de cœur. Que l'ordre des grâces soit celui de la reconnaissance!

16. Benedicite, sacerdotes Domini, Domino; benedicite, servi Domini, Domino[1].

17. Plus on est humble, plus on bénit Dieu, parce que l'humilité rapporte à Dieu l'honneur de toutes choses sans en rien réserver pour elle-même.

17. Benedicite, spiritus et animæ justorum, Domino; benedicite, sancti et humiles corde, Domino.

18. Ces trois Israélites, protégés dans la fournaise par un ange qui semble être le Fils de Dieu (DAN. III), représentent la société formée par le Sauveur, et occupée, au milieu des épreuves, à louer avec lui la majesté divine pour toute créature.

18. Benedicite, Anania, Azaria, Misael, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

19. Paroles ajoutées par l'Eglise, qui veut terminer ses cantiques comme elle termine tous ses psaumes, par l'invocation de la sainte Trinité.

19. Benedicamus Patrem et Filium, cum sancto Spiritu; laudemus et superexaltemus eum in sæcula[2].

20. DAN. III. 56. — Conclusion

20. Benedictus es, Do-

[1] S. Jean Gonzalès aimait à répéter ce verset, et il ne le prononçait jamais sans sentir son cœur s'embraser d'un saint zèle. (1479, 12 juin.)

[2] Un jour, fête de la sainte Trinité, le P. Solano, transporté par les lumières qu'il avait reçues sur ce mystère, sortit de sa cellule en criant dans tous les lieux voisins avec un accent qui pénétrait l'âme : *Bénissons le Père, le Fils, et le Saint-Esprit!* Vie du B. P. Solano, cord., 1677.

mine, in firmamento cœli, et laudabilis, et gloriosus, et superexaltatus in sæcula.

du cantique : saint élan d'une âme que l'amour de Dieu transporte et qui voudrait commencer ici-bas ce qu'elle est appelée à faire éternellement au ciel avec Notre-Seigneur et ses membres glorifiés.

PSAUMES CXLVIII, CXLIX, CL

Le Sauveur, ressuscité et uni à ses membres glorieux, invite toute créature à louer son Père avec lui.

I

1. Laudate Dominum de cœlis, laudate eum in excelsis[1].

1. *De cœlis :* Pour louer Dieu dignement, les anges de la terre doivent s'élever au-dessus du monde et s'unir aux anges du ciel.

2. Laudate eum, omnes Angeli ejus; laudate eum, omnes virtutes ejus.

2. *Virtutes :* puissances, forces, armées, légions angéliques.

3. Laudate eum, sol et luna: laudate eum, omnes stellæ et lumen.

3. Après les créatures spirituelles, les êtres les plus élevés et les plus brillants de la nature corporelle.

4. Laudate eum, cœli cœlorum; et aquæ omnes quæ super cœlos sunt, laudent nomen Domini.

4. Les cieux expriment l'immensité de Dieu, et les eaux du ciel l'abondance de ses grâces.

5. Quia ipse dixit, et facta sunt; ipse mandavit, et creata sunt.

5. Adorer la toute-puissance divine dans la création du monde.

6. Statuit ea in æternum et in sæculum sæculi: præceptum posuit, et non præteribit.

6. Si la beauté des créatures nous retrace les perfections de Dieu, leur soumission ne nous prêche-t-elle pas l'obéissance à ses lois?

7. Laudate Dominum de terrâ, dracones et omnes abyssi.

7. C'est d'abord la mer que le Psalmiste considère ici-bas: *Hoc mare magnum.* Ps. CIII. — *Draco,* monstre marin.

8. Ignis, grando, nix, glacies, spiritus procellarum, quæ faciunt verbum ejus.

8. Les airs après les mers. — Tous les êtres qui font la volonté de Dieu rendent hommage à sa puissance et le glorifient à leur manière. Apoc. v, 13.

9. Montes et omnes col-

9. La terre enfin. — Si vous

[1] Voir S. Bernard sur la mort de son frère Girard : « Sur le minuit, au moment de rendre l'âme, il se mit à chanter : *Laudate Dominum de cœlis,* etc. Appelé alors auprès de lui, je fus témoin de ce spectacle : *Jam cantando moritur homo et moriendo cantat!* » In Cant. Serm. XXVI, 11.

remerciez Dieu de toutes ces richesses, elles loueront Dieu par vous.

10. *Cum vides hæc, et gaudes et attolleris in artificem; cum terram consideras et pulchram vides, tu in illâ laudas Deum. Vox quædam es mutæ terræ.* S. Aug.

11. Les rois doivent le louer en proclamant sa souveraineté; les juges, en respectant sa loi : *Unumquemque sicut vocavit Deus, ita ambulet.* I Cor. vii.

12. Quel beau spectacle si tous les hommes louaient ainsi Dieu en faisant sa volonté, *sicut in cœlo et in terrâ! — Excelsum est:* Dieu seul est grand : lui seul le paraîtrait.

13. Heureux ceux qui entendent ce langage des créatures et qui s'unissent à ce concert de louanges! — *Cornu*, puissance et gloire.

14. C'est aux saints surtout, c'est aux élus de Dieu qu'il appartient de se faire les interprètes de la création devant le trône du Très-Haut : *Rectos decet collaudatio.* Psalm. xxxii.

les, ligna fructifera et omnes cedri,

10. Bestiæ et universa pecora, serpentes et volucres pennatæ.

11. Reges terræ et omnes populi, principes et omnes judices terræ,

12. Juvenes et virgines, senes cum junioribus laudent nomen Domini, quia exaltatum est nomen ejus solius.

13. Confessio ejus super cœlum et terram, et exaltavit cornu populi sui.

14. Hymnus omnibus sanctis ejus, filiis Israel, populo appropinquanti sibi.

II

1. *Cantare amantis est. Vox hujus cantoris est fervor sancti amoris.* S. Aug. Aussi est-ce aux saints que s'adressent ces paroles. — *Non est speciosa laus in ore peccatoris.* Eccli. xv.

2. *Israel: Gens sancta, regale sacerdotium, populus acquisitionis.* I Petr. ii. — *Exultent in rege:* Quel bonheur de savoir que Jésus est le chef de l'Eglise et qu'on est sous son empire!

3. *In choro* : Ce que désire Notre-Seigneur, c'est l'union des âmes, dont celle des voix est la figure : *Ut unanimes uno ore honorificetis Deum.* Rom. xv.

4. *Beneplacitum est :* Il a mis ses complaisances, son affection. *Complacuit Patri vestro dare vobis regnum!* Luc. xii.

1. Cantate Domino canticum novum; laus ejus in ecclesiâ sanctorum.

2. Lætetur Israel in eo qui fecit eum, et filii Sion exultent in rege suo.

3. Laudent nomen ejus in choro, in tympano et psalterio psallant ei.

4. Quia beneplacitum est Domino in populo suo, et exaltabit mansuetos in salutem.

5. Exultabunt sancti in gloriâ, lætabuntur in cubilibus suis.

5. Quel motif de bénir Dieu dès ici-bas! La foi rapproche les distances et rend présentes les récompenses futures : *Est sperandarum substantia rerum.*

6. Exaltationes Dei in gutture eorum, et gladii ancipites in manibus eorum.

6. C'est le zèle de la gloire de Dieu qui porte les saints à s'associer aux œuvres de sa justice, et à se réjouir de la ruine de ses ennemis.

7. Ad faciendam vindictam in nationibus, increpationes in populis.

7. Les élus auront part à la puissance du Sauveur, aussi bien qu'à sa félicité : *An nescitis quoniam sancti de hoc mundo judicabunt?* I Cor. vi.

8. Ad alligandos reges eorum in compedibus et nobiles eorum in manicis ferreis.

8. *Judicabunt nationes, et dominabuntur populis, et regnabit Dominus illorum in perpetuum.* Sap. iii; Luc. xxii.

9. Ut faciant in eis judicium conscriptum : gloria hæc est omnibus sanctis ejus.

9. *Conscriptum :* Fixé, arrêté d'avance, mais qu'ils confirmeront en le promulguant. — *Gloria hæc : Nimis honorificati sunt amici tui, Deus!* Psalm. clviii.

III

1. Laudate Dominum in sanctis ejus, laudate eum in firmamento virtutis ejus.

1. *In sanctis;* neutre : *In cœlo, intra sancta.* Nos églises sont un ciel anticipé. — *In firmamento virtutis :* où éclate sa puissance.

2. Laudate eum in virtutibus ejus; laudate eum secundùm multitudinem magnitudinis ejus.

2. *In virtutibus :* dans les merveilles de sa puissance. — *Secundùm multitudinem :* Dieu est la réunion et le comble de toutes les grandeurs.

3. Laudate eum in sono tubæ; laudate eum in psalterio et citharâ.

3. *Laudemus Dominum vitâ et linguâ, corde et ore, vocibus et moribus.* S. Aug. Tous nos sens, toutes nos facultés, toutes nos puissances corporelles et spirituelles, doivent servir à le louer et à procurer sa gloire.

4. Laudate eum in tympano et choro; laudate eum in chordis et organo.

4. Vœux ardents et redoublés, marques d'une vive charité : quoi de plus naturel de la part d'une âme qui n'a été créée que pour louer Dieu éternellement?

5. Laudate eum in cymbalis benè sonantibus; laudate eum in cymbalis jubilationis : omnis spiritus laudet Dominum.

5. *Omnis spiritus :* Dernier mot du Psautier, vœu suprême de Notre-Seigneur et des saints. — S. Séverin, S. Clair abbé, S. Pierre Célestin et S. Vincent Ferrier rendirent leur âme à Dieu en récitant ce verset.

CANTIQUE DE ZACHARIE

Actions de grâces pour le bienfait de la rédemption, gage de tous les autres. — Se livrer à l'Esprit-Saint, qui inspirait Zacharie et qui anime la sainte Église [1].

1. *Benedictus!* Explosion d'un sentiment longtemps contenu. — *Deus Israel :* Nous sommes enfants d'Israël par la foi, *Israel Dei.* GAL. VI. *Visitavit :* par l'Incarnation. *Redemptionem :* La captivité du péché était pire que celle d'Egypte et de Babylone.

1. Benedictus Dominus Deus Israel, quia visitavit et fecit redemptionem plebis suæ,

2. *Cornu,* force, pouvoir; *cornu salutis,* l'agent, l'auteur, le principe du salut, un Sauveur tout-puissant, fils de David, mais en même temps Fils de Dieu.

2. Et erexit cornu salutis nobis in domo David pueri sui,

3. *A sæculo : ab exordio mundi.* — Tous les patriarches annoncent le Sauveur, à commencer par Adam. — Ce grand oracle réalisé assure la réalisation des autres.

3. Sicut locutus est per os Sanctorum, qui à sæculo sunt, Prophetarum ejus,

4. *Salutem : Et erexit... salutem.* — Lui seul pouvait briser nos fers et nous arracher à la tyrannie du démon.

4. Salutem ex inimicis nostris et de manu omnium qui oderunt nos.

5. *Ad faciendam misericordiam erga patres nostros et ad declarandum se memorem...* — L'alliance avait Jésus-Christ pour objet, et elle s'est accomplie par l'Incarnation.

5. Ad faciendam misericordiam cum patribus nostris et memorari testamenti sui sancti.

6. Rapporter *jusjurandum* à *testamentum : Quod est jusjurandum quod juravit...* GEN. XXII et XXVIII. — *Quantùm est non sine jurejurando, in tantùm melioris testamenti sponsor factus est.* HEBR. VII.

6. Jusjurandum quod juravit ad Abraham patrem nostrum, daturum se nobis,

7. *Inimicorum : diaboli et Angelorum ejus. — Ut serviamus illi :* Unique fin de la Rédemption, vœu d'un cœur vraiment sacerdotal. — *Sine timore :* Dans la loi de grâce, la charité doit remplacer la crainte. II TIM. I.

7. Ut sine timore de manu inimicorum nostrorum liberati, serviamus illi,

8. *Coram ipso :* Beaucoup sont

8. In sanctitate et justitiâ

[1] On peut voir : *Explanatio Cantici Zachariæ Sacerdotis; Opusculum IV R. D. Jacob. Marchantii.* In-4°, 1642. — *Expositio in Cantica officialia, à Perezio Episc. Christopolitano*, etc.

coram ipso, omnibus diebus nostris.

justes aux yeux des hommes, bien peu sont saints aux yeux de Dieu, comme Zacharie. — C'est pourtant l'essentiel : *Quod es in oculis Dei hoc es, ait humilis S. Franciscus.* Imit. III, 56.

9. Et tu, puer, Propheta Altissimi vocaberis : præibis enim ante faciem Domini parare vias ejus.

9. *Propheta Altissimi :* Grandeur du Précurseur, fondée sur celle du Sauveur. — La vocation du prêtre n'est-elle pas plus sainte et plus sublime encore? *Pro Christo legatione fungimur. Sic nos existimet homo.* I Cor. IV; II, V.

10. Ad dandam scientiam salutis plebi ejus, in remissionem peccatorum eorum.

10. Tel fut le ministère du Précurseur ; tel est le nôtre : éclairer les esprits, purifier les cœurs, donner aux âmes la connaissance du Sauveur et la science du salut.

11. Per viscera misericordiæ Dei nostri in quibus visitavit nos oriens ex alto,

11. La rédemption est l'effet le plus admirable et le plus gratuit de la miséricorde de Dieu envers les hommes : les prêtres en sont les organes. — *Oriens ex alto :* image bien placée à cette heure.

12. Illuminare his qui in tenebris et in umbrâ mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis.

12. Notre-Seigneur est venu pour être notre voie, notre lumière et notre vie. Son Evangile a été pour le genre humain comme un astre qui se lèverait au milieu de la nuit pour éclairer une caravane égarée dans le désert ou un vaisseau ballotté par les écueils.

MÉMOIRES OU SUFFRAGES COMMUNS POUR LES FÊTES D'UN MOINDRE RANG [1]

POUR LA BIENHEUREUSE VIERGE [2]

Sancta Maria, succurre miseris, juva pusillanimes, refove flebiles; ora pro populo, interveni pro clero, intercede pro devoto femineo sexu; sentiant omnes

Clerus : Le clergé séculier et régulier à la fois : prière commune et gage d'union : — *Devotus sexus :* Les personnes consacrées par vœu au Seigneur; les religieuses après les ecclésiastiques : *Lucia, Deo*

[1] On les omet aux Doubles et dans certains temps, pour ne pas détourner l'esprit de la Fête ou du mystère.

[2] On fait remonter à saint Fulbert, évêque de Chartres, m. 1028, l'origine de cette antienne, qu'il mit en usage dans son diocèse. Comme la Leçon VI du 9 septembre, elle est tirée du Sermon 18, attribué à saint Augustin. Saint Annon, évêque de Cologne, mourut en la récitant, 4 déc. 1075. Saint Fidèle de Sigmaringen, m. 1622, ne se lassait pas de la répéter. Voir *Œuvres de Mgr Pie*, t. V, *initio.*

devota. 13 déc. Cf. De Maistre, *Traité du sacrifice,* II, Note.

tuum juvamen quicumque celebrant tuam sanctam commemorationem.

℣. Ora, etc.

POUR SAINT JOSEPH

Unissons dans nos hommages ceux que Jésus a unis dans son respect. Jusque dans sa vie publique, le Fils de Dieu s'est plu à s'entendre appeler fils de Joseph.

Ps. XXXIII. Application fondée sur ce mot de l'Evangile : *Joseph, cùm esset justus.* MATTH. I.

Ipse Jesus erat incipiens quasi annorum triginta, ut putabatur filius Joseph.

℣. Os justi meditabitur sapientiam.

℟. Et lingua ejus loquetur judicium.

OREMUS. Deus qui ineffabili providentiâ beatum Joseph sanctissimæ Genitricis tuæ sponsum eligere dignatus es, præsta, quæsumus, ut quem protectorem veneramur in terris, intercessorem habere mereamur in cœlis.

De son patronage. — En voyant Marie et Jésus confiés à ce saint, on apprend à lui recommander ce qu'on a de plus cher. Veillez donc, ô Joseph, sur l'Eglise, ce corps mystique du Sauveur, cette famille des enfants de Dieu; protégez-la; secourez-la; subvenez à ses besoins; et inspirez à ses pasteurs la fidélité et le dévouement dont votre vie offre le modèle.

POUR LES SAINTS APÔTRES

Principes terræ : La puissance ecclésiastique vient du ciel, mais elle s'étend à toute la terre : *Data est mihi omnis potestas... euntes ergô...* MAT. XXVIII. — *Quomodô dilexerunt se :* Allusion à Saül et Jonathas; doux souvenir et bel exemple. — S. Pierre était le chef des apôtres et l'apôtre spécial des Juifs; S. Paul était le docteur des gentils : ils s'unirent pour fonder une même Eglise, lien et centre de toutes les Eglises du monde. Pierre louait la sagesse et les écrits de Paul; Paul employait toutes ses forces à affermir et à illustrer le siége de Pierre. L'Eglise ne les sépare jamais dans son culte.

Gloriosi principes terræ, quomodò in vitâ suâ dilexerunt se, ita et in morte non sunt separati.

S. Paul appliquait déjà ce verset du Ps. XVIII à la prédication évan-

℣. In omnem terram exivit sonus eorum;

℟. Et in fines orbis terræ verba eorum.

Oremus[1]. Deus cujus dextera beatum Petrum ambulantem in fluctibus, ne mergeretur, erexit, et coapostolum ejus Paulum, tertiò naufragantem, de profundo pelagi liberavit, exaudi nos propitius et concede, ut amborum meritis æternitatis gloriam consequamur.

gélique. Rom. x. Mais c'est depuis leur mort surtout que les apôtres sont devenus la lumière du monde par leurs écrits et par leurs disciples.

Oremus : Invitation à prier, non solitairement, mais unanimement, en union avec Jésus-Christ et avec ses membres, par le Saint-Esprit auquel nous participons. — *Cujus dextera :* Traits qui montrent à quelles épreuves Dieu aime à soumettre ses ministres, avec quel soin il veille sur ceux qui sont fidèles, et quelle confiance sa providence doit nous inspirer au milieu des plus grands périls.

POUR LA PAIX[2]

Da pacem, Domine, in diebus nostris, quia non est alius qui pugnet pro nobis nisi tu, Deus noster.

Souvenir de la recommandation du Prophète : *Quærite pacem civitatis, et orate pro eâ Dominum, quia in pace illius erit pax vobis;* Jer. xxix ; et de celle de l'Apôtre : *Obsecro primum omnium fieri obsecrationes... ut quietam et tranquillam vitam agamus in omni pietate et castitate.* I Tim. ii. — *Non est alius : Hoc solùm habemus residui ut oculos nostros dirigamus ad te.* II Paral. xx.

℣. Fiat pax in virtute tuâ,
℟. Et abundantia in turribus tuis.

C'est à Jérusalem, ou plutôt à l'Eglise, *la vraie cité de Dieu*, que ces paroles s'adressent, suivant le verset qui précède : *Rogate quæ ad pacem sunt Jerusalem.* Ps. cxxi. Ses Pasteurs sont ses tours et ses remparts.

Oremus. Deus, a quo sancta desideria, recta consi-

Desideria, consilia, opera : Tout vient de Dieu : *Et velle et perficere.*

[1] Un ecclésistique ne doit pas s'étonner, dit saint Pierre Damien, d'avoir à dire successivement le verset et le répons, ou de parler à Dieu au nombre pluriel : représentant l'Église, il est naturel qu'il en tienne le langage et qu'il en remplisse les fonctions : *Ecclesia est in omnibus una, et in singulis tota. Dignum est ergò ut quidquid in sacris Officiis à quibuscumque fidelibus particulariter agitur, hoc ipsa Ecclesia per unitatem fidei et caritatis amorem unanimiter agere videatur.* Opusc. XI, *de Dominus vobiscum.*

[2] Composée par Léon II, dans un temps où les Turcs menaçaient toute la chrétienté.

— *Da pacem...* Concluez : 1° Que l'Eglise aime la paix et regarde la guerre comme un fléau; 2° Que tous les événements de ce monde grands et petits sont réglés par la Providence; 3° Que l'âme la plus humble peut influer efficacement par sa prière sur le gouvernement du monde entier; 4° Que tous nos désirs et toutes nos prières doivent avoir pour fin dernière l'observation de la loi de Dieu et notre sanctification.

lia et justa sunt opera, da servis tuis illam quam mundus dare non potest pacem, ut et corda nostra mandatis tuis dedita, et, hostium sublatâ formidine, tempora sint tuâ protectione tranquilla.

SECTION II

DE L'OFFICE DU MATIN OU DES PETITES HEURES

CHAPITRE Ier

Des Petites Heures en général.

Si l'Office de la nuit, récité dans le calme et la demi-obscurité du soir, fait penser au repos éternel qui doit suivre le jour de cette vie, s'il transporte nos esprits au milieu des élus et des anges, les premières Heures du lendemain nous ramènent ici-bas et nous replacent dans la carrière de l'épreuve : *Oportet operari donec dies est* [1]. C'est à la vie actuelle, à la journée présente que ces Heures se rapportent. Elles en consacrent à Dieu les prémices et toutes les œuvres. Elles nous font connaître la route que nous devons suivre et le but que nous devons atteindre. Elles mettent devant nos yeux les difficultés qui nous attendent, les ennemis qui nous menacent, et les secours que nous avons à demander au Ciel [2].

[1] Joan. ix, 4.

[2] Necesse est ut homo cogitet quemadmodum ambulet in viâ, ne remaneat, ne retroeat, ne aberret, ne claudicando non perveniat. *In I Ep. Joan. Tr. V*, 3. Via curritur : patria quæritur, in quâ nullus orandi locus erit, sed tantum laudandi. S. Aug. *Serm.* clix, 1.

Autrefois chacune de ces Heures devait être récitée séparément, à un moment précis, que son nom même indique[1]. Et, il faut l'avouer, c'était un spectacle édifiant pour les fidèles, de voir ainsi d'heure en heure les ministres de l'Église suspendre tout autre soin pour se tourner vers Dieu et lui offrir de nouveaux hommages. Quoi de plus propre à leur apprendre ce qu'il importe tant de savoir : la nécessité et le moyen de rapporter notre vie au Créateur, de faire toutes nos actions en présence du souverain Maître, et de diriger tous nos pas vers notre dernière fin[2] !

Mais un tel assujettissement était difficile à concilier avec les exigences du ministère ecclésiastique. Aussi l'usage s'est-il établi de faire de toutes ces Heures comme un seul Office, qu'on récite sans interruption après les premiers exercices de la journée. Cette pratique, autorisée depuis longtemps, est fondée sur d'excellentes raisons. Outre qu'elle assure une liberté précieuse, elle semble entrer dans l'esprit de l'Office, en rapprochant les unes des autres des prières qui ont un même motif et un même but, et dont les analogies révèlent la suite d'un même dessein et les parties d'un même tout[3].

[1] Le jour, c'est-à-dire l'intervalle compris entre le lever du soleil et son coucher, était autrefois divisé en douze heures : *Nonne duodecim sunt horæ diei ?* JOAN. XI, 9 ; et ces douze heures se groupaient en quatre portions égales de trois heures chacune, qu'Ausone appelle *trihoria*. L'Église divisa naturellement en quatre la partie de l'Office comprise entre Laudes et Vêpres ; et elle fixa, pour la récitation de ces quatre parties de l'Office, le commencement de chacune des quatre portions du jour, la première heure, la troisième, la sixième et la neuvième, en d'autres termes, Prime, Tierce, Sexte, None, les quatre heures auxquelles le père de famille de l'Évangile sort pour envoyer des ouvriers à sa vigne.

[2] Remarquez que cet Office des petites Heures comprend en somme douze psaumes, un pour chaque heure réelle du jour, comme les Nocturnes des féries en comprennent douze, un pour chaque heure réelle de la nuit, Ainsi s'accomplissent aussi littéralement que possible les intentions de l'Esprit-Saint : *Sine intermissione orate.* I THESS. V, 17, et celles de l'Église : *Laus et perennis gloria*, etc.

[3] Le Vén. Bède, m. 735, fait mention d'un évêque qui se leva de la table du roi pour aller réciter None, parce qu'il était trois heures. Le Martyrologe de Ravenne, publié par saint Adon, archevêque de Vienne vers 858, rapporte qu'un grand nombre de prêtres ayant été martyrisés à la fois près d'Antioche, pendant la persécution de Dioclétien, on entendit long-

Cette unité est évidente et caractéristique. Par une exception singulière, toutes ces Heures se composent de sections égales d'un même psaume, dont tous les versets expriment le même sentiment ou la même idée; et par un privilège que partage seule avec elles la dernière Heure du soir, elles n'admettent presque aucune appropriation au temps ni aux solennités; de sorte qu'elles restent invariablement les mêmes durant le cours de l'année, et qu'elles ne diffèrent guère entre elles, les trois dernières surtout, que par la place et le nom qui leur sont assignés.

C'est cette particularité qui donne au psaume CXVIII^e un rang à part dans la liturgie, ce qui le recommande à l'attention des ecclésiastiques et ce qui nous engage à en faire une étude spéciale. Puisqu'il tient dans l'Office une si large place, puisqu'il remplit à lui seul la moitié des Heures canoniales, et que la sanctification de nos journées dépend en bonne partie de la manière dont nous le récitons, pouvons-nous trop méditer les motifs qui portent l'Église à le remettre si souvent sur nos lèvres, ou prendre trop de soins pour nous animer de l'esprit qu'il doit nous inspirer, et des pensées, des sentiments, des souvenirs que chaque verset doit éveiller en notre âme[1]?

Ce psaume CXVIII^e est le plus long du Psautier. Il a cent soixante-seize versets, répartis en vingt-deux octonaires ou strophes de huit versets, dont chacun correspond, par son initiale, à l'une des lettres de l'alphabet hébraïque. Mais c'est moins au nombre de ses versets et

temps sur la place où ils avaient été mis à mort des voix célestes psalmodier les louanges de Dieu, aux mêmes heures où ces prêtres avaient coutume de les chanter, c'est-à-dire à Tierce, à Sexte, à None et à Vêpres. Vide ACT. SANCT., 9 *jan.* — Cf. S. GREG. MAGN. *Dial.* c. XXI, et *Martyr. rom.* 14 *mart.*

[1] C'est la réflexion d'un concile de Cologne, dans un de ses décrets pour la réforme du clergé, 1536 : « Optandum ut Psalmus ille centesimus decimus octavus, qui toties non sine causâ in Ecclesiâ replicatur, ore simul et correspondente singulis verbis mente decantatur, et cum Psalte et animo et corde dicamus : *Voluntariè sacrificabo tibi.*. Et : *Confitebor nomini tuo quoniam bonum est.* » PSALM. LIII, 8, 1er *Psaume de Prime.*

à sa forme toute populaire qu'à sa destination et à son utilité pratique, qu'il doit d'avoir été, dans tous les temps, l'objet d'une estime et d'une dévotion si particulières.

On l'a appelé le psaume de la Loi, ou le cantique du bon plaisir divin. Consacré à la louange des préceptes du Seigneur, il servait chez les Juifs à en inculquer la pratique aux lévites et au peuple. Plusieurs commentateurs le mettent au nombre des psaumes graduels, c'est-à-dire, suivant l'explication commune, de ceux que les Israélites devaient chanter en se rendant au temple de Jérusalem pour les grandes solennités. A la vérité, ce n'est qu'une conjecture; mais cette conjecture s'accorde parfaitement avec les caractères du psaume, et elle rend heureusement raison de tout ce qu'il a de particulier, de son étendue, de sa simplicité, de l'ordre alphabétique de ses octonaires [1], et de cette idée sur laquelle le Psalmiste revient sans cesse, que la loi de Dieu est comme un chemin, une voie, un sentier, que nous avons à suivre pour atteindre notre fin. Dès l'origine de l'Église, les chrétiens aussi se plurent à le chanter pour entretenir et animer leur ferveur [2]. Les saints docteurs le louèrent et le commentèrent à l'envi comme l'abrégé le plus excellent de la morale évangélique. Saint Hilaire eût voulu que chaque fidèle l'apprît en entier dès l'enfance pour en méditer les sentiments toute sa vie.

[1] Il y a d'autres psaumes acrostiches, mais qui n'ont pour chaque lettre de l'alphabet qu'un seul verset, v. g. XXV, XXXIV, CXLV, ou qu'un membre de verset, v. g. CXI. *Beatus vir,* et CXII, *Laudate* des Vêpres du dimanche. Le psaume CXVIII contient autant d'octonaires que ceux-là de versets. C'est en faisant allusion à cette particularité que Rupert, après saint Ambroise, dit de ce psaume qu'il est l'alphabet des enfants de Dieu, et que toute la perfection, depuis l'alpha jusqu'à l'oméga, y est contenue dans ses éléments essentiels. — On a adopté cette forme acrostiche dans une des Hymnes du Bréviaire : *A solis ortus cardine,* qu'on récite à Laudes, le jour de Noël.

[2] Cæcilia virgo Domino decantabat, dicens : *Fiat cor meum immaculatum!* Off. 22 nov. 1um Resp. — Unde tam celebri laude, vel cur tam perpetuâ consuetudine canonicis Horis hic psalmus decantari solitus sit, dubium esse reor. ALCUIN. *Opusc. II. in Psalm.* Legi in cujusdam monachi visione quòd ab Angelo sit admonitus ut psalmum illum in quo moralis virtus describitur, sæpè in oratione repeteret. *Id. de Psalm. usu*, p. I, nº 11.

Saint Ambroise trouvait que ce psaume l'emportait sur tous les autres, autant que l'éclat du soleil l'emporte sur celui des étoiles, et il composa un long ouvrage pour en développer la doctrine à son peuple. Après y avoir pensé longtemps, saint Augustin en entreprit aussi l'exposition, et il y consacra plus de trente instructions, fruits de profondes réflexions et d'un long travail : *Ut potui, psalmum illum magnum pertractavi et exposui*[1]. L'Église n'agit donc pas inconsidérément, en témoignant sa prédilection pour ce psaume, en demandant à ses ministres de le réciter tous les jours; elle suit les traditions les plus anciennes et défère aux plus graves autorités.

Ajoutons qu'elle pourvoit admirablement à ce que demandent le culte de Dieu et l'intérêt de ses ministres.

1. D'abord, si l'on considère l'intérêt de Dieu, quoi de plus glorieux pour lui que de voir ses ministres louer et bénir ainsi tous les jours son adorable volonté? Quel hommage plus convenable de leur part? Une seule chose blesse et déshonore la Majesté divine : c'est le péché, la résistance à sa volonté, la transgression de ses lois. Malheureusement le péché est l'état habituel de la plupart des hommes. Tandis qu'au ciel des millions d'anges et de saints révèrent sa grandeur, tandis que le reste de la création se conforme avec docilité aux ordres de son infinie sagesse, ses créatures les plus parfaites, les membres même de son Fils, abusant de leurs prérogatives, foulent aux pieds ses lois et semblent protester contre sa souveraineté. Pour réparer ces outrages, pour compenser une révolte si générale et si persévérante, que doivent faire les ministres du Seigneur, sinon multiplier leurs adorations, ne jamais se lasser de bénir sa divine volonté, et réitérer sans fin leurs protestations de soumission et d'obéissance? Oui, cette réparation est juste et désirable. A ce cri de l'enfer, répété de tous côtés par les enfants d'Adam :

[1] *Præf. in hunc Psalm.*

Non serviam[1] *! Dirumpamus vincula eorum*[2] *!* il convient d'en opposer un autre, plus puissant s'il est possible, du moins aussi ardent, aussi infatigable, le cri du dévouement et de la fidélité. Il est juste que les ministres de Dieu ne soient pas moins assidus dans l'expression de leur amour, que le pécheur dans ses prévarications; que, cette terre étant chaque jour désolée par le débordement des mêmes iniquités, ils s'efforcent chaque jour de réjouir le Ciel par les témoignages de la même vénération; que, tandis que les méchants s'écartent dès le matin du sentier de la vertu, et semblent avoir une horreur instinctive de leur véritable fin, eux se félicitent hautement de marcher dans cette voie et s'excitent sans cesse à avancer vers l'unique terme de leur existence[3]. Un tel hommage offre assurément aux yeux du Seigneur un spectacle consolant et glorieux. Si l'impiété qui avait envahi la terre au temps du déluge rendait si chère à son cœur la vertu du juste Noé, s'il se consolait, pour ainsi dire, de la corruption universelle en voyant avec quelle fidélité ce saint patriarche accomplissait ses ordres et marchait en sa présence, quelle satisfaction n'est-ce pas pour sa grandeur, quelle joie pour sa sainteté, de considérer que, malgré tous les emportements de l'orgueil et tous les scandales de l'irréligion, il se trouve encore ici-bas un si grand nombre d'âmes humbles, droites, dévouées, qui respectent son autorité, qui se font un bonheur d'accomplir et de méditer ses lois, qui mettent tout leur zèle à en inspirer l'amour! Jamais la terre offre-t-elle aux regards du souverain Maître une image plus ravissante qu'au moment où, représentée par ses ministres et par une élite d'âmes pures et ferventes, l'Église applaudit ainsi de toutes parts aux volontés du ciel, et en proclame la suprême équité[4]? La voix de ses religieux et de ses prêtres

[1] Jer. ii, 20.
[2] Psalm. ii, 2.
[3] Olier, *Lett.* cxxxiv.
[4] Per totum psalmum universalis sanctorum chorus eloquitur, qui ab initio mundi sive fuerunt, sive sunt, sive futuri esse creduntur... Unus tamen ubique introducitur ad loquendum ut virtus unitatis in Ecclesiâ concordi possit agnosci. Cassiod. *Introd. in Psalm.*

semble un écho de l'Amen éternel que les anges et les saints ne cessent de répéter devant le trône de l'adorable Majesté [1], et l'on croit voir réalisé d'une manière sensible le vœu du Fils de Dieu pour la gloire de son Père : « Que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel : *Sicut in cœlo et in terrâ* [2]. »

II. Avec la gloire du divin Maître, l'Église se propose aussi l'intérêt de ses ministres : elle leur offre dans ce psaume un modèle de perfection et un abrégé admirable de toute prière.

Tous les psaumes, étant l'expression des sentiments du Sauveur, retracent sous quelque aspect l'intérieur de son âme. L'objet propre de celui-ci, c'est d'exprimer ses dispositions par rapport à la vie présente, en exposant à nos yeux le motif pour lequel il l'a acceptée, le but qu'il s'y est proposé, et l'emploi qu'il en a fait.

Sa justice n'est parfaite que parce que son obéissance a été sans réserve. Nous voyons en mille endroits de l'Écriture à quel point il a porté la fidélité aux ordres de la Majesté divine : *Ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam* [3]. *Non quæro voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me. Quæ placita sunt ei facio semper* [4]. Mais où trouver cette disposition du divin maître manifestée d'une manière aussi étendue et aussi touchante que dans ce saint cantique? C'est là qu'il nous découvre jusqu'à quel point il respecte et il aime la volonté de son Père, avec quelle ardeur il désire la voir partout aimée, honorée, observée. C'est là qu'il fait sentir la vérité de ce qu'il a dit ailleurs : qu'il porte cette loi gravée au plus intime de son cœur, qu'elle est l'objet constant de ses affections et de ses pensées, la règle de ses jugements. Se plaçant successivement à tous

[1] Apoc. xix, 4.
[2] Luc. xi, 2.
[3] Hebr. x, 5. *ex Psalm.* xxxix.
[4] Joan. vi, 38; viii, 29; v, 30; iv, 44.

les points de vue, il semble parcourir par la pensée toutes les circonstances, tous les états où il doit se trouver personnellement ou par ses membres, et toujours son esprit et son cœur se reportent vers la volonté divine comme vers leur centre essentiel et immuable. Ici il tressaille d'allégresse; là il s'afflige et gémit; ailleurs il se félicite, il s'enflamme de zèle, il menace; plus loin il s'attendrit, il tremble, il espère, il supplie; mais c'est toujours la volonté de Dieu qui l'occupe et qui l'inspire. Ses accents prennent toutes les formes pour s'adapter à toutes les conditions et à tous les sujets; mais sous cette variété d'expression il y a une disposition d'esprit et de cœur invariable : c'est la disposition d'une âme parfaitement sainte qui ne forme plus qu'un vœu, qui n'a plus qu'un seul trésor : le bon plaisir de Celui qui est le seul grand, le seul éternel, le seul parfait : *Solus bonus Rex, solus præstans, solus justus et omnipotens et æternus*[1]. Elle revient à chaque instant à ce sentiment, parce que son ardeur est continuelle; et elle le répète sans cesse, parce qu'il est trop grand pour être jamais complètement exprimé. On dirait une faim et une soif qui renaissent à mesure qu'on les satisfait, ou plutôt qui s'accroissent par les efforts qu'on fait pour les rassasier. Ainsi c'est la perfection même, la suprême perfection, que l'Église nous remet chaque jour devant les yeux; et elle nous la fait voir dans son type le plus sublime, telle que Dieu la voit dans le cœur du Saint des saints. Quel objet plus touchant, pour ses ministres surtout, pour ceux qui, n'ayant qu'une même vocation et un même ministère avec le Sauveur, ne devraient aussi avoir avec lui qu'un même esprit, une même volonté et une même vie!

[1] II Mac. I, 25. — Hanc legem amat, amplectitur, deosculatur; hauo nocte dieque versat; hnic intelligendæ inhiat; non à manibns unqnam, non ab ore dimittit; hanc gestat in oculis; hanc imo pectori medullisque infigit; hujus admiratur speciem, arcana scrutatur; in eâ spem, gaudia, gloriam, divitias, amicitias, consilia omnia denique reponit; hujus æquitati ac rectitudini se aptat; eâ se regit, se tuetur, se exornat; arma hæc, hunc clypeum, hos ornatus, venustatemque cogitat. — Boss. *Dissert. in Psalm.* c. I, nº 11.

En même temps qu'il nous met sous les yeux le modèle de toute perfection, ce psaume nous inculque les principes les plus essentiels de la vie chrétienne et ecclésiastique.

Quel est l'abrégé de nos devoirs sur la terre? N'est-ce pas d'accomplir en toutes choses la volonté de Dieu? *Deum time, et mandata ejus observa : hoc est enim omnis homo*[1]. Du moment où le Créateur nous a appelés à l'existence, il nous a assigné une fin et tracé une voie pour y parvenir. Notre condition nous oblige à marcher dans ce chemin, à avancer vers ce but. Suivre la voie du Seigneur, observer ses commandements, telle est notre destinée; telle est l'unique règle de notre conduite. Or quoi de plus propre à nous pénétrer de cette maxime que la récitation quotidienne d'un psaume où l'Esprit-Saint l'a présentée sous toutes les formes, où elle est entourée de toutes les considérations les plus propres à nous la faire goûter? Peut-on supposer qu'on oublie ou qu'on transgresse, dans la journée, l'unique loi à laquelle on est soumis, lorsqu'on s'est entretenu si longtemps, le matin, de son équité, de ses avantages, de sa nécessité[2]? Après avoir protesté si hautement qu'on veut marcher dans les sentiers du Seigneur, après avoir répété tant de fois qu'on est prêt à tout souffrir plutôt que de s'en écarter, conçoit-on qu'on se détourne volontairement, qu'on recule devant un obstacle; et ne doit-on pas se sentir lié comme saint Paul, par une chaîne indissoluble, à l'accomplissement de la divine volonté : *Ecce alligatus ego spiritu, vado in Jerusalem*[3]?

Telle est la fin du psaume, tel est le fruit qu'il doit pro-

[1] Eccli. xii, 13. Qui habet mandata mea et servat ea, ille est qui diligit me. Joan. xiv, 21.

[2] Cogitatum tuum habe in præceptis Dei et in mandatis illius assiduus esto, et ipse dabit tibi cor, et concupiscentia sapientiæ dabitur tibi. Eccli. vi, 37. Altiora te ne quæsieris et fortiora te ne scrutatus fueris; sed quæ præcepit tibi Deus, illa cogita semper. *Ibid.* iii, 22. Os justi meditabitur sapientiam, et lingua ejus loquetur judicium. Lex Dei ejus in corde ipsius, et non supplantabuntur gressus ejus. Psalm. xxvi, 32, 33. Ces dernières paroles, si souvent répétées dans l'Office des Confesseurs, nous révèlent le secret de leur vertu. Le cœur inspire les discours et dirige les actes.

[3] Act. xx, 22.

duire. Mais le précepte que l'Église fait à ses ministres de le réciter tous les jours semble étendre et préciser sa signification à leur égard.

Il leur enseigne et il doit sans cesse leur rappeler :

1° Que la sainteté n'est pas dans la vocation, mais dans la conduite ; *in operatione consistit;* que le mérite de notre vie dépend du libre assujettissement de leur volonté à celle de Dieu ; qu'en vain ils se distingueraient de leurs frères par l'éclat des œuvres ou la sublimité des fonctions, s'ils ne les surpassaient par la fidélité à tous leurs devoirs : *Sprevisti omnes discedentes à judiciis tuis... Maledicti qui declinant à mandatis tuis* [1] *!*

2° Qu'il ne leur suffit pas d'enseigner aux autres la loi de Dieu, mais qu'ils doivent y réfléchir, l'aimer et surtout la pratiquer : *Factorem quærit Deus, non pictorem* [2]*;*

3° Que pour être fidèle à la loi de Dieu il y a beaucoup de sacrifices à faire et de combats à livrer, et que jamais nous ne devons cesser de nous exciter à la ferveur et à la générosité ;

4° Qu'étant ministres du Seigneur, nous ne devons pas nous contenter d'accomplir sa volonté en nous-mêmes, mais que nous devons travailler à la faire régner dans le monde ; que ce doit être l'objet de tous nos désirs et de tous nos efforts ; que notre cœur doit tendre continuellement vers ce but, comme les corps tendent vers leur centre et les eaux vers la mer ;

5° Que la grâce de Dieu nous est nécessaire pour mériter ses récompenses comme pour les obtenir, et que, fussions-nous à la porte du ciel, au moment d'y entrer, nous sommes toujours, comme saint Pierre, sur les flots de la mer, tout près d'être submergés, sans autre secours que la main de Celui qui nous appelle et qui veut nous attirer à lui : *Fiat manus tua ut salvet me* [3]*!*

Au reste, si nombreuses et si importantes que soient

[1] Psalm. cxviii, 21.
[2] S. Aug. *Homil.* l.
[3] Psalm. cxviii, 173.

ces conséquences pratiques, ce psaume est moins encore une instruction qu'une prière. Du commencement à la fin, le Psalmiste s'adresse au Seigneur; son cœur s'épanche en aspirations saintes, en témoignages de respect, en protestations d'amour; il exprime sans cesse à Dieu l'ardeur qui le presse de se conformer à ses désirs et de voir sa sainte loi connue, respectée, observée par toute la terre. Ce ne sont donc pas de simples réflexions que l'Église nous donne à méditer, ce sont des affections qu'elle nous demande. Elle veut élever vers Dieu notre cœur en même temps que notre esprit, diriger toutes nos aspirations vers l'accomplissement de sa volonté, en faire l'objet de nos vœux comme de nos résolutions. Qui ne voit les conséquences d'une telle pratique si souvent répétée? Qui ne sent l'influence qu'une telle prière doit exercer sur le cœur de Dieu et sur l'âme de ses ministres?

Sur Dieu d'abord. Pour peu qu'elle soit sincère, animée d'un véritable esprit de foi et d'humilité, est-il possible qu'elle reste sans effet? *Quiconque demande obtient* [1], dit Notre-Seigneur. *Demandez, et l'on vous donnera; cherchez, et vous trouverez* [2]. *Frappez à la porte, et l'on vous ouvrira. Quand un enfant demande du pain, y a-t-il un père assez dénaturé pour lui donner une pierre? Que si vous ne pouvez, tout méchants que vous êtes, refuser à vos enfants l'aliment qu'ils vous demandent, comment votre Père céleste refuserait-il son Esprit à ceux qui le supplieront de le leur donner* [3]? De telles promesses n'admettent pas d'exception; et s'il est une demande dont elles garantissent spécialement l'efficacité, n'est-ce pas celle qui a pour objet le respect de la loi divine et son accomplissement [4]?

D'ailleurs, par cela même que nous faisons cette prière, nous entrons déjà jusqu'à un certain point dans les dispositions que nous demandons. Il y a dans les mots, dans

[1] Luc. xi, 10.
[2] Matth. vii, 7.
[3] Luc. xi, 11.
[4] Domine, quas tuorum preces exaudis, si has non exaudis? S. Aug. *De civit. Dei*, xxii, 8.

les paroles de l'Esprit-Saint surtout, une vertu secrète qui agit sur ceux qui les prononcent, et il est difficile de s'y soustraire entièrement. Les sentiments tendent à se mettre d'accord avec le langage. A moins d'une distraction complète ou d'une résistance de la volonté, on s'humilie en proférant des paroles d'humilité; on tremble en prenant l'accent de la terreur; on s'attriste, on se rassure, on se réjouit, on aime, selon qu'on exprime du repentir, de la confiance, de l'allégresse, ou de l'amour. Or ces impressions se reproduisent chaque fois que les paroles se répètent, et, à force de se reproduire, elles pénètrent l'âme, elles s'y fixent d'une manière durable, elles finissent par passer dans ses habitudes et dans sa constitution. De là en partie, comme nous l'avons fait observer, l'importance des prières vocales, celles du saint Office en particulier [1]. Un psaume comme celui qui nous occupe, qui a pour objet l'accomplissement du bon plaisir divin, qui ne respire qu'amour et respect pour la loi de Dieu, qui n'est qu'une protestation continuelle de soumission au souverain Maître, a donc nécessairement une double efficacité. D'un côté, il obtient du Ciel des grâces d'obéissance et de fidélité; de l'autre, il dispose l'âme à profiter de ces secours : et, par ces deux moyens, il tend à assurer notre persévérance et à nous faire avancer, sur les traces de notre divin Maître, dans la voie de la vraie sainteté.

Ces considérations justifient suffisamment, ce semble, la prédilection de l'Église pour ce beau psaume. Elles expliquent aussi l'estime et l'affection qu'il a toujours inspirées aux ecclésiastiques sages et pieux.

[1] *Qui petit a Deo, dum petit, accipit,* dit saint Ambroise; *ipsum enim petere accipere est.* Ces paroles sont vraies à la lettre, et nécessairement vraies quand la prière a pour objet des vertus, des qualités morales. Vouloir être vicieux, ce serait l'être et le devenir de plus en plus; souhaiter la perfection et la demander à Dieu, c'est commencer à se rendre parfait, et devenir meilleur par cet acte même. — « Quelle histoire on ferait, dit un savant Docteur, si l'on pouvait recueillir toutes les impressions religieuses, toutes les résolutions, les consolations, les résignations qui, pour les âmes saintes, se rattachent à la seule récitation des Psaumes; s'il était possible de constater la place qu'ils occupent dans la vie intime des héros du royaume de Dieu ! »

On eut, en effet, dans le siècle dernier, des preuves frappantes de ces dispositions. Quoique le goût des innovations dominât généralement, et que d'excellents esprits s'imaginassent ranimer la ferveur en donnant une autre forme aux prières de l'Église, un grand nombre de plaintes se firent entendre lorsqu'on vit substituer au *Beati immaculati* une longue suite de psaumes qui donnait à l'Office du matin une signification nouvelle. Bossuet fut des premiers à en témoigner son mécontentement. Dans ses dernières années, on obtint de lui qu'il fît aussi une révision de l'Office; mais sur ce point il résista et fut inébranlable. « Tout occupé de ce psaume, écrit l'abbé Ledieu dans ses Mémoires, il dit qu'il faut absolument le laisser aux petites Heures pour tous les jours; et il est bien résolu de l'y maintenir, tant il le juge nécessaire dans l'intérêt de la piété. » Il avait montré, du reste, en plusieurs de ses écrits, l'estime qu'il en faisait. Non content de le citer avec de grands éloges, il en a mis une traduction à la suite de son Catéchisme pour l'usage des fidèles; et, dans son Commentaire du Psautier, il s'est appliqué spécialement à en relever le mérite et à en aplanir les difficultés [1].

Les réformateurs alléguaient aussi les intérêts de la piété. Suivant eux, l'esprit de prière avait besoin de plus d'aliment et de variété. « N'est-ce pas, disaient-ils, se vouer à la routine et se condamner à l'ennui, que de répéter chaque matin le même psaume, un psaume long et monotone, qui reproduit sans cesse la même pensée, sans rien offrir à l'imagination qui la frappe et qui l'occupe ? »

Sans doute, c'est s'exposer à la routine que de répéter souvent la même formule, comme c'est s'exposer aux distractions et au dégoût que de prolonger la prière; mais que conclure de là pour la pratique? Faut-il renoncer à prier, de peur d'être distrait? Faut-il abréger toutes les

[1] A l'autorité de Bossuet on peut joindre, si on le désire, le sentiment de Pascal. « Il avait un goût sensible pour tout l'Office, dit Mme Périer, sa sœur, mais surtout pour les petites Heures, parce qu'elles sont composées du psaume CXVIII, où il trouvait des choses admirables. Quand il s'entretenait avec ses amis de la beauté de ce psaume, il était transporté et paraissait hors de lui-même. » Cf. Eliz. SETON, *par Mme Barberey*, p. 24.

prières, pour n'être pas surpris par l'ennui[1]? Ou bien doit-on changer à chaque instant de pensées et d'expressions? Qui ne voit qu'il y a ici une mesure à garder, et que si l'on blâme l'usage que l'Église fait de ce psaume, on doit blâmer également les pratiques les plus anciennes et les plus respectables? Est-ce que nous ne disons pas tous les jours à la Messe les mêmes prières, à quelques paroles près? Est-ce que les fidèles comme les prêtres ne récitent pas, chaque matin et chaque soir, la même Oraison dominicale, la même Salutation, le même Symbole, les mêmes Actes de foi, d'espérance et de charité[2]? Le danger de la routine fera-t-il abandonner cet usage ou diversifier ces formules? Non, sans doute: la crainte des défauts où l'on peut tomber dans la prière n'est pas une raison pour ne pas prier ou pour prier rarement. Ce n'est qu'un motif de plus de veiller sur soi pour bien prier, ce qui est toujours possible. Car on peut toujours éviter ce qui déplaît à Dieu; et pour ce qui est de la routine en particulier, loin d'y conduire infailliblement, l'habitude de bien prier en éloigne, par le goût et la facilité qu'elle fait acquérir à l'âme. La routine est le ré-

[1] Nempè quo brevior oratio, eò citius cœlos penetrabit? I nunc, dive Antoni, et properantem nimis solis ortum increpa!... Guyet. *Heortologia*, I, xiv, 7. — Il ne sera pas hors de propos de rappeler ici la censure portée en 1517, par l'Université de Paris, contre cette proposition d'Érasme: *Christus in orando damnat multiloquium.* « Erronea est; non enim damnatur omne multiloquium in oratione, sed illud quod ex infidelitate procedit, existimantis Deum non aliter audire aut intelligere orantes nisi multiloquio utentes; quod explicans Christus, non solum dicit: *Nolite multum loqui,* sed adjungit: *sicut ethnici faciunt; putant enim quod in multiloquio suo exaudiuntur.* » D'Argentré, *Collectio judiciorum*, t. II, p. 67.

[2] Commemorate vosmetipsos, disait saint Augustin, au sujet des prières; non pigeat repetere. Bona est repetitio, ne subrepat oblivio. Ne dicatis: Dixi heri; dixi hodiè. Quotidiè dic; commemora fidem tuam. *Serm.* lviii, n° 13. — On peut voir, *Traité de l'Office divin*, p. I, c. viii, avec quelle vivacité Collet répond aux ecclésiastiques qui se plaignent d'avoir trop souvent à répéter les mêmes paroles. Il se demande s'ils pourront chanter avec les élus le *Sanctus* éternel. Pour nous, ces plaintes nous paraissent simplement irréfléchies et sans conséquence. Nous sommes convaincu que ces ecclésiastiques n'en récitent pas moins chaque jour avec dévotion le chapelet de la sainte Vierge, ses litanies ou celles de Notre-Seigneur. Peut-être ont-ils été des plus empressés à adopter l'usage des offices votifs permis par Léon XIII, à défaut d'offices propres, pour chacun des jours de la semaine.

sultat de la négligence : elle ne se contracte que parce qu'on s'accoutume à prier mal, sans attention et sans ardeur.

Qu'un si long psaume ait peu d'idées distinctes, qu'il roule tout entier sur une disposition de l'âme, que chaque verset soit une protestation de respect, d'amour, de dévouement pour la loi du Seigneur, c'est ce que tout le monde reconnaît : mais la récitation en est-elle pour cela moins salutaire ? En a-t-elle moins de mérite ? Devons-nous y trouver moins d'attraits ? Tout prêtre éclairé sait que la prière ne consiste pas dans les actes de l'entendement, qu'elle ne tire sa vertu ni du nombre des pensées ni de la variété des expressions, que l'affection la plus simple suffit pour occuper notre cœur et pour l'attacher à Dieu, enfin que l'efficacité de nos désirs répond à leur ardeur, et qu'il est de leur nature de s'enflammer par l'insistance et la continuité [1].

Voilà le sentiment d'un ecclésiastique qui a l'esprit de sa vocation et qui aspire à la sainteté. S'il porte au fond du cœur, comme David, un vif amour de la volonté divine, comment ne serait-il pas heureux d'avoir à l'exprimer par tant de protestations [2] ? Et s'il n'a pas encore

[1] Très souvent, dit un Commentateur sur la prière du Sauveur dans son agonie, nous croyons, comme les païens, qu'en multipliant nos prières nous les rendrons plus efficaces, que nous persuaderons Dieu par nos raisons, que nous le toucherons par une vive représentation de nos besoins. Nos longs discours ne lui apprennent rien. Nos raisonnements et nos réflexions le touchent peu. Il demande seulement que nous soyons touchés nous-mêmes, que notre cœur se fonde et s'écoule devant lui, que nos désirs soient ardents, que notre volonté soit soumise, que nous soyons pleins de confiance en sa miséricorde et néanmoins profondément pénétrés du sentiment de notre indignité. Alors nous pouvons prier longtemps sans tomber dans le défaut *des grands parleurs* condamnés dans l'Évangile. Alors peu de mots nous suffisent. Alors une seule parole répétée avec de grands sentiments peut tout obtenir. Duguet, *Traité de la Croix*, t. VI, p. 301. Le P. Laml, combattant Duguet sur un autre point, confirme son sentiment sur celui-ci. Suivant lui, le cœur n'est pas fait de manière à changer aussi fréquemment de sentiments que l'imagination d'idées. D'ailleurs, pour qu'un sentiment pénètre l'âme et puisse la changer, il faut qu'il y séjourne, qu'il ait le temps de la gagner et d'y opérer. « Il en est des passions saintes à peu près comme des profanes. Elles sont filles d'habitudes : il faut leur donner le temps d'en former avec le cœur. » *Réflex. sur le Traité de la prière publique.*

[2] L'amour n'a qu'un mot, et en le disant toujours, il ne le répète jamais. P. Lacordaire, *S. Dominique.*

cet amour au degré qu'il souhaite, s'il gémit de trouver son cœur froid et sa volonté débile, comment ne trouverait-il pas une consolation dans la facilité qui lui est offerte d'accroître son ardeur par ses gémissements mêmes, et de réaliser ses désirs en donnant à leur expression toute leur énergie et leur vivacité?

Ce n'est pas qu'à notre avis beaucoup d'ecclésiastiques ne trouvent un écueil dans cette récitation si fréquente, et qu'on n'ait besoin de précautions et de vigilance pour éviter le relâchement[1]. Il importe, au contraire, d'appliquer ici avec un soin particulier les conseils généraux que nous avons donnés dans la première partie. Avant tout, il faut connaître le sens du psaume et s'en bien pénétrer. Pour y parvenir, on doit faire de chaque verset une étude patiente et approfondie, en relire de temps en temps un bon commentaire, recueillir les remarques les plus touchantes des saints et des docteurs, y joindre les bonnes idées et les sentiments qu'on peut recevoir du Ciel, comparer ensemble les diverses formes que le Psalmiste donne à sa pensée, méditer dans l'oraison les paroles où l'on trouve plus de lumière et de goût, déterminer à l'avance les intentions à prendre dans la récitation, les pauses à faire, les pratiques à observer, enfin s'arrêter un instant chaque matin, avant le *Sacrosanctæ*, pour examiner avec quel soin on s'est acquitté de cette partie de l'Office. Tous ces avis ont leur importance; il n'est pas d'ecclésiastique expérimenté et pieux qui n'en atteste l'utilité.

Pénétrés de ces sentiments, les auteurs liturgiques ont multiplié les remarques sur tout ce qui concerne les petites Heures. Ils indiquent des convenances, des raisons, des significations pieuses, jusque dans la division du psaume. Ils font observer que l'Église a divisé la psalmodie dans chacune de ses Heures en trois parties égales, pour répondre aux trois heures du jour qu'elle est censée comprendre, pour faire penser aux trois vertus théolo-

[1] Quiescant à dictando ingenia, labia à confabulando, à scribendo digiti, à discurrendo nuntii: non autem quiescant corda die ac nocte meditari in lege Domini, quæ est caritas. S. Bern. *Ep.* xc.

gales, dont le concort forme l'essence du culte divin, ou plutôt pour rappeler l'idée des trois Personnes divines, que nous devons glorifier sans cesse, dans le temps comme dans l'éternité.

M. Olier fait bien ressortir cette dernière intention [1]. L'Office du jour ou des petites Heures est, à ses yeux, l'expression de la vie chrétienne, et la vie chrétienne est une initiation à la vie du ciel. Il convenait donc que le jour n'eût qu'un psaume, comme l'éternité n'a qu'un chant. De plus, il convenait que ce psaume fût partagé en quatre heures, pour représenter l'universalité de l'Église qui prie. Mais ce qui montre dans l'Office l'intention de faire honorer la divine Trinité, c'est que ces quatre Heures ecclésiastiques se succèdent de trois heures en trois heures, et que chacune d'elles comprend trois psaumes, ou plutôt continue le même psaume en le partageant en trois; de sorte que, de trois heures en trois heures, on a une Heure du Bréviaire, représentant ces trois heures du jour, et comprenant trois psaumes, qui pourtant n'en font qu'un, comme les trois Personnes divines ne sont qu'un seul Dieu. Ainsi l'Eglise témoigne-t-elle son désir de nous voir honorer continuellement l'auguste Trinité pour tous les chrétiens qui lui sont consacrés. Ainsi nous invite-t-elle à une union de plus en plus étroite avec les trois Personnes divines, suivant le souhait de l'Apôtre : *Gratia Domini nostri Jesu Christi, et caritas Dei, et communicatio sancti Spiritûs sit cum omnibus vobis* [2].

D'autres liturgistes remarquent encore que ce psaume, qui, dès son début, élève nos pensées à la vraie béatitude, et qui ne cesse de recommander les bonnes œuvres comme le moyen d'y parvenir, procède par octonaires ou

[1] *Écrits sur la sainte Vierge*, p. 175. — *Des Mystères de N.-S. appliqués à la journée*, v.

[2] II Cor. XIII, 13. — Cette division par trois qui revient à chaque instant dans l'Office, ne peut avoir un autre but. Elle n'est pas moins propre à suggérer cette idée à l'âme que les croix et les autres signes religieux qu'on trouve sur les routes. La vraie piété fait son profit de tout. Il est de pieux fidèles qui pensent à la croix de Notre-Seigneur chaque fois qu'ils volent deux chemins qui se croisent.

strophes de huit vers, nombre des béatitudes évangéliques, et que chacune des sections du psaume, terminées par la doxologie, est composée de seize versets, nombre égal à celui des œuvres de miséricorde que la loi divine prescrit et que le Sauveur récompensera au dernier jour.

Peut-être serait-ce une bonne pratique de séparer par quelque trait ces octonaires, dans le Bréviaire comme dans la Bible. On voit, dans la vie de Lessius, qu'on trouva des signes semblables marqués dans son Diurnal. Ils lui servaient, soit de points d'arrêt pour modérer son ardeur naturelle, soit de signaux pour ranimer sa vigilance et renouveler ses intentions [1].

Il sera bon de remarquer aussi les divers noms par lesquels le Psalmiste désigne la volonté divine, les effets merveilleux qu'il lui attribue et les sentiments qu'elle lui inspire.

I. Les termes dont il se sert pour l'exprimer sont nombreux, et chacun d'eux, tout en présentant le même objet à l'esprit, le fait envisager sous un aspect particulier, de manière à en faire ressortir quelque propriété. C'est successivement une *parole*, une *loi*, un *précepte*, un *témoignage*, une *carrière*, un *sentier*. On peut voir dans les commentateurs le sens précis et la différence de toutes ces expressions [2].

II. Quant aux effets que la loi produit dans les âmes fidèles, le Psalmiste en signale trois principaux :

1° Elle sauvegarde l'innocence et préserve du péché :

[1] *De Vitâ et moribus R. P. Leonardi Lessii*, x, n° 48; in-18, 1644.

[2] Quidquid Deus præcipit, *via* dicitur, quia fit norma vivendi; *semita*, quia rectà ad Deum ducit et incipientibus arcta videtur; *testimonium*, quia bonorum malorumque operum testis est, aut potius quia Dei voluntatem hominibus testatam facit; *lex*, quia homines ligat, sicut *præceptum* dicitur quia per se Deus tulerit; *eloquium*, *sermo*, *verbum*, quia per Filium a Patre emanarit; *judicium*, quia continet regulam unde judicandi sumus; *justitia et æquitas*, quia uniculque tribuit quod suum est; *veritas*, quia ab illo est qui falli nequit nec fallere; *justificatio*, quia imperat illa per quæ justificamur. D. P. Loycx, *in Argumento psalmi : Beati immaculati.*

Beati immaculati in viâ, qui ambulant in lege Domini! In quo corrigit adolescentior viam suam? Fiat cor meum immaculatum in justificationibus tuis. Nisi quòd lex tua meditatio mea est, tunc fortè periissem...

2° Elle donne à l'âme la véritable sagesse : *Super inimicos meos prudentem me fecisti mandato tuo... Super senes intellexi, quia mandata tua quæsivi... Lucerna pedibus meis verbum tuum... Declaratio sermonum tuorum illuminat, et intellectum dat parvulis...*

3° Elle excite à la ferveur, par les consolations qu'elle fait goûter : *Ambulabam in latitudine quia mandata tua exquisivi... Hæc me consolata est in humilitate mea... In æternum non obliviscar justificationes tuas, quia in ipsis vivificasti me... Ignitum eloquium tuum vehementer, et servus tuus dilexit illud*, etc.

III. A ces éloges, le Psalmiste mêle l'expression des sentiments les plus vifs et les plus touchants.

Heureux, dit-il, ceux qui n'ont d'autre règle ni d'autre amour que cette divine loi! *Beati immaculati in viâ!... Beati qui scrutantur testimonia tua; in toto corde exquirunt eum!...*

Pour moi, je puis dire qu'elle est toute la consolation et toutes les délices de mon cœur : *Memor fui judiciorum tuorum, Domine, et consolatus sum... Cantabiles mihi erant justificationes tuæ in loco peregrinationis meæ... Portio mea, Domine, custodire legem tuam... Narraverunt mihi iniqui fabulationes, sed non ut lex tua... Hæreditate acquisivi testimonia tua in æternum, quia exultatio cordis mei sunt... Eructabunt labia mea hymnum, cùm docueris me justificationes tuas*, etc.

J'estime cette divine loi incomparablement plus que tous les trésors du monde : *In viâ testimoniorum tuorum delectatus sum, sicut in omnibus divitiis... Bonum mihi lex oris tui, super millia auri et argenti... Lætabor ego super eloquia tua, sicut qui invenit spolia... Quàm dilecta faucibus meis eloquia tua!...*

Elle est continuellement présente à mon esprit et à mon cœur : *Testimonia tua meditatio mea est... Et meditabar in mandatis tuis, quæ dilexi .. Coagulatum est sicut lac cor*

eorum : ego verò legem tuam meditatus sum... Quomodo dilexi legem tuam ! totâ die meditatio mea est... Super omnes docentes me intellexi, quia testimonia tua meditatio mea est... Prevenerunt oculi mei ad te diluculò, ut meditarer eloquia tua...

Je tâche d'approfondir ces divins commandements; je m'applique à en découvrir le sens, l'étendue, les motifs : *Ego autem in corde meo scrutabor mandata tua... Declinate a me toto maligni, et scrutabor mandata Dei mei... Mirabilia testimonia tua : ideo scrutata est ea anima mea...*

Le plus ardent de mes vœux, c'est de les observer avec fidélité : *Concupivit anima mea desiderare justificationes tuas in omni tempore... Viam veritatis elegi... Da mihi intellectum, et scrutabor legem tuam et custodiam illam in toto corde meo... Deduc me in semitam mandatorum tuorum quia ipsam volui... Juravi et statui custodire judicia justitiæ tuæ. Gressus meos dirige secundùm eloquium tuum, et non dominetur mei omnis injustitia...*

Mon bonheur serait de les voir partout respectés : *Particeps ego sum omnium timentium te et custodientium mandata tua... Exitus aquarum deduxerunt oculi mei, quia non custodierunt legem tuam... Tabescere me fecit zelus meus*[1]...

Ces remarques paraîtront peut-être minutieuses. Nous ne croyons pas cependant devoir les omettre ; parce que, si l'on s'en rapporte à l'expérience, elles ne sont pas sans utilité, et que, quand il s'agit d'un acte si important et si saint, d'une prière qu'on est obligé de réciter chaque jour et qui doit exercer une profonde influence sur toute la vie, les moindres secours acquièrent une grande valeur.

Pour la même raison, nous recommanderons encore d'étudier à fond ce psaume dans les meilleurs interprètes,

[1] « Bien que ces affections passent et se succèdent, elles ne laissent pas de produire en nous un effet durable. Comme chaque flot d'un courant lave en passant celui qui y est baigné et contribue à lui rendre sa blancheur naturelle, ainsi, dit Alvarès, chacune de ces saintes affections contribue à purifier nos âmes et à leur donner une beauté toute céleste : *Jam vos mundi estis propter sermonem quem locutus sum vobis*, disait Notre-Seigneur à ses apôtres. JOAN. XV, 3. » Cf. ALV. DE PAZ. Op. spirit., t. III *de Oratione vocali*, p. II, XV, *sub fin.*

et de revenir de temps en temps à cette étude. On peut consulter les ouvrages les plus répandus sur le Psautier, comme l'*Explanatio in psalmos* de Bellarmin, les *Réflexions spirituelles sur les psaumes* du P. Berthier. Il serait même bon d'y joindre quelque travail plus approfondi; par exemple, l'*Expositio in psalmum* CXVIII de saint Ambroise [1], les *Enarrationes* de saint Augustin sur le même Psaume [2], le pieux Commentaire du P. Aquaviva sous ce titre : *Cl. Aquavivæ*, *Præpositi generalis societatis Jesu*, *meditationes in psalmum* CXVIII [3]; celui du Dr P. Loycx, intitulé : *In psalmum Beati immaculati*, etc., *reliquorum omnium verè principem*, *commentaria moralia;* in-folio, 1643 [4]. Mais ce qu'il faut chercher dans ces lectures, c'est moins la valeur de chaque mot que le sens général du psaume, l'esprit dont le Psalmiste était animé, l'ensemble des pensées et des sentiments qui le lui ont dicté; et c'est surtout par la méditation et par la prière qu'on peut s'en pénétrer. Heureux qui parvient à n'avoir plus qu'un même esprit et qu'un même cœur avec David, ou plutôt avec le Fils de Dieu, dont David est la figure et l'organe! Soumis au même principe, obéissant au même mouvement, il n'a au-

[1] 22 Discours.

[2] 32 Instructions.

[3] Ouvrage posthume inachevé. Il a été imprimé à Rome en 1616 avec des méditations sur le Ps. XLIV : *Eructavit,* du même auteur. Le P. Aquaviva était aussi recommandable par sa piété qu'illustre par sa science. Nous avons cité ailleurs une de ses lettres aux Pères de sa société pour recommander à leur dévotion la récitation du saint Office.

[4] Ajoutons un opuscule publié récemment sous ce titre : *Enchiridion Horarum,* par M. l'abbé Toursel, où l'on trouve un commentaire très exact et très pieux du psaume CXVIII. In-32, Laroche, 1866. On pourrait indiquer encore deux ouvrages assez répandus sur le même sujet : 1° *Les Heures canoniales contenues dans le commentaire du psaume* CXVIII, *tiré des saints Pères;* in-12, Paris, 1672; 2° *Les Gémissements d'un cœur chrétien exprimés dans le psaume* CXVIII, in-12, d'abord publiés en latin sous ce titre : *Ægræ animæ et dolorem suum lenire conantis pia in psalmum* CXVIII *soliloquia.* 1684. Mais on ne peut guère en conseiller la lecture, à cause des préoccupations jansénistes qui s'y font remarquer en plusieurs endroits. Ces livres ont d'ailleurs tous les caractères que M. de Maistre assigne aux productions religieuses de Port-Royal : *le poli, la dureté et le froid de la glace.* (*Église gallicane,* ch. v.) Le premier est attribué à Le Maistre de Sacy le second à Hamon, adeptes dévoués et connus.

cune difficulté à entendre son langage ni à s'unir à ses vœux; et il ne voit dans l'obligation dont le charge l'Église qu'un moyen de resserrer chaque jour une union qui fait sa perfection et son bonheur : *Beati immaculati!... Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam*[1]!

[1] MATTH. V, 6.

CHAPITRE II

De l'Heure de Prime.

§ I

Après ce que nous avons dit du psaume CXVIII et des petites Heures considérées dans leur ensemble, il reste peu d'observations à faire sur chacune d'elles en particulier.

Elles s'ouvrent toutes par le même prélude : c'est une hymne simple et pieuse, indiquant le moment du jour où l'Heure doit être récitée, les hommages qu'il convient de rendre à Dieu, et les grâces qu'il importe d'en obtenir. La forme de cette poésie porte le cachet de saint Ambroise, et rappelle sa maxime : *Negligere verba, pensare mysteria.*

Dès que le soleil paraît à l'horizon, cet astre attire à lui nos regards; mais notre pensée doit s'élever plus haut, jusqu'à Celui dont il est l'image, jusqu'à la véritable source de toute lumière, de toute splendeur et de toute fécondité. Le saint docteur nous invite à nous tourner vers Dieu dès le point du jour, à lui offrir nos adorations et à implorer ses grâces. Il nous avertit de l'obliga-

[1] Suite de strophes de quatre vers iambiques, dans lesquelles des consonances fréquentes affectent déjà une sorte de rime, comme dans la poésie de nos langues modernes.

tion où nous sommes de modérer nos discours, de veiller sur nos regards, de mortifier tous nos sens. Puis, songeant à la rapidité du temps, il annonce que la carrière sera courte, et que ceux-là seuls pourront se réjouir au terme, qui l'auront parcourue sans souillure.

Si l'on aimait à se représenter Notre-Seigneur sous un aspect particulier à cet instant du jour, afin de s'unir aux dispositions qui l'animaient, on pourrait le considérer dans les visites qu'il faisait au temple, suivant saint Jean, aux premiers rayons du soleil : *Et diluculò venit in templum* [1], ou bien dans la prison du grand prêtre, le jour de sa passion, lorsqu'il s'offrait à son Père pour subir l'arrêt de mort qu'on préparait contre lui : *Mane facto, consilium inierunt ut Jesum morti traderent* [2]; ou encore sur le rivage de la mer, lorsque, apparaissant à ses apôtres après la résurrection, il leur manifestait sa présence par la bénédiction merveilleuse qu'il donnait à leurs travaux : *Mane autem facto..., dixit eis : Mittite in dexteram* [3]. Mais il semble plus naturel et plus simple de le considérer au moment de sa naissance, ou à son entrée dans le monde, lorsque, protestant de son dévouement à son Père, il promettait de se conformer à ses divines volontés jusqu'au dernier soupir de sa vie [4].

Telle était la pratique d'un pieux serviteur de Dieu, d'un ecclésiastique du XVIIe siècle dont on a écrit la vie, et qui a révélé lui-même, sans se nommer, le premier de ses exercices quotidiens. « Tous les matins, son premier soin était d'adorer le commencement de la vie de Jésus dans le sein de la bienheureuse Vierge. Puis, commençant l'Office, il faisait deux choses : 1° En l'honneur du dévouement avec lequel ce divin Sauveur s'offrit à son Père pour être immolé à sa gloire et pour racheter les hommes par le sacrifice de la croix, il s'offrait lui-même à Dieu dans une intention semblable, et prononçait de

[1] JOAN. VIII, 2.
[2] MATTH. XXVII, 1.
[3] JOAN. XXI, 4.
[4] HEBR. X, 5.

tout son cœur, en union avec Jésus-Christ, ces paroles du premier psaume de Prime : *Voluntariè sacrificabo tibi et confitebor nomini tuo, Domine, quoniam bonum est.* 2° En l'honneur de l'amour ineffable avec lequel Jésus se donna à son Père pour faire constamment et ponctuellement sa volonté sur la terre, protestant qu'il embrassait cette loi sainte et qu'il la porterait toujours au fond de son cœur, *in medio cordis* [1], cet ecclésiastique s'appliquait à réciter, avec toute la dévotion dont il était capable, le psaume *Beati immaculati,* dont chaque verset est un éloge de la volonté de Dieu et une protestation de fidélité à ses lois. — Il semble, ajoute naïvement l'auteur auquel nous empruntons ce passage [2], qu'on ne saurait apporter de meilleures dispositions à cet Office du matin, et que cette pratique est fondée sur les principes les plus solides comme sur les conceptions les plus touchantes. »

Le premier psaume de Prime, dont on vient de faire mention, est le LIII° : *Deus, in nomine tuo salvum me fac.* Il nous avertit que tous les serviteurs de Dieu sont environnés d'ennemis sur la terre, que notre vie doit être, comme celle de notre Maître, une suite d'épreuves et de combats, que nous n'avons d'appui que dans la divine grâce; mais en même temps il nous rappelle que cet appui est assuré à tous ceux qui l'invoquent, et que si nous ne cessons de nous confier au Seigneur, il ne cessera jamais de nous défendre et de nous faire triompher.

Ensuite et immédiatement, pour l'ordinaire, on commence le psaume CXVIII. Dès ce début de la première section, l'Esprit-Saint nous enseigne où nous devons chercher la vraie félicité pour laquelle nous sommes faits et dont notre cœur sent si vivement le besoin : *Beati immaculati !* Rien de plus touchant que ces premiers versets, surtout pour les ecclésiastiques, auxquels ils s'appliquent d'une manière particulière. Dans la seconde section, le Psalmiste fait allusion aux difficultés que peut offrir l'ac-

[1] Psalm. XXXIX, 9.
[2] De Lantages, fondateur du séminaire du Puy, *Instructions ecclésiastiques,* tit. IV, *du Sous-Diaconat,* c. IV.

complissement de la volonté divine, et il invoque le secours du Ciel pour les surmonter.

Le capitule qui succède à la psalmodie est admirable de majesté, d'élévation et de simplicité. Il convient en outre parfaitement à cette heure de la journée. Chaque matin, étant pour nous comme le commencement d'une nouvelle vie, nous engage à renouveler notre consécration au Seigneur, et à lui demander son secours pour répondre à ses desseins. Rien de plus grand que cette image du *Roi immortel des siècles*, présidant immuablement du haut de son éternité au cours si rapide de nos jours et de nos années. Rien de plus sublime que ce cri du cœur de l'Apôtre qui revendique pour ce souverain Être *tout honneur et toute gloire*, et qui aspire à les lui rendre *dans les siècles des siècles*.

Les oraisons par lesquelles cette Heure se termine sont inspirées par le même sentiment et tendent à la même fin. Il serait difficile d'exprimer une intention plus pure ou d'invoquer la grâce du Ciel d'une manière plus touchante.

§ II

AD PRIMAM

On a récité le Symbole au début de l'Office : on le répète à Prime, dès le commencement du jour : *Quia fides est humanæ salutis initium, fundamentum et radix omnis justificationis, sine quâ impossibile est placere Deo.* Conc. Trid.

Dicitur: Pater, Ave, Credo. — Deus, in adjutorium, etc.

HYMNE. *S. Ambr.*

Allusion à *Orto jam sole.* Marc. xvi. *Oportet prævenire solem ad benedictionem.* Sap. xvi. Il est juste de consacrer à Dieu les prémices de toutes choses; et il est naturel que la vue du soleil élève nos pen-

Jam lucis orto sidere,
Deum precemur supplices
Ut in diurnis actibus
Nos servet a nocentibus.

sées au ciel vers l'auteur de toute lumière et de toute vie. — *A nocentibus :* Ces ennemis sont ceux de Dieu : le démon, la chair et le monde. *Dominus illuminatio mea : quem timebo, dum appropiant super me nocentes?* Ps. XXVI.

Linguam refrænans temperet,
Ne litis horror insonet;
Visum fovendo contegat,
Ne vanitates hauriat.

Les sens les plus difficiles à garder et qui donnent le plus accès au péché, c'est la vue et la parole. Aussi David priait le Seigneur de s'en faire le gardien : *Pone, Domine, custodiam ori meo. Averte ocolos meos, ne videant vanitatem.* Ps. CXL, CXVIII. — *Fovendo : protegendo.*

Sint pura cordis intima,
Absistat et vecordia,
Carnis terat superbiam
Potus cibique parcitas.

Intima : C'est peu d'éviter les péchés extérieurs; on demande d'être préservé de toute faute de pensée, de tout acte volontaire de concupiscence. — *Vecordia :* lâcheté, folie; *Sine corde.* — *Cibi parcitas :* la sobriété, gardienne de la pureté : *Nunquam novi castum nisi sobrium.* S. JER.

Ut cum dies abcesserit,
Noctemque sors reduxerit,
Mundi per abstinentiam
Ipsi canamus gloriam.

Sors, ordre constant, cours des choses, loi de la nature. — *Mundi,* purs, sans souillure. Ce que l'Eglise demande ici pour la journée, elle le demandera ce soir pour la nuit. — *Per abstinentiam :* grâce à la mortification. — *Religio munda et immaculata..., immalatum se custodire ab hoc sæculo.* S. JAC. I.

Deo Patri sit gloria,
Ejusque soli Filio,
Cum Spiritu Paraclito, etc.

Hincmar attribue à S. Ambroise cette doxologie et celle des Hymnes suivantes : cependant on en conteste l'authenticité.

PSAUME LIII

En butte à toutes sortes de contradictions, Notre-Seigneur implore le secours de son Père pour lui et pour ses membres.

1. Deus, in nomine tuo salvum me fac, et in virtute tua judica me.

1. *Salvum me fac :* Le salut est l'unique nécessaire : y penser dès le réveil, et ne pas désirer autre chose. — *Judica me :* Proclamez mon innocence; donnez-moi gain de cause contre mes ennemis.

2. Deus, exaudi orationem meam : auribus percipe verba oris mei.

2. Si nous voulons que Dieu écoute nos prières, soyons-y nous-mêmes attentifs. *Satagentis, solliciti, in tribulatione positi verba sunt ista.* S. AUG.

3. Quoniam alieni insur-

3. Les *étrangers* sont les mon-

dains qui font leur patrie de la terre. *Ceux qui poursuivent les âmes,* ce sont les démons. Les uns et les autres détournent de Dieu leur regard.

4. *Ecce enim:* Dieu n'en est pas moins proche, son secours n'en est pas moins sûr pour quiconque met en lui sa confiance : *Fidelis est Deus.* I Cor. x.

5. *Averte:* Faites retomber sur eux. — *In veritate tuâ:* selon vos promesses qui ne trompent pas.

6. Le premier sacrifice à offrir chaque jour, c'est celui de la prière : *Hostiam laudis.* Ps. cxv. — *Voluntariè: corde magno et animo volenti.* II Mac. i. *Non enim verba quærit a te Deus, sed cor.* S. Aug. — *Quoniam bonum est: nomen tuum;* parce que Dieu est bon pour nous, et parce qu'il est la bonté même.

7. Louer Dieu surtout de ce qu'il nous a tirés par Jésus-Christ de la servitude du démon.

rexerunt adversum me, et fortes quæsierunt animam meam, et non proposuerunt Deum ante conspectum suum.

4. Ecce enim Deus adjuvat me, et Dominus susceptor est animæ meæ.

5. Averte mala inimicis meis, et in veritate tua disperde illos.

6. Voluntariè sacrificabo tibi et confitebor nomini tuo, Domine, quoniam bonum est.

7. Quoniam ex omni tribulatione eripuisti me, et super inimicos meos despexit oculus meus.

PSAUME CXVIII

Notre-Seigneur exprime à son Père l'admiration et l'amour que sa loi lui inspire ; et il demande pour ses membres la grâce de la bien observer.

Aleph et *Beth.*

1. *Beati:* Maxime fondamentale. *Tanquam diceret : Beatitudinem quæris : si ergo velis esse beatus, esto immaculatus.* Amalar. — *Immaculati :* C'est peu de paraître tel, il faut l'être réellement. — *In viâ :* La vie est un trajet, elle doit avoir une direction et un terme. — *Qui ambulant : non qui stant, aut sedent, aut jacent.*

2. *Scrutantur : investigant.* — *In toto corde :* Pour trouver Dieu dans sa parole, il faut le chercher de tout son cœur.

3. *Non enim :* C'est aux œuvres qu'on reconnaît les justes : *Non enim qui dicit mihi : Domine, Domine... sed qui facit voluntatem Patris mei.* Matth. vii.

I. — 1. Beati immaculati in viâ, qui ambulant in lege Domini.

2. Beati qui scrutantur testimonia ejus, in toto corde exquirunt eum.

3. Non enim qui operantur iniquitatem, in viis ejus ambulaverunt.

4. Tu mandasti mandata tua custodiri nimis.

4. Ici Notre-Seigneur commence à parler à son Père. — *Tu mandasti:* Quand un Dieu commande, c'est pour être obéi. — *Mandasti mandata:* Vous avez imposé l'obéissance. — *Nimis: diligentissimè.*

5. Utinam dirigantur viæ meæ ad custodiendas justificationes tuas[1]!

5. Un cœur droit n'a qu'un but, il ne cherche que la droite voie. — *Utinam:* Que de motifs pour tendre à Dieu de toutes nos forces!

6. Tunc non confundar cùm perspexero in omnibus mandatis tuis.

6. *In omnibus:* A quoi servira d'avoir observé quelques commandements, si l'on n'a observé également tous les autres? JAC. II.

7. Confitebor tibi in directione cordis, in eo quod didici judicia justitiæ tuæ.

7. *In directione: in rectitudine.* Dieu aime *les cœurs droits:* leurs prières sont sincères, et leurs œuvres sans défauts. — *In eo quôd: pro eo quôd.* Quand on sait apprécier les commandements du Seigneur, on n'a plus d'autre souci que de les bien observer.

8. Justificationes tuas custodiam: non me derelinquas usquequaque.

8. *Non me derelinquas:* Fonder toujours nos résolutions sur la grâce divine. — *Usquequaque:* entièrement, sans retour. — *Non deserit Deus, nisi deseratur.*

II. — 9. In quo corrigit adolescentior viam suam? in custodiendo sermones tuos.

9. *Adolescentior: Sensus hominis ad malum proni sunt ab adolescentiâ suâ.* GEN. VIII. Les années ne remédient pas à cette faiblesse naturelle : *Est puer centum annorum et peccator centum annorum.* Is. LXV.

10. In toto corde meo exquisivi te, ne repellas me a mandatis tuis.

10. Remarquez ces mots qui reviennent souvent : *Toto corde.* On est sûr de trouver Dieu quand on le cherche de tout son cœur. *Eum qui venit ad me non ejiciam foràs.* JOAN. VI.

11. In corde meo abscondi eloquia tua, ut non peccem tibi.

11. *Abscondi: ut thesaurum, vel ut semen.* Cacher la parole de Dieu dans son cœur, c'est la méditer, la goûter, s'en pénétrer. — *Ut non peccem tibi: Quomodo possum peccare in Dominum?* GEN. XXXIX.

12. Benedictus es, Domine! doce me justificationes tuas.

12. Bénissons Dieu du passé et prions-le pour l'avenir. — *Doce me justificationes:* Sans la science de ses lois, on est aveugle; avec elle, on est assez savant.

[1] Saint Pie V avait pris ce verset pour devise, et l'avait fait graver sur son sceau. *Vie, par le P. Feuillet, Domin.*, l. V, c. I.

13. *Nuntiavi :* L'amour de la loi donne du zèle pour en recommander la pratique. *Væ mihi si non evangelizavero!* I Cor. ix. — *Oris tui : Os Dei, Christus.* Hebr. i.

13. In labiis meis pronuntiavi omnia judicia oris tui.

14. *Delectatus sum:* La loi de Dieu connue et pratiquée, c'est plus qu'un trésor, c'est le commencement de la béatitude.

14. In viâ testimoniorum tuorum delectatus sum sicut in omnibus divitiis.

15. Pratiquer la loi de Dieu, si on veut la bien entendre : *Exercebor et considerabo. Cœpit Jesus facere.* Act. i.

15. In mandatis tuis exercebor et considerabo vias tuas.

16. *In justificationibus :* Le but et le fruit de la loi de Dieu, c'est de rendre juste. — *Meditabor et non obliviscar :* fruit de la méditation. Elle entretient le souvenir des vérités divines.

16. In justificationibus tuis meditabor : non obliviscar sermones tuos.

Ghimel et *Daleth.*

17. *Retribue :* En retour, faites-moi cette grâce... — *Vivifica me :* donnez la vie à mon âme; soyez ma vie. — *Et custodiam.* A cette condition, par votre secours, j'observerai vos commandements.

III. — 17. Retribue servo tuo, vivifica me, et custodiam sermones tuos.

18. *Revela :* Soyez aussi ma lumière. — C'est Dieu qui donne l'intelligence, et à quoi peut-on l'employer plus dignement qu'à méditer sa loi?

18. Revela oculos meos, et considerabo mirabilia de lege tuâ.

19. La vie est un voyage dont le ciel est le terme : c'est à la loi de Dieu de nous en tracer le chemin.

19. Incola ego sum in terrâ : non abscondas a me mandata tua.

20. *Concupivit desiderare :* Rien de plus juste; plus on aime Dieu, plus on désire l'aimer.

20. Concupivit anima mea desiderare justificationes tuas in omni tempore.

21. C'est l'orgueil qui refuse d'obéir : aussi est-ce aux orgueilleux qu'il sera dit : *Ite, maledicti... Maledictus omnis qui non permanet in verbis legis.* Deut. xxvii.

21. Increpasti superbos : maledicti qui declinant à mandatis tuis.

22. Le véritable opprobre, c'est l'*opprobre éternel* dans lequel les méchants seront plongés : *Ibunt in opprobrium, ut videant semper.* Dan. xii.

22. Aufer à me opprobrium et contemptum, quia testimonia tua exquisivi.

23. *Adversùm me :* Ce mot convient à Notre-Seigneur comme à ses membres : *Consilium inierunt adversùs Jesum.* Matth. xxvii. — *Servus autem :* La crainte de Dieu

23. Etenim sederunt principes et adversùm me loquebantur; servus autem tuus exercebatur in justificationibus tuis.

exempte de toute autre crainte; les ignominies du Sauveur consolent de toutes les injustices des hommes.

24. Non et testimonia tua meditatio mea est, et consilium meum justificationes tuæ.

24. Quand on n'aime que Dieu, on ne songe plus qu'à lui plaire, et l'on ne veut plus d'autres maximes que les siennes.

IV. — 25. Adhæsit pavimento anima mea : vivifica me secundùm verbum tuum[1].

25. Gémissement d'une âme qui sent sa misère et qui attend toute sa consolation du ciel. — Quelques-uns appliquent ce verset à Notre-Seigneur déposé dans le tombeau, dans l'attente de la résurrection.

26. Vias meas enuntiavi, et exaudisti me: doce me justificationes tuas.

26. *Enuntiavi : declaravi, confessus sum.* Point de dissimulation avec Dieu : avouer ses torts, si l'on veut obtenir grâce.

27. Viam justificationum tuarum instrue me, et exercebor in mirabilibus tuis.

27. La vraie voie, la voie de la justice, c'est Notre-Seigneur: que de merveilles, que de beaux exemples dans ses vertus et ses mystères!

28. Dormitavit anima mea præ tædio : confirma me in verbis tuis.

28. *Anima mea : persona mea.* L'âme s'assoupit si Dieu cesse de lui parler: les bonnes pensées la réveillent.

29. Viam iniquitatis amove à me et de lege tuâ miserere mei.

29. Deux voies sont devant nous : celle du péché et celle de la fidélité à Dieu. Malheur à qui prend la mauvaise! — *Miserere mei : ignosce delictis meis ;* ou *Misericorditer fac per legem ambulare.*

30. Viam veritatis elegi; judicia tua non sum oblitus.

30. *Elegi :* Ce n'est pas tout de prendre le bon parti : il faut y persévérer. — *Non sum oblitus :* Cet oubli est-il possible pour un ecclésiastique?

31. Adhæsi testimoniis tuis, Domine : noli me confundere.

31. La charité unit à Dieu et attache à ses lois. — Dieu ne confond que ceux qui s'appuient sur eux-mêmes.

32. Viam mandatorum tuorum cucurri cum dilatasti cor meum.

32. Notre âme est un vaisseau que le vent du ciel fait voguer. Si nous voulons avancer, ouvrons notre cœur au souffle du divin Esprit. *Cor latum, quasi latum.* S. Thom.

[1] Des barbares s'étant emparés de Reims, vers 407, saint Nicaise, évêque de cette ville, se réfugia dans l'église, et se tint prosterné devant l'autel. Un soldat l'ayant découvert, lui trancha la tête au moment où il prononçait ces paroles : *Adhæsit pavimento ;* et l'on dit que ses lèvres achevèrent le verset : *Vivifica me*, etc., quoique la tête fût déjà séparée du tronc. VINCENT DE BEAUV., *Histoire*, l. XXI, c. XXXVII.

CAPITULE [1]

Sentiment apostolique! I Tim. I. — Modèle de pureté d'intention offert au prêtre dès le matin. — *Regi immortali* : Du haut de son éternité comme d'un roc inébranlable, Dieu voit s'écouler le torrent des siècles. Chaque jour sort du néant pour y rentrer : que chaque jour offre un hommage à l'Etre infini qui le produit et qui demeure à jamais... *Quis tenebit cor hominis ut paululùm stet et paululùm... respiciat splendorem semper stantis æternitatis, et comparet cum temporibus numquam stantibus; et videat esse incomparabilem!* S. Aug. *Conf.*

Regi sæculorum immortali et invisibili, soli Deo, honor et gloria in sæcula sæculorum. Amen.

Toujours rendre grâces pour obtenir grâce. Ephes. v.

℟. Deo gratias.

Confession de S. Pierre, unie à la prière de l'aveugle. Mat. xvi; xx. — Entrer dans les sentiments de l'un et de l'autre : *Esto in valle humilitatis, ut in monte sancto exaudiri merearis.* Hug. a S. Vict.

℟. *br.* Christe, Fili Dei vivi, * Miserere nobis.

Turba increpabat eos ut tacerent; at illi magis clamabant: Miserere nostri. Mat. xx.

Christe, Fili Dei, miserere nobis.
℣. Qui sedes, etc.

[1] Dans l'Office du jour il n'y a pas de leçons, ou de longs extraits des livres saints, mais seulement des capitules, ou courtes réflexions, destinées à rappeler plutôt qu'à exposer les maximes chrétiennes. C'est que le jour est consacré à la vie active, dit un auteur, et qu'après avoir vaqué dans le calme de la nuit à la contemplation des vérités révélées, on a besoin de quelque loisir pour les mettre en pratique. On trouve dans Mérati une autre remarque assez piquante sur ces Capitules des petites Heures : *Quærit Hugo à S. Victore cur in Capitulis tacetur auctor, in Missâ vero pronuntiatur. Respondet « Ad Missam convenire quoque bubulculos qui nesciunt de auctore, nisi doceantur; ad Horas autem clerici conveniunt qui benè norunt auctores lectionum.* L. II *de Off.* c. iii. *Utinam sit vera responsio et clerus minimè ignoret!* (*Thes. rit.*, t. II, sect. V, c. xii.) Peut-être suffirait-il de faire observer que les Capitules étant pour l'ordinaire des fragments de l'épître du jour, les ecclésiastiques ont vu ou doivent voir, à la Messe, de quel livre ils sont tirés. C'est là un des liens qui rattachent le Bréviaire au Missel et le sacrifice des lèvres à celui de l'autel. Remarquons, pour éviter toute méprise, qu'au Missel ce titre *Livre de la Sagesse* a plus d'extension que dans la Bible. Outre la Sagesse proprement dite, il comprend les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des cantiques, l'Ecclésiastique, enfin tous les livres sapientiaux, sauf les psaumes.

℣. Exsurge, Christe, adjuva nos.
℟. Et libera nos propter nomen tuum.

Ps. XLIII. fin. On demande à Dieu son secours pour triompher du mal, c'est-à-dire du péché, seul obstacle au salut. — *Propter nomen tuum :* Voir l'intérêt de Dieu plus que le nôtre dans les grâces mêmes que nous demandons à Dieu.

Dominus vobiscum[1].

RUTH. II. Que le Seigneur soit avec vous, par son esprit, par sa grâce. Nous ne pouvons rien faire ni rien obtenir qu'avec lui et par lui. JOAN. XV.

Et cum spiritu tuo.

Même vœu. Mais au prêtre, on ne parle que de son esprit, pour faire entendre qu'il remplit un office tout spirituel auquel la chair ne doit avoir aucune part. Salut de l'Apôtre à Timothée : *Dominus sit cum spiritu tuo.* II, IV.

OREMUS. Domine Deus omnipotens, qui ad principium hujus diei nos pervenire fecisti, tuâ nos hodie salva virtute, ut ad nullum declinemus peccatum, sed semper ad tuam justitiam faciendam nostra procedant eloquia, dirigantur cogitationes et opera. Per Dominum.

Hodie salva : Il faut que Dieu nous sauve tous les jours, car nous allons chaque jour à notre perte. — *Ut ad nullum declinemus :* Souvenir du psaume précédent : *Utinam dirigantur viæ meæ!* — *Ad tuam justitiam faciendam :* C'est l'unique condition de notre béatitude; c'est la grande grâce à obtenir du Ciel. — *Eloquia... opera.* Tout en nous doit tendre à notre fin, l'accomplissement de la volonté divine.

MARTYROLOGE

℣. Pretiosa in conspectu Domini. ℟. Mors Sanctorum ejus.

Allusion au Martyrologe, qui se lit au chœur en cet endroit[2]. — En échange d'une vie temporelle sacrifiée pour sa gloire, Dieu donne à ses saints une vie, une gloire et une félicité sans limites. Ps. CXV.

Sancta Maria et omnes sancti intercedant pro nobis ad Dominum, ut nos mereamur ab eo adjuvari et salvari, qui vivit et regnat.

Prière très ancienne. — Distinctions fort justes : les saints prient en notre faveur; la sainte Vierge intercède aussi, mais dans un rang à part, comme leur reine; Notre-Seigneur nous aide et nous sancti-

[1] On peut voir sur le *Dominus vobiscum* l'Opuscule XIe de S. Pierre Damien, et un autre *de salutatione Sacerdotis,* par Aug. Rocca.

[2] Usage établi dès le VIIIe siècle, et dont saint Chrodegangs, évêque de Metz, fait une règle pour les chanoines réguliers, 762. Voir GRANCOLAS, *de l'Office divin.*

fie. — *Ab eo qui vivit et regnat... ℟* Paroles qui répondent à *Regi sæculorum*, etc.

Ter: Expression d'un grand désir; indice d'un grand besoin : *Ter Dominum rogavi.* II Cor. x. Elles rappellent Notre-Seigneur au jardin des Oliviers: *Oravit tertiô, eumdem sermonem dicens.* Matt. xxvi. Elles répondent aux trois grands ennemis avec lesquels nous sommes aux prises : le démon, le monde et la chair.

Dicitur ter :
Deus, in adjutorium meum intende; Domine, ad adjuvandum me festina.

Invocation des trois personnes divines.

Kyrie, eleison; Christe, eleison; Kyrie, eleison. — Pater.

Ps. lxxxix, dernier verset. Jetez les yeux sur vos serviteurs; dirigez-les, eux et leurs familles : *Filios eorum.* — Mais l'Eglise a plutôt en vue un sens spirituel : Dirigez tous leurs actes, toutes leurs volontés. — *In opera tua :* Ils sont vos créatures; c'est pourquoi leurs œuvres mêmes vous appartiennent : *Omnia enim opera nostra operatus es nobis.* Isai. xxvi.

℣. Respice in servos tuos, Domine, et in opera tua, et dirige filios eorum.

Opera manuum : Les œuvres extérieures considérées dans le détail. — *Opus,* en dernier lieu, parce que toutes nos actions, quelque variées quelles soient, ne doivent avoir qu'une seule fin et former qu'un seul tout.

℟. Et sit splendor Domini Dei nostri super nos; et opera manuum nostrarum dirige super nos, et opus manuum nostrarum dirige. — Gloria, etc.

Dirigere, etc. Incapables par nous-mêmes d'acquérir le moindre mérite pour le ciel, nous avons besoin que la grâce de Notre-Seigneur nous prévienne et nous accompagne dans chacun de nos actes intérieurs et extérieurs. — *In lege tuâ :* Retour au psaume cxviii. — *Salvi et liberi :* La liberté des enfants de Dieu, c'est celle qui affranchit du péché et qui met en état de parvenir au salut : *Quâ libertate Christus nos liberavit.* Gal. iv.

Oremus. Dirigere et sanctificare, regere et gubernare dignare, Domine Deus, Rex cœli et terræ, hodie corda et corpora nostra, sensus, sermones et actus nostros in lege tuâ et in operibus mandatorum tuorum : ut hìc et in æternum, te auxiliante, salvi et liberi esse mereamur, Salvator mundi. Qui vivis...

In suâ pace : C'est dans la paix de Jésus-Christ et non dans celle du monde qu'il importe de s'établir. — *Dies et actus :* Ce qui préoccupe l'Eglise, ce qui doit nous préoccuper nous-mêmes, ce sont

Jube... — Dies et actus nostros in suâ pace disponat Dominus omnipotens. Amen.

les actes que nous aurons à faire dans la journée et la direction que nous leur donnerons.

Legitur hic Capitulum Nonæ.

Ainsi la première des petites Heures nous donne le même enseignement que la dernière, et toutes deux finissent en reportant nos pensées vers l'objet même de la fête.

℣. Adjutorium nostrum in nomine Domini; ℟. Qui fecit cœlum et terram.

Fin du psaume CXXIII, qui se répète encore après la leçon brève de Complies. On ne peut manquer de force pour accomplir la loi de Dieu quand on a pour appui la souveraine puissance. — *Qui fecit cœlum*, répond à *Dominus omnipotens.*

℣. Benedicite. ℟. Deus. Dominus nos benedicat et ab omni malo defendat, et ad vitam perducat æternam. Et fidelium animæ per misericordiam Dei requiescant in pace. Amen.

On commence la journée à Prime comme on la finit à Complies, par demander la bénédiction du Seigneur. Mais le matin on la demande pour avancer dans la voie des vertus : *Ad vitam perducat æternam;* et le soir, pour reposer en paix, à l'abri de toute surprise : *Descendat et maneat.* — *Fidelium animæ.* Penser que ces paroles se diront un jour pour nous, et que nous ignorons quand viendra ce dernier jour : *Nescitis diem neque horam.* MATT. XXV.

CHAPITRE III

De l'Heure de Tierce.

§ I

Le moment du jour qui répond à Tierce tient le milieu entre le lever du soleil et son midi. Il est appelé *saint* par excellence dans plusieurs ouvrages des premiers siècles [1], soit parce que l'Esprit-Saint se l'est consacré spécialement par le miracle de la Pentecôte, soit parce qu'il est désigné depuis longtemps dans toutes les églises pour l'oblation du divin sacrifice [2]. Il convient donc de s'unir, en cet endroit de l'Office, à la divine victime, et de demander à Dieu, comme les apôtres, une large part à l'Esprit de lumière et de charité. C'est dans ces sentiments qu'il faut réciter l'hymne : *Nunc, sancte nobis Spiritus.*

Nous n'entreprendrons pas de signaler l'idée propre à chacune des strophes qui composent le psaume CXVIII°.

[1] Hora tertia dicitur *sacra*. DECRET. pars I^a Dist. XLIV. Can. ult.

[2] Cùm sit hora diei tertia. ACT. II, 15. — Vid. S. GREG. Magn. Hom. XXXVII; SIDONIUS Apollin. *Epist.* XVII, l. V. RUPERT. *de Divin. Offic.* l. X, c. XVIII. — Un historien rapporte que les Frères Prêcheurs étant réunis en assemblée générale à Montpellier, l'an 1247, le jour de la Pentecôte, comme ils commençaient au chœur l'Heure de Tierce par le *Veni, creator Spiritus*, un globe de lumière et de feu descendit sur eux d'une manière visible, et embrasa tous les cœurs d'une ardeur céleste. FERDIN. *de Cast.* l. I, c. LXI. — Saint Philippe de Néri fut l'objet d'une faveur du même genre en 1544, vers la Pentecôte.

Bellarmin l'a tenté, après saint Ambroise, mais sans trop de succès. Au fond, chaque verset offre un sens complet; il n'est ni la conclusion ni le principe d'aucun autre; et les versets d'une strophe ne sont pas plus liés entre eux qu'avec ceux d'une autre strophe. C'est toujours la même pensée et le même sentiment. Le Psalmiste n'a en vue qu'un seul objet; tout l'y ramène, ou plutôt rien ne saurait l'en détacher un seul instant : *Fiat cor meum immaculatum*[1]!...

Rien n'empêche cependant de s'adresser spécialement à l'Esprit-Saint durant cette Heure, pour solliciter ses dons. Cette vue s'adapte parfaitement aux paroles comme à la pensée du psaume. N'est-ce pas l'Esprit de Dieu qui nous a révélé ses volontés et ses désirs? N'est-ce pas à lui de nous faire aimer et pratiquer sa loi? Lors donc que nous demandons l'intelligence, l'estime, l'amour de cette divine loi, c'est cet Esprit que nous invoquons, ce sont les dons accordés aux Apôtres que nous sollicitons pour notre âme. *Legem pone mihi, Domine,* lui disons-nous. *Da mihi intellectum.* Et plus loin *Os meum aperui et attraxi Spiritum...*

Dans son épître aux Galates, saint Paul énumère les principaux effets de l'Esprit de Dieu dans les âmes, et il les oppose aux œuvres de la chair, fruits de notre nature viciée : *Fructus Spiritus est caritas, gaudium, pax, patientia, benignitas, longanimitas, mansuetudo, fides, modestia, continentia, castitas...* Chacun de ces mots est le résumé de quelque verset du psaume, et peut en rappeler le souvenir :

1° Caritas : *Legem pone mihi..., et exquiram eam semper. — Portia mea, Domine, dixi custodire legem tuam. — Et meditabar in mandatis tuis, quæ dilexi nimis.*

2° Gaudium : *Et ambulabam in latitudine, quia mandata tua exquisivi. — Hæc me consolata est... Bonum mihi lex oris tui.*

3° Pax : *Paratus sum et non sum turbatus ut custodiam mandata tua.*

[1] Dernier verset du psaume, à Tierce.

4° PATIENTIA, LONGANIMITAS : *Multiplicata est super me iniquitas superborum : ego autem in toto corde meo scrutabor mandata tua. — Cognovi, Domine, quia æquitas judicia tua, et in veritate tuâ humiliâsti me.*

5° BENIGNITAS, BONITAS, MANSUETUDO : *Bonitatem et disciplinam et scientiam doce me. — Particeps ego sum omnium timentium te et custodientium legem tuam. — Convertantur mihi timentes te. — Et respondebo exprobrantibus mihi verbum, quia speravi in sermonibus tuis.*

6° FIDES : *Et ne auferas de ore meo verbum veritatis usquequaque, quia in judiciis tuis supersperavi. — Et loquebar de testimoniis tuis in conspectu regum, et non confundebar.*

7° MODESTIA : *Averte oculos meos ne videant vanitatem. — Priusquam humiliarer, ego deliqui. — Bonum mihi quia humiliasti me.*

8° CONTINENTIA, CASTITAS : *Fiat cor meum immaculatum in justificationibus tuis, ut non confundar !*

§ II

AD TERTIAM

HYMNE. *S. Ambr.*

Nunc : C'est l'heure sainte : *Horâ diei tertiâ.* ACT. II. — *Unum Patri : Unum, non unus,* quia *unum significat substantiæ unitatem, unius verò personarum proprietatem.* S. BERN. — *Refusus : rursus infusus. Caritas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum.* I COR. VI ; ROM. V. — Construction grammaticale : *Sancte Spiritus, unum in substantiâ ipsi Patri cum Filio, dignare promptus nobis ingeri, refusus nostro pectori seu animæ.*

Nunc, sancte nobis Spiritus,
Unum Patri cum Filio,
Dignare promptus ingeri
Nostro refusus pectori.

Os et lingua, les paroles ; *mens,* l'intelligence, les pensées ; *sensus,* les affections, la sensibilité ; *vigor,* toutes les puissances du corps et de l'âme. — *Caritas :* le fruit le

Os et lingua, mens, sensus, vigor,
Confessionem personent ;
Flammescat igne caritas,
Accendat ardor proximos.

plus précieux de l'Esprit-Saint. — *Accendat proximos :* Elle ne peut embraser l'âme sans faire sentir sa ferveur autour d'elle. — *Personent,* allusion à la prédication des Apôtres. — *Flammescat,* au mystère de la Pentecôte.

Præsta, Pater piissime,
Patrique compar unice,
Cum Spiritu Paraclito
Regnans per omne sæculum.

Præsta : Hoc præsta, Pater... — Les Hymnes des trois dernières Heures, étant des prières proprement dites et non de simples exhortations, comme celle de Prime, ont une doxologie particulière, appropriée à cette fin.

SUITE DU PSAUME CXVIII

He et *Vau.*

V. — 33. Legem pone mihi, Domine, viam justificationum tuarum, et exquiram eam semper.

33. *Legem pone mihi:* non comme autrefois, *in tabulis lapideis,* mais comme il convient sous le règne de la grâce, *in tabulis cordis;* II Cor. III; selon la prophétie dont l'Apôtre proclamait l'accomplissement : *Dabo leges meas in cordibus eorum.* Heb. x. — *Et exquiram :* Et alors, à cette condition, avec ce secours...

34. Da mihi intellectum, et scrutabor legem tuam, et custodiam illam in toto corde meo.

34. *Ipse dat sapientiam sapientibus,* etc. — A quoi sert d'étudier la loi, si l'on n'en reçoit l'intelligence? Et à quoi sert d'en avoir l'intelligence, si on ne la met en pratique? Jac. I.

35. Deduc me in semitam mandatorum tuorum, quia ipsam volui.

35. *Deduc me :* Nécessité de la grâce. — *In semitam :* Heureux qui aime la voie étroite! C'est Notre-Seigneur qui l'a tracée, et il nous appelle à sa suite.

36. Inclina cor meum, Deus, in testimonia tua et non in avaritiam.

36. *Inclina :* Grâce précieuse qu'on ne saurait trop demander. *Adaperiat cor vestrum in lege suâ,* disaient les Juifs de Jérusalem à leurs frères éloignés; *ut faciatis ejus voluntatem corde magno et animo volenti.* II Mac. I.

37. Averte oculos meos ne videant vanitatem; in viâ tuâ vivifica me.

37. Estimer beaucoup la pureté du regard, surtout du regard de l'âme : *Beatus vir cujus nomen Domini spes ejus, et non respexit in vanitates et insanias falsas.* Ps. XXXIX.

38. Statue servo tuo eloquium tuum in timore tuo.

38. *Timor tuus in lege tuâ me conservet.* — Il est une crainte filiale inséparable de l'amour.

39. *Quod suspicatus sum : quod timui.* — Ignominie du péché, douceur de la vertu : double motif d'être fidèle à la loi de Dieu.

39. Amputa opprobrium meum quod suspicatus sum, quia judicia tua jucunda.

40. Qu'est-ce que Dieu peut demander de nous qu'un sincère désir d'observer ses commandements? — La vraie vie, c'est la vie surnaturelle de la justice et de la sainteté.

40. Ecce concupivi mandata tua : in æquitate tuâ vivifica me[1].

41. Tout notre espoir est dans la divine miséricorde : *Omnes enim peccaverunt et egent gratiâ Dei.* Rom. III. Mais le Sauveur nous l'a acquise. — *Veniat salutare : Salvator Jesus.*

VI. — 41. Et veniat super me misericordia tua, Domine, salutare tuum secundum eloquium tuum.

42. C'est ce qu'il faut répondre aux railleries des impies : *Respicite, filii, nationes hominum, et scitote quia nullus speravit in Domino et confusus est.* Eccli. II.

42. Et respondebo exprobrantibus mihi verbum, quia speravi in sermonibus tuis.

43. *Cùm Sacerdos non agit bona quæ loquitur, ei etiam sermo subtrahitur, ne loqui audeat quæ non operatur : Deus enim veritatis verbum facientibus tribuit et non facientibus tollit.* S. Greg. M.

43. Et ne auferas de ore meo verbum veritatis usquequaque[2], quia in judiciis tuis supersperavi.

44. J'aime tellement vos lois, que je ne cesserai jamais d'y rester fidèle, et que je les observerai aussi longtemps qu'il vous plaira de me le demander.

44. Et custodiam legem tuam semper, in sæculum et in sæculum sæculi.

45. *In latitudine :* Rien ne dilate le cœur comme la confiance en Dieu, et rien ne donne confiance comme de pouvoir se dire qu'on cherche uniquement à lui plaire.

45. Et ambulabam in latitudine, quia mandata tua exquisivi.

46. *Loquebar :* Devise d'un grand prédicateur. L'Eglise en a fait l'*In-*

46. Et loquebar de testimoniis tuis in conspectu

[1] A la gloire de Dieu. Ce samedi de l'Octave du Saint-Sacrement, sur ces paroles de Tierce : *In æquitate tuâ vivifica me*, je voyais la manière admirable dont Dieu daigne se communiquer comme vie aux chrétiens, vivant en eux comme en lui-même, exerçant en eux la justice, l'équité et les autres vertus. Premier auteur et agent immédiat de toute œuvre surnaturelle, il met lui-même en nos actes tout ce qu'ils ont de divin. Tel un soleil, au centre d'un cristal, tire de son fond la lumière dont il l'éclaire et la chaleur dont il l'échauffe. Seigneur, vivifiez ainsi mon âme! Insinuez-vous en nous, et donnez-nous les mouvements qu'il vous plaira. Olier, *Mémoires*, t. VI, p. 327.

[2] Baronius répétait souvent ces paroles dans son travail et dans ses conversations.

regum, et non confundebar.

47. Et meditabar in mandatis tuis, quæ dilexi.

48. Et levavi manus meas ad mandata tua, quæ dilexi, et exercebar in justificationibus tuis.

troït de la Messe de ses Vierges martyres. — *Nil ei magnum cui Deus magnus est.*

47. L'esprit médite volontiers ce que le cœur aime.

48. *Levavi manus ad mandata...:* Pour en témoigner non admiration, pour leur promettre fidélité, pour les mettre à exécution. — *Et exercebar:* La méditation doit produire l'amour, et l'amour la pratique.

Zain et *Heth.*

VIII. — 49. Memor esto verbi tui servo tuo, in quo mihi spem dedisti.

50. Hæc me consolata est in humilitate meâ, quia eloquium tuum vivificavit me.

51. Superbi iniquè agebant usquequaquè; à lege autem tuâ non declinavi.

52. Memor fui judiciorum tuorum a sæculo, Domine, et consolatus sum.

53. Defectio tenuit me, pro peccatoribus derelinquentibus legem tuam.

54. Cantabiles mihi erant justificationes tuæ, in loco peregrinationis meæ.

55. Memor fui nocte nominis tui, Domine, et custodivi legem tuam.

56. Hæc facta est mihi quia justificationes tuas exquisivi.

VIII. — 57. Portio mea, Domine, dixit custodire legem tuam.

49. *Faites voir que vous vous souvenez.* — Dieu n'oublie jamais ses promesses, mais nous ne saurions nous les rappeler trop souvent.

50. *Hæc* pour *hoc:* pas de neutre en hébreu. — Si la parole de Dieu animait notre âme comme notre âme anime notre corps, elle serait notre consolation et notre force. — *Humilitas: humiliatio, abjectio.*

51. Les grands scandales renversent les faibles: ils rendent les forts plus humbles et plus fermes.

52. Quoi de plus consolant que de voir dans l'Ecriture la providence de Dieu sur les humbles, et sa justice sur les méchants! — *Consolatus:* sens passif.

53. Zèle compatissant. Preuve d'une sincère charité pour Dieu et pour les âmes. Beau modèle pour un prêtre.

54. Celui qui est étranger sur la terre n'a de goût et d'estime que pour les cantiques du ciel: *Habentes solatio sanctos libros.* I Mach. xii.

55 La nuit, pour l'âme, c'est le temps de l'épreuve, de l'affliction, des ténèbres: c'est aussi celui du mérite.

56. Les consolations sont la juste récompense de la fidélité: *Cum sancto sanctus eris.* Psalm. xvii.

57. Il en est peu qui renoncent à tout pour servir Dieu, moins encore qui persévèrent dans ce renoncement.

58. Pour prier de tout notre cœur, il suffirait de mieux sentir notre misère.

58. Deprecatus sum faciem tuam in toto corde meo : miserere mei secundùm eloquium tuum.

59. Toujours veiller sur soi, toujours se réformer : telle doit être la vie d'un chrétien. — Beau sermon de Bossuet sur ce texte : II• pour la Quinquagésime.

59. Cogitavi vias meas et converti pedes meos in testimonia tua.

60. Prévoir les épreuves et arrêter ses résolutions, c'est le moyen de ne pas manquer de fidélité à Dieu.

60. Paratus sum, et non sum turbatus, ut custodiam mandata tua.

61. Notre-Seigneur a pu s'appliquer littéralement ces paroles : *Tribunus et ministri Judæorum ligaverunt eum.* Joan. xviii. — *Benedictus Dominus! Laqueus contritus est, et nos liberati sumus.* Ps. cxxiii.

61. Funes peccatorum circumplexi sunt me, et legem tuam non sum oblitus.

62. Bel exemple de sainte ferveur. — Reproche pour l'ecclésiastique négligent qui ne payerait à Dieu son tribut qu'au dernier moment.

62. Mediâ nocte surgebam ad confitendum tibi, super judicia justificationis tuæ.

63. C'est un des caractères de la charité et de la sagesse chrétiennes : *Bonis consentiens.* Jac. iii. — *Unum corpus multi sumus, qui de uno pane participamus.* I Cor. x.

63. Particeps ego sum omnium timentium te et custodientium mandata tua.

64. *Pater vester solem suum oriri facit super bonos et malos.* Mat. v. — *Doce me :* O science désirable que celle de la sainteté! Qu'importent les autres en comparaison ?

64. Misericordiâ tuâ, Domine, plena est terra : justificationes tuas doce me.

Teth et *Iod.*

65. Penser aux bienfaits de Dieu, surtout aux bienfaits particuliers : ils excitent davantage la reconnaissance.

IX. — 65. Bonitatem fecisti cum servo tuo, Domine[1], secundum verbum tuum.

66 Dieu est l'auteur de la science comme de la vertu; mais il faut

66. Bonitatem et disciplinam et scientiam doce

[1] Un novice de l'ordre de Prémontré, qui avait passé de longues années dans le monde, s'étant rendu auprès d'un religieux malade, afin de l'assister dans ses derniers moments, celui-ci l'appela et lui dit : « Mon frère, quand vous réciterez ce verset : *Bonitatem fecisti,* dites-le toujours avec une grande affection. — Oui, mon père, répond le novice : comme le reste de l'Office. » Voyant que sa pensée n'était pas comprise, le mourant ajoute : « Il y a encore un autre verset qui doit bien vous toucher : *Quia misericordia tua magna est super me et eruisti animam meam ex inferno inferiori!* » Vie de J. Hermann. 7 avril. Act. Sanct.

me; quia mandatis tuis credidi.

67. Priusquam humiliarer, ego deliqui: propterea eloquium tuum custodivi.

68. Bonus es tu, et in bonitate tuâ doce me justificationes tuas.

69. Multiplicata est super me iniquitas superborum: ego autem in toto corde meo scrutabor mandata tua.

70. Coagulatum est sicut lac cor eorum: ego verò legem tuam meditatus sum.

71. Bonum mihi quia humiliasti me, ut discam justificationes tuas.

72. Bonum mihi lex oris tui, super millia auri et argenti.

X. — 73. Manus tuæ fecerunt me et plasmaverunt me: da mihi intellectum, et discam mandata tua.

74. Qui timent te videbunt me et lætabuntur, quia in verba tua superspéravi.

75. Cognovi, Domine, quia æquitas judicia tua et in veritate tuâ humiliasti me.

76. Fiat misericordia tua ut consoletur me secundùm eloquium tuum servo tuo.

77. Veniant mihi miserationes tuæ et vivam: quia lex tua meditatio mea est.

demander la vertu avant tout: *Scientia sine timore Dei, quid importat?* Imit. I — *Credidi: confisus sum, confido.*

67. L'orgueil cause bien des chutes; heureux ceux qui trouvent dans leurs chutes une source d'humilité.

68. *Nemo bonus nisi solus Deus.* Matth. xix. — C'est sa bonté seule qui l'intéresse à notre sanctification.

69. On est comme forcé de se tourner vers Dieu, quand on voit tant d'ennemis tournés contre soi. Que de saints se seraient perdus s'ils n'avaient été en butte à la persécution!

70. La dissipation et l'infidélité endurcissent le cœur; la méditation éclaire l'intelligence et enflamme la volonté.

71. Dire ce mot de toute son âme dans les afflictions, c'est en profiter selon les vues de Dieu.

72. *Lex oris Dei:* C'est surtout l'Evangile. Hebr. I. — Ecouter les paroles du Sauveur comme sortant de sa bouche, et penser qu'elles vaudront la vie éternelle à ceux qui les observent.

73. Dieu a fait pour l'homme plus que pour l'univers: comment lui refuserait-il la lumière nécessaire pour atteindre sa fin et remplir sa destinée?

74. *Caritas congaudet veritati.* I Cor. xiii. Qui aime Dieu se réjouit de le voir honoré. — Notre-Seigneur disait aux Juifs: *Abraham exsultavit ut videret diem meum: vidit et gavisus est.* Joan. viii.

75. *Cognovi:* Je reconnais. — Rien de plus juste et rien de si rare, que d'avouer sincèrement qu'on mérite ce qu'on souffre.

76. Il faut demander à Dieu non l'exemption des souffrances, mais les soulagements et les secours dont on sent le besoin.

77. *Et vivam:* Que serait-ce que la vie sans la grâce de Dieu? Et quelles grâces aurait-on sans la méditation et la prière?

78. Souhait de charité, non de vengeance. — La confusion est le remède de l'orgueil : *Humiliatio est via ad humilitatem sicut lectio ad scientiam.* S. Bern.

78. Confundantur superbi quia injustè iniquitatem fecerunt in me : ego autem exercebor in mandatis tuis.

79. La société des âmes ferventes fait la joie et la sécurité du juste.

79. Convertantur mihi timentes te, et qui noverunt testimonia tua.

80. Que ce soit là notre désir suprême. — C'était celui de sainte Cécile : *Cantantibus organis, Domino decantabat dicens : Fiat cor meum immaculatum*, etc. Ire ant. de Laud.

80. Fiat cor meum immaculatum in justificationibus tuis, ut non confundar !

CHAPITRE IV

De l'Heure de Sexte.

§ I

Placée entre Tierce et None, l'Heure de Sexte a quelque chose de la joie de l'une et de la tristesse de l'autre. Le soleil est à son midi; mais déjà le jour entre dans sa seconde phase et commence à décroître.

C'est le moment où la fatigue et les habitudes de la vie civile suspendent le travail et rapprochent les membres de la famille chrétienne. Il convient de demander à Dieu l'union des âmes en même temps que l'aliment du corps : *Salutem corporum veramque pacem cordium.*

C'est à cette heure que le Fils de Dieu, oubliant le besoin qu'il avait lui-même de nourriture et de repos, enseignait à la Samaritaine la voie de la vérité et du salut, auprès du puits de Jacob : *Hora erat quasi sexta*[1]. C'est à cette heure que, s'étendant sur l'autel de la croix, il offrait ses pieds et ses mains aux clous des bourreaux, et que le soleil consterné commençait à voiler sa lumière : *A sextâ autem horâ, tenebræ factæ sunt*[2]. C'est à cette heure enfin que le prince des apôtres, offrant à Dieu sa

[1] Joan. iv, 6.

[2] Matth. xxvii, 45; Luc. xxxiii, 44. — Ainsi, dit saint Cyrille de Jérusalem, le Sauveur voulut faire coïncider la réparation avec la chute, et racheter l'homme à la même heure où Adam l'avait perdu : *Quo tempore fuit eversio, eodem rursus facta est reparatio.* Catec. xiv.

prière dans le recueillement et la mortification, recevait du Ciel l'ordre de travailler à la conversion du monde : *Ascendit ut oraret circa horam sextam, et cùm esuriret, facta est vox ad eum*[1].

Ces souvenirs sont autant de motifs de prier avec ardeur, en union avec Jésus-Christ, pour la sanctification des âmes, l'extension de l'Église et l'accomplissement de la volonté de Dieu sur la terre.

Les premiers versets de la Psalmodie : *Defecit in salutare tuum...*, rendent bien le sentiment de zèle dont le cœur du Sauveur a été consumé pendant toute sa vie, et qui lui fit dire sur la croix : *Sitio*, comme au puits de Jacob : *Da mihi bibere*. Le reste du psaume convient aussi d'une manière spéciale aux états d'épreuve et d'humiliation, qui sont comme l'état naturel du chrétien sur la terre.

§ II

AD SEXTAM

HYMNE. *S. Ambr.*

Ce n'est pas de leur fonds que les créatures tirent leur vertu ni leur action. Dieu les soutient et agit à chaque instant en elles et par elles: *Sol in meridiano exurit terram : magnus Dominus qui fecit illum.* ECCLI. XLIII. — *Illuminas mane : Mane,* pris substantivement, comme en la Genèse : *Vespere et mane dies unus.*

Rector potens, verax Deus,
Qui temperas rerum vices,
Splendore mane illuminas
Et ignibus meridiem.

Flammas litium : Lingua ignis est, universitas iniquitatis. JAC. III. — *Calorem noxium :* La concupiscence, la convoitise, les passions, dont l'ardeur embrase le cœur et les sens.—*Veram pacem : Non quomodo mundus dat.* JOAN. XIV. *Pax multa diligentibus legem tuam, Domine.* Infra.

Extingue flammas litium,
Aufer calorem noxium,
Confer salutem corporum,
Veramque pacem cordium.

[1] ACT. X, 10.

SUITE DU PSAUME CXVIII

Caph et *Lamed.*

XI. — 81. Defecit in salutare tuum anima mea, et in verbum tuum supersperavi[1].

81. *Salutare tuum:* La sanctification du monde, le salut qui vient du ciel, c'est le Verbe incarné; c'est le Rédempteur. — *Defecit:* Transport d'amour: *Non languet amor, sed languet amans.* Gilb. abb. *Supersperavi: In spem contra spem.* Rom. iv.

82. Defecerunt oculi mei in eloquium tuum, dicentes: Quandò consolaberis me?

82. *Bonus iste defectus,* dit S. Augustin. — *Sic teneræ uxor ætatis de speculâ littorali, indefessâ expectatione, conjugis præstolatur adventum, ut quamcumque navim viderit, illic putet conjugem navigare, metuatque ne alius antevertat, nec ipsa possit prima dicere: Video te, marite!* S. Ambr.

83. Quia factus sum sicut uter in pruinâ, justificationes tuas non sum oblitus.

83. Quelles que soient les aridités et les épreuves, persévérer dans l'obéissance et dans l'amour: *Benedicite, glacies et nives, Domino!* Dan. iii.

84. Quot sunt dies servi tui quando facies de persequentibus me judicium?

84. Ces ennemis, ces persécuteurs, c'est le démon, le monde et la chair: Dieu nous en délivrera bientôt: *Ecce mensurabiles posuisti dies meos.* Psalm. xxxviii.

85. Narraverunt mihi iniqui fabulationes, sed non ut lex tua.

85. *Tanquam si tu nosses solem, et alicui laudanti lucernam diceres: Non es ista lux!* S. Aug. — Qui a commencé à goûter Dieu n'a plus que du dégoût pour les choses du monde; et ce dégoût croît avec l'âge.

86. Omnia mandata tua veritas: iniquè persecuti sunt me, adjuva me.

86. Le grand point, ce n'est pas d'éviter la croix, c'est de la porter chrétiennement.

87. Paulò minus consum-

87. Rester fidèle et se tenir en

[1] « J'étais un jour dans un profond abattement, écrit le P. Louis Dupont. Ces paroles de David : *Supersperavi,* me rendirent une grande confiance. Il me sembla que, malgré mes misères, je pouvais espérer l'union, la familiarité avec Dieu, la joie dans les souffrances. Cette comparaison me vint à l'esprit : comme un abîme entre moi et le soleil n'empêche pas que ce bel astre ne m'éclaire et ne m'échauffe, de même toutes mes misères, si j'espère bien en Dieu, et si j'ai une véritable douleur de mes péchés, n'empêcheront pas les rayons de lumière et d'amour du soleil de justice d'arriver jusqu'à moi. » *Vie par le P. Cachupin,* xxiv.

paix : *Conjungere Deo et sustine, ut crescat in novissimo vita tua.* Eccli. ii.

88. *Vivifica me :* Soyez ma vie. — *Cognovi verum esse quod legimus, quoniam in ipso vivimus, movemur et sumus; sed ille beatus est in quo est ipse, qui illi vivit, qui eo movetur !* S. Bern.

89. *In cœlo :* Dans le ciel des astres et dans le ciel des élus. — Pourquoi la volonté de Dieu ne se fait-elle pas sur la terre comme elle se fait au ciel?

90. La parole de Dieu est le principe et le soutien de toute existence. *Portans omnia.* Hebr. i. Comment peut-on l'enfreindre sans trembler?

91. L'ordre règne partout où le péché ne domine pas.

92. La parole de Dieu est l'aliment et la force de l'âme : l'abandonner, c'est s'exposer aux plus grands périls.

93. Qui pourra oublier, après sa conversion, la miséricorde dont il a été l'objet? — S. Théodore Studite rendit son âme à Dieu, tandis qu'on récitait ce verset à ses côtés. 11 Nov.

94. *Salvum me fac :* Cri de saint Pierre, s'enfonçant dans la mer. Mat. xiv. — *Tuus :* En droit, nous sommes tous à Dieu; mais, en réalité, il ne doit tenir pour siens que ceux qui observent sa loi.

95. Introït des vierges martyres. — Une vérité de foi bien comprise suffit pour triompher de toutes les épreuves : *Confiteor tibi, Pater !* Mat. xi.

96. *Finis præcepti est caritas de corde puro : Iste finis latus est.* S. Aug. La charité élève et agrandit l'âme. — Tout passe ici-bas, ô mon Dieu! tout finit : votre volonté seule ne finit pas. Si nous l'observons sur la terre, nous l'accomplirons éternellement et glorieusement au ciel.

maverunt me in terrâ; ego autem non dereliqui mandata tua.

88. Secundum misericordiam tuam vivifica me, et custodiam testimonia oris tui.

XII. — 89. In æternùm, Domine, verbum tuum permanet in cœlo.

90. In generationem et generationem veritas tua; fundasti terram et permanet.

91. Ordinatione tuâ perseverat dies, quoniam omnia serviunt tibi.

92. Nisi quòd lex tua meditatio mea est, tunc fortè periissem in humilitate meâ.

93. In æternum non obliviscar justificationes tuas, quia in ipsis vivificasti me.

94. Tuus sum ego, salvum me fac : quoniam justificationes tuas exquisivi.

95. Me expectaverunt peccatores ut perderent me : testimonia tua intellexi.

96. Omnis consummationis vidi finem : latum mandatum tuum nimis.

Mem et *Nun.*

XIII. — 97. Quomodo dilexi legem tuam, Domine! totâ die meditatio mea est.

97. Plus on médite la loi de Dieu et plus on l'aime; plus on l'aime et plus on veut en faire l'objet de ses pensées.

98. Super inimicos meos prudentem me fecisti mandato tuo, quia in æternum mihi est.

98. La vraie prudence consiste à préférer l'éternité au temps; c'est ce que la loi de Dieu apprend à faire. — *Mihi est:* Supple: *meditatio.*

99. Super omnes docentes me intellexi, quia testimonia tua meditatio mea est.

99. Rien n'éclaire plus l'esprit que la méditation des vérités divines: *Intellectum dat parvulis.* Ps. cxxx. — L'intelligence est bien au-dessus de la science. Combien qui entendent moins ce qu'ils enseignent que ceux qui les écoutent!

100. Super senes intellexi, quia mandata tua quæsivi.

100. *In personâ Christi loquitur,* dit S. Augustin, se rappelant Notre-Seigneur au temple. Luc. II. — Tout vrai chrétien participant aux lumières du Sauveur a droit de tenir le même langage. — *Senes: Presbyter est senior.*

101. Ab omni viâ malâ prohibui pedes meos, ut custodiam verba tua.

101. Les pieds de l'âme, le principe de ses mouvements, ce sont ses affections: on ne saurait trop veiller à leur pureté.

102. A judiciis tuis non declinavi, quia tu legem posuisti mihi.

102. *Tu mihi!* Penser que c'est un Dieu qui commande: on ne sera pas tenté de désobéir.

103. Quàm dulcia faucibus meis eloquia tua! super mel ori meo.

103. Si elle avait moins de charmes, ferait-elle embrasser tant de sacrifices et pratiquer tant de vertus? — Mais quel désordre de prononcer ces paroles avec indifférence et tiédeur!

104. A mandatis tuis intellexi: propterea odivi omnem viam iniquitatis.

104. *A mandatis intellexi:* On ne comprend pas la loi de Dieu, si on ne la pratique, dit saint Jérôme. — *Propterea odivi...:* L'attache au péché et le goût des saintes Ecritures sont incompatibles.

XIV. — 105. Lucerna pedibus meis verbum tuum, et lumen semitis meis[1].

105. Le soleil des âmes, c'est le Verbe de Dieu; sa parole en est un rayon. — *Pedibus:* Nous n'avons

[1] Le 3 juillet 1645, m'étant éveillé entre trois et quatre heures avec assez de peines et d'obscurité dans l'esprit, une lumière perça ces ténèbres, et du haut du ciel fit pénétrer en mon âme cette vérité: *Lucerna pedibus meis verbum tuum.* Ah! Seigneur, qu'il en est peu qui veulent marcher dans le sentier de l'Évangile et selon la pureté de votre parole! Cepen-

pas besoin de pénétrer les abîmes : trop heureux de voir où mettre le pied pour marcher sûrement.

106. Nul souvenir plus salutaire que celui des engagements qui nous lient envers Dieu. — *Multò melius est non vovere quàm post votum promissa non reddere.* Eccle. v.

106. Juravi et statui custodire judicia justitiæ tuæ.

107. Les grandes humiliations annoncent et préparent aux âmes fidèles de grandes faveurs : *Antè passi et contumeliis affecti, fiduciam habuimus in Deo nostro.* I Thess. ii.

107. Humiliatus sum usquequaque, Domine; vivifica me secundùm verbum tuum.

108. *Voluntaria : vota; promissa.* — Que l'hommage de nos lèvres soit toujours inspiré par notre cœur : il plaira infailliblement au Seigneur.

108. Voluntaria oris mei beneplacita fac, Domine, et judicia tua doce me.

109. Il faudrait se tenir en cet état : toujours recueilli, toujours en possession de soi-même, toujours prêts à faire à la loi de Dieu le sacrifice de sa vie.

109. Anima mea in manibus meis semper, et legem tuam non sum oblitus.

110. *Frustra jacitur rete ante oculos pennatorum.* Prov. xvii. L'amour de Dieu donne des ailes à l'âme, et son détachement la fait échapper à bien des pièges.

110. Posuerunt peccatores laqueum mihi, et de mandatis tuis non erravi.

111. Tel est notre partage ; telles doivent être nos délices : *Sint castæ deliciæ meæ Scripturæ tuæ, Domine.* S. Aug.

111. Hæreditate acquisivi testimonia tua in æternum, quia exultatio cordis mei sunt.

112. *Inclinavi :* Inclination d'une âme parfaite. — La perfection consiste moins dans les œuvres qu'on accomplit que dans la disposition à faire toutes celles que Dieu peut demander.

112. Inclinavi cor meum ad faciendas justificationes tuas in æternum propter retributionem.

Samech et *Ain.*

113. *Qui diligitis Dominum, odite malum.* Ps. xcvi. — *Parùm est malorum facta non facere, nisi displiceant : parùm est ut displiceant, nisi redarguantur.* S. Aug.

XV. — 113. Iniquos odio habui, et legem tuam dilexi.

114. Rien n'augmente la confiance en Dieu comme l'expérience qu'on fait de sa volonté.

114. Adjutor et susceptor meus es tu, et in verbum tum supersperavi.

dant qu'on vivrait en paix en marchant avec simplicité. Olier. *Mémoires*, t. V, p. 139.

115. Declinate à me, maligni, et scrutabor mandata Dei mei.

115. Verset familier à S. Grégoire le Grand, dit S. Bonaventure. — *Scrutabor:* Cherchez la pensée de Dieu dans l'Ecriture comme l'or dans la terre S. Chr. — *Dei mei:* Que de sens dans ce dernier mot!

116. Suscipe me secundùm eloquium tuum et vivam, et non confundas me ab expectatione meâ.

116. Voulons-nous éviter toute déception? mettons notre confiance en Dieu, et n'attendons rien que de lui seul.

117. Adjuva me, et salvus ero, et meditabor in justificationibus tuis semper.

117. Point de salut qu'en Jésus-Christ. — Lui seul peut faire aimer sa loi.

118. Sprevisti omnes discedentes à judiciis tuis, quia injusta cogitatio eorum.

118. Plus le pécheur s'élève, plus Dieu méprise son orgueil. — *Discedentes : Qui non est mecum contra me est,* dit le Seigneur. Mat. xii.

119. Prævaricantes reputavi omnes peccatores terræ; ideò dilexi testimonia tua.

119. *Peccatum non accidit nisi ex prævaricatione legis.* — N'estimer que la vertu et plaindre tous les pécheurs.

120. Confige timore tuo carnes meas: à judiciis enim tuis timui.

120. *Confige :* Attachez à la croix. — *Timui : Estote timidi ut sitis intrepidi.* S. Cyp.

XVI. — 121. Feci judicium et justitiam: non tradas me calumniantibus me.

121. Tâcher d'accomplir toute justice, mais implorer toujours les miséricordes de Dieu. — *Calumniantes, id est diabolus : Quia mendax est, et pater mendacii.* Joan. viii.

122. Suscipe servum tuum in bonum: non calumnientur me superbi.

122. Les injures du monde sont une recommandation devant Dieu. — *In bonum:* La loi de Dieu est notre trésor; notre fidélité dépend de son accomplissement.

123. Oculi mei defecerunt in salutare tuum et in eloquium justitiæ tuæ.

123. Le regard des mondains s'attache à la terre: celui des justes se porte vers le ciel: *Sicut oculi servorum in manibus domini sui.* Psalm. cxxii. — *Salutare tuum:* S. Augustin entend toujours le Sauveur lui-même: *Salvator, Jesus.*

124. Fac cum servo tuo secundùm misericordiam tuam, et justificationes tuas doce me.

124. C'est une grande miséricorde de la part de Dieu de nous éclairer sur nos devoirs.

125. Servus tuus sum ego: da mihi intellectum ut sciam testimonia tua.

125. *Da mihi intellectum:* Il en est peu qui demandent sincèrement à connaître la volonté de Dieu. *Noluit intelligere ut benè ageret.* Ps. xxxv.

126. Tempus faciendi,

126. Quand l'autorité de Dieu est

méprisée, quand ses lois sont foulées aux pieds, c'est le temps de se montrer, de faire des actes de justice, pour lui aussi bien que pour ses serviteurs.

Domine : dissipaverunt legem tuam.

127. *Quærite primùm regnum Dei.* MAT. VI. — Que sont tous les trésors du monde auprès de la perle pour laquelle il faut tout vendre ?

127. Ideò dilexi mandata tua super aurum et topazion.

128. On hait le vice par le même sentiment qui fait aimer la vertu. — *Scio quia non potes sustinere malos,* dit Notre-Seigneur dans l'éloge de l'évêque d'Ephèse. APOC. II.

128. Proptereà ad omnia mandata tua dirigebar : omnem viam iniquam odio habui.

CHAPITRE V

De l'Heure de None.

§ I

A None, le soleil baisse sensiblement vers l'horizon, et son déclin présage la chute prochaine du jour. L'hymne nous invite à redoubler d'ardeur pour obtenir du Dieu immuable et éternel la grâce de terminer heureusement notre journée et notre vie.

A cette heure, Notre-Seigneur remettait lui-même son âme entre les mains de son Père. Ayant pardonné au bon larron et demandé grâce pour ses bourreaux, il vit, dit l'Évangile, que tout ce qu'il avait à faire était consommé; et poussant un grand cri, comme une dernière prière, vers la Majesté suprême, il expira et alla porter aux justes de l'ancienne loi le signal de leur délivrance : *Circa horam nonam, clamans voce magnâ, expiravit*[1]. Il convient d'honorer, en cette partie de l'Office, les derniers instants de la vie du Sauveur. On pourrait prendre quelque intention analogue à cette vue : par exemple, de remercier Dieu du bienfait de la Rédemption; de demander, en union avec Jésus-Christ, la conversion des pécheurs, spécialement de ceux qui le persécuteraient en nous ou dans ses

[1] Matth. xxvii, 46, 50.

représentants[1] ; d'offrir notre vie en sacrifice avec la sienne, et d'accepter comme lui à cet égard la volonté du Père céleste; enfin d'en obtenir du Ciel le soulagement des âmes détenues dans le purgatoire.

Le verset *Mirabilia,* par lequel on reprend la psalmodie, peut être regardé comme le thème ou le résumé de tous ceux qui suivent. Non seulement le Psalmiste ne tarit pas d'éloges pour la loi de Dieu, mais sa ferveur et son admiration semblent croître à mesure qu'il approche du terme. Heureux le prêtre animé du même esprit, qui, à force de méditer ce beau psaume[2], est parvenu à s'en approprier les sentiments, qui ne veut que ce que Dieu veut, et qui le veut de jour en jour plus ardemment et plus purement! Heureux surtout ceux dont la conduite répond à ces dispositions et dont toutes les œuvres sont autant d'hommages à la volonté divine! C'est à eux que Notre-Seigneur promet toute sa tendresse en ce monde et toutes ses récompenses en l'autre[3].

§ II

AD NONAM

HYMNE *S. Ambr.*

Tenax vigor : Dieu est le soutien comme le principe de toute créature : *Quomodô posset aliquid permanere nisi tu voluisses?* SAP. XI. — *Immotus :* Quoi de plus frappant que l'immutabilité de Dieu

Rerum, Deus, tenax vigor,
Immotus in te permanens,
Lucis diurnæ tempora
Successibus determinans.

[1] Passio enim Domini usque ad finem producitur mundi. Et sicut in sanctis suis ipse honoratur, ipse diligitur, et in pauperibus ipse pascitur; ita in omnibus qui pro justitiâ adversa tolerant, ipse compatitur. S. LEO. *Serm.* XIX, *de Passione Dom.* Unde illi persecutori sonuit de cœlo: *Saule, Saule, quid me persequeris?* S. AUG. *Ep.* LV, *ad Jan.* nº 31.

[2] Os justi meditabitur. PSALM. XXXV, 32.

[3] Non enim omnis qui dicit mihi : Domine, Domine, sed qui facit voluntatem Patris mei intrabit in regnum cœlorum. Quicumque fecerit voluntatem Patris mei, ipse meus frater, et soror, et mater est. MATTH. VII, 21 ; XII, 50.

parmi tant de vicissitudes, et sa puissance infinie au milieu de tant de faiblesse? — *Determinans tempora lucis diurnæ seu horas diei, singulis suum ordinem assignans.*

Largire lumen vesperè
Quo vita nusquam decidat,
Sed præmium mortis sacræ
Perennis instet gloria.

La fin du jour fait penser à la fin de la vie. Donc, que le jour de notre vie ne s'achève pas dans les ténèbres comme celui-ci. Que nos derniers instants s'illuminent aux clartés du ciel et soient, comme ceux de Siméon, l'aurore d'un jour qui n'aura pas de soir. — *Nusquam: Nunquam, nullo modo.*

Phe et *Tsade.*

XVII. — 129. Mirabilia testimonia tua : ideo scrutata est ea anima mea.

129. Tierce s'ouvre par un témoignage d'obéissance : *Legem pone;* Sexte, par un ardent désir de sanctification : *Defecit;* None, par un cri d'admiration pour la sagesse divine : *Mirabilia. — Testimonia tua :* quoi de plus digne de notre étude! *Disce cor Dei in verbis Dei.* S. Greg.

130. Declaratio sermonum tuorum illuminat et intellectum dat parvulis.

130. Rien de si lumineux que la parole de Dieu : *Præceptum Domini lucidum.* Ps. xviii. Mais c'est pour les âmes humbles : *Revelasti ea parvulis.* Mat. xi.

131. Os meum aperui et attraxi spiritum, quia mandata tua desiderabam[1].

131. *Aperui : præ desiderio. — Attraxi spiritum, spiritum sapientiæ et caritatis.* — Comme le corps aspire à chaque instant l'air qui le nourrit, ainsi l'âme doit aspirer sans cesse la grâce du Saint-Esprit, qui est sa force et sa vie.

132. Aspice in me et miserere mei, secundùm judicium diligentium nomen tuum.

132. *Secundùm judicium :* avec la bonté dont vous daignez user envers ceux qui vous aiment. *Ut soles, diligendo prior diligentes te.*

[1] Ce verset rappelle un trait admirable de foi et d'amour envers le saint Sacrement, rapporté par Osbert, chanoine régulier, dans la notice qu'il nous a laissée sur son maître, Hugues de Saint-Victor, 1141. « La veille de sa mort, étant venu le voir dès le matin, je lui demandai comment il se trouvait : *Fort bien*, dit-il, *pour le corps et pour l'âme.* Puis, s'étant assuré que nous étions seuls, il reprit : *Avez-vous dit la messe aujourd'hui?* Je lui répondis que oui. *Approchez*, me dit-il, *et soufflez sur mon visage en forme de croix pour me communiquer l'Esprit-Saint.* Je le fis, et il proféra aussitôt ces paroles : *Os meum aperui*, etc. Ainsi, se souvenant que les Apôtres avaient reçu le Saint-Esprit par le souffle de Notre-Seigneur, ce pieux mourant ouvrait la bouche pour le recevoir par le souffle d'un homme aussi indigne que moi, à cause de la communion que j'avais eu le bonheur de faire. »

133. *Et non dominetur: Christus nos liberavit... Non ergò regnet peccatum in vestro mortali corpore, ut obediatis concupiscentiis ejus.* GAL. IV. ROM. VI.

134. Il n'importe d'échapper à la persécution qu'autant qu'elle serait un obstacle à notre perfection. *Ut quietam et tranquillam vitam agamus in omni pietate et castitate.* I TIM. II.

135. Le Verbe de Dieu est le soleil des âmes. Quand il se découvre à elles, il leur révèle en même temps la vérité de toutes ses paroles.

136. *Exitus : fluenta.* — *Non custodierunt peccatores;* ou bien *ipsimet oculi,* selon S. Augustin : *Fleverunt oculi David, quia ipsimet oculi peccaverunt.*

137. Paroles profondes et salutaires, que répétait l'empereur Maurice à la vue de ses cinq fils égorgés, 602, et qu'il convient de redire souvent dans les épreuves de la vie.

138. C'est donc fouler aux pieds la justice et la vérité que de violer les commandements de Dieu.

139. Tel doit être le vrai ministre de Dieu. *Minùs persequimini,* disait S. Augustin aux pécheurs, *cum in nos sævitis, quàm cùm vos peritis.*

140. *Legebam et ardebam,* disait le même S. Augustin. CONF. IX. Et ailleurs : *Audiendo te, felix sum !*

141. Qu'importe d'être méprisé du monde, si l'on est aimé de Dieu ? — Voir ce verset commenté en l'Office de S. Stan. Kostka, 13 nov., lec. 8.

142. Les jugements des hommes sont incertains et variables, le jugement de Dieu est infaillible et irrévocable.

143. Un des avantages de l'adversité, c'est de nous rappeler la loi de Dieu et ses oracles. — *Invenerunt :* Comme des messagers qui viennent de la part de Dieu.

144. *Observez la loi et vous vi-*

133. Gressus meos dirige secundùm eloquium tuum ; et non dominetur meî omnis injustitia.

134. Redime me à calumniis hominum, ut custodiam mandata tua.

135. Faciem tuam illumina super servum tuum, et doce me justificationes tuas.

136. Exitus aquarum deduxerunt oculi mei, quia non custodierunt legem tuam.

XVIII. — 137. Justus es, Domine, et rectum judicium tuum.

138. Mandasti justitiam testimonia tua, et veritatem tuam nimis.

139. Tabescere me fecit zelus meus, quia obliti sunt verba tua inimici mei.

140. Ignitum eloquium tuum vehementer, et servus tuus dilexit illud.

141. Adolescentulus sum ego et contemptus : justificationes tuas non sum oblitus.

142. Justitia tua justitia in æternum, et lex tua veritas.

143. Tribulatio et angustia invenerunt me : mandata tua meditatio mea est.

144. Æquitas testimonia

tua in æternum, intellectum da mihi, et vivam.

vrez. Luc. x. — O divin maître, faites-m'en comprendre les avantages, et j'y serai fidèle : *Domine, ut videam!* Luc. xviii.

Coph et *Resh.*

XIX. — 145. Clamavi in toto corde meo: exaudi me, Domine; justificationes tuas requiram.

146. Clamavi ad te, salvum me fac, ut custodiam mandata tua.

147. Præveni in maturitate et clamavi, quia in verba tua supersperavi.

148. Prævenerunt oculi mei ad te diluculò, ut meditarer eloquia tua.

149. Vocem meam audi secundùm misericordiam tuam, Domine, et secundùm judicium tuum vivifica me.

150. Appropinquaverunt persequentes me iniquitati: a lege autem tuâ longè facti sunt.

151. Propè es tu, Domine, et omnes viæ tuæ veritas.

152. Initio cognovi de testimoniis tuis, quia in æternum fundasti ea.

XX. — 153. Vide humilitatem meam et eripe me, quia legem tuam non sum oblitus.

154. Judica judicium tuum et redime me: propter eloquium tuum vivifica me.

155. Longè a peccatori-

145. Modèle d'une prière fervente. Il est rare de prier avec cette ardeur et pour cette fin.

146. *Flagrantia caritatis clamor cordis est. Si semper fervet caritas, semper clamas.* S. Aug.

147. *Præveni: Iter præoccupavi. — In maturitate: Maturè, festinanter.* — Heureux celui dont le cœur s'élève de lui-même vers Dieu!

148. *Accelera quantùm vis*, dit S. Bernard; *etiam ipsas anticipare vigilias : invenies eum; non prævenies.*

149. La bonté de Dieu et ses promesses font toute notre espérance : *Neque enim in justificationibus nostris prosternimus preces ante faciem tuam, sed in miserationibus tuis multis.* Dan. ix.

150. Plaignons ceux qui nous persécutent, et prions pour eux avec une charité sincère. — Abandonner la loi de Dieu et se livrer à l'iniquité : double malheur, double sujet de compassion.

151. *Propè es:* Le pécheur a beau s'éloigner par sa volonté et ses désirs: nul ne peut se soustraire à vos regards ni à vos arrêts.

152. La loi de Dieu étant immuable, notre soumission doit être constante.

153. L'humilité attire le regard de Dieu : *Respexit humilitatem ancillæ suæ.* Luc. i. *Respexit in orationem humilium et non sprevit precem eorum.* Psalm. ci.

154. Notre-Seigneur nous a rachetés de la servitude du démon ; mais qui nous délivrera de nos penchants dépravés et de nos habitudes vicieuses?

155. Pourquoi le salut est-il si

loin des pécheurs? Parce qu'il leur plaît de s'éloigner du sentier de la justice : *Propè es tu, Domine!* Suprà, 151.

bus salus, quia justificationes tuas non exquisierunt.

156. *Multæ :* Les miséricordes de Dieu surpassent toutes nos misères: *Misericordiæ ejus super omnia opera ejus.* PSALM. CXLIV.

156. Misericordiæ tuæ multæ, Domine; secundùm judicium tuum vivifica me.

157. *Factum est,* dit S. Augustin; *novimus, agnoscimus, recolimus. Purpurata est terra sanguine Martyrum. Impletum est : Multi qui persequuntur me,* etc.

157. Multi qui persequuntur me et tribulant me: a testimoniis tuis non declinavi.

158. Sentiment apostolique : *Incitabatur Pauli spiritus in ipso, videns idololatriæ deditam civitatem.* ACT. XVIII.

158. Vidi prævaricantes et tabescebam, quia eloquia tua non custodierunt.

159. On ne trompe pas Dieu. — L'amour auquel il est le plus sensible est celui qui a sa loi pour objet. — *Vivifica me :* Cette grâce comprend toutes les autres : ne pas se lasser de la demander.

159. Vide quoniam mandata tua dilexi, Domine; in misericordiâ tuâ vivifica me.

160. La parole des hommes est souvent trompeuse : la parole de Dieu a pour principe la vérité même : *Cœlum et terra transibunt, verba autem mea non præteribunt.* MAT. XXIV.

160. Principium verborum tuorum veritas: in æternum omnia judicia justitiæ tuæ.

Schin et *Thav.*

161. *A verbis tuis :* La crainte de Dieu met au-dessus de toute crainte. *Unum timet Chrysostomus peccatum.* — Voir IVe leç. *pro plur. Mart.* 2° loc.

XXI. — 161. Principes persecuti sunt me gratis, et à verbis tuis formidavit cor meum.

162. Quand on aime Dieu, comment ne pas aimer la parole de Dieu? *Amicus sponsi gaudio gaudet propter vocem sponsi.* JOAN. III.

162. Lætabor ego super eloquia tua sicut qui invenit spolia multa.

163. Ce n'est pas assez de haïr l'iniquité : il faut l'avoir en abomination.

163. Iniquitatem odio habui et abominatus sum : legem autem tuam dilexi.

164. *Septies,* fréquemment: *Septenarius enim, plenitudinis numerus, universitatis indicium.* S. AUG. — *Si dicit : Septies... qui regni erat necessitatibus occupatus, quid nos facere oportet?* S. AMB.

164. Septies in die laudem dixi tibi, super judicia justitiæ tuæ.

165. Quand on aime ce que Dieu aime et qu'on veut ce qu'il veut, de quoi pourrait-on se troubler ou

165. Pax multa diligentibus legem tuam, et non est illis scandalum.

craindre quelque dommage? *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum.* Rom. viii.

166. Expectabam salutare tuum, Domine, et mandata tua dilexi.

166. *Salutare: Salvatorem.* — L'ancien peuple attendait le premier avènement du Sauveur : nous soupirons après le second : *Nostra conversatio in cœlis est; undè etiam Salvatorem expectamus...* Phil. iii.

167. Custodivit anima mea testimonia tua et dilexit ea vehementer.

167. *Custodivit et dilexit :* Plus on pratique la loi de Dieu, plus on la trouve aimable.

168. Servavi mandata tua et testimonia tua, quia omnes viæ meæ in conspectu tuo.

168. *In conspectu tuo :* La présence de Dieu, voilà le grand frein qui retient dans le sentier de sa loi, et le grand mobile qui y fait avancer.

XXII. — 169. Appropinquet deprecatio mea in conspectu tuo : juxta eloquium tuum da mihi intellectum.

169. Près de terminer sa prière, le Psalmiste redouble d'ardeur et résume ses demandes. — *Sapientia et fortitudo Domini sunt.* Dan. ii.

170. Intret postulatio mea in conspectu tuo : secundùm eloquium tuum eripe me.

170. *Intret:* Bien des vœux ne s'élèvent pas jusqu'à Dieu, parce qu'ils manquent de confiance dans les promesses du Sauveur.

171. Eructabunt labia mea hymnum, cum docueris me justificationes tuas.

171. *Eructabunt:* Plénitude et effusion. Point de ces prières qui semblent couler des lèvres, mais dont le cœur n'est pas le principe.

172. Pronuntiabit lingua mea eloquium tuum, quia omnia mandata tua æquitas.

172. Disposition d'une âme sacerdotale : aimer à parler de Dieu et de tout ce qui touche sa loi!

173. Fiat manus tua ut salvet me, quoniam mandata tua elegi.

173. *Fiat: Utinam.* — Quand on a pris Dieu pour partage, et sa loi pour unique règle, on a droit d'espérer les grâces les plus précieuses.

174. Concupivi salutare tuum, Domine, et lex tua meditatio mea est.

174. Si l'on ne désire que le salut, à quoi peut-on songer qu'à accomplir la loi de Dieu? — *Salutare tuum:* Tout ce qui mène au salut, le Sauveur.

175. Vivet anima mea et laudabit te; et judicia tua adjuvabunt me.

175. *Vivet: vitâ verâ, supernaturali, æternâ.* — Sainte confiance de trouver grâce devant Dieu. — *Adjuvabunt: Sic Deus me adjuvet, et sancta Christi evangelia!*

176. Erravi sicut ovis quæ periit : quære servum tuum, quia mandata tua non sum oblitus.

176. *Quære:* Invocation au divin pasteur: *Pastorem magnum ovium.* Hebr. xiii. Avant l'Incarnation, l'Esprit-Saint faisait demander sa venue : depuis l'Ascension, il fait désirer son retour. *Et spiritus et sponsa dicunt: Veni. Et qui audit, dicat: Veni. — Veni, Domine Jesu.* Apoc. xxii.

SECTION III

DE L'OFFICE DU SOIR

CHAPITRE Ier

Des Vêpres.

§ I

Les Vêpres et les Complies, qui terminent l'Office du jour, sont comme le sacrifice du soir de la loi nouvelle : sacrifice tout spirituel, qui a pour fin principale de remercier Dieu des grâces reçues dans la journée, et dont le fruit doit être de calmer les agitations de l'âme, et de la faire soupirer après le repos de l'éternité.

Mais les vues de l'Église sont toujours larges et saintes. A ses yeux le jour est l'image de la vie entière et même de toute la durée du monde. Comme elle nous fait honorer en Dieu chaque matin le principe de notre existence, et qu'elle nous oblige à lui en renouveler l'offrande, comme si nous ne faisions que de la recevoir, ainsi elle nous montre en lui chaque soir le terme de notre carrière; et nous exhortant à considérer, dans la chute du jour la fin de notre vie et dans la nuit qui s'approche la figure de la mort vers laquelle nous marchons, elle nous

invite à porter nos regards vers un autre jour plus radieux et plus durable, dont les jours de ce monde ne sont qu'une préparation et un faible reflet.

C'est dans l'Heure des Vêpres surtout que domine cette idée du jour éternel qui doit succéder pour les élus aux ombres de cette vie. Telle a été la pensée de l'Église dans le choix des psaumes qu'on y récite. Elle nous présente le Sauveur ressuscité, goûtant dès à présent au ciel, avec ceux de ses élus qui ont achevé leur épreuve, les prémices de la béatitude; elle nous fait entendre leurs chants d'allégresse, d'admiration, d'action de grâces; elle nous invite à nous unir à eux par la foi et par le désir, en attendant que Dieu, nous associant à leur félicité et à leur gloire, fasse succéder aussi pour nous, à la religion passagère et obscure du temps, la religion immuable et lumineuse de l'éternité [1].

La meilleure pratique à suivre dans cette partie de l'office, c'est, à notre avis, de s'unir à Jésus-Christ et à ses saints régnant au ciel, de considérer les psaumes comme l'expression de leurs sentiments et de leurs pensées, et de nous associer à leurs dispositions avec toute l'ardeur de notre âme.

Néanmoins si quelqu'un préférait considérer le Seigneur dans sa vie terrestre, et demandait en quelle circonstance particulière l'Heure des Vêpres peut nous le représenter, nous indiquerions, d'après l'Évangile, le mystère de la dernière cène, ce moment solennel où, préludant à son immolation sanglante et opérant pour la première fois l'auguste sacrifice et le sacrement adorable de l'autel, ce divin Maître conféra à ses apôtres, avec le caractère du sacerdoce, le pouvoir de perpétuer ici-bas l'une et l'autre de ces merveilles. « C'était l'heure des Vêpres, » dit l'Évangéliste : *Vespere facto, discumbebat cum discipulis suis* [2].

[1] Oratio non est nisi indigentium : transibit oratio : succedet in cœlis laudatio. S. Aug. *in Psalm.* xxvi, *Enar.* II, 14. Vacabimus et videbimus; videbimus et amabimus; amabimus et laudabimus. Hoc erit in fine sine fine. Id., *De civ. Dei*, XXII, xxx, 5.

[2] Matth. xxvi, 20.

On consomma d'abord l'Agneau figuratif, puis l'hostie divine dont il était la figure; et l'on ne quitta la table sainte qu'après avoir chanté un hymne : *Hymno dicto*[1], laquelle était, selon plusieurs docteurs, le psaume CXIII^e^, commémoratif de la sortie d'Égypte : *In exitu Israel.*

On peut joindre à ce souvenir celui de l'apparition d'Emmaüs, où Notre-Seigneur se retirant à l'écart, à l'approche de la nuit, avec deux de ses disciples, et renouvelant devant eux le mystère de la Cène, les obligea à confesser sa résurrection et à rendre hommage à son amour : *Et cognoverunt eum in fractione panis*[2].

Psaumes de Vêpres.

Sans être invariables comme ceux des petites Heures, les psaumes de Vêpres admettent peu de changements[3]. D'abord, leur nombre reste toujours le même, et, étant de cinq comme à Laudes, il doit rappeler à peu près les mêmes objets : les cinq plaies du Sauveur, sources de toutes grâces, les cinq sens par lesquels on a pu pécher, les cinq lampes des vierges sages, qu'il faut entretenir et préparer pour la venue de l'Époux. Ensuite, comme l'Office de la férie se fait rarement, et qu'à cette Heure les fêtes empruntent presque tous leurs psaumes au dimanche, il arrive que, sauf un petit nombre de jours et le dernier psaume, la psalmodie ne varie pas. Il est donc important d'en bien étudier la lettre, et d'en posséder parfaitement le sens. Il importe surtout de se placer au point de vue de l'Église pour entrer dans ses pensées et ses intentions à cet égard.

[1] MATTH. XXVI, 30.

[2] Coegerunt illum dicentes : Mane nobiscum, quoniam advesperascit, et inclinata est jam dies. Et factum est dum recumberet cum eis, accepit panem et benedixit... Et aperti sunt oculi eorum, et cognoverunt eum... Et dixerunt ad invicem : Nonne cor nostrum ardens erat in nobis dum aperiret nobis Scripturas ? LUC. XXIV, 29.

[3] A Vêpres comme à Matines, les psaumes se suivent sans jamais intervertir l'ordre du Psautier. Pour les sept jours de la semaine, ils vont sans interruption du CIX^e^ au CXLVII^e^. Les jours de fête, ils sont choisis librement dans ces limites, mais sans jamais en sortir.

Comme nous l'avons dit, l'idée qui domine en cette Heure, ce n'est pas celle de la création comme à Laudes : c'est celle de la rédemption et de la glorification des âmes dans la société du Sauveur, leur divin chef.

I. Dès le premier psaume, le ciel semble s'ouvrir et nous montrer ses splendeurs. Il serait difficile de trouver ailleurs tant de merveilles retracées en si peu de mots, dans un langage aussi sublime. Ce sont toutes les grandeurs du Rédempteur proclamées par Dieu lui-même : sa génération éternelle, son sacerdoce, son sacrifice, ses travaux, son triomphe, la gloire et la force de son empire. Quoi de plus propre à élever l'âme au-dessus de ce monde, à lui en faire mépriser les vanités! Avec quel bonheur le prêtre doit ainsi proclamer chaque jour les titres dont le Père éternel a honoré son Fils, et que ce divin Fils communique à ses ministres et à ses élus! Avec quelle reconnaissance, quel sentiment de sa vocation, quel respect pour le saint autel, il doit redire et s'appliquer à lui-même ces grandes paroles : *Tu es sacerdos in æternum... Dominus a dextris tuis... Judicabit in nationibus!...*

II. Après avoir chanté les louanges du Fils de Dieu, triomphant au ciel, l'Église célèbre avec lui la bonté de son Père envers ses élus et ses membres vivants. Car il ne faut pas restreindre au peuple d'Israël les paroles du psaume CX^e^ : *Confitebor tibi;* elles s'étendent visiblement à l'Église entière, c'est-à-dire à ce peuple de prédilection qui couvre toute la terre et avec lequel il a conclu une alliance éternelle. On y doit remarquer surtout l'aliment merveilleux dont il le nourrit : *Escam dedit timentibus se,* l'empire qu'il lui a promis sur toutes les nations. *Ut det illis hæreditatem gentium,* la grâce qu'il lui a faite, en le délivrant du joug de l'enfer, dont la servitude d'Égypte n'était que la figure : *Redemptionem misit,* etc... Rien de plus touchant que ce psaume, récité en union avec Jésus-Christ et ses saints, par un ministre de l'autel, dépositaire et dispensateur du divin aliment figuré par la manne.

III. Le sujet du *Beatus vir* le lie naturellement au

psaume qui précède. Après avoir considéré le peuple élu dans son ensemble, l'Esprit-Saint l'envisage dans son chef et dans chacun de ses membres en particulier. Au tableau simple et touchant du bonheur du juste, de celui surtout qui est le modèle et la source de toute justice, il oppose le malheur du pécheur impénitent, qui, sans effacer ses fautes, les expie cruellement par le remords, le dépit et le désespoir. Pas d'exhortations plus propres à détourner du vice et à faire aimer la vertu.

IV. Autant ce psaume CXI° est simple et calme, autant le suivant : *Laudate, pueri,* est animé et sublime. La grandeur de Dieu en lui-même et sa condescendance pour notre faiblesse ravissent tour à tour le cœur du Psalmiste. Un pieux ecclésiastique ne pouvait prononcer sans un tressaillement de joie, disait-il, ce beau passage : *Suscitans a terrâ inopem..., ut collocet eum cum principibus...,* parce qu'il lui rappelait la faveur que Dieu lui avait faite de l'associer aux chefs de son Église, et la grâce bien plus précieuse encore qu'il voulait lui faire de le placer au ciel parmi les princes de son royaume éternel. Les deux derniers versets font penser à l'Église, qui a reçu la promesse d'une fécondité intarissable, mais qui ne peut voir multiplier ses enfants qu'à proportion du zèle et des travaux de ses ministres.

V. Le dernier psaume varie davantage. Le plus souvent on répète le CXVI° : *Laudate Dominum, omnes gentes...* Simple cri de reconnaissance et de zèle, action de grâces pour remercier le Sauveur d'avoir donné à tous les peuples le gage de leur rédemption, supplication pressante afin d'obtenir de la bonté divine l'entière réalisation de ses desseins de miséricorde. Saint François Xavier ne se lassait pas de le redire ; il en avait fait son invocation ordinaire, parce qu'il y trouvait exprimé le désir le plus ardent de son âme : la propagation du règne de Dieu par toute la terre.

Nous ne dirons rien des autres psaumes qu'on peut avoir à réciter dans cette partie de l'Office. En pensant à l'objet de la fête, on ne manquera pas de remarquer la

raison qui les a fait choisir et les applications qu'il convient d'en faire. Aux fêtes de la sainte Vierge, par exemple, où l'on dit les psaumes : *Lætatus sum... Nisi Dominus... Lauda, Jerusalem,* peut-on oublier que Marie est par excellence *la maison du Seigneur, la tour de David, la cité sainte,* célébrée par l'Esprit de Dieu? Dans l'Office des apôtres, comment n'être pas frappé par le sens particulier de ces versets : *In convertendo Dominus captivitatem Jacob... Euntes ibant et flebant*[1]... *Si habitavero in extremis maris, illùc manus tua deducet me... Mihi autem nimis honorificati sunt amici tui, Deus*[2]...? Comment ne pas remarquer, aux fêtes des martyrs, ce verset du *Credidi : Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus; Dirupisti vincula mea?* etc., et à celles des pontifes, ces paroles si pleines de l'esprit sacerdotal : *Si introiero tabernaculum domûs meæ, si dedero somnum oculis meis, donec inveniam locum Domino... Sacerdotes tui induantur justitiam*[3]...? enfin à celles des vierges, l'expression des sentiments les plus élevés et les plus purs, privilège de ces âmes innocentes qui passent sur la terre sans rien désirer que le ciel, et qui rendent à Dieu d'autant plus de gloire qu'elles sont plus humbles et naturellement plus fragiles?

Cantique : *Magnificat.*

Mais ce qui demande surtout notre étude et nos réflexions dans l'Office de Vêpres, c'est le *Magnificat :* cantique incomparable, soit que l'on considère l'objet qu'il célèbre, ou la personne qui le prononce, ou les sentiments qu'il exprime.

Jamais l'Église ne le chante dans l'assemblée des fidèles, sans accompagner ce chant de cérémonies solennelles, et sans demander aux assistants les mêmes marques d'attention et de respect que pour le saint Évangile. Par ces signes extérieurs, elle tâche de faire entendre qu'il s'agit du plus sublime des cantiques, inspiré au

[1] Psalm. cxxv.
[2] Psalm. cxxxviii, *Domine, probasti me.*
[3] Psalm. cxxxi, *Memento.*

cœur le plus grand et le plus saint, pour la plus inconcevable de toutes les faveurs.

C'est ce qu'on doit se rappeler aussi dans la récitation privée. Il faut se reporter par la pensée dans les circonstances où il a été prononcé tout d'abord, en présence des grandes merveilles qu'il célèbre. Il faut penser que Marie vient d'être saluée pour la premiere fois Mère de Dieu, qu'elle porte dans son sein le trésor de la terre et du ciel, le prix de la rédemption du monde, ce que la toute-puissance divine pouvait faire de plus grand dans toute l'éternité. Il faut considérer que, tandis que le Verbe incarné repose en elle, l'Esprit de Dieu l'éclaire et l'embrase surnaturellenent; que, connaissant et possédant seule en son sein Celui qui doit être à jamais l'objet des adorations de toute créature, elle se sent obligée de l'adorer et de le bénir à elle seule pour toutes les créatures ensemble; enfin qu'en raison de l'union intime que sa divine maternité lui donne avec Jésus-Christ et avec ses membres, elle entre en partage de leurs sentiments; et que par conséquent c'est au nom de l'Église entière, de son chef comme de ses membres, qu'elle exprime son admiration et sa reconnaissance pour le grand œuvre que Dieu vient d'accomplir [1]. Il est même bon de se rappeler les circonstances du temps et des lieux. Les liturgistes font remarquer que c'est au terme de son voyage à Hébron, probablement le soir, que Marie dut prononcer ce cantique; et d'ailleurs l'Incarnation, qui en est l'objet, s'est accomplie, suivant la manière de parler ordinaire aux auteurs sacrés, dans les derniers temps, et comme au couchant des siècles : *Vergente mundi vespere* [2]. En se transportant ainsi par la pensée dans les mêmes circonstances et sur le même théâtre que la très sainte Vierge, on entre plus aisément dans ses dispositions. On croit entendre cette mère des vivants nous dire au fond du cœur, comme le Dieu-Homme

[1] Beata Maria typus est Ecclesiæ. S. Isid. *in Alleg. nov. Test.*

[2] Hym. Eccl. — Quia ipsa Virgo in vespere mundi suo singulari assensu mundo succurrit perdito. V. Bed. l. V, 9.

qui vit en elle : *Magnificate Dominum mecum, et exaltemus nomen ejus in idipsum* [1]. On se sent pressé de la seconder dans l'expression de sa reconnaissance, ou plutôt on est comme saisi par le même esprit; et songeant à la part qu'on a dans les mystères qu'elle célèbre, on remercie du fond du cœur cette divine Vierge de s'être faite notre supplément et d'avoir payé d'avance une partie de notre dette, en exprimant pour nous, dans un langage si sublime, des sentiments que notre âme ne suffit pas même à concevoir.

On peut considérer aussi le *Magnificat* comme l'expression des sentiments actuels de la très sainte Vierge au ciel. Rien de plus juste, assurément, que de se représenter cette auguste Reine, entourée de la cour céleste, répétant sans cesse devant Dieu, en son nom et au nom de tous ses enfants, les mêmes actes d'admiration et de reconnaissance pour une grâce dont elle doit sentir mieux qu'ici-bas et proclamer plus que personne l'incompréhensible grandeur [2].

Quoi qu'il en soit, un ecclésiastique ne saurait trop méditer ce divin cantique [3]. S'il l'étudie bien, non seulement il y trouvera d'admirables sentiments de religion et de charité, mais il y découvrira le cœur de Marie tout entier, avec l'élévation, la pureté, la ferveur et toutes les perfections qui conviennent à la Mère d'un Dieu. Il y apprendra à estimer souverainement ce grand prodige de la charité divine dans la rédemption du monde [4]. Il y verra surtout le modèle des dispositions dont il doit être pénétré à l'égard du sacerdoce et de ses augustes fonctions. Car le prêtre peut-il méconnaître que Dieu a fait,

[1] Psalm. xxxiii, 4.

[2] Cf. Office de saint Félix de Valois, 20 nov. *lect.* VI, et saint François de Sales, *Traité de l'amour de Dieu*, l. V, c. xi.

[3] On peut voir sur ce cantique : Bossuet, *Élévations;* L. Dupont, *Méditations de la foi;* Berthier, *Réflexions spirituelles;* P. Eudes, *Le Cœur admirable de Marie.* — Si l'on voulait un commentaire plus étendu, on pourrait consulter P. A. Phanellius, *Exercitationes dormitantis animæ*, p. II; Rut. Bensonius, *Dissertationes et commentaria in canticum* Magnificat; in-fol., et beaucoup d'autres mentionnés par Hipp. Maraccius, *Bibliotheca Mariana.* Romæ, 1648.

[4] Manifeste magnum est pietatis sacramentum, quod manifestatum est in carne, justificatum est in spiritu, apparuit angelis, prædicatum est gentibus, creditum est in mundo, assumptum est in gloriâ. I Tim. iii, 16.

en lui aussi, *de grandes choses*, des merveilles de grâce, *en le tirant de l'abjection pour le mettre au rang des princes de son peuple?* Peut-il oublier qu'à l'autel, d'où il descend et où il remontera bientôt, le Fils de Marie veut bien aussi se mettre entre ses mains et descendre dans son cœur? N'a-t-il pas sous les yeux une foule de prodiges opérés par son ministère : des cœurs superbes humiliés et convertis, des âmes faibles affermies dans le bien, des indigents rassasiés et enrichis, tous les vrais fidèles enfin, tous les dignes enfants d'Abraham bénis, affranchis, sanctifiés par la divine miséricorde? Témoin et coopérateur de tant de merveilles que la très sainte Vierge n'apercevait que dans l'avenir, comment ne se sentirait-il pas le besoin d'entrer dans l'esprit de cette divine Mère et de réaliser en sa personne le vœu si juste et si pieux du grand docteur de Milan : *Sit in singulis Mariæ anima ut magnificet Dominum; sit in singulis spiritus Mariæ ut exsultet in Deo salutari suo*[1]?

En terminant, nous pouvons remarquer une analogie frappante entre cette Heure et celle de Laudes. De part et d'autre cinq psaumes et cinq antiennes; un capitule et une hymne, variables suivant les temps et les solennités; un cantique tiré des Évangiles, sur l'excellence et les effets de l'Incarnation; l'invocation des saints par des suffrages particuliers, aux féries et aux fêtes d'un rang inférieur. Non seulement il y a une correspondance par-

[1] S. Amb. *in Luc.* l. II, nº 26. — « Depuis que je suis religieux, a écrit le P. de Géramb, je n'ai jamais assisté aux offices de l'Église, surtout les jours consacrés à la sainte Vierge, sans que le *Magnificat* ait exalté mon âme, sans qu'il ait réveillé en moi les plus douces pensées, les affections les plus tendres. Combien de fois ne me suis-je pas demandé à moi-même comment des lèvres d'une humble fille, née de parents pauvres, sans science et sans art, ont pu sortir des paroles si grandes, si sublimes, si divines; comment cette Vierge obscure, ignorée, qui jamais ne connut le monde, que le monde ne connut jamais, put savoir et prédire que le monde entier, que toutes les générations non seulement la connaîtraient, mais l'appelleraient heureuse, dès lors et dans tous les siècles! Et dans le ravissement où me jetait un tel prodige, je ne pouvais assez remercier Dieu d'avoir permis que les hommes de bonne volonté trouvassent dans le *Magnificat* une des plus belles preuves prophétiques de cette religion que Jésus-Christ est venu apporter à la terre. » *Pèlerinage à Jérusalem*, Lett. xxxiv.

faite en toutes les parties de ces Heures : *in psalmis, hymnis et canticis*[1], mais l'une et l'autre se trouvent placées aux deux extrémités de l'Office, dans l'avant-dernier rang. Elles sont comme ces deux holocaustes de la Loi ancienne, ou comme ces chants sacrés du matin et du soir par lesquels Dieu avait voulu qu'on lui consacrât le commencement et la fin de toutes les journées : *Offeretur holocaustum mane semper et vesperé*[2]. *Levitæ stent mane ad confitendum, similiter et ad vesperam*[3].

§ II

AD VESPERAS

PSAUME CIX[4]

Notre-Seigneur proclame, avec reconnaissance, la gloire dont son Père l'a couronné, son règne au ciel, sa puissance sur la terre, son sacerdoce éternel, sa judicature.

1. Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis.

1. *Dominus Domino :* Le Fils de Dieu est Dieu comme son Père : *Hic est omnium Dominus.* Act. x. Néanmoins, en tant qu'homme, il a tout reçu comme nous, *la grâce et la gloire.* — *Sede :* Après les travaux, le repos et la béatitude. — *A dextris :* première place après la divinité.

2. Donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum.

2. Toutefois ce n'est qu'au dernier jour que son triomphe sera complet, soit en lui-même, soit dans ses membres. — *Scabellum :* Voir Josué, x, 24.

3. Virgam virtutis tuæ emittet Dominus ex Sion :

3. *Virgam :* Sceptre. — L'Eglise est sortie de Sion : par elle le Sau-

[1] Coloss. iii, 16.
[2] II Paral. xxxi, 3.
[3] Paral. xxiii, 30.
[3] Suivant saint Jean Chrysostome, ce psaume résume en peu de mots les plus grandes choses : *Brevis numero verborum, magnus pondere sententiarum.* — Cassiodore y trouve l'abrégé des deux Testaments : « Armarium sanctarum Scripturarum, ubi totum summatim dicitur quod utrinsque Testamenti prædicatione narratur. » *In hunc psalm.* — Maldonat en a fait un commentaire étendu.

veur domine au milieu de ses ennemis toujours renaissants, mais toujours vaincus.

dominare in medio inimicorum tuorum.

4. *Principium: principatus.*—Ce qui fait la force du Sauveur, ce qui assure son triomphe au jour de sa puissance, c'est qu'il est consubstantiel à son Père, et que ce divin principe l'a engendré dans l'éternité avant de l'engendrer dans le temps à sa vie passible et à sa vie glorieuse.

4. Tecum principium in die virtutis tuæ in splendoribus Sanctorum; ex utero ante luciferum genui te.

5. Jésus-Christ est le seul prêtre et la seule victime capables de glorifier Dieu et de sanctifier les hommes. Nous ne sommes ici-bas que ses représentants et ses organes.

5. Juravit Dominus, et non pœnitebit eum: Tu es Sacerdos in æternum secundùm ordinem Melchisedech.

6. Les rois de la terre sont des roseaux devant Dieu. Quand ils verront leur néant, dans l'autre vie, ils ne comprendront pas leur orgueil.

6. Dominus a dextris tuis: confregit in die iræ suæ reges.

7. Il est le juge du monde, quoiqu'il en ait été jugé; malheur à ceux qui auront bravé sa justice ou méconnu sa grandeur: *Non erubescamus de filio David, ne iratum inveniamus Dominum David.* S. Aug.

7. Judicabit in nationibus, implebit ruinas: conquassabit capita in terra multorum.

8. Il a goûté ici-bas les humiliations et les souffrances, mais les afflictions passent comme le torrent. Au ciel on trouve la gloire et la béatitude. — *Eum videmus, propter passionem mortis, gloriâ et honore coronatum.* Hebr. ii.

8. De torrente in viâ bibet: propterea exaltabit caput.

PSAUME CX

Notre-Seigneur, prêtre éternel, loue et glorifie son Père pour les grâce accordées à son peuple.

1. *In toto corde: Habeat cor quod dicunt labia.* S. Aug. — *In consilio justorum:* c'est dans l'Eglise qu'on trouve cette consolation; on est uni à tous les saints du ciel et de la terre; on a le même esprit, on offre les mêmes hommages, on prononce les mêmes paroles.

1. Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo: in consilio justorum et congregatione.

2. Tout ce que Dieu fait, il le

2. Magna opera Domini:

exquisita in omnes voluntates ejus.

3. Confessio et magnificentia opus ejus, et justitia ejus manet in sæculum sæculi.

4. Memoriam fecit mirabilium suorum misericors et miserator Dominus: escam dedit timentibus se.

5. Memor erit in sæculum testamenti sui; virtutem operum suorum annuntiabit populo suo.

6. Ut det illis hæreditatem gentium, opera manuum ejus veritas et judicium.

7. Fidelia mandata ejus: confirmata in sæculum sæculi: facta in veritate et æquitate.

8. Redemptionem misit populo suo[1]: mandavit in æternum testamentum suum.

9. Sanctum et terribile nomen ejus: initium sapientiæ timor Domini.

10. Intellectus bonus omnibus facientibus eum: laudatio ejus manet in sæculum sæculi.

fait en Dieu, et il y imprime le sceau de sa perfection! *Nec major in illis, nec minor in istis.* S. Aug.

3. *Opus ejus:* La grande œuvre de Dieu au milieu des siècles, c'est l'Incarnation. Hab. iii. Aussi rien ne fait plus éclater sa grandeur et sa sainteté infinies.

4. Songez à l'Eucharistie, figurée par la manne et instituée à la dernière cène: Dieu pouvait-il témoigner plus de puissance et plus de tendresse à la fois?

5. C'est dans l'Incarnation que s'est faite l'alliance définitive de Dieu avec l'homme: elle portera infailliblement tous ses fruits.

6. L'Eglise doit remplacer le paganisme, comme le peuple ancien a remplacé les Chananéens dans la terre promise.

7. Les promesses du Seigneur sont sûres et invariables comme la vérité et la justice.

8. *In æternum:* Non content de nous arracher au joug du démon, il a fait avec nous une alliance éternelle. Nous seuls la pouvons rompre.

9. *Sanctum sanctis*, dit S. Jérôme, *et terribile peccatoribus.* — Insensé qui ne craint pas le seul qui soit à craindre! Luc. xii.

10. *Eum: id est timorem Domini, seu quod timor Dei suadet.* Toute science qui n'a pas le service de Dieu pour fin est vaine: *Altiora te ne quæsieris et fortiora te ne scrutatus fueris, sed quæ præcepit tibi Deus illa cogita semper.* Eccli. iii.

[1] On lit dans la VIe leçon de saint Pierre Nolasque, instituteur de l'Ordre de la Merci pour le rachat des captifs, 31 janvier: « Sacris refectus Sacramentis, fratres suos ad caritatem erga captivos cohortatus, et psalmum: *Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo,* devotissimè recitans, ad illa verba: *Redemptionem misit populo suo,* spiritum Deo reddidit, mediâ nocte Nativitatis Domini, anno 1256. »

PSAUME CXI

Notre-Seigneur promet le bonheur de cette vie à ceux qui imiteront sa religion et son amour envers son Père.

1. Craindre le Seigneur, premier moyen pour être heureux; s'affectionner à sa loi, second et suprême moyen. — *Et* ou *qui* sous-entendu.

1. Beatus vir qui timet Dominum, in mandatis ejus volet nimis.

2. Le juste ne manque jamais de laisser après lui des imitateurs qui perpétuent ses mérites et ses vertus : *Semen longævum*, comme Notre-Seigneur. Is. LIII.

2. Potens in terrâ erit semen ejus; generatio rectorum benedicetur.

3. La vraie demeure du juste, c'est celle de l'éternité. — *Thesaurizate vobis thesauros in cœlo.* MAT. VI.

3. Gloria et divitiæ in domo ejus, et justitia ejus manet in sæculum sæculi.

4. Il y a pour les âmes droites une lumière spéciale et d'ineffables consolations : *Signatum est super nos lumen vultûs tui, Domine.* Ps. IV. — *Misericors...:* Sous-entendez *Dominus.*

4. Exortum est in tenebris lumen rectis: misericors et miserator et justus.

5. La vraie sagesse inspire la charité: et la charité rend aimable à Dieu et aux hommes. — *Quia* pour *idcircô.*

5. Jucundus homo qui miseretur et commodat; disponet sermones suos in judicio, quia in æternum non commovebitur.

6. Le juste est au-dessus de la détraction. La seule parole qu'il redoute, c'est l'arrêt du souverain Juge : *Ite, maledicti.* MAT. XXV.

6. In memoriâ æternâ erit justus : ab auditione malâ non timebit.

7. La confiance en Dieu est une grande grâce : elle est toujours accompagnée de paix, d'égalité et de douceur.

7. Paratum cor ejus sperare in Domino : confirmatum est cor ejus, non commovebitur donec despiciat inimicos suos.

8. *Dispersit :* L'aumône est une semence qui fructifie au centuple : *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem!* Ps. XL. *Qui seminat in benedictionibus, de benedictionibus et metet.* II COR. IX.

8. Dispersit, dedit pauperibus, justitia ejus manet in sæculum sæculi; cornu ejus exaltabitur in gloriâ.

9. Jalousie à l'égard des justes, caractère des méchants, tout opposé à la charité; fureur et désespoir, châtiment des réprouvés.

9. Peccator videbit et irascetur; dentibus suis fremet et tabescet : desiderium peccatorum peribit.

PSAUME CXII

Notre-Seigneur, glorifié en sa personne et dans ses saints, exhorte tous ses membres à offrir à la majesté divine des hommages dignes d'elle.

1. Laudate, pueri, Dominum, laudate nomen Domini.

1. *Laudate :* Dieu mérite des louanges infinies pour ses bontés comme pour ses grandeurs. — *Pueri :* C'est à ses enfants, à ses saints, aux plus humbles surtout, qu'il convient de le louer.

2. Sit nomen Domini benedictum, ex hoc nunc et usque in sæculum.

2. *Sit nomen:* Vœu essentiel de la charité, première demande du *Pater.* — *Ex hoc... :* On le répète à chaque psaume au *Sicut erat...* En effet, les siècles seront trop courts pour le louer dignement.

3. A solis ortu usque ad occasum, laudabile nomen Domini.

3. Dieu, étant partout, mérite partout des louanges infinies. S. Franç. Xavier.

4. Excelsus super omnes gentes Dominus, et super cœlos gloria ejus.

4. *Omnes gentes quasi non sint, sic sunt coram eo.* Ps. xl. Il n'y a de vraie grandeur que celle du Seigneur; mais il faut l'œil de la foi pour l'apercevoir. Hebr. xi.

5. Quis sicut Dominus Deus noster, qui in altis habitat, et humilia respicit in cœlo et in terrâ?

5. *Quis sicut Deus?...* Mot profond; terrible pour l'orgueil qui se révolte; consolant pour le cœur charitable qui sait imiter ce modèle de condescendance et de miséricorde.

6. Suscitans a terra inopem, et de stercore erigens pauperem.

6. Ce pauvre, cet indigent, c'est l'homme, que Notre-Seigneur arrache à sa misère pour l'enrichir de ses dons et le faire participer à sa félicité.

7. Ut collocet eum cum principibus, cum principibus populi sui.

7. Elévation du chrétien dans la grâce, des prêtres dans l'Eglise, des saints dans la gloire. — A quelque rang qu'on soit, se souvenir de sa première bassesse.

8. Qui habitare facit sterilem in domo matrem filiorum lætantem.

8. Tout est stérile sans la grâce de Dieu. C'est Jésus-Christ qui a donné la fécondité à l'Eglise : lui seul peut la donner à nos âmes.

PSAUME CXVI [1]

Même sujet. Le Sauveur, glorifié avec ses saints, invite tous les hommes à reconnaître la bonté de Dieu et à le bénir de l'accomplissement de ses promesses.

1. Demander à Dieu avec Notre-Seigneur que son nom soit glorifié par toute la terre : *Et fiet unum ovile et unus pastor.* JOAN. X.

2. *Taceat, Domine, laudes tuas, qui miserationes tuas non considerat.* S. AUG. — L'incarnation fut le gage de la bonté et de la véracité divines : la Pentecôte y mit le sceau. Conservons le fruit de ces mystères, tout en le communiquant aux autres.

1. Laudate Dominum, omnes gentes; laudate eum, omnes populi.

2. Quoniam confirmata est super nos misericordia ejus, et veritas Domini manet in æternum.

CANTIQUE DE LA SAINTE VIERGE

Premier cantique et première prophétie de la loi nouvelle. Saint Ambroise l'appelle l'extase de l'humilité de Marie : c'est aussi l'hymne de sa reconnaissance. Il se divise en deux parties égales : dans les cinq premiers versets, la sainte Vierge rend grâces au Seigneur du choix qu'il a fait d'elle pour être la mère de son Fils; dans les cinq derniers, elle décrit à grands traits les effets de l'Incarnation dans le monde et les perfections que Dieu manifeste dans ce mystère.

1. *Dominum* : Marie ne voit de grand que le Seigneur; elle n'a d'estime, de louange, d'admiration que pour lui. — *Ubi dicit Dominum, jam se prædicat ancillam.* S. ANTONIN.

2. Elisabeth avait dit : *Exultavit in gaudio infans in utero meo:* Marie répond : *Exultavit spiritus meus in Deo salutari : Salvatore.* — Elle n'est pas insensible à son salut, aux grâces qu'elle reçoit, à la gloire qui l'attend; mais elle songe surtout au Sauveur, à l'amour qu'il mérite, à la tendresse qu'il lui témoigne, à la manière incomparable dont elle le possède.

1. Magnificat anima mea Dominum.

2. Et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo.

[1] Psalmus ille compendio suæ locutionis omnes exsuperat, et, cùm sit atomus aliorum, puncti refert dignitatem à quo linea oritur. Nihil enim amplius dici potest quàm ut Creator debeat toto orbe laudari. CASSIOD., *in hunc psalm.*

3. Quia respexit humilitatem ancillæ suæ: ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.

3. *Respexit: Ille respexit in me, non ego in eum.* Theoph. — *Respexit: Non virginitatem, innocentiam, sed humilitatem, parvitatem.* — *Ancillæ:* C'est en prenant le titre de servante, que Marie a mérité celui de mère. Luc. I. — *Ecce ex hoc...* Prophétie étonnante qui continue et qui s'accomplit tous les jours. *Benedicta tu,* lui disent tous les chrétiens.

4. Quia fecit mihi magna qui potens est, et sanctum nomen ejus.

4. Il y a une humilité fondée sur notre néant, et elle est froide, dit saint Bernard; mais il en est une autre qui a la connaissance de Dieu et son amour pour principe: celle-là ravit et transporte; c'est celle de la très sainte Vierge. — *Fecit magna:* Un Homme-Dieu et une mère de Dieu: quoi de plus prodigieux!

5. Et misericordia ejus à progenie in progenies timentibus eum.

5. Ce n'est pas pour elle seule que le Fils de Dieu est venu en elle; mais elle jouit par sa charité des biens qu'il veut communiquer par elle à tous les hommes. — L'ère de la grâce et de la miséricorde va commencer.

6. Fecit potentiam in brachio suo, dispersit superbos mente cordis sui.

6. Marie commence à parler des effets de l'Incarnation. — *Fecit:* passé pour présent, selon l'usage des Prophètes. — *In brachio,* non pas *in digito, in manu,* mais *in brachio,* par son Verbe incarné. — *Superbos:* les démons, les Juifs rebelles, figurés par Pharaon et son armée dans la sortie d'Egypte.

7. Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles.

7. Ce qui s'est fait alors ne cessera de se faire dans le monde: les abaissements du Verbe divin auront constamment pour effet de confondre l'orgueil et d'exalter l'humilité. — *Judæorum ejectionem et gentium introductionem innuit.* S. Greg. Thaum.

8. Esurientes implevit bonis et divites dimisit inanes.

8. *Divites: Judæi.* — *Esurientes: Gentiles præcipuè.* C'est par Marie que cette faim est satisfaite et que les âmes reçoivent leur aliment.

9. Suscepit Israel puerum suum, recordatus misericordiæ suæ:

9. *Suscepit subveniendo.* — *Israel: Israël Dei.* Gal. VI. — *Recordatus misericordiæ:* Notre bonheur a pour fondement la miséricorde de Dieu et ses promesses.

10. Marie parle pour nous tous; car Abraham est le *père de tous les croyants*, et les promesses qu'il a reçues s'étendent à tous les peuples : *Benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ*. GEN. XXII. Penser que nous ne formons en Jésus-Christ qu'une même famille, ou plutôt qu'un même corps, animé d'un même esprit et appelé au même bonheur : *Gentes cohæredes et concorporales et comparticipes promissionis ejus in Christo Jesu*. EPH. III.

10. (Sicut locutus est ad patres nostros), Abraham et semini ejus in sæcula.

CHAPITRE II

Des Complies.

§ I

La récitation des Complies n'est presque jamais séparée de celle des Vêpres. Néanmoins l'heure précise pour laquelle cette dernière partie de l'Office a été instituée est la dernière du jour; et à l'origine, c'est-à-dire vers le VIe siècle, on ne la récitait guère qu'aux flambeaux, lorsqu'on était près de se livrer au sommeil [1]. Aussi, l'idée de la mort, que la fin du jour fait naître [2], le souvenir du tombeau dont la nuit est l'image, diverses allusions à l'agonie et à la sépulture du Sauveur [3], répandent sur toutes ces prières une sainte tristesse et comme une teinte sombre, heureusement tempérée par un rayon d'espérance chrétienne.

[1] Completorium : *achèvement, couronnement, clôture.* — Nous apprenons de Guillaume de Nangis que le roi saint Louis avait une dévotion particulière à cette Heure : « Volebat quòd ejus liberi essent cum ipso ad Completorium, quod post cœnam suam quotidie solemniter decantari faciebat. » *Vita S. Ludov.* — Mme Legras, devenue supérieure des sœurs de la Charité, recommandant l'âme de son mari à un ecclésiastique, le priait de s'en souvenir à Complies, « à cause de la dévotion qu'il avait eue lui-même de réciter chaque jour cette Heure pour obtenir une bonne mort. *Vie*, I, III. Voir P. Durante de Boncueil, *L'Esprit de l'Église dans la récitation des Complies.* 1734.

[2] *Væ mihi*, dit un prophète, *quia declinavit dies, quia longiores factæ sunt horæ diei.* Jer. VI, 4.

[3] *In manus tuas... In pace*, etc.

Dès le début, l'Église, réunissant toutes ces pensées, nous engage à demander une double grâce : celle d'une nuit tranquille et d'une sainte mort : *Noctem quietam et finem perfectum.* Et, de peur que nous ne nous laissions aller à une imprudente sécurité, elle nous rappelle, par la voix de l'Apôtre, que l'on n'est jamais en sûreté ici-bas, que le temps des ténèbres est celui des embûches, et qu'on ne saurait être trop vigilant en face d'un ennemi qui ne dort pas et dont la rage est insatiable.

C'est dans cette vue et sous cette impression qu'on doit réciter le *Pater noster* et le *Confiteor,* c'est-à-dire invoquer la grâce de Dieu, et se disposer par un acte d'humilité et de repentir à toutes les dispositions de sa providence. Car l'Église n'oublie pas notre fragilité, et elle veut que ses ministres s'en souviennent au milieu même de leurs actions les plus saintes. Non contente de nous faire dire à voix basse au commencement de chaque Heure : *Dimitte nobis debita nostra...,* elle nous oblige encore à confesser hautement devant nos frères, à la fin du jour comme au sortir de la nuit, que nous avons beaucoup péché, *par notre faute, et par notre très grande faute.* Ces prières demandent à être dites avec un sentiment profond d'humilité, et un vif désir d'une pureté de plus en plus parfaite [1].

[1] Tous et toujours, dit saint Augustin, nous devons nous reconnaître pécheurs et avouer que nous péchons presque à chaque instant. Ecclésiastiques ou laïques, religieux ou séculiers, peu importe : *Clericus sis licet, homo es; episcopus sis, homo es; apostolus sis, homo es. Vocem apostoli audi : Si dixerimus quia peccatum non habemus, nos ipsos seducimus.* (*Serm.* CXIV, nº 4.) « Pour moi, lisons-nous dans un discours attribué au même docteur pour l'anniversaire de sa consécration, j'avoue que j'éprouve souvent des peines d'esprit et des reproches de conscience. Par exemple : s'il m'est arrivé de rebuter un solliciteur importun ; si je me suis montré peu affable ou peu indulgent ; si j'ai ajouté, par une réponse irréfléchie, aux inquiétudes d'une âme agitée ; si j'ai renvoyé à un autre temps ou contristé par un regard sévère un pauvre dont les instances me fatiguaient ; si je me suis indigné parce qu'on m'a soupçonné d'une faute dont, après tout, je suis capable étant homme, ou bien si j'ai conçu contre quelqu'un des soupçons de même nature, je suis forcé de m'avouer coupable; je reconnais mes torts envers mes frères. Qu'ils me pardonnent, afin qu'il leur soit aussi pardonné : *Dimittite, ut dimittatur vobis.* » *Serm.* CLXXXIII. Cf. *Epist.* III, *ad Victorian.*

Le *Converte nos* vient naturellement à la suite de cette confession. Il nous rappelle que Dieu est notre unique centre, que notre principal intérêt est de ne pas nous détourner de lui, mais que nous ne pouvons nous en rapprocher qu'avec le secours de sa grâce et par la fidélité à ses mouvements.

L'antienne *Miserere* indique dans quel esprit doivent être dits les quatre psaumes qui suivent. Ces psaumes, qui rappellent par leur nombre les quatre fins de l'homme, expriment admirablement les sentiments que doivent inspirer à une âme chrétienne l'approche de la nuit et le souvenir de la mort.

Quel accent de confiance et d'amour dans ce psaume XLIe que saint Augustin se plaisait tant à répéter après sa conversion[1] ! Mais c'est en union avec Notre-Seigneur qu'il faut dire ces paroles : *Exaudivit me Deus justitiæ meæ... Filii hominum, usquequò gravi corde? Scitote quoniam mirificavit Dominus Sanctum tuum... In pace in idipsum dormiam.*

Le psaume suivant, XXXe, ne se récite pas en entier. Par une exception singulière, on s'arrête après ces paroles du sixième verset, les dernières que Notre-Seigneur a prononcées sur la croix : *In manus tuas commendo spiritum meum.* Ainsi l'Église nous invite-t-elle à finir chacune de nos journées comme Jésus-Christ a fini sa vie, et à nous offrir en sacrifice à son Père avec la même confiance et la même soumission que lui.

Aux paroles de résignation succède le chant de l'espérance. Le psaume XC^e^ : *Qui habitat,* tend à encourager l'âme juste contre les terreurs des derniers combats. L'Esprit-Saint oppose à la crainte du démon l'assurance d'une protection toute-puissante de la part de Dieu et de ses anges : *Angelis suis mandavit de te... Super aspidem et basiliscum ambulabis.* Il semble que les premières paroles : *Qui habitat in adjutorio Altissimi,* ou, comme traduisent les commentateurs : *in sanctuario,* en rappelant au prêtre le

[1] Vellem ut intuerentur faciem meam et audirent voces meas, quando legi psalmum IV : *Cùm invocarem.* O si viderent internum lumen quod ego, legens hæc foris et agnoscens intus! *Conf.* IX, IV, 3, 11.

psaume chanté sur lui lors de sa première consécration : *Quis ascendet in montem Domini? aut quis stabit in loco sancto ejus*[1] ? lui donnent droit de s'appliquer d'une manière toute particulière les assurances consolantes qui y sont contenues[2].

Au dernier psaume : *Ecce nunc benedicite Dominum*, le ministre du Seigneur, regrettant de ne pouvoir prolonger plus longtemps sa prière, se console dans la pensée que de fervents religieux sur la terre et des milliers d'anges et de bienheureux au ciel[3] continueront à louer et bénir la divine Majesté. Dans l'impuissance où il est de joindre davantage sa voix à leur concert, il unit plus étroitement ses sentiments aux leurs, et après les avoir exhortés à louer éternellement leur Maître commun : *Ecce nunc benedicite...*, il demande humblement pour lui et pour toute l'Eglise la bénédiction de Celui qui a fait le ciel et la terre.

Après les psaumes, l'hymne. Celle de Complies, inspiration de saint Ambroise, est aussi touchante que simple et brève. En demandant à Dieu la pureté du corps et de l'âme, elle fait songer à la double pureté dans laquelle le

[1] Psalm. xxiii

[2] Le Père Coter, jésuite, reçut les derniers sacrements quelques moments avant de mourir, avec une consolation et des joies toutes célestes. Ensuite il demanda qu'on lui lût ce psaume xc, et à chaque verset il assurait les Pères réunis autour de lui que les paroles du Psalmiste s'étaient parfaitement accomplies en sa personne. Lorsqu'on récita ces mots : *Longitudine dierum replebo eum.* « J'ai vécu quatre-vingt-huit ans, dit-il, et j'ai été constamment l'objet de la providence la plus merveilleuse... » Lorsqu'on eut achevé : *Et ostendam illi salutare Dei*, « Voilà, ajouta-t-il, ce qui me reste à obtenir; mais je l'attends avec confiance de la miséricorde de Dieu. » Quelque temps après il expira dans cette paix. P. Pomé.

[3] Millia millium ministrabant ei, et decies millies centena millia ministrabant ei. Dan. vii, 10. — « L'infirmité de la nature et les fonctions du ministère ne permettent pas de louer Dieu à tout moment; mais rien n'empêche de rester toujours uni de cœur à la louange perpétuelle de l'Église. Un prêtre ne doit donc jamais cesser d'adhérer à l'esprit qui porte ses frères à glorifier la Majesté divine : il doit même s'unir à toutes les louanges qui lui sont offertes au ciel. Et comme chaque saint du paradis en disant *Amen* est censé prendre part aux devoirs que rendent à Dieu tous les autres bienheureux, il suffit aussi au prêtre de dire souvent dans le jour, *Amen, Amen*, pour s'associer aux louanges que Dieu reçoit ici-bas des autres membres de son divin Fils. » Olier, *Mystères de N.-S. appliqués à la journée.*

Sauveur voulut être enseveli : *In sepulcro novo et in sindone mundâ.*

Dans le capitule et les répons qui suivent, le prêtre rappelle au Seigneur, avec son prophète, ou plutôt avec toute l'Église, dont il exprime les sentiments, qu'il n'est pas un étranger à son égard : *Domine, Deus noster...;* qu'il s'honore de lui être consacré et de porter le nom de son Fils : *Nomen tuum invocatum est super nos...;* qu'il a été racheté au prix de son sang: *Redemisti nos, Domine...,* et qu'il a droit de compter sur sa providence la plus attentive et la plus efficace : *Ut pupillam oculi...*

Enfin, la psalmodie se clôt d'une manière solennelle par un cantique d'action de grâces emprunté au Nouveau Testament. C'est celui que prononça dans le temple le saint vieillard Siméon [1], ravi de voir, avant de descendre dans la tombe, le Rédempteur promis, gage d'un bonheur sans terme [2]. Puisse le prêtre de la loi nouvelle dire comme lui ces paroles : *In Spiritu* [3], avec les mêmes sentiments de foi, de détachement, de reconnaissance ! Puisse-t-il ne pas oublier qu'il est le ministre de Celui qui faisait la joie de Siméon, que ses yeux ont vu, que ses mains ont touché, que son cœur a reçu ce jour-là même Celui qui est la gloire, la lumière et le salut de tous les peuples ! Après le bonheur d'une vocation sacerdotale dignement remplie, quel autre bien pourrait-on désirer que la possession de Dieu dans la claire vue du ciel? *De vrai,* dit saint François de Sales en faisant allusion à ce cantique, *pourvu que ce divin Sauveur soit avec moi, je ne me soucie pas en quel monde j'aille* [4].

Enfin, au moment de terminer son Office, l'Église rappelle encore à ses ministres le souvenir de la bienheureuse Vierge; et comme elle leur fait invoquer son

[1] Simeon, id est *exauditio, exauditus.* La plupart des Pères supposent qu'il était prêtre, et saint Luc dit qu'il bénit la sainte Vierge et saint Joseph. II, 28.

[2] Vidit et gavisus est. JOAN. VIII, 56.

[3] *Et venit Simeon in Spiritu in templum.* LUC. II, 27. — *Senex puerum portabat, puer autem senem regebat.* MISSALE.

[4] Lettre CVI à sainte Chantal. *Lettres inéd.,* t. II.

secours au commencement de toutes ses Heures, elle les remet à la fin sous sa protection par une antienne qui leur rappelle le mystère du temps et la part qu'y prend cette divine Mère. Ces antiennes, fruits d'une piété aussi ardente que pure, doivent laisser dans l'âme les sentiments les plus salutaires et les plus doux. Ainsi apprenons-nous à ne pas séparer ce que Dieu a uni, et à tempérer constamment la crainte respectueuse que commande la majesté du Fils, par la confiance et la tendresse qu'inspire la charité de la Mère.

§ II

AD COMPLETORIUM

Finem perfectum : Une bonne mort. — Le sommeil est l'image de la mort; en voyant l'heure du repos approcher, on demande la grâce d'être bien disposé au moment où cette vie finira et où l'on devra entrer dans le repos éternel.

℣. Jube, Domne, benedicere. ℟. Noctem quietam et finem perfectum concedat nobis Dominus omnipotens.

I Petr. v. — Mémorial plutôt qu'instruction; mais d'un à-propos frappant. — *Sobrii :* Tempérants, modérés en toutes choses. — *Vigilate :* Il y a une vigilance qui ne doit jamais cesser : *Dormio, et cor meum vigilat.* Cant. v. — *Adversarius vester :* équivalent du mot Satan. N'ayant à redouter qu'un seul mal, le péché, nous n'avons qu'un seul ennemi, le tentateur. — *In fide :* Rien ne fortifie comme une foi vive et ferme : *Per fidem vicerunt regna.* Hebr. xi.

Fratres, sobrii estote et vigilate, quia adversarius vester diabolus tanquam leo rugiens circuit, quærens quem devoret: cui resistite fortes in fide. Tu autem etc.

Malheur à celui qui met sa confiance en lui-même et dans ses œuvres !

℣. Adjutorium nostrum in nomine Domini. ℟. Qui fecit cœlum et terram[1].

[1] Les quarante martyrs dont on fait l'Office au 10 mars, ayant résisté à tous les tourments, se mirent à réciter ensemble le psaume cxxiii, d'où ces paroles sont tirées. Arrivés aux derniers versets : *Laqueus contritus est, et nos liberati sumus. Adjutorium,* etc., ils rendirent leur âme à Dieu.

Pater. Confiteor.

Confitemini alterutrum peccata vestra, dit S. Jacques, v. L'Eglise nous fait observer ce conseil deux fois le jour : le matin à Prime, selon ces paroles du Psalmiste : *Manè astabo tibi et videbo quoniam non Deus volens iniquitatem tu es ;* et le soir, suivant cet autre verset : *Quæ dicitis in cordibus vestris*, etc. [1].

℣. Converte nos, Deus, salutaris noster. ℟. Et averte iram tuam à nobis.

Converte nos... Ps. LXXXIV. Paroles aussi bien placées à la fin de l'Office que le *Domine labia* au commencement : *A vitiis ad virtutem, ab exterioribus ad interiora.* — Les travaux du jour distraient et trop souvent égarent ; l'approche de la nuit recueille et rappelle à Dieu par la pensée de la mort.

Deus, in adjutorium, etc.

PSAUME IV [2]

Notre-Seigneur et les saints nous exhortent à rentrer en nous-mêmes et à renoncer à tout pour nous attacher à Dieu seul.

1. Cùm invocarem, exaudivit me Deus justitiæ meæ : in tribulatione dilatasti mihi.

1. *Cùm*, et non *postquam ;* Dieu ne se fait pas attendre : *Invocabis, et dicet : Ecce adsum.* Is. LVIII. — *Invocare, vocare intùs.* S. Aug. — *Exaudivit :* Ce n'est pas en vain qu'on a prié Dieu durant tout le jour. — *Dilatasti :* Dieu n'ôte pas les épreuves, mais il les rend douces pour ceux qui prient.

2. Miserere mei et exaudi orationem meam.

2. Les grâces qu'on a obtenues encouragent à prier et excitent à louer Dieu. *Invoca me in die tribulationis : eruam te et honorificabis me.* Psalm. XLIX.

3. Filii hominum, usquequò gravi corde ? Utquid diligitis vanitatem et quæritis mendacium ?

3. *Filii hominum*, dit le Psalmiste : les enfants *de Dieu* sont-ils plus sages et moins attachés à la créature ? *Utquid?...* Voilà ce qui empêche de bien prier.

4. Et scitote quoniam mirificavit Dominus sanctum

4. *Scitote :* Il est temps d'y songer : c'est la dernière heure. — La

[1] En se frappant la poitrine, se souvenir du publicain. Luc. XVIII, 13. *Tundere pectus, quid est nisi arguere quod latet in pectore, et evidenti pulsu occultum castigare peccatum?* S. Aug. *in hunc loc.*

[2] Voir ce psaume à Matines, IIes Noct. *suprà*, p. 301.

gloire où le Sauveur est entré par sa mort est le gage de celle qui nous est offerte et que nous pouvons obtenir par la prière.

5. *Irascimini : contra peccatum, vanitatem, mendacium.* Pour ne pas pécher par colère, ne s'irriter que contre le péché. — Que le repos de la nuit, que la mort surtout ne trouve en nos cœurs que charité et componction.

6. C'est le soir principalement qu'il convient d'offrir au Seigneur le sacrifice d'expiation que sa justice demande, et de ranimer notre espérance en sa bonté.

7. *Signatum est :* Action de grâces pour la faveur qu'on a demandée à Prime : *Et sit splendor Domini Dei nostri super nos.* — *Dedisti lætitiam :* La vraie joie, la joie du cœur, vient nécessairement de Dieu : *Fecisti nos ad te, Deus!...*

8. S. Augustin, regardant le pain, le vin, l'huile, comme matière des sacrements, applique ces paroles aux fidèles disciples du Sauveur : *A fructu frumenti, vini et olei sui multiplicati, in pace Christi requiescunt.* Mais il s'agit plutôt des mondains et des vains objets de leurs complaisances.

9. Là est la fin, là est le repos, là est le bien inamissible. *O in pace! o in idipsum! o quid dixit? Tu es idipsum valdè qui non mutaris, et in te requies!* S. Aug. *Conf.* IX.

10. Heureux ceux à qui Dieu inspire une confiance aussi tranquille! Ils voient leurs années s'écouler comme leurs jours, sans inquiétude et sans regrets.

suum; Dominus exaudiet me cùm clamavero ad eum.

5. Irascimini et nolite peccare[1] : quæ dicitis in cordibus vestris, in cubilibus vestris compungimini.

6. Sacrificate sacrificium justitiæ et sperate in Domino ; multi dicunt : Quis ostendit nobis bona?

7. Signatum est super nos lumen vultûs tui, Domine : dedisti lætitiam in corde meo.

8. A fructu frumenti, vini et olei sui multiplicati sunt.

9. In pace in idipsum dormiam et requiescam.

10. Quoniam tu, Domine, singulariter in spe constituisti me.

[1] Louis VII apprenant les emportements du roi d'Angleterre, Henri II, contre S. Thomas de Cantorbéry, ne put s'empêcher de dire : « Avant d'en venir là, mon frère aurait bien fait de se souvenir de l'avis du Psalmiste : *Irascimini et nolite peccare.* — Seigneur, repartit un des envoyés du saint archevêque, il s'en serait sans doute souvenu, s'il était aussi assidu que vous à l'Office. » Gervasi Doroborn. *Chronica*, 1122-1199.

PSAUME XXX

Sentiments de Notre-Seigneur au terme de sa passion. Sentiments des saints dans les afflictions et les épreuves.

1. In te, Domine, speravi : non confundar in æternum ; in justitiâ tuâ libera me.

1. *In te :* On répète ici ce qu'on a dit à la fin de Matines. L'espérance chrétienne ne saurait tromper. Dieu a promis qu'elle ne serait pas confondue : sa justice l'exige comme sa véracité.

2. Inclina ad me aurem tuam, accelera ut eruas me.

2 *Inclina aurem :* Nous ne saurions nous élever jusqu'à Dieu ; il s'abaisse jusqu'à nous pour nous écouter et nous secourir.

3. Esto mihi in Deum protectorem et in domum refugii, ut salvum me facias.

3. C'est là le refuge des âmes fidèles. *Non rapiet eas quisquam de manu meâ,* a dit le Sauveur. JOAN. X.

4. Quoniam fortitudo mea et refugium meum es tu : et propter nomen tuum deduces me et enutries me.

4. Nous tombons si Dieu ne nous soutient ; nous nous égarons s'il ne nous conduit ; nous mourons de faim s'il ne pourvoit à nos besoins.

5. Educes me de laqueo hoc quem absconderunt mihi, quoniam tu es protector meus.

5. Les plus grands périls sont ceux qui sont cachés. Il n'y a que Dieu pour en préserver notre âme.

6. In manus tuas commendo spiritum meum ; redemisti me, Domine, Deus veritatis[1].

6. Paroles doublement divines par l'usage que le Sauveur en a fait. Puissions-nous les répéter en union avec lui dans nos derniers moments !

PSAUME XC[2]

Notre-Seigneur exprime les sentiments que lui inspire la providence de son Père à son égard et sur ses saints.

1. Qui habitat in adjutorio Altissimi, in protectione Dei cœli commorabitur.

1. Une âme est inébranlable, quand elle a Dieu pour soutien : *Si Deus pro nobis, quis contra nos?* ROM. VIII.

[1] Sanctus Nicolaus, Myræ Episcopus, cùm instante morte suspiciens in cœlum Angelos sibi occurrentes intueretur, illo psalmo pronuntiato : *In te, Domine, speravi,* usque ad eum locum : *In manus tuas commendo spiritum meum,* in cœlestem patriam migravit. — *Offic. S. Nic.,* 10 *dec. lect.* IV.

[2] On peut voir sur ce psaume le commentaire qu'en a fait saint Bernard, et douze instructions de Bellarmin, au collège de Louvain, en 1577.

2. Pour s'assurer cet appui, il faut mettre en lui tout son espoir et lui rendre grâces pour tous ses biens.

3. En effet, le passé répond de l'avenir. — *A verbo aspero :* de toute affliction. *Verbum,* terme général qu'on applique à toute sorte de choses.

4. Ici le Psalmiste reprend la parole. — Tendresse de Dieu pour ses enfants : *Si gallina protegit pullos sub alis, quantô magis tutus eris sub alis Dei!* S. Aug.

5. L'âme est toujours en péril; mais si elle met sa confiance en Dieu, il la protégera contre tous ses ennemis.

6. Il la défendra, la nuit comme le jour, contre les ennemis cachés aussi bien que contre les plus visibles. — *Meridiano : diurno.*

7. Profiter des chutes du prochain pour devenir plus humble et plus reconnaissant envers Dieu. *Nisi quia Dominus erat in nobis, dicat nunc Israel.* Psalm. cxxiii.

8. C'est au jugement surtout que ce spectacle nous sera donné. *Et tempus omnis rei tunc erit.* Eccle. iii.

9. Comme s'il y avait : *Quoniam dixisti : Tu es, Domine...* Parce que vous avez placé en Dieu votre confiance et que vous l'avez choisi pour votre refuge.

10. Les afflictions sont des grâces, non des châtiments véritables pour les amis de Dieu : *Cooperantur in bonum.* Rom. viii.

11. Paroles du tentateur au désert; elles doivent nous rappeler la réponse de Notre-Seigneur. — La confiance en Dieu n'est pas la présomption.

12. Bonté de Dieu pour nos âmes. — Nous devrions partager cette sollicitude des saints anges pour le salut de nos frères.

13. L'aspic et le basilic, c'est le démon et ses suppôts. Luc. x. *Pugnavit Ecclesia adversùs leonem: pugnat nunc adversùs draconem.* S. Aug.

2. Dicet Domino : Susceptor meus es tu et refugium meum : Deus meus, sperabo in eum.

3. Quoniam ipse liberavit me de laqueo venantium et à verbo aspero.

4. Scapulis suis obumbrabit tibi et sub pennis ejus sperabis.

5. Scuto circumdabit te veritas ejus : non timebis a timore nocturno,

6. A sagitta volante in die, a negotio perambulante in tenebris, ab incursu et dæmonio meridiano.

7. Cadent à latere tuo mille, et decem millia à dextris tuis : ad te autem non appropinquabit.

8. Verumtamen oculis tuis considerabis et retributionem peccatorum videbis.

9. Quoniam tu es, Domine, spes mea : altissimum posuisti refugium tuum.

10. Non accedet ad te malum, et flagellum non appropinquabit tabernaculo tuo.

11. Quoniam angelis suis mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis tuis.

12. In manibus portabunt te, ne fortè offendas ad lapidem pedem tuum.

13. Super aspidem et basiliscum ambulabis et conculcabis leonem et draconem

14. Quoniam in me speravit, liberabo eum : protegam eum quoniam cognovit nomen meum.

14. Paroles du Seigneur : il confirme ce qui vient d'être dit à son fidèle serviteur. — Espérer en Dieu, c'est montrer qu'on connaît ses perfections et qu'on croit en ses promesses.

15. Clamabit ad me, et ego exaudiam eum : cum ipso sum in tribulatione : eripiam eum et glorificabo eum.

15. Crier vers Dieu, c'est prier avec ardeur : on le fait d'ordinaire dans les souffrances. — Etre dans la tribulation, c'est être avec Dieu d'une manière particulière.

16. Longitudine dierum replebo eum, et ostendam illi salutare meum.

16. La vie du juste est toujours longue, parce que ses jours sont bien remplis et que son âme est immortelle.

PSAUME CXXXIII

Notre-Seigneur exhorte ses serviteurs, ses élus surtout, à ne pas cesser de louer Dieu.

1. Ecce nunc benedicite Dominum, omnes servi Domini.

1. *Nunc :* A cette heure où la prière expire ici-bas, où les méchants sont plus libres pour pécher. — *Servi Domini : Beati servi tui qui stant in conspectu tuo semper !* disait la reine de Saba au fils de David. III Reg. x.

2. Qui statis in domo Domini, in atriis domûs Dei nostri ;

2. *Qui statis :* Les Anges surtout, et les Saints dont la carrière est achevée. C'est une consolation pour un prêtre obligé de suspendre sa prière, de penser qu'au ciel il n'y a pas d'interruption dans les louanges offertes à la majesté divine.

3. In noctibus extollite manus vestras in sancta, et benedicite Dominum.

3. *In noctibus :* Pendant les heures de la nuit, durant notre repos, et aussi durant toute la vie présente ; car elle se passe dans les ténèbres en attendant la claire vue.

4. Benedicat te Dominus ex Sion, qui fecit cœlum et terram.

4. Sion, c'est la sainte Eglise : *Accessistis ad Sion montem, et civitatem Dei viventis Jerusalem cœlestem.* Hebr. xii. — Désirer pour soi et pour tous les bénédictions dont elle possède la source. — Puisse-t-on les mériter toujours en terminant l'Office

HYMNE : *Te lucis.*

Jerem. XIV

In nobis es : Non seulement dans l'Eglise comme dans votre royaume et dans votre sanctuaire, mais en chacun de nous, comme l'âme de notre âme et la vie de notre vie. — *Nomen tuum invocatum est super nos :* Nous portons votre nom; on nous appelle votre peuple, vos ministres.

Nouveau souvenir de Notre-Seigneur sur la croix. — L'Eglise veut nous habituer à finir nos journées en union avec Jésus-Christ mourant, afin de nous disposer à finir notre vie dans ses sentiments.

Custodi: Custodivi te ne peccares in me, dit le Seigneur dans la Genèse. XX. — *Sub umbrâ* : Allusion au verset 4 du Psaume XC : *Scapulis suis obumbrabit tibi.*

CAPITULUM

Tu autem in nobis es, Domine, et nomen sanctum tuum invocatum est super nos : ne derelinquas nos, Domine, Deus noster.

℟. Deo gratias.

℟. *br.* In manus tuas[1], Domine, commendo spiritum meum. — In manus tuas...

℣. Redemisti nos, Domine, Deus veritatis. — In manus tuas.

℣. Custodi nos, Domine, ut pupillam oculi.

℟. Sub umbrâ alarum tuarum protege nos.

CANTIQUE DE SIMÉON

Effusion de reconnaissance pour la grâce de la rédemption.

1. Pourquoi tenir à la terre quand on y a fait l'unique chose à faire et que l'on porte en soi le gage du ciel?

2. *Oculis Christum desiderantibus nihil aliud dignatus est aspicere.* S. JER. — Nous possédons notre Sauveur plus parfaitement que Siméon; nous le tenons dans nos mains; nous l'offrons à son Père; nous le recevons dans notre cœur : *Beati oculi!* MAT. XIII.

1. Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundùm verbum tuum in pace.

2. Quia viderunt oculi mei salutare tuum;

[1] Saint Étienne, premier martyr, rendit son âme à Dieu en prononçant ces paroles à l'exemple du Sauveur. Un grand nombre de saints voulurent mourir de même : saint Basile, 379 (1er janv.); saint Rupert, évêque de Salzbourg, 623 (27 mars); saint Jean de Matha, instituteur des Trinitaires, 1214 (7 fév.); saint Richard, évêque de Chichester, 1253 (3 av.); saint Hyacinthe, 1257 (16 août); saint Nicolas de Tolentino, 1306 (10 sept.); saint Jean Colombin, 1357 (31 juill.); saint Vincent Ferrier, 1419 (5 avr.); saint François de Paule, 1507 (2 av.); saint Jean de Dieu, 1550 (8 mars); saint François Xavier, 1552 (2 déc.), etc. — Voir D. MABILLON, *La Mort chrétienne.*

3. Quod parasti ante faciem omnium populorum,

3. Après l'avoir fait attendre durant quatre mille ans, Dieu l'a enfin donné au monde pour être le salut de tous les peuples.

4. Lumen ad revelationem gentium et gloriam plebis tuæ Israel[1].

4. La lumière du jour baisse et s'éteint; Jésus-Christ, le flambeau du monde, *lux quam videbat Tobias* (S. Aug.), brille pour tous les temps comme pour tous les lieux. Puissent tous les yeux s'ouvrir à ses clartés et en profiter pour marcher dans la voie du ciel.

Ant. Salva nos, Domine, vigilantes, custodi nos dormientes, ut vigilemus cum Christo et requiescamus in pace.

Vigilantes: Allusion et réponse à l'avis de S. Pierre : *Sobrii estote...* — *Custodi nos : Non dormitabit neque dormiet qui custodit Israel.* Ps. cxx. — *Vigilemus cum Christo :* Veiller avec lui, c'est rester attentif à sa volonté et tenir nos affections dirigées vers lui.

Oremus[2]. Visita, quæsumus, Domine, habitationem istam et omnes insidias inimici ab eâ longè repelle : Angeli sancti tui habitent in eâ qui nos in pace custodiant, et benedictio tua sit super nos semper. Per.

Visita : Heureuse la maison que le Seigneur visite! *Salus domui huic facta est.* Luc. xix. — *Insidias... repelle :* Pensées propres à entretenir à la fois la vigilance et la paix. — *Angeli :* Allusion au psaume xc : *Angelis suis mandavit.* Les Anges s'honorent de servir ceux que le Sauveur a rachetés et qu'il destine à devenir les héritiers de son royaume : *Nonne omnes sunt administratorii spiritus in ministerium missi propter eos qui hæreditatem capient salutis?* Hebr. i.

℣. Benedicamus Domino.

Jamais Dieu n'est assez loué : *Lingua ad horam laudat : vita semper laudet.* S. Aug.

℟. Deo gratias.

Ce répons a été longtemps pour les chrétiens, et est encore, en certains pays, une formule de salutation ordinaire. — *Quo nec dici brevius, nec audiri lætius, nec intelligi grandius, nec agi fructuosius potest?* S. Aug.

Bened. Benedicat et custodiat nos omnipotens et

Benedicat : après *Benedicamus.* Il semble entendre Jacob disant au

[1] Saint Éloi mourut en achevant la récitation de ce cantique, 659 (1er déc.) Item, Adhélard, abbé de Corbie, 827 (2 janv.).

[2] Les prières qui terminent Complies, comme celles qui terminent Prime, ne varient jamais, « pour montrer, dit un auteur, que le commencement et la fin de toutes actions doivent toujours être rapportées à Dieu, également et de la même manière. »

Seigneur à la fin de sa vision : *Non dimittam te donec benedixeris mihi.* GEN. XXXII. Le P. Alvarès ne prononçait jamais le nom des trois Personnes divines qu'avec les marques du recueillement et du respect le plus profond. Un jour qu'il faisait le signe de la croix en les nommant ainsi, il eut le bonheur de se voir béni par la main de Dieu même. *Vie par le P. Dupont, ch.* VI.

misericors Dominus, Pater, et Filius, et Spiritus sanctus. Amen.

ANTIENNES A LA SAINTE VIERGE[1]

DE LA TRINITÉ A L'AVENT

Regina : Reine du ciel et de la terre, des hommes et des anges : *Tot serviunt Virgini quot Creatori.* GUERIC, abb.

Salve[2], Regina,

Le Père du Verbe incarné est le *Père des miséricordes.* II COR. I. La Mère du Sauveur doit être aussi une mère de miséricorde.

Mater misericordiæ,

Vita : La vie divine du Sauveur a été donnée à Marie dans une mesure incomparable, afin qu'elle nous la communique. C'est pourquoi l'Eglise lui applique ces paroles de la Sagesse : *Ego mater sanctæ spei.* ECCLI. XXII. *Qui me invenerit, inveniet vitam et hauriet salutem à Domino.* PROV. VIII.

Vita, dulcedo, et spes nostra, salve.

Fils d'Eve par la nature, nous sommes devenus les enfants de Marie par la grâce, et nous devons nous croire en exil tant que nous ne lui sommes pas réunis.

Ad te clamamus exules, filii Evæ. Ad te suspiramus gementes et flentes, in hac lacrymarum valle.

[1] On lit dans la Vie de saint Bonaventure que tous les soirs, après Complies, il faisait sonner une cloche du monastère afin d'avertir les fidèles de saluer la sainte Vierge en union avec l'Ange Gabriel. Plusieurs lui attribuent aussi cet usage de terminer l'Office par une Antienne à la sainte Vierge, usage certainement en vigueur chez les Frères Mineurs dès le commencement du XIIIe siècle. Voir *Annales*, 1249. *Lettre de Jean de Parme.*

[2] On en fait communément honneur à Herman Contract, Bénédictin de Richenau, en Souabe, vers le milieu du XIe siècle. Ce religieux devait à une grâce extraordinaire de la Mère de Dieu la doctrine et les lumières qui en ont fait un prodige dans son époque. Suivant quelques auteurs, ce serait un évêque du Puy, Adhémar de Monteil, l'un des membres du concile de Clermont, qui aurait composé cette Antienne avant de partir pour la croisade. ALBÉRIC, *Chroniq.* — D. RIVET, t. VIII.

Eia ergo, advocata nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte.

Filioli, hæc peccatorum scala, hæc maxima mea fiducia est, hæc tota ratio spei meæ... Nihil austerum in Mariâ, nihil terribile : tota suavis est omnibus. S. Bern.

Et Jesum benedictum fructum ventris tui nobis post hoc exilium ostende[1].

Benedictum fructum: Paroles de sainte Elisabeth. Luc. ii. — *Nobis ostende*: C'est elle qui l'a montré au monde, aux bergers, aux Mages.

O clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria.

D'après la Chronique de Spire, S. Bernard étant entré dans l'église de cette ville, en qualité de légat, au moment où l'on achevait l'antienne, ajouta, comme par inspiration, ces trois invocations, qu'on a toujours répétées depuis. Une table d'airain scellée dans le pavé indique le lieu où était placé le saint Docteur; et tous les ans on les chante solennellement dans cet endroit en son honneur.

DE L'AVENT A LA PURIFICATION

Alma Redemptoris mater[2], quæ pervia cœli
Porta manes et stella maris, succurre cadenti
Surgere qui curat populo: tu quæ genuisti,
Naturâ mirante, tuum sanctum Genitorem,
Virgo prius ac posterius, Gabrielis ab ore
Sumens illud ave, peccatorum miserere.

Hexamètres, dont toutes les paroles, empruntées aux saints Docteurs, S. Fulgence, S. Epiphane, S. Irénée, etc., ont pour objet de glorifier la divine maternité de Marie et d'invoquer sur nous sa miséricordieuse bonté. — *Alma : quæ alit, nutritia. — Porta cœli : de quâ Jacob dixit : Verè non est hic aliud nisi domus Dei et porta cœli!* S. And. Cret. — *Succurre cadenti :* compassion pour les pécheurs. *Plorabunt sacerdotes, ministri Domini et dicent : Parce, Domine.* Joel. ii. — *Sumens illud ave.* Vous qui avez mérité de recevoir un tel message.

[1] Saint Jean de Dieu récitait un jour le *Salve* devant une statue de Notre-Dame de la Guadelonpe, en Estramadure, qu'il était venu visiter. A ce mot, *ostende*, le voile qui couvrait la statue s'ouvrit et l'image de la Mère de Dieu se montra à ses regards. Act. Sanct. 8 *mars.* — Voir, dans les Additions faites par sainte Thérèse à sa Vie, le récit d'une faveur qu'elle reçut à Avila durant le chant du *Salve.*

[2] On ignore quel est l'auteur de cette Antienne, quoique la plupart l'attribuent, comme la première, à Herman Contract. Trithem. *de Script. eccles.* cccxxi. — Voir *Annus Marianus* à F. D. Cleich, t. II; Augustæ Vindelicorum, 1746.

DE LA PURIFICATION A PAQUES

Cette octave, dont on ignore l'auteur, a pour objet de célébrer la royauté céleste de Marie, sa prééminence sur les hiérarchies angéliques, et la grâce incomparable qu'elle a communiquée au monde. C'est comme une salve d'applaudissements, composée des plus beaux éloges inspirés par la piété des saints docteurs, S. Athanase, S. Ephrem, S. Ildefonse, etc.

Ave, Regina cœlorum [1],
Ave, Domina Angelorum,
Salve, radix, salve, porta,
Ex quâ mundo lux est orta.
Gaude, Virgo gloriosa,
Super omnes speciosa.
Vale, ô valde decora,
Et pro nobis Christum exora.
℣. Dignare me laudare te, etc.

POUR LE TEMPS PASCAL

Saint transport d'une âme toute à Marie, qui partage le ravissement de cette divine mère à la vue de son Fils ressuscité et glorieux. — Les trois premiers vers ont, d'après la tradition, une origine céleste; le dernier a été ajouté par S. Grégoire le Grand[2].

Quelques-uns, rapportant ces paroles aux antiennes qui précèdent, entendent par ce *divin secours* la sainte Vierge, appelée dans ses litanies : *Auxilium christianorum*. Sens pieux, mais non littéral.

Regina cœli, lætare, alleluia,
Quia quem meruisti portare, alleluia,
Resurrexit sicut dixit, alleluia.
Ora pro nobis Deum, alleluia.
℣. Divinum auxilium maneat semper nobiscum.
℟. Amen.

[1] On attribue à Clément VI l'insertion de cette Antienne dans l'Office de l'Église, 1350. *Card. Turrecrem.* Mais elle remonte beaucoup plus haut.

[2] En 596, une peste horrible ravageant la ville de Rome, le pape saint Grégoire invita tout le peuple à la pénitence et indiqua une procession pour la fête de Pâques. Le jour arrivé, il vint lui-même dès le matin à l'église d'*Ara cœli*, et, prenant entre les mains l'image de la sainte Vierge qu'on dit peinte par saint Luc, il se mit en marche pour Saint-Pierre, suivi du clergé et d'un peuple nombreux. Mais tout à coup, tandis qu'on passe devant le môle d'Adrien, on entend dans les airs des voix célestes qui chantent : *Regina...* etc. Le Pontife, étonné et ravi, répond avec le peuple : *Ora pro nobis Deum, alleluia.* Au même instant on aperçoit un ange éclatant de lumière qui remet son épée dans le fourreau, et la peste cesse dès le jour même. Sigon., l. I, *de Regno Italico.* — Outre ce chant angélique inséré dans la liturgie, des monuments et des usages commémoratifs attestent la réalité du miracle sur les lieux mêmes où il s'est opéré. On peut citer la statue de saint Michel placée au-dessus du môle d'Adrien, qui prit dès lors le nom de château Saint-Ange; l'inscription *Regina cœli, lætare,* placée à la voûte de l'*Ara cœli,* au-dessus de l'autel, et la possession où sont les religieux d'*Ara cœli* de chanter cette antienne chaque fois que des processions ou des prières publiques ont lieu devant leur église.

TITRE III

EXEMPLES ÉDIFIANTS RELATIFS A LA RÉCITATION DES HEURES

CHAPITRE Ier

Traits recueillis dans l'histoire de l'Église jusqu'au seizième siècle.

En recueillant dans les pages qui précèdent les maximes qui ressortent de la conduite et de la doctrine des saints ecclésiastiques, nous n'avons jamais négligé de citer leurs exemples à l'appui de leurs paroles. Néanmoins nous croyons qu'il ne sera pas sans utilité de terminer notre travail par une suite de traits édifiants, propres à confirmer les avis que nous avons donnés, à les graver dans la mémoire, et à inspirer une sainte ardeur pour les mettre en pratique.

Nous aimerions à citer en première ligne les beaux exemples que nous offrent, soit la vie des premiers solitaires, soit l'histoire des ordres religieux à toutes les époques de l'Église; mais comme ils se rapportent presque tous à la célébration publique des saints Offices, et que nous avons principalement en vue la récitation privée, nous croyons devoir renoncer à ses richesses, et renvoyer le

lecteur qui en aurait du regret aux auteurs qui ont traité des Heures canoniques par rapport au chœur [1].

I

Ce qu'on remarque surtout dans les temps les plus anciens, c'est la religion profonde avec laquelle on s'acquittait de ce grand devoir. On voit que l'Office privé était réellement aux yeux des saints prêtres le supplément de l'Office public, et qu'on gardait en particulier, autant qu'on le pouvait, les règles tracées pour la solennité du chœur.

Saint Lutger, d'abord disciple d'Alcuin, puis apôtre de la Saxe et évêque de Munster (749-809), se fit remarquer entre tous les prélats de son temps par son estime pour la prière publique et par son exactitude religieuse à s'en acquitter. Un jour qu'il s'était rendu à la cour de Charlemagne pour se justifier d'une accusation dont il était l'objet, ce prince lui envoya un de ses officiers pour lui dire qu'il l'attendait à son audience. Lutger était occupé à réciter l'Office. Il répondit qu'il allait s'y rendre sitôt qu'il aurait fini. Comme il tardait à venir, l'officier revint l'appeler une seconde fois, puis une troisième. Enfin il arriva; et l'empereur, un peu ému, lui ayant demandé ce qui l'autorisait à se faire ainsi attendre : « Prince, répondit l'évêque, je sens ce que je dois à Votre Majesté, mais j'ai cru devoir donner à Dieu la préférence. Quand on est devant lui, n'est-il pas juste d'oublier tout le reste? D'ailleurs je n'ai fait que me conformer à vos intentions : car c'est vous qui, en me nommant évêque, m'avez affranchi de la servitude du siècle pour me consacrer au service divin [2]. »

[1] Voir Cassien, *Institutions*, trad. par E. Cartier, Poussielgue, 1868, l. II et III; et Card. Bona, *De divinâ Psalmodiâ*, dernier chapitre.

[2] Saint Bonaventure cite un exemple du même genre : « Parisiis, ut fertur, cùm quidam theologus unius Horæ canonicæ incœpisset Officium,

Dans une autre occasion, étant en voyage, Lutger entra un soir dans une hôtellerie, et, s'étant fait donner une chambre et du feu, il se mit à réciter Matines avec ses clercs. Tandis qu'ils priaient ensemble, quelques tisons tombés du foyer, ayant roulé hors de la cheminée, remplirent de fumée tout l'appartement. Le saint ne parut pas s'en apercevoir. Il resta debout au même endroit, sans faire aucun mouvement, et sans témoigner la moindre incommodité; mais un des clercs qui l'accompagnaient, moins patient, ramassa les tisons, et, les replaçant dans le foyer, passa quelque temps à ranimer le feu. Le pieux évêque le laissa faire sans rien dire sur l'heure; mais le lendemain matin, ayant appelé cet ecclésiastique, il lui demanda comment il avait pu s'aviser d'interrompre l'Office pour un pareil motif. « Puis après une verte réprimande, dit l'auteur de sa Vie, il lui imposa une pénitence de quelques jours, pour apprendre à ses clercs avec quelle fidélité on doit tâcher d'éviter toute distraction et toute légèreté durant la prière [1]. »

Au douzième siècle, on retrouve à Cîteaux le même respect pour l'Office divin. En particulier comme au chœur,

superveniente Episcopo ad loquendum cum eo, caput sine locutione inclinans, Horam inceptam, Episcopo expectante, finivit causam subinferens quòd majori Domino loquebatur. » *Specul. discip. ad novit.* p. I, c. XVI. — On ne se fait plus scrupule aujourd'hui, en pareil cas, d'interrompre l'Office. Cependant on trouve encore dans la vie d'un vénérable religieux du dernier siècle, le P. Gourdan, un trait bien remarquable de ce respect pour la célébration de l'Office public. Comme il était en grande réputation de vertu (on disait que son frère Santeul chantait les saints, et que lui les imitait), le duc de Villerol amena un jour, pour le voir, le roi Louis XV, déjà majeur. C'était l'heure des Vêpres. On dit au portier d'avertir le Père de l'arrivée de Sa Majesté. « C'est inutile, répondit-il; quand ce serait le pape, le P. Gourdan ne sortira pas avant la fin de l'Office. Je ne puis faire venir en ce moment que le prieur. » En effet, le saint religieux ne parut pas que l'Office ne fût achevé. Alors il se présenta, entretint le roi d'une manière très édifiante, et celui-ci, touché de sa conversation, se recommanda à ses prières. Comme on voulait ensuite l'excuser d'avoir fait attendre Sa Majesté : « Il a eu raison, dit le roi; il servait un maître que je dois servir moi-même. » Depuis, le roi lui envoya chaque année, par son premier valet de chambre, son cierge bénit le jour de la Chandeleur. *Vie du P. Simon Gourdan, chan. rég. de Saint-Victor.* 1755.

[1] ACT. SS., 26 *mart.*

les religieux de saint Bernard ne le commençaient jamais qu'à genoux. Ils ne se croyaient pas même dispensés de cette règle en voyage. S'ils étaient à cheval, ils descendaient pour n'y pas manquer. Un des reproches qu'ils faisaient aux religieux de Cluny, c'était de ne pas observer comme eux ce précepte de leur patriarche saint Benoît [1]. On peut voir dans les écrits de Pierre le Vénérable dans quels termes et avec quelle mesure cet abbé justifie ses frères à cet égard. « Quelque part que nous soyons, dit-il, nous observons notre règle, et, avant de commencer l'Office, nous nous mettons à genoux avec une profonde religion : *cum timore divino*. Si nous l'omettons quelquefois, c'est dans des cas exceptionnels, à cause de la pluie, de la neige ou de la boue, *ob nimiam imbrem aut nivem aut lutulentum,* et alors nous récitons un *Miserere* pour compenser cette omission [2].

II

Saint François d'Assise s'efforça d'inspirer aux Frères mineurs le même esprit de religion; et il leur en donna constamment l'exemple. Jamais il ne s'asseyait en disant l'Office. Ordinairement il se tenait debout, nu-tête, les yeux baissés, souvent baignés de larmes, sans jamais s'interrompre, et sans s'appuyer sur quoi que ce soit, même en maladie. Lorsqu'il était en voyage, il s'arrêtait pour le réciter avec plus de recueillement; et, quelque temps qu'il fît, il ne se remettait en route qu'après avoir terminé. « On s'arrête bien, disait-il, pour donner sa réfection au corps : pourquoi refuserait-on à l'âme le loisir dont elle a besoin pour prendre sa nourriture et réparer ses forces? »

Il récitait les psaumes avec tant de ferveur, qu'il semblait voir de ses yeux la majesté divine. Le *Gloria Patri,*

[1] S. Bern. *Apologia ad Guillelmum, S. Theodorici abbatem.*
[2] *Epist.* xxviii *lib. I: ad Bern. abb. Cist.*

en particulier, lui inspirait la plus vive dévotion : il ne pouvait se lasser de le répéter, et il exhortait tout le monde à le dire souvent. Un jour, qu'il voulait rendre grâces à Dieu d'une faveur signalée, il fit réciter le *Magnificat* à un de ses religieux, et dit un *Gloria Patri* entre chaque verset. Il recommandait aussi beaucoup la méditation de cette doxologie. « Étudiez bien le *Gloria Patri,* disait-il à un de ses frères fort désireux de s'instruire : vous y trouverez toute la substance des Écritures. »

Lorsqu'il rencontrait au Bréviaire le nom de Notre-Seigneur, il semblait, en le prononçant, le savourer avec délices. Mais c'était surtout celui de *Jésus* qui excitait ses transports. Chaque fois qu'il revenait sur ses lèvres ou frappait ses oreilles, ce nom divin semblait inonder de joie son âme et ses sens [1]. Sa voix s'animait, sa figure prenait une expression de bonheur ravissante. On eût dit qu'il avait porté à ses lèvres un calice enivrant, ou qu'il était ravi par une mélodie céleste.

Il ne se serait pas pardonné la moindre distraction volontaire; et, loin de fermer les yeux sur celles qui pouvaient lui arriver par surprise, il ne manquait jamais de les confesser et de s'en punir. Aussi n'en était-il importuné que rarement. Un jour de carême, comme il s'était occupé, avant l'Heure de Tierce, à confectionner un petit meuble de bois, la pensée lui en revint à l'Office et l'occupa quelque temps. Il ne fut pas plus tôt rentré dans sa cellule, que, prenant cet ouvrage auquel il croyait être trop attaché, il le jeta au feu en disant : « Je veux sacrifier au Seigneur ce qui met obstacle au culte du Seigneur. »

Étant tombé malade, et se voyant à l'extrémité, ce

[1] Sentiment commun à tous les saints prêtres, à commencer par les apôtres. S. Paul a répété ce nom près de quatre cents fois en ses Épîtres. S. Augustin reprochait à notre Vulgate d'avoir mis le mot *salutare* en quelques endroits à la place de celui de *Jesu; quod est nobis amicius et dulcius nominare,* disait-il. Cf. *De Civ. Dei* XVIII, XXXII. *Conf.* III, IV, 8. — « Hélas! disait parfois un pieux ecclésiastique du XVIIe siècle, lorsqu'il assistait à certains sermons : le nom de Jésus ne viendra-t-il pas bientôt? » HANART, *Recueil des Vies des bons prêtres. M. Roussier,* in-4°.

saint religieux se mit à réciter le psaume CXLI : *Voce meâ ad Dominum clamavi...* Et arrivé à ces mots : *Educ de custodiâ animam meam ad confitendum nomini tuo*, il rendit l'esprit et retourna à son Créateur[1].

III

Le respect et la dévotion avec lesquels tant de saints prêtres célébraient et disaient le saint Office, dans ces siècles de foi, en avaient inspiré aux fidèles la plus haute estime; et il n'était pas rare de voir de simples laïques, des princes même, les imiter en cela avec une religion digne d'être à son tour proposée pour modèle. C'est ce qu'on remarque en particulier dans la Vie de saint Elzéar, comte de Provence, au quatorzième siècle (1285-1323). Bien que chargé d'importantes affaires, et souvent employé dans les cours de Naples et de France, il récitait chaque jour toutes les Heures canoniales; et c'était avec une telle religion, que, non content de se tenir à genoux, dans la posture la plus respectueuse, il eût désiré, disent ses historiens, s'abaisser jusqu'au centre de la terre, pour prier avec plus d'humilité. Sa disposition habituelle était celle d'Abraham, disant à Dieu du fond de son néant : *Loquar ad Dominum, cùm sum pulvis et cinis*[2]. Il prononçait toutes les prières avec autant de modestie que de ferveur. Il se fût reproché d'en omettre la moindre syllabe, et tous ceux qui le voyaient étaient pénétrés de respect et de dévotion[3].

[1] S. Bonav. *de Vitâ S. Francisci*, x. — Ann. Minorum, t. I, *ann.* 1221, 1223.

[2] Gen. xviii, 27.

[3] *Vie de saint Élzéar par le P. El. Binet.* — Acta SS., 27 *sept.* — Cette dévotion de s'unir au clergé par la récitation quotidienne de l'Office de l'Église était autrefois très répandue parmi les laïques pieux. On lit dans une notice sur Colbert, le grand ministre de Louis XIV, que, malgré l'importance et la multitude des affaires dont il fut accablé toute sa vie, il sut trouver chaque jour le temps de réciter toutes les Heures de l'Office. Il en restait encore des traces au dernier siècle. *Vie de M. Vianney, par*

Mais considérons plutôt les exemples qui s'offrent à nous dans l'ordre sacerdotal.

IV

Saint Thomas de Villeneuve, archevêque de Valence au commencement du seizième siècle (1488-1555), s'appliquait avec tant de ferveur à la récitation du saint Office, qu'il en sortait souvent le cœur aussi touché que des plus hautes contemplations.

Un matin, fête de l'Ascension, il marchait doucement dans les corridors du palais épiscopal, en récitant les petites Heures avec son chapelain Bovillo. Étant arrivé à cette antienne : *Videntibus illis, elevatus est,* il s'arrête tout à coup, et, ravi en extase, il s'élève de terre de plusieurs coudées. Il resta ainsi droit et suspendu en l'air depuis six heures du matin jusqu'à cinq heures du soir. Un grand nombre de personnes, soit de la maison, soit du dehors, accoururent et le virent en cet état. Lorsqu'il fut revenu à lui, il demanda au chapelain avec lequel il avait commencé ses Heures et qui ne l'avait pas quitté : « Où en étions-nous ? » Celui-ci ayant répondu : « Nous allions commencer *Mirabilia;* et Votre Grandeur disait l'antienne : *Videntibus illis...* — C'est bien, dit l'archevêque; finissons, afin de dire la messe et d'aller au chœur. — Pour cela,

M. Monnin, t. II, c. II. — Le Bréviaire est le seul bien auquel le B. Benoît Labre n'ait pas voulu renoncer. Il le portait toujours avec lui dans ses voyages. Mais c'est dans l'histoire du moyen âge surtout qu'on en trouve d'illustres exemples. On rapporte de sainte Radegonde qu'elle était aussi ponctuelle à réciter ses Heures qu'aurait pu l'être le plus fervent ecclésiastique. S. Louis n'y manquait jamais, même en voyage, et il faisait réciter à ses enfants l'Office de la Vierge. La princesse Isabelle, sa sœur, partageait sa dévotion. Telle fut aussi la pratique de saint Gérald, comte d'Aurillac, du brave Simon de Montfort, de Godefroy de Bouillon, de Guillaume le Conquérant, de Richard et d'Henri III, rois d'Angleterre, de l'empereur Lothaire, des impératrices Agnès et Mathilde, mère d'Othon Ier, de Ferdinand le Grand, roi de Castille, d'Isabelle, reine de Castille et d'Aragon, de sainte Hedwige, duchesse de Pologne, etc. Voir THOMASSIN, *Ancienne et nouvelle Discipline.*

Monseigneur, il n'y faut plus penser. — Et pourquoi? — C'est qu'il est soir, et que la cloche de la cathédrale vient de sonner Complies. — Finissons donc None, avec le reste de l'Office, reprend le prélat avec étonnement. J'ai regret de tout cela, pour vous surtout, qui n'aurez pas dit la messe; mais c'est Dieu qui l'a voulu, sans qu'il y ait de votre faute ni de la mienne. » Plus tard, comme son chapelain le conjurait de lui communiquer le secret de ce ravissement : « Sachez donc, mon frère, lui dit-il, qu'aussitôt que j'eus commencé l'antienne, j'entendis un chœur d'esprits célestes la reprendre et la chanter dans les airs, avec un chant si doux et si mélodieux, qu'il m'a ravi entièrement l'usage de mes sens. Je m'étonne cependant qu'il se soit écoulé un aussi long temps : il me semble que cela n'a pas duré une demi-heure. Mais tel est le charme des divines consolations : elles sont si délicieuses, qu'un jour passe comme un instant [1]. »

[1] Act. Sanct. 18 *sept.* Ce fait est rapporté par Bovillo lui-même et attesté dans la bulle de canonisation du saint. — Nous aurions pu citer un certain nombre de prêtres qui eurent cette joie d'ouïr les anges chanter les louanges de Dieu. Il est rapporté dans la vie de S. Gudual, évêque de Saint-Malo, que dans un voyage qu'il fit sur mer pour aller prêcher l'Évangile, comme il récitait son Office à haute voix sur le vaisseau, il entendit les anges lui répondre jusqu'à la fin verset par verset. Act. Sanct. 6 *juin.* — Dans l'histoire de S. Dunstan, archevêque de Cantorbéry au xe siècle, on lit que ce saint évêque ayant un jour chez lui plusieurs de ses amis, une harpe dont il jouait quelquefois et qui était suspendue à la muraille, se mit à rendre des sons d'une suavité merveilleuse, et qu'en même temps une voix douce comme celle d'un ange entonna l'antienne : *Gaudent in cœlis qui Christi vestigia sunt secuti.* — Thomas de Cantempré, dominicain du xiiie siècle, cite aussi un chanoine régulier qui, dans un moment d'affliction causée par une persécution injuste, reçut une faveur semblable en entrant dans l'église Saint-Maurice à Lille. *Bonum univ.* I, xi, 3. — On trouve des exemples du même genre dans l'histoire de S. André Avellin, 9 *nov., lec.* vi; de S. Pierre Nolasque, 11 *nov., lec.* v.; de sainte Colette, de sainte Madeleine de Pazzi, de la Vén. Mère Agnès de Jésus, et même de sainte Chantal et de l'abbé de Rancé. « A peine les murs de la Visitation d'Autun sortaient-ils de terre, qu'on commença à y entendre des concerts et des harmonies humainement inexplicables. Plus tard, lorsque les religieuses eurent pris possession du monastère, on entendit plusieurs fois une voix surnaturelle se joindre à celles des sœurs qui chantaient l'Office. Elle prenait l'octave sur toutes, sans faire de désaccord, et elle causait dans l'âme de celles qui l'entendaient un si doux sentiment de la présence de Dieu, qu'il leur semblait être en paradis. » *Histoire de sainte Chantal,* t. II, c. xxiv. Un jour les religieux de la Trappe étant au chœur, au nombre de plus de cinquante, l'abbé de

Ce fait ne laisse rien à désirer pour la certitude ni pour les détails. Ceux qui suivent se rapportent à la même époque et ne sont pas moins avérés.

V

Nous avons une vie de saint Ignace, fondateur de la Compagnie de Jésus (1491-1556), écrite par Ribadeneyra, l'un de ses premiers compagnons, qui a longtemps vécu avec lui dans la plus grande intimité. Cet historien atteste que Dieu avait donné dans l'ordination à son saint fondateur un tel amour pour le divin Office, qu'il eût voulu y passer la journée entière. A chaque verset, Dieu lui communiquait tant de lumières, son cœur goûtait tant de consolations, qu'il était forcé de s'arrêter et souvent de laisser couler ses larmes. Ses religieux, craignant qu'il n'y perdît la vue, le firent enfin dispenser de l'obligation du Bréviaire. Mais le saint, s'adressant à Dieu, obtint la grâce de modérer ses larmes, sans rien perdre de ses sentiments et de ses joies intérieures[1].

Du reste, l'esprit du fondateur passa dans sa Société. Saint François Xavier (1506-1552) avait une telle estime pour le divin Office, qu'il ne commençait jamais une seule Heure sans s'y être disposé par la récitation du *Veni, Creator;* et il faisait cette prière avec tant d'ardeur, son visage en paraissait tellement enflammé, qu'on eût dit que l'Esprit-Saint était descendu visiblement en lui.

Rancé à leur tête, tous crurent entendre très sensiblement les anges chanter leur mélodie et la voix de ces esprits célestes se mêler avec la leur. Quand on en fit le récit devant le P. Abbé, il dit qu'il croyait aussi l'avoir entendu, mais qu'une telle faveur était au-dessus de leur mérite. Le même prodige se reproduisit une autre fois; il leur semblait que tout le chœur depuis le haut jusqu'en bas n'était qu'une seule voix, et que dans la voûte de l'Église il y avait un autre chœur dont la douce mélodie était extraordinaire et s'accordait parfaitement avec celle des religieux. *Vie de Dom Arm. de Rancé, par D. Pierre Le Nain,* t. II, ch. VI, 1719.

[1] Voir *Vie du saint, par Ribadeneyra,* VI. Item LAINÈS.

Il trouvait d'ailleurs dans l'Office tant de consolations, il y puisait tant de grâces, que, malgré l'ardeur de son zèle et l'étendue de ses occupations, il ne put jamais se résoudre à faire usage de la permission qu'il avait reçue, à son départ pour les missions, de remplacer le Bréviaire commun par un Bréviaire plus court, d'origine récente, dont l'usage commençait à se répandre [1].

Le P. Lefèvre [2], qui s'attacha à saint Ignace en même temps que saint François Xavier, se fit également remarquer par sa dévotion pour le saint Office. Quand l'heure était venue, il s'arrachait à ses occupations, si importantes et si nombreuses qu'elles fussent; il se retirait au pied des autels, ou dans un endroit solitaire. Là il se recueillait d'abord en Dieu, pour bannir de son esprit toute pensée importune; puis, pour se rendre plus attentif, il se figurait voir auprès de lui, d'un côté, son bon ange qui recueillait tous ses bons sentiments et toutes ses pieuses pensées; de l'autre, le démon qui prenait note de toutes ses distractions. Non content de s'exciter, en commençant, à bien réciter ses Heures, il s'arrêtait à chaque *Gloria Patri,* pour renouveler sa ferveur et implorer l'esprit de prière. *Pater, da mihi Spiritum bonum,* disait-il en se rappelant la parole de Notre-Seigneur dans l'Évangile : *Si vos, cum sitis mali, nostis bona data dare filiis vestris, quantò magis Pater vester cœlestis de cœlo dabit Spiritum bonum petentibus se* [3] *!* Puis il s'excitait à bien réciter le psaume qu'il allait commencer. « Au moins, disait-il, que je récite parfaitement celui-ci. *Confirma me, Deus, in hâc horâ* [4] *!* » Ainsi parvint-il à se rendre entièrement maître de son imagination, et à prier Dieu avec un recueillement et une ferveur que rien ne pouvait troubler [5].

[1] Act. Sanct., 3 déc. — *Vies par le P. Toursel,* livre dernier, *et par le P. Bouhours,* VI. — Suarès, qui avait le même privilège, tint la même conduite.

[2] C'est le religieux dont S. François de Sales parle avec tant d'éloges dans plusieurs de ses écrits, et dans la paroisse duquel il se réjouissait d'avoir consacré une église. *Introd. à la vie dévote,* II, xvi.

[3] Luc. xi, 12.

[4] Judith. xiii, 29.

[5] *Vie, par le P. Orlandin.* Item par le P. Prat, 1873.

VI

Vers le même temps, le P. Balthasar Alvarès, l'un des ecclésiastiques dont sainte Thérèse appréciait davantage la vertu et la sagesse (1533-1580), donnait des exemples d'une religion non moins édifiante. La Messe à célébrer et le saint Office à réciter furent toujours ses occupations les plus chères : *Panem cœlestem accipiam*, disait-il chaque matin, *et nomen Domini invocabo* [1]. Malgré la multitude et l'importance de ses occupations, ce saint prêtre s'était fait une loi de ne dire jamais qu'une seule Heure de suite, et il la récitait aussi posément et avec autant de calme que s'il n'avait eu autre chose à faire. Jamais on ne le vit remplir ce devoir en marchant dans des lieux fréquentés, ni même dans les corridors de la maison, où il eût pu trouver quelque sujet de distraction. Il choisissait pour cela un endroit solitaire : ordinairement il se tenait au milieu de sa chambre, à genoux. Lorsque ses infirmités le forçaient de s'asseoir, il prenait un simple tabouret sans appui, et restait la tête découverte, sachant bien que le respect extérieur aide puissamment à la dévotion. Souvent, pour s'animer davantage, il se disait en lui-même : « Les anges doivent être mes modèles, puisque je fais sur la terre ce qu'ils font dans le ciel. Or comment se tiennent-ils en la présence de Dieu? C'est avec une grande pureté de cœur et dans le respect le plus profond. Quelle honte pour moi, si, privé comme je le suis de leur céleste pureté, je n'imitais pas du moins leur profonde religion! »

Il n'aimait pas à faire cette fonction avec d'autres, parce qu'il voulait pouvoir y mettre le temps qu'il lui plairait, et goûter en secret les sentiments que l'Esprit de Dieu lui communiquait, mais il était facile de juger des lumières qu'il recevait dans ce saint exercice, par le fréquent em-

[1] Miss. Can.

ploi qu'il faisait des psaumes en ses exhortations, et par la profondeur des sens qu'il y découvrait. Cela venait de l'attention qu'il donnait à chaque verset, et du soin qu'il prenait d'en approfondir et d'en goûter jusqu'aux moindres paroles [1].

VII

Le P. L. Louis Dupont (1554-1624), qui a écrit la Vie de Balthasar Alvarès après avoir été longtemps son disciple, se montra à cet égard l'héritier de son esprit. Il aimait à dire son Office à genoux, devant le très saint Sacrement : c'est là, et dans cette posture, qu'il le récitait d'ordinaire. Quand la maladie ne lui permettait pas de sortir de sa chambre, il avait soin de se tourner vers le grand autel de la chapelle où reposait Notre-Seigneur [2]. Aucun bruit n'était capable de lui faire tourner la tête ni lever les yeux. Souvent, quand on frappait à sa porte, il ne l'entendait pas; et si l'on entrait dans sa chambre pendant qu'il priait, il demandait par signe qu'on lui permît d'achever.

Parfois l'abattement où le jetait la maladie lui rendait nécessaire l'assistance de quelque Père; mais ceux qui l'aidaient à réciter ses Heures se croyaient bien payés de leur peine par l'avantage qu'ils avaient d'être témoins de sa ferveur et de participer à sa dévotion. Quand l'asthme dont il souffrait l'empêchait d'articuler sa prière, il se faisait mettre le Bréviaire sous les yeux, et il le récitait mentalement, avec autant de piété que s'il l'eût dit à haute voix. Les médecins avaient beau lui répéter qu'il n'était pas tenu à l'Office, et que cette occupation lui pouvait nuire : il ne voulait point les croire, parce qu'un meilleur médecin, celui du ciel, lui inspirait le contraire, et que ses supérieurs le laissaient libre de suivre les inspirations d'en haut.

[1] *Vie, par le P. Louis Dupont*, ch. VI.
[2] Cf. DAN. VI, 10.

A certains versets des psaumes, le P. Dupont faisait une pause, et tout son extérieur reflétait les sentiments de dévotion dont son cœur était pénétré. C'est ce qu'on remarquait surtout lorsqu'il prononçait le *Gloria Patri,* et les mots : *Venite, adoremus, et procidamus ante Deum,* de l'Invitatoire. Un jour, le P. Jean de Vernandez, chargé de veiller à sa santé, venant s'informer s'il n'avait besoin de rien, entend, au moment d'ouvrir la porte, un bruit assez fort, comme si quelque chose de pesant ébranlait le plancher en tombant. Craignant un accident, il se hâte d'entrer; mais il trouve le malade récitant à demi-voix ce passage de l'Office : *Venite, adoremus, et procidamus.* C'était lui-même qui, en se jetant à genoux, dans l'ardeur que ces paroles lui inspiraient, avait causé ce bruit et cet ébranlement. Une auréole lumineuse l'entourait jusqu'à sa poitrine et s'élevait de deux coudées au-dessus de sa tête. A cette vue, le P. Vernandez, saisi de frayeur, se retire en fermant la porte. Quelques instants après, craignant d'avoir été trompé par son imagination, il ouvre de nouveau, et le même spectacle s'offre encore à ses yeux. Louis, à genoux, éclatant de lumière comme auparavant, achevait à haute voix la récitation de l'Invitatoire.

Au reste, quelque facilité qu'il trouvât à s'entretenir avec Dieu [1], il ne négligeait aucune des pratiques propres à soutenir son attention et à nourrir sa piété. En voici quelques-unes qu'on a trouvées écrites de sa main dans son journal : nul doute qu'il n'aimât à s'y conformer.

« La première méthode pour bien réciter l'Office consiste à diriger son intention, au commencement de chaque psaume, vers l'une des trois personnes de la Trinité. Les psaumes étant groupés trois à trois, on offre le premier au Père, le second au Fils, le troisième au Saint-Esprit; on réitère, à la fin, cet hommage à la personne à qui on l'a offert et on lui demande, si l'on veut, quelque grâce. Pendant la récitation, on se borne à remarquer ce qui a un

[1] Ses *Méditations de la Foi,* sur les perfections de Dieu et les mystères de Notre-Seigneur, sont une source des plus pieux sentiments en même temps qu'un trésor de doctrine qui réunit la solidité à l'abondance.

rapport spécial à cette divine personne, soit dans les invocations, soit dans les louanges. On peut également réciter chacun des trois psaumes en l'honneur de la sainte Vierge, de quelque saint, et de l'ange gardien.

« La seconde consiste à offrir chaque psaume à Dieu pour le remercier d'une grâce en particulier, par exemple, de la création, de la rédemption et de la vocation ecclésiastique; ou bien du baptême, de la pénitence ou de l'eucharistie, etc. A la fin du psaume, on demande d'estimer toujours ce bienfait comme il le mérite et d'en faire un saint usage.

« La troisième méthode consiste à offrir chaque psaume à Dieu pour obtenir quelque vertu; par exemple, le premier pour obtenir l'humilité, le second pour avoir la foi, la troisième pour acquérir l'obéissance, et ainsi du reste. En récitant le psaume, on cherche s'il n'y a rien qui se rapporte à la vertu qu'on a en vue, et on réitère encore sa demande à la fin.

« Enfin la quatrième méthode serait de dire chaque psaume en l'honneur de quelque mystère de Notre-Seigneur, et de le supplier à la fin de nous accorder l'estime, l'amour et l'esprit de ce mystère. Ainsi, on réciterait le premier psaume en l'honneur de l'Incarnation, le second en l'honneur de la Nativité, le troisième en l'honneur de la Circoncision, et ainsi des autres, n'omettant jamais de demander à la fin l'estime, l'amour et l'esprit du mystère qu'on a intention d'honorer [1]. »

Ces pratiques, inspirées par l'esprit de prière, ne peuvent être qu'une source de bénédictions pour ceux qui auront le courage de s'y rendre fidèles.

VIII

A ces beaux modèles, nous pourrions en joindre beaucoup d'autres appartenant à la même société : le P. Bar-

[1] *Vie du P. Louis Dupont, par le P. Fr. Cachupin*, XXV, etc.

radius[1], l'apôtre du Portugal, qui a laissé de savants commentaires sur les Évangiles, et qui, même dans ses missions, ne consacrait pas moins de six heures par jour aux Heures canoniales; le P. J. Anchietta (1534-1597), le thaumaturge du Brésil, dont Dieu récompensa la dévotion par des faveurs miraculeuses[2]; le P. Lessius, qui ne comprenait pas, disait-il, tant d'ecclésiastiques si pleins de zèle pour des prières et des pratiques de piété de leur choix, et en même temps si prompts à expédier celles que l'Église leur impose et qu'ils sont obligés de faire en son nom[3]; le P. Aquaviva, cinquième supérieur général, auteur d'un excellent commentaire sur le psaume CXVIII, et d'une lettre remarquable pour recommander à tous les membres de l'ordre la plus grande vigilance pour s'acquitter toujours dignement du saint Office[4]. Mais nous ne puiserons plus à cette source qu'un seul exemple : c'est celui du pieux et illustre Bellarmin, que ses vertus ont fait proposer pour la canonisation (1542-1621).

Il regardait le Bréviaire comme l'œuvre de l'Esprit-Saint, et il offrait à la divine majesté le sacrifice des lèvres avec la même dévotion que celui de l'autel. Jamais il ne s'en dispensait, même dans les souffrances les plus aiguës. Dans une occasion où il souffrait d'une fièvre continue et d'un mal de côté très violent, on eut beau le conjurer de ne pas ajouter cette fatigue à ses douleurs, il n'en voulut pas omettre un seul verset. Sur son lit de mort, il fut

[1] On le surnomma l'Apôtre du Portugal, dit le P. Nouet, *L'Homme d'oraison*, t. I.

[2] Son historien rapporte que s'étant un jour trouvé en mission, sans Bréviaire, par la faute de celui qui l'accompagnait, il n'hésita pas à s'adresser à Dieu pour en obteuir sur-le-champ ce qui lui manquait. Exaucé aussitôt, il récite ses Heures, puis remet à son compagnon le Bréviaire qu'il vient de recevoir d'une manière miraculeuse et lui recommande plus de vigilance pour l'avenir. Un trait plus merveilleux encore fut sa préservation dans les eaux de la Plata, où il avait été submergé, tandis qu'il récitait l'Office de l'Immaculée Conception. *Vies par Séb. Bérétaire et par le P. Roterigius*, II.

[3] *De vitâ et moribus P. L. Lessii*, x, 48; Paris, 1604. Il appelle le Bréviaire : *Compendium admirabile. De jure et just.*, II, XXXVII, dub. 8.

[4] *De divini Officii recitatione.* 24 *novemb.* 1612.

presque constamment occupé des Heures qu'il avait à réciter. Il fallut un ordre exprès du médecin pour l'y faire renoncer : et s'il crut devoir obéir à cette prescription, ce ne fut pas sans témoigner ses regrets et sans chercher à s'en dédommager, en répétant mentalement ce que sa mémoire lui pouvait rappeler [1].

Dans le désir de se conformer plus parfaitement à l'esprit de l'Église, il s'était assujetti à réciter chaque Heure en son temps. Il disait Matines et Laudes pendant la nuit, ou du moins de très grand matin, y joignant l'oraison mentale, dans laquelle il méditait de préférence les paroles des psaumes; Prime venait au lever du soleil, Tierce après la messe, Sexte immédiatement avant le dîner, None quelque temps après être sorti de table, Vêpres au soleil couchant, et Complies quand le jour était tout à fait fini. L'ordre qu'il savait mettre dans ses occupations lui permettait de se réserver ces moments, et la vénération dont il jouissait universellement n'eût permis à personne de lui enlever sa liberté à cet égard. Un cardinal, étant venu chez lui dans le temps qu'il récitait une de ses Heures, ne s'offensa nullement de la lui voir poursuivre jusqu'à la fin, et il trouva parfaitement juste qu'avant de parler aux hommes il achevât son entretien avec Dieu.

C'était une de ses pratiques d'unir ses louanges à celles des esprits célestes; et comme il savait que les anges, tout purs et tout saints qu'ils sont, ne s'approchent qu'avec la plus profonde révérence de la majesté suprême, il s'était fait une loi de ne s'adresser lui-même à elle qu'à genoux et tête nue. Sur la fin de sa vie, il fut forcé de déroger à cette loi; mais s'il ne pouvait plus tenir les genoux en

[1] On lit dans la vie d'un saint prêtre d'Avranches au XVIIe siècle, M. Pierre Crestey, un autre trait non moins édifiant de docilité et d'affection pour le saint Office. « Un jour qu'il était fort malade, il demanda avis à ceux qui l'entouraient s'il devait dire ses Heures. Un jeune prêtre, d'un zèle assez peu discret, se hâte de répondre : « Essayez, je vous aiderai. » Aussitôt, avec une simplicité d'enfant et la piété la plus touchante, M. Crestey se mit à le dire par cœur avec lui. Puis, ayant achevé, il lui dit : « Je vous ai bien de l'obligation, Monsieur : vous m'avez presque guéri en me procurant le bonheur de dire mon Office, que je n'aurais pu réciter sans vous. » *Vie de Messire P. Crestey*. Rouen, 1732.

terre, il gardait cependant toujours la posture la plus respectueuse, se tenant debout, sans mouvement, et les regards souvent levés au ciel.

Un jour il se promenait, lentement et sans bruit, dans le vestibule d'un monastère. Un religieux, chargé de conférer avec lui sur une affaire, l'aperçoit marchant à petits pas comme absorbé en Dieu à son ordinaire. Il s'arrête tout court : « Approchez, mon Père, lui dit gracieusement le cardinal en allant au-devant de lui ; que craignez-vous donc? — D'interrompre Votre Éminence, répondit le religieux; je la croyais occupée à réciter l'Office. — Quoi! reprit le saint homme avec étonnement, je réciterais ainsi l'Office en me promenant la tête couverte! Dieu me garde de le prier jamais avec si peu de respect[1]. »

IX

La vertu de ce pieux cardinal jetait à Rome d'autant plus d'éclat, que ses talents lui avaient acquis plus de considération : il en fut de même des exemples qu'offrait, dans un rang plus élevé encore, saint Charles, archevêque de Milan, neveu du pape Paul IV (1538-1584).

Ce saint prélat était dans l'usage de ne commencer l'Office du soir qu'après un quart d'heure d'oraison mentale; et, en le récitant, il se tenait constamment à genoux. Tout le temps qu'il fut dans sa ville épiscopale, il ne manqua jamais d'assister aux offices du chapitre, à toutes les solennités. On l'y voyait dans un tel recueillement et une si grande attention, qu'on l'eût dit en extase, et que souvent, lorsque le maître du chœur venait lui annoncer une antienne à chanter, il fallait l'avertir pour qu'il y prît garde. Aux jours ordinaires, où il n'allait pas à la cathédrale, il récitait ses Heures avec les ecclésiastiques de sa maison; car il pensait qu'en général la ferveur et l'atten-

[1] *Vie, par le P. Frizon*, V et VI.

tion se soutiennent mieux quand on n'est pas seul; et il tenait, disait-il, à ne pas se priver de l'assistance spéciale que Notre-Seigneur a promise à ceux qui seraient réunis pour demander quelque chose en son nom.

Il recommandait à ses prêtres de se ranimer dans la ferveur, chaque fois qu'ils disaient : *Deus, in adjutorium*, et de ne jamais prononcer sans une tendre confiance les paroles par lesquelles se terminent les oraisons : *Per Dominum nostrum Jesum Christum*. Il conseillait aussi de s'unir en esprit, pendant la récitation, au saint dont on faisait l'Office, et de lui rapporter, par la pensée, toutes les paroles qui pouvaient lui convenir. Enfin, il inculquait la pratique d'avoir toujours le Bréviaire devant les yeux et de ne rien réciter par cœur, afin de se tenir en garde contre la précipitation et la routine et de mieux goûter toutes les paroles qu'on prononce. Lui-même était si exact à cette règle, qu'il lisait dans le Bréviaire ce qu'il savait le mieux, même l'Oraison dominicale. C'est avec cette fidélité et cette ferveur qu'il s'acquitta de son Office jusqu'à la fin de sa vie. Le jour de sa mort, il en omit une partie pour la première fois; encore voulut-il qu'on la récitât devant lui, et il fit son possible pour s'unir d'esprit et de cœur à cette récitation [1].

X

Saint Philippe de Néri, fondateur de l'Oratoire, signalait également, à la même époque (1515-1595), son zèle pour l'Église et son ardeur à prier pour elle. Telle était la dévotion que lui inspirait le chant des saints Offices, qu'il ne pouvait retenir ses larmes en l'entendant, et que bien des fois on l'a trouvé dans les églises de Rome, après Matines ou après Complies, prosterné, hors de lui-même, et comme enivré des consolations célestes. Quand il récitait ses Heures en particulier, il était souvent obligé de

[1] *Vie, par Giussano*, II, III, et VIII, II.

s'arrêter, ravi par la beauté des pensées qui naissaient dans son âme, ou transporté par l'ardeur de ses sentiments. On le voyait alors debout, sans mouvement, le visage tourné vers le ciel, et les yeux presque toujours fermés, bien qu'il conseillât, comme saint Charles, de ne pas se fier à sa mémoire, et de tenir le Bréviaire à la main, surtout dans la récitation des Petites Heures. Pour éviter les ravissements et être sûr d'achever à temps, il cherchait l'occasion de dire l'Office avec d'autres. Néanmoins, comme il ne parvenait pas toujours à éviter ces faveurs extraordinaires, et que d'ailleurs il avait contracté avec l'âge de graves infirmités, étant âgé de près de quatre-vingts ans, le Souverain Pontife lui envoya la permission de remplacer l'Office par le chapelet ou par quelque prière plus courte. Mais le saint prêtre ne put se résoudre à faire usage de cette faculté. Bien plus, quand la maladie le mettait hors d'état de prononcer aucune prière, il demandait à ses frères de le réciter à voix haute à ses côtés, afin que son âme ne perdît rien de son aliment ordinaire; et il suivait toutes les paroles avec tant d'attention, que dans les moments mêmes où il semblait absorbé en Dieu, ou bien accablé par le mal, s'il leur arrivait de faire la moindre faute, comme de mal prononcer un mot, il les arrêtait d'un geste pour les avertir de ce manquement. Plusieurs fois il voulut encore s'en acquitter au moment où on le croyait près de rendre le dernier soupir. Il semblait recouvrer ses forces dans cette sainte action [1].

XI

Tandis que Rome et les autres contrées de l'Italie s'édifiaient de ces exemples, on en voyait d'autres, sur nos frontières et dans notre pays, qui ne sont pas moins dignes d'admiration.

[1] *Vita di S. Filippo Neri, dal P. J. Bacchi*, II, IV, V, X.

Saint François de Sales (1567-1622) était trop lié avec tous les saints prêtres de son époque, pour ne point partager leurs sentiments à l'égard du saint Office. Dès ses premières études, c'était pour lui un bonheur de le dire, soit avec l'ecclésiastique qu'on lui avait donné pour gouverneur, soit avec les religieux chez lesquels il aimait à aller passer ses heures de loisir, aux jours de fête. Aussi ne regarda-t-il pas comme une charge l'obligation de le réciter, qu'il prit au sous-diaconat. « Après l'Écriture, il ne connaissait pas, disait-il, de plus beau livre que le Bréviaire; » et lorsqu'il rencontrait des ecclésiastiques qui lui semblaient en faire peu d'estime, ou attacher peu d'intérêt à en avoir une parfaite connaissance, il ne pouvait s'empêcher d'en témoigner son étonnement. Il dit un jour de l'un d'eux qui n'entendait rien au calendrier et à l'ordre des fêtes, qu'il était étranger *à la science des saints*[1]. Pour lui, il était si versé dans cette science, il possédait si bien la lettre et le sens de l'Office, qu'il en faisait en toute occasion les applications les plus heureuses. On le voit citer partout, dans ses écrits, non seulement les versets des psaumes et la vie des saints, mais les antiennes, les répons et les hymnes les plus remarquables de la sainte Église.

Quelles que fussent la douceur de son esprit et la sainte liberté de sa conduite, il ne laissait pas de s'astreindre, en disant ses Heures, aux règles de la plus profonde religion. Il s'était fait une loi de ne le réciter qu'à genoux ou debout, et jamais il ne se relâcha de cette résolution, si accablé qu'il fût par la fatigue et par les infirmités. Autant qu'il pouvait, il allait le dire à l'église, et même, lorsqu'il était à Annecy, il ne s'absentait pas du chœur sans un empêchement réel. « On le voyait dans sa stalle, dit un religieux qui l'avait parfaitement connu, ainsi qu'une statue, sans se remuer, sans s'empresser, sans regarder deçà ni delà, sans s'occuper d'autre chose que de bien prier, avançant paisiblement de verset en verset, goûtant

[1] *S. François de Sales, modèle et guide du prêtre et du pasteur*, I, in-12, 1861.

et savourant tout à son aise le miel des célestes suavités que le Saint-Esprit y distillait [1]. »

« Souvent, disait-il à un de ses amis, je suis si accablé d'affaires, que je ne sais où me tourner ni par quel bout commencer; cependant à l'Office cela ne m'importune en aucune manière; je n'en ai même pas de distraction. Je m'imagine que je suis au ciel, et que je chante les louanges de mon Créateur dans la compagnie des anges; puis, au sortir du chœur, je trouve souvent que ces grandes affaires qui me donnaient tant de peines sont expédiées en un instant [2]. »

Au moment de sa mort, on remarqua qu'un de ses Bréviaires, demeuré dans un manastère de la Visitation qu'il venait de fonder en Bourgogne, s'ouvrit de lui-même et commença à remplir la maison des plus suaves odeurs. On regarda ce miracle comme un témoignage divin rendu à sa piété, et comme un gage qu'il avait commencé au ciel, pour ne plus l'interrompre, l'Office de louange et de bénédiction auquel il avait préludé ici-bas avec une ferveur tout angélique [3].

[1] *Vie, par le P. de la Rivière*, p. 127.
[2] *Vie, par M. le curé de Saint-Sulpice*, t. II.
[3] *Histoire de sainte Chantal, par Mgr Bougaud*, t. II, c. XXVI. — Cf. S. GREG. MAGN. *Dialog.* t. IV, c. XXI; et S. GREG. TURON. *de Gloria Confess.*, XLVII.

CHAPITRE II

Traits recueillis dans l'Histoire ecclésiastique de France pendant les trois derniers siècles.

I

C'est l'institut de l'Oratoire qui parut d'abord destiné à ranimer en ce pays l'amour du saint Office, en honorant et en propageant dans le clergé la religion du Fils de Dieu envers son Père [1].

Rien de plus beau ni de plus pieux que la lettre ou plutôt l'opuscule dans lequel le cardinal de Bérulle, exposant aux carmélites ses vues sur l'Office divin, leur indique les sentiments dans lesquels elles doivent le réciter. On reconnaît dans ces paroles la sublimité des pensées et la religion profonde qui font le caractère de ce grand esprit.

« Songez, leur dit-il, que vous avez à louer Dieu pour

[1] M. de Bérulle récitait le saint Office, lorsque prononçant ces paroles du psaume IX, *Psallite Domino qui habitat in Sion*, il reçut du Ciel la première idée de sa congrégation. *Vie, par Habert*, II, I. Le nom d'*Oratoire de Jésus*, qu'il lui donna, devait rappeler continuellement aux membres de sa société qu'une de leurs fins principales était d'honorer et d'imiter les prières du Sauveur pour l'Église : « Ut Jesum Christum pro nobis in oratione positum et pernoctantem venerentur, et hanc præcipuam Officii partem quæ in orationibus pro populo ac in laudibus Dei celebrandis versatur, habeant. » MAGN. BULLAR. 1613, t. III, p. 371. *Sacrosanctæ*.

une infinité de créatures qui en sont incapables ou indignes. Les unes sont muettes, sans voix et sans âme : elles empruntent votre esprit et vos lèvres pour louer le Créateur. D'autres sont comme dans un état d'enfance et de minorité : elles recourent à votre prééminence en la grâce, afin de rendre hommage par vous à leur souverain Seigneur. Un certain nombre, privées par leur faute de la grâce qui leur était offerte, sont maudites de Dieu et indignes de le louer. Double et triple bénédiction vous donc conférée pour louer Dieu et pour elles et pour vous. Dans cette pensée, regardez-vous comme déléguées par toutes les créatures pour louer leur commun Seigneur et lui rendre leurs communs devoirs. Ne voyez-vous pas que, durant cette action, le soleil ou la lune, vous prêtant sa lumière, vous convie à joindre à ses hommages muets l'intelligence et le sentiment qui lui font défaut? Vous louez donc le Seigneur pour tous, pour le ciel et la terre, pour les créatures animées et inanimées, pour les chrétiens et les infidèles, pour les catholiques et les hérétiques, pour les élus et les réprouvés, pour l'enfer même, quoiqu'il frémisse et qu'il proteste avec sa volonté perverse. Car vous êtes placées entre le ciel et l'enfer. L'enfer est sous vos pieds, et plût à Dieu que vous eussiez autant de ferveur à louer la majesté divine qu'il met d'obstination à la maudire! Le ciel est ouvert sur vos têtes, et plût à Dieu que vous eussiez autant d'élévation d'esprit et de mouvement de piété que le ciel a de repos, de gloire, de jouissance en la possession de son Seigneur!

« Songez encore que vous faites cet office en union avec notre divin Sauveur. Dieu le Père a voulu incarner son Fils, et le Fils a voulu prendre chair, pour être en état de louer et de servir Dieu son Père de cette manière parfaite qui ne pouvait convenir ni aux hommes, ni aux anges, ni à aucune créature en la grâce ou en la gloire. Car, avant ce mystère, il n'y avait pour servir Dieu et le louer que des hommes et des anges, c'est-à-dire des créatures : mais maintenant il y a un Homme-Dieu; il y a un Dieu adorant et adoré; et vous ne louez Dieu qu'à l'aide de ce

divin adorateur, que dans l'esprit de cet Homme-Dieu, que par la grâce et la vertu qui nous viennent de cette source.

« Pensez-y bien, et pensez-y souvent; car cette pensée est fondamentale en la vie chrétienne et parfaite. Vous ne seriez qu'un pur néant devant la face de Dieu, si vous n'étiez membres de son Fils, incorporées au Sauveur par sa grâce, vivifiées en lui par son esprit, et ne faisant qu'un avec lui en l'unité sacrée qu'il a avec son Père. Sans lui donc et sans les qualités que vous recevez de lui, vous n'êtes rien, vous ne pouvez rien, et vous ne seriez pas dignes de proférer les louanges divines. C'est cette vérité que vous professez en commençant votre Office par ces paroles : *Domine, labia mea aperies, et os meum annuntiabit laudem tuam*[1]. »

II

Le P. de Condren (1588-1641), qui avait reçu l'esprit de l'Oratoire dès le berceau, au jugement du cardinal de Bérulle, professait sur la prière et sur l'Office divin les mêmes sentiments que le fondateur[2]. On en a beaucoup de preuves dans sa vie et dans ses écrits; mais la plus certaine se trouve dans la doctrine et les pratiques de M. Olier (1608-1657), celui de ses disciples qu'il avait déclaré l'héritier de son esprit, et qui devait le communiquer au clergé par l'action la plus efficace et la plus durable.

Quoiqu'il n'ait composé aucun traité particulier sur la prière publique, le pieux instituteur des séminaires manifeste hautement en plusieurs de ses écrits l'estime qu'il en faisait. On peut affirmer que nul n'a mieux compris l'excellence du saint Office, les dispositions qu'il demande et les fruits qu'il doit produire. Nous essayerons de donner un aperçu de sa doctrine à cet égard, en réunissant

[1] *Lettre aux religieuses de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel*, in-32.

[2] *Vie, par le P. Amelotte*, I, XVII.

ses pensées principales, et en reproduisant, autant que possible, ses propres expressions.

« La grande obligation des prêtres, dit-il, c'est d'adorer, de bénir et de glorifier la majesté divine pour tous les hommes, en union et avec dépendance de Notre-Seigneur, modèle et source de toute religion véritable[1]. »

« De même que, dans la cité du démon, on blasphème Dieu continuellement, de même il faut que dans l'Église de Jésus-Christ on ne cesse jamais de louer Dieu. Et puisque l'Église du démon, figurée par Babylone, s'est répandue avec ses blasphèmes dans toute la terre, c'est une nécessité que Jérusalem, et le cénacle des apôtres, en se dilatant, remplisse aussi la terre des louanges de Dieu[2].

Mais comment les fidèles pourront-ils, au milieu de tant de soins, louer le Seigneur continuellement? Et comment des hommes peuvent-ils rendre à leur Créateur des hommages dignes de sa majesté? La divine sagesse y a pourvu en faisant du prêtre à la fois l'organe de l'Homme-Dieu et l'interprète de l'Église.

« Jésus-Christ rend à son Père, en qualité de chef, ce que ses membres ne sauraient lui rendre. Comme la tête, en chaque homme, parle, voit, conçoit pour tout le corps, et qu'elle supplée ainsi à l'infirmité d'une masse pesante et grossière, de même Notre-Seigneur supplée à ce qui manque au corps des fidèles, à la masse des chrétiens, aveugles, insensibles et muets par eux-mêmes. Il représente à Dieu les besoins du corps entier : il parle pour le corps, voit pour le corps, entend pour le corps, en un mot, fait tout pour le corps, comme en étant véritablement le chef.

Voilà ce que Jésus-Christ fait invisiblement au ciel. C'est ce que ses ministres sont appelés à faire visiblement ici-bas, ou plutôt ce que le Sauveur ne cesse d'accomplir par eux sur la terre. Dans ce but il met en leurs mains le saint Office, expression de ses sentiments et des devoirs de ses membres

[1] *Saints Ordres*, p. III, c. VI.
[2] *Mémoires*, t. II, p. 18.

envers son Père; et, tandis qu'il leur communique son esprit de chef et de prêtre pour s'en acquitter, il leur fait imposer par l'Église l'obligation d'y vaquer en son nom. Ainsi le prêtre est à la fois le représentant du Sauveur et le symbole vivant de l'unité de ses membres. L'Église résumée en lui s'adresse par lui au Père éternel; et Jésus-Christ, vivifiant par la vertu de son esprit les louanges de l'Église sur les lèvres de ses ministres, rend ces louanges dignes de Dieu, de même qu'en consacrant dans leurs mains son corps et son sang, il leur procure une hostie digne de la majesté infinie[1]. »

Une telle doctrine suppose entre Jésus-Christ et ses ministres l'union la plus étroite; elle implique une certaine unité d'esprit, de vie, d'action surnaturelle : *Unum corpus et unus spiritus*[2]. C'est ce fait mystérieux que M. Olier s'attache surtout à établir, et l'on en trouvera difficilement ailleurs une exposition aussi frappante.

« Il faut concevoir, dit-il, tous les chrétiens comme un seul sujet, comme un seul Christ; car le Verbe divin qui réside en tous, et qui opère en tous à la fois, les illumine, les échauffe et les unit tous. Ainsi l'Esprit-Saint ne marche pas seulement devant nous, comme la colonne de feu du désert : il est en nous, au milieu de nous, les enfants de Dieu ou *le vrai Israël de Dieu* étant mus, dirigés et conduits intérieurement par l'Esprit de Dieu. Il est la vie universelle de l'Église, comme elle-même le proclame: *Cujus spiritu totum corpus Ecclesiæ sanctificatur et regitur*[3].

« J'ai compris ce matin ce que signifient ces mots : *Instaurare in Christo Jesu. Instaurare,* abréger, récapituler. Il est comme l'homme universel qui rend à Dieu tout l'honneur qu'il peut trouver hors de lui.

« Tous les chrétiens sont un même Christ, comme en la Trinité les trois personnes sont un même Dieu. La pluralité et la distinction des personnes divines n'empêchent

[1] *Saints Ordres,* III, VI, et *Mystères de N.-S. appliqués aux divers actes de la journée.*

[2] EPHES. IV, 4.

[3] *Mémoires,* II, 356; et *Explic. du* Pater.

pas l'unité et la communion d'essence, ainsi la multiplicité des membres de Jésus-Christ n'empêche pas l'unité d'esprit, de sentiment, de vie surnaturelle entre eux : *In illo die vos cognoscetis quia ego sum in Patre meo, et vos in me, et ego in vobis. Sicut tu, Pater, in me, et ego in te, et ipsi in nobis unum sint* [1].

« Une des images les plus sensibles de l'Eglise, ce sont les trois enfants d'Israël dans la fournaise de Babylone[2]. Tous les trois, environnés de flammes à l'extérieur et embrasés intérieurement du feu du Saint-Esprit, louaient et bénissaient Dieu comme s'ils n'avaient eu qu'une seule bouche, parce qu'ils n'avaient qu'un même esprit, ou plutôt parce que le Verbe divin, au corps duquel ils appartenaient et qui se rendait visible au milieu d'eux, glorifiait Dieu par leur voix, et lui rendait grâces pour cet univers qu'il a créé [3]. Il commençait alors ce qu'il continue de faire dans la société des fidèles. Admirable invention de son amour et de sa reconnaissance! Se voyant obligé à son Père du grand bienfait de la création, il ne se contente pas de le remercier en sa personne, il convoque en son Église une multitude de créatures pour le remercier en son nom. Et toutes répètent après lui ce cantique, qu'il a entonné par les lèvres de son prophète : *Benedicite, omnia opera Domini, Domino :* Œuvres qui êtes à moi et dont je suis le Seigneur, louez avec moi celui qui est mon Seigneur et le vôtre!... Et afin que cette louange ne cesse pas, il veut que cette Église subsiste dans la suite des siècles. Et pour faire partager sa reconnaissance à tous ses membres, il les fait participer à tous ses biens; il leur communique l'usage de cet univers, créé pour lui. Et, afin qu'on entre mieux dans ses intentions, il fait écrire ses sentiments par avance, et les fait répéter d'âge en âge par des milliers de voix. De sorte que c'est toujours le même Christ qui loue Dieu : *Christus heri et hodie, ipse et in sæcula;* le Christ qui a été, qui est et qui sera; qui a été dans l'ancien peuple avant que de naître, qui subsiste toujours dans sa

[1] Joan. xiv, 20; xvii, 21. *Mémoires*, I, 481. — [2] Sic S. Chrysost. S. Aug. etc. — [3] Hi tres quasi uno ore laudabant et glorificabant Deum. Dan. III, 51.

nature humaine, et qui sera à jamais dans ceux qui croiront en lui. Ainsi le Fils de Dieu a mille cœurs pour un et mille bouches pour une; ou plutôt toutes ces bouches et tous ces cœurs, animés de son zèle et enflammés de son amour, ne sont que les organes de son Esprit, répandu en eux pour multiplier ses louanges et offrir à la gloire de son Père un immense et perpétuel concert[1]. »

Sur ce principe de l'unité du corps mystique du Sauveur et de l'identité de son Esprit en tous ses membres repose l'idée que M. Olier conçoit des psaumes. Dans sa pensée, David est une image vivante de Jésus-Christ, une copie anticipée de ce parfait exemplaire; et comme l'Esprit-Saint nous est donné aujourd'hui pour reproduire en nous les sentiments de ce divin chef, de même, et plus abondamment encore, cet Esprit a été donné par avance au Psalmiste pour qu'il pressentît ses dispositions et les annonçât au monde.

Pour le pénétrer plus profondément de cette idée, Dieu donna à son serviteur de grandes lumières et le favorisa de grandes grâces :

« Le jour de l'Ascension 1642, David me fut montré en esprit, et cette vue me convainquit que nul n'a reçu autant de lumières que lui sur la destinée du Sauveur, ni participé si abondamment aux dispositions de l'Homme-Dieu. Déjà j'avais remarqué, en lisant l'Évangile, que Notre-Seigneur signale en particulier le psautier comme rempli de traits qui le concernent : *In psalmis de me*[2]. Déjà même, le mercredi saint précédent, il m'avait été donné de voir dans le Psalmiste tout l'intérieur du Sauveur. J'avais reçu dès lors l'intelligence des psaumes, surtout de ceux qui ont rapport à la passion et à la résurrection; et mon directeur, à qui Notre-Seigneur avait donné connaissance de cette faveur, m'avait averti de la mettre à profit, en m'appliquant à les méditer[3].

[1] *Mémoires*, I, 436, 417. Cf. S. Aug. *de Utilit. et Cantu psalm.*.

[2] Luc. xxiv, 44. *Mémoires*, t. II, p. 44. Cf. Acosta. *de Christo revelato*. xxii.

[3] *Mémoires*, I, 423, 424, 438, 439 et 442.

« Je le vois clairement aujourd'hui. C'est à juste titre que le Sauveur disait à son Père : *Domine, probasti me et cognovisti me : tu cognovisti sessionem meam et resurrectionem meam;* car ces paroles doivent s'entendre de lui, non de David, qui n'est pas sorti du tombeau. — *Intellexisti cogitationes meas de longè :* Vous avez prévu de loin toutes mes pensées. Non seulement vous les avez prévues, mais vous les avez annoncées d'avance et rendues sensibles en celui qui me représentait devant votre peuple. — *Semitam meam et funiculum meum investigasti :* Vous avez tracé comme au cordeau le sentier de ma vie. — *Omnes vias meas prævidisti: quia non est sermo in linguâ meâ.* Vous avez imprimé tous mes sentiments dans son âme, et vous m'avez prescrit jusqu'au moindre de mes mouvements, de sorte que je n'ai pas à dire un mot que vous n'ayez marqué. — *Ecce, Domine, tu cognovisti omnia novissima et antiqua: tu formasti me, et posuisti super me manum tuam:* Quand vous m'avez formé de vos divines mains, vous avez regardé le commencement et la fin de toutes choses pour mettre tout en rapport avec moi; comme l'architecte qui ajuste à la clef toutes les pierres de la voûte pour les assujettir et la leur faire supporter[1]. C'est là le grand mystère de votre divine sagesse : *Mysterium a sæculis absconditum*[2]. Caché dans le sein de Dieu, il attendait le moment d'éclore; il s'est montré enfin, comme il avait été dit, dans le milieu des temps : *In medio annorum vivifica illud*[3]. »

On voit par cet exemple comment M. Olier entendait les psaumes, et à quel point de vue il se plaçait en les récitant[4].

L'auteur de sa Vie fait remarquer qu'avant de commencer l'Office il ne manquait jamais de se recueillir et de se tenir quelque temps en silence. C'était pour invoquer

[1] *Mémoires,* I, 435.
[2] Col. I, 26.
[3] Habac. III, 2. *Mémoires,* I, 435.
[4] M. Olier a paraphrasé dans ses *Mémoires* beaucoup d'endroits du Bréviaire, un grand nombre de psaumes surtout, dans le sens littéral et dans le sens liturgique. Voir les ps. 16, 20, 34, 54, 57, 110, 168, etc.; t. III, p. 108, 168, 386, 455, 500, etc.

l'Esprit du Sauveur, pour entrer dans les dispositions dont cet Esprit est le principe et dont le Sauveur veut faire part à ses ministres. Lui-même a exprimé, dans sa *Journée chrétienne,* les sentiments avec lesquels il pensait qu'on devait s'adresser à Dieu dans le saint Office.

« Mon Dieu, dit-il, j'adore votre Esprit répandu dans vos prophètes, auteurs de ces psaumes et de ces cantiques. La pureté de leur état, la sublimité de leurs pensées et de leurs sentiments me confond et m'anéantit. Les transports de leurs cœurs, leurs dispositions saintes, et la diversité des mouvements qu'ils expriment, ne peuvent être compris par une âme terrestre comme la mienne. J'adhère, sans les comprendre, à l'Esprit qui les a produits.

« Esprit de Dieu, qui mettez vos délices à continuer dans l'Église ce que vous avez commencé dans ces saints, je vous offre mon âme, afin que vous opériez en elle. Exprimez-y ce que vous avez exprimé en eux; dilatez en moi et en toute l'Église les devoirs que vous rendez à Dieu, dans le cœur de Jésus, le chef et l'âme de tous les prophètes.

« Mon Dieu, qui prenez toutes vos délices en Notre-Seigneur, parce qu'il vous rend lui seul, par la vertu de votre Esprit, dont il possède la plénitude, tout ce que les prophètes et les patriarches, tout ce que les apôtres et leurs disciples, tout ce que les anges du ciel et les saints de la terre vous ont jamais rendu d'honneur et de louanges, daignez associer mon âme et toute votre Église aux sentiments et aux devoirs par lesquels il vous honore si parfaitement au ciel. Anéanti en moi-même, comme un misérable pécheur, j'adore ce divin Fils, l'unique, véritable et parfait adorateur de votre nom, et je m'unis à votre Esprit par la plus pure portion de mon âme, afin de vous glorifier en lui. »

Rien de plus important, suivant M. Olier, que de se pénétrer de ces pensées et de se considérer à l'Office comme de simples organes dont Jésus-Christ daigne se servir, afin de perpétuer sur la terre les louanges qu'il y est venu offrir à son Père. Pour rendre sensible cette idée,

il fit graver, d'après un dessin de Lebrun, une estampe plusieurs fois reproduite, qu'on peut voir à la tête de ce volume[1].

Il serait assurément difficile de trouver des vues plus élevées et des sentiments plus purs. Aussi ne doit-on pas s'étonner d'entendre M. Olier dire à son directeur que Dieu l'a encouragé et confirmé dans ses saintes pratiques par des faveurs extraordinaires.

« Je me souviens, dit-il, qu'une année, dans l'octave de l'Ascension, comme je commençais l'Office, il plut à Dieu de me faire entrer en participation de ce grand mystère. Je sentis tout à coup Notre-Seigneur qui, donnant comme un baiser à mon âme, semblait, par une effusion de lui-même, en prendre une possession nouvelle, et me faire entendre qu'il voulait être tout à moi. A mesure qu'il se tenait ainsi comme étendu sur moi, je me sentais détaché de tout et en état de m'envoler avec lui dans le ciel. J'étais

[1] On voit au haut, dans le ciel, dit M. de Bretonvilliers, son successeur à Saint-Sulpice, l'Esprit-Saint, source de tous les hommages et de toutes les bénédictions dont Dieu est l'objet ici-bas. Au-dessous, mais dans les airs et sur les nuées, paraît David avec sa harpe, éclairé par cet Esprit et comme transporté d'amour. On reconnaît en lui la figure de Jésus-Christ, vraie louange du Père, sur lequel l'Esprit repose en plénitude et dont toutes les dispositions tendent à glorifier la Majesté divine. La harpe qu'il tient entre les mains et sur laquelle on lit : *Magnificate Dominum mecum*, représente l'âme du Sauveur, qui, dans un continuel mouvement d'amour envers Dieu, voudrait voir chacun de ses accents répété par tous les cœurs. Autour de David, un peu plus bas, on voit des ecclésiastiques en surplis et à genoux, les yeux levés au ciel, tenant aussi dans les mains des harpes sur lesquelles on lit le reste du verset : *Exaltemus nomen ejus in idipsum.* Ce sont les ministres de l'Église, chargés de bénir Dieu pour tous leurs frères, par conséquent obligés de s'unir à l'Esprit de Notre-Seigneur et de s'associer à ses louanges. Ils portent des surplis, pour marquer la pureté que demande leur fonction tout angélique. Ils se tiennent à genoux, dans une attitude d'adoration, pour exprimer les sentiments dans lesquels ils doivent vivre. Ils regardent le ciel, et on lit au bas sur leurs harpes : *In idipsum*, parce qu'ils ne songent qu'à louer Dieu tous ensemble en Jésus-Christ son Fils ; que c'est en lui, avec lui et par lui, uniquement, qu'ils aspirent à glorifier la Majesté divine. Enfin on lit ces mots de l'Apocalypse : *Audivi vocem de cœlo, tanquam vocem aquarum multarum, sicut citharœdorum citharizantium in citharis suis* (XIV, 2). Il y a *vocem*, et non pas *voces;* parce que, si nombreux que soient les ministres de l'Église, il n'est pourtant qu'une seule voix, qu'une seule louange à laquelle Dieu soit sensible : celle du Sauveur, notre divin chef. Lui seul a droit d'entonner le cantique de Sion et peut le faire chanter à ses enfants. *Esprit de M. Olier.*

comme en ravissement, ne pouvant plus rien goûter ni souffrir de cet être présent, ne voyant que Dieu, et soupirant après lui [1].

« Quelque temps auparavant, tandis que je disais mon Office, Dieu, voulant me bien convaincre du soin qu'il prenait de moi, avait permis que je visse ses deux mains étendues sur ma tête, en la manière que les évêques les mettent sur la tête des prêtres dans l'ordination, ou plutôt comme les grands prêtres de l'ancienne loi, qui mettaient la main sur les hosties pour en prendre possession au nom de Dieu et les lui consacrer. Il me semblait qu'il prenait ainsi possession de moi, me consacrant à son service, et me rendant absolument tout sien [2]. »

Ces premières faveurs n'avaient que sa personne pour objet : en voici d'autres qui s'étendaient aux membres de sa communauté, et qui devaient accroître son zèle pour les instruire et les sanctifier.

« Aujourd'hui, veille de l'Assomption de Notre-Dame, je me suis senti rempli du Saint-Esprit pendant les Vêpres. Il élevait mon cœur à Dieu, et inspirait, ce me semble, mes prières. En même temps je sentais ce même Esprit répandu dans les cœurs des jeunes ecclésiastiques qui se trouvaient là, et agissant en eux. Il offrait également leurs prières à Dieu, et tenait leurs cœurs élevés vers lui en unité, *in idipsum,* de sorte que tous ensemble nous n'étions qu'un en lui [3].

« Je me souviens encore d'une autre vue que Dieu me donna sur l'union de nos prières au saint Office et la complaisance que son cœur y prend. C'était un jeudi de juillet 1642. Revenant de la promenade, nos messieurs et moi, nous disions ensemble l'office de la Translation de saint Benoît. Je les y avais préparés par quelque disposition sainte. Pendant que nous priions, je vis en esprit le Ciel qui nous contemplait tous tant que nous étions, comme dans l'attente de ce que nous allions faire. Au même instant,

[1] Cf. *Memoires,* t. V, 243; II, 1, 4.
[2] *Mémoires,* I, 95, 261 ; III, 271 ; IV, 357.
[3] *Mémoires,* V, 127.

un grand serviteur de Dieu qui nous suivait me vint dire qu'il venait d'avoir cette même vision. Il me le dit sans que je lui parlasse de la mienne. Après avoir rapporté qu'il avait vu le ciel ouvert, nous regardant, il ajouta que la très sainte Trinité s'était montrée à lui, considérant toute la compagnie avec plaisir. Il me dit encore qu'il avait vu Jésus-Christ descendre du ciel sur nous, puis entrer en chacun de nous pour y demeurer et n'en pas sortir [1].

« Et, en effet, je sens que ce divin Maître est en moi pour rendre à son Père les hommages dont je lui suis redevable. Quelquefois mon cœur se répand tout en louanges, et il me semble qu'il est comme étendu et multiplié par tout le monde. D'autres fois, je le sens qui voudrait honorer Dieu de toutes les manières dont Dieu désire être honoré. Ces sentiments sont ceux de Jésus, mon amour. Oh! si j'avais autant de cœurs et de langues qu'il y a de malheureux esprits qui le blasphèment, que volontiers j'emploierais toutes mes puissances à chanter ses louanges et à le glorifier en leur place! Du moins que je puisse lui élever et lui offrir mille et mille âmes, qui consument leur vie pour lui et pour l'Église, sa très chère épouse [2]. »

II

D'abord membre de l'Oratoire, le P. Eudes avait puisé l'esprit de religion à la même source que M. Olier. Aussi fut-il également un modèle d'amour pour le saint Office et de zèle à s'en bien acquitter.

Jamais il ne le commençait, au rapport du P. de Hérambourg, sans s'être rappelé cette maxime : *Sancta sancté et divina dignè Deo.* Il se pénétrait ainsi de la dignité de cette action; puis il restait en silence l'espace de trois *Ave, Maria,* pour préparer son âme et former ses intentions.

[1] *Mémoires,* II, 314.
[2] *Esprit,* 96, 313.

Pour cette préparation, il avait diverses méthodes qu'il suivait tour à tour, selon ses dispositions.

Quelquefois, rentrant en lui-même, il se bornait à s'humilier de son néant et de ses péchés. Il reconnaissait avec Abraham qu'il n'était que cendre et poussière; avec David que ses fautes le rendaient indigne d'être exaucé; avec saint Pierre qu'il était incapable par lui-même de répondre à sa vocation. Puis il purifiait son cœur par des actes de contrition, et il éloignait de son esprit toute pensée propre à le distraire.

D'autres fois il se représentait les motifs qu'il avait de louer la majesté divine : sa grandeur infinie, l'éminence de ses perfections, l'étendue de ses miséricordes, les merveilles de sa puissance. Ensuite, songeant à sa vocation, il se disait : C'est à moi de bénir le Seigneur au nom de tous mes frères; car le prêtre représente les chrétiens au même titre que le pontife des Juifs représentait les douze tribus : il est leur caution, il doit être leur organe.

Une autre de ses pratiques était de se prosterner en esprit devant le trône de Dieu, de ce Dieu dont la présence fait trembler les anges et pénètre de respect Jésus-Christ lui-même. Cette vue réglait tellement ses sens, intérieurs et extérieurs, qu'il suffisait de le considérer pour comprendre de quoi son esprit était occupé. On ne saurait voir une religion plus profonde. Son attitude était modeste et recueillie : vous eussiez dit un ange incarné. Sa bouche était, comme celle du Prophète, *remplie des louanges de son Créateur*. Néanmoins, sachant que les cieux, si parfaits qu'ils soient, ne sont pas purs en présence de Dieu et s'anéantissent aux pieds de Jésus-Christ, il s'offrait au Sauveur et le suppliait de l'animer de son Esprit dans cette sainte action.

C'est ici la dernière et la plus chère de ses méthodes. Persuadé que rien ne plaît à Dieu s'il ne lui est offert par son Fils, convaincu que, pour être écouté du Père céleste, il faut être revêtu des habits, c'est-à-dire des dispositions de Jésus, notre frère aimé, le P. Eudes mettait toute son application à s'unir aux sentiments avec lesquels le Verbe

incarné loue incessamment la très sainte Trinité, soit au ciel, où il triomphe avec ses saints; soit dans l'Eucharistie, où il se donne aux âmes pour les faire participer à ses adorations; soit enfin dans le monde entier, qu'il remplit *de la gloire et de la majesté du Très-Haut.*

L'auguste Trinité était l'objet de sa dévotion la plus profonde. Jamais il ne prononçait son nom, jamais il ne l'entendait sans se découvrir ou s'incliner. Néanmoins son attrait le plus ordinaire le portait vers le Verbe incarné, et habituellement c'était Jésus-Christ qu'il honorait au saint Office comme dans ses autres exercices de piété.

Il s'était fait un tableau des divers états de la vie du Sauveur, et y avait rapporté les différentes parties de l'Office. Des trois Nocturnes de Matines, il disait le premier en l'honneur de la vie éternelle du Verbe dans le sein de son Père; le second en l'honneur de sa vie mystique dans les patriarches et les justes de l'ancienne loi; le troisième en l'honneur de sa vie cachée dans le sein de la très sainte Vierge durant les neuf mois qui précédèrent sa naissance. A Laudes, il honorait son enfance; à Prime, sa vie obscure et laborieuse; à Tierce, sa vie publique et son apostolat. Il disait Sexte en mémoire de sa Passion, de sa mort et de sa sépulture; None en mémoire de sa résurrection, de son ascension et de son triomphe éternel au ciel; Vêpres avait pour objet l'état dans lequel le Sauveur persiste à demeurer pour nous sur la terre, soit dans l'Eucharistie, soit dans le corps de l'Eglise; et Complies, l'empire qu'il s'est acquis sur le monde entier, et qu'il exercera dans la suite des siècles.

Pendant chacune de ces Heures, le P. Eudes considérait la partie de la vie de Jésus qu'il avait à honorer. Il tâchait de voir quels y étaient les sentiments, les vertus, les desseins du Sauveur. Il méditait sur ses dispositions et sur ses pensées. Rentrant ensuite en lui-même, il se confondait de se voir si éloigné de ce parfait modèle. Il demandait pardon de ses fautes. Il s'abandonnait aux desseins de Dieu sur lui. Il le suppliait de détruire tout ce qui y mettait obstacle; et enfin il souhaitait d'être tout converti en

louanges et en bénédictions pour contribuer à sa gloire.

En outre, le P. Eudes avait beaucoup d'autres manières de s'appliquer à Dieu dans la récitation de l'Office; et le grand usage qu'il en faisait l'avait rendu fort habile à s'en servir. C'est pour communiquer à ses frères les fruits de son expérience qu'il a composé, dans les derniers temps de sa vie, un ouvrage sur ce sujet. Il est bien à regretter que ce livre ne soit pas venu jusqu'à nous.

Un des avis qu'il donnait le plus fréquemment, soit aux membres de sa compagnie, soit aux prêtres des paroisses, c'était d'éviter toute irrévérence extérieure et toute précipitation dans la prière publique. « Je vous conjure par-dessus tout, écrit-il à un supérieur, que les exercices qui ont Dieu pour objet, comme le saint Sacrifice et l'Office divin, se fassent posément et dévotement, jamais à la hâte, avec dissipation. Quand il voyait les saints Offices célébrés sans respect et précipitamment, il ne pouvait retenir son zèle. Un jour qu'il était entré dans une église pour adorer en passant le saint Sacrement, il fut scandalisé de la précipitation avec laquelle on y chantait l'Office des morts. Entendant le choriste entonner au plus vite le beau cantique de Laudes: *Ego dixi: In dimidio dierum meorum vadam ad portas inferi :* « Ah ! dit-il, en se retirant, assez haut pour être entendu de son compagnon, si vous continuez de ce pas, vous y serez bientôt[1] ! »

IV

Après le P. Eudes, ce fervent apôtre des cœurs de Jésus et de Marie, il est juste de mentionner ici l'humble et

[1] *Le R. P. J. Eudes ; ses vertus*, par le P. de Hérambourg. — Un auteur du xve siècle, Obertinus, applique à ce chant confus et précipité une comparaison de l'Apocalypse : Vox erat sicut vox currnum equorum multorum currentium in bellum. IX, 9.

pieux fondateur des Écoles chrétiennes, l'un des disciples de M. Tronson au séminaire de Saint-Sulpice.

Le vénérable de La Salle (1651-1719) ne récitait jamais le saint Office qu'avec un respect et un recueillement qui pénétraient d'admiration tous ceux qui en étaient témoins. Toujours la tête découverte, quelque froid qu'il fît, le plus souvent à genoux, il était si occupé des beautés qui se découvraient à son âme, que rien ne le pouvait distraire et qu'on le trouvait parfois hors de lui.

Un jour qu'il était en voyage avec un frère, il voulut dire ses Heures dans le chemin. Afin de n'être pas troublé par son compagnon, il dit à son compagnon d'aller seul en avant. Celui-ci marcha ainsi quelque temps; mais bientôt, ne voyant plus personne derrière lui, il s'arrêta pour attendre; puis, ennuyé et inquiet, il revint en arrière, cherchant la cause de ce retard. Il ne tarda pas à la trouver. Tout entier à son Office, le saint prêtre s'était arrêté en chemin. Il était dans l'attitude d'un homme en prière, les yeux tournés vers le ciel, comme ravi en extase, en sorte qu'il fallut le tirer par sa robe et le secouer pour le rappeler à lui. Son premier mouvement fut de témoigner sa peine d'être découvert et troublé en un pareil moment. « Pourquoi, dit-il au frère, êtes-vous revenu sur vos pas? Ne vous avais-je pas dit d'aller en avant? »

Un autre jour, il se trouvait au noviciat de Saint-Yon. Tout à coup, pendant qu'il disait l'Office à l'infirmerie, le feu éclata dans une des pièces de la maison avec une telle violence, qu'on craignit de voir bientôt tout le noviciat en cendres. Les novices, qui récitaient le petit Office en commun, s'arrêtèrent et accoururent pour s'opposer au progrès des flammes. Pour le saint instituteur, il sembla ne rien voir et ne rien entendre. Il continua paisiblement de prier, sans paraître ému et sans changer de place. Ce ne fut qu'après avoir achevé son Heure, comme d'ordinaire, qu'il alla voir ce qui se passait. Cela n'empêcha pas qu'on n'attribuât à ses prières la préservation de la maison. Il est certain que sitôt qu'il eut vu le danger et qu'il fut rentré pour prier, l'incendie s'apaisa, et il ne tarda pas

à cesser entièrement, sans avoir causé de trop grands dommages[1].

V

Si nous n'avons pas cité saint Vincent de Paul (1576-1660) en tête de ce chapitre, comme sa sainteté semblait le demander, c'est que, sur le sujet dont nous traitons, ses historiens n'ont rien rapporté de ses discours et qu'ils parlent fort peu de ses exemples. Nous n'ignorons pas cependant qu'il veillait avec soin à ce que l'Office divin se fît dans sa maison avec une profonde religion. Il recommandait souvent à ses frères « de le réciter avec attention et piété, prononçant tous les mots posément et affectueusement, tenant les yeux baissés ou attachés au Bréviaire, sans regarder à droite ni à gauche. » Et sur ce point, comme sur tous les autres, on pouvait le prendre pour modèle. Quand il pouvait aller au chœur pour y psalmodier, il s'y tenait avec un tel recueillement d'esprit qu'il semblait ravi en Dieu. Quand il disait ses Heures en particulier, c'était toujours dans la posture la plus humble, la tête nue et les genoux en terre. Il pouvait dire alors comme le Psalmiste : *Oratio mea in sinu meo convertetur :* Je m'inclinerai sur moi-même, dans la prière. Si durant les dernières années de sa vie il se résigna à le dire assis, c'est que ses infirmités lui rendaient toute autre attitude impossible. Mais rien ne put le décider à se faire dispenser du Bréviaire, comme on le lui conseillait. Quand le pape Alexandre VII, informé de son état, lui fit dire qu'il l'en déchargeait, ce fut spontanément, à l'insu et contre le désir du serviteur de Dieu. Il mourut, du reste, avant d'en recevoir la nouvelle.

A défaut de documents plus étendus dans l'Histoire de saint Vincent de Paul, nous donnerons ici les détails édifiants que nous trouvons dans la vie d'un de ses dignes

[1] *Vie du Vén. Jean-Baptiste de la Salle*, p. IV, ch. I, art. 3, et ch. III, art. 1.

enfants, le Vénérable Perboire, qui eut la gloire de verser son sang pour l'Évangile, dans les persécutions les plus récentes de l'empire chinois.

Les souvenirs qu'il a laissés, soit au séminaire, où il fut d'abord professeur, soit au noviciat de la congrégation, où il exerça ensuite la charge de sous-directeur, attestent qu'il avait au plus haut degré l'estime et l'intelligence du divin Office, et qu'il ne négligeait aucun moyen pour s'en bien acquitter.

« Il récitait toujours avec la plus grande attention, dit un de ses confrères, la prière préparatoire : *Aperi, Domine...*, appuyant principalement sur ces mots : *In unione..., etc.*, à cause du grand désir qu'il avait de louer le Seigneur dans les mêmes intentions et avec la même ardeur que Jésus-Christ vivant sur la terre. Lorsqu'il disait ces autres paroles : *Deus, in adjutorium, etc.*, c'était avec un sentiment profond du besoin qu'il avait de l'assistance divine, et avec d'ardentes aspirations pour attirer les grâces du ciel. S'il ne se sentait pas assez pénétré du sentiment exprimé par ces mots, il les répétait, et il restait sur cette invocation jusqu'à ce que son esprit et son cœur fussent disposés selon son gré à célébrer les louanges de Dieu.

Quand il était seul, il allait souvent réciter son Office à genoux devant le très saint Sacrement. S'il se trouvait avec d'autres, il avait soin, avant de commencer, de dire quelques mots sur un passage des psaumes qui lui venait à l'esprit; et ses réflexions, en révélant dans les Écritures des sens qu'on n'avait pas remarqués, suggéraient le désir d'être plus attentif dans la récitation. Quelquefois il faisait précéder l'Office de la lecture de quelques versets du Nouveau Testament ou de l'Imitation, en disant : « Rafraîchissons un peu notre âme. » D'autres fois il ajoutait : « Les psaumes ont été inspirés par l'esprit d'amour : il faudrait les réciter dans l'ardeur de la charité; » ou bien encore : « Disons aujourd'hui le Bréviaire de manière à n'avoir pas à rougir devant le saint dont nous allons honorer les vertus. »

On remarquait aussi en lui une attention extrême lors-

qu'il récitait le *Gloria*, à la fin des psaumes. Il inclinait alors la tête avec un grand respect, et sa dévotion semblait redoubler: « Nous devons nous recueillir, disait-il, pendant la doxologie, afin de réveiller notre ferveur, de compenser les distractions auxquelles nous nous sommes laissés aller dans le psaume qui finit, et de nous disposer à mieux réciter celui qui suit. » Il avait d'ailleurs un tel désir d'honorer la sainte Trinité, qu'il lui arrivait assez souvent de répéter cette prière quatre ou cinq fois de suite.

« Il n'était pas rare de le voir, ravi par une vérité ou par un sentiment subit, s'arrêter au milieu d'un psaume ou même d'un verset. Il restait immobile, les yeux fixés vers le ciel. Alors il ne voyait plus rien autour de lui : son esprit était tout en Dieu. Quand ses voisins le faisaient sortir de cet état, il rougissait, s'excusait, puis ajoutait : « Où en sommes-nous? » Et il reprenait avec la même ferveur qu'auparavant. Cela lui arrivait souvent plusieurs fois dans un Office, aux endroits surtout où le Psalmiste célèbre les perfections divines.

« Aux jours de solennité, où il était encore plus absorbé en Dieu et moins maître de lui-même, il préférait être seul, il tâchait de se soustraire à la recherche de ses confrères; mais, son Office terminé, on le trouvait tout embrasé des plus saintes ardeurs. « Oh ! disait-il un jour à de jeunes ecclésiastiques qui se promenaient auprès de lui pour s'édifier de ses discours, que de lumières on peut puiser au saint Office ! C'est une école de toutes les vertus. Le maître qu'on y entend c'est le Saint-Esprit, qui enseigne toute vérité ; ce sont les prophètes, les apôtres, les saints : *Hæc omnia liber est vitæ, et testamentum Altissimi et agnitio Veritatis*[1]. Quel compte nous aurons à rendre pour une telle grâce !... J'ai souvent la pensée qu'on pourrait appliquer au Bréviaire la parole du vieillard Siméon sur Notre-Seigneur : *Ecce positus hic in ruinam et in resurrectionem multorum in Israel*[2] !... »

[1] Eccli. xxiv, 32.

[2] Luc. ii, 34. *Vie du Vén. Perboire, prêtre de la Mission, martyrisé en Chine le* 11 *janvier* 1840, iii, ii, etc.

CONCLUSION

Nous terminons ici notre travail, en renouvelant devant Notre-Seigneur le vœu que nous avons formé dès le début. Puisse cet écrit contribuer à faire estimer, étudier, aimer l'Office divin ! Puisse-t-il aider quelques bons prêtres à se préserver des effets de la routine et à s'acquitter dignement du glorieux et important devoir de la prière publique !

Pour nous, nous remercions le Seigneur du plaisir qu'il nous a fait goûter. « C'est un soulagement pour un malade, dit Tertullien, en commençant son *Éloge de la patience,* de s'entretenir des avantages de la santé : comment ne serait-ce pas une consolation pour l'âme la moins parfaite de s'occuper des vertus qu'elle désire et auxquelles elle se sent appelée ? » D'ailleurs il y a, dans l'étude de l'Office, une jouissance spéciale, qui tient au sujet : c'est celle qu'on trouve dans l'admiration d'un chef-d'œuvre et dans la possession d'un trésor. Telle est la double impression que ce travail laisse en notre âme. Plus nous l'avons étudié, ce saint Office, plus il nous a semblé parfait, digne de Dieu dont il loue la grandeur, digne de l'Eglise dont il est l'ouvrage, digne du sacerdoce dont il est le flambeau et l'aliment quotidien ; plus aussi nous l'avons trouvé précieux, riche d'enseignements célestes, fécond en vues élevées et en inspirations saintes : *Infinitus thesaurus est*[1]. De sorte que, sans prétendre rien apprendre

[1] Sap. VII, 14.

à ceux qui sont plus éclairés que nous, nous désirons éveiller sur ce sujet l'attention de tous nos frères; et nous croyons devoir dire une dernière fois à ceux qui voudraient bien nous accorder quelque confiance : « Le saint Office est réellement ce qu'il doit être : l'aliment de la vie sacerdotale : *liber vitæ*[1]. L'Esprit de Dieu le remplit; le cœur du Sauveur y palpite[2]. Étudiez-le, si vous doutez de nos paroles; et si vous nous croyez, aimez-le, savourez-le comme il le mérite; faites en sorte qu'il devienne pour vous ce qu'il a été pour tous les saints prêtres : la nourriture, la lumière et la vie de votre âme : *Bibe aquam de cisternâ tuâ, et fluenta putei tui deriventur foras*[3]. »

[1] Eccli. xxiv, 12.
[2] Cf. Mabillon, *de Cursu gallicano;* § vi, 75. Nicolas, *Art de croire,* t. II, 96.
[3] Prov. v, 15.

NOTES

NOTE I, p. 26. — ANTIQUITÉ DU SAINT OFFICE

En 1536, la Faculté de théologie de Paris censura cette proposition : *Tempore Christi non erant Horæ canonicæ,* en joignant à sa censure l'observation suivante : *Certum est Ecclesiam, Spiritu sancto suggerente, Horas instituisse canonicas, quæ a Christo, Apostolis, primisque eorum successoribus, primævam suam sumpserunt originem.* D'ARGENTRÉ, II, 128.

On trouve, en effet, dans les plus anciens écrits des Pères et dans les premiers monuments de l'histoire ecclésiastique des traces non équivoques de la Prière publique, et même la désignation précise des principales Heures. Ce n'est pas seulement au IVe siècle et au IIIe, où les témoignages abondent (S. AUG., *Ep.* LIV, c. 18, etc.; — S. CHRYS., *Hom. de Precat.; Exposit. in ps.* CXXXIV; *in ps.* CXLIX; *in illud : Lauda, anima mea, Dominum,* etc.; — S. ATHAN., *ad Marcell. lib. de Psall.;* — S. CYP., *Ep. ad Cæcil., de Orat. Dom.,* etc.; — ORIG., *de Orat.* XII; — S. DAMAS., *Off.* VIe *lec.,* 11 *Dec.;* — ACTA S. THEODOTI, *a S. Nilo,* 18 *Maii,* etc.); c'est aussi au second (S. JUST., *Ep. ad Zen.; Dial. cum Tryph.;* — CONST. APOST., II, 59; VIII, 34; — ACTA S. EUDOX., *mart.,* etc.); c'est au temps même des apôtres et dans les livres inspirés. (ACT. III, 1; X, 9; XVI, 25; — EPH. V, 18. — COL. III, 16.)

L'usage de prier à certains moments du jour, en récitant des psaumes et des oraisons, existait chez les Juifs longtemps avant Notre-Seigneur. (I Paral., xxii, 5, 6; xxv, 1, 6, 7; xxix, 25, 30. II Esd., xii, 35, 39.) Habitués à cette pratique durant la vie de leur Maître, les apôtres continuèrent de s'y conformer après la Pentecôte; et lorsqu'ils eurent rompu toute communication avec la Synagogue, ils ne se montrèrent que plus fidèles à prier de cette manière, soit en particulier, soit en commun, dans leurs assemblées religieuses. (Act., iii, 1; iv, 24; x, 9; xvi, 13, 16, 25. I Cor., xiv, 26.)

On ne peut pas dire qu'on ait distingué dès lors autant d'Heures qu'aujourd'hui, ni qu'on y ait récité les mêmes psaumes. Tierce, Sexte et None sont seules mentionnées au ier siècle. Au iiie, les Heures du matin et du soir, Prime et Vêpres, leur sont adjointes. C'est un peu plus tard, après les persécutions, qu'on voit l'Heure principale, celle de la nuit, passer en usage et devenir quotidienne. A cette époque, l'Office prend une forme régulière, stable, et achève de se développer. Les leçons de l'Écriture se joignent aux psaumes. L'autorité pontificale fait le choix des unes et des autres; elle en prescrit l'ordre et en détermine le nombre : *Divini Officii formula præsertim a Gelasio ac Gregorio primis constituta fuit.* Bulle de Pie V : *Quod à nobis.*

Mais à mesure qu'il se complète, et à raison même de son développement, cet Office se concilie moins aisément avec les habitudes des fidèles, et tend à prendre le caractère d'une fonction sacerdotale. Tant que les prières communes restent courtes et en petit nombre, tous, laïques et clercs, s'empressent d'y prendre part. Quand le nombre et la durée des Heures sont presque doublés, quand on emploie aux louanges de Dieu une partie de la nuit aussi bien que du jour, l'assistance aux Offices devient moins commune, et l'obligation d'y prendre part ou d'y suppléer en particulier se restreint aux ecclésiastiques et même aux ministres sacrés. Cf. S. Aug., *Serm.* xlv *de Temp.*

Quelle est la loi qui a imposé aux clercs comme un devoir rigoureux la citation du saint Office? Si c'est une loi écrite, elle n'est pas venue jusqu'à nous; mais on peut citer un grand nombre de décrets fort anciens qui la supposent, ou qui ont pour but d'en assurer l'observation. Il suffira de rapporter ici deux passages, l'un du iiie ou du ive siècle,

l'autre du VIIe, dont chacun implique l'obligation de réciter l'Office en particulier, quand la célébration publique s'est trouvée empêchée : *Si propter infideles impossibile est ad ecclesiam procedere,* disent les Constitutions apostoliques, *in domo aliquâ congregationem facies, Episcope. Si neque in domo neque in ecclesiâ congregatio potest agitari, psallat sibi unusquisque, legat, precetur, vel duo sint simul, vel tres;* l. VIII, c. XXXIV. — *Quisquis clericorum hanc orationem dominicam aut in publico aut in privato Officio præterierit, ordinis sui officio mulctetur,* dit le quatrième concile de Tolède, c. X. Plus tard, elle fut restreinte aux ministres des Ordres sacrés.

Ainsi on peut dire que le saint Office a commencé avec l'Église. Comme l'écrivait le P. Newman, longtemps avant sa conversion, notre Bréviaire « n'est, pour la substance et pour la distribution des Heures, que la continuation d'un système de prières qui date des temps apostoliques ». — *Traités pour les temps présents,* t. III, 373. — Les modifications principales qu'il a subies à diverses époques ont eu pour auteurs S. Léon le Grand, S. Gelase I, S. Grégoire le Grand, S. Grégoire III, Adrien I; surtout S. Grégoire VII, et en dernier lieu S. Pie V.

Cf. THOMASSIN, *Discipline de l'Église,* t. I, liv. II, c. LXXII, etc. — GRANCOLAS, *Commentaire historique sur le Bréviaire.* — *Conférences ecclésiastiques de la Rochelle sur l'Office divin,* etc.

NOTE II, pp. 62 et 116. — DES DISTRACTIONS

Ce que nous disons des suites funestes de la dissipation et de la routine a pour but de donner de ces défauts un salutaire éloignement. Nous serions fâché d'inspirer à des ecclésiastiques pieux et timorés un sentiment exagéré des conditions que l'Office requiert et de la responsabilité qu'il fait encourir.

I. La pensée de Dieu, plus ou moins explicite, étant essentielle à toute prière, il suit évidemment que pour prier véritablement, on doit éviter autant qu'on peut toute pensée incompatible avec celle-là. (2^a 2^ae, *q.* 83, *art.* 13.) Mais un autre principe non moins certain, c'est que Dieu ne peut nous imputer nos distractions et s'en offenser, qu'autant

que nous y adhérons volontairement, ou que nous y avons donné lieu par un acte libre et désordonné. Cette observation devrait rassurer toute âme de bonne volonté et donner confiance aux plus timides.

En effet, un ecclésiastique pieux, qui craint d'offenser Dieu, qui a le désir de lui plaire, est-il bien exposé, dans la récitation de l'Office, à se livrer sciemment à des pensées profanes? Ce qui est certain, c'est que, si ce danger se présente, il ne tiendra qu'à lui de l'éviter, et que si sa volonté faiblit, sa conscience ne manquera pas de l'en avertir. Quant aux distractions qu'on ne remarque pas, et qui pourraient tout au plus être volontaires dans leur cause, a-t-on plus de raison de s'en inquiéter? Non. Celui qui mène une vie pieuse, et qui prend les précautions communes pour n'être point troublé, peut se tenir en paix; et tout en déplorant l'instabilité de son esprit, tout en cherchant la perfection du recueillement comme des autres vertus, il doit voir dans les évagations qui lui arrivent un tribut payé à la nature, ou le résultat d'occupations légitimes que son état comporte s'il ne les commande pas.

II. Plusieurs n'ont, pour s'inquiéter, d'autre motif que le nombre et la persistance de leurs distractions. Ils jugent à priori qu'un tel dérèglement d'idées ne peut se produire ou se prolonger sans faute de leur part et sans mécontentement du côté de Dieu. C'est une erreur. Ils ne savent pas jusqu'où va la mobilité de l'imagination; ils tiennent trop peu compte de l'expérience et de la doctrine des saints.

Enfin, Seigneur, disait David, cet homme de prière par excellence, voilà que j'ai pu me rendre un instant maître de mon cœur : *Invenit servus tuus cor suum ut oraret oratione hâc.* — II Reg. viii, 28. Sur quoi saint Augustin fait cette remarque : *Invenire se dicit cor suum, quasi soleret ab eo fugere et ille sequi.* In Psalm. lxxxv, 7. En effet, ajoute le saint docteur, n'est-ce pas là ce que chacun éprouve? A combien de mouvements notre âme est sujette! Que de vaines pensées dissipent notre cœur au temps même de l'oraison! *Vult se tenere ut stet, et quodammodo fugit à se, nec invenit cancellos quibus se includat!* Ibid. — Après saint Augustin, nous citerons saint Jérôme : A quoi n'est-on pas exposé, dit-il, jusque dans les actions les plus saintes! *Creberrimè in oratione meâ, aut per porticum deambulo, aut de fœnore computo, aut etiam quæ dictu erubescenda*

sunt gero. Dial. in Lucif., xv. — Saint Grégoire le Grand, après son élévation à la papauté : *Redire ad cor desidero, sed vanis cogitationum tumultibus exclusus, redire non possum,* etc. Ep. v, vi, vii, xxxiv, l. I; Ind. ix; et in Ezech., lib. I, Hom. xi. — Saint Bernard, ou l'auteur des Méditations qu'on lui attribue: *Loquitur mihi Dominus in psalmo, et ego illi; nec tamen, cùm psalmum dico, attendo cujus sit psalmus. Deprecor illum ut mihi intendat : ego verò nec mihi nec illi intendo.* C. viii. — Saint Thomas d'Aquin : *Vix unum Pater noster potest homo dicere quin mens ad alia feratur.* In I Cor. xiv, l. III. — Saint Pierre Damien : *Non puto quod ille qui clausit cœlum oratione clauserit animum a cogitatione.* In Vigil. Nativ. — L'auteur de l'Imitation : *Confiteor vere quia valdè distractè me habere consuevi. Nam ibi multoties non sum, ubi corporaliter sto vel sedeo. Vix mediam expendere devotè novi horam; et utinam vel semel dignè ferè mediam!* iii, 48, et iv, 1. — Enfin sainte Thérèse dans sa lettre à dom Sanchez d'Avila, son directeur : *Je ne suis pas moins que vous sujette aux distractions dans l'Office, et je veux croire que cela vient d'une faiblesse de tête. Ne craignez pas d'en penser autant. Notre-Seigneur ne sait-il pas bien que quand nous nous acquittons de ce devoir, nous voudrions bien y mettre la plus grande attention du monde?*

Quiconque réfléchira sur ces témoignages s'étonnera moins de se trouver lui-même distrait. Ce qui devrait plutôt nous surprendre, n'est-ce pas d'avoir parfois dans la prière certains moments assez prolongés de recueillement et de profonde attention?

III. Il est vrai que l'instabilité de notre esprit s'accroît par l'exercice que nous lui donnons, et qu'un certain nombre de nos distractions, portant la trace de nos occupations habituelles, paraissent avoir pour causes nos études, nos relations, nos travaux, etc. Mais suit-il de là que nous en soyons responsables et qu'on puisse nous les imputer à faute? Nullement. Pour offenser Dieu et nous empêcher de remplir notre devoir, il ne suffit pas que ces distractions soient le résultat prévu d'occupations volontaires : il faudrait que ces occupations fussent désordonnées on que la prévision de ce résultat dût y faire renoncer.

Supposons un pasteur à la tête d'une paroisse, un prédicateur engagé dans une mission, un confesseur chargé de la

direction d'un certain nombre d'âmes, un écrivain occupé de la composition d'un ouvrage important : quelle que soit la vertu de ces ecclésiastiques, quelque soin qu'ils prennent pour modérer leur activité et rester unis à Dieu, ils ne laisseront pas d'être distraits par leurs travaux; et, à moins d'une grâce extraordinaire, il leur sera impossible de porter à l'Office le recueillement, l'attention active et soutenue d'un chartreux ou d'un trappiste. Est-ce une raison pour leur conseiller de se retirer à la Trappe ou à la Chartreuse? Qui ne voit que la gloire de Dieu et le bien de l'Église demandent plutôt le contraire, que leurs fonctions extérieures ont leur importance aussi bien que la récitation des Heures, et qu'il vaut mieux s'acquitter moins parfaitement de celles-ci que d'omettre entièrement celles-là?

Des distractions de ce genre n'empêchent donc pas qu'en disant le Bréviaire on ne fasse une bonne œuvre, une prière véritable, et qu'on ne s'acquitte de l'Office devant Dieu : *Dicendum quòd in spiritu et veritate orat qui ex instinctu Spiritûs ad orandum accedit, etiamsi ex aliquâ infirmitate mens postmodùm evagetur... Evagatio vero mentis quæ fit præter propositum, orationis fructum non tollit.* (2a 2æ, *q.* 83, *art.* 13, *ad* 3 *et* 1.) Il ne faut jamais l'oublier, en effet : lorsqu'il récompense comme lorsqu'il punit, Dieu ne considère que la volonté; et comme il mettrait à notre charge tous les péchés que nous aurions dessein de commettre, quand même nous en perdrions la pensée avant d'en venir à l'exécution, ainsi compte-t-il comme lui ayant été offerts tous les hommages qu'on voulait lui offrir, encore qu'on cesse d'y songer avant d'avoir accompli cette offrande. — Gen., XXII, 16.

IV. Je suivrais ces principes, dira quelqu'un, si je savais que mes distractions sont involontaires, c'est-à-dire si j'étais assuré de ne m'y pas complaire durant l'Office et de n'y avoir pas donné lieu auparavant par ma faute. Mais, à cet égard, je n'ai pas de certitude. Je crains sans cesse de me donner trop de liberté : ce sont ces craintes qui me tourmentent : que dois-je faire?

Tel est, en effet, le cas ordinaire; voici les règles qu'on doit suivre :

1° Pour l'extérieur, — ne pas tenir compte de ces craintes, et ne jamais répéter pour cela l'Office, ni en totalité, ni en partie. Après tout, on n'est pas certain d'y avoir manqué :

Pourquoi agirait-on comme si on n'en doutait pas? *Supposé,* dit saint François de Sales, *qu'à la fin d'un psaume vous ne soyez pas bien sûr de l'avoir dit, à cause des distractions que vous avez eues, ne laissez pas de passer outre. Parce que la distraction a été longue, il ne faut pas toujours juger qu'elle est l'effet de la négligence. Cela pourrait durer tout un Office sans faute de votre part.* (Entret. XVIII.) Non seulement l'Église n'oblige pas de répéter ce qu'on craint de n'avoir pas dit comme on devait, mais la prudence défend absolument de le faire. Un ecclésiastique qui prend la mauvaise habitude de répéter son Office sera bientôt dans l'impossibilité de le terminer à son gré; et ce qui devait faire sa consolation finira par devenir pour lui un ennui et un tourment.

2° Intérieurement, — on doit toujours s'humilier, pour le passé, des fautes qu'on a pu commettre : *Ingemisce et dole quod sis adhuc tam negligens in Horis persolvendis, tàm rarò plenè tibi collectus, tam vagus ad attendendum, tam festinus ad finem.* IMIT., IV, 7. *In veritate didici nihil æquè efficax esse ad gratiam promerendam, retinendam, recuperandam, quàm si omni tempore coram Deo inveniaris non altum sapere sed timere.* S. BERN., *in Cant.* LIV, 9.

On lit dans la vie de sainte Mechtilde, qu'ayant trouvé un jour une personne profondément affligée, à cause des distractions qui l'assiégeaient pendant l'Office, elle crut devoir demander à Dieu de vouloir bien la soulager. *Avertissez-la,* lui dit Notre-Seigneur, *de réciter du fond du cœur, à la fin de ses Heures, cette invocation : « Deus, propitius esto mihi peccatori. » Si ces paroles ont mérité au publicain le pardon de tous ses péchés, comment n'obtiendraient-elles pas à cette personne la rémission de ses distractions et de ses négligences?* L. III, c. XVIII.

3° Il faut ensuite s'encourager pour l'avenir et se tenir dans une humble confiance, sans se flatter d'éviter jamais toute surprise ni de fixer son imagination par la contrainte : *Noli esse justus multùm, neque plus sapias quàm necesse sit, ne obstupescas.* ECCLI., VII, 17. *Il n'est pas nécessaire de se bander l'esprit au Bréviaire,* dit Bossuet, *ni d'y apporter plus d'attention qu'aux messes d'obligation. Ne pas se précipiter, mais bannir le scrupule; aller rondement, bonnement et simplement, comme dans les autres prières.* (Lett. 148.) *Si vel dolemus, jam oramus.* S. AUG. Quant à

la préparation et aux dispositions, on ne doit pas confondre les conseils avec le devoir. Il faut approuver tout ce qui est bien, sans s'y tenir obligé pour cela; il faut aspirer à la perfection, mais ne pas s'inquiéter de s'en voir encore éloigné: *Prudentiæ tuæ pone modum.* Prov., xxiii, 4.

4° Enfin le suprême remède contre le scrupule sera toujours de consulter un sage directeur et de suivre ses avis : *Age secundùm consilium prudentium, et depone anxietatem et scrupulum.* Imit. iv, 10. L'Obligation de l'Office est d'origine ecclésiastique. On l'observera toujours suffisamment au gré de l'Église lorsqu'on fera, pour la remplir, ce qu'estime suffisant un ministre qu'elle déclare digne de confiance et qui est à même de bien prononcer.

NOTE III, p. 179. — VIIIe LEÇON DES MARTYRS

Parmi les leçons des Pères qui offrent à la lecture quelque difficulté, il n'en est pas de plus obscure que la VIIIe du Commun des Martyrs, *secundo loco.* Elle est tirée du Commentaire de saint Ambroise sur l'évangile de saint Luc, ch. vi. Comme elle revient assez fréquemment, nous croyons devoir nous y arrêter quelques instants.

Quatuor tantùm beatitudines sanctus Lucas dominicas posuit, dit le saint docteur, *octo verò sanctus Matthæus : sed in illis octo istæ quatuor sunt et in quatuor istis illæ octo. Hic enim quatuor velut virtutes amplexus est cardinales ; ille in illis octo mysticum numerum reservavit* (*reseravit?*). *Pro octavâ enim multi inscribuntur Psalmi, et mandatum accipis octo illis partem dare fortasse benedictionibus. Sicut enim spei nostræ octava perfectio est, ita octava summa virtutum est.*

On peut consulter, pour l'explication de ce passage, un passage analogue du même docteur, leçon VIIIe de la fête de saint Louis, 25 août, et deux textes de saint Augustin, IXe leçon des 5e et 7e jours de l'Octave de la Toussaint.

La principale difficulté vient de l'avant-dernière proposition, dont les deux membres : *Pro octavâ enim,* et : *Mandatum accipis,* ont besoin d'éclaircissement.

Dans le second, il est certain que le saint docteur fait allu-

sion au verset de l'Ecclésiaste : *Da partem septem necnon et octo*, XI, 2. Ce verset lui-même n'a pas un sens bien clair; mais comme le mot *septem* est souvent employé, chez les Hébreux, pour signifier la plénitude, on peut affirmer que *septem et octo* signifient surcroît, surabondance, excès; et l'on doit traduire ainsi le verset : *Donnez l'aumône*, c'est-à-dire *une part de vos biens à tous les pauvres*, sans exception. LUC., VI, 30. *Necnon et octo: plutôt à plus qu'à moins*, comme le Psalmiste a dit : *In æternum et ultra;* et Notre-Seigneur : *Non usque septies, sed usque septuagies septies.* Saint Grégoire de Nazianze assure que son père entendait et pratiquait ainsi cette maxime : *Partem dans non solùm septem, verùm si octavus etiam accederet, libentius sua profundens quàm alii acquirant.* In encom. pat. Cf. JOB, X, 19.

Pour ce qui est du premier membre, *Pro octavâ*, il faut savoir que, selon les Pères, selon S. Ambroise en particulier, le huitième jour, *octava*, est le symbole de la régénération chrétienne et de la vie bienheureuse. La raison en est que Notre-Seigneur a choisi ce jour pour y opérer sa résurrection, et que l'Église l'a consacré à un saint repos, image de celui où Dieu est entré après la création et où il veut faire entrer avec son Fils tous ses membres ressuscités : *Relinquitur sabbatismus populo Dei.* HEBR., IV, 9. Tel est l'ordre d'idées auquel le nombre *huit* élève naturellement l'esprit : *Omne præsentis vitæ tempus septem diebus evolvitur, et ideò æterna dies quæ, expletâ horum dierum vicissitudine, futura est, octava vocatur.* S. GREG. *de Sept. psal. pœn. In proœm.* De là, ce semble, l'idée de saint Ambroise : qu'il y a une certaine octave pour la perfection comme il y en a une pour la béatitude, que c'est par l'octave des vertus qu'on doit s'élever au terme des récompenses, et qu'il pouvait entrer dans les vues de l'Esprit-Saint, en ce texte de l'Ecclésiaste, de nous indiquer le rapport de l'une avec l'autre. La réserve exprimée par ce mot *fortasse* donne à entendre que c'est de sa part une conjecture plutôt qu'une assertion proprement dite.

Saint Grégoire le Grand exprime plus clairement la même pensée lorsqu'il dit : *Partem simul septem et octo damus, quandò sic ea quæ septem diebus evolvuntur disponimus ut per hæc ad bona æterna veniamus.* IN EZECH., l. II, Hom. IV, 2.

Voici un essai de traduction, où l'on a cherché à faire comprendre la pensée de saint Ambroise sans trop s'éloigner de ses expressions :

« Saint Luc ne mentionne que quatre béatitudes, tandis « que saint Matthieu en énumère huit. Mais les huit de « saint Matthieu comprennent les quatre de saint Luc, et « ces quatre dernières équivalent aux huit autres. Le pre- « mier de ces évangélistes a tout réduit aux quatre vertus « cardinales; l'autre, en s'élevant jusqu'à huit, nous a « donné la clef de ce nombre mystérieux. En effet, beau- « coup de psaumes portent pour titre : *Pro octavâ,* et le « Saint-Esprit nous recommande en un certain endroit « *huit choses* auxquelles il faut faire une part. Or n'est-ce « pas ces béatitudes qu'il avait là en vue? L'octave, le « nombre huit, exprimant l'accomplissement de nos espé- « rances, exprime aussi naturellement la plénitude de la « sainteté ou la totalité des vertus. » Cf. Van Steenkiste. *S. J. C. Evangelium secundum Matthæum*, t. III, p. 1515.

NOTE IV, p. 203. — ACCORD DE L'OFFICE AVEC SON OBJET

Il arrive assez souvent, quand un Office est commun, d'y trouver des traits qui semblent d'abord ne pas convenir au sujet. Ainsi, par exemple, aux fêtes de quelques saints qui ont souffert pour la foi, mais qui ne sont pas morts dans les supplices : saint Eusèbe, saint Marcel, saint Jean, saint Sylvère, saint Martin, saint Pontien, saint Félix, saint Melchiade, on récite l'Office ordinaire d'un Martyr à l'exception d'un seul répons : *Hic est verè martyr,* etc. On dit par conséquent à Vêpres : *Pœnas cucurrit fortiter... Fundensque pro te sanguinem;* à Matines : *Iste sanctus certavit usque ad mortem;* à Laudes : *Soluta sunt vincula.* Pour d'autres qui ont souffert ensemble, on dit, au Commun de plusieurs Martyrs : *Hi pro te furias... Cæduntur gladiis... Viri sancti gloriosum sanguinem fuderunt pro Domino... Tradiderunt corpora sua.* Ces paroles, qui peuvent étonner d'abord, ne laissent pas d'avoir un sens très juste et très vrai. Pour les justifier, il suffit de faire observer : 1° Que la plupart sont dites d'une manière générale à la

louange de tous les martyrs. v. g. *Hi pro te furias*, etc., et que, lorsqu'on fait l'éloge de plusieurs à la fois, rien n'empêche de les considérer ensemble et de dire qu'ils ont fait tels et tels actes, encore que tous n'aient pas concouru à chacun de ces actes; ainsi saint Paul dit des justes de l'ancienne loi : *Obturaverunt ora leonum*, etc. Hebr., xi, 2; 2° Que, pour les paroles qui se rapportent proprement aux saints dont on fait la fête, on leur trouvera toujours un fondement suffisant dans les peines qu'ils ont souffertes et dans les périls auxquels ils se sont exposés. Sans être mort dans les supplices, on peut avoir versé son sang, méprisé la mort et fait le sacrifice de sa vie pour la cause de Jésus-Christ. *Qui se tormentis et morti sub oculis Dei obtulit, passus est quidquid pati voluit*, dit saint Cyprien. *Non enim ipse tormentis sed tormenta ipsi defuerunt.* (Epist. lxvii.) — Voir Guyet, *Heortologia*, l. II, c. vii, q. 8; et l. III, c. x, q. 2; et c. xi, q. 1. — En certains endroits, néanmoins le désir de mettre les paroles de l'Office d'accord avec leur objet a fait modifier même le texte de la sainte Écriture; v. g. Vierges martyres, Leçons de Matines, 2° *loco;* Capitule de None : *Deprecata sum*, etc.

NOTE V, p. 216. — AUTEURS ET DATE DES HYMNES

Gavantus ne comptait que quatre-vingt-seize hymnes. Ce nombre, déjà augmenté au temps de Mérati, s'élève aujourd'hui à plus de cent cinquante, si l'on comprend celles du Propre de Rome. Nous donnerons d'abord la liste des hymnographes connus, avec les hymnes attribuées à chacun d'eux; puis, par siècles, la liste des hymnes dont nous ignorons l'auteur.

§ I

I. — S. Hilaire, évêque de Poitiers; m. 367.

Beata nobis gaudia (en partie). *Pentecôte; Laudes*, Cf. Ambr.

II. — S. Ambroise, évêque de Milan; m. 397.

Ad regias Agni dapes, *Dimanche, in Albis.*
Æterna cœli gloria. *Férie VI, Laudes.*
Æterne rerum conditor. *Dimanche, Laudes.*
Æterne rex altissime. *Ascension, Matines.*
Aurora cœlum purpurat. *Dimanche après Pâques.*
Aurora jam spargit polum. *Samedi, Laudes.*
Beata nobis gaudia (en partie). *Pentecôte, Laudes.*
Cœli Deus sanctissime. *Férie IV, Vêpres.*
Consors paterni luminis. *Férie III, Matines.*
Creator alme siderum. *Avent.*
Deus, tuorum militum. *Commun d'un Martyr.*
En clara vox redarguit. *Avent.*
Hominis superne conditor. *Férie VI, Vêpres.*
Immense cœli conditor. *Férie II, Vêpres.*
Jam Christus astra ascenderat. *Pentecôte.*
Jam lŭcis orto sidere. *Prime.*
Jam sol recedit. *Trinité* et *Samedi, Vêpres.*
Jesu, corona celsior. *Confesseur non Pontife.*
Jesu, corona Virginum. *Vierge. Comm.*
Jesu, redemptor omnium. *Noël.*
Magnæ Deus potentiæ. *Férie V, Vêpres.*
Memento, rerum. *Petit Off.* — De *Jesu redemptor.*
Nunc, sancte nobis Spiritus. *Tierce.*
Paschale mundo. Partie de *Aurora.*
Rector potens. *Sexte.*
Rerum creator optime. *Férie III, Matines.*
Rerum, Deus, tenax vigor. *None.*
Rex sempiterne cœlitum. *Dimanche, Matines.*
Salutis humanæ sator. *Ascension.*
Splendor paternæ gloriæ. *Férie II, Laudes.*
Somno refectis artubus. *Férie II, Matines.*
Summæ parens. *Trinité* et *Samedi, Matines.*
Telluris alme conditor. *Férie III, Vêpres.*
Te lucis ante terminum. *Complies.*
Tristes erant. *Apôtres. Commun.* — De *Aurora.*
Tu Trinitatis unitas. *Férie VI, Matines.*
Verbum supernum. *Avent, Matines.*

Nota. — Toutes ces hymnes sont attribuées à saint Ambroise; mais un bon nombre sont d'auteurs contemporains

ou postérieurs, qui ont imité les chants de ce saint évêque. (Edit. Benedict. : *Admonitio in hymnos S. Ambr.*, t. II, *sub fin.*) Plusieurs ont subi quelque modification, soit au moment de leur insertion au Bréviaire, soit depuis. Il en est de même des suivantes :

III. — Prudence, Clément; Préf. du prét. en Espagne. 348-413.

Ales diei nuntius. *Férie III, Laudes.*
Audit tyrannus. *SS. Innocents, Matines.*
Lux ecce surgit aurea. *Férie V, Laudes.*
Nox et tenebræ. *Férie IV, Laudes.*
O sola magnarum urbium. *Épiphanie.*
Quicumque Christum quæritis. *Transfiguration.*
Salvete, flores martyrum. *SS. Innoc., Laudes.*

IV. — Sedulius, prêtre; m. 430.

A solis ortus cardine. *Noël, Laudes.*
Crudelis Herodes. *Épiphanie, Ires Vêpres.*

V. Claudien Mamert, prêtre de Vienne; m. 473.

Pange lingua... Lauream certaminis. *Passion et Rameaux.*

VI. — Elpis, femme de Boëce; m. 524.

Beate pastor, Petre. *S. Pierre ès liens.*
Decora lux. *SS. Pierre et Paul.*
Egregie doctor, Paule. *S. Paul.*

VII. — Fortunat, évêque de Poitiers; m. 600.

Ave, maris stella (?) *Office de la sainte Vierge.*
Crux fidelis. *Dimanche de la Passion.* — Tirée de *Pange.*
O gloriosa Virginum. *Petit Office.* — Tirée de la suivante
Quem terra, pontus. *Petit Office, Matines.*
Lustra sex qui jam. *Passion.*
Vexilla regis. *Passion et Sainte Croix.*

VIII. — S. Grégoire le Grand; m. 604.

Æterne rex altissime. *Assomption.* — Cf. S. Ambr.
Audi, benigne conditor. *Carême, Vêpres.*
Ecce jam noctis. *Dimanche, Laudes.*
Ex more docti. *Dimanche, Matines.*
Lucis creator optime. *Dimanche, Vêpres.*
Maria castis osculis (?). *Ste Madeleine.*
Nocte surgentes. *Dimanche, Matines.*
Nox atra rerum. *Ferie V, Matines.*
Primo die quo Trinitas. *Dimanche, Matines.*
Rerum Creator optime. *Ferie IV, Matines.*
Veni, Creator Spiritus. *Pentecôte.* — Raban (?), Charlemagne (?).

IX. — Paul, diacre d'Aquilée, ou plutôt P. Winfride; m. 774.

Antra deserti. — Fragment de *Ut queant.*
O nimis felix. — *Item.*
Ut queant laxis. *S. Jean-Baptiste, Laudes.*

X. — S. Paulin, patriarche d'Aquilée; m. 804.

Miris modis repente. SS. *Pierre ès liens.*
Quodcumque in orbe. *Item.*

XI. — Raban Maur, évêque de Mayence; m. 856.

Christe, sanctorum. SS. *Michel, Gabriel, Raphaël.*
Te splendor et virtus. S. *Michel.*
Tibi, Christe, splendor. S. *Raphaël.*

XII. — Odon, abbé de Cluny; m. 942.

Maria, castis oculis (?). — Cf. S. Grég.
Pater superni luminis (?). — Cf. Bellarm.
Summi parentis unice. Ste *Madeleine, Laudes.*

XIII. — S. Bernard, abbé de Clairvaux; m. 1153.

Jesu, decus angelicum. — Fragm. du suivant.
Jesu, dulcis memoria. *Saint Nom de Jésus.*
Jesu, Rex admirabilis. — Suite du précédent.

XIV. — S. Thomas d'Aquin; m. 1274.

Adoro te supplex. *Action de grâces,*
Pange lingua... Corporis. *Saint Sacrement. Vêpres.*
Sacris solemniis. *Item. Matines.*
Verbum supernum. *Item. Laudes.*

XV. — Jacopone de Todi, franciscain; m. 1306.

Stabat Mater. *Sept Douleurs.*
Sancta mater, istud agas. — Suite de la précédente.
Virgo virginum. — Autre fragment.

XVI. — Card. Silvio Antoniani; m. 1603.

Fortem virili. *Saintes Femmes, Comm.*

XVII. — Card. Bellarmin, archevêque de Capoue; m. 1621.

Æterne rector siderum. *Anges gardiens.*
Custodes hominum. *Item.*
Pater superni luminis? — Cf. Odon de Cluny.

XVIII. — Card. Maffio Barberini, depuis Urbain VIII; m. 1644.

Domare cordis impetus. S^to^ *Élisabeth.*
Hæc est dies. S^to^ *Thérèse.*
Martinæ celebri. 30 *jan.* Ste *Martine.*
Nullis te genitor. — Partie de *Regali solio.*
Lux alma, Jesu. *Transfig.* — Cf. S. Bern. Jesu dulcis.
Opes decusque. — Suite de *Domare cordis.*
Regali solio. S. *Herménégilde.*
Regis superni. — Suite de *Hæc est dies.*
Tu natale solum. — Suite de *Martinæ.*

XIX. — Fr. Laurentini, hagiographe de Florence; m. 1719.

Cœlestis Agni nupiias. S^to^ *Julienne de Falcon.*

§ II

ANONYMES

ve siècle.

Æterna Christi munera. *Apôtres, Commun.*
Christo profusum. *Martyr, Commun.* — Suite de la précéd.

Du vi^e^ au ixe siècle.

Sanctorum meritis. *Martyrs, Commun.*

Du ixe au xve siècle.

Alto ex olympi. — Tiré de la suivante.
Cœlestis urbs Jerusalem. *Dédicace.*

Exultet orbis. *Apôtres, Commun.*
Hujus oratu. — Tirée de *Virginis proles.*
Invicte martyr. *Comm. d'un Martyr, Laudes.*
Iste Confessor. *Confesseur, Commun.*
Jesu, redemptor omnium. *Pontife, Commun.*
O Sol, salutis. *Carême, Laudes.*
Placare, Christe, servulis. *Toussaint.* — RABAN MAUR?
Rex gloriose martyrum. *Martyr, Commun.* — S. GREG.?
Salutis æternæ dator. *Toussaint, Laudes.* — RABAN MAUR?
Virginis proles. *Vierges, Commun.*

Au XVIIe ou XVIIIe siècle.

Aspice, infami Deus. *Passion, Férie VI de la Séxagésime.*
Athleta Christi. S. *Venant.* De *Martyr Dei.*
Aspice ut Verbum. *Agonie de Notre-Seigneur.*
Auctor beate. *Sacré Cœur.*
Cœlitum, Joseph, decus. S. *Joseph.*
Dum nocte pulsâ Lucifer. S. *Venant.*
En ut superba. *Sacré Cœur.*
Exite, Sion filiæ. *Couronne d'épines.*
Festivis resonent. *Sang de Notre-Seigneur.*
Gloriam sacræ. *Linceul de Notre-Seigneur.*
Ira justa conditoris. *Sang de Notre-Seigneur.*
Iste quem læti. S. *Joseph.*
Jam toto subitus. *IIIe Dimanche de Septembre.*
Jesu, dulcis amor meus. — De *Gloriam sacræ.*
Legis figuris. *Couronne d'épines.*
Martyr Dei Venantius. S. *Venant.*
Mœrentes oculi. *Passion, Ferie VI après la Sexagésime.*
Mysterium mirabile. *Linceul de Notre-Seigneur.*
O quot undis! *IIIe Dim. de Septembre.*
O stella Jacob! *Pureté de Marie, IIIe Dim. d'Octobre.*
Præclara custos. *Item* et *Immac. Conception.*
Quænam lingua? *Sainte Lance.*
Quicumque certum. *Sacré Cœur.*
Sævo dolorum turbine. *Passion, Férie VI après la Sexag.*
Salvete, Christi vulnera. *Précieux Sang.*
Salvete, clavi et lancea. *Sainte Lance.*
Summæ Deus clementiæ. *IIIe Dimanche de Septembre.*
Summi parentis Filio. *Sacré Cœur.*
Te, Joseph, celebrant. S. *Joseph.*
Te mater alma numinis. *IIe Dimanche d'Octobre.*

Tinctam ergo Christi. *Sainte Lance.*
Venit è cœlo. *Agonie de Notre-Seigneur.*

XVIIIe siècle.

Corpus domas jejuniis. *S. Jean Cantius, Matines.*
Gentis Polonæ. *Item, Laudes.*
Te deprecante, corporum. *Item, Vêpres.*

XIXe siècle.

Sæpè dum Christi. 24 mai : *Auxilium Christianorum.*
Te redemptoris, *Item.*

OBSERVATIONS

I. La plupart de ces Hymnes s'écartent peu, pour la mesure, des règles de la versification latine.

Elles se composent de vers lyriques de la forme la plus populaire.

1° La plupart, celles de saint Ambroise en particulier, ont à chaque strophe quatre iambiques dimètres, ou de quatre pieds, dont le dernier est toujours un ïambe : *Ad regias Agni dapes... Quem terra, pontus, sidera...*

2° Dans un certain nombre, composées aussi de strophes à quatre vers, les trois premiers sont saphiques, et le dernier adonique, c'est-à-dire n'ayant qu'un dactyle et un spondée : *Iste Confessor Domini... Ut queant laxis... Sæpè dum Christi...*

3° Pour les hymnes dont les strophes n'ont que trois vers, le plus souvent les deux premiers sont des asclépiades, ou iambiques de six pieds, et le troisième est glyconique, c'est-à-dire composé d'un spondée et de deux dactyles : *Sanctorum meritis æterna gaudia... Sacris solemniis... Te, Joseph, celebrent...*

4° Quelquefois les strophes se composent de trois vers trochaïques de sept pieds et demi : *Pange, lingua, gloriosi lauream certaminis... Lustra sex qui jam peregit... Cœlestis urbs Jerusalem...*

II. Néanmoins il en est un certain nombre, comme l'*Ave, maris stella*, dont la versification semble être toute syllabique, c'est-à-dire consister uniquement dans la numération des syllabes avec l'accent tonique, l'assonance ou la rime, à l'instar des proses : *Lauda, Sion... Veni, sancte Spiritus... Dies iræ... Stabat mater...*

III. On trouve aussi dans le Bréviaire quelques Antiennes en vers hexamètres :

Alma Redemptoris Mater, quæ pervia cœli...

Ant. de la sainte Vierge.

Ou en distiques :

O magnum pietatis opus, etc.

Vêpres de la sainte Croix.

Solve, jubente Deo, terrarum, Petre, catenas.

A *Magnificat* des IIes Vêpres de S. Pierre ès liens.

Hic vir, despiciens mundum, etc.

IIes Vêpres des Conf. Pont.

NOTE VI, p. 214. — DIFFICULTÉS DES HYMNES

Quant aux difficultés d'interprétation que ces hymnes peuvent présenter, nous expliquons dans la seconde partie (*ch.* VI *et suiv.*) celles qui se rapportent à l'Office quotidien, et, pour les autres, nous devons renvoyer aux commentateurs. Néanmoins nous croyons à propos d'éclaircir ici brièvement quelques strophes plus obscures, qu'on répète assez fréquemment.

1° On lit au COMMUN DES APOTRES :

A Matines :

Æterna Christi munera,
Apostolorum gloriam,
Psalmos et hymnos debitos
Lætis canamus vocibus.

Canamus lætis vocibus gloriam Apostolorum, munera æterna Christi, Psalmos et hymnos debitos. Subaudi : *canendo.* Olim : *Laudes canentes debitas.* « Chantons le triomphe des glorieux Apôtres; célébrons dignement l'honneur que Jésus-Christ leur a acquis pour l'éternité. »

Plus loin :

In his Paterna gloria,
In his triumphat Filius;
In his voluntas Spiritus.
Cœlum repletur gaudio.

En ces Apôtres ont triomphé les trois divines Personnes : *Triumphat gloria Paterna, Filius, Spiritus, qui est voluntas, etc.* — *Triumphat,* au singulier, pour exprimer l'unité substantielle du Père, du Fils, et du Saint-Esprit.

A Laudes :

Præcepta quorum protinùs
Languor salusque sentiunt,
Sanate mentes languidas,
Augete nos virtutibus.

Id est : *Vos quorum præcepta languor et salus sentiunt,* etc. : « Vous qui commandez à la maladie et à la santé (Luc., xi; Marc., xvi), exercez votre puissance en faveur de nos âmes. »

2° Le Dimanche :

A Laudes :

Nocturna lux viantibus
A nocte noctem segregans,
Præco diei jam sonat,
Jubarque solis evocat.

Allusion à l'heure des Laudes, dont le chant du coq fut longtemps le signal. Dans les temps reculés, où les horloges étaient inconnues, le premier chant du coq était regardé comme indiquant le milieu de la nuit; et l'on bénissait Dieu de l'instinct merveilleux qu'il avait donné à cet oiseau domestique pour discerner les heures : *Qui dedit gallo intelligentiam?* disait Job, xviii, 36.

Præco diei, etc. Déjà le héraut du jour annonce le retour du soleil. — *Nocturna lux...* Son chant est un signal pour les voyageurs; c'est comme une lumière au milieu des ténèbres. — *A nocte noctem...* Chantant régulièrement à minuit et vers l'aurore; il semble partager la nuit en plusieurs nocturnes ou phases successives. S. Ambroise y dut penser durant ces nuits qu'il passa avec son peuple dans sa basilique assiégée, lorsqu'il improvisa et fit chanter aux fidèles ses premières hymnes :

Hoc excitatus lucifer
Solvit polum caligine,
Hoc omnis erronum cohors
Viam nocendi deserit.

Lucifer: L'étoile du matin, excitée, réveillée par ce chant. — *Cohors erronum :* La foule des malfaiteurs, des vagabonds. La nuit est le temps du crime comme celui de la prière. *Qui malè agit odit lucem.* Joan., iii, 20. — Aliàs : *errorum cohors.*

A Vêpres :

Lucis Creator optime,
Lucem dierum proferens,
Primordiis lucis novæ
Mundi parans originem.

Allusion à la création de la lumière et à l'apparition du premier jour : « Vous qui avez créé la lumière, et, en la séparant des ténèbres, en avez fait le jour; vous qui, par cette création nouvelle, avez préludé à l'organisation du monde... »

A la strophe suivante :

Illabitur tetrum chaos :
Audi preces cum fletibus.

Allusion à l'heure de Vêpres et au retour de la nuit : « Les ténèbres qui planaient sur le monde au temps du chaos, avant le premier jour, vont s'étendre de nouveau sur nous. »

Le même jour, au Carême,

A Matines :

Ex more docti mystico
Servemus hoc jejunium.

Allusion aux jeûnes de quarante jours observés par Moïse, Elie et Notre-Seigneur : « Selon les exemples mystérieux, figuratifs, prophétiques, qui nous ont été donnés... »

3° Le Samedi :

A Laudes :

Ut mane quod nos ultimum
His deprecamur cernui.

Cum luce nobis effluat,
Hoc dum canore concrepat.

Id est : Ut ultimum illud consummatum sæculi tempus, quod expectamus cum humilitate, nobis cedat in participationem perpetuæ lucis, dum hoc mane quo vivimus personat modulatione divinæ legis et in laudem Dei expenditur. — *Mane ultimum :* le jour du jugement, qui n'aura pas de soir, qui sera le commencement de l'éternité. — *Dum hoc*, sous-entendez *mane :* celui-ci. — *Canor :* chants, accords.

4° Le jour de la PENTECOTE :

A Matines :

Solemnis urgebat dies,
Quo mystico septemplici
Orbis volutus septies
Signat beata tempora.

Sens : « On arrivait au jour où, après les sept semaines figuratives qui séparent la sortie d'Égypte de la promulgation de la loi, devait se réaliser l'événement le plus heureux pour l'Église. » Instabat dies solemnis qui signat beata tempora legislationis olim factæ quinquagesimo die post egressum patrum de Ægypto. — *Urgebat : instabat.* — *Orbis volutus septies :* la semaine. — *Septemplici :* quo die septemplici, répété sept fois. « Sept semaines étaient révolues; quarante-neuf jours étaient passés. » *Mystico :* figuratif. La promulgation de la loi au Sinaï était la figure de celle de la loi nouvelle. — *Signat : Significat.* — Cf. S. AUG. de Verb. Dom. *In Off. diei VII inf. Oct. omnium Sanct. Lect.* IX.

A Laudes :

Patrata sunt hæc mystice,
Paschæ peracto tempore,
Sacro dierum circulo
Quo lege fit remissio.

Les faits répondent aux figures; le mystère s'accomplit à la fin du temps pascal; les âmes sont délivrées, affranchies par l'Esprit-Saint, après les cinquante jours figurés par les cinquante années dont le laps ramenait autrefois l'affranchissement de la servitude et des dettes.

A la fête de saint JOSEPH :

A Vêpres :

Post mortem reliquos mors pia consecrat,
Palmamque emeritos gloria suscipit
Tu vivens, superis par, frueris Deo,
Mira sorte beatior.

On est étonné de lire qu'une *mort* sainte consacre les justes après leur *mort*. La pensée se devine cependant, et elle est fort juste; mais elle serait bien mieux rendue si l'on mettait *post vitam* au lieu de *post mortem*, ou *sors* au lieu de *mors*. Le commencement du premier vers ferait bien mieux contraste avec le troisième, ou la fin avec le quatrième. Aussi plusieurs pensent-ils qu'on a fait là une faute d'impression par la substitution d'un mot, *mortem* à *vitam*, ou d'une lettre, *mors* à *sors*.

6° A la fête de saint JEAN-BAPTISTE :

A Laudes :

Serta ter denis alios coronant
Aucta crementis; duplicata quosdam :
Trina te fructu cumulata centum
Nexibus ornant.

Il y a dans ces vers une triple allusion : 1° à la strophe précédente, où il est dit que le Précurseur fut à la fois vierge, docteur et martyr; 2° à trois auréoles ou couronnes particulières que ces titres lui assurent dans le ciel, 3° à la parabole de la semence, qui enseigne que la parole de Dieu produit trente, soixante, et jusqu'à cent pour un, dans les cœurs bien préparés. MAT., XIII, 23. La pensée est que ce saint ayant réuni les mérites les plus éminents aux qualités les plus sublimes, il ne doit rien manquer à sa félicité.

« La couronne ou l'auréole des uns brille de trente fleurons; celle des autres en a soixante; la vôtre, les réunissant et y mettant le comble, en a jusqu'à cent. » Serta aucta crementis ter denis coronant alios; quosdam coronant serta duplicata, seu duplex corona cum fructu sexagesimo; sed serta trina fructu cumulata ornant te centum nexibus.

Nous bornons là nos explications. Si l'on trouve d'autres difficultés, on les résoudra aisément, soit par réflexion,

soit par la comparaison du texte actuel avec le texte primitif, qu'on a obscurci en plusieurs endroits en cherchant à le mettre d'accord avec la prosodie.

NOTE VII, p. 230. — ANTIENNES, RÉPONS, CAPITULES

On peut voir dans l'*Elucidatorium* de Clichtow l'explication des O de l'Avent, des antiennes de la Nativité et de la sainte Vierge, et d'un bon nombre de répons. Nous nous bornerons ici à quelques notes sur certains textes qui reviennent fréquemment.

ANTIENNES

Dum esset Rex in accubitu suo, nardus mea dedit odorem suavitatis. CANT., I, 11. — Le parfum qui plaît au Seigneur, celui qui a attiré le Verbe divin en la sainte Vierge, et qui le porte à s'unir aux âmes pures, c'est le parfum des vertus, c'est l'encens de la prière. APOC., VIII, 4.

Nigra sum, sed formosa, filiæ Jerusalem : ideò dilexit me Rex et introduxit me in cubiculum suum. CANT., I : versets 4 et 3. — Par nature nous ne sommes que ténèbres : la sainte Vierge elle-même, si élevée qu'elle soit, doit sa perfection à la grâce de son fils. Il est juste qu'elle s'humilie à proportion des prodiges que Dieu opère en elle.

Jam hiems transiit, imber abiit et recessit; surge, amica mea et veni. CANT., II, versets 11 et 13. — Paroles de Notre-Seigneur appelant à lui sa mère et ses fidèles servantes. La vie présente est, comme l'hiver, le temps du labeur et des privations; la vie future sera la saison de la récolte et des réjouissances.

Sicut lætantium omnium nostrum habitatio est in te. — Application à la sainte Vierge de ce qui est dit de la cité de Dieu au ps. LXXXVI : « Vous êtes la cité glorieuse dont tous les habitants sont comblés de délices. »

Gaude, Maria Virgo : cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo. — Paroles attribuées à saint Épiphane, et admirablement commentées par Sylvius, t. V, part. III, de ses œuvres : « Les hérésies n'ont rien pu contre vous; c'est vous qui les avez vaincues en obtenant à l'Église la grâce d'en triompher. »

In odorem unguentorum tuorum currimus : adolesceni

tulæ dilexerunt te nimis. CANT., I, versets 3 et 2. — Paroles adressées par l'Église à la sainte Vierge au jour de l'Assomption : « Nous courons sur vos traces à l'odeur de vos vertus : toutes les âmes innocentes, dont vous êtes la Reine, vous aiment d'un amour incomparable. » — On peut considérer aussi ces paroles comme adressées à Notre-Seigneur par la sainte Vierge et toutes les âmes bienheureuses.

Ante thorum hujus Virginis frequentate nobis dulcia cantica dramatis : Chantez souvent les louanges de cette pure Vierge devant le lit nuptial qu'elle s'est choisi, où elle a conçu un Dieu. — *Cantica dramatis :* chants commémoratifs de quelque belle action. — *Frequentate : Frequenta canticum,* dit Isaïe, XXIII, 16.

Revertere, revertere, Sunamitis : revertere, revertere ut intueamur te. CANT., VI, 12. — Le mot *Sulamitis, pacifica,* qu'on lit au Cantique, est remplacé ici par *Sunamitis :* allusion à la Vierge de Sunam, que David mit au rang de ses épouses. — Cette antienne du Commun des Vierges représente l'âme sainte quittant le monde pour aller à son Époux, et l'Église, éprise de ses vertus, lui exprimant son admiration, au moment où elle est forcée de la céder au ciel.

Hæc est quæ nescivit thorum in delicto : habebit fructum in respectione animarum sanctarum. SAP., III, 13 : *Felix est sterilis et incoinquinata quæ nescivit,* etc. — *Habebit fructum :* Ses bonnes œuvres l'honoreront comme une postérité nombreuse. — *In respectione :* quandò Deus respiciet, quandò retribuet : *Erit enim respectus illorum.* SAP., III, 16.

Omnes Sancti quanta passi sunt tormenta ut securi pervenirent ad palmam martyrii ! — Allusion au passage de l'Apocalypse, VII, 13, rappelé dans l'Office : *Hi qui amicti sunt stolis albis, et palmæ in manibus eorum, qui sunt? Hi sunt qui venerunt de tribulatione magnâ... — Omnes sancti :* On peut restreindre ces paroles aux saints dont on s'occupe, dont on fait actuellement l'Office; mais on peut aussi les entendre de tous les saints sans exception, soit parce que tous ont la même palme, la même récompense que les martyrs, et que nul ne l'a obtenue qu'au prix des souffrances et des sacrifices; soit parce que ceux qui n'ont pas répandu leur sang pour Jésus-Christ ont été dans la disposition de le répandre; soit enfin parce que le terme de martyre ne signifie proprement, suivant son étymologie et

son acception primitive, que témoignage ou protestation de la vérité du christianisme : *Eritis mihi testes,* græce *martyres.* Act., I, 8. *Stephanus, testis tuus : martyr tuus.* Act. XXII, 20. *Joannes, particeps in tribulatione propter testimonium, seu martyrium Jesu.* Apoc., I, 9. — Vid. Guyet : *Heortologia,* III, XI, 2.

Lapides torrentis illi dulces fuerunt : ipsum sequuntur omnes animæ justæ. 2e ant. de saint Étienne. — Allusion au genre de mort que ce saint diacre subit sur les bords du Cédron, et à l'influence qu'a exercée dans l'Église l'exemple de son martyre. — Il est dit de David, I Reg., XVI, 40, qu'il ramassa cinq pierres dans le torrent, et que la première qu'il lança à Goliath terrassa le Philistin, et commença la déroute des incirconcis : *Elegit sibi quinque lapides de torrente..., et circumducens percussit Philistæum in fronte.* L'Église semble dire ici que si saint Étienne a été lapidé comme Goliath, il n'a pas été terrassé et confondu comme lui; que la mort de ce premier martyr n'a fait qu'augmenter le courage de tous les vrais chrétiens, *omnes animæ justæ,* parce qu'il leur a appris à voir dans les coups qui leur sont portés autant de pierres précieuses destinées à orner leur front durant l'éternité. — *Dulces fuerunt.* Elles lui sembleront agréables : *Ille gaudens suscipit lapides,* VIe Resp. Peut-être aussi faut-il voir une allusion au ch. XXI, v. 15, des Nombres : « Les pierres des torrents se sont adoucies pour offrir au peuple de Dieu un agréable repos : *Scapuli torrentium inclinati sunt ut requiescerent.* »

Hic vir, despiciens mundum et terrena, etc. — Cette antienne, la dernière des Confesseurs non Pontifes, n'offre d'autre particularité que de former un distique régulier. Pour le sens, elle s'accorde parfaitement avec le capitule : *Beatus vir qui post aurum non abiit...* Elle répond à la question de l'Ecclésiastique : *Quis est hic?* Elle enseigne qu'une âme détachée des biens du monde s'enrichit réellement par où les autres s'appauvrissent : *ore et manu.*

Cantantibus organis, Cæcilia Domino decantabat dicens... 22 Nov. — Entendez : « Tandis que les instruments de musique résonnaient à ses oreilles, Cécile chantait devant le Seigneur. » Et non pas : « Elle chantait *en s'accompagnant* de l'orgue. » Voir Répons Ier : *Virgo in corde suo soli Deo decantabat.* — VIIe *Quasi apis argumentosa :* Comme l'abeille industrieuse

RÉPONS

VIe du Commun des Vierges : *Afferentur Regi virgines post eam : proximæ ejus afferentur tibi,* etc. Ps. XLIV, 16. — Les vierges seront amenées à Jésus-Christ, vrai roi de gloire figuré par Salomon, à la suite de celle qu'il a prise pour épouse, c'est-à-dire l'Église, de celle surtout qu'elle reconnaît pour reine. Toutes entreront successivement au ciel et y prendront rang selon leur mérite. — *Specie tua et pulchritudine tua intende.* Ibid. Paroles qui s'adressent en premier lieu à Notre-Seigneur, mais qui conviennent aussi aux élus, à proportion qu'ils participent à sa gloire et à ses vertus.

VIIIe des Apôtres et des Martyrs au Temps pascal : *Candidi facti sunt Nazaræi ejus, alleluia : splendorem Deo dederunt, alleluia. Et sicut lac coagulati sunt, alleluia, alleluia.* Tiré des Thrènes, ou Lamentations de Jérémie, IV, 7. — *Nazaræus* veut dire consacré, immolé, sacrifié. L'Église attribue ce titre à ses martyrs. — « Leur sang les a lavés de toute tache : *Candidi facti sunt.* Ils ont glorifié Dieu en faisant éclater la force de sa grâce : *Splendorem Deo dederunt;* et par leur fermeté dans l'épreuve, ils ont donné à leur vertu un lustre tout nouveau : *Sicut lac coagulati sunt.* — ℣. *Candidiores nive, nitidiores lacte, rubicundiores ebore antiquo, sapphiro pulchriores :* Ils sont plus purs que la neige, plus blancs que le lait, plus vermeils que l'ivoire antique, et plus beaux que le saphir. » — Les anciens avaient coutume de faire subir une teinture à l'ivoire quand il avait perdu sa blancheur primitive. — Saint Cyprien faisait allusion au même passage lorsqu'il dit de l'Église : *Erat antè in laboribus fratrum candida : nunc facta est in Martyrum cruore purpurea.* Lib. III, Ep. VI. — Et saint Jérôme donne au verset 10, ch. V, du Cant. : *Patruelis meus candidus et rubicundus,* un sens analogue, pour dire que sainte Paule, qui n'avait pas versé son sang, n'en avait pas moins devant Dieu le mérite du martyre.

Observons, en passant, que, dans les répons, les reprises sont de simples retours à l'idée précédente, des répétitions destinées à la graver dans l'esprit; et que les versets et les répons devant être chantés au chœur par des voix différentes, il n'y a pas entre eux de confusion possible. On ne doit donc pas s'étonner si, joints aux paroles qui les précèdent immé-

diatement, ils offraient une construction incorrecte ou un sens incohérent. Faire une même phrase des uns et des autres, c'est altérer la pensée; c'est leur donner un sens tout différent de celui de l'Église.

CAPITULES

Les capitules de l'Office de la sainte Vierge : *Ab initio*, — *Et sic in Sion*, — *In plateis*, pourraient demander quelque explication. Mais nous avons déjà indiqué la raison pour laquelle l'Église applique à la Mère de Dieu ce que l'Esprit-Saint a dit en premier lieu de la Sagesse éternelle, qui lui est si intimement unie. — Voir le *Petit Office de la Bienheureuse Vierge à l'usage des séminaires*. Nouvelle édition, Poussielgue.

NOTE VIII, p. 292. — LIVRES SAINTS : LEÇONS

L'Office contient plus de mille leçons tirées de l'Écriture sainte. L'Ancien Testament en fournit près de huit cents. Si l'on néglige celles qui sont isolées et attachées à certaines fêtes auxquelles elles ont rapport, on en trouve sept cent cinquante qui se succèdent dans l'ordre indiqué au chapitre Ier de la IIe partie. Le Nouveau Testament en fournit près de trois cents, si l'on tient compte de toutes, et deux cent soixante-quinze seulement si l'on retranche celles qui sont propres aux fêtes ou qui appartiennent à des Offices particuliers.

Le tableau suivant indique, avec les livres qui sont lus au Bréviaire, l'auteur qui les a écrits, l'époque à laquelle il vivait, et le nombre de leçons qui lui sont empruntées.

LIVRE	DATE	AUTEUR	NOMBRE DE LEÇONS	ÉPOQUE à laquelle elles se lisent.
		ANCIEN TESTAMENT		
Genèse.	av. J.-C. 1450	Moïse, sorti d'Egypte vers l'an 1491.	36	Septuagésime
Exode.	—	Même auteur; suite du même ouvrage.	3	
Ier des Rois.	du VIIIe s	Incertain. Samuel, pour la substance.	75	Après la Pentecôte.
IIe —	—	Douteux. Gad, ou Nathan, retouchés.	42	
IIIe —	du VIe s.	Probablement Esdras, ou Jérémie.	42	
IVe —	—	Même rédacteur, sur anciens mémoires.	64	

LIVRE	DATE	AUTEUR	NOMBRE DE LEÇONS	ÉPOQUE à laquelle elles se lisent.
	av.J.-C.			
Tobie.	du VIIes.	Les deux Tobie; pour le fond du récit.	12	Septembre.
Judith.	—	Inconnu. Eliachim peut-être.	21	
Esther.	480	Douteux. Mardochée pour le fond.	21	
Job.	1500	Job lui-même, ou peut-être Moïse.	42	
Les Proverbes.	980	Salomon, suivant le titre du livre.	21	Août.
L'Ecclésiaste.	—	Même auteur, selon le premier verset.	21	
La Sagesse.	200	Auteur inconnu, qui a écrit en grec.	21	
L'Ecclésiastiq.	300	Jésus, fils de Sirach, écrivain hébreu.	42	
Isaïe.	750	Du sang royal, martyrisé par Manassès.	78	Avent.
Jérémie.	600	Fils d'Helcias, lapidé à Jérusalem.	18	Passion.
Ezéchiel.	575	Emmené à Babylone avec Jéchonias.	21	Novembre.
Daniel.	570	Pendant la captivité de Babylone.	42	
Osée.	765	Fils de Bééri, *sententieux*, dit S. Jér.	6	
Joël.	780	Fils de Phatuel, contemporain d'Osée.	6	
Amos.	760	Berger; *non scientiâ imperitus*. S. Jér.	3	
Abdias.	725	Dont les paroles rappellent Jérémie.	3	
Jonas.	760	Prophète de Ninive, figure du Sauveur.	3	
Michée.	724	Autre Isaïe, de Morasthi en Judée.	3	
Nahum.	660	Suscité contre Ninive, après Jonas.	3	
Habacuc.	630	Peut-être mentionné par Daniel, XIV.	3	
Sophonie.	600	Ressemble à Jérémie, et paraît l'imiter.	3	
Aggée.	510	Qui prédit la gloire du second temple.	3	
Zacharie.	—	Revenu avec Zorobabel de Babylone.	3	
Malachie.	420	Le dernier des prophètes juifs.	3	
Ier Machab.	125	Juif inconnu, qui écrivit en hébreu.	42	Octobre.
IIe —	100	Inconnu aussi, qui écrivit en grec.	42	

NOUVEAU TESTAMENT

Actes des Ap.	63	S. Luc, compagnon de S. Paul, ch. XIV, etc.	39	Temps de Pâq.
Ep. Romains.	58	S. Paul, converti l'an 34, écrite la VIe.	30	de l'Oct. de
Ire aux Corinth.	56	Item; écr. la IVe d'Ephèse. Avis, réformes.	21	Noël à la Sept.
IIe —	57	Item; la Ve; de Philippes, en Macédoine.	21	
Aux Galates.	55	Item; la IIIe; d'Ephèse. Dogme et morale.	9	
Aux Ephes.	62	Item; la VIIIe; de Rome. 1re captivité.	12	
Aux Philipp.	—	Item; la VIIe; de Rome. Effusion de cœur.	6	
Aux Coloss.	—	Item; la IXe; de Rome. 1re captivité.	6	
Ire aux Thess.	52	Item; la Ire; de Corinthe. Exhortation.	6	
IIe —	—	Item; la IIe; de Corinthe. Fin des temps.	3	
Ire à Timothée.	64	Item; la XIIe; de Macédoine. Pastorale.	6	
IIe —	66	Item; la XIVe; de Rome. 2e captivité.	6	
A Tite.	64	Item; la XIIIe; d'Ephèse. Pastorale.	6	
A Philémon.	62	Item; la Xe; de Rome. 1re captivité.	3	
Aux Hébreux.	63	Item; la XIe; d'Italie. 1re captivité.	21	
Ep. de S. Jacq.	60	Le Mineur, le Juste; le frère de Jude.	21	Temps pascal.
Ire de S. Pierre.	65	Prince des apôtres, martyrisé en 67.	9	
IIe —	—	Item. Rapports visibles avec S. Jude.	6	
Ire de S. Jean.	92	L'Evangéliste, mort à Ephèse, vers 100.	12	
IIe —	—	Item; simple missive à Electa.	3	
Ep. de S. Jude.	70	Frère de S. Jacques, parent du Sauveur.	3	
Apocalypse.	96	S. Jean l'Evangéliste, *in insulâ Patmos*.	21	

NOTE IX, p. 183. — SS. PÈRES ET DOCTEURS : LEÇONS

On trouve dans l'Office plus de treize cents leçons empruntées aux Pères, aux docteurs et aux écrivains ecclésiastiques.

Nous indiquons dans ce tableau tous les auteurs cités, le nombre de leçons qu'ils fournissent, le titre qu'ils ont eu dans l'Église, et l'époque où chacun d'eux a vécu.

NOMS DES PÈRES CITÉS	ÉPOQUE et durée de leur vie.	LEUR TITRE ET LEUR ÉGLISE	NOMBRE DE LEÇONS
1. S. Cyprien.	200 258	Evêque de Carthage en 248. — Office, 16 sept.	15
2. S. Hilaire.	300-368	Evêq. de Poitiers en 350; défenseur de l'Eglise contre Constance et les ariens.— Off., 14 janv.	36
3. S. Athanase. *Gr.*	296-373	Patriarche d'Alexandrie en 326; défenseur de la foi contre l'arianisme. — Office, 2 mai.	9
4. S. Basile. *Gr.*	329-379	Archevêque de Césarée en 370.— Fête, 14 juin.	13
5. S. Cyrille. *Gr.*	315-386	Patriarche de Jérusalem en 350.—Fête, 18 mars.	3
6. S. Grégoire de Nazianze. *Gr.*	328-389	Archevêque de Constantinople en 373. — 9 mai.	9
7. S. Ambroise.	340-397	Archevêque de Milan en 374. — Office, 7 déc.	180
8. S. Epiphane. *Gr.*	310-403	Archevêque de Salamine (Chypre) en 366. — 12 mai.	9
9. S. Jean Chrysostome. *Gr.*	344-407	Archevêque de Constantinople, 398. — 27 janv.	117
10. S. Jérôme.	331-420	Simple prêtre; d'abord secrétaire de S. Damase, puis solitaire à Bethléhem. — 30 sept.	120
11. S. Augustin.	354-430	Evêque d'Hippone en 395. — Office, 28 août.	363
12. S. Cyrille d'Alex. *Gr.*	365-444	Patriarche d'Alexandrie en 412; défenseur de la foi contre le nestorianisme.— Fête, 28 janv.	3
13. S. Pierre Chrysologue.	390-452	Archevêque de Ravenne en 433. — Fête, 4 déc.	6
14. S. Maxime.	390-466	Evêque de Turin au ve siècle. — Fête, 25 juin.	18
15. S. Léon.	390-461	Dit le Grand; pape en 440. — Fête, 11 avril.	75
16. Félix IV.	470-530	On lui a emprunté des leçons pour la Dédicace.	3
17. S. Fulgence.	468-533	Evêque de Ruspe (Afrique), 508.— Fête, 1er janv.	9
18. S. Grégoire le Grand.	540-604	D'abord religieux, puis pape, 590.— Off. 12 mars.	220
19. S. Isidore.	565-636	Evêque de Séville en 601. — Office, le 4 avril.	3
20. S. Sophron. *Gr.*	575-636	Patriarche de Jérusalem, 634.— Fête, 11 mars.	6

NOMS DES PÈRES CITÉS	ÉPOQUE et durée de leur vie.	LEUR TITRE ET LEUR ÉGLISE	NOMBRE DE LEÇONS
21. S. Germain. *Gr.*	670-733	Patriarche de Constantinople, en 715.—12 mai.	3
22. Vén. Bède.	672-735	Moine de Jarrow (Angleterre). — Fête, 27 mai.	57
23. S. Jean de Damas. *Gr.*	676-760	Religieux de Saint-Sabbas (Palestine).—6 mai.	15
24. S. Taraise. *Gr.*	760-806	Evêque de Constantinople, en 784. — Fête, 25 février.	3
25. S. Bernard.	1091-1153	Abbé de Clairvaux, dernier des Pères. — 20 août.	47
26. S. Thomas d'Aquin.	1227-1274	Né au royaume de Naples; dominicain; surnommé l'Ange de l'école. — Off. 7 mars.	6
27. S. Bernardin.	1380-1444	De Sienne; franciscain. Office, le 20 mai.	3

IN OMNIBUS HONORIFICETUR DEUS

PER JESUM CHRISTUM

I PETR. IV, 2

TABLE

DES TITRES ET DES CHAPITRES

PREMIÈRE PARTIE

DU SAINT OFFICE CONSIDÉRÉ DANS SON ENSEMBLE

TITRE Ier — Excellence du saint Office : fruits qu'il produit et dispositions qu'il demande.

CHAP. I. — Excellence du saint Office. 17

CHAP. II. — Des fruits qu'il doit produire. 29

CHAP. III. — Des défauts à éviter. 47

CHAP. IV. — Des dispositions de foi, d'espérance et de charité, nécessaires pour bien prier. 63

TITRE II. — Des moyens les plus propres à entretenir la ferveur dans la récitation du saint Office.

CHAP. I. — Première pratique : commencer par se recueillir et demander la grâce de bien prier. 86

CHAP. II. — Seconde pratique : s'exciter par de pieuses considérations à bien réciter l'Office. 91

CHAP. III. — Troisième pratique : s'unir à Notre-Seigneur comme au chef de l'Eglise. 97

CHAP. IV. — Quatrième pratique : se proposer une fin particulière 105

CHAP. V. — Cinquième pratique : s'appliquer d'esprit et de cœur aux paroles qu'on prononce. 114

Chap. VI. — Sixième pratique : se tenir dans une attitude religieuse. 120
Chap. VII. — Septième pratique : choisir le temps, le lieu, les circonstances les plus favorables à la prière. . 126
Chap. VIII. — Huitième pratique : se garder de tout empressement. 134
Chap. IX. — Neuvième pratique : avoir certains moments déterminés pour réveiller son attention et ranimer sa piété 143

TITRE III. — De l'étude du saint Office et des éléments dont il se compose.

Chap. I. — Qu'il importe d'avoir l'intelligence du saint Office. 156
Chap. II. — Du Psautier. Idée qu'il en faut avoir ; étude qu'il en faut faire. 164
Chap. III. — Extraits des Pères ; style de ces écrits et sens mystiques. 179
Chap. IV. — Vies des saints dans l'Office. 202
Chap. V. — Des Hymnes. 213
Chap. VI. — Répons, Antiennes, Capitules. 225
Chap. VII. — Du plan et de la structure du saint Office. 232

DEUXIÈME PARTIE

DU SAINT OFFICE CONSIDÉRÉ DANS SES PARTIES PRINCIPALES

TITRE Ier. — De la division du saint Office.

Chap. I. — Des divisions générales du saint Office. . . 245
Chap. II. — De la division de l'Office quotidien, en particulier. 257

TITRE II. — Des diverses parties de l'Office quotidien, ou des diverses Heures de la journee.

Section Ire — Des Heures de la nuit.

Chap. I. — Des Matines. 269
§ I. — Exposition générale des diverses parties. . . . *ibid.*
§ II. — Explications et réflexions morales. 299
Chap. II. — Des Laudes. 320
§ I. — Exposition des diverses parties. . . . . *ibid.*
§ II. — Explications et réflexions morales. 336

SECTION II. — Des Heures de la matinée ou des petites Heures.

CHAP. I. — Des petites Heures dans leur ensemble. . . . 351
CHAP. II. — De l'Heure de Prime. 373
CHAP. III. — De l'Heure de Tierce. 386
CHAP. IV. — De l'Heure de Sexte. 395
CHAP. V. — De l'Heure de None. 403

SECTION III. — Des Heures de l'après-midi.

CHAP. I. — Des Vêpres. 410
CHAP. II. — Des Complies. 427

TITRE III. — Exemples édifiants relatifs à la récitation du saint Office.

CHAP. I. — Traits de l'histoire générale de l'Église jusqu'au XVIe siècle. 443
CHAP. II. — Traits de l'histoire du Clergé de France pendant les trois derniers siècles. 464

CONCLUSION. 483

NOTES

I. — Antiquité du saint Office. 485
II. — Des distractions. 487
IV. — D'une leçon obscure de saint Ambroise. 492
V. — Accord de l'Office avec son objet. 494
VI. — Dates et auteurs des Hymnes. 495
VII. — Difficultés des Hymnes. 502
VIII. — Eclaircissements sur quelques Antiennes, Répons et Capitules 507
IX. — Noms, auteurs et dates des livres saints dont on lit des extraits 511
X. — Des saints Pères auxquels l'Office emprunte des leçons. 513

20003. — Tours, impr. Mame.

BACUEZ, Louis.
Le Saint Office.

BQT
4174
.B2.